



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

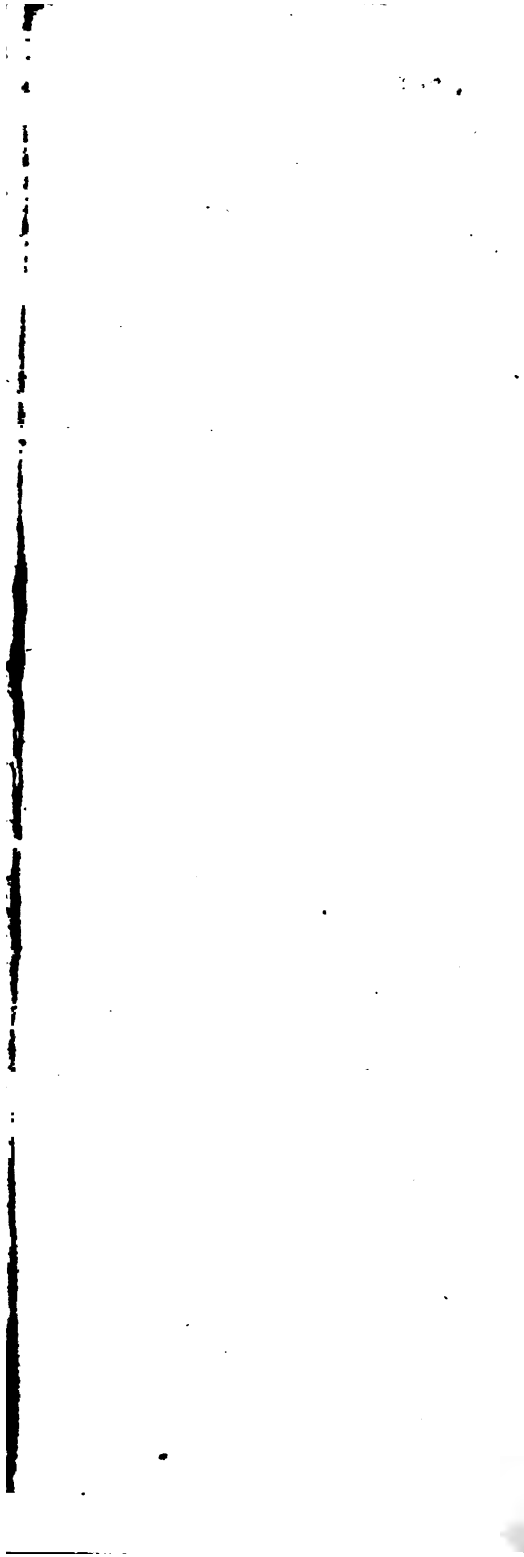
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

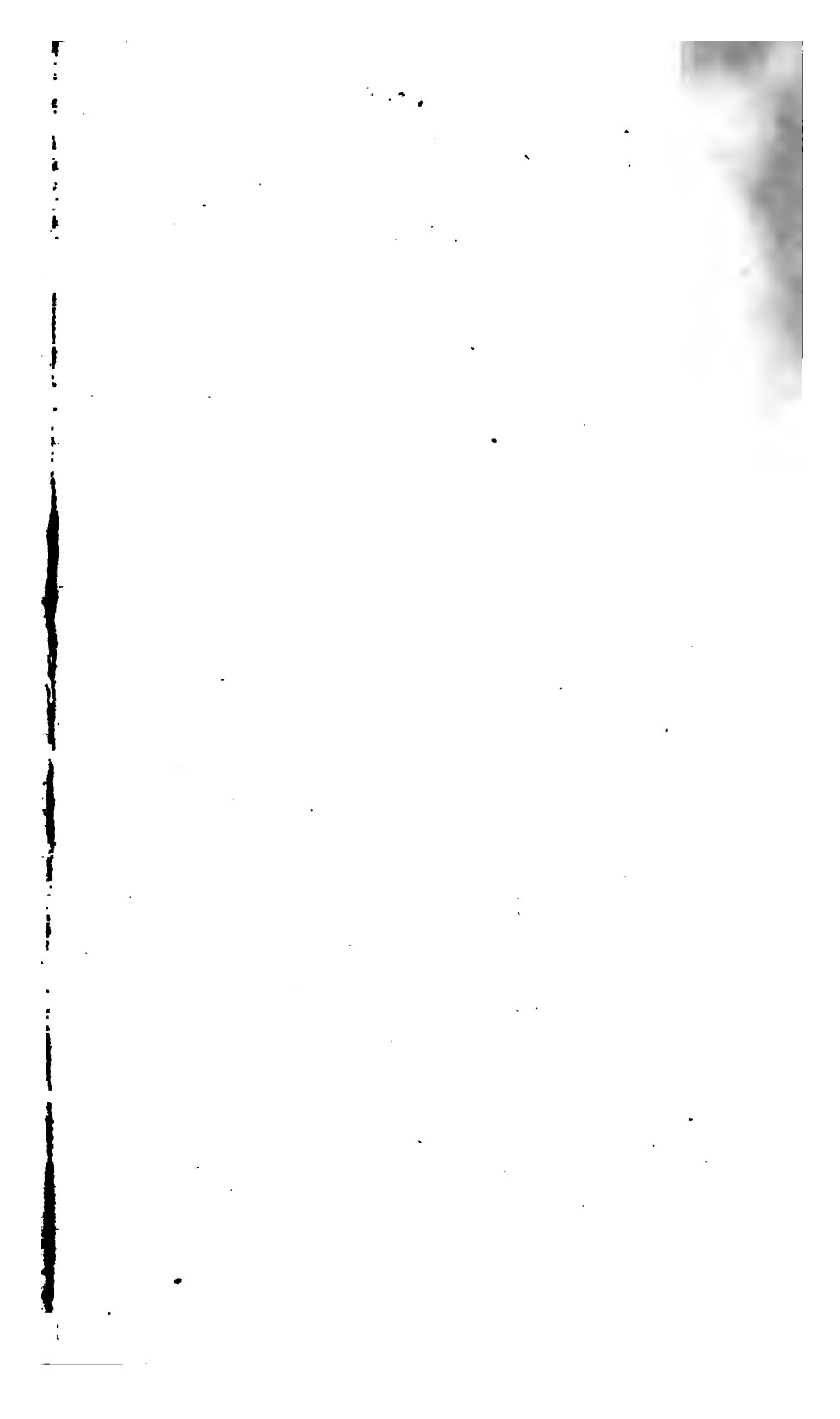
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

212e.2



212e.2





BIOGRAPHIE

TOULOUSAINE.

DE L'IMPRIMERIE DE VEUVE NAVARRE, RUE DES TIERÇAIRES, N.º 84,
A TOULOUSE, 1822.

BIOGRAPHIE

TOULOUSAINE,

OU

DICTIONNAIRE HISTORIQUE



Des Personnages qui par des vertus, des talens, des écrits, de grandes actions, des fondations utiles, des opinions singulières, des erreurs, etc. se sont rendus célèbres dans la ville de Toulouse, ou qui ont contribué à son illustration,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

Ouvrage précédé d'un Précis de l'Histoire de Toulouse, de Tables Chronologiques des Souverains, Évêques, Archevêques, Magistrats, etc. de cette cité; des Pape, Cardinaux, Grands-Maitres de Malthe, etc. qu'elle a fourni, et des Conciles qui s'y sont tenus.

..... Parler sans haine et sans crainte, dire toute la vérité, et rien que la vérité.

CODE DES FRANÇAIS.

TOME PREMIER.

—◆◆◆—
A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES
BONS-ENFANS, N.º 34.

1823.

212.012



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

EN lisant le Prospectus de la Biographie Toulousaine, plusieurs personnes ont douté qu'on pût trouver dans les annales d'une seule ville, des matériaux assez importants pour fournir une étendue convenable à la rédaction d'un pareil ouvrage. Ce ne sont pas les vrais savans qui ont manifesté ces oraintes; ceux-là connaissent déjà les sources abondantes où nous pouvions puiser nos renseignemens; il leur était néanmoins presque impossible d'apprécier la multitude de faits curieux que nous allons offrir au public. Nous-mêmes, nous en conviendrons, ne découvrîmes pas du premier coup d'œil la richesse de la mine que nous étions sur le point d'exploiter.

Peu de villes en Europe, les grandes capitales même, pourraient former une liste aussi étendue de personnages remarquables, que celle dressée par nos soins, et composée des illustres Toulousains, notre plan d'ailleurs étant de leur joindre les individus qui, sans être nés dans Toulouse, ont contribué à sa gloire, ou lui doivent la célébrité dont ils ont joui. Nous nous flattons de voir apprécier les travaux nombreux, les recherches pénibles auxquelles nous nous sommes livrés pour parvenir à un résultat satisfaisant.

Le nombre des historiens de Toulouse est considérable, et par une fatalité singulière, son histoire est encore à traiter. Les premiers auteurs qui l'ont écrite n'ont fait que la remplir de récits mensongers qui permettent à peine d'entrevoir la vérité. Plus tard on a mieux connu l'art de raconter; mais on a oublié, négligé, ou peut-être même craint de faire connaître les anecdotes les plus remarquables et les plus dignes de fixer l'attention du public. Catel, le premier, se distingua par une critique judicieuse; si ne chercha point dans des fables les annales de sa patrie, il rassembla de bons matériaux; la mort ne lui permit pas de les mettre en ordre; aussi ne forment-ils pas un tout complet. Lafaille, aimable narrateur, est souvent un guide peu fidèle; il ne dit que ce qu'on a dit avant lui dans les ouvrages connus de tout le monde. Il n'a pas voulu fouiller les trésors qu'il eût rencontré dans les archives du parlement, de l'hôtel

de ville, des différentes corporations ; il les a eu cependant à sa disposition. Néanmoins, en y réfléchissant quelque peu, on se demande s'il était possible qu'il pût mieux faire au temps où il travaillait ? N'avait-il pas à redouter de déplaire à la Cour souveraine, aux Capitouls, aux Corps religieux, au Clergé, à l'Inquisiteur même de la foi ? Tant de puissances particulières se disputaient alors le pouvoir, qu'il était bien difficile de dire la vérité sans en choquer quelqu'une. On remarque généralement dans Lafaille, quand ses préjugés ne l'égarèrent pas, un amour sincère du vrai ; lorsqu'il peut le faire connaître, il se hâte ; ses réflexions par fois sont malignes ; ou plutôt justes. Raynal, qui vint après lui, ne fit que l'abréger en le copiant servilement • on ne trouve rien de neuf dans son ouvrage ; il a tout imité, si bien que son histoire de Toulouse finit là où les annales de Lafaille se terminent. Nous devons cependant convenir qu'il nous a fourni la première idée de la Biographie que nous offrons au public : le premier, il imagina de réunir en quelques pages les noms des hommes célèbres que Toulouse a produits ; le projet était bon, mais il ne fallait pas se contenter d'extraire mot à mot quelques articles du Dictionnaire de Moréri. L'exécution de ce plan se trouva au-dessus des forces de Raynal, ou plutôt il ne voulut point prendre la peine de chercher ce que tant de volumes lui offraient avec abondance. On s'apercevra de ce qu'il eût pu faire avec plus de travail, en comparant la plupart des articles qui se trouvent également dans son livre et dans notre Dictionnaire. Après avoir parlé de ces auteurs, que pourrions-nous dire de du Rosoy ? Fut-il jamais plus emphatique, plus nauseabond compilateur ? Il est impossible de lire ses pages ampoulées, ses perpétuelles déclamations entachées du philosophisme, de la *sensiblerie* les plus ridicules ; il dégoûterait du vrai patriotisme à force d'en mal-adroitement parler, si quelque chose pouvait dégoûter de cette première vertu.

En essayant d'éviter les défauts que nous venons de signaler, en voulant moissonner dans le champ où, par une circonstance bizarre, ceux qui nous ont précédé n'ont fait que glaner, nous ne pensons pas néanmoins avoir tout dit. Nous ne nous flatons pas d'avoir épuisé la matière ; nous avons sans doute oublié quelques noms ; nous avons commis des erreurs, soit de faits, soit de dates ; aussi conjurons-nous les Erudits qui voudront bien parcourir cet ouvrage, de nous signaler nos fautes, afin que nous puissions les réparer dans un supplément ou dans une nouvelle édition. Ce sera toujours avec gratitude que nous recevrons les lumières qu'on voudra nous communiquer ; ce qui nous rassure, est l'impossibilité de la perfection. Quel est le Dictionnaire qui ne laisse rien à désirer ? Moréri, d'abord en un volume, a successivement été porté à dix ; Ladvocat

s'augmente en ce moment ; le Dictionnaire de Chaudon et de Delandine , après diverses éditions grossies chacune de plusieurs volumes , a été enfin , en 1811 , renforcé de *seize mille articles*. La *Biographie universelle* , ce grand et bel ouvrage dont le succès s'accroît chaque jour , a souvent des lacunes ; on y signale même d'importantes omissions ; cependant une foule de savans y travaillent ; mais on ne peut tout embrasser : telle est la destinée humaine ; ses œuvres , en opposition de celles du Créateur , doivent toujours demeurer imparfaites.

Parmi les omissions que nous avons pu faire , il y en a de deux genres que l'on nous reprochera particulièrement : le premier sera l'oubli de quelques-uns de ces hommes de la révolution qui ont fait le mal en passant , et qui sont , avant la fin de leur vie , retombés dans l'obscurité avec le poids de leurs crimes , et le remords de les avoir commis. Nous eussions bien pu les flétrir du sceau d'une sorte d'immortalité ; mais leurs familles existent autour de nous ; elles déplorent les excès de ceux de leurs membres qu'elles voudraient pouvoir rejeter : devons-nous ajouter à leur douleur , en retirant des ténèbres des noms aujourd'hui complètement inconnus ? Nous nous sommes dispensés de le faire , et les nobles cœurs pour qui les mots *union et oubli* ne sont pas vides de sens , nous approuveront ; il ne nous faut pas d'autres suffrages. Du reste , nous n'avons pas dans cette classe tout passé sous silence ; on trouvera encore assez de ces articles qui fourniront un triste aliment aux haines particulières , ou à l'inquiète curiosité.

Le second reproche partira sans doute de ces orgueils de famille , de ces prétentions exagérées qui ne calculent pas , qui ne se rendent jamais justice , ne pouvant même consentir à la faire aux autres. Plusieurs individus voudront effacer de notre ouvrage des noms dont la splendeur les blessera , pour y substituer ceux de leurs proches dont nous n'aurons pas parlé. Est-ce notre faute si ces derniers n'ont en rien mérité les regards de la postérité ? Nous avons écrit l'histoire des hommes , et non les généalogies de quelques maisons. Ce n'est pas tout que de dater de loin , il faut encore que de brillans services , de belles actions , des écrits remarquables , des aventures singulières , donnent le droit de se placer en des volumes destinés à rappeler les faits mémorables ou curieux , les talens ou les grandes vertus de nos compatriotes. Si pourtant nous avons commis des erreurs , nous les réparerons sans peine. Que ceux qui croiront avoir à se plaindre de notre silence à l'égard de leurs aïeux , nous prouvent notre tort , nous y suppléerons si la chose est possible : nous cherchons la vérité , ce sera toujours nous obliger que nous la faire connaître.

C'est ici le lieu de dire les efforts que nous avons fait pour parvenir à cette vérité, les obstacles que nous avons rencontré, et le peu d'empressement que nos concitoyens ont mis à nous aider dans nos recherches. Plusieurs eussent pu, avec un peu de bonne volonté, nous en épargner une grande partie. Depuis plus d'un an que le Prospectus de la Biographie Toulousaine est publié, à peine cinq ou six individus, parmi ceux dont les ancêtres ont mérité de prendre place dans ce Panthéon patriotique, sont venus nous offrir les notes, les renseignemens dont nous pouvions avoir besoin. Tout le reste, ou a témoigné une grande indifférence, ou s'est refusé à toute communication; il y en a même qui n'ont pas craint d'exiger que notre travail leur fût soumis, afin de subir leur révision avant d'être mis au jour : comme si les hommes des temps passés n'appartenaient pas tout entiers au domaine de l'histoire, et que leur famille dût conserver la prétention d'arrêter en dernier ressort ce que la postérité doit penser d'eux ! De pareilles propositions ont été repoussées comme elles devaient l'être, *et nul de nos articles, avant l'impression, n'a été communiqué à qui que ce soit.*

Nous avons rencontré de bien plus singuliers amours propres. N'avons-nous pas vu des Êtres assez faibles pour craindre de voir briller maintenant la gloire des leurs, pour redouter que de grands services rendus à la France sous une autre bannière que celle des lis, ne fussent des actions coupables ? Ceux-là, qui nous ont fait pitié, cherchaient à atténuer un éclat et des vertus qui ont fait l'admiration de l'Europe ; ils ne connaissaient que les idées de leurs cotteries ; leur vue était trop faible pour s'enfoncer dans la profondeur des siècles.

D'après ce que nous venons de dire, on doit croire que l'impartialité a été notre unique but. Il ne faut donc pas chercher dans cette Biographie ce qu'on appelle en ce moment un système d'opinion ; nous n'avons voulu être que justes, et pour y parvenir, nous nous sommes isolés des hommes et des choses. Nous n'avons rien accordé à l'esprit de parti ; mais nous donnons tout aux nobles sentimens, aux véritables idées de sagesse, de prudence, au sincère amour de la patrie. En blâmant les extrêmes dans lesquels tombent les divers partis, nous avons cherché à faire ressortir ce qu'ils ont de louable, ne refusant notre approbation totale qu'à ces hommes pervers qui à des époques désastreuses répandirent le plus pur sang de la France, et la couvrirent de deuil : c'était là le cas de dire avec Joad :

Rompez, rompez tout pacte avec *l'iniquité* ;

et nous l'avons fait. Des nuances peuvent diviser les honnêtes gens ; mais ils doivent toujours se réunir contre les ennemis de la religion,

du trône et de la morale. Enfin , ce qui est bon l'est toujours ; ce qui est mal ne peut en aucune manière cesser de l'être. Nous le répétons , les partis qui pour le malheur de la France combattirent longtemps dans son sein , ne seront point certainement satisfaits , nous ne leur avons fait aucune concession. Nous avons dit la vérité ; peu nous importe qui elle blesse. Les martyrs de leur fidélité à la cause royale , les héros , les hommes habiles qui sous l'empire ont tant ajouté à la splendeur de la patrie , ont reçu de nous un égal tribut d'éloges ; mais ces personnages de toutes couleurs , ces Jacobins de plusieurs époques , et qui ont marché sous divers drapeaux ; ces fanatiques des temps anciens et modernes , ont été dépeints de manière à les rendre odieux à la postérité. Le premier devoir de l'historien est d'être tout à la fois impartial et sévère.

Il est encore un autre écueil contre lequel nous avons évité de nous briser ; c'est celui qui par un sentiment prétendu national , engage certains auteurs à tout excuser , à tout applaudir de ce qui vient de leur terre natale. Nous avons pensé différemment , en cherchant à nous isoler de nos affections particulières , de nos préjugés d'enfance , et sur-tout de celui qui naît d'un respect immodéré pour tout ce qui touche la patrie , (presque tous les rédacteurs de cet ouvrage étant Toulousains.) Il est des personnes , et par avance nous en sommes convaincus , qui nous reprocheront d'avoir extrait de certains livres , de quelques documens aujourd'hui inconnus , des anecdotes malignes selon eux , en ce qu'elles dévouent au blâme telle famille , tel individu , comme aussi peut-être d'exposer au grand jour des faits peu honorables pour la ville de Toulouse. Quant au premier grief , nous y répondrons les ouvrages de nos prédécesseurs à la main. *Ce qui est écrit est écrit* ; a-t-on dit ; nous ajouterons : Ce qui est imprimé peut s'imprimer de nouveau , quand la voix publique ne l'a pas dévoué à la clandestinité. Tant pis d'ailleurs pour ces hommes pervers sur lesquels nous appelons de nouveau la vindicte des siècles. Il est bon de montrer aux oppresseurs du peuple et des talens , à ceux qui abusent de leur pouvoir , de leur crédit , de leur génie même , que l'inexorable histoire ne les perd point de vue. Les siècles passent , tout finit ; elle seule , sans relâche infatigable , reprend de nouvelles forces , et quand les méchans ont cru , après de longues années , jouir enfin du repos de l'oubli , la voilà qui se présente devant leur tombeau ; elle appelle à haute voix des noms qu'elle réveille , des cendres qu'elle flétrit d'une odieuse célébrité.

Quant au second reproche qui tombera sur la tache imprimée volontairement à la ville de Toulouse par d'inutiles révélations , notre réponse sera plus facile encore. Il est rare qu'un fait puisse envelopper toute une ville dans cette honte résultante d'une indigne action. Il

faudrait pour que ce cas se présentât, un concours de circonstances impossibles à rencontrer à la fois ; il faudrait que le délire se fût saisi de tous les citoyens, que toutes les idées du bien et du mal fussent confondues ; enfin, que la raison, la prudence, la modération, en un mot, toutes les vertus se mélangeassent à tel point avec le crime et les vices, que tous les excès de ces derniers appartinssent en partie aux qualités qui leur furent toujours opposées. Cela ne peut être ; ne s'est point vu, et ne se verra jamais ; mais en revanche, et nous en convenons sans peine, telle sottise, tel forfait isolé, non seulement atteint les hommes qui ne sont plus, et qui les ont commis, mais encore les vivans qui ont marché sur leurs traces, et dont quelques actions sont la fidèle image de celles qui sont tout à coup dévoilées. Par exemple, si Cujas fut abreuvé de dégoûts dans sa ville natale, faut-il en accuser tous les Toulousains de son temps ? La chose serait injuste ; le blâme doit seulement retomber sur les meneurs de l'époque, les intrigans, les fonctionnaires faibles, ignorans ou mal intentionnés. Assurément nul ne fera peser sur toute la cité de Paris le crime atroce de la mort de Louis XVI ; on aurait tort pourtant de taire, par ce motif peu réfléchi, un événement terrible qui répété sans cesse épouvantera les cœurs capables dans la suite de se souiller d'un pareil sacrilège. A plus forte raison peut-on condamner la partialité d'un magistrat, la vanité d'un officier municipal, sans encourir la censure publique ? Les actions ne condamnent que ceux qui les font. Les concitoyens des hommes pervers, non seulement ne sont pas responsables de leurs fautes, mais encore lorsqu'ils en souhaitent la publicité, il est de fait qu'ils repoussent toute idée de participation ou de consentement.

Nous savons bien néanmoins que le tableau rafraîchi des injustices passées, est désagréable à ceux qui en commettent au temps présent. Si l'on a eu tort autrefois envers un jurisconsulte, vous voyez aussitôt ceux qui de nos jours ont voulu écarter un professeur estimable dont ils redoutaient les talens, s'imaginer qu'on a voulu les désigner. Parle-t-on des listes de proscription du temps de la ligue, de l'inaction des magistrats pendant l'assassinat d'un président célèbre ? voilà qu'on afflige ceux qui ont dressé des tables de suspicion en 1793, les auteurs des catégories plusieurs années après, etc. etc. Parle-t-on des honneurs qu'on a dénié à un savant illustre, à un habile capitaine ? c'est tout de suite rappeler la mémoire de l'érudit, des guerriers qui viennent de mourir sans qu'on ait posé des couronnes sur leurs tombes, et dont on voudrait que la mémoire fût anéantie, parce qu'on sent qu'en possédant leurs places, on n'a pas hérité de leurs talens. Enfin l'éloge ou le blâme frappent et blessent toujours ceux dont ils sont la censure indirecte ; car on peut tout tromper,

tout endormir , hors le remords et le cri de la conscience , et la conviction que le public , ébloui pour un temps , finit toujours par ouvrir les yeux , et voir clair.

Cette explication doit satisfaire les gens de bien ; le amour propre national sera à couvert ; nous leur conseillons de s'emparer pour leur compte de tous les faits brillans qui assurent la gloire de leur patrie , comme de laisser les faits honteux (sans vouloir s'en tourmenter en aucune manière) à ceux qui en furent les auteurs ou les complices. Ce serait une étrange aberration que celle de l'homme de bien voulant faire cause commune avec le méchant , et consentant à prendre sa part d'une déshonorante action , parce qu'elle se serait passée dans sa ville natale ! Cette conduite , empreinte de faiblesse , ne sera jamais la nôtre ; nous resterons fiers d'être Toulousains , quels que soient d'ailleurs les anecdotes désagréables pour tel ou tel individu que nous aurons rafraîchies. Nous ne rougirons pas du titre d'enfans de la cité Palladienne , parce que nous publions les excès d'un petit nombre de mauvais citoyens : notre cause ne fut jamais la leur ; nous ne marchâmes en aucun temps sous les mêmes enseignes ; ce serait trop avoir à rougir que de les envelopper de notre manteau , et de nous croire blessés des traits que la vérité et que l'indignation pourraient lancer sur eux.

Nos adversaires , pour nous punir , éplucheront attentivement notre ouvrage , tout leur déplaira , les recherches , le style , le nombre des notices. En insérant plus de neuf cents articles dans la *Biographie Toulousaine* , notre intention n'a pas été de donner tous les hommes dont nous parlons , comme des personnages faits pour occuper un rang distingué dans les fastes des nations. Il en est d'un intérêt purement local , d'autres qui se rattachent par quelque endroit à de grandes époques , et dont les noms servent à les lier entre elles. Nous avons voulu offrir dans les auteurs particulièrement , un tableau fidèle de la littérature dans ses différens âges , montrer ses périodes , ses phases dans l'Occitanie , si l'on peut s'exprimer ainsi. Nous avons cité une foule d'ouvrages présentés aux Jeux Floraux , cela devait être ; les archives de cette compagnie illustre , commençant avec le quatorzième siècle , renferment la collection la plus complète qu'on puisse rencontrer de toutes les productions des troubadours inconnus au Moine des îles d'Or , à Nostradamus , et plus tard à Sainte-Palaye , à Millot , au duc de la Vallière. C'est dans ces registres précieux qu'on doit suivre la décadence de l'art , qui fut depuis la seconde moitié du treizième siècle , toujours en déclinant jusqu'à Clémence Isaure , morte peu de temps avant 1500. La poésie dans les œuvres de cette fille célèbre , dans ceux de la *Dona de Villeneuve* et du *Gentil* chevalier de Roaix , se relevant encore

quelque peu , demeure après leur mort sans vigueur , sans élégance durant environ un siècle , et se ranime enfin plus tard avec Galaut pour les vers français , avec Godolin pour ceux écrits en langue *mountine* (toulousaine .)

Nous avons cru devoir donner ces explications pour neutraliser à l'avance les plaisanteries *finés* , et *newes* sur-tout , que certains critiques , toujours plus occupés d'amuser que d'instruire , ne manqueront pas de faire sur les Jeux Floraux , ses mainteneurs et les auteurs couronnés. Voilà les motifs qui nous ont porté à réunir tant de noms par le fait peu célèbres ; chacun d'eux forme un anneau de cette chaîne historique ou littéraire qui lie les époques les plus reculées des fastes occitaniens avec celles de nos jours. Ces noms sont , pour ainsi dire , les divers degrés de la généalogie des sciences et des arts : quelques-uns appartiennent à de grands hommes , ceux-là font la gloire de la famille ; d'autres moins éclatans servent à joindre les divers rameaux , et à former un tout complet

Nos deux volumes , nous osons le croire , offriront une ample moisson aux Biographies universelles. Outre un grand nombre de notices présentant toutes quelque intérêt , elles y trouveront plus de deux cents articles inédits , et dignes par leur importance de figurer dans les meilleurs Dictionnaires historiques. Le reste pourra plus ou moins piquer la curiosité , et ne sera pas toujours inutile à ceux qui veulent s'instruire en s'amusant.

Quelque défectueux que puisse être un travail auquel nous avons cependant apporté tous nos soins , nous espérons que nos concitoyens nous en sauront quelque gré. Dorénavant ils pourront , sans se lasser à parcourir de nombreux volumes , rencontrer sous leur main , et au premier coup d'œil , cette foule de faits curieux qui signalent l'histoire de Toulouse. Jusqu'ici , ou par négligence ou par de puissantes considérations , on n'avait connu des événemens passés dans cette ville , que le petit nombre de ceux qu'on trouvait par-tout , et dont d'inquiètes censures permettaient la révélation. Les temps ont changé , on ne peut plus craindre de blesser tel corps , telle société. Le caprice des hommes en place n'est plus le thermomètre de la société ou de la littérature. Nous avons pu librement puiser aux sources , et nous l'avons fait. La France a obtenu , pour prix de ses malheurs durant la révolution , une liberté complète , fondée sur la volonté des souverains et du peuple. On n'est désormais responsable de ses écrits qu'à la loi impartiale , à moins toutefois qu'on n'écrive des Journaux ; alors le cas est différent , car on n'a pas remis aux censeurs de cette partie les balances de la justice.

Nous avons donc cherché à répandre , parce que nous le pouvions , un véritable intérêt sur l'histoire anecdotique de Toulouse. Le travail


le plus opiniâtre n'a pu nous coûter pour parvenir à un heureux résultat ; nous avons compulsé une foule considérable de manuscrits , de registres , de documens perdus dans la poudre des dépôts nationaux. Les bibliothèques publiques de la ville , celles bien plus considérables de la capitale , les cabinets des divers particuliers , tout a été mis à contribution , sinon avec talent , du moins avec zèle. C'est ici le lieu sans doute de témoigner notre gratitude à ceux qui ont mis à notre disposition les trésors littéraires dont ils étaient les maîtres.

Le baron de Bellegarde , maire de Toulouse , s'est empressé de nous faire fournir , avec l'obligeance qui le distingue , les documens nécessaires à notre travail , et que renfermaient ses bureaux. Il a senti combien cette entreprise était intéressante pour la ville qu'il administre à l'avantage du public et à la satisfaction du gouvernement qui lui en a donné naguère d'éclatans témoignages.

Nous ne pouvons assez nous louer de l'obligeance avec laquelle MM. Jamme et d'Auzat , conservateurs des deux bibliothèques de la ville , nous ont ouvert les vastes dépôts confiés à leurs soins , et ont cherché à nous faciliter , par leurs indications , des recherches sans cela bien pénibles. Nous devons des remerciemens à ce savant et vertueux Polonais qui , possédant l'urbanité française unie à une vraie science , se cache dans sa modestie , et qui se plaindra peut-être des justes éloges que nous lui donnons. Il serait encore injuste à nous de passer sous silence M. Lacroix , libraire , aussi habile Bibliographe , qu'ami des lettres qu'il a cultivé avec succès. Il nous a constamment offert avec plaisir la nombreuse collection de son magasin , et n'a jamais refusé de nous donner obligeamment des renseignemens , et communiqué des ouvrages que d'autres eussent cachés avec soin , ou fait payer fort cher. Plusieurs autres particuliers , amis des lettres , ont des droits à notre reconnaissance. Nous nous plaisons à la proclamer , et si nous ne citons pas leurs noms , c'est qu'ils nous ont demandé de les taire.

En terminant , nous croyons devoir parler également des soins que l'on a apporté à confectionner la partie typographique de cette Biographie , pour laquelle on a fait fondre des caractères neufs , ne négligeant rien de tout ce qui pouvait servir à sa perfection. On imprime rarement de pareils ouvrages dans la province ; tout était nouveau pour ceux qui s'en sont occupés ; le corps du dictionnaire , les tables chronologiques présentaient des difficultés que l'intelligence et la bonne volonté ont levé. Il a fallu que les estimables Prote et Compositeurs y apportassent une attention toute particulière ; on ne peut leur savoir assez de gré du zèle dont ils nous ont donné de constantes preuves. Ils n'ont pas été rebutés par les obstacles en tout genre que leur présentait le travail confié à leurs mains ; eux aussi ,

animés du noble désir de contribuer à élever ce monument national, ont cherché à ne rien oublier de ce qui pouvait en assurer le succès. Il est maintenant inutile de parler des collaborateurs principaux qui ont apporté ici le fruit de leurs veilles; c'est dans la Biographie qu'on doit les juger, nous ne dirons rien pour eux. Se renfermant en la pureté de leurs intentions, ils ne demandent que de l'impartialité. Ils ont voulu bien faire, et ils laisseront dire.



P R É C I S

DE L'HISTOIRE DE TOULOUSE.

LES états et les villes sont comme les familles illustres ; on se plaît , dans les premiers temps , à entourer leur berceau de fables , et des flatteurs leur cherchent toujours une brillante origine. Toulouse a eu des écrivains qui n'ont pas craint de reculer sa fondation jusqu'à l'époque où la prophétesse Débora gouvernait le peuple d'Israël. Ganno , Bertrand , Noguier , se répétant les uns et les autres , copiant servilement les Chroniqueurs leurs devanciers , ont donné la liste des rois imaginaires qui régnèrent à Toulouse depuis l'an du monde 3916 : mais la critique a fait justice de ces mensonges ; les Toulousains se contentent de savoir que leur ville existait déjà lorsque les Romains pénétrèrent dans les Gaules. Peut-être , et nous le croyons , n'était-elle pas bâtie sur le sol que nous foulons aujourd'hui ; ses remparts s'élevaient probablement sur le plateau du village appelé maintenant *Vieille-Toulouse*. Les preuves de cette assertion sont nombreuses ; tout porte à penser que nos ancêtres ne descendirent des côteaux de Pech-David que du temps d'Auguste à celui de Néron.

Les Tectosages furent les premiers habitans des contrées arrosées par la Garonne ; la cité Palladienne * était leur capitale , déjà célèbre , et tenant le premier rang parmi les plus fameuses de la Gaule. Ce peuple , poussé par le désir des conquêtes , sortit de son pays , traversa l'Italie , où il laissa des colonies , passa en Grèce , répandit en tout lieu la terreur de ses armes , et fut dans l'Asie fonder le royaume des Galates.

* Nom donné à la ville de Toulouse par les auteurs de l'antiquité , à cause de son amour pour les arts et les sciences.

Un sénat , presque indépendant des rois , administrait Toulouse au nom des citoyens , étendant son autorité sur les contrées voisines. Les princes dont nous ignorons l'histoire , durent néanmoins être puissans ; on trouve des traces de leur grandeur dans les récits exagérés qu'on nous a laissés de leurs règnes : car au milieu des récits fabuleux de nos premiers historiens , il est des faits réels qui nous prouvent combien les monarques Tectosages possédèrent de pouvoir , et eurent du crédit dans les Gaules.

Leurs sujets se croyaient invincibles ; il leur fallut néanmoins céder aux Romains , à qui Dieu soumit le monde , afin qu'un jour marqué par sa providence , la religion dernière qu'il voulait donner à la terre s'établît universellement par le changement d'un seul homme.

Les Romains ayant paru comme alliés dans les Gaules vers l'an 636 de la création de Rome , ne tardèrent pas à s'y établir comme souverains. Trente-six ans après ils possédaient déjà les vastes contrées qui s'étendent depuis les Alpes jusqu'à la Garonne , et auxquelles on donna le nom de province romaine. Tout dès-lors subit le joug ; les mœurs s'adoucirent , les lois changèrent , les dieux même furent vaincus , et pour être adorés encore , ils durent prendre les noms que le vainqueur leur imposa. Toulouse eut un temple fameux élevé à Bélénus , devenu Apollon. Près de son enceinte la piété des Tectosages avait jeté dans un lac d'immenses trésors , fruits de leurs conquêtes , offerts en don à la divinité ; le proconsul Cæpion s'en empara ; des malheurs sans nombre , dès ce moment , l'accablèrent , et les Toulousains s'écrièrent alors que les dieux punissaient le sacrilège.

L'an de Rome 678, Toulouse fut , dit-on , élevée au rang de colonie de la république. C'était le comble des honneurs auxquels une ville pût aspirer , tant la majesté de Rome était imposante , tant les nations tenaient à gloire d'appartenir en quelque chose au peuple roi. Dans la suite , Toulouse eut , comme la métropole , son capitolé , érigé sous Galba l'an de Jésus-Christ 68 ; ses duumvirs , ses décurions , ses basiliques , ses amphithéâtres ; enfin tout ce qui constituait sa nouvelle dignité.

Ce fut au milieu de cette gloire qu'un envoyé du Très-Haut vint lutter contre les faux dieux ; il les rendit muets

dans leurs temples ; il leur enleva leurs adorateurs, et les prêtres des idoles crurent en faisant périr saint Saturnin, arrêter le cours de ses conquêtes pacifiques. Le premier évêque de Toulouse, attaché à la queue d'un taureau indompté, souffrit le martyre l'an 257 : son sang fructifia ; les chrétiens naquirent en foule, et le culte de la croix ne tarda pas à régner dans une cité qui dès-lors mérita le surnom de *Sainte*. Ce titre lui fut également acquis en des temps postérieurs par le grand nombre de reliques conservées dans le temple magnifique que la piété toulousaine dédia à saint Saturnin.

C'était à cette époque que les lettres brillaient d'un grand éclat à Toulouse ; ses écoles étaient fameuses, les écoliers y aboutissaient de toute part ; les princes destinés à l'empire venaient y chercher l'instruction sous les plus habiles professeurs, au nombre desquels on signala Sedatus, profond rhétoricien ; Marcellus, grammairien fameux ; Arborius, plus recommandable encore : c'était, à ce qu'on croit, sur les côtes de Pech-David* que ces maîtres vénérables expliquaient leurs leçons ; leur mérite fut tel, qu'il donna naissance au conte populaire que Virgile, abandonnant Rome, était venu étudier la littérature au collège de Pech-David, où Guillaume de Capdenier avait su se montrer dignement son maître.

L'an 406, après plusieurs siècles de repos, et par conséquent de prospérité, Toulouse devint la proie des Vandales et des Visigots, qui la ravagèrent avec une barbarie sans pareille. Conquise par Ataulphe, roi de ce dernier peuple, elle ne cessa cependant de faire partie de l'empire romain, que lorsqu'en 418 le patrice Constance, au nom de l'empereur Honorius, l'eut cédée, avec la seconde Aquitaine, au roi visigot Wallia, qui en fit la capitale de son royaume. Ces barbares trouvèrent Toulouse florissante ; les arts, les belles-lettres la rendaient célèbre ; ils parurent, et le flambeau qui l'éclairait s'éteignit.

Sous Théodoric I, le général romain Littorius vint, en 439, faire le siège de Toulouse. Vaincu par la bravoure des habitans, il entra dans la ville, non point en vainqueur

* On appelle ainsi la chaîne des hautes collines qui bornent la Garonne au midi de Toulouse.

comme il l'espérait, mais captif pour y recevoir la mort dont il menaçait le monarque. Théodoric I, prince célèbre, aida plus tard le fameux Aëtius à repousser Attila *ce fléau de Dieu*, comme il se nommait lui-même ; mais Théodoric trouva la mort aux champs Catholomiques dans le sein de la victoire. Thorismond son fils aîné lui succéda, et ne fit que passer sur le trône ; il fut assassiné en 453 par son frère Théodoric II. Ce meurtrier, objet d'abord de la juste horreur publique, fit cependant voir en lui un grand homme quand il se fut paré du diadème. Il força ses sujets à lui accorder du moins leur amour, s'il ne put obtenir leur estime. Tous les historiens le représentent comme le plus aimable, le plus clément des rois ; on eût dit que le premier crime avait épuisé toute la noirceur de son ame ; mais s'il parvint à conquérir l'attachement de son peuple, il ne put détourner de son front la main de la divine justice. Après une vie passée à triompher des Romains, il périt aussi par un fratricide. Son frère Euric ensanglanta par ce forfait, en 466, la couronne qu'il posa sur sa tête.

Euric, prince belliqueux, conquit l'Espagne, et transmit ses états à son fils Alaric, après avoir persécuté les évêques catholiques ; car il avait embrassé les erreurs ariennes. Alaric, moins heureux que ses ancêtres, ne put résister au roi des Francs, Clovis, suscité par le ciel pour rétablir la pureté de la foi dans les Gaules. Alaric, vaincu et tué à la bataille de Vouillé, livrée en 507, ne laissa à son fils Amalric que la portion de son royaume situé en Espagne. Dès ce moment Toulouse, soumise à Clovis, devint une partie de l'empire français, et cessa d'être la capitale d'un royaume.

Toulouse fut dès-lors gouvernée par des ducs, au nom des rois Mérovingiens. Didier est le premier de ces seigneurs dont les historiens nous aient conservé la mémoire. Des guerres sanglantes et sans résultat, principalement entre les Visigots et les Francs, désolèrent le pays dans le sixième siècle. Reccarède, à la tête d'une nombreuse armée, vint sans succès assiéger Toulouse en 585 ; il fut repoussé, et ne put s'emparer de cette ville, qui dut sa conservation à l'héroïque résistance de ses citoyens.

Après la mort de Clotaire II en 629, Dagobert, son fils aîné, céda l'Aquitaine ; à titre de royaume, à Charibert ou

Aribert son frère puîné. Toulouse se vit de nouveau élevée à la dignité de capitale; ce ne fut pas pour long-temps, Charibert n'ayant fait que paraître sur la scène du monde, et son fils Ilderic étant mort la même année en 631, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par Dagobert. Ce dernier prince se hâta de s'emparer de Toulouse, et son empressement augmenta la force des soupçons, sur-tout quand il usurpait ainsi l'héritage de ses deux autres neveux Boggis et Bertrand.

Amand, duc de Gascogne, beau-père du roi Charibert, prit en main la défense du droit de ses petits-fils; une partie des seigneurs français se joignit à lui. Dagobert enfin, pour détourner l'orage qui s'amassait, consentit en 637 à rendre Toulouse et l'Aquitaine à ses neveux, non pas à titre de royaume, mais seulement comme apanage, et à titre de duché.

Eudes succéda à son père Boggis; sous son règne les Sarrasins, déjà maîtres de l'Espagne, traversèrent les Pyrénées, se flattant d'envahir les Gaules. En 721, une armée innombrable, commandée par Zama, parut devant Toulouse; Eudes la combattit, la mit en déroute, ayant de sa main tué le général ennemi. Vaincus cette fois, mais non découragés, les Maures se remontrèrent peu de temps après plus formidables par le nombre; Abdérame les conduisait. Tout plia devant eux; Eudes fut battu au delà des rives de la Dordogne. C'en était fait de la France et de l'Europe chrétienne; mais Dieu veillait! il avait fait naître Charles Martel, et ce grand homme sauva dans les plaines de Poitiers la religion et la patrie! Les Maures, défaits sans retour, ne tentèrent plus d'aussi grandes invasions; ils se retirèrent en Espagne, dans la Septimanie et la Provence, qu'ils ravagèrent encore durant plusieurs années.

Les ducs d'Aquitaine de race Mérovingienne qui succédèrent à Eudes, combattirent constamment les enfans de Charles Martel. Toulouse fut souvent froissée durant la longue querelle de ces princes; soumise enfin à Charlemagne, ce monarque la rendit pour la troisième fois capitale du royaume d'Aquitaine, qu'il rétablit en 781 en faveur de Louis son fils, surnommé depuis le Débonnaire.

En 850, les Normands qui avaient ravagé toute la France, et tenté plusieurs fois de surprendre Toulouse,

parvinrent enfin à s'en emparer ; ils la saccagèrent avec toute la barbarie dont ils étaient capables ; ils la dévastèrent entièrement , puis l'abandonnèrent dans cet état à Pepin le Jeune , fils de Pepin I , roi d'Aquitaine , et petit-fils de Louis le Débonnaire , qui s'en disait le maître.

Le royaume dont Toulouse était la capitale , fut réuni à la couronne en 877 , à la mort de Charles le Chauve ; dès ce moment Toulouse eut pour gouverneurs , des comtes héréditaires. Charlemagne lui en avait donné de temporaires , dont Chorson fut le premier ; mais sous les faibles successeurs de ce grand homme , les seigneurs se rendirent indépendans dans les provinces dont l'administration leur était confiée. Frédelon , comte de Toulouse en 852 , avait déjà profité de l'indignité des Carlovingiens , pour assurer à ses parens , comme un héritage légitime , le gouvernement de la partie de l'Aquitaine dont il était le chef. Raymond I son frère prit le titre de comte *par la grâce de Dieu* ; il fut la tige de cette illustre maison qui régna sur Toulouse jusque bien avant dans le treizième siècle.

Nous passerons rapidement sur les princes qui succédèrent immédiatement à Raymond I ; on pourra lire leurs Biographies dans ce dictionnaire , où elles sont rapportées. Raymond IV , dit *de Saint-Gilles* , comte de Toulouse , duc de Narbonne , marquis de Provence , parut avec éclat en 1096 au premier rang des croisés. L'histoire cite ses hauts faits ; la poésie s'exprimant par la bouche harmonieuse du Tasse , a achevé d'établir la gloire de ce souverain. On le voit à la tête de cent mille hommes , traverser l'Europe et l'Asie , refusant seul de plier sous l'orgueil de l'empereur grec , triompher des Turcs , décider la prise d'Antioche , celle de Jérusalem , et se faire dans la Palestine des états en échange de ceux qu'il avait abandonné en France à son fils Bertrand avant de partir ; car ce prince dont le sceptre était une épée , savait que par-tout où il pourrait s'en servir , les domaines ne lui manqueraient pas.

Bertrand son successeur au comté de Toulouse , fut chassé de cette ville , en 1098 , par Guillaume , duc d'Aquitaine , qui s'en prétendait le souverain. Cette usurpation violente eut un terme ; Bertrand , soutenu de l'amour des Toulousains , triompha de son injuste Rival. Le comte partit ensuite

pour la Terre-Sainte , voulant s'y montrer digne du nom glorieux de son père ; il fit en 1109 la conquête de Tripoli ; il acquit la réputation d'un héros , et , comme Raymond IV , ayant abandonné à son frère Alphonse ses états situés en France , il termina ses jours aux lieux sacrés où le Sauveur des hommes s'était dévoué à la mort .

L'extrême jeunesse d'Alphonse Jourdain qui régnait en 1112 , engagea le comte de Poitiers à lui déclarer la guerre ; ce dernier parvint à s'emparer de Toulouse , et le comte vaincu se retira dans ses domaines de Provence. Le vainqueur se croyait tranquille possesseur de ce riche pays ; mais les Toulousains , toujours attachés au sang de leurs maîtres , se soulevèrent ; ils chassèrent les Poitevins , et partant en nombre , furent au delà du Rhône chercher Alphonse , qu'ils ramenèrent en triomphe dans leur cité en 1122. Quelque temps après , le roi de France , Louis le Jeune , se prétendant substitué aux droits du comte de Poitiers , parut en 1141 devant Toulouse : sa puissance y échoua ; la résistance des citoyens et du comte le forcèrent à se retirer. Le roi , pour conserver l'honneur de ses armes , termina la guerre par un mariage , suivant l'usage des souverains. Sa soeur Constance de France épousa Raymond , fils d'Alphonse Jourdain ; celui-ci voulut , comme ses pères , aller chercher la gloire dans l'Idumée , et , comme eux , il y rencontra la mort. Le poison trancha ses jours en 1148 , et la reine de Jérusalem fut accusée de ce crime impie : on a vu trop souvent le crime s'asseoir insolemment sur les trônes.

Raymond V succédant à son père , vit le roi d'Angleterre Henri I , s'avancer aussi pour le dépouiller de ses états. Ce dernier prince , avec une formidable armée , assiégea Toulouse en 1160 , et pour défendre ces murailles , accourut , par un jeu bizarre de la fortune , ce même roi qui avait voulu les envahir. Le siège fut levé ; une seconde fois encore il fut repris par Richard Cœur de Lion , et toujours avec aussi peu de succès. Enfin un traité de paix laissa respirer Toulouse : ses malheurs eurent un terme ; ils ne recommencèrent que dans le siècle suivant , comme nous le verrons bientôt.

Raymond V ayant terminé ses jours en 1194 , fut remplacé par son fils Raymond VI , prince autant célèbre par

ses grandes qualités, par sa bravoure, que par ses infortunes ; on le vit toujours supérieur à sa destinée, tomber du trône plus d'une fois, et toujours y remonter malgré l'ennemi le plus redoutable, le fanatisme, soutenu de nombreuses armées et des foudres du Vatican.

L'hérésie des Albigeois infestait le Languedoc et Toulouse : l'église voulait la destruction de ces hommes égarés ; elle la demandait sans cesse au comte, sans pouvoir l'obtenir. Raymond VI préférait le titre de père de ses sujets, à celui de leur bourreau ; il plaignait les Albigeois de leur erreur, mais il ne les persécutait pas. Sa tolérance parut un crime au légat Pierre de Castelnau, envoyé dans la province, moins pour convertir les hérétiques que pour les exterminer. Il insulta Raymond, qui lui répondit par de fières paroles : ses courtisans firent plus ; croyant lui être agréables, ils assassinèrent le légat en 1208. Ce crime retomba sur le comte ; vainement, pour conjurer l'orage, on le vit publiquement se soumettre dans Saint-Gilles à l'humiliante cérémonie d'une absolution pour un attentat qu'il n'avait pas commis : sa perte était déjà résolue ; on voulait bien consentir à déshonorer ce prince, mais non à lui pardonner.

La croisade contre les Albigeois fut prêchée dans toute la France. Une nuée de pèlerins armés couvrit le Languedoc en 1209. Beziers, réduite en cendres, et où le sang qu'on y répandit eût pu éteindre les flammes qui la dévorèrent ; Carcassonne et Lavaur anéanties, annoncèrent la fureur des soldats de la foi. Raymond VI, obligé d'abord de combattre ses sujets, dut enfin se mettre à leur tête ; et par quatorze ans de magnanimité, il répara ces instans de faiblesse. C'était à lui qu'on en voulait ; il en eut promptement la preuve quand Simon de Montfort, comte de Leicester, devenu chef de l'entreprise, l'attaqua personnellement. Dans toutes les circonstances qui suivirent ce début, Montfort et les légats trompèrent constamment le pape Innocent III, qui montra une rare impartialité, et qui seul prétendait changer les opinions du comte Raymond VI, et non lui ravir ses états.

Des succès partagés maintinrent l'égalité dans la guerre qui eut lieu, jusqu'à la célèbre bataille de Muret, livrée en 1213 : là, Raymond fut vaincu, et subit la loi de

malheur. Déchu de ses états, ils devinrent la proie du conquérant. Toulouse, obligée de se soumettre, contempla avec indignation le sombre Montfort, qui la dominait du château Narbonnais où il vint s'établir. Ce n'était plus la douce autorité des comtes légitimes, c'était le poids de la tyrannie, de la crainte et de l'oppression, compagnons inséparables de tout gouvernement imposé par la force.

Cependant Raymond VI, et Raymond le Jeune son fils, réveillent l'énergie de leur grande ame ; ils reprennent les armes : la Provence se soulève en leur faveur. Montfort, à son tour menacé, quitte Toulouse, et vole au secours de la place importante de Beaucaire, assiégée par ses ennemis. Les Toulousains profitent de son éloignement, ils se révoltent. A cette funeste nouvelle, Montfort, qui venait d'être battu par le jeune Raymond, accourut vers Toulouse, roulant dans son esprit les plus sinistres projets. Aidé de l'infame Foulques, évêque de cette ville, il en trompe les habitans ; les principaux d'entre eux sont arrêtés prisonniers, malgré la parole donnée et la foi des traités ; la flamme, le pillage, le meurtre, punissent le reste, et le tyran croit avoir abattu un peuple qu'il écrase, mais qu'il ne gouverne pas.

Ces coupables moyens de réduire les Toulousains manquèrent leur but, comme ce devait être. Peu de temps après ils profitèrent d'une autre absence de Montfort, et le 13 Septembre 1217, ils ouvrirent leurs portes à Raymond VI, désormais invincible ; car ses sujets regardaient sa cause comme la leur. Vainement Montfort se présenta devant la ville à la tête de plus de cent mille hommes, vainement sa prudence en avait fait démolir les remparts ; ses efforts durant huit mois furent inutiles. De simples retranchemens, et un courage invincible, trompèrent constamment sa fureur ; lui-même enfin finit par trouver la mort, en 1218, dans l'une des attaques journalières que se livraient les assaillans et les assiégés. Dès ce moment les comtes de Toulouse furent vainqueurs, ils reconquirent leurs états. Raymond VI en mourant (ayant déjà repoussé le prince Louis, fils du roi de France Philippe-Auguste, qui était venu également investir Toulouse) laissa son fils aussi puissant qu'auparavant. Le clergé se vengea sur son cadavre de n'avoir pu le vaincre durant sa vie : on le priva des derniers

honneurs , et ses ossemens repoussés de la terre des morts jusqu'à l'époque de la révolution française , restèrent le triste témoignage de cette haine fanatique contre laquelle le tombeau même n'est pas un refuge , lui qui pourtant devrait faire tout oublier.

Raymond VII en succédant à son père en 1222 , ne put trouver le repos sur le trône. Louis VIII se déclara contre lui , devenant le chef d'une nouvelle croisade ; il marcha pour réduire le comte , et Toulouse vit encore , en 1226 , les bannières ennemies flotter autour de son enceinte , mais non pas se déployer sur ses remparts. Le roi de France , repoussé avec perte , se retira , et mourut peu de temps après. Sa femme , Blanche de Castille , mère de Louis IX , et régente du royaume , continua la guerre. Le sire de Beaujeu ravagea les environs de Toulouse avec la même atrocité que le Palatinat le fut depuis sous le règne de Louis XIV. Raymond VII que les périls n'avaient pu abattre , ne résista point aux calamités qui frappaient ses sujets : il proposa la paix ; elle se conclut à Paris en 1228. Les suites amenèrent l'abaissement de la maison de Toulouse ; la meilleure partie de ses domaines lui fut enlevée , et pour comble de misère , le comte dut souffrir que l'Inquisition s'établît dans ses états. Ce prince se souilla bien davantage ; car il s'assit lui-même au rang de ces bourreaux qui déshonoraient la religion par leurs coupables excès. Dieu punit Raymond d'une telle faiblesse ; il ne put revivre dans sa race ; nul enfant mâle ne devint le fruit de ses divers mariages , et sa fille Jeanne qui lui succéda en 1249 , mariée au comte de Poitiers Alphonse , frère de saint Louis , mourut , ainsi que son époux , en 1271 ; au retour de la funeste croisade de Tunis , sans laisser un héritier.

En conséquence du traité de Paris , le comté de Toulouse passa à la couronne de France ; les barons et le peuple toulousain prêtèrent solennellement leur serment de fidélité à Philippe le Hardi en 1271 : la réunion du comté ne fut néanmoins définitivement terminée qu'en 1361 par le roi Jean. Le nouveau souverain Philippe III vint à Toulouse en 1280 , et y établit un parlement qui fut de courte durée. Ce fut en 1295 qu'une délibération des capitouls ordonna qu'à l'avenir on peindrait dans un registre tenu exprès , les

portraits de leurs successeurs. Ainsi commença ce fameux recueil si précieux pour les arts, et dont l'importance ne put trouver grâce devant les Iconoclastes de 1793.

En 1296, la ville de Toulouse envoya, sans y être contrainte, mais par zèle, un secours d'hommes nombreux et braves, pour aider Philippe le Bel à repousser les Anglais. Ce prince institua un nouveau parlement en cette cité l'an 1303, si l'on doit en croire Bardin, dont l'autorité est plus que suspecte. Du moins si cette cour fut créée, elle exista peu; car elle fut supprimée en 1310, à la suite d'une sédition des Toulousains contre ses membres.

Ce fut en 1323 que se réunirent d'une manière plus solennelle que jusqu'alors ils n'avaient fait, les sept mainteneurs du *Collège de la Gaie Science*, troubadours célèbres auxquels on rapporte communément la fondation des Jeux Floraux : les premiers dans l'Europe, ils imaginèrent ces associations paisibles qui, toutes à l'avantage des lettres, font la gloire des pays où elles sont en honneur. Arnaud Vidal de Castelnaudary remporta l'année suivante 1324, par un poème en l'honneur de la sainte Vierge, *la Violette d'or fin*, prix donné par les mainteneurs, et que les capitouls continuèrent les années suivantes. Cette glorieuse récompense était alors désignée sous le titre de *la Joya de la Violetta*.

L'érection de l'évêché de Toulouse en archevêché l'an 1317, la Reconstruction des remparts de la ville, celle de la Maison commune, édifiée près les débris de l'ancien capitole détruit par les Visigots, la Halle au blé bâtie, des querelles fréquentes entre les corps de magistrature et les écoliers, sont les objets qui occupent la plus importante partie de l'histoire de notre cité pendant le reste du quatorzième siècle. Le roi de France Charles V, et le roi d'Aragon, vinrent se réunir, en 1364, dans Toulouse. Bientôt après, à la voix du fameux connétable Duguesclin, quatre cents généreux Toulousains partirent pour aller en Espagne venger sur le cruel don Pèdre, roi de Castille, la mort tragique de Blanche sa femme, issue du noble sang de France. La poésie a célébré cette époque glorieuse de notre histoire, quand nos pères, naguère aimables troubadours aux Jeux Floraux, se montrèrent, dans les champs de

l'honneur, guerriers redoutables. Cette chevaleresque expédition eut lieu en 1365.

L'emprisonnement d'un grand vicaire qui avait dépassé l'étendue de ses pouvoirs, attira en 1366, contre Toulouse, la colère du Saint-Siège. Le pape Urbain V s'armant de rigueur, jeta l'interdit sur la ville et les églises. Il fallut dépouiller les autels de leurs ornemens, coucher les croix, les reliquaires, les images à plate terre, et les revêtir du voile de deuil. Les cloches se turent. A peine le sacrement du baptême ouvrait aux enfans le livre de vie, à peine le viatique porté furtivement allait consoler celui que la tombe réclamait. Les orateurs sacrés ne faisaient plus entendre leur voix accusatrice ou rassurante; les prêtres circulaient au milieu de leurs concitoyens, la tête, la barbe rase, les vêtemens couverts de cendres, comme des ombres silencieuses qui ne pouvaient plus unir les époux, ou réconcilier les repentans. Ce spectacle, répété chaque jour, remplit le peuple d'épouvante; il se bâta de crier merci, et l'interdit fut levé après les réparations convenables.

Cette même année les Toulousains, toujours ennemis des Anglais, ayant armé pour les combattre, éprouvèrent devant Montauban un échec considérable. Le roi Charles VI venant les visiter en 1389, créa dans leurs murs l'ordre de l'Espérance; il leur donna un parlement sans cesse demandé par le peuple, souvent accordé, mais aussi toujours supprimé par les intrigues de celui de Paris. Le dernier dont nous parlons fut bientôt après transféré à Beziers; il subit ensuite la destinée de ceux qui l'avaient précédé, et fut réuni à celui de Poitiers.

Toulouse eut aussi sa part des malheurs qui désolèrent la France sous le règne de Charles VI. Moins infortunée cependant que plusieurs autres villes du royaume, elle ne subit pas le joug odieux de l'Angleterre; elle sut se refuser à d'autres lois qu'à celle de ses maîtres: le temps n'était pas venu où les léopards devaient souiller son enceinte. Le dauphin, depuis Charles VII, lui donna un parlement en 1420; c'était tout ce qu'il pouvait faire. Persécuté lui-même par les ennemis de sa maison, son trône était ébranlé de toute part, lorsqu'une simple bergère apparaissant, le glaive à la main, au milieu des guerriers lassés, leur redonnant

une nouvelle vigueur, les ramena à la victoire. Le monde connaît les exploits de Jeanne d'Arc ; le ciel peut seul nous apprendre le secret de sa mission. La patrie fut sauvée par elle ; l'Anglais fut confondu, et Charles VII, solennellement couronné à Rheims, se trouva possesseur de l'héritage de ses pères.

Charles VII ayant chassé les Anglais du nord de la France, les poursuivait à outrance dans la Guienne. Toulouse, où il était venu, devint son quartier général en 1442. Enfin voulant récompenser la fidélité et les services que les gens du Languedoc avaient rendus à sa cause, il institua le parlement de Toulouse en 1443, et cette cour, installée l'année suivante, subsista depuis autant que la monarchie.

Aux calamités sans nombre qui désolaient notre patrie, la peste et la famine mêlèrent leurs ravages. Un incendie horrible acheva d'anéantir cette triste cité en 1463, durant le séjour qu'y faisait le roi Louis XI. Il fallut pour relever quelque peu Toulouse, lui remettre, pendant cent ans, ses impôts que sa misère ne lui permettait plus de payer. Pour comble de maux, la peste reparut encore avec la disette, sa compagne inséparable ; des inondations extraordinaires, et qui surgirent tout à coup du sein de la terre sans cause apparente, ajoutèrent à ces fléaux. Les maladies contagieuses se perpétuèrent pendant près de deux siècles avec de faibles interruptions, tant alors l'ignorance était grande, les lois sanitaires sans vigueur, et l'administration insouciant sur les points les plus importants.

Pour adoucir en quelque sorte la peinture de ces temps désastreux, nous ferons observer à nos lecteurs que ce fut dans les trois ou quatre dernières années du quinzième siècle que mourut la célèbre Clémence Isaure. Plusieurs années auparavant elle avait, par ses largesses, relevé le collège de la Gaie Science, menacé d'une entière destruction par l'incurie des magistrats municipaux. Animée d'une noble ardeur pour les lettres, qui allégea dans son cœur la tristesse d'un amour malheureux, elle institua les Jeux Floraux. En créant des fleurs nouvelles d'or et d'argent, elle voulut se survivre dans ses bienfaits, et par son testament elle laissa de grands biens à la ville, à la charge par celle-ci de fournir à tous les frais de la célébration des Jeux.

Ses intentions , quoique souvent attaquées par la malveillance , furent exactement exécutées. En vain des esprits jaloux de sa gloire cherchèrent à nier son existence , des preuves multipliées les ont confondus. Elles sont aujourd'hui irrécusables ; et lorsque maintenant nous possédons une partie de ses ouvrages littéraires , il n'est plus permis de douter qu'elle ait vécu : ses ennemis les plus zélés sont également forcés de reconnaître son existence autant que celle de ses bienfaits.

Dans le commencement du règne de François I en 1515 , le parlement réforma l'université de Toulouse : cette institution remontait au temps des comtes ; elle jouissait de grands privilèges peu en harmonie avec le repos des citoyens. Elle se glorifiait d'avoir vu sortir de son sein quatre papes , douze cardinaux , et un grand nombre de prélats , de magistrats , de savans , de professeurs , qui la rendirent célèbre dans toute l'Europe. Les écoliers qu'elle formait devaient porter une tunique ouverte , une soubreveste fermée , un corset sans manches , un capuchon , des mitaines , des brodequins , et tous ces habits ne devaient pas coûter plus de vingt à vingt-cinq sous tournois.

Durant ce nouveau siècle , la peste recommença ses terribles ravages. La prise du roi à Pavie en 1525 fut le complément de toutes les calamités de la France en général , et de Toulouse en particulier. Il fallut songer à fortifier la ville ; l'alarme y devint générale , dans la pensée que les Espagnols , franchissant les Pyrénées , voudraient la réduire sous leur pouvoir. Ces maux étaient grands sans doute , mais de plus terribles se préparaient.

A cette époque le luthéranisme infesta l'Europe ; son apparition en deçà des Alpes ramena la guerre civile dans le royaume , augmentée de toutes les fureurs auxquelles le fanatisme peut donner naissance. Les bûchers éteints dans le sang des Albigeois , se rallumèrent ; les familles furent divisées ; les Huguenots , opprésés parce qu'ils avaient voulu lutter contre la religion dominante , se lassèrent de l'être ; ils coururent aux armes , et le royaume et le Languedoc furent parcourus par des insensés qui déchirèrent leur propre patrie.

Sur ces entrefaites , François I , délivré de ses chaînes ,

vint à Toulouse, en 1533, satisfaire par lui-même au vœu qu'il avait fait aux corps saints de la basilique de Saint-Sernin durant sa captivité à Madrid. La belle Paule, pour lors âgée de quinze ans, le harangua, et le monarque chevalier, charmé de ses grâces, ne chercha pas à outrager sa vertu. Touché du bon accueil des Toulousains, ce prince, lors de son second voyage dans leur ville en 1541, voulut n'être servi à table, et gardé dans sa demeure, que par les bourgeois qui s'étaient formés en compagnie d'honneur.

Cependant les Huguenots croissaient dans Toulouse en nombre et en audace ; la haine que les Catholiques leur portaient augmentait dans la même proportion : de chaque côté on s'observait, on se mesurait sans cesse ; et de là à tirer l'épée, la distance était médiocre, elle ne tarda pas à être franchie. Déjà dans plusieurs circonstances les protestans, en brisant les images des saints, en profanant les choses sacrées, avaient exaspéré les esprits ; de l'autre part on cherchait à les pousser à bout par des tracasseries sans nombre, par des persécutions journalières, et telles qu'il les faut pour jeter les hommes dans les plus fâcheuses extrémités. Des personnages recommandables furent obligés à faire en public des amendes honorables, en déplorant leur erreur ; des ministres du nouveau culte furent exilés, d'autres payèrent de leur vie leur dévouement à une secte condamnée par l'église. En vain la cour de France, flottant entre les divers partis, accordait aux protestans des édits favorables ; le parlement de Toulouse se refusait à les enregistrer, ou du moins ne le faisait qu'avec des modifications qui rendaient leurs dispositions illusoire.

Lassés d'un tel acharnement, voyant d'ailleurs leur cause triompher dans un grand nombre de cités du royaume, les Huguenots toulousains formèrent, en 1562, le complot de s'emparer de la ville. Cette trame ourdie entre les capitouls, le viguier Portal, les conseillers au parlement, Cavaigne et Coras, hommes d'un rare esprit et de grande résolution, le ministre Barelles, et autres gens de marque, éclata vers le milieu du mois de Mai. L'épée une fois sortie du fourreau, n'y rentra que sanglante. Les deux religions coururent aux armes avec un égal acharnement, et la guerre civile se montra avec toutes ses atrocités.

Les protestans, maîtres de l'hôtel de ville, poussèrent leurs attaques bien avant dans la cité; ils pillèrent les couvens, massacrèrent les religieux et les religieuses, commirent une foule de sacrilèges, et ne respectèrent rien. Les catholiques furieux, après plusieurs combats meurtriers, ne craignirent pas d'incendier les quartiers situés entre la place Saint-George et le Capitole. La flamme, attisée par le fanatisme, dévora près de deux cents maisons, sans produire l'effet qu'on en avait espéré; d'une autre part, le meurtre, le viol, le pillage, tout fut permis, on plut tout parut légitime.

Des renforts nombreux survinrent aux catholiques; leurs adversaires ne purent recevoir ceux qu'ils attendaient, et dès ce moment leurs affaires déclinant, ils ne purent se maintenir plus long-temps dans la ville; ils l'abandonnèrent le 17 Mai, après avoir fait la Cène solennellement, et propose une capitulation qu'on leur refusa. Ils furent vivement poursuivis dans leur retraite; plus de quatre mille périrent dans cette circonstance, et leur départ, loin d'appaiser l'exaspération des catholiques, la porta au plus haut degré. Le parlement, avec justice, déclara traîtres au roi et à la patrie tous ceux qui avaient trempé dans la conspiration: trente de ses membres furent chassés de son sein. Le viguier Portal, le capitoul Mandinelly, le capitaine Saux, une infinité d'autres de tout âge, de tout rang, trouvèrent la mort en de cruels ou d'ignominieux supplices. Le sang qui coula sur les échafauds fut presque égal à celui répandu dans les combats précédens: l'exil, la prison, la suspicion, la mise en surveillance, rien ne fut épargné pour punir des rebelles à qui l'on croyait faire grâce en leur laissant la vie, sans que les liens de la parenté et ceux plus forts de l'amitié, pussent les soustraire en entier au châtement. On fuyait comme des pestiférés ceux de la religion prétendue réformée; et chaque catholique en portant sur ses habits une croix blanche, ou en la plaçant sur la porte de sa maison, dévoua par ce fait aux avanies, au danger même de la mort, tous ceux qui ne se couvrirent pas de ce signe sacré de notre rédemption.

Deux ans après, en 1564, Charles IX. fit son entrée solennelle à Toulouse: des fêtes somptueuses lui furent

données ; il dîna dans l'hôtel de ville avec son frère le duc d'Orléans et Catherine de Médicis ; il confirma les privilèges de la ville, mais sa présence n'y ramena pas l'union et la paix. En 1568, les habitans catholiques se réunirent pour former entre eux une association sous le nom de croisade destinée à exterminer les Huguenots : elle devint le modèle de la trop fameuse ligue qui peu de temps après agita tout le royaume, et fut sur le point de faire passer la couronne de France dans une maison étrangère.

La résistance du parlement et des Toulousains aux édits de la cour en faveur des religionnaires, est sans exemple ; aussi avec quelle épouvantable joie apprit-on dans cette Cité la nouvelle de la sanglante catastrophe de la Saint-Barthelemi en 1572. Déjà les protestans en armes dans les villes voisines, avaient insulté les remparts de Toulouse, et ravagé sa banlieue ; on s'empressa de leur rendre le mal qu'ils avaient fait. Ceux de leur parti qui n'avaient pas cherché leur salut dans la fuite, furent saisis conformément aux volontés du roi : on renferma trois cents Huguenots des plus qualifiés, dans les prisons, en attendant les ordres du monarque ; ils arrivèrent ! le remords ne l'avait pas encore touché ! au bout d'un peu de temps, on fit sortir un à un les malheureux renfermés dans la conciergerie, et ils furent égorgés dans la rue par huit scélérats qui déshonorèrent le corps des étudiants auquel ils appartenaient. Les magistrats restèrent inactifs pendant cette horrible boucherie, comme naguère on a vu un petit nombre de misérables renouveler dans les journées des 2 et 3 Septembre 1792, les crimes dont nos devanciers nous ont donné l'exemple : car on ne peut trop répéter que ce bon vieux temps si regretté, nous a ôté le funeste avantage des prémices de ces horribles forfaits ; il en a commis en tout genre, et nous n'avons pu que l'imiter. Les assassins furent également payés des deniers publics ; les recus qu'ils firent du prix du sang, existent encore. Trois conseillers au parlement, les plus savans de la compagnie, Coras, Ferrière et Ladger, après avoir perdu la vie, furent pendus, revêtus de leur robe rouge, au grand orme de la cour du palais, tandis que leurs confrères, sans paraître s'occuper de ces abominables scènes, continuaient à rendre des arrêts.

Cependant la guerre civile, loin de diminuer, prenait plus d'accroissement. Les protestans exaspérés, mais non abattus par les suites de la Saint-Barthelemi, avaient tous couru aux armes et à la vengeance. Les traités étaient aussitôt rompus que consentis. La ville de Toulouse, malgré la vigilance de ses magistrats, fut sur le point, en 1574, de tomber au pouvoir des religionnaires; ce nouveau complot découvert amena de nouvelles exécutions; il fallut aussi se défendre contre le maréchal de Damville, devenu l'un des chefs du parti protestant. Plus de repos dans Toulouse; les soupçons, les inquiétudes, les haines, agitaient tous les esprits, divisaient toutes les familles. L'ambition des Guises acheva de tout perdre: ces princes étrangers voulurent usurper la couronne; pour parvenir à de telles fins, ils se mirent à la tête du parti catholique; profitant ensuite de tous leurs avantages, ils surent rendre le faible Henri III odieux à ses sujets, et le roi de Navarre son légitime héritier fut marqué du sceau de la réprobation, parce qu'il était infecté du venin de l'hérésie.

A la journée dite des *Barricades* à Paris, Henri de Valois put juger combien était redoutable la puissance de ces Guises, qui le chassèrent de sa capitale. Ce monarque inhabile eut tout à la fois, dès ce moment, ses droits à défendre, comme sa honte à venger. La popularité des chefs de la ligue ne permettait pas de les accuser publiquement; il fallut, par un coup imprévu, remplacer l'autorité royale qui était sans pouvoir; et aux états de Blois, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine furent immolés furtivement, parce qu'on ne se trouva pas assez forts pour les déclarer coupables; et par l'étrange effet de la nécessité, le poignard d'un assassin servit de glaive à la justice. A la nouvelle de ce meurtre, la France s'ébranla toute entière; le fanatisme déploya toutes ses inspirations. Les Toulousains les premiers s'empressèrent de lever l'étendard de la révolte; ils confièrent à dix-huit citoyens le soin de prendre les mesures propres à conserver la pureté de la foi: ce *Comité de Salut public* devint le tyran de la ville. Les plus grands crimes furent commis; le principal sans doute se consumma le 10 Février 1589, sur le premier président Etienne Duranti, sur l'avocat général Daffis, l'un et l'autre

immolés par les factieux, sans que les magistrats prissent leur défense. On se sépara du roi, on le déclara déchu de ses droits à la couronne, et divers arrêts du parlement rendus tant contre Valois, que depuis contre Henri IV, consacrèrent de pernicieuses maximes.

Dès-lors la ligue régna dans Toulouse; on la vit par un service solennel, faire en 1589 l'apothéose du régicide Jacques Clément, mettre à prix la tête du successeur de Henri III; poursuivre avec fureur tous ceux qui se montraient zélés royalistes. Le parlement la même année, et au mois de Décembre, fut au moment de périr tout entier par les suites d'une conspiration ourdie par Tournier, l'un des plus forcenés ligueurs. Le hasard détourna ce nouveau malheur. Les conseillers furent contraints à combattre eux-mêmes dans la ville pour vaincre les rebelles, qui, s'étant retranchés dans l'île de Tounis, ne purent être réduits que par le secours du canon.

La guerre entre les royalistes et les ligueurs continua toujours; le parlement, rebelle, refusa de se transporter à Carcassonne, comme Henri IV le lui commandait; il soutint les ducs de Joyeuse, devenus les ennemis du légitime souverain: mais il ne put à diverses reprises contenir la populace qui se souleva. On vit dans ce temps, après la défaite et la mort de Scipion, duc de Joyeuse, à Villemur, le frère de ce général sortir, en 1592, du couvent des Capucins de Toulouse, où il avait fait profession; il laissa son froc sur les marches de l'autel, se revêtit d'une cuirasse, et fut au nom de Dieu continuer d'entretenir la rébellion.

Cependant malgré les efforts des ennemis de la France, la ligue expirait dans toutes les parties du royaume. Henri IV revenu au giron de l'église, avait consacré la légitimité de ses droits par la sincérité de sa conversion. Paris avait fait sa soumission; et Toulouse était encore rebelle, appuyée dans sa résistance par le nouveau duc de Joyeuse dont nous venons de parler. Tant d'opiniâtreté lassa la patience du monarque; il fit marcher deux puissantes armées contre les factieux, ce qui les décida à se soumettre. La paix se conclut à Verfeil; l'édit de Follembrai, en 1596, assura la réduction de Toulouse; le parlement royal s'unit à celui de la ligue, et l'on put enfin respirer.

Les capitouls, désormais rendus à leurs attributions naturelles, purent s'occuper des embellissemens d'une ville où l'on avait tout à faire pour enlever les tristes ruines qui attestaient les fureurs de ses habitans. Ils construisirent les trois grandes salles de l'hôtel de ville, ainsi que plusieurs fontaines; ils firent ouvrir des portes fermées depuis 1562; enfin ils s'appliquèrent à effacer tout ce qui eût pu rétracter le souvenir des guerres civiles. Tout à coup, et comme pour rappeler la mémoire des temps funestes qui venaient de finir, plusieurs fléaux frappèrent Toulouse. La Garonne, élançée de son lit, parut vouloir entraîner la cité à moitié inondée; un tremblement de terre qui eut lieu le 28 Novembre 1608, ajouta à l'effroi général; le 9 Décembre suivant, un incendie dont la cause demeura ignorée, consuma le comble de l'église de Saint-Etienne, et détruisit la plus grande partie des monumens dont cet édifice était décoré.

Ces calamités parurent être les présages de quelques grands malheurs : on ne se trompa point; un monstre en horreur à l'humanité, et l'objet particulier de l'exécration de la France, assassina le 14 Mai 1610, le plus grand, le meilleur de nos rois; Ravaillac nous priva de Henri IV. Les Toulousains, qui adorèrent ce prince dès qu'ils le connurent mieux, lui érigèrent en témoignage de leur amour et de leur douleur, cette statue de marbre noir qui orne en ce moment une des portes de la première cour de l'hôtel de ville*.

Louis XIII qui n'hérita que de la valeur de son père, et

* Ce fut le baron de Bellegarde, maire de Toulouse en 1808, qui releva cette statue renversée durant la tempête révolutionnaire. Ce digne magistrat ne craignit pas d'offrir aux regards de l'empereur Napoléon, l'image du premier et du plus grand des rois de la race Bourbonnienne; et le chef de l'empire apprécia cette restauration. On doit à M. de Bellegarde les embellissemens du Capitole, exécutés à la même époque : il se préparait à reconstruire la salle du grand conseil, consistoire sur un nouveau plan; mais ayant été nommé membre du corps législatif en 1811, il quitta la mairie. Réélu à cette première magistrature en 1817, il n'a pas cessé, par son zèle et sa fermeté, d'acquérir de justes titres à la reconnaissance de ses concitoyens; se montrant étranger à tous les partis, ne voulant être que l'organe des volontés du gouvernement, il trouve ce rôle plus beau que celui de marcher à la suite de quelques hommes, et de leurs petites passions. En 1821, il a obtenu le titre d'officier de la Légion d'honneur, et a été renommé maire pour cinq ans.

n'en posséda point le rare génie, vint plusieurs fois à Toulouse : il rendit cette ville le théâtre d'une sanglante exécution en 1632, lorsqu'il fit décapiter le célèbre maréchal de Montmorenci, dont les grandes qualités ne purent faire excuser la rébellion. Louis XIV honora également Toulouse de sa présence. A sa première entrée, il jura solennellement de conserver les privilèges de la cité, et ce fut ce prince qui les viola le plus ouvertement, soit en créant une charge de maire, qu'il ne supprima qu'après avoir reçu de la commune le prix qu'il mit à cette suppression, soit en détruisant les immunités, les franchises dont les Toulousains jouissaient depuis tant de siècles.

Sous son règne on vit la construction du Canal de Languedoc dû au seul génie de Riquet, qui parvint à effectuer ce que l'on avait tenté sans succès à diverses reprises. Ce merveilleux ouvrage, commencé en 1667, fut terminé vingt ans après, et Toulouse en recueillit les plus précieux avantages : on pourrait peut-être accuser d'ingratitude les pays qui doivent tant à Riquet ; car ils ne lui ont pas encore érigé un monument au milieu des contrées dont il a quadruplé les richesses.

En 1694, Laloubère, gentilhomme toulousain, touché de l'avisement dans lequel étaient tombés les Jeux Floraux, restaurés par Clémence Isaure, voulut, en les soustrayant à l'empire du corps de ville, leur rendre leur ancien éclat par leur nouvelle indépendance : il y parvint. Louis XIV érigea la même année cette société savante en académie, et le nom de Laloubère fut inscrit par la reconnaissance des mainteneurs, auprès de celui des sept poètes de 1323, et de la fille célèbre qui les avait dotés à la fin du quinzième siècle.

Une réunion d'habiles citoyens connus sous le nom de Lanternistes, et qui se perpétua durant plus de soixante ans, amena en 1746 la fondation de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres : elle fut due d'abord à la munificence de quelques particuliers qui fournirent à tous les premiers besoins. La ville et la province ne tardèrent pas à prendre ce noble établissement sous leur protection ; et en 1751, on forma aussi une académie de Peinture, Sculpture et Architecture.

Depuis la mort de Henri IV, Toulouse, moins agitée, ne vit plus la guerre civile éclater dans son enceinte ; elle demeura fidèle à Louis XIII durant les révoltes des protestans, et des partisans du duc d'Orléans son frère : elle ne participa point aux troubles de la minorité de Louis XIV. Le cardinal de Mazarin put y être haï ou méprisé, mais du moins sa tête n'y fut pas mise à prix. Le reste de notre histoire jusqu'aux jours sanglans de 1790, offre peu d'intérêt ; Toulouse passa plus de cent quatre-vingts ans dans le calme heureux qui annonce la prospérité d'un peuple. Les querelles du parlement avec la cour, la destruction de ce corps de magistrature en 1771 et 1788, ses rétablissemens, quelques émeutes causées par la cherté des grains, furent les seuls événemens qui agitèrent la ville.

Nous terminerons ici le tableau rapide que nous avons voulu tracer de nos annales. Les époques dernières ne pourraient être rappelées sans réveiller des passions à peine assoupies ; gardons-nous de les agiter, et prenons pour exemple la prudence de Lafaille et de Raynal. Le temps n'est pas encore venu de tout dire ; mais nous pouvons assurer que nous avons tout écrit, et qu'un jour on connaîtra tout.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES SOUVERAINS PARTICULIERS

QUI ONT RÉGNÉ SUR TOULOUSE,

Des Pape, Cardinaux, etc. qui en sont sortis, de ses Prélats et de ses Magistrats, etc.

ROIS FABULEUX.

LE fondateur de Toulouse est tour à tour appelé par les premiers historiens de cette ville, Lemosin, Polyphème, Anthomis, Tolossus, Tolosan ou Tolus; on doit remarquer que ce dernier nom a été donné le plus généralement au premier roi de Toulouse; nous nous y arrêterons.

TOLUS OU THOLUS, <i>régnait vers l'an du monde.</i>	3916
TOLONEUS son fils.	"
ANTHOMIS OU ANTONIUS I, <i>régnait l'an 958 de la fondation de Toulouse, et du monde l'an.</i>	4884
ISAURET-TORSIN, <i>prétendu chef de la famille de Clémence Isaure.</i>	"
AQUARIUS-BELLETUS, <i>régnait au temps de la seconde guerre punique, l'an de Rome.</i>	587
CEPION, <i>consul romain, nommé roi de Toulouse dans nos chroniques, l'an de Rome.</i>	648
GOFFRARIUS, <i>fondateur de la ville de Poitiers.</i>	"
GALLATÉUS, <i>qui vivait du temps de Jules-César, l'an de Rome.</i>	696
LÉOCADIUS, <i>mort sous le règne de l'empereur Claude, l'an de la naissance de Jésus-Christ.</i>	48
ETIENNE, <i>mort vers l'an.</i>	65
THABIAN OU THABOR, <i>mort.</i>	80
MARCELLUS-ANTONIUS II, <i>mort.</i>	101
NATHAN, <i>dernier roi de Toulouse, mourut vers l'an.</i>	115

On ignore les noms et la descendance des rois ou des chefs de Toulouse qui régnerent avant la venue des Romains. Le nom d'un seul nous a été transmis; il s'appelait Copillus, et vivait après que ces vainqueurs eurent pénétré dans les Gaules, et quand ils en possédaient une partie.

COPILEX OU COPILLUS; *il combattit pour l'indépendance de sa patrie, contre Sylla, lieutenant de Marius, l'an de Rome.* 650

DOMINATION ROMAINE.

Les Romains entrèrent dans la Gaule Narbonnaise l'an de Rome. 537

Le consul Domitius soumit le Languedoc, qui devint province romaine. 636
 Toulouse et la province furent régies par des consuls, des proconsuls, et enfin par des gouverneurs particuliers, depuis cette époque jusqu'en l'an de Jésus-Christ 419, que le patrice Constance céda, au nom de l'empereur Honorius, Toulouse et son territoire au roi visigot Wallia, qui dès ce moment prit le nom de roi de Toulouse, et fit de cette ville la capitale de son royaume.

ROIS DE TOULOUSE, VISIGOTS ou WEST-GOTS.

WALLIA est nommé roi, et meurt en.	419 de J. C.
THÉODORIC I, meurt en.	450
THORISMOND.	453
THÉODORIC II.	466
EURIC.	480
ALARIC II, succéda à Euric son père; Clovis le Grand, roi des Francs, lui déclara la guerre, et l'ayant tué de sa main à la bataille de Vouillé, réunit la même année le royaume de Toulouse à sa couronne.	506

DUCS DE TOULOUSE

NON HÉRÉDITAIRES SOUS LES MÉROVINGIENS.

CLOVIS et ses successeurs donnèrent le gouvernement de Toulouse à des ducs particuliers soumis aux rois d'Austrasie; le premier de ces ducs qui soit connu avec certitude, est

LAUNEBODE, mort.	574
DIDIER.	587
AUSTROVALDE.	588
SÉRÉNUM.	610
ABUNDANTIUS.	631
SADRAGISILE.	635

Ces deux derniers ducs furent nommés par le roi Dagobert, après qu'il se fut emparé du royaume de Toulouse sur les enfans aînés de son frère Charibert.

ROIS DE TOULOUSE

MÉROVINGIENS.

Après la mort de Clotaire II, roi de France, qui arriva en 628, Dagobert son fils aîné refusa, contre la coutume des princes Mérovingiens, de faire part à Charibert son frère de l'héritage de leur père commun. Charibert ayant rassemblé des troupes, et agité le royaume, s'empara du Toulousain en 629
 Dagobert consentit enfin à lui laisser toute la partie de la France, située entre la Loire, le Rhône, les Pyrénées et l'Océan, avec le titre de royaume de Toulouse et d'Aquitaine, en. 630
 CHARIBERT ou ARIBERT, roi de Toulouse, meurt en. 631
 ILPÉRIC ou CHILPÉRIC SON FILS, meurt la même année. 631

DUCS HÉRÉDITAIRES DE TOULOUSE,

DE RACE MÉROVINGIENNE.

Après la mort d'Ilpéric, empoisonné, à ce qu'on croit généralement, par son oncle Dagobert, celui-ci s'empara des états de ce prince au préjudice de ses deux autres neveux Boggis et Bertrand. Leur mère Gisèle les amena à la cour de son père Amand, duc de Gascogne, qui arma en faveur de ses petits-fils. Dagobert voyant le mécontentement des grands et du peuple, céda à ses neveux le royaume de Toulouse, mais seulement à titre de duché, en. 637

BOGGIS,	} <i>ducs de Toulouse et d'Aquitaine, par indivis.</i>	688
BERTRAND,		6...
Eudes, fils de Boggis, succède à son père; il meurt en.		735
HUNAUDD <i>abdique en.</i>		745
WAIFRE son fils est assassiné par les émissaires du roi de France Pepin le Bref, en.		768

Le duché de Toulouse est réuni à la couronne; les descendants d'Eudes continuent à régner en Guienne.

Charlemagne donne Toulouse et l'Aquitaine à titre de royaume, à Louis son fils; il y établit en même temps des ducs non héréditaires en. 780

ROIS DE TOULOUSE
ET D'AQUITAINE

DUCS DE TOULOUSE
ET D'AQUITAINE

CARLOVINGIENS.

NON HÉRÉDITAIRES SOUS LES
CARLOVINGIENS.

LOUIS I le DÉBONNAIRE <i>abdique en faveur de son fils Pepin, en.</i>	814
PEPIN I, <i>meurt en.</i>	838
PEPIN II <i>dispute toute sa vie le royaume d'Aquitaine à ses oncles, et notamment à Charles le Chauve; il meurt en.</i>	864
CHARLES le CHAUVE.	877

CHORSON OU TORSIN, <i>déposé en</i>	790
GUILLAUME I <i>se démet en</i>	806
RAYMOND RAPHINEL, <i>duc en</i>	810
BERENGER, <i>meurt en.</i>	835
WARIN, } <i>meurt en.</i>	843
EGFRID, } <i>comte particulier de Toulouse, vivait en</i>	842
BERNARD, } <i>duc de Septimanie, meurt en</i>	844
GUILLAUME II, <i>duc de Toulouse jusqu'en.</i>	840

Nota. Berenger, Warin, Egfrid et Bernard, se disputèrent et possédèrent alternativement le duché de Toulouse, étant chacun nommé tour à tour par les princes qui étaient momentanément les maîtres de l'Aquitaine.

A sa mort, le royaume d'Aquitaine est réuni à la couronne, moins le comté de Toulouse, qui en était distrait depuis 850, comme on le verra plus bas.

COMTES DE TOULOUSE

HÉRÉDITAIRES SOUS LES CARLOVINGIENS ET LES CAPÉTIENS.

CHARLES le CHAUVÉ en 849, donne la ville de Toulouse et son territoire, avec le titre de comte, à Frédélon; celui-ci, à l'exemple des grands vassaux, se perpétue dans sa dignité, et la transmet, comme fief héréditaire, à son frère Raymond I.

FRÉDELON, premier comte de Toulouse, meurt en.	852
RAYMOND I.	865
BERNARD.	875
EUES.	919
RAYMOND II.	923
RAYMOND PONS III.	950
GUILLAUME III.	1037
PONS.	1061
GUILLAUME IV.	1093
RAYMOND IV.	1105
BERTRAND.	1112
ALPHONSE JOURDAIN.	1148
RAYMOND V.	1194
RAYMOND VI.	1222
RAYMOND VII.	1249

JEANNE, fille de Raymond VII, femme d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis; à sa mort, qui eut lieu en 1271 le comté de Toulouse appartient aux rois de France en vertu du traité de Paris de 1246, mais ne fut pas réuni à la couronne. Les rois prirent le titre particulier de comte de Toulouse; Philippe III fut le premier.

ROIS DE FRANCE CAPÉTIENS,

COMTES DE TOULOUSE.

PHILIPPE III, meurt en.	1285
PHILIPPE IV.	1314
LOUIS X.	1316
PHILIPPE V.	1322
CHARLES IV.	1323
PHILIPPE VI.	1350
JEAN I succéda à son père, et réunit définitivement le comté de Toulouse à la couronne, en.	1361

PAPE ET CARDINAUX

NÉS A TOULOUSE OU DANS LE TOULOUSAIN.

BENOIT XII, Jacques FOURNIER, né à Saverdun, abbé du monastère de Froidfond en 1311, évêque de Pamiers en 1317, de Mirepoix en 1326, cardinal du titre de Saint-Prisque en.	1327
élu pape le 20 Décembre.	1334
mort le 25 Avril.	1342

CARDINAUX.

Guillaume. D'ARRIFAT, <i>cardinal en.</i>	1305
Jean DE CANTELOUP, <i>en.</i>	1305
Gaillard DE LAMOTHE-LANGON, <i>en.</i>	1306
Arnaud DE FAUGERS, <i>en.</i>	1310
Pierre DE RAYMOND, <i>en.</i>	1312
Arnaud DE DAUX, <i>en.</i>	1312
Gaillard DE PREISSAC, <i>en.</i>	1316
Pilfort DE RABASTENS, <i>en.</i>	1320
Jean DE COMMINGES, <i>en.</i>	1327
Pierre AURÉOLI, <i>en.</i>	1327
Geraud DOMATIO, <i>en.</i>	1337
Guillaume DE CURTIS, <i>en.</i>	1338
Bernard D'ALBY, <i>en.</i>	1338
Bertrand DE LA TOUR, <i>en.</i>	1342
Girault ODONIS, <i>en.</i>	1345
Jean DE MOLENDINIS, <i>en.</i>	1350
Pons DE VILLEMUR, <i>en.</i>	1350
Jean DE CARAMAN, <i>en.</i>	1350
Guillaume D'AURE, <i>en.</i>	1353
Bernard D'AMBAYSE, <i>en.</i>	1354
Guillaume SUDRE, <i>en.</i>	1366
Guillaume PÉTRI, <i>en.</i>	1452
Jean DE BERTRANDI, <i>en.</i>	1557
Hugues DE VERDALES, <i>en.</i>	1587
Arnaud D'OSSAT, <i>en.</i>	1599
Louis DE NOGARET D'ESPERNON-LAVALETTE, <i>en.</i>	1621

GRANDS MAITRES DE MALTHE,

NÉS DANS LE TOULOUSAIN.

ROGER DE PINS, <i>élu en 1354, mort en.</i>	1364
Hugues DE VERDALES, <i>élu en 1583, mort en.</i>	1595
Antoine DE PAULO, <i>élu en 1623, mort en.</i>	1636

ÉVÊQUES DE TOULOUSE.

III.^o SIÈCLE.

Saint SATURNIN OU SERVIN, <i>premier évêque de Toulouse, souffrit le martyre dans cette ville l'an.</i>	250
Saint HONORAT, <i>évêque en.</i>	263
Saint HILAIRE, <i>évêque en.</i>	284

IV.^o SIÈCLE.

MAMERLIN, <i>évêque en.</i>	314
RHODANIUS, <i>meurt vers l'an.</i>	358
Saint SYLVE, <i>évêque en.</i>	380

V.^o SIÈCLE.

Saint EXUPÈRE, <i>meurt vers.</i>	417
MAXIME, <i>évêque en.</i>	477

VI.^e SIÈCLE.

HÉRACLIEN , évêque en.	506
LÉONCE. L'époque de son épiscopat est incertaine ; on doute même s'il a été évêque de Toulouse.	
Saint GERMIER , évêque en.	541
MAGNULPHE , évêque en.	581
MENNAS , évêque en.	600

VII.^e SIÈCLE.

VILLEGISCLE , évêque en.	630
Saint EREMBERT , meurt en.	671

VIII.^e SIÈCLE.

ARRICHUS , ARRICIUS OU ARRICHO , vivait en.	791
FIRMIN et NASCIUS , que des auteurs ont dit , sans preuves , avoir été évêques vers cette époque.	
MANCION , évêque en.	798

IX.^e SIÈCLE.

SAMUEL , évêque en.	843
SALOMON , évêque en.	859
ELIZACHARD OU HÉLIZACARD , évêque en.	861
RAYMOND I , évêque en.	875
BERNON OU BERNARD I , évêque en.	890

X.^e SIÈCLE.

ARNAUD OU ARMAND I , mort avant.	925
HUGUES I , mort en.	972
ATTON I , évêque en.	973
ISSOLUS OU ISSUS , mort en.	986
ATTON II , évêque en.	990

XI.^e SIÈCLE.

RAYMOND II , évêque en.	1010
PIERRE , évêque en.	1018
BERNARD II , évêque en.	1035
HUGUES II , évêque en.	1043
ARNAUD OU ARMAND II , évêque en.	1056
Pierre ROGER I , évêque en.	1059
DURAND DE DOME , meurt en.	1071

XII.^e SIÈCLE.

IZARN , meurt en.	1105
AMÉLIUS RAYMOND DU PUY , meurt en.	1140
RAYMOND III , évêque en.	1161
Bernard BONHOMME , meurt en.	1164
Geraud DE LABARTHE , meurt en.	1170
HUGUES III , meurt en.	1175

TABLE CHRONOLOGIQUE

XLIIJ

BERTRAND, <i>meurt en.</i>	1178
GAUCELIN, <i>meurt en.</i>	1179
FULCRAND, <i>meurt en.</i>	1200

XIII.^e SIÈCLE.

Schisme dans l'église de Toulouse ; deux portions du chapitre élisent en même temps en 1201,

Raymond ARNAUD, <i>dépossédé en.</i>	1205
Raymond DE RABASTENS, <i>déposé pour simonie en.</i>	1231
Foulques, <i>meurt en.</i>	1270
Raymond de FALGAR, <i>meurt en.</i>	1286
Bertrand DE L'ÎLE-JOURDAIN, <i>meurt en.</i>	1296
Hugues MASCARON, <i>meurt en.</i>	1297
Saint Louis D'ANJOU DE FRANCE, <i>meurt en.</i>	1298
Arnaud ROGÉ II, <i>meurt en.</i>	1298

XIV.^e SIÈCLE.

Pierre DE LACAPPELLE-TAILLEFER, <i>cardinal, passe en.</i> <i>à l'évêché de Palestrine.</i>	1305
Gaillard DE PREISSAC, <i>cardinal, déposé de son siège par l'érection de l'archevêché de Toulouse, en.</i>	1312

ARCHEVÊQUES DE TOULOUSE.

Le pape Jean XXII jugea convenable d'ériger en archevêché le siège de Toulouse ; il donna quatre motifs de cette résolution : 1.^o la trop grande étendue de l'évêché ; 2.^o la multitude du peuple ; 3.^o les grands biens et revenus dont les évêques faisaient un mauvais usage ; 4.^o le dessein qu'avait formé le pape Clément V. Il donna à cet archevêché, pour suffragans, les évêchés de Montauban, de Saint-Papoul, de Rieux, de Lombez, de Lavaur, de Mirepoix qu'il créa en même temps, et celui de Pamiers qui fut distrait de la suprématie de Narbonne. Le souverain Pontife nomma le nouvel archevêque ; ce fut

Jean DE COMMINGES, <i>cardinal, renonce à son archevêché en.</i>	1328
Guillaume DE LAUDUN <i>se démet en.</i>	1345
Raymond DE CANILLAC, <i>cardinal, se démet en.</i>	1350
Etienne ADEBRANDI OU AUDEBRAND, <i>meurt en.</i>	1360
Gandfrid DE VAYROLES, <i>meurt en.</i>	1376
Jean DE CARDAILLAC, <i>meurt en.</i>	1390
François DE CONZIÉ <i>se démet en.</i>	1392

XV.^e SIÈCLE.

Pierre DE SAINT-MARTIAL, <i>meurt en.</i>	1401
---	------

Après la mort de saint Martial, l'antipape Benoît XIII nomme, pour le remplacer, Pierre Rivot de l'ordre de Saint-François, qui avait été évêque d'Alet et de Carpentras ; il s'empare du siège de Toulouse à main armée en 1406, est fait cardinal par son protecteur en 1408, mais il est chassé de la province comme schismatique et hérétique. Le chapitre de Saint-Etienne avait de son côté nommé

pour archevêque en 1401, Vital de Castelmour, qui fut maintenu par le pape Alexandre V.

Vital de CASTELMAUR ou CASTELMORON, meurt en.	1409
Dominique de FLORENCE, meurt en.	1422
Denis du MOULIN, cardinal, transféré à l'évêché de Paris en.	1439
Pierre du MOULIN son frère, meurt en.	1451
Bernard de ROSEGGIO ou du ROZIER, meurt en.	1474
Pierre de LION, meurt en.	1491
Pierre de ROSEGGIO ou du ROZIER, dépossédé en.	1494
<i>Elu par une partie du chapitre, il eut pour concurrent Hector de Bourbon, qui, plus puissant, l'emporta.</i>	
Hector de BOURBON, meurt en.	1508

XVI.^e SIÈCLE.

Jean d'ORLÉANS, cardinal, meurt en.	1533
Gabriel de GRAMONT, cardinal, meurt en.	1534
Odet de COLIGNI, cardinal, cède son évêché en.	1560
Antoine SANGUIN, cardinal, meurt en.	1559

Quelques auteurs placent après Sanguin, le cardinal Robert Lenoncourt; c'est une erreur, ce prélat n'a jamais occupé le siège de Toulouse.

Odet de CHATILLON reprend l'archevêché; il le cède à George d'Armagnac, en.	1562
George d'ARMAGNAC, cardinal, se démet en.	1577
Paul d'EUSE DE FOIX-CARAMAN, meurt en.	1584
François de JOYEUSE, cardinal, se démet en.	1600

XVII.^e SIÈCLE.

Louis de NOGARET DE LA VALETTE, cardinal, se démet en.	1628
Charles de MONTCHAL, meurt en.	1651
Pierre de MARCA, meurt en.	1662
Charles d'ANGLURES DE BOURLEMONT, meurt en.	1667
Pierre de BONZI, cardinal, se démet en.	1675
Jean de CARBON DE MONTPEZAT, meurt en.	1687

XVIII.^e SIÈCLE.

Jean-Baptiste COLBERT, meurt en.	1713
René-François de BEAUVEAU DE RIVAU, se démet en.	1719
Henri de NESMOND, meurt en.	1727
Jean de BALBIS DE BERTONS DE CRILLON, se démet en.	1739
Charles-Antoine de LA ROCHE-AYMON, cardinal, se démet en.	1752
François de CRUSSOL D'UZEZ D'AMBOISE, meurt en.	1758
Arthur-Richard DILLON.	1765
Etienne-Charles de LOMÉNIE DE BRIENNE, cardinal, se démet en.	1788
François de FONTANGES, nommé en 1788, prend possession de son siège en Février.	1789
<i>Ayant refusé de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, il est déclaré déchu de son siège en.</i>	1791

Le peuple élit à sa place, la même année, le Père Hyacinthe SERMET, moine de la règle des Carmes Déchaussés, qui, suivant le décret de l'Assemblée nationale, prend le titre d'ÉVÊQUE DE

TOULOUSE, MÉTROPOLITAIN DU SUD. Une partie des ecclésiastiques reconnaît ce nouveau prélat, qui est sacré en 1791. Le plus grand nombre ne se sépare pas de François de Fontanges, qui, membre des états généraux d'abord, et puis réfugié en Espagne, continue d'administrer son siège par ses grands vicaires. Le schisme ainsi s'établit; il dure jusqu'en 1801. Cette année, le premier consul Napoléon Bonaparte ayant, par le concordat qu'il passe avec le pape Pie VII, rendu la paix à l'église, François de Fontanges se démet en 1801, ainsi que l'évêque métropolitain du Sud. Fin du schisme.

XIX.° SIÈCLE.

Claude-François-Marie PRIMAT, nommé archevêque de Toulouse en 1802, meurt en.	1816
François DE BOVET, nommé en 1818, se démet en.	1820
Anne-Antoine-Jules DE CLERMONT-TONNERRE, nommé en.	1820

CONCILES QUI SE SONT TENUS A TOULOUSE.

I. Concile sous l'épiscopat de Mancion, en. Ses actes sont perdus.	829
II. Concile. Raymond II étant évêque en. on s'occupa du rétablissement de la discipline ecclésiastique, et des usurpations des seigneurs sur les biens de l'église, des orphelins, des veuves, etc.	1005
III. Concile. Armand II, étant évêque en. convoque pour remédier à la simonie et au libertinage du clergé.	1050
IV. Concile. Durand de Dome étant évêque en. on y excommunia les usurpateurs des biens de l'église.	1061
V. Concile sous le même évêque, en. on y dressa plusieurs canons contre la simonie et les mœurs déréglées du clergé.	1068
VI. Concile tenu sous l'épiscopat d'Izarn, en. on y déposa l'évêque de Maguelonne, et on y excommunia les détenteurs des biens du clergé.	1079
VII. Concile. Le même Izarn étant évêque en le concile entendit la justification de ce prélat, accusé de plusieurs crimes. Il s'occupa ensuite de la correction des mœurs et du rétablissement de la discipline ecclésiastique.	1090
VIII. Concile assemblé sous l'épiscopat d'Amélius Raymond du Puy, en. on y termina les différens élevés entre les abbayes de Moissac et du Mas-Grenier.	1110
IX. Concile sous le même évêque en. convoque pour aviser aux moyens de secourir le roi d'Aragon Alphonse I, dans la guerre qu'il avait entreprise contre les Maures.	1118
X. Concile tenu (du Puy étant toujours évêque), en. Le pape Calixte II le présida; on y condamna les erreurs des Manichéens, et on ordonna des moyens de les réprimer.	1119
XI. Concile. Il eut lieu sous l'épiscopat de Raymond III, en. on y examina les droits d'Alexandre III et de Victor III à la papauté; les rois de France et d'Angleterre y assistèrent; on se décida à reconnaître le premier des deux concurrents.	1161

- XII. Concile. (*Foulques étant évêque.*) Il se tint en. 1325
Les premières sessions furent consacrées à approuver le traité de paix conclu entre le roi saint Louis et le comte de Toulouse Raymond VII. On y établit le tribunal de l'inquisition. On déclara suspects d'hérésie tous ceux qui se ne confesseraient et ne communieraient pas trois fois l'an. On défendit aux laïques d'avoir chez eux les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, excepté le Psautier, le Bréviaire qu'on ne devait pas traduire en langue vulgaire.
- XIII. Concile tenu sous l'archevêque Jean de Comminges, en 1327
on y condamna les funérailles simulées que le capitoul Guillaume d'Escalquens avait fait faire pour lui-même.
- XIV. Concile. François de Joyeuse étant archevêque en. 1590
on y traita du rétablissement de la discipline ecclésiastique.

VICOMTES DE TOULOUSE.

Les comtes de Toulouse, suivant l'usage des temps féodaux, concédèrent à des seigneurs d'un rang inférieur, une portion de leur autorité, sous le titre de vicomtes de Toulouse. Cette dignité fut héréditaire. Le premier vicomte connu, est

ATON I, qui vivait en.	867
ATON II, vivant en.	898
BENOÎT, vivant en.	909
RAYMOND.	932
ATON III.	942
ADÉMAR I, vivant en.	961
. Ici une lacune que le défaut de monumens ne permet pas de remplir.	
ADÉMAR II, mort en.	1050
ADÉMAR III, mort en.	1098
GUILLAUME, mort en.	1159
PONS de Toulouse, déposé par Raymond V, qui confisque ses autres seigneuries, en.	1171
De ces vicomtes de Toulouse, sortirent les vicomtes de Bruniquel, de Carcassonne dit Trencavel, et d'Albi.	

SÉNÉCHAUX DE TOULOUSE.

Les comtes de Toulouse avaient sous eux, pour rendre la justice, des sénéchaux qui, dans l'origine, portaient aussi le nom de Grands-Baillis; leurs principales fonctions étaient de présider le tribunal de la sénéchaussée, composé de divers jurisconsultes qui étaient leurs lieutenans, et des principaux seigneurs du pays qu'ils appelaient ordinairement aux assises, et qui leur servaient d'assesseurs. Ces sénéchaux commandaient de plus la noblesse de leur ressort lorsqu'elle marchait pour le service du souverain, ou pour quelque autre raison. Ils furent maintenus lors de la réunion du comté de Toulouse à la couronne. Le plus ancien sénéchal, Grand-Bailli, que l'on connaisse, est

Jourdain DE COPIAC, sénéchal vers.	1200
Etienne DE FENOUILLET, peu après cette époque.	1210
Raymond DE BECALDO était sénéchal en 1210 et en.	1215

TABLE CHRONOLOGIQUE.

XLVIJ

G... DE CHAMENIAC, nommé sénéchal par l'usurpateur Simon de Montfort, en.	1216
André DE CALVET, nommé sénéchal par le roi de France en 1228; l'était encore en.	1230
Pons DE VILLENEUVE, nommé par le comte de Toulouse Raymond VII, en 1234.	1240
Pierre DE VOISINS, sénéchal en.	1251
Hugues D'ARCIS, en.	1254
Pierre DE LANDREVILLE, en.	1257
Thibaud DE NONGEVILLE.	1270
Louis DE VAUGRINEUSE, conservé sénéchal de Toulouse par le roi de France Philippe le Hardi, après la mort du comte Alphonse et de la comtesse Jeanne en 1271, jusqu'en l'an suivant.	1272
Eustache DE BEAUMARCHAIS, nommé en 1272, exerça jusqu'en	1297
Gaichard DE MARZIAC OU DE MARZA, destitué au mois de Juin	1301
Blaise LUPI OU LOUP, depuis 1301 jusqu'environ.	1313
Jean DE BLAINVILLE, jusqu'en.	1318
Guirad GUIDONIS, jusqu'en.	1323
Jean DE TRIE, sénéchal en.	1326
Jean DE SOLIGNAC, en.	1329
Savaric DE VIVONE, en.	1331
Pierre DE LA PALLU, en.	1339
Agout DE BAUX, sire de PLASIAN, sénéchal en 1342 et.	1344
Gerard DE MONTFAUCON, depuis 1344 jusqu'en.	1350
Olivier DE LAGE, en.	1351
Ayméri DE ROCHECHOUART, sire DE MORTEMART, en.	1352
Pierre D'AUBIGNY, en.	1356
Renaud, sire D'AUBIGNY OU D'AUVIGNI, en 1359 et.	1361
Gui D'AZAY, en 1363 et.	1366
Pierre-Raymond DE RABASTENS, en 1368 et.	1371
Jean DE DUEIL, en 1378 et.	1381
Hugues DE FROIDEVILLE OU DE FRONDEVILLE, en 1384 et.	1386
Colard D'ESTOUTEVILLE, en 1391 et.	1400
Roger D'ESPAGNE, en.	1404
Jean DE BONNEVANT OU DE BONNAY, en 1414, et destitué en.	1417
N... vicointe DE CARAMAN, en	1419
Jean DE BONNEVANT OU DE BONNAY, rétabli en 1420.	1438
Jean DE CHABANNEL, en.	1440
Galaubias DE PANASSAC, en 1442, mort le 25 Juillet.	1461
Hugues-Marcip DE BOURNAZEL, nommé le 3 Septembre 1461, mort en.	1468
Gaston DU LIQN, nommé en 1469, mort en.	1485
Charles Bâtard DE BOURBON, de 1485 en.	1509
Odet IZALGUIER, lieutenant du Bâtard de Bourbon, en 1486.	
Antoine DE ROCHECHOUARD, depuis 1510 jusqu'en.	1539
N... DE SAINT-AMANS, jusqu'en.	1553
Joachim DE CHABANNES, donne sa démission le 15 Avril.	1554
Bernard DE VABRES, baron DE CASTELNAUD D'ESTRETEFONDS, se démet en.	1561
Pierre DE SAINT-LARY, baron DE BELLEGARDE, nommé le 8 Février 1562, meurt en.	1570
Jean PARISTO DE LA VALETTE-CORNUSSON, meurt le 26 Décembre	1586
Jean DE LA VALETTE-CORNUSSON, fils du précédent, meurt en.	1623
N... DE LA VALETTE-CORNUSSON, fils du précédent, nommé en 1624, meurt en.	1647

Louis DE LA VALETTE-CORNUSSON, fils du précédent, meurt en	1681
N.... DE LA VALETTE-CORNUSSON, frère du précédent, nommé en	1681
N.... CHALVET, meurt en.	1707
N.... CHALVET, meurt en.	1730
Henri-Auguste CHALVET est reçu en 1730, mort en.	1772
André-Antoine, marquis DE CHALVET.	1769
Jean-Joseph-François-Thomas, comte DE PORTES, se démet en	1789
Louis DE GUIBERT, fut le dernier des sénéchaux de Toulouse.	
Cette juridiction fut, comme tout l'ordre de la magistrature, supprimée en.	1790

Nota. Le défaut de documens a rendu peut-être cette liste des sénéchaux défectueuse en quelques parties ; on croit devoir en prévenir le lecteur.

VIGUIERS DE TOULOUSE.

Les viguiers ou vicaires des comtes de Toulouse étaient les représentans de ces princes en beaucoup de circonstances ; ils convoquaient et commandaient les troupes de la vignerie pour les *chevauchées* ; ils se saisissaient des malfaiteurs, veillaient à la garde du pays et des forteresses, recevaient le serment des magistrats et autres officiers ; enfin, ils jugeaient soit au criminel, soit au civil. On ignore l'époque de leur établissement dans le comté de Toulouse. Ils possédaient également, dans l'origine, les titres de *Baillis*, *Grands-Baillis* et *Sénéchaux*. Le premier que l'on connaisse avec certitude, est

RODEGILLE, viguier du comte de Toulouse Frédelon ; il vivait en	850
ATON, placé aussi parmi les vicomtes de Toulouse, était viguier en.	867
BERNARD, viguier en.	918
RAYMOND, également viguier et vicomte, vivait en.	932
Raymond ATON, viguier en.	1067
Girault ENGELBERT, viguier en 1125 et.	1127
Pons de VILLENEUVE, viguier et capitoul en 1147 et.	1164
Raymond DE CASTELNAU, viguier en.	1183
Pierre ROGER, viguier en.	1203
Raymond DE RÉALTO, viguier en.	12...
Guillaume DE ROAIX, viguier en 1218 et.	1219
Hugues GUILLAUME, viguier en.	1221
Hugues JOANNIS, viguier en.	1226
Guillaume DE VENTULIO, viguier en.	1233
Durand DE SAINT-IBARS, viguier en 1234 et.	1235
Pierre DE TOULOUSE, viguier depuis 1235 jusqu'en.	1242
BERENGER DE PROMILHAC, viguier depuis 1242 jusqu'en.	1249
Raymond D'ALFARO, viguier en même temps.	1249
Hugues DE PROMILHAC, viguier en.	1249
<i>Il était fils sans doute de Berenger de Promilhac, qui signa avec lui, cette année, le serment de fidélité des barons et chevaliers Toulousains à la comtesse Jeanne et au comte Alphonse.</i>	
Odet PONPON, viguier en.	1254
Guillaume DE NANTOLET, viguier en.	1264
Pierre DE RECONE, chevalier, viguier en.	1271
D. G. DE MATISCONE, viguier en.	1277
Raymond ARNAULDI, chevalier, viguier en.	1286

BLAINUS LUPI, <i>viguiers en.</i>	1290
Jean l'ARCHEVÊQUE, <i>chevalier, viguiers en.</i>	1295
Guillaume IZARNI, <i>viguiers depuis.</i>	1299
Philippe DE FONTANES, <i>viguiers depuis.</i>	1307
Jean MACHERIN, <i>damoiseau, viguiers depuis.</i>	1310
Jean CHANTELY, <i>écuyer, viguiers depuis.</i>	1313
François DAVERNIERS, <i>viguiers depuis.</i>	1316
Eustache DUFOUR, <i>sergent d'armes du roi, viguiers depuis.</i>	1320
Gautier DE NEUVILLE, <i>damoiseau, viguiers depuis.</i>	1322
Raymond DESPRÉS, <i>damoiseau, viguiers depuis.</i>	1326
Odoard MERIN, <i>damoiseau, sergent d'armes du roi, viguiers depuis.</i>	1330
Galeot d'ARQUIER, <i>chevalier, viguiers depuis.</i>	1350
Raymond DE CANHAS, <i>viguiers depuis.</i>	1355
Bertrand DE CANHAS, <i>chevalier, viguiers depuis.</i>	1358
Bertrand DE CAZILLAC, <i>chevalier, viguiers depuis.</i>	1359
BERTRAND DE CASNAC, <i>viguiers depuis.</i>	1362
Ces quatre derniers personnages n'en forment peut-être qu'un seul, dont le nom aura été mal écrit; ce n'était pas une chose rare à cette époque.	
Gaston DE PARADES, <i>damoiseau, sergent d'armes du roi, viguiers depuis.</i>	1367
Bernard DE GRÉZINHAC, <i>chevalier, viguiers depuis.</i>	1372
Hervé DE MINION ou HERMES DE LEYMENGUEN, <i>viguiers depuis.</i>	1386
Bertrand DE GREZIGNAN, <i>chevalier, viguiers en.</i>	1390
Jean DE GREZIGNAN, <i>viguiers en.</i>	1392
Bertrand DE GREZIGNAN, <i>viguiers depuis.</i>	1393
Raymond D'AURIVAL, chevalier, était son lieutenant en 1598. Il y a lieu de croire que ces trois Grezignan sont les mêmes individus dont on a mal placé les noms de baptême.	
Guillaume FOLCAUDI, <i>titré de noble et puissant seigneur, viguiers depuis.</i>	1400
Bertrand DE NAT était son lieutenant en 1406.	
Jean DE VARAGNE ou DE GARDOUCH, <i>damoiseau, viguiers depuis.</i>	1422
Jean DELSIGNÉ, <i>damoiseau, viguiers depuis.</i>	1441
Jean AMICY, <i>viguiers depuis.</i>	1446
LOUIS IX le priva de cette charge, et le nomma capitoul en 1460.	
Turol DE LANGLADE, <i>viguiers depuis.</i>	1461
. Ici une lacune depuis l'an 1481.	
Barthelemi DE PINS, <i>chevalier, viguiers depuis.</i>	1503
Jean DE VILLENEUVE, <i>viguiers en.</i>	1549
Jean DE PORTAL, <i>viguiers depuis.</i>	1555
<i>Il eut la tête tranchée le 20 Mai 1562, à cause de la part qu'il prit à la révolte des protestans cette année, et sa charge abolie en détestation de son méfait... elle fut rétablie en 1688, par la volonté de Charles IX.</i>	
François DE SAULSAN, <i>sieur d'AVENNES, nommé en.</i>	1568
Pierre DE RABAUDY, <i>nommé le 22 Octobre.</i>	1597
<i>Dès-lors la charge de viguiers devint héréditaire dans la famille de Rabaudy.</i>	
Jean DE RABAUDY, <i>nommé le 25 Juillet.</i>	1614
Bernard DE RABAUDY, <i>nommé le 24 Novembre.</i>	1652
Jean-François DE RABAUDY, <i>nommé le 3 Avril.</i>	1700
<i>Il se démit en faveur de son fils, le 9 Octobre 1722.</i>	

Pierre DE RABAUDY , né le 9 Mars 1702 , fut nommé viguier en remplacement de son son père , le 9 Octobre, 1722
 La charge de viguier fut supprimée par Louis XV en Avril 1749
 et ne fut plus rétablie.

PREMIERS PRÉSIDENTS DU PARLEMENT DE TOULOUSE.

L'origine de cette cour souveraine remonte à l'an 1264. Le comte et la comtesse Jeanne l'établirent à cette époque, ou peut-être même quelque temps auparavant ; comme aussi il serait probable que les comtes Raymonds avaient eu leur parlement.

Ce parlement fut continué ou institué sur de nouvelles bases , par le roi Philippe le Hardi en 1273 ; le premier président fut

LANCELOT D'ORGEMONT , qui mourut en.	1285
Pierre D'ARABLAÏ , présidait en.	1284
Le parlement fut supprimé en.	1291
Selon Bardin , contre lequel s'élèvent les historiens du Languedoc , le parlement eût été rétabli à Toulouse en.	1303
Pierre DE CHERCHEMONT , jusqu'en.	1312
Cette année le parlement est supprimé. Il est rétabli en.	1420
Dominique DE FLORENCE.	1420
Jean JOUVENEL ou JUVENAL.	1421
Jean DE SAINT-ETIENNE , jusqu'en.	1428
Réunion du parlement à celui de Paris , il est rétabli provisoirement en.	1437
Enfin , le roi Charles VII , par son édit de Saumur , le rend stable à Toulouse en.	1433
Installation des membres du parlement le 4 Juin.	1444
Hinard de BLETERENS , installé le 4 Juin 1444 , meurt dans l'exercice de ses fonctions , en.	1448
Jacques DE MAUX , installé le 12 Novembre 1449 , meurt en.	1454
Pierre VARINIER ou VARNIER , installé le 3 Octobre 1454 , fut destitué par le roi Louis XI , en.	1460
Jean DAUVET , installé le 4 Janvier 1461 , est nommé premier président du parlement de Paris , en.	1465
Henri DE MARLE , installé le 10 Mars 1465 , est destitué en.	1467
Le parlement fut supprimé la même année par Louis XI , et rétabli peu de mois après.	
Louis DE LA VERNADE , installé le 11 Février 1467 , destitué en	1467
Le parlement revint à Toulouse en 1468.	
Bernard LAUBET , installé le 23 Décembre 1472 , meurt le 7 Août.	1495
Jean SARRAT , installé le 31 Août 1495 , meurt le 24 Juin.	1503
Nicolas DE SAINT-PIERRE , installé le 13 Juin 1504 , meurt en	1509
Pierre DE SAINT-ANDRÉ , installé le 31 Mai 1509 , meurt en.	1524
Jacques DE MINUT , installé le 2 Août 1524 , meurt le 6 Novembre	1536
Jean BERTRANDI , installé le 27 Novembre 1536 ; quitta sa place pour aller occuper celle de troisième président du parlement de Paris le 12 Novembre.	1538
Devint successivement premier président de la même compagnie en 1550 , garde des sceaux , chancelier , évêque de Comminges , archevêque de Sens , et cardinal en 1557.	
Jean DE MANSENCAL , installé le 7 Mars 1538 , meurt en.	1562
Jean DAFFIS , installé le 14 Janvier 1562 , meurt le 15 Août.	1581

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Lj

Etienne DURANTI, installé le 4 Septembre 1581, est assassiné dans Toulouse par les ligueurs le 10 Février. 1589

Les fureurs de la ligue suspendent en partie le cours de la justice ; Jean de Paulo est nommé premier président par le duc de Mayenne ; le parlement ne veut pas le reconnaître en cette qualité ; ses intrigues et sa rébellion lui sont inutiles.

Pierre D'AUXERRE, nommé par Henri IV le 19 Juillet. 1593
meurt sans se faire installer.

Pierre DUBAUR DE SAINT-JORY, installé le 7 Juillet 1597, meurt au mois de Mars. 1600

Nicolas DE VERDUN, installé le 3 Juin 1602, est nommé premier président du parlement de Paris le 9 Avril. 1611

François DE CLARY, installé le 21 Juillet 1611, meurt en. 1615

Giles LE MAZURIER, installé le 9 Septembre 1615, meurt de la peste en. 1631

Jean DE BERTIER, installé le 19 Juin 1632, meurt le 28 Avril 1653

Gaspard DE FIEUBET, installé en Juin 1653, meurt en. 1686

Th. Alex. DE MORANT, installé le 13 Juillet 1687, démissionnaire en. 1710

François DE BERTIER, installé en Novembre 1710, meurt en. 1722

J. Gaspard DE MANIBAN, installé le 14 Août 1722, meurt le 30 Août. 1762

François DE BASTARD, installé le 14 Novembre 1762, démissionnaire en. 1769

Louis DROUIN DE VAUDEUIL, installé le 9 Décembre 1769, démissionnaire en. 1770

Joseph DE NIQUET, installé le 14 Novembre 1770, démissionnaire en. 1787

En 1771, le parlement de Toulouse et tous ceux du royaume furent supprimés. On créa de nouveaux parlemens qui furent accueillis par la défaveur publique ; Niquet resta le chef de cette cour peu honorée. Louis XVI, en 1775, rétablit l'ancienne magistrature, et Niquet en fut encore le président ; mais sa compagnie refusa de le reconnaître ; il n'y reparut plus, et ne donna sa démission qu'en 1787.

L. Emmanuel DE CAMBON, nommé en 1787.

Celui-là vit la chute définitive de la magistrature. Les parlemens furent supprimés au mois de Novembre 1790, et en 1794, la majeure partie de leurs membres périrent sur l'échafaud pour la cause sacrée de la religion, de la France et du roi.

PROCUREURS GÉNÉRAUX.

DE MIRAMONT, exerçait en. 1273

Antoine DE CALMONT, depuis 1303 jusqu'à. 1312

Jacques D'ORPHIES, nommé en. 1421

Michel MARTIN, nommé le 6 Avril. 1426

Louis DUBOIS, nommé le 4 Juin. 1444

Pierre DE LIGONE, nommé le 31 Décembre. 1459

Antoine DE MORLHON, nommé le 12 Novembre. 1461

Pierre D'OLIVE, nommé le 4 Janvier. 1472

Jean DOYAC, favori de Louis XI, nommé en <i>n'exerça pas les fonctions de sa charge.</i>	1488
Arnaud du FAUR, nommé le 12 Novembre.	1483
Jean de NOGEROLES, nommé le 28 Février.	1508
Sébastien DE LACOMBE, nommé le 15 Novembre.	1512
François D'OLIVE, nommé le 15 Novembre.	1516
Raymond SABATÉRI OU SABATIER, nommé le 9 Juillet.	1523
Bertrand SABATÉRI fils, nommé le 11 Mai.	1538
Claude DE SAINT-FÉLIX, nommé le 15 Août.	1570
Jean GAUBERT DE CAMINADE, nommé le 31 Août.	1598
François DE SAINT-FÉLIX, nommé le 19 Mai.	1611
Gaspard DE FIEUBET, nommé le 26 Avril.	1645
Jean DE TOURREIL, nommé le 20 Juin.	1654
Henri LE MAZURIER, nommé le 31 Mars	1669
Joseph-Henri LE MAZURIER, nommé le 29 Décembre.	1689
J. G. A. A. DE RIQUET-BONREPOS, nommé le 9 Février.	1750
(N.) LECOMTE, marquis DE LATRESNE, nommé en Janvier. <i>Son prédécesseur ne voulut pas servir dans le parlement Maupeou que ce chancelier créa cette année sur les débris de l'ancienne magistrature; il donna sa démission, et Lecomte le remplaça. Celui-ci à son tour refusa de se démettre de ses fonctions en 1775, lors de la rentrée de l'ancien parlement. Il exerça jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1786</i>	1771
Emmanuel DE RESSEQUIER, nommé en.	1788

Ce fut le dernier procureur général du parlement de Toulouse. Il survécut à la ruine de la magistrature, et sa mort ne fut pas un double sujet de deuil pour ses enfans.

La justice est rendue à Toulouse, durant la révolution, par les tribunaux civils et criminels du département.

TRIBUNAL D'APPEL DE TOULOUSE.

Les tribunaux d'appel furent institués en 1800, après le 18 Brumaire, lors de la constitution dite de l'an 8. Le ressort de celui de Toulouse comprit les départemens de l'Ariège, de la Haute-Garonne et du Tarn en 1808. Il fut augmenté de celui de Tarn-et-Garonne, lorsqu'on eut formé le dernier.

PRÉSIDENT,

Jean-François DÉSAZARS, installé le 20 Juin. 1800

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT,

CORBIÈRE, installé le 20 Juin. 1800

Lors de l'avènement de Napoléon Bonaparte à l'empire en 1804, le tribunal d'appel reçut le nom de cour d'appel.

COUR D'APPEL DE TOULOUSE.

PREMIER PRÉSIDENT,

Jean-François DÉSAZARS, installé le 1.^{er} Juin. 1804

PROCUREUR GÉNÉRAL,

CORBIÈRE, *installé le 1.^{er} Juin.* 1804

TRIBUNAL CRIMINEL DE TOULOUSE.

Les tribunaux criminels furent établis en 1800, en vertu de la constitution du 18 Brumaire; il en fut créé un dans chaque département.

PRÉSIDENT,

N... GUYON, *installé en.* 1800

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT,

Pierre ROQUES, *installé en.* 1800

COUR DE JUSTICE CRIMINELLE DE TOULOUSE,

INSTITUÉE LORS DE L'AVÈNEMENT DE NAPOLEÓN BONAPARTE AU TRÔNE IMPÉRIAL EN 1804.

PRÉSIDENTS,

N... GUYON, *continué en.* 1804
 Louis-Marie-Raymond LOUBERS, *nommé le 16 Novembre.* 1807

PROCUREUR GÉNÉRAL,

Pierre ROQUES, *continué en.* 1804

Enfin l'empereur Napoléon institue les cours impériales en 1811

COUR IMPÉRIALE DE TOULOUSE.

PREMIER PRÉSIDENT,

Le baron DÉSAZARS, *précédemment premier président de la cour d'appel instituée le 1.^{er} Juin.* 1811

PROCUREUR GÉNÉRAL,

Le baron CORBIÈRE, *précédemment procureur général près la cour d'appel instituée le 1.^{er} Juin.* 1811

COUR ROYALE DE TOULOUSE.

LOUIS XVIII, en 1814, donne à la cour de Toulouse le nom de cour royale.

PREMIERS PRÉSIDENTS,

Le baron DÉSAZARS, *précédemment premier président de la cour impériale, continue les mêmes fonctions; il les conserve sous*

<i>Le gouvernement impérial des cent jours en 1815, les garde après le second retour du roi, et est démis en Octobre.</i>	1815
M. Louis HOCQUART , ancien avocat général à la cour des comtes de Paris, est nommé provisoirement premier président le ...	
<i>Août 1815. Le roi confirme sa nomination en Octobre.</i>	1815

PROCUREURS GÉNÉRAUX,

Le baron CORBIÈRE , précédemment procureur général en la cour impériale, continue les mêmes fonctions; il les conserve sous le gouvernement impérial des cent jours, les garde après le second retour du roi, et est démis en.	1815
Le baron Alexandre GARY , ancien préfet du Tarn et de la Gironde, nommé provisoirement par le duc d'Angoulême le....	
<i>Août 1815; le roi confirme sa nomination en Octobre.</i>	1815

PRÉSIDENTS

DE L'ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

L'assemblée constituante ayant établi en 1789, un nouveau mode d'administration dans le royaume, et les provinces étant remplacées par les départemens, on nomma des administrateurs pour régir les départemens; ils avaient un chef qui portait le titre de président: le premier à Toulouse, fut

23 Août.	ROMIGUIÈRES , élu président du département, le	1790
	BANIÈRES.	1792
	DARDIGNAC , le 18 Octobre.	1792
	PONS-DEVIER.	1794
	CAISSEL.	1796

Le 18 Brumaire ayant eu lieu, et la constitution de l'an 8 étant établie, les administrations départementales furent supprimées en.

et un préfet établi à leur place.

PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Joseph-Etienne RICHARD , nommé en.	1800
Antoine-François-Erhard-Marie-Catherine , Baron DESMOUSSEAU, nommé le 23 Juillet.	1806
Alexandre-Etienne-Guillaume , baron HERSANT-DESTOUCHES, nommé le 12 Mars.	1813
Louis , comte DE SAINT-AULAIRE, nommé le 13 Octobre.	1814
<i>donne sa démission le 4 Avril 1815.</i>	
Alexandre , comte DE LAMETH, nommé par Napoléon le 6 Avril 1815, passe peu de jours après à une autre préfecture; il est remplacé par	
N.... comte TREILLARD , nommé par Napoléon le 20 Avril.	1815

TABLE CHRONOLOGIQUE.

LV

Auguste-Laurent, comte DE REMUZAT, nommé par le roi le 13 <i>Juillet.</i>	1815
Louis-Marie-Joseph, baron DE SAINT-CHAMANS, entré en fon- <i>ctions le 29 Mars.</i>	1817

PRÉSIDENTS

DE L'ADMINISTRATION DU DISTRICT DE TOULOUSE.

Les districts furent établis en même temps que les départemens ; leur administration eut aussi un président : le premier qui eut cette qualité dans le district de Toulouse, fut

Philippe PICOT DE LAPEYROUSE, nommé président du district le <i>23 Aout.</i>	1790
Jean-Marie CALÉS, en.	1790
AYRAL.	1792
SOUCHON.	1793

SOUS-PRÉFETS

DE L'ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE.

Les sous-préfectures des chef-lieux étaient, depuis leur création, administrées par les préfets des départemens ; un décret impérial en 1810 les donna à des magistrats particuliers : le premier sous-préfet de Toulouse, fut

Etienne-Léon, baron DE LAMOTHE-LANGON, auditeur au conseil <i>d'état, nommé le 14 Janvier.</i>	1811
<i>passé à la sous-préfecture de Livourne en Novembre.</i>	1813
Gabriel-Antoine-Charles DE LIMAIRAC, nommé en Avril 1814, et <i>confirmé par le roi la même année.</i>	1814
Henri DEVILLE, nommé sous-préfet de Toulouse par le gouver- <i>nement impérial durant les cent jours.</i>	1815
Jean-Louis PERÉS, nommé sous-préfet après les cent jours.	1815
<i>Les sous-préfets des chef-lieux sont supprimés en 1817, et les préfets reprennent l'administration de ces arrondissemens.</i>	

MAIRES DE TOULOUSE

DEPUIS 1790.

L'assemblée constituante ayant décrété en 1789, la suppression des différentes formes d'administration communales, il fut ordonné que chaque commune du royaume aurait un corps municipal composé de plusieurs officiers, ayant à leur tête un maire. Les capitouls de Toulouse nommés pour l'an 1790, étaient les marquis de Bonfontau et de Grammont, MM. de Senovert, de Gouyon-Loubens, de Merle, de Manenc, du Roux, de Moisset ; ils cessèrent leurs fonctions le 14 Février de ladite année, et le même jour fut proclamé maire, par l'élection du peuple,

DE RIGAUD, qui entra en exercice le 28 Février.	1790
---	------

LVJ **TABLE CHRONOLOGIQUE.**

DERREY, nommé en Septembre.	1792
FERRAND, nommé le 6 Juillet.	1793
GROUSSAC, nommé en.	1794
ROUSSILLOU, nommé le 24 Septembre.	1795

Les maires furent supprimés lors de la constitution de l'an 4 (1795) ; on les remplaça par des administrations municipales.

PRÉSIDENTS

DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE.

SOUCHON, nommé le 9 Novembre.	1795
DESBARREAU, nommé le 31 Mars.	1797
Jacques VAISSE, nommé le 20 Avril.	1798
Paul VAISSE, nommé le 4 Novembre.	1798

Le gouvernement consulaire par la constitution de l'an 8 (1799), rétablit les maires.

M A I R E S.

Philippe PICOT, baron DE LAPETROUSE, nommé le 3 Mai.	1800
Guillaume, baron DE BELLEGARDE, nommé le 17 Août.	1806
Jean-François-Magdelaine, baron DE MALARET, nommé le 4 Août.	1811
<i>Les Anglais ayant occupé militairement la ville de Toulouse le 12 Avril 1814, la mairie fut confiée à Louis-Gaston-François de Monstron, marquis d'Escouloubre. Le duc d'Angoulême le confirma provisoirement dans ses fonctions ; il les exerça jusqu'au mois de Septembre de la même année, que le baron de Malaret fut réinstallé. Ce dernier continua d'administrer pendant les cent jours.</i>		
Joseph DE VILLELE, nommé le 25 Juillet 1815, par le duc d'Angoulême, et confirmé par ordonnance du roi le 11 Octobre	1815
Guillaume, baron DE BELLEGARDE, renommé par ordonnance du roi le 5 Mars.	1818
et continué dans ses fonctions au renouvellement quinquennal, en.	1821

E. L. B. D. L. L.

BIOGRAPHIE

TOULOUSAINE.

A

ABATIA (BERNARD), né à Toulouse vers le milieu du 16.^e siècle, fut tout à la fois médecin, jurisconsulte et mathématicien. Il devint très-habile dans les langues, et s'appliqua notamment à l'étude des sciences les plus abstraites et les plus utiles à la société. Il enseigna le droit, les mathématiques à Paris, et enfin à Toulouse, où il composa divers traités dont les auteurs parlent avec éloge. Il est auteur d'une brochure sur le mariage d'Henri IV, roi de France et de Navarre, intitulée: *Pronostication sur le mariage d'Henri IV avec Marguerite de Valois*, imprimée à Paris en 1572. Il avait en outre fait un ouvrage appelé *le Grand-Herbier*, qui n'a jamais été imprimé. Abatia mourut, à ce que l'on croit, vers l'an 1590, âgé d'environ cinquante ans.

ABBATIA (ANTOINE D'), avocat au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville en 16..... Nourri de la lecture des anciens écrivains, et connaissant à fond le droit romain et les lois du royaume, il parut avec beaucoup d'éclat au barreau. Ses poésies obtinrent du succès lorsqu'il les publia; mais elles sont entière-

ment oubliées aujourd'hui. Couronné aux Jeux Floraux en 1682, 1684 et 1689, il prit le titre de *Maître*, que les anciens statuts accordaient à ceux qui avaient remporté trois prix. Il conserva cette distinction, lorsque le roi forma, en 1694, le corps académique qui subsiste encore. On sait qu'autrefois les poètes qui aspiraient aux prix, venaient lire leurs ouvrages dans une salle de l'hôtel de ville, nommée le *Grand-Consistoire*. Cette salle était décorée de peintures représentant les magistrats principaux, et l'on y remarquait la statue de CLÉMENTINE ISAURE. Les juges et le chancelier des Jeux, trois capitouls et les principaux habitans, écoutaient la lecture des ouvrages. On renfermait ensuite les poètes dans un lieu particulier, en leur communiquant le dernier vers d'un sonnet qu'ils devaient composer, et offrir ensuite aux juges. Cette épreuve, nommée l'*Essai*, avait été instituée, parce que l'on s'était aperçu que quelquefois des personnes qui ne cultivaient point les lettres, avaient lu des pièces composées par d'autres, et reçu des récompenses qui ne leur étaient pas dues. Abbatia se soumit sans

peine à cette coutume. Ses ouvrages, de même que ceux de tous les concurrens, consistaient en *Chants Royaux*, poèmes divisés en stances, et qui devaient présenter toujours, quel que fût le sujet, une allégorie dévote ou morale. On donnait le nom de *Triomphe* au succès du poète, et le recueil de ses ouvrages était intitulé de même. Ainsi nous avons d'Antoine d'Abbatia, I. *Le Triomphe de l'Eglantine*, Toulouse 1682 (in-4.^o); II. *Le Triomphe de la Violette*, Toulouse 1684 (*idem*); et III. *Le Triomphe du Soucy*, Toulouse 1689 (même format). *

ACCURSE (N.), fils du célèbre Accurse, professeur en droit à Boulogne. Nous ne plaçons ici son article, que comme ayant professé avec éclat le droit à Toulouse.

ADER (GUILLAUME), célèbre médecin de Toulouse au commencement du 17.^e siècle. Il publia vers l'an 1621, un ouvrage fort curieux, ayant pour titre : *Enarrationes de ægrotis et morbis in Evangelio; opus in miraculorum Christi Domini amplitudinem Ecclesiæ Christianæ eliminatum*, Tolosæ 1620, vol. in-8.^o et in-4.^o Dans ce traité il fait voir, et cherche même à prouver que les maladies dont Jésus-Christ était traité par miracle, devaient être nécessairement des infirmités incurables, où l'art de la médecine ne pouvait absolument rien. Mead avant lui avait traité cette question dans son commen-

taire *De morbis Biblicis*. Vigneul-Marville assure qu'Ader n'avait composé ce livre que pour en faire oublier un autre où il avait hardiment soutenu le contraire. On a encore de lui un ouvrage, écrit en latin; sur la peste, *De pestis cognitione, provisione et remediis*, Tolosæ 1628, in-8.^o On croit qu'Ader est encore auteur de deux poèmes écrits en langue gasconne; du moins ils se trouvent cités dans la bibliothèque du Père Le Long, au n.^o 19932, 1.^o *Lou Castounet gascon*, Toulouse 1612, in-8.^o; 2.^o *Lou Gentilhomme gascon*, *Rey de France et de Navarre, boudat à monseignou lou Duc d'Epernon*, par Guillemes Ader, gascon, Tolose, Colomiez 1610, in-8.^o. C'est un poème burlesque et macaronique, en langue gasconne, concernant les faits et guerres d'Henri IV jusqu'en 1609, en quatre livres. On ignore l'époque de la mort et de la naissance d'Ader.

AIGUEBÈRE. Voy. DUMAS.

AIGUESVIVES (JEAN-JACQUES-MARIE-JOSEPH-MARTIN D'), président des enquêtes au parlement de Toulouse, fut traduit, sous le nom de d'Aiguesvilles, devant le tribunal révolutionnaire avec plusieurs magistrats de sa compagnie, et quelques membres du parlement de Paris. Il fut condamné et exécuté avec eux le 14 Juin 1794. S'il fallait en croire les actes d'accusation dressés par Antoine-Quantin Fouquier-Tinville, accusateur public près

le tribunal révolutionnaire , les magistrats de nos anciennes cours souveraines , indépendamment des crimes politiques qu'on leur reprochait , se seraient encore rendus coupables de *concussions*, *d'iniquités dans leurs jugemens*, *et d'avoir mis publiquement la justice à l'enchère*. La France , au contraire , a mis leur condamnation au nombre des calamités publiques ; elle proclame leur désintéressement , leur justice , leur intégrité , et les offre encore aujourd'hui pour modèles à notre magistrature , qui s'honorera toujours d'imiter leurs vertus (1).

(1) Nous devons à l'exactitude de l'histoire , de consigner ici un fait à peine croyable , malgré toutes les monstruosité de cette époque désastreuse. Un grand nombre de membres du parlement de Toulouse , ainsi que beaucoup d'autres individus , ont été conduits au supplice , et mis à mort sans qu'il existât de jugement de condamnation contre eux. Nous avons sous les yeux une copie figurée conforme aux registres du tribunal révolutionnaire , à la date du 18 Prairial an second de la république. Après l'acte d'accusation et les réquisitions de l'accusateur public , deux pages et demie sont laissées en blanc , après quoi on lit :

« Fait et prononcé le dix-huit
» Prairial l'an second de la république française , une et indivisible , en l'audience publique ,
» où siégeaient les citoyens René-
» François Dumas , Charles Harny
» et Charles Bravet , juges , qui ont
» signé le présent jugement. »

DUMAS.

HARNY.

BRAVET.

« Pour copie figurée conforme ,

Prudhomme , dans son ouvrage des *Crimes de la Révolution* , cite de ce fameux Fouquier-Tinville quelques traits dignes des scélérats dont il était lui-même le vil instrument. Fouquier-Tinville allait habituellement boire de la bière et du punch dans un café au palais de justice , où se trouvaient nombre de juges et de jurés du tribunal révolutionnaire ; là on récapitulait le nombre des têtes tombées dans la décade , et le bénéfice que cela procurait. Fouquier demandait : « Combien croyez-vous que j'ai fait gagner » aujourd'hui à la république ? » Des convives , pour lui faire la cour , disaient : Tant de millions. — Il répondait : « La décade prochaine j'en déculotterai trois à » quatre cents. » Cela voulait dire guillotiner. Le 29 Prairial an 2 , Rossay , ex-comte de Fleury , détenu au Luxembourg , écrivit à Dumas , président , une lettre dans laquelle il sollicitait sa prompte mise en jugement. Après la lecture de cette lettre , Fouquier , qui se

» délivrée par nous greffier du
» tribunal révolutionnaire , en
» exécution d'une délibération
» dudit tribunal. »

PARIS , greffier.

Vingt magistrats , un substitut et un greffier du parlement de Toulouse , sont au nombre de vingt-huit victimes mises ce jour-là en jugement dans une carte placée à la fin de ce volume ; nous ferons connaître leurs noms.

Les registres du tribunal contiennent plusieurs exemples semblables.

trouvait dans le cabinet de Dumas, dit : « Eh bien, puisqu'il est » si pressé, il faut le satisfaire. » Il donna sur le champ un ordre pour l'extraire de sa prison ; il arriva vers midi au tribunal, il fut mis en jugement, condamné, au bout d'une heure, comme complice des gens qu'il n'avait jamais connus, et envoyé ensuite à l'échafaud, revêtu d'une chemise rouge, comme assassin de Collot-d'Herbois et de Ropespierre. On nous pardonnera d'avoir cité ces traits historiques, qui décèlent l'âme la plus noire et la plus atroce ; mais comme le nom de Fouquier-Tinville se trouve rattaché aux jugemens qui furent rendus contre les membres du parlement de cette ville, nous avons cherché à le faire connaître aux lecteurs qui ne parcourent point les Biographies. Pour prouver l'intimité qui régnait entre ces bourreaux, et les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, deux membres du comité de sûreté générale assistaient aux audiences du tribunal, comme pour surveiller ses opérations ; par conséquent ils ne pouvaient ignorer toutes ces scélératesses. Amar, Vadier, Voulland, et quelques autres membres du comité, avaient une correspondance suivie avec Fouquier-Tinville, qui tous les soirs allait au comité de salut public rendre compte de ses opérations, et ces messieurs le traitaient de *notre ami Fouquier*. Les malheureuses victimes, dit un auteur con-

temporain, étaient aveuglées, jusqu'au dernier moment, par l'espérance, et leurées d'une idée de justice : on ne pouvait croire qu'elle se fût entièrement effacée du cœur d'hommes qui osaient s'appeler juges et jurés. Ceux qui arrivaient des départemens éloignés, discutant sur tous leurs droits avec confiance, un vieux conseiller du parlement de Toulouse disait, avant de monter, qu'il ne voudrait pas être à leur place, et qu'il les embarrasserait bien ; un autre citait le droit romain. J'ai vu, dit le même auteur, quarante-cinq magistrats du parlement de Paris, trente-trois du parlement de Toulouse, allant à la mort du même air qu'ils marchaient autrefois dans les cérémonies publiques. Fouquier-Tinville, Dumas, Coffinal, appelaient cela *faire feu de file* ; phrase bien digne des monstres qui ravageaient à cette époque la France !

ALARIC, roi de Toulouse, fils d'Euric et de Ranahilde, monta sur le trône après la mort de son père. Craignant d'attirer le fléau de la guerre dans ses états, ce prince livra à Clovis le malheureux Syagrius, qui était venu chercher un asile à Toulouse. Cette condescendance ne put assurer à Alaric l'amitié du roi des Francs. Ce guerrier farouche méditait déjà la conquête des provinces soumises aux Visigots. Il était catholique, ainsi que presque tous les Gaulois ; Alaric professait l'arianisme, et par cela seul ses

sujets faisaient des vœux pour être soustraits à sa puissance. Les évêques sur-tout manifestaient le désir de voir les Visigots chassés de nos contrées. Prévenu que Clovis cherchait à animer contre lui des peuples connus autrefois par leur fidélité, Alaric résolut de déclarer la guerre aux Français, et il allait marcher contre eux, lorsque Théodoric, roi d'Italie, allié des deux princes, calma leurs différens. Alaric consacra les loisirs de la paix aux soins de rendre ses sujets heureux. Les Gaulois et les Romains, qui formaient la plus grande partie de la population du royaume, avaient, malgré le changement de domination, conservé l'usage des lois romaines, c'est-à-dire, du code Théodosien, promulgué en occident sous l'empire de Valentinien III; mais ils éprouvaient souvent de nombreuses difficultés dans le jugement de leurs procès, soit à cause de l'obscurité du texte, soit par les diverses interprétations qu'on lui donnait. Alaric voulant témoigner son amour pour ses sujets Gaulois et Romains, résolut de faire commenter le code Théodosien par les plus habiles jurisconsultes, de donner à ce commentaire la sanction royale, et de fixer ainsi la jurisprudence d'une manière invariable, et à l'abri des subtilités des orateurs et des erreurs des juges. Il choisit les personnages les plus éclairés pour travailler à cet utile ouvrage. Le sens de chaque loi ayant été déterminé, le recueil des décisions prit le titre de *Bré-*

viaire, parce qu'il contenait en abrégé l'explication claire et distincte des lois du code Théodosien qui servait de texte à ce commentaire. La rédaction fut terminée le 2 de Février de la 22.^e du règne d'Alaric dans le royaume de Toulouse. Sous la domination de ce prince, les évêques catholiques de ses états eurent la liberté d'assembler des conciles. Celui qui eut lieu dans l'église de Saint-André à Agde, commença par des prières pour la conservation et la prospérité d'Alaric. Cependant on conspirait en secret pour appeler les Francs : le roi l'apprit avec indignation, et néanmoins il se contenta de bannir les prélats qui voulaient livrer les provinces à l'étranger. Un châtement plus sévère aurait trop répugné au roi de Toulouse, toujours débonnaire envers ceux qui avaient recours à sa justice s'ils étaient innocens, ou à sa clémence s'ils étaient coupables. Clovis était l'agent caché de toutes les trames ourdies contre Alaric. Celui-ci sachant ce qu'il devait craindre, résolut de prévenir son ennemi, et de mettre un terme aux triomphes des Français. Pour assurer de puissans secours à son armée, il conclut un traité d'alliance avec Théodoric, et bientôt-il parut à la tête de nombreuses légions composées de soldats Visigots et de Gaulois auxiliaires. De son côté Clovis s'unit étroitement avec Gondebaud, roi des Bourguignons, rassembla ses troupes, et chercha à faire entrer dans son

parti les peuples catholiques des Gaules, en se présentant comme le vengeur de la foi contre les fauteurs de l'Arianisme. Alaric s'était avancé vers le Poitou. Clovis passa la Loire, et s'empara de la Touraine, que les Visigots avaient abandonnée pour se renfermer dans leur camp, où ils devaient attendre les secours des Ostrogots que Théodoric leur avait promis. Alaric voulait rester à l'abri de ses retranchemens jusqu'au moment où ses alliés arriveraient d'Italie; mais ses soldats indignés des ravages que les Français commettaient sous leurs yeux, confians dans leur bravoure, et fatigués d'attendre les secours annoncés, voulurent livrer un combat dont la réussite leur paraissait assurée. Alaric, forcé d'accéder à leurs désirs, sortit de son camp, et fut se placer au village de Vouglé, sur les bords de la rivière de Clain. Les deux armées en vinrent aux mains avec une égale ardeur; mais les Visigots ayant commencé à plier, Alaric, qui depuis le commencement de la bataille donnait l'exemple de la fermeté et de la valeur la plus brillante, chercha à rallier ses troupes, et à leur rendre leur première audace: il était parvenu à rétablir le combat, et il allait peut-être assurer la victoire à son armée, lorsqu'il aperçut Clovis. Les deux princes, animés par la haine, se précipitèrent l'un contre l'autre: mais le sort trahit Alaric; il fut renversé de son cheval, et tué par son redoutable adversaire.

Il cessa de vivre « à la fleur de son » âge, après un règne de vingt- » trois ans que la paix et la jus- » tice avaient rendus jusqu'alors » florissant. Quelques historiens, » pour avoir voulu trop élever la » gloire de Clovis, n'ont pas assez » ménagé la réputation de ce roi » des Visigots, qui fut à la vérité » moins heureux que celui des » Français, mais qui ne fut ni » moins grand, ni moins brave. » Père de ses sujets, tolérant, empressé de faire le bien de tous ceux qui vivaient sous sa domination, il montra des vertus peu communes dans ces siècles de barbarie, où la force était la seule loi politique, et où l'hypocrisie conduisait aux honneurs et assurait la puissance. Il termine la série des rois Visigots qui ont régné dans Toulouse, et l'on peut présumer que malgré l'enthousiasme des catholiques pour un prince qui avait adopté leurs maximes religieuses, les peuples regrettèrent souvent le monarque arien qui protégeait également ses sujets, quelle que fût leur croyance, et qui s'efforçait de mériter et d'obtenir leur amour. *

I. ALARY (JEAN), naquit à Toulouse; son père était président au présidial de cette ville. Comme il avait laissé à son fils, en mourant, quelques affaires épineuses, celui-ci fut obligé de venir à Paris pour les poursuivre au conseil du roi. Dans la vue de rendre utile et fructueux un séjour qui devait le consumer en frais, ce jeune homme, qui s'était dis-

tingué dans ses cours d'humanités et de philosophie, et qui s'était déjà fait recevoir avocat tant au parlement de Paris qu'en celui de Toulouse, fit afficher dans Paris un long discours ayant pour titre : *Abrégé des longues Etudes, ou Pierre philosophe des Sciences*. Ce discours, qui fit beaucoup de bruit parmi les curieux, dit Colletet, était adressé aux princes, aux ecclésiastiques, aux ambassadeurs, à la noblesse, aux magistrats, aux financiers, aux régnicoles, aux étrangers, aux dames même, enfin à tous ceux qui, n'ayant point fréquenté les écoles, désiraient en peu de temps paraître avec honneur dans la chaire, au barreau et dans tous les autres emplois relevés. L'auteur promettait de communiquer sa science par de certaines règles nouvelles, exactes, infaillibles, et aussi aisées à comprendre qu'à pratiquer. Plusieurs curieux vinrent le consulter sur ses nouvelles vues; quelques-uns en furent satisfaits, mais d'autres non. Pendant quelques mois il eut des disciples qu'il instruisit par le moyen de ses règles. Il se vantait d'en réserver quelques-unes pour le service du roi, déclarant qu'il n'en communiquerait pas le secret pendant sa vie, pour ne point rendre de son vivant sa science trop commune, et ne point préjudicier à la fondation qu'il désirait en faire pour le public. Un écrivain de la ville de Paris, en introduisant un homme de qualité dans la maison, d'Alary, lui

enleva treize de ses règles. Alary présenta au roi, en 1620, une requête fort vive pour obtenir justice et réparation de ce vol. C'est un tableau naïf du caractère et de la vie de l'auteur. Ses plaintes firent tant d'impression sur l'esprit de quelques personnes, que deux prélats offrirent, l'un de lui fournir par an la somme de 800 livres, et de faire réparer un vieux édifice d'une abbaye pour y loger les pauvres écoliers auxquels il voudrait apprendre sa science, et l'autre, de lui délivrer tous les ans 12,000 livres pour l'accomplissement de ses grands projets. Le judicieux Colletet n'a point été dupe de toutes ces annonces. Le style du sieur Alary lui paraissait ressembler à ces corps malades qui veulent faire passer leur enflure pour embonpoint, et à ces faux politiques qui croient que leurs raisonnemens chimériques sont autant de solides maximes d'état. Il le trouvait souvent plus embarrassé que fleuri, et plus obscur que lumineux. Cependant il y avait des endroits capables de contenter un bon esprit. Outre les deux ouvrages cités par la *Biographie universelle*, Alary a encore publié *la Vertu triomphante de la fortune*. Paris 1622. L'auteur y offrait ses services à la reine-mère; mais ses envieux et ses ennemis lui rendirent de si mauvais offices, que l'on se contenta de louer son esprit et de plaindre sa mauvaise fortune. Les ouvrages d'Alary sont rares, parce qu'il

les faisait imprimer à ses frais, et les débitait lui-même. Il est à croire que beaucoup d'exemplaires sont restés entre ses mains. On ignore l'époque de sa mort. Alary portait au milieu de la cour même une longue et épaisse barbe, un chapeau d'une forme haute et carrée, qui n'était pas celle du temps, et un long manteau doublé de longue peluche, qui lui descendait plus bas que les talons, et qu'il portait même souvent pendant les plus grandes chaleurs de l'été, ce qui le distinguait des autres hommes, et le faisait connaître du peuple, qui l'appelait hautement *philosophe crotté*, de quoi, dit Colletet, sa modestie ne s'offensait jamais.

Article extrait de M. Barbier, auteur de l'ouvrage intitulé, *Examen critique et Complément des Dictionnaires historiques les plus répandus, depuis les Dictionnaires de Moréri, jusqu'à la Biographie universelle inclusivement*, tom. I.^{er}

II. ALARY. Les recueils de poésies, imprimés à Toulouse vers la fin du 17.^e siècle, renferment plusieurs pièces de vers composées par des personnes qui portaient ce nom. MM. *d'Alary* et *de la Bruguyere d'Alary*, mesdemoiselles de *Salies d'Alary* et *de Lignières d'Alary*, cultivaient les lettres avec quelques succès; mais leurs ouvrages n'ont pu leur assurer une réputation durable. *

ALAUX (GERI), prêtre et curé de Sainte-Radegonde de

Beaumont, canton de Toulouse, fut condamné à mort le 13 Avril 1794, par le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne, comme réfractaire à la loi.

ALBIN (JEAN DE VALSERGUES, dit DE SERRES), né à Toulouse en 15... et mort dans la même ville le 13 Septembre 1566. Nommé chanoine de l'église Saint-Etienne, et enfin archidiacre, il fut un des plus grands théologiens de son siècle; il défendit avec zèle, par ses prédications et par ses ouvrages, la religion catholique, contre les protestans. Son éloquence était si persuasive et si véhémence, qu'un jour prêchant au grand hôpital sur la nécessité de prendre soin des malades, il toucha si fort les auditeurs, que chacun d'eux fit emporter un malade dans sa maison, de telle manière que l'hôpital resta vide. On aurait peut-être de la peine à ajouter foi à ce que nous avançons, si Catel dans son Histoire du Languedoc, livre 2, pag. 167, ne rapportait textuellement ce fait, qu'il dit lui-même tenir des gens de son temps qui en avaient été les témoins oculaires. Nous avons de lui, sur les matières de controverses, un ouvrage imprimé à Paris chez Guillaume Chaudières en 1566, sous le titre du *Sacrement de l'Autel, pour la Conversion du Peuple français*. Ce livre lui acquit une si haute réputation, que le célèbre Genebrand et M. de Pontac, vinrent exprès de

Paris pour le voir ; mais lorsqu'ils arrivèrent , la mort venait d'enlever ce grand homme. On ne peut voir , selon Lafaille , rien de plus fort sur les matières qui y sont traitées , ni de mieux écrit. Il publia quelque temps après, *trois lettres adressées à une dame de qualité*, pour la détourner d'entrer dans la religion prétendue réformée, et une *quatrième* à Robert Prévot, ministre de Genève, qui se disait ministre de Paris. De Serès était tellement charitable envers les pauvres , qu'il leur distribuait tous les ans ses revenus, et qu'il ne conservait absolument que ce qu'il lui était nécessaire pour vivre, et s'entretenir médiocrement. Lorsqu'à sa mort on voulut ouvrir ses coffres, on n'y trouva point d'argent , sinon des pièces d'or enveloppées soigneusement avec du papier , sur lequel était écrit de sa main l'usage qu'il devait en faire, et à quoi il les avait destinées après son décès. Elles devaient servir à son enterrement , et aux honneurs qu'il désirait qu'on lui rendit : il fut enseveli dans le cloître de Saint-Etienne.

ALDEGUIER (N. D'), né à Toulouse , et mort dans la même ville dans un âge peu avancé. Cormouls, qui prononça son éloge, parle de trois tragédies qu'il ne voulut jamais publier. Une de ces tragédies était intitulée *Alcméon*. C'est le même sujet que Voltaire mit au théâtre sous le nom d'Eriphile, en 1732, tragédie qui n'eut aucun succès,

et qu'il refit ensuite sous le nom de Sémiramis. D'Aldeguier était chevalier d'honneur au bureau des trésoriers de France, et passait pour un homme instruit. Trois autres d'Aldeguier ont été de l'académie des Jeux Floraux.

ALEXANDRE , moine ou solitaire de Toulouse, vivait au commencement du 5.^e siècle. Il avait renoncé aux honneurs et aux plaisirs, pour se livrer entièrement à l'étude des livres saints et à la pratique des vertus chrétiennes. Minervius son frère, ou au moins son parent, l'avait suivi dans sa retraite. « Leur renoncement était d'autant plus estimable, dit un auteur, qu'ils pouvaient se faire un grand nom par leurs talens oratoires qui avaient déjà paru avec beaucoup d'éclat dans le barreau de Toulouse. » Ils eurent recours à saint Jérôme pour l'explication de quelques passages des saintes Ecritures, et cet illustre Père de l'église leur écrivit et leur dédia son Commentaire sur le prophète Malachie.

ALFONSE-JOURDAIN, né en 1103 au château du Mont-Pélerin près de Tripoli, était fils du fameux Raimond de Saint-Gilles et d'Elvire de Castille. Raimond abandonna ses vastes états pour aller délivrer les lieux saints. Modèle de toutes les vertus de son sexe, Elvire avait suivi le comte de Toulouse sur les monts de la Judée et dans les plaines brûlantes de la Syrie. Ils voulurent consacrer, d'une manière

spéciale, leur fils au Seigneur, en le faisant participer au premier des sacremens de l'église dans le même lieu où le Sauveur du monde avait reçu le baptême de Jean. Les soldats du vieux Raimond, ses chevaliers, et tous les seigneurs qui avaient suivi sa bannière, accompagnèrent le jeune prince sur les bords du Jourdain. On lui donna le nom d'*Alfonse*, en mémoire du roi de Castille son aïeul, et on le surnomma *Jourdain*, pour rappeler qu'il avait reçu le titre de chrétien dans les saintes eaux de ce fleuve célèbre. Raimond de Saint-Gilles mourut en 1105. Deux ans après, quelques capitaines dévoués à la noble maison de Toulouse, conduisirent Alfonso dans l'Occitanie. Bertrand son frère régnait sur tous les domaines de Raimond; il accueillit Alfonso, et lui céda de suite le comté de Rouergue. Aussi pieux que son vaillant père, Bertrand éprouva le besoin de se dévouer aussi à la défense des lieux sanctifiés par la naissance et par la mort du Christ. Il partit pour l'Orient, emmenant avec lui Pons son fils et son héritier. Bertrand cessa de vivre en 1112; mais Pons ne revint point en France. Satisfait de posséder les états conquis par son aïeul et par son père, il abandonna tous ses droits sur le duché de Narbonne, le marquisat de Provence et le comté de Toulouse, à Alphonse Jourdain son oncle paternel, qui était moins âgé que lui. Guil-

laume de Poitiers croyait avoir des droits, au nom de Philippia sa femme, sur les domaines qui avaient appartenu à Guillaume, comte de Toulouse, père de cette princesse; quoiqu'il se fût désisté de ses prétentions, il voulut profiter, après la mort de Bertrand, de la jeunesse de son successeur, et dépouilla en effet celui-ci qui ne pouvait défendre ses possessions, et qui fut obligé de se retirer en Provence. Les Toulousains montrèrent en cet instant tout leur amour pour leur légitime souverain: ils combattirent avec courage les soldats du comte de Poitiers, et quoique triomphant, cet usurpateur fut constamment l'objet de la haine publique. Il régna néanmoins dans Toulouse jusqu'en 1119; à cette époque il passa les Pyrénées à la tête d'une armée, pour secourir le roi d'Aragon contre les Sarrasins. Guillaume de Mont-Maurel resta dans Toulouse pour conserver cette ville au comte de Poitiers; mais les habitans coururent aux armes, arborèrent les enseignes d'Alfonse, et Mont-Maurel fut chercher un asile dans le château Narbonnais, antique forteresse qui renfermait le palais des souverains de la contrée. Alfonso ne rentra pas alors dans sa capitale; mais il en confia le gouvernement à Arnaud de Levezon, évêque de Beziers, serviteur courageux et fidèle. Bientôt le comte de Barcelonne, allié de Guillaume de Poitiers, assiégea Alfonso dans Orange. On pressa les attaques,

et peut-être le fils de l'illustre Raimond aurait été forcé de se rendre, si les Toulousains, qui déjà avaient chassé Mont-Maurel du château Narbonnais, ne s'étaient avancés vers l'armée ennemie. A l'approche des bataillons de Toulouse, le comte de Barcelonne lève son camp, et se retire. Alfonse, sauvé par ses sujets, est conduit par eux en triomphe dans la capitale de ses états. Il prend alors les titres de *consul* ou *comte de Toulouse*, de *duc de Narbonne* et de *marquis de Provence*, et il forme une ligue avec Bernard-Aton, tant contre Guillaume de Poitiers que contre le souverain de Barcelonne. — Hugues, abbé de Saint-Gilles, s'était, ainsi que ses religieux, déclaré contre Alfonse. Celui-ci s'empara de l'abbaye, et en expulsa les moines ; mais en punissant des sujets rebelles, il ignorait qu'il s'exposait aux foudres de l'église. Calixte II, qui occupait alors le trône pontifical, excommunia le comte, mit ses terres en interdit, et délia ses vassaux du serment de fidélité, jusqu'à ce qu'il eût rappelé les religieux, rendu le monastère, et fait démolir la forteresse qui y avait été construite par ses ordres. Il paraît qu'Alfonse se soumit à ses conditions humiliantes. Il entreprit quelque temps après un pèlerinage à Saint-Jacques de Galice. Ses différens avec Raimond-Berenger III, comte de Barcelonne, étaient alors terminés, et ces princes avaient fait le partage de

la Provence en qualité d'héritiers et de descendans des anciens comtes du pays. Mais bientôt la guerre parut se rallumer avec plus de fureur. Une rupture eut lieu d'abord entre Alfonse et Guillaume de Montpellier, relativement à l'établissement de Béatrix, fille de Bernard, comte de Melgueil. Un traité sembla d'abord éteindre les feux qui allaient embraser la province ; mais comme Guillaume avait en quelque sorte été forcé de le conclure, il résolut de ne point l'exécuter, et de marier Béatrix avec Berenger-Raymond, comte de Provence. Irrité d'une alliance qui lui ravissait de grands avantages, Alfonse prit les armes contre le seigneur de Montpellier, allié de celui-ci.

Après la bataille de Fraga, perdue par les chrétiens, Alfonse, et les comtes de Foix et de Comminges, passèrent en Espagne pour s'opposer aux efforts des Sarrasins. Il paraît qu'Alfonse concilia alors les rois de Castille et d'Aragon, et qu'ayant trouvé l'occasion de s'aboucher avec le comte de Barcelonne, il conclut la paix avec ce prince, ainsi qu'avec le comte de Provence son frère ; le seigneur de Montpellier fut compris dans le traité. En 1140, Alfonse Jourdain fit un nouveau pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, et devint l'arbitre de la paix entre les rois de Castille et de Navarre. L'année suivante, le roi Louis le Jeune leva une puissante armée, et s'avança vers

Toulouse. Ce prince demandait à Alfonse, au nom d'Eléonore sa femme, héritière d'Aquitaine, la restitution du comté de Toulouse que Guillaume IX, comte de Poitiers, aïeul de cette reine, avait engagé à Raimond de Saint-Gilles, père d'Alfonse, et que Guillaume X, père d'Eléonore, avait négligé de retirer. Louis assiégea Toulouse, mais il fut vaincu. Alfonse témoigna toute sa reconnaissance envers les habitans de la ville et du faubourg de Toulouse qui l'avaient aidé à se défendre contre les Français. Le comte était alors brouillé de nouveau avec celui de Barcelonne, et il favorisa ouvertement la révolte des habitans de Montpellier contre Guillaume VI leur seigneur. Ce dernier se mit sous la protection du pape Innocent II, qui excommunia les habitans, et qui écrivit à l'archevêque de Narbonne et à ses suffragans, pour les engager à détourner Alfonse de soutenir les rebelles, avec ordre, en cas de refus de la part du comte, de le déclarer excommunié, et d'empêcher qu'on ne célébrât le service divin dans ses états. Les instances des prélats furent inutiles : la politique engageait Alfonse à soutenir les habitans de Montpellier. L'excommunication fut prononcée ; mais le comte sembla mépriser ce nouvel outrage. Des guerres particulières occupaient d'ailleurs ce prince ; ce ne fut que lorsque l'ancien ordre de choses fut rétabli à Montpellier, qu'il chercha

à se réconcilier avec l'église. Il fut absous, en 1143, par Hugues, archevêque de Rouen et légat du Saint-Siège. L'année suivante il fit un voyage en Espagne, et réconcilia encore Alfonse, roi de Castille, son cousin germain, avec Garcias, roi de Navarre. Ce fut à son retour qu'il fonda la ville de Montauban, devenue dans la suite l'une des plus belles cités du Languedoc. Deux ans après, le comte de Toulouse voulant marcher sur les glorieuses traces de Raimond de Saint-Gilles son père, et de Bertrand son frère aîné, prit la croix des mains de saint Bernard, et se disposa pour le voyage d'Orient. Avant de partir, il témoigna son affection pour les Toulousains, et déclara par une charte de l'an 1147, qu'il n'avait aucun droit de *queste ou de tolte*, ni dans Toulouse, ni dans ses faubourgs, non plus que le *droit de chevauchée commune*, à moins qu'il n'eût guerre dans le Toulousain. Il confirma en même temps les citoyens dans la possession *des bonnes coutumes et des franchises dont ils jouissaient, qu'il leur avait fait rédiger*. Il s'embarqua vers la fin du mois d'Août de la même année, sur une flotte qu'il avait fait équiper à la *Tour du Bouc*. On croit qu'il passa l'hiver dans quelque port d'Italie ou à Constantinople. S'étant remis en mer au commencement du printemps, il aborda au port de Ptolémaïde ou de

Saint-Jean-d'Acre , et mourut bientôt après.

Un auteur contemporain parle de la manière suivante de l'arrivée et de la mort d'Alfonse. « Le comte de Toulouse , fils de Raimond l'Ancien , qui se distingua si fort à la première croisade , arriva au port d'Acre peu de temps après l'empereur Conrad. Ce prince était très-recommandable par son propre mérite ; mais il l'était encore bien plus par la mémoire de son père ; il prit ensuite la route de Jérusalem pour rendre grâces à Dieu de son heureuse arrivée , et mourut du poison qu'on lui donna , dit-on , à Césarée peu de jours après son débarquement. Tout le peuple attendait avec impatience l'arrivée de ce comte de précieuse mémoire , et on avait conçu de lui de très-grandes espérances pour le royaume de Jérusalem. » Un autre historien parle de cet événement à peu-près dans les mêmes termes ; il dit que la bonne opinion que les chrétiens de la Terre-Sainte avaient d'Alfonse , était fondée tant sur ses qualités naturelles que sur ses actions qui rendaient en sa faveur un glorieux témoignage. Il ajoute qu'après avoir débarqué à Acre , il fut empoisonné dans le souper qu'on lui servit la première nuit de son arrivée ; que tous les habitans de la Syrie , tant pauvres que riches , témoignèrent un extrême regret de sa mort , dont on ignorait l'auteur. Enfin , un troisième historien du siècle assure que ce fut la

reine qui fit donner à Alfonse le poison dont il mourut. On accuse la reine Eléonore, femme de Louis le Jeune , d'avoir fait empoisonner le comte par ressentiment de ce qu'il lui détenait les domaines auxquels elle croyait avoir des droits ; mais Guillaume de Maugis disculpe cette princesse , en disant que ce fut la reine de Jérusalem qui fit périr Alfonse. Cette reine , appelée Mélisende , partageait le gouvernement du royaume de Jérusalem avec le roi Baudouin III son fils. On ignore le motif qui la porta à commettre ce noir attentat. Alfonse fut un des plus grands princes de son siècle ; il fut chéri de ses peuples , et les larmes des chevaliers chrétiens coulèrent sur la tombe de ce fils du magnanime Raimond de Saint-Gilles. *

ALIEZ ou ALIÉS (N. d') , né à Toulouse en 16..... secrétaire perpétuel de l'académie des Jeux Floraux , fut l'un des membres les plus distingués de cette compagnie. L'éloquence et la facilité caractérisent les ouvrages de M. d'Alliés. Il prononça en 1717 , 1736 , 1739 et 1751 , la *semonce* ou discours d'ouverture des Jeux Floraux. On a encore de lui un *Eloge de Clémence Isaure* , et ceux de MM. Druillet , Papus-Lacassaignère , Ranchin de Lavergne , Lemazuyer et de Fumel , membres de l'académie. D'Aliés mourut le Juin 1759. *

AMELIER (GUILLEMS) , surnommé de Toulouse , du nom

de sa patrie, troubadour, vivait, à ce que l'on croit, vers le milieu du XII.^e siècle. Ses ouvrages consistent en quatre *Sirventes*, ou *Satires contre les grands, le clergé, les moines, la méchanceté du siècle, et la décadence de la noblesse et de la jonglerie*. Ces pièces sont adressées au comte d'Astenac, dont il fait l'éloge, ainsi que de sa femme. Ce troubadour est très-peu connu, puisque Millot, dans son *Histoire des Troubadours*, n'en dit presque rien.

ANDRIEU (DENIS), troubadour, né à Toulouse dans le XV.^e siècle, remporta l'un des prix que distribuaient les mainteneurs du Gai Savoir. L'ouvrage qui mérita cette récompense, est le seul qui nous reste de Denis Andrieu. *

ANGEDESAINST-JOSÉPH, JEAN LABROSSE (le Père), naquit à Toulouse l'an 1636, d'une bonne famille. Après avoir fait d'excellentes études, il entra dans l'ordre des Carmes-Déchaussés, et y reçut le nom d'*Ange de Saint-Joseph*. Ayant ensuite fait sa philosophie et sa théologie, il désira se consacrer aux missions, et en obtint la permission de ses supérieurs. Dans ce dessein, il partit pour Rome en 1662, où il étudia l'arabe sous le Père *Célestin Saint-Lidwine*, frère du fameux *Jacques Golius*, dans le couvent *Saint-Pancrace*. Ayant été destiné par le pape *Alexandre VII*, aux missions du

Levant, avec trois autres Carmes, ils partirent de Rome le 12 Novembre 1663, et arrivèrent à Smyrne, et ensuite à Hispahan le 14 Novembre suivant. Le Père Labrosse y apprit le persan du P. *Baltazard*, Carme portugais, et se mit en peu de mois, par son application, en état de prêcher en cette langue. Il demeura pendant quatorze ans tant en Perse qu'en Arabie, et fut prieur d'abord à Hispahan, et ensuite à Bassora. Cette dernière ville ayant été enlevée par les Turcs à Hassen, prince des Arabes, les missionnaires qui devaient nécessairement rechercher la protection de leur nouveau maître, envoyèrent le Père Labrosse à Constantinople, pour obtenir du grand seigneur, par l'entremise de M. de Nointel, (ambassadeur de France) des lettres qui les autorisassent à demeurer dans le pays. Il partit de Bassora le 13 Avril 1678, et arriva à Constantinople le 4 Novembre suivant. Il fut fort bien reçu de M. de Nointel, qui lui donna des lettres patentes de consul pour le prieur de Bassora, et lui communiqua les capitulations entre la France et la Porte-Ottomane, à la faveur desquelles il obtint ce qu'il demandait. Quelque temps après il reçut des lettres du cardinal Cibo, qui l'appela à Rome de la part du pape Innocent XI. Il s'embarqua le 21 Mars 1679, sur un vaisseau Vénitien; mais le mauvais temps le retint près de six mois sur mer,

et il ne put arriver à Rome que le 18 Novembre. Il eut de longues audiences du pape, qui lui fit des libéralités considérables. Il se préparait à faire imprimer son *Trésor de la Langue persanne*, mais il crût qu'il le ferait plus commodément à Paris. Il arriva dans cette ville le 10 Août de l'année suivante 1680, et songea à mettre au jour son ouvrage, dont il obtint le privilège; mais l'édition en fut retardée, sur ce que le général des carmes, qui était à Bruxelles, l'y appela, et le nomma visiteur général des missions de Hollande. Cette mission étant finie, on l'envoya de nouveau en Angleterre, où il fit les fonctions de missionnaire sous le règne de Jaques II; mais ayant été obligé d'en sortir, il se retira en Irlande, où il demeura quelques années. Rappelé enfin dans sa patrie, il fut d'abord nommé prieur du couvent de Perpignan, et enfin provincial en 1697. Il faisait en cette qualité la visite de son monastère, lorsqu'il tomba malade, et mourut en ce lieu le 29 Novembre 1697, âgé de 61 ans. Nous avons de cet auteur plusieurs ouvrages estimés : I. *Pharmacopœa Persica ex idiomato Persico in Latinum conversa opus Missionariis Mercatoribus, cœterisque regionum orientalium lustratoribus necessarium. Accedunt in fine specimen notarum in Pharmacopeam Persicam*, Paris, 1681, in-8.° On disputa à l'auteur la propriété de cet ouvrage, et on prétendit

qu'il avait été composé par un père carme, appelé Matthieu Saint-Joseph; mais c'est une chose avancée sans fondement. L'auteur mit en tête une savante préface, où il entreprit de montrer les fautes grossières de la version persanne de l'évangile que Brial Walton avait insérée dans sa Poliglote d'Angleterre. Cette critique en effet lui attira un grand nombre d'ennemis, et sur-tout le docteur *Thomas Hyde*, qui à la fin de sa *Cosmographie de Péritsol*, usa de termes injurieux envers Labrosse, comme ayant attaqué mal-adroitement les éditeurs du texte persan. On alla jusqu'à avancer qu'il s'était permis de substituer son nom à celui du Père *Matthieu*, et que la préface, ainsi que quelques notes qui accompagnaient le texte, étaient seulement de lui. Du reste, quand on ne s'en rapporterait qu'aux suffrages réitérés de Bernier, de Petis de Lacroix et de Chardin, qui tous d'un commun accord lui donnent les plus grands éloges, on sera bien détrompé des critiques amères que lui prodiguèrent sans motifs *Thomas Hyde* et autres. II. *Gazophylacium Linguae Persarum clavi et Italicae, Latinae, Gallicae nec non specialibus præceptis ejusdem linguae reseratum*, Amstelodami 1684, in-fol. On trouve dans ce dictionnaire des remarques très-curieuses et singulières sur la Perse et les ouvrages de l'auteur: il y explique

les termes en latin et en italien , afin que son livre pût être utile aux nations les plus éclairées de l'Europe.

ANTONIUS (**MARCUS PRIMUS**), célèbre général Romain , naquit à Toulouse vers l'an 20 de J. C. Il descendait d'une famille illustre dans les Gaules , et plusieurs auteurs pensent que Marcus Primus , gouverneur de la Macédoine sous Auguste , était son père. Antonius , corrompu dans sa jeunesse par le spectacle de la cour , lors des règnes de Caligula , de Claude et de Néron , parvint , tandis que ce dernier prince déshonorait le trône , à la dignité de sénateur , qu'il acheta au prix des plus basses intrigues , et d'une adulation toujours puissante auprès des souverains. Il ne conserva pas long-temps cette charge , qui encore était environnée de quelque éclat. Antonius fut convaincu de faux témoignage , et de s'être laissé suborner à prix d'argent , pour soutenir en justice un testament supposé : les censeurs , en conséquence d'une telle conduite , le chassèrent honteusement du sénat. Cette punition l'eût obligé à passer le reste de ses jours dans l'obscurité , si Galba qui voulait se créer des partisans dans le commencement de son règne , ne l'eût rétabli dans sa dignité. Ce prince démêlant dans Antonius les talens qu'il pouvait avoir pour la guerre , lui donna le commandement de la septième légion nouvellement levée , qui pour se distinguer de

celle qui existait déjà sous ce numéro , prit le nom de Galbienne. A la mort tragique de Galba , Antonius qui se trouvait pour lors dans la Pannonie , ne chercha pas à venger son bienfaiteur ; il offrit ses services au nouvel empereur Othon ; mais voyant que ce dernier ne répondait pas à ses avances , comme il eut dû le faire , Antonius se hâta de profiter des troubles qui survinrent à l'époque où Vitellius disputa l'empire à Othon , et où Vespasien fut également proclamé empereur. Plusieurs légions s'étant déclarées pour ce dernier prince , Antonius ne balança pas à se mettre à leur tête , et sans avoir reçu d'autorisation de Vespasien , il persuada aux troupes d'aller porter la guerre en Italie contre Vitellius. Il s'avança aussitôt vers Aquilée , qui lui ouvrit ses portes , et de là ses armes victorieuses le conduisirent jusqu'à Padoue. Le général avait soin de faire rétablir dans chaque ville où il passait , les statues de Galba son bienfaiteur , pour montrer combien il conservait le souvenir des bontés dont l'avait comblé cet infortuné prince. Vespasien instruit des mouvemens d'Antonius , lui manda de s'arrêter à Aquilée jusqu'à la venue de Mucien qu'il lui envoyait ; mais Antonius pressé par le désir de tout faire lui seul , ne tint nul compte de cet ordre , et marcha droit à Vérone , qui lui ouvrit ses portes. La défection s'étant mise dans l'armée de Vitellius par suite de

la trahison de Cécinna, Antonius ne voulut point perdre l'occasion d'en profiter ; il partit en toute hâte de Véronne, et sa diligence fut si extrême, qu'en moins de deux jours il arriva à Bédriac, lieu déjà fameux par la défaite d'Othon. Là étaient campées les troupes ennemies. Antonius les attaqua ; mais l'imprudence d'un de ses officiers, Arrius Varrus, fut sur le point de lui enlever la victoire. Le génie d'Antonius le secourut en cette occasion, et unissant tout son courage à son habileté militaire, payant de sa personne comme un simple soldat, il ramena la fortune, et mit en pleine déroute l'armée de Vitellius, qu'il mena toujours battant jusque sous les murs de Crémone. De nouvelles troupes vinrent ici l'attaquer, lorsque les siennes étaient accablées par la fatigue : ce fut sans succès ; Antonius, avant le coucher du soleil, eut la gloire de triompher deux fois. Content d'avoir obtenu de pareils avantages, il cherchait à modérer l'ardeur des siens, qui voulaient sur le champ escalader Crémone dont ils espéraient le pillage ; la nuit même était déjà venue, lorsqu'il fallut recommencer le combat. Six légions venaient d'accourir pour soutenir celles qu'Antonius avait mises en déroute dans la journée précédente ; elles ne tardèrent pas à engager le combat, et la mêlée eut lieu durant les ténèbres. Antonius ne négligea aucun des moyens de s'assurer de la vic-

toire ; elle lui fut disputée jusqu'au lever du soleil ; mais alors s'étant avisé de faire courir le bruit que Mucien, général de Vespasien, venait d'arriver avec des forces considérables, cette nouvelle, tout en ranimant ses soldats, jeta un tel découragement dans les rangs ennemis, qu'ils se débandèrent, et prirent la fuite. Le camp et la ville de Crémone furent le fruit de cet avantage ; la cité, livrée durant quatre jours aux flammes et au pillage, éprouva toutes les horreurs de la guerre. Antonius essaya vainement de la soustraire à l'avidité des soldats. Il continua sa route vers Rome, assiégea cette capitale de l'empire, et s'en rendit maître le 20 Décembre de l'an 69 ; il y entra avec Domitien, fils de Vespasien, qui prit sur le champ le titre de César, et laissa à Antonius la principale direction des affaires. Le sénat décerna à ce dernier les honneurs consulaires en récompense de ses services : mais une telle distinction ne le détourna pas de chercher dans le pillage les moyens d'augmenter sa fortune ; on l'accusa du moins d'avoir détourné à son profit une partie des richesses accumulées dans le palais impérial. Antonius eut la facilité de se livrer à de tels excès ; car durant quelque temps sa puissance fut la seule qui existait dans Rome. Mais la jalousie de ses ennemis ne tarda pas à détruire la fortune de ce héros ; Mucien se plaça à leur tête, et chercha de toutes façons

à perdre un rival qui par ses brillantes victoires lui avait enlevé le mérite de porter Vespasien sur le trône des Césars. Il commença d'abord par lui nuire auprès de Domitien ; et quand Antonius , fatigué de lutter contre ses envieux , eut pris le parti d'aller trouver l'empereur , il n'obtint pas de ce dernier , déjà prévenu par Mucien , tout l'accueil qu'il était en droit d'en attendre. Dès ce moment Antonius ne fut plus employé ; ses récompenses furent bornées à de stériles éloges , et lui aussi éprouva combien les princes sont ingrats envers ceux qui leur ont rendu les plus immenses services. Antonius se consola de ses disgraces , en cultivant les belles-lettres ; il protégea les littérateurs de son siècle. Martial fut son ami , et lui adressa plusieurs de ses épigrammes : c'est par elles qu'on voit qu'Antonius était son véritable nom , Marcus son prénom , et Primus son surnom. Il fut également surnommé *Becco* par les Gaulois , ce qui veut dire bec de coq. Il poussa sa carrière au moins jusqu'à sa soixantième année. Ce général eut de grands défauts , mais il les effaça par l'éclat de ses talens. On l'accusa , sans en fournir la preuve , d'avoir aspiré à la pourpre impériale. Ce qu'il y a de vrai , c'est qu'Antonius fit un honneur infini à sa patrie par l'élévation de son génie ; qu'il fut l'un des plus grands capitaines de son temps , et que s'il n'eut pas la gloire de parvenir à l'empire , il eut du

moins celle de la procureur au meilleur et au plus digne des empereurs. Le buste d'Antonius Primus est placé au Capitole de Toulouse , dans la salle des illustres citoyens de cette ville.

ARAILH (PAUL D'), conseiller et doyen du présidial de Toulouse , naquit dans cette ville vers l'an 1650. Il fut membre de l'*Académie des Lanternistes* , société savante qui subsista pendant long-temps , et qui était avantageusement connue par ses travaux. D'*Arailh* cultiva la poésie latine avec quelque succès : il nous reste de lui , I. *De Virginæ Mariae sine labe concepta , carmen* , in-8.° *Tolosæ* 1676 ; II. *Maria ; carmen* , in-4.° ; III. *Nais Ardanensis ad Garumnam* , in-12 , *Tolosæ* 1684 ; IV. *Nympha quæ plateæ Tolosane* , in-12 , *Tolosæ* 1686. On a encore du même auteur plusieurs pièces répandues dans divers recueils. Un autre d'*Arailh* , de la même famille , a , selon les notes manuscrites de *M. de Meja* , publié , pendant les premières années de la révolution , quelques pamphlets peu connus aujourd'hui. *

ARBORIUS (EMILIUS MAGNUS), quoique né à Aquæ-Augustæ-Tarbellicæ , aujourd'hui Dax , appartient à l'histoire littéraire de Toulouse. Ce rhéteur célèbre fut d'abord professeur à Narbonne , et ses talens lui valurent les éloges des habitans de cette ancienne colonie , où les lettres grecques et latines étaient encore cultivées

avec succès. Arborius vint ensuite à Toulouse, et l'on croit qu'il y fut chargé de l'éducation de Dalmace, Constance et Annibalien, frères puînés de Constantin. Il est au moins certain que ces trois princes conçurent une vive affection pour Arborius, qui, à la même époque, consacrait aussi ses soins au jeune Ausone son neveu, devenu, peu de temps après, l'un des plus grands poètes dont l'empire romain, prêt à succomber sous les efforts des Barbares, pût encore s'honorer. Constantin appela le savant Arborius près de lui pour donner des leçons à Constance son fils et son successeur. Arborius mourut peu de temps après à Constantinople, et l'empereur cherchant à honorer la mémoire de l'illustre rhéteur, fit transporter son corps à *Aquæ-Augustæ* : il y fut enseveli près de ses pères. La ville de Toulouse a placé le buste d'Arborius parmi ceux des grands hommes dont elle a voulu consacrer le souvenir. *

ARCIS (MARC), né en 1655 à Moussens près de Lavaur, selon quelques auteurs, et au Cabaniat dans le Lauraguais, suivant Raynal, historien de Toulouse, vint dans cette ville étant encore très-jeune, et fut admis dans l'école de J. P. Rivals, peintre et architecte bien connu par ses travaux et par l'amitié qu'il sut inspirer à Nicolas Pousin. Arcis acquit dans l'école de Rivals une manière grandiose, et un style de dessin plein de no-

blesse et de grâce. L'étude de la peinture lui offrant des obstacles qu'il croyait insurmontables, il entra dans l'atelier d'Ambroise Fredeau, religieux augustin, qui modelait avec facilité. Fredeau était élève de Simon Vouet, et a laissé un grand nombre de tableaux; mais il mérite beaucoup plus d'estime comme sculpteur que comme peintre. Arcis commença la longue et glorieuse carrière qu'il a fournie, en faisant quelques statues destinées à orner des églises voisines de Toulouse. Les ouvrages de Bachelier étaient les seuls objets que Marc Arcis pouvait considérer avec quelque fruit dans cette ville : pour perfectionner ses talens, il résolut d'aller à Paris, et se présenta au nombre de ceux qui aspiraient aux prix de l'académie de Sculpture; il les obtint, et fut admis dans cette compagnie, qui n'accordait cette flatteuse distinction qu'au vrai mérite. Bientôt il fut chargé de grands travaux pour les édifices religieux et les maisons royales. On voyait dans les jardins de Versailles plusieurs beaux vases en marbre chargés de bas-reliefs dus au ciseau de d'Arcis. Il travailla avec Vanclève à la décoration de l'église de la Sorbonne, et fit un grand nombre de mausolées, de statues et de bustes en marbre blanc. Toulouse venait de dédier un monument aux grands hommes nés dans ses murs, ou qui l'ont illustrée par leur séjour et leurs travaux : les images de ces nobles soutiens de

la gloire de la cité devaient orner l'enceinte qui leur était consacrée. Marc Arcis fut appelé pour sculpter une trentaine de bustes que l'on voulait mettre dans cette galerie. A la même époque l'administration municipale délibéra d'ériger la statue équestre de Louis XIV sur une place publique, en face de l'hôtel de ville. Cette statue devait être coulée en bronze ; aux quatre angles du socle on aurait représenté les nations vaincues par Louis le Grand, et le socle lui-même eût contenu plusieurs bas-reliefs et des inscriptions analogues. Des motifs particuliers empêchèrent l'exécution de ce projet. Le modèle de la statue, conservé dans le musée de Toulouse, honore le talent de d'Arcis, et fait regretter que ce monument n'ait pas été élevé. Un magistrat très-riche qui cultivait les sciences et les lettres, M. de Vandages de Malepeyre, conseiller au présidial et membre de l'académie des Jeux Floraux, (voyez *Malepeyre*) avait conçu le dessein de faire construire dans Toulouse une chapelle destinée au culte de la Vierge. Il offrit aux religieux bénédictins de la faire bâtir dans l'une des parties de leur monastère. Cette proposition fut rejetée ; mais les grands carmes recherchèrent cette faveur, et M. de Vandages fonda dans leur couvent la chapelle de *N. D. du Mont-Carmel*, édifice dont les murs étaient entièrement revêtus de marbre incarnat de Caunes. Lafosse et Houasse, élè-

ves de Lebrun, peignirent les tableaux qui devaient la décorer. Arcis fut chargé de sculpter les nombreuses statues destinées à l'ornement de ce sacellum. Pressé par le temps, il ne put les exécuter en marbre, ainsi qu'on l'avait d'abord résolu. Celles qui étaient placées dans la partie la plus élevée, formées en plâtre ou en stuc, avaient plus de douze pieds de haut ; à droite et à gauche des gradins qui conduisaient à l'autel, on en voyait quatre autres moins grandes, mais dignes de l'artiste qui les avait modelées ; elles sont en terre cuite, et représentent les prophètes Elie et Elisée, saint Simon Stokc et saint Albert. La façade de la cathédrale de Montauban, bâtie à peu près dans le même temps, fut ornée par Arcis de dix statues colossales qui subsistent encore. L'église des Pénitens-Bleus de Toulouse obtint de cet auteur quelques sculptures d'une exécution savante. La salle de Concert, dans la même ville, possède un magnifique bas-relief qui représente Apollon et les Muses. Ce morceau, l'un des derniers que Marc Arcis ait terminés, offre une touche gracieuse et spirituelle, des contours purs et délicats, et des caractères de têtes bien appropriés. Plusieurs villes du royaume demandèrent à d'Arcis quelques-uns de ses ouvrages. Il fit pour celle de Pau la statue en bronze de Louis XIV, le médaillon de ce monarque et le monument des évêques pour celle de Rieux, le mausolée du marquis

d'Ambres pour la cathédrale de Lavaur, le martyr de saint Saturnin pour l'église abbatiale de ce nom, le Christ au jardin des oliviers pour le couvent des Filles repenties. Ses statues de Diane et de Zéphire ne parurent pas inférieures à ses autres productions. Toulouse vit encore avec plaisir un autre médaillon de Louis XIV, le buste de ce grand roi, ceux de MM. de Nupces, de Vandages, etc. etc. Ces morceaux et ceux que nous avons cités, lui acquirent une grande réputation, et lui assurèrent une renommée durable. Arcis avait formé à Toulouse une école d'où sortirent plusieurs sculpteurs habiles, parmi lesquels on distingue Parant et Pierre Lucas. Il prépara avec celui-ci et avec J. P. Rivals son maître, Antoine Rivals, fils de ce dernier, et Guillaume Cammas, architecte, la formation de l'académie des Beaux-Arts, qui le regarde comme l'un de ses fondateurs. Lorsqu'il parut, les disciples des élèves de Bachelier n'existaient plus, ou avaient quitté la contrée. L'art du statuaire n'était plus cultivé avec succès dans cette ville; il rassembla des artistes, il les encouragea par son exemple, il les instruisit par ses travaux et ses leçons. Son style est élevé, ses compositions ingénieuses. Il mourut en 1739, âgé de 84 ans, étant doyen de l'académie de Paris. *

ARTUS (N.), sculpteur, né à Toulouse, selon les mémoires

manuscrits de Dupuy du Grez, reçut des leçons de *Nicolas Bachelier*, et eut part aux grands travaux de son maître. Il modèla plusieurs beaux bas-reliefs qui décoraient l'église des Pénitens-Noirs, et on a encore de lui, soit à Toulouse, soit dans les lieux voisins, des statues et des bustes en marbre et en terre cuite. On voit dans la cour de l'hôtel de ville deux figures sculptées par Artus; l'une représente Minerve, et l'autre la ville de Toulouse.

ASSEZAN. Voyez PADER.

ASTORG DE NALHAC.

Voyez NALHAC.

AUBUISSON (ANTOINE D'), chevalier, figura en 1444 dans un tournoi près la ville de Saumur, avec René d'Anjou, roi de Sicile, Ferri, duc de Lorraine, le seigneur de Beauveau, Giron de Laval, le comte de Nevers, Jacques de Clermont, le comte d'Eu, le comte de Tonnerre, le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, et une infinité d'autres seigneurs. L'honneur d'être admis parmi les chevaliers qui assistaient à ce tournoi, nous démontre qu'Antoine d'Aubuisson était d'une origine très-ancienne, puisqu'il fallait dès ce temps faire preuve de seize quartiers de noblesse paternels et maternels, pour être admis dans un tournoi. Il mourut, à ce que l'on croit, vers l'an 1445. Un autre Pierre d'Aubuisson, capitaine au régiment de la Couronne, et chevalier de Saint-Louis, se trouva à la bataille de Fontenoi, aux sièges de Tournai et de Dendermonde. Ce fut à ce

dernier qu'il se distingua, ayant, à la tête de ses grenadiers, enlevé la redoute nommée *l'Enfer*, gardée par les grenadiers ennemis. Il y fut blessé à la main gauche; le roi lui accorda alors sa retraite. Il mourut en 1783.

AUDIBERT (N.), né à Toulouse, correspondant de l'académie royale des Inscriptions, mérita l'estime des savans de son siècle, et obtint l'amitié de Barthelemy. M. Audibert embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement vicaire à *Vieille-Toulouse* et à Verfeil. Son goût pour les recherches historiques se développa à la vue des nombreux monumens que l'on découvrait chaque jour dans la première de ces paroisses. Une tradition constante annonce que *Vieille-Toulouse* fut la capitale des Volces-Tectosages. Des médailles puniques, gauloises et celtibériennes, des figurines, des inscriptions, et beaucoup d'urnes trouvées dans ce lieu, prouvent qu'il renfermait autrefois une grande population, et qu'il était le centre d'un commerce étendu. Les mots *Veterem-Tolosam*, par lesquels une ancienne charte désigne ce village, fournissent d'ailleurs de grandes présomptions en faveur de ce système. Nos anciens historiens affirment que *Vieille-Toulouse* est bâtie sur les ruines de l'antique métropole des Tectosages, et ils font mention des débris que l'on remarquait dans les champs voisins. Lafaille, Raynal et quelques autres, ont embrassé une opinion contraire, bien que

la ville actuelle n'offre qu'un petit nombre de monumens romains, tandis que *Vieille-Toulouse* en a présenté et en possède encore qui remontent à une époque antérieure à la conquête des Gaules. Audibert réfuta victorieusement le système de l'Annaliste de Toulouse, et de ceux qui l'ont copié. Il engagea l'abbé Barthelemy à s'occuper des médailles trouvées dans la contrée, et il dédia à cet illustre écrivain une savante *Dissertation sur les origines de Toulouse*, (Avignon 1764, in-8.°, figures.) Ce petit volume, maintenant très-rare, est l'un des plus intéressans opuscules que l'on ait publié sur cette ville. M. Audibert était encore plus recommandable par ses vertus que par son érudition profonde. Il mourut vers la fin de l'année 1770, âgé d'environ cinquante ans. *

I. AUFRERI (ETIENNE), connu sous le nom d'*Aufrerius Tolosanus*, célèbre jurisconsulte, professa le droit à Toulouse, avec éclat, à l'âge de vingt ans; on croit qu'il vivait au 15.° siècle. Il fut docteur-régent et official; enfin, pour le récompenser de son mérite, Louis XII lui conféra la charge de président aux enquêtes au parlement de cette ville. On a de lui plusieurs ouvrages curieux sur les matières de droit civil et canon. I. *Repetitio Clementinæ primæ ut clericorum de officio et potestate judicis ordinariis. Accessit de potestate secularium super ecclesiis, ac personis et rebus ecclesiasticis. Item de*

potestate ecclesie super laicis et personis, et rebus eorum, et alia opuscula, Paris 1514. Le premier de ces deux ouvrages est aussi imprimé dans le tome II du Recueil intitulé *Tractatus tractatum juris*, publié à Venise en 1584, et le second dans le premier tome de cet ample Recueil. Ces deux ouvrages étaient fort estimés des connaisseurs, à cause que l'étendue et les droits des juridictions ecclésiastiques et civiles s'y trouvaient soigneusement examinés à l'égard des conflits de l'un et de l'autre, qui étaient encore fréquens sous le règne de Charles VII et de Louis XII. II. *Decisiones curie archiepiscopalis Tolosæ. dictæ decisiones capellæ editio auctior*, Lyon 1616, in-4°. Pierre de Lion, archevêque de Toulouse, qui l'avait nommé son official, l'engagea à composer cet excellent livre aussi important que les deux précédens : il y traite non seulement des matières ecclésiastiques, et de la forme de procéder dans le cours d'église, mais encore de plusieurs matières civiles, telles que les contrats, les conventions de mariage et de testamens, lorsqu'elles se trouvent mises aux choses ecclésiastiques. III. *Des notes sur l'ancien style du parlement*. IV. *Tractus de recusationibus*, imprimé dans le recueil des œuvres de l'auteur, et dans le tome 3 du *Tractu tractatum juris*. Catel, dans ses *Mémoires sur le Languedoc*, p. 185, parle d'Aufreri, comme ayant commenté les *Decisiones capellæ*,

composées avant lui par un nommé *Corserius*, alors official ; mais on ne peut ajouter foi à des preuves dénuées de fondement. Du reste, cet auteur passe pour avoir été l'un des plus habiles et des plus exacts juriseonsultes du 16.^e siècle. Il mourut le 11 Septembre 1511.

II. AUFRERI (JACQUES-HENRY DE CARRIÈRE D'), conseiller au parlement, de l'académie des Sciences de Bordeaux, et secrétaire perpétuel en survivance de celle des Jeux floraux, naquit à Toulouse le 29 Janvier 1724, de Clément de Carrière d'Aufreri et de Paule de Labat, l'un et l'autre d'ancienne famille. L'amour des lettres fut sa première passion ; la poésie fut l'étude à laquelle il donna la préférence : trois de ses essais poétiques furent successivement couronnés des fleurs d'Isaure. L'académie voyant en lui un concurrent aussi redoutable, s'empressa de le recevoir parmi elle, et l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui accorda aussi le même titre. Après avoir fait une étude suivie du grec, il publia plusieurs observations sur l'Illiade et l'Odissée ; il traduisit même quelques endroits du premier de ces poèmes, et étendit ensuite ses études et ses recherches sur plusieurs poètes et orateurs de la Grèce. Peu de temps après sa réception, il lut à l'académie une traduction de quelques dialogues de Lucien, et du traité de cet auteur sur la manière d'écrire l'histoire. Ces traductions sont

enrichies de scolies et de notes. Pourvu d'une charge de conseiller au parlement, il fut compté dans le nombre des magistrats qui ont su concilier l'étude des lettres avec celles de la jurisprudence, les arts avec les affaires, et remplir avec le zèle et le même succès, les fonctions de magistrat et celles d'académicien, sans que les devoirs de l'un aient pris sur les obligations de l'autre. Une apoplexie dont il fut frappé dans le mois d'Avril 1778, avait affaibli ses organes, sans néanmoins affecter sa tête et sans altérer sa gaieté. Il succomba le 29 Août 1786, après une maladie de deux jours. Arrivé à son neuvième lustre, l'abbé d'Aufreri, qui n'avait pas entièrement négligé l'étude de la jurisprudence, reprit son dernier projet d'entrer dans la magistrature. La société des Jésuites n'existait plus. On ne sut qu'alors, et par les observations du ministère public lorsque ses provisions de conseiller furent présentées, que

Jean Carrière, un de ses ancêtres, avait été un des magistrats du parlement de Toulouse qui s'opposèrent à l'établissement des Jésuites; qu'il avait persisté dans son opposition jusqu'à sa dernière heure; l'avait consignée dans son testament, priant les exécuteurs de ce testament de faire recevoir son fils aîné dans sa charge, l'exhortant de s'opposer de toutes ses forces à l'établissement de la Compagnie de Jésus. Ses vœux furent trompés; son fils aîné ne put jamais obtenir les provisions de cette charge; cet anathème s'étendait sur tous ses descendants.

AURIOLLE (JEAN-JOSEPH-CHARLES), vitrier, domicilié à Toulouse, condamné à mort, comme conspirateur, le 30 Janvier 1794, par le tribunal révolutionnaire du département.

AZAM (N.), domicilié à Toulouse, département de la Haute-Garonne, condamné à mort, comme accapareur, le 30 Octobre 1793, par le tribunal révolut.

B

BACHELIER (NICOLAS), sculpteur célèbre, naquit à Toulouse vers l'an 1485, d'une famille originaire de Lucques, mais établie depuis long-temps dans la capitale du Languedoc. Il paraît assuré que son père lui fit connaître les premiers principes du dessin, et qu'ensuite Bachelier, après avoir travaillé pendant quel-ques temps chez des artistes médiocres, sentit le besoin de voir

l'Italie, où les arts, protégés par les souverains pontifes et par les princes de la maison de Médicis, brillaient d'un éclat nouveau. Il parcourut cette terre classique, en observant, avec un religieux enthousiasme, les débris des monumens qui la décoraient encore. Michel-Ange, à la fois peintre, sculpteur et architecte, et toujours digne d'exciter l'admiration, lui parut le seul maître sous lequel

il pouvait acquérir une instruction profonde et variée. Il reçut, pendant plusieurs années, les conseils et les leçons de ce grand homme, qui l'employa souvent dans les travaux qu'il avait entrepris. Lors de son retour à Toulouse l'an 1510, Bachelier opéra une révolution complète dans les arts. Son père, et quelques peintres et sculpteurs qui habitaient alors dans cette ville, avaient essayé d'introduire d'heureuses innovations dans la composition et dans l'exécution des statues, des bas-reliefs et des tableaux; mais leurs efforts avaient été vains. Le genre sec et mesquin, nommé vulgairement *gothique*, avait de nombreux partisans, et même des admirateurs. Il fallait déployer toute la magie d'une composition élégante, tous les charmes d'un dessin savant et vigoureux, toute l'harmonie et toute la richesse des formes de l'architecture italienne, pour obtenir un vrai succès, et pour bannir le style arabe qui était empreint sur toutes les constructions faites à Toulouse depuis le commencement du 13.^e siècle. Le premier ouvrage de Bachelier assura pour toujours ses succès. Le chapitre de la cathédrale, les communautés religieuses, et les particuliers mêmes, eurent recours à cet habile artiste. Les magistrats municipaux le chargèrent du soin d'embellir l'intérieur de l'hôtel de ville, et l'on voit encore au fond de la première cour, une porte ornée de colonnes de l'ordre dorique, exécutée d'après les dessins

de Bachelier. Les trois figures qui sont autour de l'archivolte furent sculptées par lui, et celle qui est à droite est d'une grande beauté. La statue en bronze qui est placée au-dessus du dôme du donjon, est aussi par Bachelier, et l'on doit regretter de ne pas la voir au centre d'une place publique dont elle ferait l'ornement. L'une des portes extérieures du Capitole de Toulouse, démolie en 1817, contenait plusieurs morceaux sculptés par Bachelier; ils ont été recueillis par l'auteur de cet article, et placés dans le Musée. Les arabesques que l'on voit sur le premier portail de l'église de Saint-Saturnin, sont dues au ciseau de Bachelier. On n'a pas su respecter les magnifiques ouvrages de ce célèbre sculpteur, et pour les faire connaître, nous sommes obligés d'emprunter quelques détails à Dupuy du Grez, auteur estimable, qui, par son amour pour les arts, a puissamment contribué à en propager le goût dans sa patrie. -- « Y a-t-il rien de mieux » imaginé, dit cet écrivain, que » l'autel de la paroisse de Saint- » Etienne, où, pour représenter » en ronde-bosse la mort de la » sainte Vierge, à laquelle nous » savons, par tradition, que se » trouvèrent tous les apôtres, » l'ouvrier a fait un corps d'archi- » tecture qui règne dans toute » l'étendue des deux crédences et » de l'autel. Il est soutenu de huit » colonnes; il y en a quatre sur » le devant, et autant sur le » derrière. Les deux angulaires

» antérieures sont torses, très-bien
 » ornées, et d'un ordre composé ;
 » elles ont leurs piédestaux de
 » même ordre. Les autres six sont
 » d'ordre corinthien, dont les
 » deux sont placées derrière les
 » torses à chaque aile, avec des
 » piédestaux convenables, et les
 » quatre du milieu sont posées
 » sur un grand soubassement de
 » même hauteur que les piédes-
 » taux des colonnes angulaires,
 » et de la profondeur de l'ou-
 » vrage. Toutes ces colonnes sou-
 » tiennent un entablement et un
 » soffite. L'entablement du milieu
 » étant de toute la longueur de
 » la table, forme une espèce de
 » pavillon. C'est là que Bachelier
 » a disposé son histoire, mais si
 » dégagée, que c'est un enchan-
 » tement de la voir. Il y a sur le
 » devant trois apôtres à genoux
 » qui expriment tendrement leur
 » tristesse. On en voit un autre
 » debout à côté, et deux qui en-
 » trent dans le pavillon, en em-
 » brassant les colonnes qui le sou-
 » tiennent. La Vierge est couchée
 » sur un lit, les yeux fermés et les
 » mains jointes vers le ciel. Les
 » autres six apôtres sont de l'autre
 » côté du lit dans des attitudes
 » différentes qui marquent assez
 » leur douleur ; de sorte que
 » voyant cet ouvrage, on se sent
 » en même temps touché de cette
 » histoire. Il a même observé les
 » règles de l'optique, faisant les
 » figures qui sont les plus éloi-
 » gnées un peu plus petites que
 » celles du devant, toutefois d'une
 » manière imperceptible. Mais

» parce qu'un tabernacle aurait
 » caché cette grande composition,
 » il a fait une espèce d'arche d'al-
 » liance, sur laquelle on voit un
 » enfant qui dort, et un ange qui
 » répand des fleurs sur lui : c'est
 » dans ce coffre qu'on réserve le
 » saint Ciboire. Sur ce corps infé-
 » rieur, il y en a un autre de
 » quatre colonnes corinthiennes,
 » avec leurs piédestaux assis à
 » plomb sur celles du premier ;
 » elles portent un entablement et
 » un soffite, sous lequel, dans
 » l'entre-colonne du milieu, et
 » dans une niche fort large, on
 » voit une image assise de la sainte
 » Vierge, tenant son petit sur
 » ses genoux, et plusieurs petits
 » enfans qui se jouent diverse-
 » ment auprès de lui. Tous ces
 » anges tiennent entièrement de
 » la manière de Michel-Ange ou
 » de Donatelle ; car ils sont un
 » peu musclés, et font un bel
 » effet dans la sculpture lorsqu'ils
 » sont vus d'un peu loin. Il a fait
 » deux autels presque de la même
 » ordonnance, qui sont aussi fort
 » beaux ; l'un est aux Pères de la
 » Trinité ; l'autre, qu'on appelle
 » *le Sépulcre*, est à l'église de la
 » Dalbade. Il y a seulement cette
 » différence, qu'à ceux-ci le pa-
 » villon du milieu forme un corps
 » avancé, et qu'il y a un socle ou
 » massif de la hauteur de la table
 » de l'autel, et encore là dessus
 » un soubassement, sur lequel
 » posent les colonnes qui portent
 » l'entablement et le soffite. Ce
 » soubassement a même près de
 » deux pieds de hauteur à l'église

» de la Trinité, et il est orné d'un
 » beau bas-relief. Dans l'entre-
 » colonne du milieu, qui forme
 » un pavillon, est représentée la
 » naissance du Sauveur, dont les
 » principales figures sont de ronde-
 » bosse, et celle de derrière de
 » demi-relief. Par dessus l'enta-
 » blement, il y a un autre corps
 » de deux colonnes, avec leur ar-
 » chitrave, frise et corniche, et
 » sur le tout un fronton. On voit
 » au milieu de ces colonnes un
 » grand demi-relief qui représente
 » le mystère de la Trinité, et le
 » couronnement de la sainte
 » Vierge après son assomption ;
 » les figures de Dieu le père et de
 » Dieu le fils y sont d'une beauté
 » surprenante. Cet autel est d'or-
 » dre corinthien ; mais le Sépul-
 » cre, à l'église de la Dalbade,
 » est d'ordre dorique. On voit le
 » corps du Sauveur nu étendu
 » sur un tombeau, et la Magde-
 » laine à genoux sur le devant
 » qui lui prend la main pour la
 » baiser. La Vierge sa mère, et
 » quelques autres femmes avec
 » saint Jean, sont de l'autre côté,
 » ayant les visages en pleurs, avec
 » une expression fort touchante.
 » Pour remplir encore toutes les
 » circonstances de cette histoire,
 » il a mis dans l'entre-colonne des
 » crédences, Nicodème et Joseph
 » d'Arimathie, qui surviennent
 » avec des linges et des parfums.
 » Le corps supérieur est composé
 » de deux colonnes corinthiennes,
 » au milieu desquelles est repré-
 » senté en bas-relief le mystère
 » de la résurrection. Le maître

» autel de la même église est aussi
 » de Bachelier. Il a trois corps un
 » peu avancés, dont l'un est au
 » milieu, les autres sont sur les
 » crédences ; chacun est fait de
 » deux colonnes corinthiennes,
 » entre lesquelles il y a des niches,
 » où l'on voit, à celle du milieu,
 » une belle image de Notre-Dame,
 » et aux deux autres les statues
 » de sainte Catherine d'un côté,
 » et de sainte Barbe de l'autre.
 » Pour ce qui est des arrière-corps,
 » il y a de beaux bas-reliefs qui
 » représentent plusieurs mystères
 » de la religion chrétienne. Par
 » dessus la corniche de ces corps
 » et arrière-corps dont je viens de
 » parler, il y a un autre étage de
 » colonnes à plomb des inférieu-
 » res, avec leur entablement et
 » leurs frontons ; mais au corps
 » du milieu il n'y a qu'un bas-
 » relief représentant le nom de
 » Jésus dans une gloire, et aux
 » deux corps des côtés, dans des
 » niches, les figures de l'apôtre
 » saint Jacques et de saint Chris-
 » tophe. L'autel de la paroisse de
 » Saint-Nicolas est encore de la
 » même ordonnance, si ce n'est
 » que les membres d'architecture
 » sont un peu plus grands, et les
 » colonnes plus détachées : on y
 » voit de belles figures de plein
 » relief, ou de ronde-bosse dans
 » des niches, et des bas-reliefs
 » dans les arrière-corps. Je ne puis
 » m'empêcher de remarquer en-
 » core, ajoute Dupuy du Grez,
 » qu'il y a de fort belle sculpture
 » de Bachelier dans l'église des
 » Pères Cordeliers ; on y distingue

» sur tout le reste un grand demi-
 » relief de la naissance du Sau-
 » veur ; et cette pièce est incom-
 » parable pour le dessin, l'expres-
 » sion et l'ordonnance ; les figures
 » y sont grandes comme le natu-
 » rel. Ce n'est pas que tout ce qui
 » est de lui n'y soit fort beau , et
 » particulièrement les bas-reliefs
 » qui sont sur les trois portes. Il
 » est vrai que celle qui est dans
 » l'attique du milieu , où la sépul-
 » ture du Sauveur est représen-
 » tée , est merveilleuse , et d'une
 » expression extraordinaire. Les
 » petites figures des Evangélistes
 » et des premiers Pères de l'église
 » qu'on voit dans des niches aux
 » deux grands pilastres isolés , où
 » est attachée la balustrade , sont
 » encore merveilleuses. » Les mo-
 numens imposans dont nous ve-
 nons d'offrir la description , n'exis-
 tent plus. Avant la révolution ,
 le maître autel de l'église de la
 Dalbade fut détruit pour substi-
 tuer à la décoration mâle et élé-
 gante que Bachelier avait créée ,
 ces ornemens de mauvais goût
 qui étaient à la mode sous le règne
 de Louis XV. Un immense bal-
 daquin remplaça la masse archi-
 tecturale que Bachelier avait élé-
 vée. Il ne reste du *Sépulcre* que
 l'inscription qui y était placée , et
 qui annonce que ce monument
 avait été fait en 1545. L'église de
 Saint-Nicolas avait aussi perdu
 depuis long-temps les sculptures
 que Bachelier y avait exécutées.
 On mit à leur place un baldaquin
 et des tableaux peints par Despax
 ou par ses élèves. On mutila , en

les déplaçant , les statues et les
 bas-reliefs , et l'on ne trouve plus ,
 depuis cinquante ans , les traces
 de ces admirables compositions.
 L'autel de la paroisse de Saint-
 Etienne a été démoli en l'an 2 ,
 et l'on n'a pu retirer des ruines
 que deux têtes et des groupes
 d'enfans ; ces beaux morceaux
 sont placés dans la galerie du
 Musée. On a entièrement détruit
 l'autel et les figures qui étaient
 dans l'église de la Trinité. Les
 monumens de l'église des Corde-
 liers ont été brisés par la masse
 révolutionnaire , ainsi que les trois
 statues et les termes que Bache-
 lier avait terminés , peu de temps
 avant sa mort , pour la décoration
 de la porte de l'église des Char-
 treux. Le portail de l'hôtel de
 Saint-Jory ne subsiste plus ,
 et l'on n'a point conservé les
 termes placés sur la façade , et
 qui ont été admirés par tous les
 artistes habiles qui sont venus à
 Toulouse. « On voit au corps
 » inférieur de cette façade , dit
 » Dupuy du Grez , quatre co-
 » lonnes , au milieu desquelles est
 » l'entrée ; elles sont d'ordre do-
 » rique , cannelées , rudentées , et
 » posées deux à deux sur un large
 » piédestal ou soubassement qui
 » s'avance quelque peu dans la
 » rue : ces colonnes soutiennent
 » un entablement dont la saillie
 » est à proportion , où pourtant
 » on ne voit ni métopes , ni tri-
 » glyphes qui sont affectés à l'or-
 » dre dorique ; mais au-dessus de
 » la frise , il y a des modillons
 » qui supportent la corniche , et

» celle-ci fait une retraite de cha-
 » que côté ; ensuite elle est conti-
 » nuée sur la muraille de la mai-
 » son environ une toise et demie ,
 » et sert par ce moyen d'arrière-
 » corps : il y a deux anges atta-
 » chés au cintre de la porte , qui
 » soutiennent les armoiries de la
 » famille Saint-Jory , et qui sem-
 » blent en effet voler. On voit
 » par dessus cet entablement un
 » fronton élevé sur deux co-
 » lonnes d'ordre corinthien , sans
 » autres ornemens que leurs cha-
 » piteaux et leurs cannelures , ce
 » qui fait un effet charmant par
 » sa simplicité. Au milieu de ces
 » colonnes , sous le fronton , on
 » voit une grande croisée avec de
 » beaux termes de chaque côté ,
 » qui portent un cartouche de la
 » largeur du linteau , avec ces
 » mots d'Horace : MVLTA RE-
 » NASCENTVR. Il y a encore une
 » demi-croisée de chaque côté du
 » fronton sur l'arrière-corps que
 » fait le mur , avec des termes , de
 » même qu'à la croisée du milieu.
 » Ces termes sont si beaux , et
 » enfin toutes les figures et autres
 » ornemens ont tant de force ,
 » que parmi les artistes on tient
 » que cette pièce est du dessin de
 » Michel-Ange , à quoi il n'y a
 » point d'apparence. » Un autre
 » portail dans le même style , a été
 » bâti dans la rue du Temple par
 » Bachelier ; on y voit quatre
 » colonnes cannelées , au milieu
 » desquelles est l'ouverture. Deux
 » termes plaqués dans la partie su-
 » périeure , flanquent une croisée
 » placée au milieu , et deux car-

touches contiennent ces mots :
 SUSTINE , ABSTINE. L'an-
 cien hôtel de Lasbordes , situé à
 l'angle de la place des Carmes ,
 conserve encore plusieurs bas-re-
 liefs sculptés par Bachelier. Les
 croisées sont ornées de termes
 de grandeur colossale , et d'une
 exécution savante. Des génies sont
 placés dans les montans , et le fini
 du travail , l'expression vraie et
 sentie , la pureté des formes , l'élé-
 gance du dessin , tout se réunit
 pour arrêter les regards sur ces
 objets , qui sont dignes d'entrer
 dans les collections les plus esti-
 mées. Peu d'artistes ont travaillé
 avec autant de constance que
 Bachelier. L'estime générale , une
 grande fortune , et une gloire non
 contestée , récompensèrent cet
 illustre Toulousain. On a cru que
 Bachelier avait deux frères recom-
 mandables par leurs talens , et que
 l'un fut orfèvre et sculpteur : le
 plus bel ouvrage qu'on ait attri-
 bué à celui-ci est la chässe de saint
 George , morceau précieux qui
 était enrichi de bas-reliefs ; l'autre ,
 simple serrurier , avait , disait-on ,
 exécuté en fer des ornemens d'une
 délicatesse extrême , quelques pe-
 tites statues modelées avec art ,
 et fait des clefs remarquables par
 les figures de sirènes dont il les
 décorait. Mais des renseignemens
 exacts , des recherches suivies ,
 ont démontré que Bachelier n'eut
 point de frères , et que tous les
 ouvrages qu'on lui attribue appar-
 tiennent à lui seul , ou ont été faits
 sous ses dessins et sa direction.
Dominique Bachelier son fils ,

architecte et sculpteur , termina , avec Souffron , la construction du pont de Toulouse , commencée par son père. Il fit élever plusieurs édifices remarquables , et entr'autres l'hôtel de M. de Clary , premier président du parlement. Cet hôtel est connu maintenant sous le nom de Daguin. Un chanoine de Lombez , arrière-petit-fils de Nicolas , fut le dernier membre de cette famille. Bachelier vivait encore en 1566. Lorsque la ville de Toulouse consacra un monument à la mémoire des hommes qui l'ont honorée par leurs talents , le buste de Bachelier fut placé dans la *galerie des Illustres*. Par une singularité assez remarquable , ce buste , modelé avec beaucoup d'art par Marc Arcis , a souvent été porté en triomphe dans les cérémonies publiques qui ont eu lieu à différentes époques de la révolution. On sait qu'on affectait alors de présenter aux regards des spectateurs les images de Brutus , de Guillaume Tell , et de tous ceux qui avaient fondé des républiques. On crut trouver quelque ressemblance entre le costume de Bachelier et celui du libérateur de l'Helvétie ; et le sculpteur toulousain , changeant de nom , fut posé sur un brancard , promené dans les rues , et placé sur un cippe dans le temple décadaire. Il n'était pas sans doute affligeant d'être considéré comme le vainqueur d'*Herman Gesler* , mais il était moins honorable de se trouver trop souvent près de l'image dégoûtante du forcené qui avait

usurpé le titre imposant d'*Orateur du peuple*. *

BADOU (JEAN-BAPTISTE) , prêtre de la Congrégation de la Doctrine chrétienne , était natif de Toulouse. Favorisé d'un talent propre pour les missions , il se dévoua à cette fonction précieuse de l'apostolat , et la remplit pendant vingt-huit ans avec un zèle infatigable et un succès prodigieux. S'il n'a pas été célèbre par le nombre de ses écrits , du moins s'est-il distingué par son ardente charité pour le prochain , par son zèle pour le salut des âmes , et par sa mort tragique. Tous les prélats du Languedoc s'empressèrent de le posséder dans leur diocèse , et lui témoignèrent à l'envi leur confiance et leur estime. La parole de Dieu sortant de sa bouche , fructifiait dans les cœurs par des conversions , des restitutions , des réconciliations ; aussi fut-il unanimement regardé comme le plus saint et le plus grand missionnaire de son temps. Tel est l'éloge qu'on en fait dans un écrit imprimé à Paris. Le Père Badou désirait que Dieu lui fit la grâce de mourir dans l'exercice de ses fonctions. (On croit qu'il s'y était engagé par un vœu.) Le 6 Septembre 1727 , il commença à faire une retraite annuelle aux Filles du Bon-Pasteur de Toulouse , maison dont l'établissement fut commencé en 1715 sur le modèle de celle qui avait été établie à Paris par les soins de madame de Combe. Le septième jour de la retraite , le Père Badou

tint à son ordinaire à six heures du matin, malgré une pluie abondante et continuelle, de la maison des Pères Doctrinaires de Saint-Rome, qui était sa demeure. Depuis plusieurs jours le fleuve avait franchi ses bords ; aucun quai, aucune muraille ne défendait le faubourg où était situé le monastère du Bon-Pasteur. Pendant que le Père Badou était occupé aux fonctions de son ministère, l'inondation, qui croissait à vue d'œil, s'éleva tellement, qu'elle ne laissa plus de lieu pour sortir de la maison. Le Père Badou, qui jusqu'alors avait jugé que les eaux ne pouvaient arriver jusqu'au bâtiment, s'était refusé à laisser sortir les religieuses ; il n'était plus temps d'y songer. Il choisit alors l'endroit le plus sûr, et y continua avec la même activité qu'auparavant, les exercices de la retraite : mais les eaux se jetant avec impétuosité contre un mur qui venait d'être bâti, renversèrent l'édifice, et engloutirent le saint missionnaire et cinquante-deux filles qui se trouvaient avec lui ; les unes furent noyées, les autres furent soudainement écrasées, et une troisième partie survécut quelque temps sous les ruines sans qu'on pût leur apporter du secours, ou les dégager. Le Père Badou était avec ces dernières ; pendant quatorze heures, il ne cessa d'encourager toutes celles qui pouvaient encore entendre sa voix : courage digne des premiers martyrs ! On trouve un détail exact et très-édifiant de ce qui s'est passé en

cette occasion dans la relation qui en a été donnée au public, in-4.°, à Paris, chez Jean-Baptiste de Lespine en 1727. C'est une brochure de quinze pages. Nous ne connaissons qu'un seul ouvrage du Père Badou, mais plein de lumières et de solidité, imprimé à Toulouse chez *Jean Douladoure* en 1716. Il est intitulé : *Exercices spirituels, avec un Catéchisme et des Cantiques pour aider les peuples à profiter des Missions*. Les ecclésiastiques, l'official de Toulouse, et autres qui ont donné leur approbation à cet ouvrage, en font un très-grand cas. On dit qu'il y a aussi du Père Badou des cantiques spirituels en langue du pays.

BALTHAZARD - D'AUCH (N.), né à Toulouse, avocat au parlement de cette ville, et seigneur de la Landette, florissait pendant le 17.° siècle. Il a composé beaucoup de pièces de poésie peu connues aujourd'hui. *

BALZAC (JEAN-JACQUES), dit *Firmy*, âgé de soixante ans, noble, natif de Sénègre, département de l'Aveyron, conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort le 20 Avril 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple, en signant les arrêts des 25 et 27 Septembre 1790.

BANIÈRES (N.), né à Toulouse au commencement du 18.° siècle, d'une des meilleures familles de cette ville, y reçut une très-bonne éducation. Destiné à l'état

ecclésiastique, il passa quelques années dans une congrégation régulière, où il fit d'excellentes études. Cependant il ne suivit point cette carrière commencée avec succès; trouvant que le barreau pouvait lui fournir des avantages plus réels, il changea son petit collet contre une robe d'avocat. Il ne la porta pas long-temps; cédant à son caractère inconstant, il cessa de trouver des charmes dans l'étude de la jurisprudence, et se livra tout entier à celle de la géométrie, dans laquelle il fit des progrès. Après avoir quitté les théologiens pour les légistes, et ceux-ci pour les géomètres, peut-être pouvait-on le croire fixé, mais il n'en était rien. Emporté par une ardeur militaire assez naturelle dans un jeune homme, il abandonna de nouveau le calcul pour les armes, et s'engagea dans un régiment de dragons, où il servit pendant quelque temps. Le loisir des garnisons lui laissant la faculté de cultiver les belles-lettres, il composa une tragédie intitulée *la mort de Jules-César*, la fit représenter à Toulouse, et y joua lui-même le principal rôle. Ayant eu le bonheur de faire mentir le proverbe, et d'être prophète dans son pays, les applaudissemens qu'il reçut comme auteur et comme acteur, lui firent naître le désir de se consacrer à la représentation des ouvrages dramatiques, et la dispute qu'il eut avec un comédien de profession, qui lui disputait son talent, acheva de l'y déterminer. Sans

jamais avoir été d'aucune troupe de province, et n'ayant d'expérience que celle qu'il avait pu acquérir en jouant quelquefois dans les sociétés bourgeoises, il ne balança pas à se présenter aux gentilhommes de la chambre. Frappés de son assurance, ils lui accordèrent un ordre de début, au moyen duquel il parut pour la première fois, le jeudi 9 Juin 1729, dans le rôle de Mithridate. Fidèle au caractère de son pays, il fit appeler le souffleur quelque temps avant le lever de la toile, et lui dit avec naïveté : Je vous prévient, monsieur, que je n'ai nul besoin de votre secours; je suis sûr de ma mémoire; ainsi je vous prie de ne pas me souffler, quand même je manquerais. Le souffleur lui promit tout ce qu'il voulut, et la toile se leva. Bannières n'avait pas oublié les études qu'il avait faites dans le temps où il aspirait aux succès de l'orateur: il s'avança sur les bords de la scène, rassembla toute sa rhétorique, et adressa au parterre un discours fort bien tourné, dans lequel il sollicita toute l'indulgence dont il avait besoin, et où il fit entrer adroitement l'éloge de Baron qu'il se proposait pour modèle. Ce compliment fut très-applaudi, et disposa favorablement le public; mais à peine le débutant eut-il débité dix vers de son rôle, qu'oubliant absolument la mesure nécessaire, il mit dans son jeu et dans sa déclamation, outre la vivacité de son pays, tant d'emportement, et une fu-

teur si bourgeoise et si peu convenable à la majesté de la tragédie, que les spectateurs, loin d'être attendris ou frappés de terreur, ne purent s'empêcher de rire aux éclats pendant toute la pièce. Banières ne se déconcerta pas ; il continua son rôle dans le même sens jusqu'au dernier vers, sans se décourager, et quand il eut fini, il harangua de nouveau le public, en ces termes : « Messieurs, quelque humiliante que soit la leçon que je viens de recevoir dans une première représentation, je vous invite à samedi pour voir si j'aurai su en profiter. » Ces mots, prononcés avec hardiesse et confiance, redoublèrent les éclats de rire ; ils furent couverts d'applaudissemens, parmi lesquels sans doute il y en eut beaucoup d'ironiques ; ils firent juger que si le nouvel acteur était capable des écarts les plus extraordinaires, du moins il était homme d'esprit et de résolution. Le bruit de ce qui venait de se passer à la Comédie française, des emportemens, et de l'assurance de l'acteur toulousain, se répandit bientôt dans Paris. On ne parlait que de Banières dans toutes les sociétés ; et l'affluence fut grande le samedi 11, jour auquel, suivant sa promesse, il joua le rôle d'*Agamemnon* dans *Iphigénie en Aulide*. Ceux des spectateurs qui l'avaient vu le jeudi, ceux même auxquels on avait fait le récit de ses fureurs déréglées, s'attendant à rire du débutant, et à se divertir autant pour le moins qu'à

la farce la plus plaisante, furent tous également trompés. Banières avait si bien profité des leçons du public, qu'il était parvenu à changer entièrement son jeu, à le régler et à le réduire dans les bornes convenables ; au lieu d'exciter les éclats de rire, il s'attira des applaudissemens unanimes, et les connaisseurs les plus sévères convinrent qu'il les méritait. Il parut un peu jeune pour l'emploi dans lequel il débutait, et ce n'est pas effectivement à l'âge de vingt-sept ou vingt-huit ans, que l'on peut produire une illusion complète dans les rôles de *Mithridate* et *Agamemnon* ; mais on lui trouva beaucoup de qualités avantageuses, et qui furent justement appréciées. Il était grand, bien fait, avait la figure mâle, les cheveux noirs, la jambe belle et la contenance fière. Quant au moral de cet acteur, on lui reconnut de l'intelligence, des *entrailles*, et un organe admirable. Il joua ensuite le marquis gascon des *Menechmes*, de la manière la plus originale, et y fut fort applaudi, de même que dans le rôle de *Pyrrhus* dans *Andromaque*, de *Joad* dans *Athalie*, et de *Cinna*, qui servirent à la continuation de ses débuts. Jusque là tout allait bien pour Banières ; on lui trouvait un talent réel, et il paraissait probable qu'il serait reçu : un incident terrible vint terminer ses débuts et sa vie. Nous avons dit précédemment qu'il s'était engagé dans un régiment de dragons ;

son colonel apprit qu'il jouait la tragédie à Paris, au lieu de faire l'exercice dans sa garnison ; il le fit arrêter, et traduire devant un conseil de guerre, qui le condamna à être fusillé. Beaucoup de personnes, les comédiens français sur-tout, sollicitèrent sa grâce. Rien ne put le sauver, ni fléchir la rigueur des lois militaires, qui prononçaient alors la peine capitale contre les déserteurs. Cependant Banières ne l'était point ; il n'avait quitté son corps qu'en vertu d'un congé qui n'était pas expiré ; mais il eut le malheur de l'égarer, et paya cette perte de sa vie.

I. BAOUR (JEAN-FLORENT), imprimeur-libraire, écuyer, scelleur de la chancellerie de France, fut avantageusement connu par son esprit et par sa probité. Il a rédigé et publié, pendant plusieurs années, la *Gazette de Toulouse*. On a encore de lui l'*Almanach historique* de cette ville et du Languedoc. La collection des nombreuses éditions de cet annuaire, offre, en abrégé, l'histoire de la capitale du Languedoc. M. Baour, mort pendant la révolution, laissa une fortune assez considérable à M. Baour-Lormian son fils. L'imitateur d'Ossian, le traducteur du Tasse, l'auteur d'Omasis, n'a pas besoin de nos éloges ; mais nous nous félicitons de pouvoir rappeler ici l'origine, le nom et les travaux de l'un de nos plus illustres concitoyens. *

II. BAOUR (LOUIS-FRANÇOIS), frère du précédent, a gravé

d'après Raphaël, le Poussin, Lebrun, Lesueur et autres grands maîtres. Cet artiste travaillait avec facilité, et a laissé un œuvre considérable ; mais ses productions n'ont été connues qu'en province. M. Baour était membre de l'académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture de Toulouse. *

BARAS (MARC-ANTOINE), né à Toulouse en 1764, étudia d'abord la jurisprudence avec beaucoup de succès. Il concourut aux Jeux Floraux, et ses essais littéraires annonçaient des talens prématurés. Ses parens croyaient qu'il paraîtrait au nombre des avocats qui se distinguaient dans nos tribunaux ; mais leur espoir fut trompé. Baras, cédant au goût de son siècle, aimait les livres où les matières politiques et économiques étaient traitées : il affectionnait particulièrement les écrivains anglais qui s'étaient livrés à la science du gouvernement des états, et il voulut marcher sur leurs traces. Quelques projets sur des réformes qu'il croyait pouvoir être utiles, furent présentés à Condorcet, et lui acquirent l'estime de cet homme célèbre. Bailly et Rabaut de Saint-Etienne donnèrent des éloges aux premiers écrits de Baras, et ce fut en quelque sorte sous les auspices de ces personnages fameux qu'il publia son *Arithmétique politique*, ouvrage qui excita des critiques amères, mais qui valut à son auteur les suffrages des hommes les plus éclairés.

La révolution compta Baras au nombre de ses sectateurs ; mais partisan d'une liberté sage , il croyait que l'on pouvait asseoir le nouvel édifice social sur des bases assurées , et que l'autorité monarchique serait assez forte pour enchaîner les factions et prévenir les troubles. Son erreur fut partagée par ses illustres amis , et par ces orateurs éloquens qui furent successivement désignés sous les noms de *Constitutionnels*, de *Fédéralistes* et de *Girondins*. Croyant , et peut-être avec raison , que le système d'éducation adopté en France était extrêmement vicieux , Baras chercha les moyens de l'améliorer ; mais avant de faire connaître ses idées sur cette question importante , il crut devoir offrir l'histoire et l'état de l'instruction publique dans toute l'Europe. L'ouvrage en 2 volumes in-8.°, qu'il publia dans ce dessein , est remarquable sous le rapport des recherches immenses auxquelles l'auteur s'est livré , et sous celui de l'intérêt qu'il a su donner à ce grand tableau des institutions fondées en divers temps pour conserver , accroître et répandre les lumières. Nommé officier municipal en 1791 , Baras s'attacha principalement à faire disparaître les traces des longues dissensions qui , pendant le 16.° siècle , ensanglantèrent le Languedoc. Il fit supprimer la fête connue sous le nom de *Délivrance de la Ville* , et qui rappelait le massacre des protestans le 17 Mai 1561. Le rapport fait à ce

sujet par Baras , et lu dans une réunion du conseil général de la ville , est considéré comme un bon mémoire historique. Lorsque notre frontière des Pyrénées fut menacée d'une invasion , Baras fut nommé député extraordinaire des autorités du département de la Haute-Garonne , près de la Convention nationale , pour obtenir des secours propres à repousser l'ennemi. Il obtint que des forces suffisantes seraient promptement envoyées pour défendre les passages des Pyrénées , où l'on ne voyait encore que quelques bataillons de soldats inexpérimentés , sans cadres d'anciennes formations , sans munitions , sans artillerie et sans fusils. Baras était encore à Paris lorsque la populace , soulevée par la commune et par les jacobins , marcha vers la Convention , pour la forcer à chasser de son sein tous ceux qui combattaient encore l'hydre de l'anarchie. Il fut témoin des scènes scandaleuses du 27 et du 31 Mai , et du 2 Juin. Ce fut avec toute l'indignation d'une ame forte , que Baras dénonça aux habitans de Toulouse les crimes commis à cette époque. Il peignit avec la plus grande énergie la journée du 31 Mai , et l'on remarqua , dans le temps , le hideux portrait qu'il osa présenter de cet orateur sans génie qui érigea le crime en axiomes , et l'assassinat en vertu. « Un homme , s'écriait » Baras , un homme , qu'ai-je » dit ?... non , un être... un mons- » tre qui sue les forfaits , dont

» l'impunité deviendrait un argu-
 » ment contre la Providence,
 » dont l'existence atteste le som-
 » meil ou l'impuissance de toutes
 » les lois, dont l'audace, plus
 » long-temps prolongée, rendrait
 » presque problématique la réa-
 » lité d'une justice éternelle, et
 » sur le front duquel la nature
 » semble avoir dessiné tout ce
 » qui peut peindre le crime le
 » plus ignoble, la démente la
 » plus sanguinaire, le courroux
 » du ciel, la réprobation des
 » siècles; un monstre, l'assassin
 » de la morale et de l'humanité,
 » qu'on serait tenté de prendre
 » pour un de ces anges des téné-
 » bres qu'on nous peint chargés
 » de bourreler dans un autre
 » monde ceux qui ont mérité la
 » vengeance céleste, Marat en-
 » fin..... » On trouve ces lignes
 dans le compte que *Baras* rendit
 de sa mission à Paris. Ce rapport
 renferme des documens histori-
 ques du plus haut intérêt. Il sou-
 leva tous les esprits; mais le parti
 le plus juste fut vaincu. Les
 tyrans ne savent point pardonner,
 et *Baras* fut traîné à Paris, et con-
 damné à mort le 13 Avril 1794,
 par les mêmes hommes qui en-
 voyèrent aussi à l'échafaud pres-
 que tous les magistrats du parle-
 ment de Toulouse. *Baras* était
 du nombre de ceux qu'on dési-
 gnait par les épithètes de *Fédé-
 ralistes* et de *Girondins*. Le for-
 mulaire des jugemens rendus
 contre les individus soupçonnés
 de faire partie de cette faction,
 portait constamment qu'ils avaient

*conspiré contre l'unité et l'indi-
 visibilité de la république*; et
 un mois plutôt, *Baras* aurait été
 condamné sur ce vain prétexte;
 mais à l'époque où il fut conduit
 au tribunal révolutionnaire, on
 s'occupait du soin de faire égor-
 ger les complices d'*Hébert*, de
Vincent et de *Momoro*. Le pro-
 tocole adopté pour ces derniers
 était en ce moment le style ordi-
 naire du greffe; et *Baras*, bon
 citoyen, ami de *Condorcet*, de
Bailly, de *Rabaud*, de *Wergniaux*,
 de *Gensonné*, fut condamné,
 sans être entendu, comme cou-
 pable des crimes contre lesquels
 il s'était élevé, et qui étaient
 reprochés aux victimes impures
 que *Robespierre* livrait en cet
 instant aux bourreaux. La mort
 tragique de l'infortuné *Baras*,
 excita les regrets de tous ceux
 qui l'avaient connu. Il était géné-
 reux et bienfaisant: ennemi de
 toutes les mesures qui tendaient
 à opprimer ceux qui pensaient
 autrement que lui sur la politi-
 que, il recherchait toutes les oc-
 casions de les soustraire à la pros-
 cription. Les prêtres insermentés
 allaient être mis en arrestation;
 la mort planait sur leurs
 têtes. Il savait qu'une dame de
 cette ville avait voué un respec-
 tueux attachement à quelques-
 uns de ces infortunés; il va la
 trouver, et lui demande quel est
 le temps qu'elle juge nécessaire
 pour assurer la retraite de ceux
 auxquels elle s'intéresse. — *Je
 puis vous accorder trois jours*,
 dit-il. — *Cinq me seraient néces-*

saires , répond cette dame. — *Disposez-en pour le bien , et je vous seconderai*, reprend Baras. Par suite de cette conversation , et en grande partie par les soins de cet homme vertueux , treize ministres de la religion furent arrachés à l'échafaud. *

I. BARDIN (PIERRE) , né à Toulouse d'une famille ancienne illustrée par le capitoulat dès l'an 1329 et 1340 , fut conseiller au parlement en 13.... Il composa plusieurs ouvrages intéressans et utiles pour le temps où il vécut : I. *Sur les privilèges et immunités des Moines* ; II. *Origine de la Juridiction ecclésiastique*, qu'il rapportait aux empereurs et aux rois. Il avait en outre fait un traité, qui a pour titre : *Moyen de réprimer la trop grande autorité des Evêques* ; et un commentaire sur le titre des Décrétales : *De Episcopali audientia*. Mais ses écrits sont perdus.

II. BARDIN (GUILLAUME DE) , fils du précédent , naquit à Toulouse vers l'an 1410 ; il était neveu de Jean de Bardin , qui entra conseiller dans le parlement de cette ville , institué en 1420 , et supprimé peu de temps après. Guillaume de Bardin fit lui-même partie du dernier parlement de Toulouse établi par Charles VII en 1444 ; il y figura parmi les conseillers clercs. Bardin s'occupa à rédiger sous le titre d'*Histoire chronologique* , une chronique des événemens passés dans le Haut-Languedoc , et particulièrement dans Toulouse. Cet ouvrage

écrit en latin d'un style assez pur , quoique faible , a quelquefois induit en erreur Lafaille , qui lui a donné beaucoup trop de confiance. Bardin est d'une crédulité extrême , et souvent il paraît être de mauvaise foi. Les savans historiens du Languedoc l'ont réfuté dans plusieurs occasions , principalement dans l'érection d'un parlement à Toulouse en 1303 , et dans la tenue des états de la province dans cette ville en 1441. On ne doit voir en Bardin un guide fidèle , que lorsqu'il s'agit des événemens passés de son temps. Son caractère sacré eût dû néanmoins lui inspirer le désir d'être toujours vrai ; mais on remarque , par une rencontre singulière , que les ouvrages historiques les plus mensongers sont ceux qui ont été écrits par des ecclésiastiques , depuis Grégoire de Tours jusqu'à l'abbé Georget ; nous ne disons rien des vivans. La chronique de Bardin embrasse les temps écoulés depuis 1031 jusqu'à 1454 ; elle n'a jamais été imprimée qu'en partie ; on en trouve des fragmens dans l'ouvrage important de dom Vaissette. Le manuscrit original était , selon Lafaille , dans la bibliothèque du chancelier Seguier ; il y en avait une copie dans celle du ministre Colbert. L'annaliste de Toulouse fait vivre en 1484 , un autre Guillaume Bardin , également conseiller clerc au parlement de cette ville. Un peu de réflexion lui eût prouvé que le Bardin existant alors était l'historien , et non

un autre. Il pouvait avoir à cette époque 74 ou 76 ans, et sans doute il dut mourir avant la fin du XV.^e siècle. Si Bardin eût vécu jusqu'au temps où Clémence fonda les Jeux Floraux, il n'eût pas manqué d'ajouter cette circonstance intéressante à son histoire ; c'est ce qui nous fait préjuger qu'il décéda peu après 1484. Toulouse, jusqu'à Catel, ne fut pas heureuse dans ses historiens ; tous ceux qui précédèrent cet habile homme, se montrèrent ignorans ou menteurs, et défigurèrent étrangement les faits.

BARDY (JEAN), âgé de 85 ans, né à Montpellier, noble, conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort le 1.^{er} Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir pris part aux arrêts liberticides des parlemens, notamment ceux pris par le parlement de Toulouse les 25 et 27 Septembre 1790.

BARON (JEAN), graveur, né à Toulouse en 1630, quitta sa patrie, pour aller à Rome perfectionner son talent. C'est dans cette ville qu'il prit le nom de *Baronius Tolosanus* ; on croit qu'il y mourut. Il a gravé plusieurs pièces d'après différens maîtres. I. *Une petite Vierge*, d'après le Bernin. II. Une estampe représentant des *Pestiférés*, d'après le Poussin. Les ouvrages de ce graveur, quoiqu'il en ait publié une grande quantité, sont aujourd'hui peu recherchés ; on n'estime que les deux pièces que nous avons citées.

BARRAU (N.), né à Tou-

louse au milieu du XVIII.^e siècle, fut nommé bibliothécaire du clergé en 1775, par M. de Brienne, archevêque de Toulouse. Au commencement de la révolution, il se déclara l'ennemi des principes qu'on voulait adopter à cette époque désastreuse, et fut obligé de se cacher pour se soustraire aux poursuites qu'on dirigeait contre les ecclésiastiques qui ne voulaient point adhérer au nouvel ordre des choses. Fidèle à sa religion et à son roi, il aima mieux abandonner sa place, et suivre le sort de ses malheureux confrères. Il mourut presque subitement en 1794. La bibliothèque du clergé lui est redevable d'un *Catalogue raisonné par ordre de matières*, qui prouve que l'abbé Barrau avait de grandes connaissances en bibliographie ; il forme huit vol. in-fol. Voyez l'article d'HÉLIOT.

BARRÉ (FRANÇOIS DE), âgé de 80 ans, né à Pouzolle, département de l'Hérault, conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort le 6 Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir pris part aux arrêts liberticides des parlemens, notamment ceux pris par le parlement de Toulouse les 25 et 27 Septembre 1790.

BARUTEL (GRÉGOIRE DE), né à Villefranche de Lauraguais, à six lieues de Toulouse. Son talent pour la poésie en langue vulgaire, lui aurait acquis une réputation durable, si, plus passionné pour la gloire, il s'était constamment livré aux inspirations des Muses.

Godolin était mort depuis peu d'années, lorsque Barutel se fit connaître par quelques essais qui furent reçus avec applaudissement. L'ancien corps des Jeux Floraux, fidèle aux traditions de ses fondateurs, honorait encore la langue romane, jadis anoblie par les chants des troubadours. Le premier et le troisième jour du mois de Mai, les poètes pouvaient présenter des pièces de vers en idiome roman, devenu celui des Toulousains et de tous les habitans du midi de la France. Ces pièces concouraient, pour les prix, avec celles qui étaient écrites en français. En 1651, Barutel entra dans l'arène, et obtint l'églantine. Son style est formé sur celui de Godolin; mais, ainsi que cet auteur, il adopta malheureusement le genre burlesque mis à la mode par Scarron. Barutel prit pour sujets de ces compositions allégoriques, *le Jeu du Lansquenet* (*Lensaquanet*.) Barutel publia en 1651, et selon la coutume des auteurs couronnés aux Jeux Floraux, un recueil de poésies (1). Ce recueil, devenu maintenant très-rare, est dédié à Jean de Bernuy-Villeneuve, bailli de l'Aigle et grand sénéchal de Malthe. On y trouve, 1.° *Consulto sur un rencountre, à M. le Balif de l'Aigle, per le trinslé de l'Englantino*. 2.° *L'Ensaquanet, cant*

(1) Le Triomphe de l'Eglantine, par le sieur Grégoire de Barutel, natif de Villefranche de Lauraguais, Tolose, in-4.°, chez F. Boude, M. DC. LI.

royal. 3.° *L'Estapo, cantroyal*. 4.° *Plèguo de l'Englantino dins le Rey de trinsle*. 5.° *Un Sonnet pour l'essai*, et un autre *au premier président de Tolose*. 6.° *Enfin une Ode à M. le président de Grammont*. Si Barutel mérita l'estime de ses contemporains par quelques productions agréables et faciles, son amour pour les plaisirs lui valut aussi l'amitié de quelques Toulousains qui partageaient ses goûts. Il inspira à plusieurs d'entre eux une sorte d'enthousiasme pour ses talens. J. B. Collongues ayant trouvé dans le nom et le prénom de ce poète (*Gregorius Barutelius*), l'anagramme que voici,

Gratus orbe Virgilius,

lui envoya ce distique :

*Virgilio tua musa modos renovare videtur,
Vel tu Virgilius gratus in orbe novus.*

On n'a pas besoin de faire remarquer tout le ridicule de ces vers. *Germain Barutel*, frère de celui auquel nous avons consacré cet article, a fait quelques pièces, peu remarquables, que l'on trouve dans des recueils très-anciens. *

BAURANS (N.), naquit à Toulouse d'une famille honnête; son père, plus recommandable dans sa patrie par la sagesse de sa conduite et par l'étendue de ses vues pour le commerce, que par son habileté à profiter de ses avantages, se contentait de trouver dans son industrie et dans un patrimoine très-borné, les moyens d'élever une famille nombreuse.

Le jeune Baurans se distingua de bonne heure par sa pénétration et ses talens naissans. Son père le destinait au barreau ; il tenait de la nature un penchant invincible pour les beaux arts : le devoir l'emporta sur la nature ; il se prêta aux vœux de son père, et se livra à l'étude des lois, sans négliger cependant la musique, pour laquelle il avait un goût décidé. Il obtint bientôt après une charge de substitut de procureur général au parlement de Toulouse ; il en remplit les fonctions avec zèle, tant qu'il ne fallut que donner des conclusions par écrit. Enfin, il crut qu'il lui serait plus aisé de vaincre sa timidité sur un théâtre où il serait moins connu. Il alla à Paris dans le dessein de se faire recevoir avocat au conseil : mais sa fortune fut un obstacle qu'il n'avait point prévu ; il lutta quelque temps contre elle, et ce fut dans cet intervalle qu'il perdit son père. Ce dernier coup l'accabla, et lui enleva, pour ainsi dire, le moyen de subsister. Il fut alors obligé d'accepter une place de répétiteur au collège de Louis-le-Grand, qui le mit à même de vivre honorablement. Baurans ayant été un des premiers qui ait osé introduire en France la musique italienne, cette innovation, opérée en quelque sorte par un de nos concitoyens, on nous pardonnera de payer le tribut d'éloges que nous devons à sa gloire, en mettant sous les yeux du lecteur les efforts qu'il fit pour y parvenir ; à ce titre, nous entrerons dans quel-

ques détails sur l'établissement de l'Opéra comique. En 1750, une petite troupe de chanteurs italiens, sans réputation, et d'un talent médiocre, eut la permission de s'établir à l'Opéra de Paris ; et d'y jouer deux jours de la semaine : ils attiraient peu de monde, mais ceux qui y allaient étaient des fanatiques. Ce goût pour la musique italienne était à Paris comme une religion nouvelle ; les sectaires avaient d'autant plus d'énergie, qu'ils étaient cruellement persécutés par les partisans de la musique française, bien plus nombreux, beaucoup plus puissans, beaucoup plus accrédités, parce qu'ils défendaient l'ancienne religion du pays, selon l'expression de Geoffroi. J. Jacques Rousseau fut le premier à se déclarer le protecteur de cette nouvelle secte ; il nous apprend lui-même que plusieurs fois il courut risque d'être assassiné par les champions de Lully et de Rameau, qui lui dressaient des ambuscades à la sortie de l'Opéra. Voltaire lui-même, inquiet comme l'on sait, et novateur par caractère, tenait pour le récitatif de Lully, méprisait les airs italiens, et se moquait de Pergolèse ; on peut s'en convaincre en lisant dans son Dictionnaire philosophique, l'article *Art dramatique*. Cependant de tous les intermèdes représentés à l'Opéra par les bouffons italiens, on distinguait la *Serva Padrona* de Pergolèse, comme un petit chef-d'œuvre de mélodie, de grâce et d'expression.

Pour bannir enfin la guerre civile qui régnait entre les deux partis, on n'eut rien de mieux à faire que de chasser les bouffons italiens ; mais cela n'empêcha pas que le goût de la musique italienne ne restât. Ce que l'éloquent citoyen de Genève avait inutilement tenté dans ses argumens, réussit par la seule adresse dont usa Baurans. Il attaqua leurs opinions par le sentiment, et pour cela il choisit un des chef-d'œuvres de la musique italienne, *la Serva Padrona* de l'inimitable Pergolèse. Il composa des paroles françaises, auxquelles il adopta le chant du célèbre musicien italien. Sa timidité lui fit garder long-temps le secret, et il ne communiqua son projet qu'à quelques amis. Madame Favart, excellente actrice, qui depuis fut si souvent applaudie dans cette pièce, le força de lui communiquer son ouvrage, l'encouragea, et se chargea du succès. Il fut complet. *La Servante Maîtresse* fut représentée pour la première fois en 1764 : le public y courut en foule ; le nombre des représentations qu'elle eut, l'éclat avec lequel elle se soutint, annoncèrent une révolution prochaine dans notre musique. Malgré le préjugé, les ariettes de Pergolèse furent chantées à la cour et à la ville ; en un mot, une espèce d'enthousiasme s'empara des Français pour les airs de *la Servante Maîtresse*. Baurans quelque temps après donna un second essai dans ce genre, qui n'eut pas moins de

succès : c'est le *Maître de Musique*. Le concours des spectateurs à ces nouveautés, engagea plusieurs auteurs à tenter la même entreprise ; presque tous réussirent, et chacun de ces succès fut un nouveau triomphe pour la musique italienne. Au milieu des applaudissemens dont il jouissait, cependant avec une modestie rare, attribuant la plus grande partie de sa gloire à Pergolèse, il eut une attaque d'apoplexie qui rendit la moitié de son corps perclus. La voix de sa patrie se fit entendre ; il désira la revoir, et se fit transporter en cet état à Toulouse, où il fut reçu par ses anciens amis avec des transports de joie, affligés néanmoins de le voir dans une si triste situation, à laquelle il ne tarda pas malheureusement à succomber ; sa piété, la simplicité de ses mœurs, la nature et la bonté de son cœur, le rendirent cher à ses amis. Son goût et ses talens doivent rendre sa mémoire recommandable à tous les amateurs de la musique. C'est un assez beau titre pour Baurans, d'avoir délivré sa nation d'un préjugé qui tenait à de si anciennes et de si profondes racines ; d'avoir, le premier, adapté le chant italien aux paroles françaises, et d'avoir fait aimer, par ce moyen, un genre proscrit sans le connaître. Voici comment s'expriment à son sujet Grimm et Diderot dans leur Correspondance littéraire, pag. 231, mois de Septembre 1754 : « Un » nommé M. Baurans vient d'exé-

» couter un projet plus sensé ; il a
 » entrepris une traduction pres-
 » que littérale de la *Serva Pa-*
 » *drona*, en conservant la musi-
 » que du sublime Pergolèze. On
 » peut sentir l'extrême difficulté
 » d'une pareille entreprise. Cet
 » intermède est joué à la Comédie
 » italienne avec le plus grand suc-
 » cès ; tout Paris y court avec
 » une espèce d'enthousiasme. Il
 » est précédé d'un prologue, en
 » forme de pièce, de l'illustre
 » M. de Chevrier. Celni-ci est
 » intitulé *la Campagne*, et four-
 » mille d'épigrammes de la façon
 » légère et agréable de cet au-
 » teur. » On voit combien cet
 » éloge est flatteur. Baurans dédia
 » sa pièce à madame Favart, qui
 » avait si fort contribué à son suc-
 » cès, et lui adressa ses quatre vers
 ingénieux :

Nature un jour épousa l'art ;
 De leur amour naquit Favart,
 Qui semble tenir de sa mère
 Tout ce qu'elle doit à son père.

Il a publié des lettres sur l'élec-
 tricité médicale, qu'il traduisit
 de l'italien.

BAYLE (PIERRE), naquit au
 Carla, petite ville du comté de
 Foix, le 18 Novembre 1647, de
 Guillaume Bayle, ministre du
 lieu, et de Jeanne Bruguière,
 d'une ancienne famille du pays.
 Il donna, dès sa plus tendre en-
 fance, des marques d'un esprit vif
 et subtil, d'une conception aisée,
 d'une mémoire prodigiense, et
 d'une avidité singulière de savoir
 et d'apprendre. Son père cultiva
 avec beaucoup de soin des dispo-

sitions si heureuses, et fut lui-
 même son maître jusqu'à sa dix-
 neuvième année. Il ne put cepen-
 dant le faire avancer aussi vite
 dans ses études qu'il aurait sou-
 haité, parce que tout occupé des
 fonctions de son ministère, il ne
 pouvait donner que fort peu de
 temps à son instruction. Il alla
 en 1666, à Puylaurens, où était
 alors une académie de réformés,
 et il y étudia les langues grecque
 et latine sous un habile profes-
 seur. Il passa le 29 Mai 1668, à
 Saverdun, petite ville du comté
 de Foix ; mais il n'y demeura pas
 long-temps. Il retourna à la fin
 de Septembre au Carla, et de là
 à Puylaurens, où il séjourna jus-
 qu'au 19 Février 1669. Il étudia
 pendant tout ce temps l'éloquen-
 ce, l'histoire et les antiquités. Il
 commença aussi sa philosophie
 dans l'académie de Puylaurens ;
 mais « il ne se borna pas tellement
 » à la lecture de ses cahiers, qu'il
 » ne lût aussi quelques livres de
 » controverse, non pas, dit-il
 » lui-même, dans l'esprit qu'on
 » fait ordinairement, c'est-à-dire,
 » pour se confirmer dans les opi-
 » nions préconçues, mais pour
 » examiner, selon le grand prin-
 » cipe des protestans, si la doctrine
 » qu'il avait sucée avec le lait était
 » vraie ou fausse, ce qui deman-
 » dait qu'il entendît les deux par-
 » tis ; c'est pourquoi il fut curieux
 » de voir les raisons des catholi-
 » ques dans leurs propres livres. »
 Ce qu'il y trouva contre le senti-
 ment des protestans, qui ne recon-
 naissent sur la terre aucun juge

qui puisse décider des disputes de religion que les particuliers ont entre eux, lui parut si fort, qu'il en fut ébranlé. Le curé de Puy-laurens crut devoir achever ce que la lecture avait commencé ; il s'insinua si bien dans son esprit, et lui fit si bien apercevoir les erreurs de la religion dans laquelle il était né, qu'il était presque gagné quand il alla le 29 Février 1669, à Toulouse recommencer sa philosophie au collège des Jésuites. Il commença alors à se regarder comme une brebis égarée, et se crut « obligé de se réunir au gros de l'arbre, dont il regarda les communions protestantes comme des branches retranchées. » Son passage d'une académie réformée à un collège catholique, et son abjuration, firent du bruit parmi les protestans. Son père, qui l'aimait tendrement, en eut un chagrin mortel ; mais il ne persévéra pas dans la religion catholique ; soit inconstance, soit sollicitations de la part de ses parens et de ses amis, il sortit de Toulouse le 19 Août 1670, dans le dessein de rentrer dans la religion protestante ; ce qu'il exécuta secrètement le 21 du même mois, en présence de plusieurs témoins choisis, et de Guillaume Bayle son frère aîné, après avoir été environ dix-sept mois catholique. Il est dit dans le *Menagiana* que M. Bertier, évêque de Rieux, qui avait contribué à sa conversion, le fit étudier à Toulouse à ses dépens ; mais ce fait est contredit par ceux qui ont

écrit sa vie. Bayle étant redevenu protestant, fut obligé de sortir de France par la crainte des déclarations du roi contre les relaps ; il se retira à Genève, puis à Copet près de cette ville, où le comte Frédéric de Dhona, qui en était seigneur, le chargea de l'éducation et de l'instruction de ses enfans. Cet emploi, qui l'occupait tout entier, ne lui permettant pas de donner le temps nécessaire à ses études particulières, il quitta Copet le 25 Mai 1674, et alla à Rouen, où il fit quelque séjour chez Basnage son ami. Ce fut là que pressé par sa mère de lui envoyer son portrait, il céda enfin à ses instances, et se fit peindre par Ferdinand qu'un président à mortier avait fait venir à Rouen ; ce que Marchand a ignoré, lorsqu'il a avancé que l'on n'avait point de portrait de lui. Son séjour à Rouen ne fut ni long, ni agréable pour lui. Il l'appelle sa *solitude* de Normandie, pendant laquelle son *chagrin lui faisait rédiger par écrit des pensées indigestes*. Il en partit le 1.^{er} Mars 1675, pour venir à Paris, où il forma de grandes liaisons avec les savans de cette ville. Il marque dans une de ses lettres à Minutoli, du 17 Mars 1675, qu'il avait assisté le mercredi précédent aux conférences qui se tenaient chez Ménage. Il ajoute qu'on lui faisait *espérer un poste qui pourrait être de quelque espérance pour la suite*. Mais apparemment que cette affaire ne réussit pas, puisqu'il

quitta Paris le 27 du mois d'Août de la même année, pour aller à Sédan. Il y allait disputer la chaire vacante de philosophie ; mais ce poste ne fut pas si facile à emporter que ses amis l'avaient cru d'abord. Malgré le crédit de Pierre Jurieu, professeur en théologie à Sédan, et les sollicitations de Jacques Basnage, qui achevait sa théologie dans cette académie, il eut bien des traverses à essayer. On remua ciel et terre pour l'éloigner, parce qu'il était étranger, et que ses trois concurrens étaient enfans de la ville ; mais enfin on en vint à la dispute. Il s'enferma le 8 Septembre 1675 ; avec ses concurrens, pour composer ses thèses de philosophie, qu'il soutint publiquement le 22 et le 23 Octobre suivant. La victoire lui fut adjugée, et il fut reçu professeur le 2 Novembre. Il prêta serment le 4, et fit l'ouverture de ses leçons publiques le 11 Novembre. Les deux premières années furent fort rudes pour lui. Il avoue, dans une de ses lettres, qu'il fut obligé de travailler comme un forçat, ayant à composer son cours au jour la journée, et donnant cinq heures tous les jours à ses écoliers. Tout occupé de ces exercices de collège, il n'avait le temps ni d'étudier, ni de composer, ce qui fait qu'on ne trouve point qu'il ait rien écrit dont le public ait profité avant l'an 1679. Il remplit sa charge avec beaucoup de succès et d'applaudissement jusqu'au 14 Juillet 1681, que l'académie de Sédan fut sup-

primée par un arrêt du conseil d'état du roi. Bayle, obligé de chercher un établissement ailleurs, trouva des ressources dans un jeune seigneur hollandais nommé Van Zoelen, qui avait conçu pour lui une étroite amitié, et qui le recommanda à Paets son parent, un des conseillers de la ville de Rotterdam, qui était très-savant, et qui aimait les gens de lettres. Avant que sa réponse vint, et qu'on sût ce qu'il pourrait faire pour lui, Bayle partit de Sédan pour venir à Paris, sans savoir encore s'il irait à Rotterdam ou en Angleterre, ou s'il s'arrêterait en France. Enfin, la réponse arriva, et Paets marqua que la ville de Rotterdam lui donnait une pension, avec le droit d'y enseigner la philosophie. Il partit donc de Paris le 8 Octobre 1681, et arriva le 30 du même mois à Rotterdam, où il fut reçu d'une manière fort obligeante par Paets. On lui donna aussitôt la chaire de professeur de philosophie et d'histoire qu'on venait d'ériger en sa faveur, avec cinq cents florins de pension annuelle ; et le 5 Décembre suivant il prononça en public sa harangue d'entrée, qui fut généralement applaudie. En 1684, l'académie de Franeker lui offrit une chaire de professeur en philosophie ; mais quoique les émolumens en fussent très-considérables, il ne voulut point quitter son premier poste, et la remercia. Il eut la même année le chagrin de perdre son frère cadet, nommé Joseph Bayle

du Perrot, qui mourut à Paris le 9 Mai. Cette mort fut suivie l'année suivante 1685, de celle de son père, arrivée le 31 Mars, et de celle de Jacob Bayle son frère aîné, qui fut arrêté à Pamiers le 11 Juin, pour avoir contrevenu aux édits du roi contre les religieux, et de là transféré le 10 Juillet à Bordeaux au Château-Trompette, où il mourut le 12 Novembre suivant. Le chagrin que lui causèrent ces pertes, joint à une trop grande application et à un travail continuel, altérèrent si fort sa santé, qu'il fut obligé de renoncer à l'étude. Une fièvre lente le tourmenta pendant plus d'un an, et il n'en guérit qu'en allant prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Il fut même long-temps à son retour, sans oser parler ni écrire des lettres, de peur de faire revenir sa fièvre. Sa santé se rétablit cependant assez bien, et il songeait à la ménager davantage dans la suite, mais il n'en eut pas le loisir; car ses ennemis l'attaquèrent d'une manière très-violente, comme je le montrerai plus bas en parlant de ses ouvrages. M. Janin, qui jusque là avait été son ami, rompit d'une manière brusque avec lui, et fut un de ses plus implacables adversaires. Il l'accusa de trahison contre l'état, d'impïété et d'athéisme, et fit si bien par ses intrigues, que les bourgmestres de Rotterdam, par une délibération du 30 Octobre 1693, ôtèrent à Bayle sa chaire de professeur, et la pension qui y était attachée, et révoquèrent la

permission qu'ils lui avaient donnée d'enseigner en particulier. Bayle soutint cette disgrâce en vrai philosophe; et quoique réduit un peu à l'étroit par le retranchement de sa pension, il refusa les meilleurs postes qu'on put lui offrir ailleurs, s'excusant toujours sur l'obligation où il était de finir son dictionnaire déjà fort avancé. En effet, déchargé de tout emploi, et maître absolu de son temps, il donna toute son application à la composition de ce dictionnaire, malgré les migraines que son travail opiniâtre entretenait et faisait revenir souvent. Tout le reste de sa vie s'est passé à écrire, et l'histoire de ses ouvrages fait proprement celle de sa vie. Les infirmités l'attaquèrent de bonne heure, mais elles ne purent jamais lui faire quitter entièrement le travail. Une maladie de poitrine, héréditaire dans sa famille, et dont plusieurs de ses parens étaient morts, le tourmenta pendant plus de six mois; il ne laissa pas de composer pendant ce temps un ouvrage contre M. Jaquelot et M. le Clerc. Il ne voulut point non plus user d'aucun remède, pas même des plus simples. Il disait qu'il *préférerait la mort à une vie languissante, et qu'il valait mieux laisser agir la nature, et lui laisser faire son coup, que de la traverser par des médicamens.* Il mourut sans s'être alité, sans avoir rien changé à sa manière ordinaire de vivre, et peu de temps après avoir donné une copie manuscrite

de ses *Entretiens de Maxime et de Thémiste*, à son imprimeur. On le trouva mort tout habillé dans son lit le 28 Décembre 1706. Il était âgé de cinquante-neuf ans. Voici le caractère qu'en donne M. Saurin, ministre du saint évangile, dans le troisième volume de ses Sermons. « C'était » un de ces hommes contradic- » toires que la plus grande péné- » tration ne saurait concilier avec » lui-même, et dont les qualités » opposées nous laissent toujours » en suspens si nous devons le » placer, ou dans une extré- » mité, ou dans l'extrémité oppo- » sée. D'un côté, grand philoso- » phe, sachant démêler le vrai » d'avec le faux, voir l'enchaînement » d'un principe, et suivre une » conséquence; d'un autre côté, » grand sophiste, prenant à tâche » de confondre le faux avec le » vrai, de tordre un principe, » de renverser une conséquence. » D'un côté, plein d'érudition et » de lumière, ayant lu tout ce » qu'on peut lire, et retenu tout » ce qu'on peut retenir; d'un » autre côté, ignorant, ou du » moins feignant d'ignorer les choses les plus communes, avançant » des difficultés qu'on a mille fois » réfutées, proposant des objections que les plus novices de » l'école n'oseraient alléguer sans » rougir. D'un côté, attaquant les » plus grands hommes, ouvrant » un vaste champ à leurs travaux, » les conduisant par des routes » difficiles et par des sentiers ra- » boteux, et sinon les surmon-

» tant, du moins leur donnant » toujours de la peine à vaincre; » d'un autre côté, s'aidant des » plus petits esprits, leur prodigant son encens, et salissant » ses écrits de ces noms que des » bouches doctes n'avaient jamais » prononcés. D'un côté, exempt, » du moins en apparence, de » toute passion contraire à l'esprit » de l'évangile, chaste dans ses » mœurs, grave dans ses discours, » sobre dans ses alimens, austère » dans son genre de vie; d'un » autre côté, employant toute la » pointe de son génie à combattre » les bonnes mœurs, à attaquer » la chasteté, la modestie et toutes les vertus chrétiennes. D'un » côté, appelant au tribunal de » l'orthodoxie la plus sévère, puisant dans les sources les plus » pures, empruntant les arguments des docteurs les moins » suspects; d'un autre côté, suivant la route des hérétiques, » ramenant les objections des anciens hérésiarques, leur prêtant » des armes nouvelles, et réunissant dans notre siècle toutes » les erreurs des siècles passés. » Ajoutons quelques traits à ces caractères. Il était d'une humeur si pacifique, qu'il ne voulut point entrer dans les académies à cause des dissensions et des jalousies qui y règnent trop souvent à la honte des gens de lettres. S'il est sorti de ce caractère dans ses derniers ouvrages, il faut l'attribuer à l'acharnement avec lequel ses ennemis l'attaquèrent. Laborieux et infatigable, il travailla, jusqu'à

l'âge de quarante ans , quatorze heures par jour ; et il écrivait un jour à M. des Maizeaux , que depuis l'âge de vingt ans il ne se souvenait presque pas d'avoir eu aucun loisir. Il avait sur les livres des sentimens bien différens de ceux qui sont toujours prêts à critiquer ceux qu'ils lisent , surtout quand ils paraissent nouvellement. Ses paroles méritent d'être rapportées. « Je ne me connais pas encore assez en bons livres , » dit-il ; c'est mon ancien et perpétuel défaut. Quand un livre est bon , je le trouve bon ; mais il y en a que je trouve bons , qui sont fort méprisés par les plus habiles. Ceux qui trouvent peu de choses qui leur agréent , ont de quoi se glorifier , parce qu'ils ont là une preuve de la pénétration de leur esprit , qui découvre les défauts les plus cachés. Mais comme toutes choses ont deux faces , un homme qui chercherait de quoi se glorifier , en trouverait une raison dans le jugement favorable qu'il ferait d'un livre que d'autres désapprouveraient ; car il n'aurait qu'à se figurer qu'il a plus de pénétration qu'eux pour découvrir les beautés cachées. Or , les plus grands maîtres demeurent d'accord qu'il faut beaucoup plus d'esprit pour découvrir le bien que pour découvrir le mal ; ainsi , pour peu qu'on se flatte , la facilité qu'on trouve à approuver les écrits d'autrui est un plus grand sujet de vanité , qu'un goût qui se con-

» tente mal-aisément. » Comme il ne cherchait qu'à s'instruire , et qu'il était plus sensible au plaisir d'apprendre quelque chose , qu'au déplaisir de s'être trompé , il recevait avec plaisir les avis qu'on lui donnait sur ses ouvrages , en profitait avec une docilité surprenante , et en marquait sa reconnaissance par des remerciemens sincères et publics. Il était d'un désintéressement parfait , et n'acceptait qu'avec peine les présens qu'on lui faisait. Une personne de la première qualité d'Angleterre , ayant fait entendre à un de ses amis qu'il lui ferait présent de cent cinquante guinées s'il voulait lui dédier son dictionnaire , cet ami eut beau le presser d'accepter ces offres , et de faire la dédicace qu'on lui demandait , Bayle résista constamment à ces sollicitations. Il croyait s'être trop déclaré contre l'esprit flatteur et rampant qui règne dans les éptres dédicatoires , pour vouloir s'exposer à tomber dans les mêmes défauts. Son style approchant un peu de celui de Montagne , est vif , hardi , naturel , aisé , assez régulier ; mais sa grande mémoire et son érudition le jetaient souvent dans de longues digressions , qu'il avait cependant l'art de rendre utiles , et même nécessaires aux conséquences qu'il voulait tirer. Les ouvrages sortis de sa plume ingénieuse et féconde , sont , I. *Theses philosophicæ* , Amsterdam 1684. Ce sont ces thèses qu'il composa en 1675 , lorsqu'il disputa la chaire de philosophie à Sédan. Il

les appela dans une de ses lettres, *des thèses à la fourche*, qu'il fit sans livre et sans préparation. II. Lettre à monsieur M. L. A. D. C., docteur de Sorbonne, où l'on fait voir, par plusieurs raisons de la théologie et de la philosophie, que les comètes ne sont pas les présages d'aucun malheur, avec des réflexions morales et politiques, et une réfutation de quelques erreurs populaires, Cologne 1682, in-12. Bayle ne composa cette lettre que pour être insérée dans le *Mercure galant*. Les savans lui surent gré de la publication de cet ouvrage. Il le composa à l'occasion de la comète qui parut en 1680, pour désabuser le monde d'une infinité de préjugés où l'on était sur les présages. Cet ouvrage a eu quatre éditions ; la dernière, publiée en 1704, est en 2 volumes in-12. Sallengre prétend que la première édition est la meilleure, à cause des digressions finies et agréables dont elle est remplie. On la traduit en anglais, avec la vie de l'auteur, Londres 1708, 2 vol. in-8.° III. *Critique générale de l'histoire du Calvinisme du père Mainlong*, Villefranche 1682, 2 vol. in-12. Cet ouvrage eut trois éditions ; la dernière est de 1684 ; il le commença le 1.^{er} Mars 1682, et l'acheva en quinze jours. On chercha long-temps à Paris l'auteur de ce livre, qui se tenait derrière le rideau : on ne pensait pas à l'aller déterrer en Hollande dans la poussière du collège et du cabinet ; un pur hasard le découvrit.

Un nommé Claude ayant vu l'original écrit de sa main, reconnut l'écriture de Bayle. IV. *Nouvelles lettres de l'auteur de la Critique générale*, Villefranche 1685, 4 vol. in-12, réimprimés aussi à Trévoux. V. *Nouvelles de la république des lettres depuis le mois de Mars 1684 jusqu'en Février 1687*. Elles ont été réimprimées plusieurs fois ; mais par une négligence impardonnable, on a laissé aux tables de quelques éditions les chiffres de la première, qui ne répondent pas cependant aux pages postérieures. De tous les ouvrages que Bayle a publiés, c'était celui auquel il s'appliquait avec le plus de soin et de plaisir ; tout était vif et animé dans ses extraits, distribuant les éloges avec discernement ; sans cependant les prodiguer. On lui reproche quelquefois d'abandonner le livre dont il veut parler, pour passer à des matières étrangères qui lui venaient dans l'esprit. Quelque attachement que Bayle eût pour cet ouvrage, l'assiduité et l'application qu'il demandait le fatiguèrent à tel point, qu'il fut obligé de le discontinuer. Il le quitta au mois de Février 1687, et abandonna à d'autres le soin d'y travailler. Ceux qui voudront en connaître la cause n'auront qu'à consulter les *Nouvelles* du mois d'Avril 1687, page 472. VI. *Ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand*, Saint-Omer 1685, in-12. Cet ouvrage avait été fait en faveur des Huguenots

de France. VII. *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : Contrains-les d'entrer, où l'on prouve, par plusieurs raisons démonstratives, qu'il n'y a rien de plus abominable que de faire des conversions par contrainte, traduit de l'anglais du sieur Jean Fox de Bruggs, par M. J. F., Cantorbery 1686, 2 vol. in-12.*

Le but de Bayle, dans cet ouvrage qu'il a publié sous un nom emprunté, et comme venant d'un Anglais, a été de prouver la tolérance de toute religion ou secte qui n'a aucun principe tendant à troubler le repos public : c'est une de ses meilleures productions.

VIII. *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam 1697, in-fol., 4 tomes, 2 vol., 2.^e édit., Rotterdam 1703, 3 vol. in-fol. Elle est augmentée presque de la moitié ; on l'a copiée dans celle qui a été faite à Genève, sous le titre de Rotterdam 1715, in-fol. 3 vol., avec la vie de l'auteur. La troisième édition fut donnée, par le soin de Marchand, à Rotterdam en 1720, 4 vol. in-fol. (1).

(1) Ses œuvres diverses, *Lahaye* 1727-31, 4 vol. in-fol., bonne édition, 30 à 40 fr. grand papier, 60 à 72 fr. *Dictionnaire historique et critique*, 3.^{me} édition, corrigée, augmentée (par Prosper Marchand), Rotterdam 1720, 4 vol. in-fol., édition la plus belle et la plus recherchée de ce Dictionnaire, 80 à 108 fr. en grand papier, vendu avec ses œuvres (les 8 vol. 816 fr.), la Vallière. Il faut voir au tome 1.^{er} si l'on trouve l'épître dédicatoire adressée au duc

Ce dictionnaire a été traduit en anglais sur la seconde édition, et imprimé, avec quelques petites corrections de l'auteur, en 1709, Londres, 4 vol. in-fol. Jurieu profita avec plaisir de l'occasion que la publication de cet ouvrage lui offrit pour tourmenter Bayle ; il le dénonça au consistoire de l'église wallonne de Rotterdam, devant lequel Bayle fut obligé de comparaitre. On lui communiqua les remarques que la compagnie avait faites sur ce qu'on y trouvait de reprehensible ; elles se réduisaient à cinq chefs : 1.^o les citations, expressions, réflexions répandues dans l'ouvrage, capables de blesser les oreilles chastes ; 2.^o l'article David ; 3.^o l'article des Manichéens ; 4.^o celui des Pyrrhoniens ; 5.^o les louanges données à des gens qui ont nié ou l'existence ou la providence de Dieu. Bayle ne jugea à propos de se défendre sur tout cela, qu'en promettant de corriger dans la première édition ce

d'Orléans, dont l'intitulé est imprimé en rouge et noir ; au tome 2, si les deux articles concernant David, roi des Juifs, sont entiers. Le premier de ces articles occupe les pages 963, 964, et 965 ; le second est imprimé en forme de carton, sur trois feuillets chiffrés 963-968, et pouvait manquer sans que pour cela le volume parût incomplet ; mais, dans ce cas, l'exemplaire perdrait une partie de sa valeur. Voyez M. Brunet, *Dictionnaire bibliographie*, tome 1.^{er}, p. 128. La bibliothèque du Collège royal possède les huit volumes en grand papier ; ils ont appartenu à Lefranc de Pompignan.

qui déplaisait. C'est cependant ce qu'il n'a fait que très-imparfaitement, puisque l'on trouve dans les éditions suivantes tout ce qu'on avait condamné dans la première. L'article David a été, il est vrai, corrigé entièrement; mais on a eu soin d'y joindre l'article tel qu'il était dans la première édition. Cet ouvrage très-utile, puisqu'il est encore recherché par les littérateurs, le serait bien davantage si Bayle n'eût point inséré des articles trop longs sur des personnages qui sont depuis longtemps oubliés, et qui le seraient totalement aujourd'hui sans lui. Il est d'ailleurs souvent diffus et traînant, et les notes qui accompagnent le texte sont pour l'ordinaire plus curieuses que les articles eux-mêmes. IX. *Réflexions choisies, avec des remarques*, Rotterdam 1714, 3 vol. in-8.° C'est Marchand qui fut l'éditeur de ces lettres. *Ouvrages diverses de Pierre Bayle*, LaHaye 1727, 3 vol. in-fol. Les bornes de ce dictionnaire ne nous permettent pas de donner un catalogue exact de toutes les productions de Bayle; voyez *l'histoire de Bayle et de ses ouvrages*, 1 vol. in-12, imprimée à Amsterdam, et sa vie écrite par Desmaizeaux, 2 vol. in-12. Bayle, dit un homme célèbre, eut peu d'égaux dans l'art de raisonner, peut-être point de supérieur. Personne ne sut saisir plus subtilement le faible d'un système, personne n'en sut faire valoir plus fortement les avantages; redoutable quand il prouve, plus re-

doutable encore quand il objecte: doué d'une imagination gaie et féconde, en même temps qu'il prouve, il amuse, il peint, il séduit. Quoiqu'il amasse doute sur doute, il marche toujours avec ordre; quelle que soit la thèse qu'il ait à prouver, tout vient à son secours, l'histoire, l'érudition, la philosophie. S'il a la vérité pour lui, on ne lui résiste pas; s'il parle en faveur du mensonge, il prend sous sa plume toutes les couleurs de la vérité: impartial ou non, il le paraît toujours; on ne voit jamais l'auteur, mais la chose. Le séjour de la France l'eût exposé aux persécutions, il se retira à Genève. Ce fut là que passant d'une première abjuration à une seconde, il quitta l'aristotélisme pour le cartésianisme, mais avec aussi peu d'attachement à l'une de ces doctrines qu'à l'autre; car on le vit dans la suite opposer les sentimens des philosophes, les uns aux autres, et s'en jouer également. Il eut l'esprit droit et le cœur honnête; il fut officieux, sobre, laborieux, sans ambition, sans orgueil, ami du vrai, juste envers même ses ennemis. La ville de Toulouse a toujours chéri la mémoire de l'illustre Bayle. En 1772, l'académie des Jeux Floraux proposa pour sujet du prix de l'année suivante, l'éloge de Bayle; mais une lettre de cachet fit défense de le traiter, et l'académie voulant témoigner son mécontentement, substitua au nom proscrit le nom de saint Exupère. Dès les pre-

nières années du 18.^e siècle, les Toulousains avaient rendu hommage au célèbre dialecticien né dans leur province. Le parlement de Toulouse avait reconnu la validité du testament de Bayle, malgré la loi qui frappait de la mort civile tous les réfugiés. Senaux, l'un des membres de cette cour, disait qu'il était indigne de traiter d'étranger celui que la France se glorifiait d'avoir produit; et à ceux qui arguaient de la mort civile, il répliquait: « C'est pendant le cours même de cette mort civile que son nom a obtenu le plus grand éclat dans toute l'Europe. »

II. BAYLE (FRANÇOIS), né à Boulogne, petite ville aux environs de Toulouse, en 1622, et mort le 24 Septembre 1709, âgé de quatre-vingt-sept ans. S'étant adonné à la médecine, il devint un des professeurs les plus célèbres de son temps. C'était un homme droit, regardant sans envie le mérite des hommes de son état, et qui fermait les yeux sur le sien propre; rigide observateur de la discipline, et qui, dans les plus fâcheux accidens, fit paraître jusqu'à la fin la fermeté d'un philosophe chrétien. Il fut l'un des fondateurs de l'*Académie des Lanternistes*, et l'on trouve dans les recueils de cette société plusieurs dissertations intéressantes qui y furent lues par Bayle. On verra par les différens écrits qu'il donna au public, qu'il était aussi bon physicien qu'habile médecin. Voici la liste de ses ouvra-

ges. I. *Systema generale philosophiæ*, 1669, in-8.° II. *Dissertationes medicæ tres; de causis fluxus menstrui mulierum; de sympathia variarum corporis partium cum utero; de usu luctis ad tabidos reficiendos et de venæ sectione in pleuritide*, Toulouse 1670, in-4.°, 1681, 2 vol. in-12, Bruges 1678, in-8.° III. *Tractatus de apoplexia*, Toulouse 1676, in-12, Lahaye 1678, in-12. Ce traité, un des ouvrages les mieux faits de l'auteur, est recherché des amateurs, qui y trouvent des choses très-curieuses relatives à cette maladie. IV. *Problemata physico-medica*, Toulouse 1677, 1681, in-12. V. *Dissertationes physicæ ubi principia proprietatum in œconomia corporis animalis, in plantis et animalibus demonstrantur*, Toulouse 1677, in-12, Lahaye 1678, in-12. VI. *Histoire anatomique d'une grossesse de vingt-cinq ans*, Toulouse 1678, in-12, Paris 1679, in-12. VII. *Dissertatio experientia et ratione conjungenda in physica, medicina et chirurgia*, Lahaye 1678, in-12; Bayle avait déjà publié le même ouvrage en français, Paris 1675, in-12. VIII. *Relation de l'état de quelques personnes prétendues possédées, faites d'autorité du parlement de Toulouse*, Toulouse 1682, in-12. IX. *Dissertation sur quelques questions de physique et de médecine*, Toulouse 1688, in-12. X. *Institutione physicæ*, Toulouse 1700, in-4.°, Paris

1701, in 4.° XI. *Opera omnia*, Toulouse 1701, 4 vol. in-4.° Enfin, des Opuscules publiés séparément. On voit que par le nombre de ces ouvrages, Bayle avait sans doute une grande érudition dont il ne sut pas tirer tout le parti possible, ce qui fut cause qu'il adopta souvent de faux systèmes en matière de médecine. Quant à ses ouvrages de physique, ils ne sont aujourd'hui guère lus ; il avait fait partie de l'académie des Jeux Floraux.

BELLOC (A. T.), âgé de cinquante-six ans, né à Lombez, département du Gers, conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort le 6 Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir pris part aux arrêtés liberticides des parlemens, notamment à ceux pris par le parlement de Toulouse les 25 et 27 Septembre 1790.

BELLOI (PIERRE DE), naquit à Toulouse, et selon quelques-uns à Montauban, vers l'an 1540, d'une famille très-ancienne de Bretagne, qui était venue s'établir en Languedoc. Trois de ses frères avaient péri au service du roi Henri III. Il fut nommé à l'âge de vingt-un ans régent dans l'université de Toulouse, par l'université même et par le parlement ; il devint un des plus grands jurisconsultes et des plus savans critiques de son temps. De Belloi, ardent catholique fortement attaché au parti du roi, et ennemi des ligueurs, avait publié en 1585 et 1586, un écrit intitulé : *Apo-*

logie catholique, ouvrage lumineux et profond, où il démontrait que les droits du roi de Navarre au trône étaient indépendans de sa catholicité, et que le tribunal du pape n'était pas compétent pour le juger. Député par le présidial de Toulouse pour une affaire que ce corps avait contre les notaires de cette ville, il fut arrêté à Paris en 1587 ; mais le roi Henri III n'avait consenti à sa détention que pour complaire au duc de Guise ; aussi le mit-on bientôt en liberté. Il fut de nouveau enfermé à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après deux ans de prison. A la mort d'Henri III, Henri IV, voulant récompenser ses services, lui donna la charge d'avocat général au parlement de Toulouse, qu'il exerçait encore en 1609, époque, à ce que l'on croit, de sa mort. Il composa plusieurs ouvrages sur les matières du temps, qui annoncent le bon esprit dont il fut toujours animé. Comme ils sont encore estimés, nous nous permettrons de les citer presque tous ; ils peuvent fournir matière à beaucoup d'autres recherches, d'autant qu'ils sont assez bien écrits, eu égard au temps où vivait l'auteur. I. *Recueil des Edits de pacification accordés aux Religioneux depuis l'an 1561 jusqu'en 1568*, par de Belloi, Genève 1599 et 1627, in-8.° II. *Conférence des Edits*, Paris, Metsayer 1600, in-8.° Ce recueil va depuis 1561 jusqu'en 1599. III. *Moyen d'abus, entreprises et nullités de rescrit ou*

bulles du pape Sixte IV, contre Henri de Bourbon, roi de Navarre, premier prince du sang, etc. par un catholique, apostolique et romain, mais bon Français, et très-fidèle sujet de la couronne, Cologne, Fabius 1586, in-8.° C'est un des ouvrages de l'auteur les plus rares.

IV. *Arrêts du parlement de Toulouse, Colomiez 1611, in-8.°*

V. *Apologie catholique contre les libelles, 1585-6, in-8.°*

VI. *Autorité du roi et des crimes de lèse-majesté, 1588, in-8.°*

VII. *Mémoire et Recueil de l'origine et alliance, et succession de la royale famille de Bourbon, etc. La Rochelle, Hauthier 1587, in-8.°* Cet écrit, fait avec beaucoup de modération, et d'un style clair et simple, prouve que lorsque les Guises eurent assouvi leur haine sur la personne de l'amiral, ils s'efforcèrent de sauver beaucoup de calvinistes, et d'adoucir la fureur du peuple.

VIII. *Généalogie de la maison de Foix, Tolose 1608, in-8.°*

IX. *Interprétation des causes de l'édit de déclaration du roi Henri IV, Tolose, Colomiez 1608, in-8.°*

X. *Examen du discours public contre la maison de France, etc. Paris 1587, in-8.°* Cet écrit est contre la maison des Guises.

XI. *Réplique faite à cette réponse, 1587, in-8.°*

XII. *Déclaration du droit de légitime succession au royaume de Portugal, Anvers 1582, in-8.°*

XIII. *Panégryriques ou remontrances par les magistrats*

en la sénéchaussée et siège présidial de Toulouse, etc. Paris, Malot 1582, in-4.°

XIV. *Description des pays et souveraineté du Béarn, Tolose 1608, in-8.°*

XV. *De l'origine et institution de divers ordres de chevalerie, tant ecclésiastiques que profanes, par Pierre de Belloi, Montauban, Hauttier 1604, in-8.°*

Paris, Robinet 1604 et 1613, Toulouse, Colomiez 1622, in-12.

XVI. *Recueil de pièces pour l'université de France, 1595.*

XVII. *Mémoires pour l'université de Toulouse; Paris 1582.*

XVIII. *Requête verbale, Paris 1583, in-8.°*

BENAC (JACQUES), domicilié à Saint-Sabin Descanegrabes, canton de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, fut condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 26 Janvier 1793, par le tribunal révol. du département de la Haute-Garonne.

BENECH (N.), né à Toulouse en 17...., entra fort jeune au service du roi, et devint ensuite capitaine du guet de la ville. Il a publié quelques paraphrases des psaumes, et quelques autres opuscules peu connus. Il forma le projet de donner au public les *Annales de Toulouse*, en les rendant intéressantes par les détails et par le style. Il fut secondé dans son dessein par M. l'abbé d'Héliot, qui lui communiqua les profondes recherches qu'il avait faites sur les Tectosages. Il profita aussi des travaux de M. de Bousquet: mais l'immensité des matériaux qu'il avait

amassés l'effraya ; il n'osa entreprendre en entier la rédaction de cet ouvrage , et la ville chargea , sur la présentation de Benech , M. Durosoi de ce travail. Celui-ci , écrivain diffus , déclamateur fougueux , rhéteur sans goût et sans méthode , s'empara des mémoires de Benech , et publia quatre volumes d'Annales. Le cinquième , peu intéressant , est , dit-on , presque en entier de M. Benech , auquel la ville accorda une pension pour récompenser son zèle.

I. BENOIT (N.), né à Toulouse , fut religieux de Cluse , monastère de l'ordre Saint-Benoît dans le Piémont. Elevé dans ce monastère par son oncle qui en était abbé , il s'y fit remarquer par sa douceur exemplaire , et son amour à remplir les règles de son ordre. Après la mort de son oncle , arrivée le 3 Novembre 1066 , il fut choisi pour en devenir le supérieur. Cunifert , alors évêque de Suze , à qui cette élection déplaisait , lui suscita des ennemis de tout côté , et il fut mis en prison. Guillaume , successeur de Cunifert , et Grégoire de Verceil , lui suscitèrent beaucoup de querelles ; mais rien ne fut capable de le détourner de son application à rétablir l'ordre de son monastère , où il s'était glissé quelques abus : mais les anciens religieux , mécontents des pouvoirs qu'il exerçait sur eux , demandèrent à sortir de son monastère pour aller s'établir dans d'autres abbayes ; il le leur permit ; il attira par ce moyen un grand

nombre de gentilhommes qui profitèrent de ses saintes instructions. On ajoute que les dernières années de sa vie furent aussi fâcheuses par les maladies dont il fut accablé , que les premières l'avaient été par ses persécutions ; mais elles n'affaiblirent point en lui ses austérités. Il mourut en odeur de sainteté le 1.^{er} Juin 1091.

II. BENOIT (GUILLAUME DE), connu sous le nom de *Benedictus* , natif de Toulouse , d'une famille illustre dès le 10.^e siècle , célèbre professeur de lois dans sa patrie , est l'auteur d'un savant commentaire sur le chapitre *Raynutius* aux décrétales des testamens , qui fut imprimé après sa mort en 1520. Il fut conseiller au parlement de Bordeaux au mois d'Avril 1499 , et à celui de Toulouse en 1510. Cette compagnie le députa la même année , avec le premier président Pierre de Saint-André , et Accurse Mainiet , troisième président , pour aller faire des remontrances au roi Louis XII. Il fut encore choisi par le même corps , en 1514 , pour aller féliciter le roi François I.^{er} de son avènement à la couronne. La famille de Benoit , établie à Toulouse depuis ce temps-là , est alliée aux maisons les plus distinguées de cette ville et de la province. Elle a donné sept conseillers au parlement , et onze capitouls , depuis l'an 1434.

BEQUIN (RAYMOND), né à Toulouse , entra dans l'ordre Saint-Dominique , où il se distingua tellement , qu'après avoir été

fait lecteur de l'Écriture sainte à Toulouse en 1312, on le destina, en 1317, à prendre ses degrés dans l'université de Paris; ce qui le fit choisir en 1321 par le pape Jean XXII, pour succéder dans l'office de maître du sacré palais, à Guillaume de Laon, qui avait été fait archevêque de Vienne le 11 Août de la même année. Le pape, en 1324, le fit patriarche titulaire de Jérusalem, lui donna le *Pallium*, et l'envoya dans l'île de Chypre pour gouverner l'église de *Leucissa* ou *Minocia*, que Fontana a pris mal à propos pour l'église de Nîmes. Percin a fait une autre faute à l'égard de Raymond Bequin, lorsqu'il a assuré qu'il avait été prieur à Toulouse, quoiqu'il n'ait pu lui trouver place parmi les prieurs de la maison de cette ville; et Razzi s'est aussi trompé lorsqu'il a fait succéder ce patriarche à Pierre Palla qu'il eut pour successeur. Jean XXII l'avait chargé de poursuivre vivement les Nestoriens et les Jacobites, et de travailler à les faire rentrer dans le sein de l'église catholique; mais il ne put s'en occuper long-temps, la mort l'ayant enlevé en 1328. Nicolas Bertrand, dans son Histoire de Toulouse, dit qu'il avait composé quelques ouvrages, mais il n'en connaissait pas même les titres.

I. BERDIER (JACQUES), domicilié à Seisses-Tolosanes, canton de Muret, condamné à mort, comme séditieux, le 11 Avril 1793, par le tribunal criminel du

département de la Haute-Garonne.

II. BERDIER (PIERRE), domicilié à Seisses-Tolosanes, canton de Muret, département de la Haute-Garonne, condamné à mort, comme séditieux, le 11 Avril 1793, par le tribunal criminel du département.

BERDOULAT (N. DE), avocat au parlement de Toulouse, et capitoul, se distingua par ses connaissances agricoles, et introduisit de nouvelles méthodes dans la culture des céréales. Le parlement avait formé dans son sein une commission destinée à recevoir et à examiner les projets utiles à l'état. M. Berdoulat lui adressa deux mémoires, l'un sur une *nouvelle méthode de cultiver les terres*, l'autre sur *les semences*. Il publia en 1765 ces deux opuscules sous ce titre : *L'art de la multiplication des graines, ou nouvelle méthode de cultiver et d'ensemencer les terres, dédiée à nosseigneurs du parlement séant à Toulouse, par noble Berdoulat, avocat, écuyer, ancien capitoul*, 1 vol. in-12. *

I. BERNARD, duc de Septimanie et de Toulouse, fut un des hommes les plus illustres de son siècle, tant par son rang que par l'éclat de ses qualités, et sur-tout par sa fin tragique. Il était fils de saint Guillaume, duc d'Aquitaine et de Toulouse, qui s'étant retiré dans un monastère pour y finir saintement sa vie, laissa à ses enfans ses états. Bernard devint duc de Septimanie et comte de

Barcelonne en 820, par le don que Louis le Débonnaire lui fit de ces provinces, après que le prince les eut enlevées à Dera, coupable de félonie. Bernard suivit le roi d'Aquitaine l'épin, fils de l'empereur, dans son expédition contre les Bretons révoltés en 824 ; ce fut à cette époque que le duc de Septimanie épousa à Aix-la-Chapelle, le 1.^{er} Juillet, Dodane, femme d'une haute naissance, crue par plusieurs auteurs sœur du monarque français. Ce mariage, qui semblait devoir faire le bonheur de sa vie, fut peut-être la première cause de ses infortunes, en le rapprochant de l'impératrice Judith, qui dans la suite ne devint que trop sensible, dit-on, au mérite de Bernard. Celui-ci, attaqué vivement par les sarrasins d'Espagne, appela à son secours les forces de l'empire, et le roi d'Aquitaine marcha à la tête de ses troupes, accompagné de deux habiles généraux auxquels son père avait confié le soin de les diriger dans cette expédition dangereuse : c'était Hugues, beau-père de l'empereur Lothaire, et Mal-frec, comte d'Orléans. Mais loin de répondre à la confiance des souverains, et poussés par une animosité secrète contre Bernard, ils retardèrent les mouvemens de l'armée, donnant, par leur lenteur, aux sarrasins le temps de se retirer. Le duc de Septimanie, indigné de cette lâcheté, en porta ses plaintes à la cour de l'empereur ; et comme il avait raison, il se fit deux ennemis irrécconcilia-

bles de ces généraux sans courage, qui furent honteusement destitués de leurs emplois dans l'assemblée générale que l'empereur tint à Aix-la-Chapelle au mois de Février de l'année suivante 828. Bernard, appuyé du crédit de l'impératrice Judith, ne tarda pas à être élevé à de nouvelles dignités. Appelé à la cour en 829, il fut créé successivement grand chambellan et premier ministre : sa faveur ainsi croissant ne pouvait manquer de le rendre l'objet de cette jalousie permanente qui dévore les courtisans ; on essaya de le décrier de toute manière ; on l'accusa de magie, de sacrilège, de félonie ; on mit sur son compte tous les désordres de l'état, et bientôt même on répandit le bruit qu'il souillait la couche impériale par son commerce clandestin avec Judith. Les plus proches parens de Bernard, ou entrèrent dans cette ligue, ou furent trompés par ses ennemis. L'abbé Valla, autrefois son beau-frère, vint exprès à la cour pour lui parler, et l'exhorter à changer de conduite. Le duc, fort de son innocence, repoussa avec indignation les charges qu'on élevait contre lui, mais ce fut en vain. Valla, loin de se laisser persuader, se liguait plus particulièrement avec les seigneurs jaloux de son beau-frère ; les trois fils aînés de l'empereur entrèrent enfin dans cette ligue. Bernard voulut sans succès opposer sa fermeté à l'orage, il lui fallut céder ; il quitta la cour, et se retira dans

son gouvernement de Barcelonne, tandis que l'impératrice, poursuivie comme lui, se réfugiait dans un monastère, et que l'orage n'ayant pu atteindre Bernard, tombait sur ses parens, qui furent dépouillés de leurs biens, exilés, et quelques-uns cruellement mutilés. Ces événemens eurent lieu en 830. Le duc de Septimanie prit sa revanche l'année suivante. Les fils de Louis n'ayant pu s'accorder entre eux, cet empereur profita de leur mésintelligence, et les opposant les uns aux autres, reconquit son pouvoir. Bernard alors revint à la cour; il se purgea des accusations qui pesaient sur lui, en proposant le duel, selon la coutume des Francs, à ses adversaires : nul ne lui répondit. Bernard était puissant de nouveau; il devait être innocent; aussi fut-il solennellement absous à la diète de Thionville. Ne voulant point cependant devenir une seconde fois le jouet de ses ennemis, il prétendit s'appuyer d'un secours qui le mît en même de lutter avec avantage. Pepin, roi d'Aquitaine, était mécontent; ce fut à lui que Bernard s'adressa. Ce jeune prince l'écouta avec trop d'intérêt; déjà il prenait des mesures convenables pour lever avec succès l'étendard de la révolte, lorsque l'empereur déconcerta ses projets, en lui ordonnant de se rendre auprès de lui. Pepin hésita d'abord, mais enfin il fallut se soumettre; il vit son père qui lui pardonna : une explication s'en suivit, et Bernard vit la tempête

éclater sur sa tête. Accusé cette fois, avec justice, de félonie, il perdit ses charges et son duché de Septimanie, ne conservant de son ancienne fortune que le comté de Barcelonne, qui encore devint son asile en 832. La fortune ne tarda pas à lui fournir les moyens de se relever avec éclat. Les trois fils de l'empereur, non compris le jeune Charles, avaient porté leurs mains sacrilèges sur la couronne de leur père. Louis, contraint d'abdiquer, était devenu l'objet de la publique pitié. Louis et Pepin eux-mêmes rougirent des excès auxquels ils venaient de se porter. Ce fut avec joie qu'ils acceptèrent les propositions de Bernard, qui se trouvant dans la Bourgogne à cette époque, forma le projet de rétablir l'empereur. L'ingrat Lothaire, qui avait usurpé l'empire, ne put lutter contre le vœu général; il lui fallut céder à l'ascendant de Bernard, qui eut la gloire de rendre la couronne au Débonnaire; mais Lothaire se vengea indignement de Bernard, en faisant périr le frère et la sœur de ce dernier, qui venait d'être rétabli par l'empereur dans ses dignités précédentes; il eut même de plus le duché de Toulouse vacant par la mort de Bérenger l'an 833, et celui d'Aquitaine. Louis le Débonnaire étant décédé, Charles le Chauve et Pepin furent sur le point de courir aux armes l'un contre l'autre; ce fut Bernard qui les réconcilia. Il se trouvait sujet de l'un et de l'autre, intéressé par con-

séquent à les ménager également ; aussi s'employait-il pour les maintenir en bonne intelligence , quoiqu'il penchât secrètement en faveur de Pepin. Cette préférence éclata malgré lui. Charles en fut informé , et dès-lors commença dans son cœur la haine qui peu à peu devint si funeste à Bernard. Le roi lui en fit sentir les premières marques, en nommant Warin pour gouverner conjointement avec lui le duché d'Aquitaine , partage que le duc souffrait impatiemment. L'occasion de se venger étant arrivée , il ne la négligea pas. La guerre s'étant allumée entre Lothaire et Charles , il amusa celui-ci , en lui faisant espérer d'amener à son secours les troupes de Pepin et les siennes ; mais loin de tenir sa parole , il ne craignit pas de se rendre presque seul à Bourges où Charles l'attendait , et là de se refuser hautement de le reconnaître pour son légitime souverain. Le courroux de ce jeune prince fut extrême ; il envoya investir la demeure de Bernard , afin de se saisir de sa personne. Le duc , averti à temps , se sauva ; mais il perdit tous ses équipages ; et la plus grande partie des gens de sa suite furent tués ou blessés. Echappé à ce péril , il essaya de se réconcilier avec Charles , qui feignit d'écouter et de croire sa justification , et qui le chargea d'aller en son nom négocier auprès de Pepin , pour le détacher de l'alliance de Lothaire. Bernard ne cessa de jouer dès ce moment un double rôle qui

devait le conduire à sa perte. Il essaya de se ménager les divers partis , sans pouvoir y parvenir. Charles , toujours plus irrité contre lui , ayant vaincu Lothaire et Pepin , vint , pour la seconde fois , assiéger Toulouse que Bernard s'était engagé de défendre. Là de nouveaux accords furent proposés par le prince , décidé à se défaire d'un vassal trop hardi qui paraissait vouloir se rendre indépendant dans son gouvernement. Bernard consentit à venir trouver le monarque , après que la paix avait été signée séparément avec le sang précieux de Jésus-Christ , pour la rendre plus inviolable. Le duc se rendit à Toulouse , et alla faire ses soumissions au roi dans le monastère de Saint-Sernin. Charles était sur son trône ; il se leva pour embrasser Bernard ; mais tandis qu'il le soutenait , de la main gauche , il lui enfonça de la droite un poignard dans le flanc , et le jeta mort sur le pavé de la salle. Cette action détestable ne satisfit pas celui qui l'avait commise ; il descendit de son trône tout sanglant , et mit le pied sur le corps du duc , en disant : *Malheur à toi qui as osé souiller le lit de mon père et de ton seigneur.* Le cadavre demeura deux jours devant la porte du monastère sans être enseveli ; mais le troisième jour , Charles ayant été chasser dans la forêt de Basiège , Samuel , évêque de Toulouse , profita de cette occasion pour faire relever ce corps , et l'ensevelit avec pompe , et en

présence d'un concours extraordinaire de peuple. Ce tragique événement arriva en 844.

II. BERNARD III, comte de Toulouse, se qualifiant de duc d'Aquitaine et de Narbonne, avait déjà obtenu du comte Raymond I son père, la souveraineté du Querci et du Rouergue dès l'an 862. Il lui succéda dans la totalité de ses riches états en 865, époque du décès de Raymond I, comme il conste d'une charte datée de ce temps, et par laquelle Bernard, conjointement avec sa mère Bertheyz, donna au monastère de Vabre plusieurs terres dans le Rouergue. Le comte de Toulouse se trouva en 868 à la diète de Vistes, que Charles le Chauve tint au palais de ce nom près de Rouen. Il reçut de ce prince un accueil très-distingué, disent les historiens. Bernard tour à tour défendait les droits des églises de ses comtés, et par fois était le premier à les attaquer. La piété peu éclairée de ces temps d'ignorance savait inspirer ces sentimens divers. Le prince dont nous parlons se trouvant dans ce dernier cas, et ayant usurpé des biens situés en Aquitaine qui appartenaient à l'archevêché de Rheims, Hincmar, archevêque de cette ville, essaya, par toutes sortes de voies, de le contraindre à les restituer. Le comte brava ses menaces, et ne fut pas plus effrayé d'une sentence d'excommunication qu'Hincmar voulait lancer contre lui, arme pourtant alors si puissante, et qui dans la suite

devait ruiner entièrement sa postérité. En 872, Oliba Cabreta, comte de Carcassonne, ayant voulu se soustraire à la suzeraineté de Bernard, fut contraint par Charles le Chauve à rentrer dans le devoir, et à reconnaître solennellement les droits du comte de Toulouse. Bernard mourut vers l'an 875. Son frère Eudes lui succéda.

III. BERNARD (D'AURIAC, MAÎTRE) né dans le château d'Auriac près de Toulouse. Il vivait, à ce que l'on croit, vers la fin du 13.^e siècle, après les vèpres siciliennes, puisque les suites de cette affreuse tragédie sont le sujet de ce qu'il a laissé de plus curieux. On sait comment la Sicile fut inondée du sang des Français en 1282. Pierre III, roi d'Aragon, voulant dépouiller Charles d'Anjou, avait eu beaucoup de part au complot qui produisit le massacre. Le pape Martin IV, Français, et ami de la France, excommunia le prince espagnol, lui ôta sa couronne par une bulle, et la donna à Charles de Valois. Une croisade fut publiée pour l'exécution de cette sentence; car toutes les guerres que suscitait la cour de Rome, elle en faisait des guerres saintes, où l'indulgence plénière assurait le salut des combattans. Bernard d'Auriac s'exprime comme si le succès était infaillible. « Le roi des Francs vent » déployer ses étendards; on verra » les fleurs de lis par mer et par » terre. Les Aragonais et les mal- » courtois Catalans verront quelles

» gens sont les Français. On en-
 » tendra dans l'Aragon *oui* et
 » *nenni*, au lieu de *oc* et *no* ;
 » (le français, au lieu du proven-
 » çal.) Celui qui veut maintenant
 » moissonner les fleurs de lis , ne
 » connaît pas les jardiniers qui
 » assemblent tant de riches barons
 » pour les garder. Ils sont trois ,
 » dont chacun est plus riche roi
 » que le roi de Barcelonne. Dieu
 » et la foi sont avec eux ; et quand
 » ils auront franchi le mont Ca-
 » nigou (dans les Pyrénées) , ils
 » ne laisseront sur pied ni tours ,
 » ni palais. Catalans , qu'il ne
 » vous déplaît , si le roi de France
 » va bien armé , il veut voir ce
 » que vous valez , et vous absou-
 » dre avec la lance et le bourdon ;
 » car vous restez dans l'excommu-
 » nication trop long-temps. » Ces
 trois jardiniers des fleurs de lis ,
 sont Philippe le Hardi , roi de
 France , Charles d'Anjou , roi de
 Naples , et Charles de Valois que
 le pape faisait roi d'Aragon. Il en
 fut de leur croisade comme de
 tant d'autres ; malgré de si belles
 prédictions , elle ne réussit point ,
 et produisit beaucoup de mal.
 Philippe le Hardi mourut au re-
 tour de son expédition ; Charles
 d'Anjou ne put recouvrer la Sicile ,
 et les excommuniés conservèrent
 l'Aragon en dépit du pape et des
 princes français. Dans une autre
 pièce , le troubadour , parlant de
 sa maîtresse , dit qu'il voudrait
 jouer seul avec elle une partie
 d'échecs , et il emploie quelques
 termes du jeu d'une manière équi-
 voque , où l'esprit paraît s'égayer

aux dépens des mœurs ; peut-être
 attachait-il un grand mérite à ce
 genre de plaisanterie , qui est
 presque toujours aussi dégoûtant
 que facile. Ailleurs , il fait un
 éloge assez plat de Guillaume
 Fabri de Narbonne , poète con-
 temporain.

I. BERTIER (PIERRE DE) ,
 évêque de Montauban , était de
 l'illustre famille des Bertier de
 Toulouse , et fils de Jean Bertier ,
 seigneur de Saint-Geniez , prési-
 dent aux enquêtes du parlement
 de Toulouse , et d'Eléonore Des-
 plats de Gragnague. Son esprit
 le fit connaître au roi Louis XIII ,
 qui le nomma en l'année 1634 ,
 coadjuteur d'Anne de Murviel ,
 évêque de Montauban. Il fut sa-
 cré coadjuteur de Montauban en
 1636 , et on lui donna le titre
 d'évêque d'Utique. En l'année
 1638 , il fut choisi par les états
 du Languedoc , assemblés à Car-
 cassonne , pour porter au roi les
 plaintes de la province. La Sor-
 bonne le nomma en 1643 pour
 faire l'oraison funèbre de Louis
 XIII , et en 1654 , il fit au roi
 Louis XIV un très-beau discours
 lorsqu'il fut sacré à Rheims. En
 1655 , il fut reçu conseiller au
 parlement de Toulouse , et la
 même année il fut choisi pour
 être un des six présidents de l'as-
 semblée générale du clergé de
 France tenue à Paris. On doit à
 ses soins le recueil qu'on a fait
 des évêques de Montauban. Ce
 prélat avait été un des plus fa-
 meux prédicateurs de son temps ,
 et c'est par ses sermons qu'il avait

plu à Louis XIII. Outre l'oraison funèbre de ce prince, il fit encore celle du cardinal de la Rochefoucault, du duc de Fronsac, maréchal de France, de M. de Moncalm, archevêque de Toulouse, et celle de la reine-mère. Ce prélat mourut dans un âge fort avancé en Juillet 1674. Cette famille, illustre depuis long-temps dans Toulouse, et qui dès l'an 1465, 1489 et 1507, avait donné des capitouls à cette ville dans un temps où les maisons les plus distinguées tenaient à l'honneur d'entrer dans le capitoulat, a offert, dans le 17.^e siècle, cinq prélats à l'église, et produit de célèbres magistrats.

II. BERTIER (PHILIPPE DE), seigneur de Montrabé, fut président à mortier au parlement de Toulouse ; il fut un des jurisconsultes éclairés de son temps. Nous avons de lui un volume intitulé : *Pithanon, diatreba duo*, imprimé à Toulouse en 1608, dans lequel on trouve une *notice de l'empire romain et l'ancienne police de l'église*. Il a publié aussi un excellent poème latin à la gloire des saints dont les reliques sont conservées à Saint-Sernin. Il fut imprimé à Toulouse en 1610. L'auteur mourut en 1618. La ville a placé son buste dans la salle des illustres.

III. BERTIER (JEAN-LOUIS DE), chanoine et archidiacre de Toulouse, abbé du Mas-Grenier, de saint Vincent de Saint-Lis et de Lieu-Restauré, agent général du clergé en 1595 et 1600, fut

nommé évêque de Rieux en 1620, et devint ensuite chancelier de la reine Marguerite de Valois, et conseiller d'état. Il mourut au mois de Juillet 1620. Bertier-Bertrand, frère du précédent, fut abbé de Lezat et prévôt de l'église de Toulouse.

IV. BERTIER (GUILLAUME DE), frère du précédent, seigneur de Saint-Geniez, fut nommé capitoul de Toulouse en 1595. Devenu chef du consistoire, il signala son zèle pour le roi Henri IV contre les entreprises de la ligue, et montra tant de fermeté, que le maréchal de Joyeuse, gouverneur de la province, fit rendre par le parlement de la ligue qu'il menait à son gré, un arrêt qui déposait Bertier du capitoulat, en lui conservant pourtant tous les avantages attachés à sa dignité, comme s'il eût exercé les fonctions pendant toute l'année. Le corps de ville ne voulait jamais se soumettre à un arrêt aussi injurieux ; mais cet homme généreux empêcha ses concitoyens de prendre sa défense. Il mourut en 1622.

I. BERTRAND, comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, comte de Tripoli, de Saint-Gilles, de Rouergue, de Querci, etc. naquit à Toulouse vers l'an 1068, de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, si heureux par ses exploits, et de N... de Provence. Bertrand fut marié par son père deux fois, la première à une nièce de la célèbre comtesse Mathilde, appelée Mahaud, la seconde fois,

l'an 1075, à Electe ou Hélène de Bourgogne. L'année suivante Raymond de Saint-Gilles partant pour la Terre-Sainte, et plein de l'idée qu'il allait y conquérir des états plus beaux que ceux dont il s'éloignait, fit à Bertrand son fils un don de ses principautés et seigneuries, par plusieurs actes datés de l'an de J. C. 1096. Bertrand, bien jeune encore, ne jouit pas long-temps des dons de son père ; l'année suivante Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, se targuant des droits prétendus de sa femme sur le comté de Toulouse, et se parant en même temps d'un beau zèle pour les droits de l'église prétendus attaqués par Bertrand au préjudice des chanoines de Saint-Sernin, s'empara des domaines du jeune prince, qui ne put les défendre avec succès. Loin cependant de se laisser décourager par sa mauvaise fortune, Bertrand employa plusieurs années à la dompter ; et enfin l'usurpateur Guillaume, vers l'an 1100, se vit contraint à se retirer. Bertrand rentra victorieux à Toulouse ; il gouverna ses comtés avec beaucoup de sagesse, et aurait dû ne point former d'autres projets ; mais l'aiguillon de la gloire le portait à marcher dans la carrière qui avait été si illustre pour son père. Tous les yeux en Europe étaient tournés vers l'Orient, et Bertrand se décida à prendre sa croix. Il partit pour la Palestine l'an 1109. Voulant également imiter en tout son père, il re-

nonça comme lui à ses états, les cédant à son jeune frère Alfonso, n'emportant avec lui que son épée et ses espérances, et son jeune fils Pons, auquel il prétendait laisser des domaines acquis dans la Terre-Sainte sur les infidèles vaincus. Bertrand passant à Constantinople, y vit l'empereur Alexis Comnène, qui le reçut avec les égards convenables et dus à un si grand prince. Le comte de Toulouse ne dédaigna pas de prêter au monarque grec un serment qu'avait déjà prêté Raymond son père ; il en eut en retour l'investiture des terres dont il se rendrait maître, et ce soin rempli, il poursuivit sa route. Arrivé à Antioche, le prince se brouilla avec le fameux Tancrede, qui commandait dans cette ville en l'absence de Bohemond. Ne voulant pas séjourner plus long-temps en un lieu où ses prétentions lui avaient déjà fait un ennemi, il remit à la voile, et débarqua vers Tortose, ville qui avait appartenu à son père, et qui lui ouvrit ses portes dès que les habitans eurent vu flotter la bannière chargée de la croix glorieuse de Toulouse. Le reste des états conquis par Raymond de Saint-Gilles, était alors au pouvoir du neveu de ce prince, Guillaume Jourdain, qui s'en disait le propriétaire légitime, comme les ayant obtenus en don de son oncle. Bertrand n'eut garde de reconnaître un tel acte si préjudiciable à ses intérêts ; il demanda le secours de Baudouin, roi de Jérusalem, et en attendant

que le prince fit son devoir, il fut investir Tripoli, et recommença ce siège qui avait si longtemps occupé son père. Guillaume Jourdain se ligua vainement avec Tancrede, il lui fallut rendre ce qu'il avait pris. Bertrand lui en abandonna une petite partie, se réservant pour lui le Mont-Pélerin, Giblest qu'il venait de conquérir, Tripoli qui également tomba dans ses mains, et généralement tout ce qui avait appartenu à Raymond de Saint-Gilles. Bertrand dès ce moment se rendit célèbre par ses exploits; il devint la terreur des sarrazins, et le bouclier de la Terre-Sainte. Il aida Baudouin à prendre Béryte; il força les Turcs à quitter le marquisat d'Edesse qu'ils avaient envahi, coopéra à la prise de Sidon, et chargé des dépouilles ennemies, il rentra triomphant dans Tripoli. Tancrede, toujours son adversaire, s'étant emparé de Tortose, eut cependant recours à la générosité du comte de Toulouse pour repousser une armée de cent mille Turcs qui marchait vers Antioche. Bertrand n'hésita pas à répondre à l'appel qui lui fut fait, et Tancrede fut délivré de ses appréhensions par la victoire que Bertrand, Baudouin et autres princes confédérés remportèrent le 27 Septembre 1111. Bertrand n'ayant pas obtenu de Tancrede la reconnaissance qu'il était en droit d'en attendre, forma le projet de l'en punir; il venait de conclure une alliance à cet effet avec l'empereur Alexis,

lorsque la mort le frappa le 21 Avril 1112, au moment où il se préparait à de nouvelles conquêtes. Il ne laissa qu'un fils nommé Pons, qui lui succéda dans ses états d'Orient.

II. BERTRAND (JEAN), ou Bertrandi, d'une des plus anciennes maisons de Toulouse, obtint successivement, par son mérite, les places les plus distinguées de la magistrature et de l'état ecclésiastique. Fait capitoul en 1519, il devint second président du parlement de Toulouse au mois de Novembre 1533. Trois ans après, et le 27 de Novembre 1536, il fut fait premier président de ce parlement. Le 12 de Novembre 1538, François I.^{er}, à la prière d'Anne de Montmorency, le nomma troisième président du parlement de Paris, et en 1550, premier président du même parlement. Le chancelier Olivier ayant été disgracié, Diane de Poitiers lui fit donner le 22 Mai 1551, la commission de garde des sceaux, qu'il exerça jusqu'à la mort de Henri II, arrivée le 10 Juillet 1559. Quelque temps après étant devenu veuf de Jeanne de Banas, dame de Mirabeau, dont il avait eu plusieurs enfans, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut fait évêque de Cominges en 1555, enfin, archevêque de Sens; et à la recommandation du roi et du duc de Guise, le pape Paul IV le fit cardinal en 1557. Il fut considéré à Rome, où il se trouva à la création du pape Pie IV, il mourut

à Venise, en revenant en France, le 4 Décembre 1560, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avait un fils, seigneur de Villemur, qui fut fait conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes. Quoique bon catholique, il fut tué à Paris le jour du massacre de la Saint-Barthelemy en 1572.

III. BERTRAND (JEAN), sieur de Cartouze, occupa la place de premier président au parlement de Toulouse, après que Duranti eut été massacré par les ligueurs; il mourut le 1.^{er} de Novembre 1584. Il avait de l'érudition, et passait pour un homme instruit. Il composa un livre intitulé : *De Vitis juris Peritorum*, que son fils François de Bertrand, sieur de Cartouze, donna au public : il le fit imprimer à Toulouse en 1618; il a été réimprimé à Leyde en 1675, in-4.^o, réimprimé par Frankim, avec les ouvrages de Bernard Rutitim et Guillaume Grotius sur le même sujet, Halle en 1718, in-4.^o François Bertrand y ajouta la vie de son père, où il essaya de prouver que la famille des *Bertrands* descendait de celle des comtes de Toulouse. Cette prétention était sans fondement, et quoique cette maison n'eût pas une origine aussi noble, on doit la mettre au rang des plus anciennes et des plus illustres de cette ville.

IV. BERTRAND (NICOLAS), de la même famille que les précédens, vivait sous le règne de François I.^{er}; il fut avocat au

parlement de Toulouse, professeur en droit de l'université de cette ville, et mourut vers l'an 1527. On a de lui un ouvrage intitulé : *De Tolosanorum gestis, impressum Tolosæ industriae magistri Johanni magni Johanni in angulo viæ portarietis commemorantis anno Domini 1515, die XIV Maii, mensi Julii*, petit. in-fol. Il a été traduit en français sous le titre de *Gestes des Toulousains*, à Toulouse chez Antoine Leblanc, in-4.^o, et à Lyon en 1517. Selon Catel, *Nicolas Bertrand fut homme assez diligent et curieux, mais il ajouta trop de foi aux fables*. Parmi beaucoup de choses qu'il a empruntées à Ganno et à Noguier, on trouve des indications intéressantes, des faits remarquables qui ont été oubliés par les autres historiens de Toulouse.

V. BERTRAND (FRANÇOIS), professeur de peinture et membre de l'académie royale des Beaux Arts de Toulouse, naquit dans cette ville. On remarque dans ses ouvrages un ton de couleur vrai, et il saisissait bien la ressemblance des personnes dont il faisait les portraits. A l'époque où tous les monumens étaient menacés par les iconoclastes révolutionnaires, M. Bertrand proposa la création d'un musée, et il fit partie d'une commission chargée de recueillir les objets destinés à entrer dans cet établissement. Il mourut en 1804. Plusieurs peintres, actuellement distingués par leurs talens

et leurs succès, ont reçu de M. Bertrand les premiers principes de leur art. *

BINOS (N. DE), chanoine de l'église cathédrale de Comminges, naquit dans la petite ville de Saint-Bertrand en 17..... Le désir de connaître l'Italie, l'Égypte et la Palestine, l'engagea sans peine à quitter sa patrie pour voyager dans ces contrées célèbres. Il partit dans le mois d'Octobre 1776, aborda à l'île de Céphalonie, courut ensuite le long des côtes de la Dalmatie, et vint débarquer à Ancône. Après avoir visité la *Santa-Casa*, il alla à Rome, et traversa la Toscane en se dirigeant vers Venise. De cette ville, il fut à Alexandrie; à Rosette et au Caire. Les pyramides de Gizeh furent examinées avec soin par M. de Binos, et il fit des recherches sur les embaumemens et les momies. Du Caire, il dirigea ses pas vers Damiette, traversa le Bogaz, et aborda à Sidon. Le Liban fut visité par notre voyageur, qui descendit à Tripoli. Il se rendit ensuite à Tyr, à Saint-Jean-d'Acre, à Jaffa, à Rama et à Jérusalem : les lieux saints attirèrent toute l'attention de M. de Binos. En quittant la Judée, il fut dans l'île de Chypre, et de là à Livourne. Après avoir parcouru presque toute l'Italie, il traversa la Carinthie, la Styrie, l'Autriche et la Bavière, et revint en France en 1779. Nous avons de lui un récit de ses courses, sous le titre de *Voyage par l'Italie, en Égypte, au Mont-Liban, et*

en Palestine ou Terre-Sainte, 2 vol. in-12, fig., Paris 1787. Cet ouvrage est dédié à madame Elizabeth. M. de Binos a exercé pendant quelques temps les fonctions de curé à Saint-Bertrand. Je l'ai connu lorsqu'il résidait dans cette petite ville, dont je décrivais les antiquités, et où il est mort il y a environ dix ans. Cet ecclésiastique vénérable réunissait à beaucoup d'instruction et à une piété solide, une bonté touchante qui caractérisait toutes ses actions. J'ai été témoin de la douleur que sa perte a excitée, et j'ai partagé les regrets de ses amis et de ses concitoyens. *

BLANC. Voyez **LEBLANC.**

BLANDINIÈRES (**GABRIEL DE**), vivait au 17.^e siècle : on ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort; tout ce que l'on sait, c'est qu'il était religieux de l'ordre de la Merci. Sa famille, originaire d'Auvergne, s'était établie à Toulouse depuis fort long-temps, et a fourni plusieurs capitouls. Blandinières devint docteur de la Sorbonne et de Salamaque; il mérita une place parmi les plus fameux prédicateurs, et parmi les plus habiles politiques. Estimé dans plusieurs cours de l'Europe, il fit sur-tout éclater ses talens dans l'ambassade d'Espagne, et contribua à la gloire des Bourbons, par la part qu'il eut au testament de Charles II. Louis XIV le choisit pour son prédicateur, et récompensa son éloquence et ses services, par une pension considérable sur

l'évêché d'Agde. Il avait été provincial de son ordre.

BLANQUET DE ROUVILLE (N.), né à Marvejols, département de la Lozère, conseiller au parlement de Toulouse, fut condamné à mort le 7 Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir pris part aux arrêtés et délibérations liberticides du parlement, notamment à ceux pris par celui de Toulouse les 25 et 27 Septembre 1790. Il était âgé de trente-sept ans, et passait pour un des hommes les plus instruits de son corps.

BOGGIS et BERTRAND, fils de Caribert ou Aribert, roi de Toulouse. Caribert étant mort, et son fils Ilpéric ayant terminé également ses jours en 631, Dagobert, roi de France, qui peut-être n'était pas étranger à ces subits trépas, fit partir le duc Baronte pour aller s'emparer, en son nom, du royaume de Toulouse et de la Gascogne, qu'il réunit à ses états. Boggis et Bertrand, pour lors à la mamelle peut-être, ou du moins étant dans leur première jeunesse, ne purent s'opposer à cette odieuse spoliation. Ils devaient même craindre pour leur vie, si leur âge leur eût permis de prendre ce soin, car les crimes n'étaient pas rares parmi les descendans de Clovis ; mais Amand, duc de Guienne, leur grand-père maternel, se hâta de les soustraire à la barbarie de leur oncle, en les faisant enlever furtivement avant

que les émissaires du roi français eussent pu s'emparer de leur personne. Ces nobles enfans demeurèrent auprès de leur aïeul jusqu'en l'an 636, où le duc Amand ayant fait les préparatifs de la guerre qu'il voulait déclarer à Dagobert en faveur de ses petits-fils, entra en campagne ; des succès partagés balancèrent l'avantage. Nous pensons que c'est à tort que les historiens français de ce temps prétendent que les armes de Dagobert furent victorieuses, et nous en trouvons la preuve dans le traité qu'il conclut l'année suivante 637 : car celui qui avait envahi l'héritage de son frère, et qu'on soupçonnait violemment d'avoir hâté la fin de Caribert et d'Ilpéric, aurait-il volontairement rendu après des succès, aux frères de ce dernier, une grande partie des états de leur père ? Quoi qu'il en soit, il est certain que le roi donna à ses neveux Boggis et Bertrand, le royaume de Toulouse à titre de duché, y joignant l'avouerie sur tous les monastères de ce pays, à condition qu'ils tiendraient l'un et l'autre à foi et hommage de la couronne, et qu'ils payeraient un tribut annuel qu'il leur imposa. Les deux princes s'y soumirent, ou plutôt leur aïeul le duc Amand en leur nom, dans l'impuissance où ils étaient de faire valoir leurs prétentions, et d'obtenir des conditions plus favorables. C'est le premier exemple de l'hérédité des fiefs dans la monarchie française, ou d'un apanage

donné aux princes de la maison royale. On ignore si Boggis et Bertrand possédèrent par indivis le duché d'Aquitaine ou de Toulouse, (ces noms étant synonymes) ou si chacun d'eux en régît une partie. Les états des deux frères comprirent après la mort du duc Amand auquel ils succédèrent, l'Aquitaine, la Gascogne, et une partie de la Provence. Boggis avait épousé Odde, dame d'une grande naissance, et du pays de Liège ; elle était veuve en 688, et se retira avec son neveu, connu sous le nom de Saint-Hubert, fils de Bertrand, dans l'Austrasie, où ses vertus la firent placer dans la suite aux rangs des bienheureuses dont la piété catholique invoque l'intercession. Elle fut mère d'Eude, duc d'Aquitaine, si fameux dans l'histoire du midi de la France. Bertrand était mort, selon toute apparence, avant son frère Boggis.

BOISLONG (JEAN-FRANÇOIS), capitaine dans le 9.^e bataillon de la Haute-Garonne, domicilié à Gariés, canton de Grenade, condamné à mort comme traître, le 12 Janvier 1793, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

BONET (MARC-ANTOINE), poète toulousain, fut couronné, en 1648, par le corps des Jeux Floraux. Le recueil qu'il publia est intitulé : *Les Larmes de Clytie, pour le triomphe du Soucy*, in-4.^o, Tolose 1648. Un autre poète nommé *Bonnet*, vivait à la même époque, et a laissé quel-

ques pièces en langue romane ou vulgaire. *

BONHOMME (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), dit **DUPIN**, né à Toulouse, était conseiller au parlement de cette ville. Il fut condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 Juin 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Il était âgé de cinquante-sept ans.

BONJOUR (GUILLAUME), né à Toulouse en 1670, honora par ses connaissances étendues et son savoir, l'ordre des religieux augustins dont il faisait partie. Appelé à Rome par le cardinal Noris en 1695, il s'attira l'estime des hommes avec qui il eut bientôt des liaisons, et principalement celle de son bienfaiteur, qui daigna le présenter au pape Clément XI, qui se fit un devoir de l'employer dans plusieurs affaires importantes. Le cardinal *Barbarigo* le gratifia de la conduite d'un séminaire qu'il avait établi à Montefiascone ; sous le titre d'*Académie des Saintes-Lettres*. Le Père Bonjour, dans cette place, comme dans celles qu'il occupa depuis, fit preuve d'un savoir distingué et d'une ame vertueuse. Il montra, malgré ses occupations, beaucoup d'érudition et de connaissance dans les langues orientales, dans l'Histoire ancienne, et principalement dans celle des Coptes, pour laquelle il a composé une grammaire plus méthodique que celle que le Père Kircher avait traduite de l'arabe en latin. Consacré aux missions

dès son jeune âge, il demanda en 1710 d'être envoyé en Chine, pour y remplir les pénibles fonctions de missionnaire. Il débarqua à Canton; l'empereur Kanghy, instruit de ses talents, lui donna l'ordre de se rendre à Peking, où il arriva au commencement de 1711, et là on l'associa aux huit missionnaires jésuites chargés de lever une carte générale de l'empire. Il fut envoyé en Tartarie en 1712, pour y continuer, avec les PP. Bouvet, Jartoux et Frideli, la levée de la carte de ces vastes contrées, déjà commencée depuis quelques temps. Cette opération terminée, Kanghi le fit partir en 1713, avec Frideli, pour le Ssé-tehuen et l'Yun-han, afin de donner la topographie de ces provinces; mais le Père Bonjour qui ne s'était associé à ces entreprises que pour se concilier la bienveillance de l'empereur, et par là faciliter son apostolat, ne put résister à des travaux aussi pénibles et aussi réitérés; il succomba à une longue maladie le 14 Février 1714, dans la quarante-cinquième année de son âge, ainsi qu'un de ceux qui l'accompagnaient. Le Père Bonjour a publié ou laissé un grand nombre d'ouvrages; en voici les titres: I. *Dissertatio de nomine patriarchæ Josephi à Pharaone imposito, in defensionem vulgatæ editionis*, Rome 1696, in-8.° M. Dupin donne une idée de cet ouvrage dans sa *Bibliothèque* des auteurs ecclésiastiques du 17.° siècle,

tome 7, page 84 et suivantes. Il s'attacha assez mal à propos, dans ce petit ouvrage, à chercher dans la langue hébraïque les étymologies des mots égyptiens. II. *Selectæ dissertatione in sacram Scripturam, aetæ in seminario mortis falsci*, etc., 1705, in-fol. Ce volume est composé de diverses pièces, dans lesquelles le Père Bonjour fait paraître beaucoup d'érudition et de connaissance dans les langues orientales, dans l'histoire ancienne et dans la chronologie. III. *In monumenta Coptica seu Ægyptiaca bibliothecæ Vaticanæ brevis exercitatio*. Leclerc qui parle de cet écrit dans le même tome 15 de sa *Bibliothèque choisie*, pag. 238 et suivantes, rapporte ce qui suit: « Comme le Père Bonjour s'est » appliqué, il y a long-temps, » à l'étude de la langue coptique, » à dessein d'en rendre la connais- » sance plus commune, il a feuil- » leté avec soin les manuscrits » coptiques de la bibliothèque » vaticane. Il en donne dans cet » écrit une liste et quelques mor- » ceaux remarquables, par les- » quels il fait voir l'utilité qu'on » pourrait tirer de la langue cop- » tique. » IV. *Calendarium romanum, chronologorum causa constructum, cum Gemino epactarum dispositu*, etc., à Rome 1701, in-fol. Ce calendrier perpétuel est basé sur une période de dix-neuf cent trente-deux ans. V. *De computo ecclesiastico, apud montem faliscum*. VI. *Biblia latina ex lingua coptica*,

interprete Guillemo Bonjour. Le Père le Long, dans sa *Bibliothèque sacrée*, cite cet ouvrage sous un autre titre. VII. Observations sur un miroir chinois trouvé en Sybérie, imprimées parmi les lettres de Cuper, et l'explication de la légende d'une pierre gravée égyptienne, insérée dans les fragmens de l'évangile saint Jean, publiés par le Père Georgi (pages 391 et 392.) Il existe encore de lui une dissertation, *Dè Epochis ægyptiacis.* (Voyez Leclerc, Bibliothèque choisie.) Grævius indique la publication de ce livre, tandis que les biographes prétendent qu'il n'existe point. Le Père Bonjour a encore donné une *Grammaire copte* ; Montfaucon et Renaudot en font l'éloge. Il a laissé encore en manuscrit, l'*Histoire des dynasties d'Égypte*, un *Pseautier copte arabe*, accompagné de notes ; un *Lexique copte*, une *Versión littérale du prophète Osée*, et un *Traité des Cérémonies chinoises.* Il n'eut pas le temps de continuer le Pentateuque copte avec sa version latine ; il ne reste que quelques fragmens de cet ouvrage. On conservait les manuscrits du Père Bonjour dans la bibliothèque augustine à Rome.

BONREPOS. Voyez RIQUET.

BONTEMPS (JEAN-PIERRE), né à Beaumont, département de la Haute-Garonne, domicilié à Lyon, fut condamné à mort, comme royaliste, le 26 Janvier 1794, par la commission révolu-

tionnaire de Lyon. Il était âgé de cinquante-deux ans.

BORDAGES (N.), curé du village de Stancarbon dans l'ancien diocèse de Comminges, département de la Haute-Garonne, naquit à Saint-Gaudens l'an 17..... Il ne s'occupa d'abord que de son saint ministère ; mais l'ennui l'obligea bientôt à chercher une occupation qui pût remplir tous les instans qu'il ne donnait pas aux devoirs de la religion. Il fit des vers ; et dans une contrée où les lettres étaient peu cultivées, il fut considéré comme un fou par les uns, et comme un génie transcendant par les autres. Des familles puissantes encouragèrent M. Bordages, et ce poète envoya quelques pièces de vers à l'académie des Jeux Floraux. Il n'obtint aucune distinction dans les concours ; mais plusieurs gens de lettres lui accordèrent leur estime. En 1762, il adressa au duc de Richelieu, qui était venu présider les états du Nébousan, une églogue intitulée : *Les Bergers de Cagire.* Il dédia une idylle sur *la Solitude champêtre aux yeux d'un chrétien philosophe*, à M. de Noé, évêque de Lescar ; il présenta à madame la comtesse de Brionne, un Poème sur Bagnères-de-Luchon. En 1772, les états firent imprimer son *Ode sur le débordement de la Garonne.* En 1786, il publia ses œuvres sous ce titre : *Mes ennuis, ou Recueil de quelques pièces de poésie faites pour dissiper les ennuis d'une soli-*

tude champêtre, un vol. in-8.°, Amsterdam et Toulouse. On trouve peu de passages dignes d'être remarqués dans les ouvrages de cet ecclésiastique, qui fut bien rarement inspiré par les Muses : voici quelques fragmens de son Ode sur les débordemens de la Garonne.

.....
 Qu'est devenu ce doux murmure,
 Ce cristal de ton onde pure,
 Ces prés fleuris, ces bois touffus,
 Aimable et fortuné rivage ?
 Mais pourquoi m'en former l'image ?
 Objets charmans, vous n'êtes plus !

.....
 Les oiseaux, amis des bocages,
 Ont fui loin de nos tristes bords ;
 Intimidés par tes ravages,
 Ils portent ailleurs leurs accords.
 Des bergers la troupe innocente,
 A ce désastre s'épouvante
 Et gagne la cime des monts ;
 Le désespoir rompt leurs houlettes,
 Le son de leurs tendres musettes
 N'enchantera plus tes vallons !

.....
 la Neste, l'Arros,
 L'Ariège ta fière esclave,
 Sont plus terribles que tes flots.
 Enfans de l'altière Pyrène,
 Si vous fertilisez la plaine,
 Vous en êtes les destructeurs.
 Après avoir charmé nos fêtes,
 Vous venez au bruit des tempêtes
 Changer notre allégresse en pleurs.

Cet auteur parvint à un âge très-avancé. Il était chéri de ses paroissiens, et ils le regrettèrent sincèrement lorsqu'il fut enlevé à leurs vœux. Ses ouvrages sont accompagnés de notes très-curieuses, et plusieurs archæologues les ont cité avec éloge. *

BORDE. Voyez LABORDE.

BORDES (JEAN-JOSEPH-FRAN-

çois-PAUL), bachelier ès droits, domicilié à Toulouse, condamné à mort, comme royaliste, le 17 Septembre 1793, par le tribunal révolutionnaire du département de la Haute-Garonne.

BORDONOVE DE GROUPE (N.), docteur en droit et avocat au parlement de Toulouse, vivait en 1645. Il nous reste de lui quelques Sonnets adressés à des auteurs couronnés par l'ancien corps des Jeux Floraux. *

BOSQUET (GEORGE), docteur toulousain, et avocat au parlement de Toulouse, a écrit en latin sur l'édit du roi Henri II, touchant les mariages contractés par les enfans de famille au desgu, et contre le vouloir et consentement de leur père et mère, imprimé à Toulouse, in-8.°, par Jacques Colomiez, 1558. *Hugoneorum hereticorum Tolosæ conjuratorum profligatio à Georgio Bosqueto memoriae prodita, excud. Tolosæ*, in-4.° et in-8.°, ex officina Jac. Colomierii, 1563. La traduction française de ce livre, faite par l'auteur lui-même, fut imprimée en même temps, et au même lieu que le latin. C'est la défaite des Huguenots, auteurs des troubles arrivés à Toulouse en 1561. Cet historien, dit Lafaille, n'est pas toujours fidèle, quoiqu'il fût témoin oculaire. Théodore de Bèze, dans son Histoire ecclésiastique, nous dit que ce livre fut condamné au feu, et à être entièrement supprimé par arrêt

du conseil privé du 18 Juin 1563. On ne sera pas fâché de trouver ici cet arrêt, qui fut rendu au château de Vincennes; il porte : « Le roi... a ordonné et ordonne » que le livre composé par M.^e » Bosquet, habitant de ladite » ville de Toulouse, contenant » libelle diffamatoire, sera brûlé, » et défenses faites à tous libraires » et imprimeurs de l'imprimer, » le vendre, et à tous de n'en » acheter. » On ne sait l'époque de la mort de Bosquet. On a encore de lui un ouvrage intitulé : *Remontrances sur l'édit de Janvier 1562*.

BOUDET (FRANÇOIS), né à Toulouse en 16.... cultiva les lettres, et fut couronné deux fois par l'académie des Jeux Floraux. Nous avons de lui, I. *Le Triomphe de l'Eglantine*, in-4.^o, Tolose 1656; II. *le Triomphe du Soucy*, in-4.^o, Toulouse 1679. Boudet faisait avec succès des pièces en langue vulgaire; quelques-unes ont été traduites en latin. *

BOURGUET (N.), Toulousain, né en 16.... adressait des Sonnets et des Madrigaux à tous ceux dont le nom occupait un instant la renommée. Le plus petit événement inspirait la muse de M. Bourguet; mais ses vers sans grâce et sans délicatesse sont oubliés aujourd'hui. *

I. BOUSQUET (CHARLES-GERAUD DE), conseiller au parlement, né à Toulouse le 30 Août 1694. Après avoir suivi quelque temps le barreau, il fut reçu con-

seiller à l'âge de vingt-trois ans : science, droiture, fermeté, amour de son état, simplicité de mœurs, il avait tout ce qui constitue un intègre magistrat. Lorsqu'il fut appelé à la Tournelle, il n'en soutint le triste ministère qu'en pensant que l'indulgence était cruauté envers la patrie. Cette douceur de caractère ne nuisait en rien à sa fermeté. Un jour que les prisonniers étaient prêts à briser leur chaîne, il ne fit que se présenter, et tout rentra dans le devoir. Une figure noble et une taille avantageuse relevaient ses autres qualités : il leur avait associé la culture des lettres; l'académie le compta parmi ceux qu'elle regarde comme ses fondateurs. Son goût le porta au genre de l'histoire. Il composa plusieurs mémoires, qu'il lut aux séances académiques. Celui qui devait sans doute être curieux, portait pour titre : *Mémoires pour servir à la continuation des Annales de Toulouse depuis 1610, où Lafaille a fini*. Il n'a point été imprimé. On a aussi de lui, *Dissertations sur les anciens murs de Toulouse et sur le château Narbonnais, et une Description très-détaillée de l'entrée de Louis XIII dans cette ville le 29 Novembre 1621*. Ces ouvrages ont été publiés par Durosot. Bousquet mourut à l'âge de soixante-neuf ans. Quoiqu'il eût perdu la vue quelque temps avant sa mort, il n'était pas pour cela moins assidu aux séances de l'académie.

II. BOUSQUET (JEAN-JO-

SEPH), né à Toulouse, marchand, domicilié à Paris, fut condamné à mort le 15 Septembre 1794, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec Louis XVI et la reine dans la nuit du 10 Août 1792. Il était âgé de quarante ans.

BOUTAN (JEAN-PIERRE), commis à la direction des domaines, condamné à mort, comme royaliste, le 19 Février 1794, par le tribunal révolutionnaire du département de la Haute-Garonne.

BOUTARIC (FRANÇOIS DE), jurisconsulte et professeur du droit français en l'université de Toulouse, naquit à Figeac en Querci le 10 Août 1672. Son père, homme habile, et reconnaissant en son fils de bonnes dispositions, ne négligea rien pour son éducation. Il l'envoya à Bourges, où il lui fit faire ses premières études, et à Cahors, où il prit ses grades en droit dans l'université de cette ville en 1690 et 91; il le fit revenir chez lui, où il continua d'étudier assiduellement. L'année d'après, il alla se faire recevoir avocat au parlement de Toulouse. A peine avait-il atteint sa vingt-deuxième année, qu'il commença de plaider avec distinction. Ce fut à peu près dans ce temps là que M. de Morand, premier président de cette cour, dit un jour tout haut à l'audience tenante, après l'avoir entendu : *Procureurs, occupez ce jeune avocat; la cour l'écoute avec plaisir.* Le désir de s'instruire le

porta à faire le voyage de Rome en 1695. Il y passa environ deux ans, après quoi il revint à Toulouse, où il s'appliqua plus que jamais à la science des lois et de la jurisprudence, et exerça la profession d'avocat avec un très-grand succès. Ce fut en 1704 qu'il fut nommé par le roi à la place de professeur de droit français en l'université de cette ville, place qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort. Il eut l'avantage de se voir cité de son vivant dans les plaidoyers et dans les écrits des avocats les plus célèbres de son temps. Nommé capitoul en 1707, il devint chef du consistoire en 1710, charge dans laquelle il se distingua par ses talens administratifs, qui lui obtinrent l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes. Il mourut le 2 Octobre 1733, à Toulouse. Sa vie, d'ailleurs remplie des traits qui caractérisent en général l'honnête homme et l'homme éclairé, ne fournit aucun événement particulier. Boutaric avait l'esprit vif, aisé et orné, l'imagination élevée et forte. On trouve dans ses ouvrages beaucoup de netteté, de clarté et de précision, une érudition sans faste, et une justesse dans le raisonnement qui ne laisse rien à désirer. Ils sont encore cités dans les cours royales; mais la nouvelle jurisprudence les a fait presque entièrement tomber. Ses ouvrages sont, I. *les Institutes de Justinien, conférés avec le droit français*, Toulouse 1738, in-4.°, idem 1740. Cet ouvrage

ne fut publié qu'après la mort de Bontaric ; il était destiné pour les pays de droit écrit ; mais un ouvrage rédigé sur le même plan par Claude Serres, professeur à Montpellier, qui rectifia les erreurs de son successeur, et y ajouta des changemens qui étaient survenus depuis sa mort dans la jurisprudence, l'éclipsèrent. II. *Explication des Ordonnances sur les matières civiles, criminelles et de commerce* de 1667, 1670 et 16... , 2 volumes in-4.° 1753. III. *Explication de l'Ordonnance de Blois, etc.* 1 vol. in-4.°, à Toulouse 1745. IV. *Explication de l'Ordonnance de 1731, sur les Donations*, à Avignon 1744, petit in-4.°, imprimé de nouveau, avec l'explication des Ordonnances postérieures de Louis XV, dans un Recueil de 2 vol. in-4.°, Avignon 1751. V. *Traité sur les libertés de l'Eglise gallicane, sans nom de ville ni d'imprimeur* en 1747, petit in-4.° VI. *Traité des Droits seigneuriaux et des Matières féodales*, in-8.°, à Toulouse 1747. Il y a de cet ouvrage une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, par M. Sudres, avocat au parlement de Toulouse, imprimée aussi à Toulouse en 1751, 1 vol. in-4.° VII. *Explication du Concordat*, Toulouse 1747, in-4.°

BOYSSONÉ (JEAN DE), docteur-régent de l'université de Toulouse, fut le premier professeur qui ait dépouillé l'étude du droit de cette rouille de barbarie qu'y avaient imprimé les commenta-

teurs. Boyssoné entretenait une correspondance suivie avec les hommes de lettres les plus célèbres de son temps. André Alciat, Etienne Dolet, Ferrerius, J. Voulté, Matthieu Pac, Richer, Hugues Salel, Jean-Philippe Melancthon, Clément Marot, étaient ses amis. Il fut accusé d'avoir embrassé les opinions de Luther, et l'inquisiteur de la foi le fit arrêter. On procéda contre lui et contre trente-un autres habitans de Toulouse. Boyssoné fut condamné, par l'official et les grands vicaires de l'archevêque, à faire une abjuration publique de ses erreurs, et à une amende de mille livres envers les pauvres. Sa maison fut en outre confisquée. Boyssoné fit son abjuration à genoux devant les magistrats et le peuple, et en présence de l'inquisiteur de la foi, sur un échafaud qu'on avait dressé près la porte de l'église cathédrale de Saint-Etienne. L'inquisiteur, qui était dans une chaire élevée joignant l'échafaud, lui ayant fait un discours pour lui remontrer son crime, le grand vicaire l'introduisit dans l'église, et lui donna l'absolution. François I.^{er} connaissait le mérite de Boyssoné ; il le nomma conseiller au parlement de Chambéry, et lui donna plusieurs fois des marques de son estime. Boyssoné faisait des vers en latin et en français. Fermat nous a conservé trois manuscrits qui contiennent les ouvrages de ce savant professeur. Le premier est intitulé : *Joannis à Boyssoné antecessoris Tolosani*

et aliorum Epistolæ mutæ, un volume in-folio ; le second est un Recueil de poésies latines, et le troisième porte pour titre : *Première et seconde centuries des dixains de maistre Jehan de Boyssoné, docteur-régent à Tolose.* Les éptres qu'il a écrites, et celles qu'il a reçues de ses illustres amis, renferment des notices précieuses sur l'histoire littéraire du 16.^e siècle. Ses poésies latines sont divisées en cinq livres ; elles annoncent un talent flexible, et une connaissance profonde de la langue d'Horace et de Virgile. Boyssoné les adressa aux personnes les plus célèbres de la France et de l'Italie. Ses *Centuries* commencent par des dixains à *Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la glorieuse Vierge Marie, et aux Saints du Paradis.* On croit que l'auteur fut membre du *collège de la Gaie Science.* C'est ce que le dixain suivant semble annoncer ; il est adressé à Podo d'Albenas, poète auquel on avait accordé, quoiqu'il fût absent, le prix de la violette.

Si tu ne peux à tous rendre les grâces
De la fleur grande à cause de l'absence,
Si fault-il bien pour le moins que tu faces
Quelque dixain à moy pour récompence.
Je suppliray icy par ma présence
Le demeurant des juges qui te dirent
Vainqueur du prix et lesquels te choisirent
Digne entre tous la violette avoir.
Entre ceulx-là qui lors ce bien te firent,
Tu sçais assez si j'en fis mon devoir.

De longues querelles entre le corps municipal et les membres du collège de la Gaie Science, commencèrent pendant le 16.^e siècle.

Les magistrats de la ville avaient obtenu la faculté de juger les ouvrages conjointement avec les mainteneurs. Boyssoné, irrité, fit une épigramme contre *les Capitouls marchands qui jugent des fleurs à Tolose.* Ce professeur était chéri de ses élèves ; mais ses opinions religieuses lui suscitèrent de nombreux ennemis, et il s'est souvent plaint avec amertume des persécutions injustes auxquelles il a été en proie. *

BRANDOIN (VICTOR), ex-prêtre domicilié à Toulouse, condamné à mort, comme réfractaire à la loi, le 3 Mai 1794, par le tribunal révolutionnaire séant à Toulouse.

BRIFFON (JEAN-PIERRE), domicilié à Verdun, canton de Grenade, département de la Haute-Garonne, condamné à mort, comme royaliste, le 31 Mars 1794, par le tribunal révolutionnaire séant à Toulouse.

BROUE (PIERRE DE LA), naquit à Toulouse, en 1643, d'une famille qui s'était rendue célèbre dans le parlement. Il concourut avec succès à l'académie des Jeux Floraux ; et remporta plusieurs prix ; mais ses penchans pieux l'ayant porté à prendre les ordres sacrés, il préféra les avantages de la chaire à ceux de la poésie. Etant venu à Paris pour se soustraire entièrement à l'étude, il obtint la faveur de prêcher devant Louis XIV, qui fut si satisfait de son sermon le jour de la Purification, qu'il le nomma

sur le champ à l'évêché de Mirepoix. Ses soins se tournèrent bientôt à la conversion des protestans, et on sait avec quelle ardeur il embrassa les contestations de l'église. La Broue publia à cette époque six lettres pastorales, qui forment un traité très-estimé et très-savant sur le sacrement de l'eucharistie. Le célèbre Bossuet fut pendant long-temps en correspondance avec lui ; le but de ses lettres est de s'attacher principalement à la conversion des réformés. La Broue ne s'en tint pas là ; il se rangea du côté des évêques, qui s'obstinèrent à ne point recevoir la bulle *Unigenitus* pure et simple, et qui, avant de s'y soumettre, demandaient des explications au pape Clément XI. Il en appela par un mandement daté du mois de Mai 1714, dans lequel il exposa ses dispositions : mais elles furent rejetées ; nonobstant cela, il interjeta appel avec les évêques de Montpellier, de Senes et de Boulogne ; mais il mourut au milieu de ces différens, le 20 Septembre 1820, à Bélestat, village de son diocèse. C'était un prélat zélé pour le soin de ses pasteurs ; il avait établi des conférences ecclésiastiques où il assistait lui-même, et les chanoines de sa cathédrale étaient obligés de célébrer l'office canonial dans le chœur. On a de lui quelques ouvrages de religion, qui sont, 1.^o *un Catéchisme pour l'instruction de ses diocésains* ; 2.^o *des Statuts synodaux*, 3.^o *une Oraison funèbre d'Anne Christine*

de Bavière, dauphine de France, Paris 1690, in-4.^o ; 4.^o *une Défense efficace de la grâce par elle-même*, contre le Père Daniel et Fénelon ; 5.^o *une Relation des conférences tenues en 1716 à l'archevêché de Paris et au palais royal, sur les accommodations proposés dans l'affaire de la bulle Unigenitus*. Cette relation, adressée en forme de lettre à M. de Catelan, évêque de Valence, est imprimée dans *l'Histoire du livre des Réflexions morales*, par l'abbé Louail.

I. BUISSON ou BOISSON (MATTHIEU-FRANÇOIS DE), marquis d'Ausonne, né, en 1669, d'une très-ancienne famille originaire du Rouergue, entra dans les ordres sacrés, et fut reçu bachelier en théologie. Il remporta le prix de la violette en 1687 (1), n'étant encore âgé que de dix-huit ans. Grâce au ton de galanterie qui régnait alors, on ne fut point étonné d'entendre l'abbé Boisson lire dans la grande salle de l'hôtel de ville, et en présence des personnes les plus distinguées de Toulouse, des *Stances à Silvie*, et une *Requête au Dieu d'amour*. Boisson obtint un autre prix aux Jeux Floraux, et embrassa l'état militaire. Il se distingua dans plusieurs circonstances, et fut chargé de négociations importantes dans

(1) Le Triomphe de la Violette aux Jeux Floraux de Toulouse, par Matthieu-François de Boisson d'Ausonne de Reygaüs, bachelier en théologie, Toulouse, J. et G. Pech 1687, in-4.^o

les cours barbaresques. « Son élo-
 » quence, douce et insinuante,
 » lui gagna le cœur du farouche
 » Africain, et l'exactitude avec
 » laquelle il remplit les commis-
 » sions qu'on lui avait confiées, lui
 » mérita l'estime du monarque. »
 Il fut admis en 1725 dans l'aca-
 démie des Jeux Floraux. La so-
 ciété des Sciences, qui ne fut éri-
 gée en académie royale que vingt
 ans plus tard, l'appela dans son
 sein, et il présenta à cette com-
 pagnie plusieurs dissertations litté-
 raires, et des mémoires sur diffé-
 rentes parties des sciences mathé-
 matiques. Il mourut au commen-
 cement de l'année 1743. Made-
 moiselle N... d'Ausonne, sœur
 ou cousine de M. de Boisson, a
 laissé plusieurs pièces de poésie
 insérées dans des Recueils publiés
 à Toulouse. *

II. BUISSON (SAMUEL-JACQUES-
 EUGÈNE-LOUIS-JEAN-FRANÇOIS DE),
 marquis d'Ausonne, conseiller
 au parlement, né à Toulouse en
 1764, fut condamné à mort par
 le tribunal révolutionnaire de
 Paris, le 14 Juin 1794. Il était
 âgé de trente ans.

I. BUNEL (PIERRE), naquit
 à Toulouse en 1499, et fut un
 des plus polis écrivains en langue
 latine qui aient paru au 16.^e siè-
 cle. Après avoir fait ses études à
 Paris dans le collège de Coqueret,
 et s'y être distingué par son pro-
 fond savoir, il retourna à Tou-
 louse; mais ne trouvant pas dans
 sa famille de quoi subsister, il
 se retira à Padoue, où il fut se-
 couru par P. Emilius Perrot.

Ensuite on lui procura une con-
 dition avantageuse chez Lazare
 de Baif, ambassadeur de Fran-
 çois I.^{er} à Venise. Après y avoir
 passé trois ans, pendant lesquels
 il se livra entièrement à l'étude
 du grec, à laquelle il fut aidé par
 son bienfaiteur, il s'appliqua ar-
 demment à l'étude de l'hébreu.
 George de Selve, évêque de La-
 vaur, ayant succédé à Baif dans
 son ambassade, s'attacha à Bunel,
 et l'emmena à Lavaur lorsque le
 temps de son ambassade fut fini.
 C'est dans cette retraite que Bu-
 nel, né sans fortune et sans am-
 bition, trouva le moyen de se
 consacrer entièrement à l'étude,
 et de satisfaire ses désirs. Après la
 mort de ce prélat, arrivée en
 1541, il revint à Toulouse, où
 il aurait encore essayé les incom-
 modités de la misère, si les MM.
 Duffaur, protecteurs de la vertu
 et de la science, ne lui eussent
 donné des secours. L'un d'eux lui
 confia l'instruction de ses enfans,
 et le chargea de les conduire en
 Italie; mais Bunel n'acheva pas
 ce voyage, étant mort à Turin
 d'une fièvre chaude en 1546, à
 l'âge de quarante-sept ans. Quo-
 ique très-recommandable par la
 délicatesse de son style cicéronien,
 il le fut encore plus par ses bonnes
 mœurs: content de son sort, il
 n'aspira jamais aux richesses ni
 aux honneurs. Il servit de modèle
 à Paul Manuce, qui l'avoua lui-
 même, et Ménage les appela tous
 les deux des cicéroniens de pro-
 fession. « Catel n'avait garde d'ou-
 » blier cela, dit Bayle; Pierre

» Bunel qui institue lesdits sieurs
 » Pibrac ès bonnes lettres, et du-
 » quel nous restent encore des
 » épitres latines que l'on a fait im-
 » primer, ainsi que les quatrains. »
 Ses ouvrages sont, 1.° *la Défense*
du roi (François I.°) *contre les*
calomnies de Jacques Omphali-
us, jurisconsulte, Paris 1544
 et 1552, in-4.° L'édition latine
 est de l'année 1544 ; mais le prin-
 cipal ouvrage de Bunel, et celui
 qui lui a donné plus de célébrité,
 est son Recueil de lettres que
 Charles-Etienne fit imprimer à
 Paris en 1551, in-8.° Cette édi-
 tion fut contrefaite à Cologne en
 1568, sur des éditions antérieures
 faites à Toulouse, et incomplètes ;
 enfin, Henri-Etienne les publi-
 a de nouveau en 1581, sous le
 titre honorable *Epistolæ cicero-*
niano stylo scriptæ. C'est l'édi-
 tion la plus correcte ; M. Grave-
 rol, avocat à Nîmes, en donna
 une édition, accompagnée de no-
 tes très-instructives ; mais n'ayant
 pas sans doute suivi de bons ma-
 nuscrits, il s'y glissa un grand
 nombre de fautes qui souvent
 altèrent le sens : elle parut en
 1687 à Toulouse, in-8.° Ces let-
 tres se trouvent répandues dans
 plusieurs volumes, et notamment
 dans celui intitulé : *Epistolæ cla-*
rorum virorum. Bayle dit dans
 son article, où il lui prodigue les
 plus grands éloges : « C'était un
 » honnête homme, c'était celui
 » que Diogène cherchait : c'est
 » ainsi que tous les hommes de-
 » vraient tourner leur esprit ; ses
 » lettres sont écrites avec la der-

» nière pureté, et contiennent
 » des faits curieux. » Il écrivait à
 son ami Dufferiet : *Post Deum*
in studiis litterarum mihi sunt
omnia, quæ etiam dabo operam,
ut ad eum ipsum referantur.
 « Quelques personnes ont cru,
 » dit Bayle, qu'il était fils de
 » Guillaume Bunel dont j'ai
 » parlé dans l'article précédent ;
 » mais cela n'est point vraisem-
 » blable, puisqu'on n'en trouve
 » nul vestige ni dans ses lettres,
 » ni dans les auteurs qui parlent
 » de lui. » Sainte-Marthe assure
 que le père de Pierre Bunel était
 Normand. Lafaille, auteur des
 Annales de la ville de Toulouse,
 fit placer le buste de Bunel dans
 la salle des Illustres, avec une
 inscription.

II. BUNEL (GUILLAUME),
 savant professeur en médecine
 dans l'université de Toulouse vers
 le commencement du 16.° siècle,
 composa quelques ouvrages qu'il
 fit imprimer en 1513. Parmi ces
 ouvrages, encore estimés, on est
 surpris d'y trouver un traité de
 médecine en vers, dont Gesner,
 ni Vander-Lindeu, ni leurs con-
 tinueurs, ne parlent point, et
 dont Duverdier Vauprivat rap-
 porte le titre et quelques extraits.
 Ce titre est conçu en ces termes :
Oeuvre excellente, et à chacun
désirant de peste se préserver
très-utile, contenant les méde-
cines préservatives de la santé,
composée par M. G. B. en la
faculté de médecine, docteur-
régent de l'université de To-
ulouse, lesquelles par lui sont or-

données, tant en latin qu'en français, par rimes, avec plusieurs éptres à certains excellens personnages, en la louange de justice et de la chose publique. Ce livre fut imprimé à Toulouse en 1513, in-4.° C'est à tort que la Biographie universelle a prétendu que Pierre Bunel était fils de Guillaume. Cette assertion est dénuée de tout fondement, puisqu'aucun auteur contemporain n'en parle.

BURGALAT (N.), né à Toulouse en 16... , a concouru plusieurs fois aux Jeux Floraux, et a souvent adressé des vers à ceux qui étaient couronnés par ce corps académique. *Jean d'Olive* ayant obtenu le prix de la Violette en 1677, reçut de Burgalat un madrigal qui finissait ainsi :

Cultive ce rare génie

Qui te donna le ciel en te donnant la vie.
Louis te fournira des exploits merveilleux ;
A ce grand conquérant tu prêteras ton style.
La France ainsi peut avoir en vous deux,
Et son Homère et son Achille.

Le conseil ne fut pas suivi ; *Jean d'Olive* ne cultiva point son rare génie, et l'on ignorerait sans nous que ce poète a existé. *

BURGÈRE (MICHEL-MARIE), avocat, fut condamné à mort, comme royaliste, le 21 Avril 1794, par le tribunal révolutionnaire de la Haute-Garonne.

BURTA (GABRIEL DE), né à Toulouse, vers la fin du 16.° siècle, d'une famille noble et ancienne, donna dès sa jeunesse des preuves éclatantes de son application à l'étude par la supériorité

de son génie. Ce jeune rhétoricien publia, à l'âge de quatorze ans, un volume in-folio en latin, et qui avait pour titre : *De l'Histoire universelle tant sacrée que profane, commençant depuis la naissance de Jésus-Christ, et continuant sous la suite des papes, des empereurs d'orient et d'occident, et des rois de France.* Baillet, au volume des *Enfans célèbres, dans son jugement des Savans*, p. 313, tit. 5, 1.° partie, dit que depuis la publication de cet ouvrage, on n'avait plus entendu parler de ce jeune auteur.

BUSENS (GUILLAUME DE), né à Toulouse l'an 16... , d'une famille généralement estimée. Etant encore fort jeune, il concourut aux prix que distribuèrent les mainteneurs des Jeux Floraux. En 1664, il obtint celui du Souci. Le Recueil de poésies qu'il fit imprimer alors, est intitulé : *Le Bonheur imparfait* (1). On y trouve un sonnet pour l'Essai, trois autres adressés à M. de Fieubet, premier président, à son épouse et à son fils ; *Auguste*, chant royal, et des *Stances sur le Bonheur imparfait*. On y remarque ces vers, dignes d'être cités comme un modèle de ridicule.

Je cherchais l'autre jour un endroit écarté
Pour pisindre de mon sort l'extrême cruauté ;

(1) Le Bonheur imparfait, pour le Triomphe du Souci, par Guillaume de Busens, Tolosain. -- Tolose, Bernard Bosc MDCLXIV, in-4.°

Et trouver le repos dedans la solitude ;
 Quand ce Dieu qui fait mon tourment ,
 Me conduit insensiblement
 Au milieu d'un bois solitaire ,
 Dont le feuillage était si beau ,
 Que cet astre qui nous éclairait
 N'eût pu même y voir sans flambeau.

Outre le prix qui lui fut décerné,
 Busens reçut les complimens poé-

tiques de MM. d'Olive Saint-Sauveur, P. Boyssé, J. Fontrouge, P. Merle et Ducros, écrivains qui vivaient alors à Toulouse ; mais les ouvrages de Busens, et les éloges que ses amis lui adressèrent, sont également tombés dans l'oubli. *

C

CABANES (N.), avocat au parlement de Toulouse : il nous reste de lui des Sonnets peu connus, et plusieurs pièces en vers patois. Cet auteur a concouru plusieurs fois pour les prix décernés par le corps des Jeux Floraux. Quelques-uns de ses ouvrages portent la date de l'an 1667, et d'autres celle de 1683. *

CABARET (BERTRAND), âgé de vingt-un ans, natif de Puy-Morin, département de la Haute-Garonne, élève en chirurgie, domicilié à Lyon, condamné à mort, comme royaliste, le 21 Décembre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Lyon.

CABOT (VINCENT), juriconsulte, né à Toulouse d'une famille honnête, s'est rendu célèbre vers la fin du 16.^e siècle, et au commencement du 17.^e Ses parents, qu'il perdit étant encore fort jeune, lui laissèrent peu de bien ; mais en récompense il hérita de leurs vertus, et d'un amour constant pour l'étude. Il s'appliqua à la jurisprudence avec soin, ce qui le mit en état de disputer une chaire de droit canon à Paris, n'étant encore âgé que

de vingt-quatre ans. L'estime qu'il s'acquittait dans cette grande ville, engagea, sans autre recommandation, l'université d'Orléans à l'appeler peu de temps après dans son sein. C'est là que malgré les troubles de la ligue, aussi appliqué à l'étude que si l'on eût joui d'une paix parfaite, il remplit ses fonctions avec beaucoup d'honneur, et composa une partie de ses ouvrages. Cabot resta pendant quatorze ans à Orléans, où il enseigna alternativement le droit canon et le droit civil. Duffaur de Saint-Jory, alors président du parlement de Toulouse, instruit de la réputation qu'il acquérait de jour en jour, l'engagea à revenir à Toulouse, où il le fit nommer à une chaire de professeur alors vacante ; il la remplit pendant vingt-deux ans avec autant d'assiduité que d'utilité pour ses disciples. On rapporte qu'il disait à ceux qui auraient désiré plus d'ornement et d'éloquence dans ses leçons, « qu'il était seulement gagé du public pour enseigner avec fruit, et non pour paraître vainement éloquent ou savant. »

(C'est Léonard Campistron qui rapporte ce fait.) Il aimait malgré cela l'éloquence ; mais il préférerait une clarté simple à la pompe des paroles. Il mourut en 162... On a de lui plusieurs ouvrages : I. *Laudatio funebris Michaelis Violæi*, Orléans 1592, in-4.° ; II. *Variarum Juris publici et privati dissertationem libri duo*, Orléans 1598, in-8.° ; III. *Traité des Bénéfices*, que Jean Doujat publia en 1656, sous le nom de Jean Dart, et dont il a reconnu depuis pour auteur Cabot ; IV. *Les Politiques de Vincent Cabot*, Tolosain ; il fut imprimé à Toulouse chez Pierre Bosc, imprimeur-libraire, en 1630, 1 vol. in-8.° Léonard Campistron, ami de l'auteur, l'avait dédié au cardinal de Richelieu. Cabot laissa son ouvrage, en mourant, à Campistron, qui après l'avoir mis en ordre, et revu les manuscrits, dressa un plan de l'ouvrage. Il vint à Paris en 1624, le présenta à ceux qui composaient le conseil du roi, et aux principaux membres du parlement de Paris, de même qu'aux ministres, qui l'acceptèrent avec empressement ; on regretta seulement que Cabot n'eût pas terminé cet excellent livre. Campistron étant venu à Toulouse, fut obligé d'en sortir à cause d'une maladie contagieuse qui désola cette ville en 1629 ; il se retira à la campagne, où il mit tous les soins possibles pour la publication de ses six livres qu'il avait en son pouvoir :

l'ouvrage complet devait en avoir vingt-huit... Il y a d'excellentes maximes dans cet ouvrage : on y voit une vaste lecture ; mais l'érudition sacrée et profane y est trop prodiguée ; on désirerait y trouver plus d'ordre et de méthode, et moins de diffusion. Ce traité, présenté aux ministres en 1724, leur fit dire que Cabot y avait mis « plus de secret de » cette science (la politique), » qu'on n'en trouvait dans tous » les autres livres qui en avaient » traité jusqu'alors. »

CADRELS (MARIE DE), baronne d'ENCAUSSÉ, célèbre muse toulousaine, remporta le prix de l'élogie, dans l'académie des Jeux Floraux, en 1698 et 99. Ses ouvrages semblent dictés par le bon goût, et la versification en est également aisée, élégante et harmonieuse. On ignore l'époque de sa mort. Cette dame mérite d'être placée au nombre des muses toulousaines.

I. CAFFARELLI DU FALGA (LOUIS-MARIE-JOSEPH-MAXIMILIEN DE), né d'une famille noble au Falga dans le Haut-Languedoc le 13 Février 1756, fit ses études à l'école de Sortze, et entra dans le corps royal du génie, où il se distingua par son zèle et ses talens. A l'époque de la révolution, il embrassa les principes sur lesquels elle se fondait, sans jamais en outrer les conséquences, ni accepter les fausses explications. En 1792, il refusa hautement, devant toute l'armée du Rhin où il était em-

ployé, de reconnaître les décrets du 10 Août, par lesquels l'assemblée législative prononçait la déchéance du roi, et déclara avec fermeté qu'étant l'ennemi des factieux, il était prêt à marcher, avec l'armée, pour délivrer l'assemblée de la violence qu'ils lui faisaient. Destitué par les commissaires de l'assemblée, il retourna dans sa patrie. Echappé aux proscriptions de 1793, après une arrestation de plus d'un an, il travailla d'abord dans les bureaux du comité militaire, et ses conseils contribuèrent beaucoup aux succès des opérations; bientôt il obtint d'être de nouveau employé aux armées, et il se distingua, en Septembre 1795, au passage du Rhin près de Dusseldorf, avec le général Championnet. Peu après se trouvant à une affaire sur les bords de la Nahe près de Crutznech, aux côtés du général Marceau, il fut atteint à la jambe gauche d'un boulet de canon qui nécessita l'amputation. Il souffrit cette opération avec le même calme qu'il avait souffert celle de la pierre étant encore enfant. Il fut nommé vers ce même temps, membre associé de l'institut national qui se formait. D'excellens mémoires sur diverses branches d'administration, sur des matières de philosophie, et particulièrement sur l'instruction publique, objet le plus chéri de sa méditation et de ses travaux, l'avaient fait connaître avantageusement, bien qu'il ait toujours refusé de livrer ses

écrits à l'impression. Ce fut en Septembre 1789, qu'il fut connu et apprécié par Buonaparte lors de son expédition en Egypte. Il le seconda, avec zèle, dans ses préparatifs, et l'accompagna en qualité de général de division, et comme chef de l'arme du génie: il eut une part honorable à la prise d'Alexandrie et aux succès de nos armes; mais il s'occupa spécialement de tout ce qui avait rapport aux sciences et à l'administration. L'auteur de la préface du grand ouvrage sur l'Egypte, en parle en ces termes: « L'institut du Kaire dirigeait toutes les recherches; ceux qui le composaient avaient constamment en vue les avantages de l'armée, et les intérêts des arts et des sciences. Ils étaient encouragés dans leurs travaux par l'amitié attentive et le concours d'un officier général du caractère le plus noble et le plus élevé, qu'une mort glorieuse, et qui a excité de si justes regrets, attendait dans les champs de la Syrie. Modèle presque inimitable de désintéressement, de constance et de vertu, et né pour toutes les affections généreuses, il oubliait sans effort ses peines personnelles, et ressentait vivement celles des autres. Digne appréciateur des grands hommes, et digne de seconder les desseins du héros qui commandait l'armée française, personne n'a fait des vœux plus sincères pour le bonheur de son pays, et les progrès de la raison et des arts. Il a contribué aux succès de toutes les

recherches littéraires que l'on entreprit alors ; et la fidélité de l'histoire veut que son souvenir soit attaché aux découvertes qui en ont été le fruit. » Une mort glorieuse l'attendait devant Saint-Jean-d'Acre , que l'armée française attaqua en Mars 1799. Le 9 Avril , étant à la tranchée , il eut le coude droit fracassé d'une balle , et le bras encore lui fut amputé. Malgré tous les secours de l'art , il mourut des suites de cette blessure le 27 du même mois. L'ordre du jour du lendemain s'exprime en ces termes : « Il emporte au tombeau les regrets universels ; l'armée perd un de ses plus braves chefs , l'Egypte un de ses législateurs , la France un de ses meilleurs citoyens , les sciences un homme qui y remplissait un rôle célèbre. » Les Turcs ont respecté le monument simple que l'armée lui a érigé ; on le voit encore dans la plaine de Saint-Jean-d'Acre. M. Degerando a fait imprimer une notice sur le général L. M. J. M. Caffarelli du Falga , etc. Paris 1801 , in-8.° ; elle n'est pas complète , et contient quelques inexactitudes.

II. CAFFARELLI DU FALGA (PHILIPPE-JACQUES DE) , frère du précédent , né au Falga en Février 1757 , entra au régiment de Bretagne , et se fit remarquer aux sièges de Mahon et de Gibraltar. A la révolution , nommé successivement lieutenant-colonel du régiment de Dauphiné , et adjudant-général , l'époque du

10 Août décida son émigration. Lors de la formation de la légion de Béon , il aida M. d'Anceau , son oncle , dans le travail de son organisation , le suivit à Quiberon , et partagea le sort de tant d'officiers français victimes de leur zèle pour la monarchie , et des fureurs révolutionnaires.

CAILHAVA DE LESTAN-DOUX (JEAN-FRANÇOIS) , auteur dramatique , membre de l'académie française , naquit à Toulouse en 1731 , le 21 Avril. Sa jeunesse , passée toute entière dans la province , fut consacrée aux plaisirs ; habile dans l'art de l'escrime , gai , entreprenant et aimable , il sut plaire , et profita de cet heureux don. Cependant appelé par son goût pour la carrière du théâtre , il travaillait avec opiniâtreté au milieu même du tourbillon qui l'entraînait. Sa première pièce , intitulée l'*Allégresse champêtre* , mêlée de chants et de danses , fut représentée à Toulouse en 1757 : elle avait été inspirée au jeune poète par la nouvelle du crime affreux de Damien ; elle servit à célébrer la convalescence de Louis XV. Cailhava débuta par un succès , et fier de sa réussite , emportant avec lui un portefeuille poétique bien garni , peu d'argent , mais beaucoup d'espérances , il se mit en route pour Paris , rêvant des triomphes , ne se méfiant pas des hommes , parce qu'il était bon , et qu'il ne les connaissait pas. Il présenta une première pièce , *Crispin gou-*

vernante ; les comédiens ne l'accueillirent pas. *Le Jeune présomptueux* fut plus heureux au comité, mais non sur la scène. Représenté le 2 Août 1763, il tomba, et l'auteur attribua cette chute, non à son ouvrage, mais à la mauvaise volonté des acteurs ; en cela, il suivit la marche commune du cœur humain. Loin de se laisser décourager par le revers, il s'arma de fermeté, travailla sur nouveaux frais, et la *Maison à deux Portes* ou le *Tuteur dupé*, joué au théâtre français le 30 Septembre 1765, annonça un vrai poète comique ; et le public en demeura convaincu. Cette comédie fut accueillie avec acclamation, soit à Paris, soit à Fontainebleau ; sur le théâtre de la cour ; et Cailhava jouit le premier, en ce lieu, de la distinction flatteuse d'être présenté aux spectateurs, chose qui ne s'était point encore faite dans les salles des palais royaux. *L'Egoïsme*, comédie en cinq actes et en vers, représentée par les comédiens français le 19 Juin 1777, éprouva plus de difficultés à la réussite ; le sujet, très-difficile à traiter, ne fut pas approfondi par Cailhava, comme il aurait pu l'être. La pièce tomba, et Barthe, qui ayant eu connaissance de l'ouvrage dont nous parlons, avait cherché à l'imiter sous le titre de *l'Homme personnel*, ne fut pas plus heureux. Des démêlés, dont la cause ne nous est pas bien connue, rendirent l'acteur Molé ennemi de

Cailhava : ils causèrent à ce dernier de violens chagrins ; car Molé le poursuivant avec un acharnement sans exemple, parvint à le priver de la gloire et des avantages qu'il pouvait retirer de ses pièces. Le théâtre de Cailhava ne fut plus joué par la comédie française ; aussi chercha-t-il dans plusieurs brochures bien écrites et bien pensées, à prouver la nécessité d'élever un second théâtre qui pût rivaliser avec le premier. En 1789, il publia un ouvrage sur la décadence du théâtre. Il avait déjà donné successivement aux Italiens plusieurs pièces qui, pour la plupart, furent applaudies : beaucoup de gaieté, une vraie entente de la scène, des situations comiques ; en assurèrent le succès. Dans leur nombre, on distingua *Arlequin Mahomet*, ou le *Cabriolet volant*, la *Bonne Fille*, imitée de Goldoni, etc. Cailhava crut avoir assez étudié l'art dramatique, pour pouvoir en donner des préceptes ; il les recueillit en un ouvrage intitulé, *l'Art de la Comédie*, qui eut deux éditions ; la première en 4 vol. in-8.°, la seconde fut réduite à 2 vol. du même format. Notre auteur, rempli de bonnes intentions, ne réussit cependant pas dans cette circonstance, autant qu'il aurait fallu, pour obtenir le titre de législateur du théâtre : cependant son œuvre est loin d'être à dédaigner ; on y trouve d'excellentes remarques ; des vues profondes. Les jeunes gens peuvent beaucoup appren-

dre en la lisant avec fruit ; il a fallu avoir réfléchi avec soin et étudié avec goût , pour écrire les conseils qui sont avoués de Thalie, si elle ne les a pas dictés : le style est la partie faible de cet ouvrage. Cailhava porta au plus haut point l'enthousiasme pour le père de la comédie. Adorateur zélé et éclairé de Molière, il lui consacra une partie de ses travaux. Il extrait d'un commentaire qu'il avait fait pour cet auteur célèbre, un volume intitulé, *Etudes sur Molière*, qui doit faire regretter vivement le reste de l'œuvre dont le public ne possède qu'une partie pleine de recherches ingénieuses, de jugemens sains et éclairés, de remarques dictées par la plus judicieuse critique. Laharpe avait pour Cailhava une haine dont on trouve les traces principalement à chaque année de sa correspondance. Elle provenait d'une satire sanglante que notre auteur avait lancé contre lui, fatigué d'un acharnement qu'il n'avait pas mérité. Laharpe dirigeant le Mercure, y insérait périodiquement les sarcasmes amers, les critiques, par fois, injustes dont il accablait Cailhava. Celui-ci, outré de cette attaque cruelle et sans terme, voulut se venger, et s'appuyant d'un grand exemple, chercha à immoler sur le théâtre, à la risée publique, le littérateur son ennemi ; mais Cailhava n'était pas Voltaire, et Laharpe n'était pas Fréron. Ce qu'on excuse ou qu'on permet au grand

génie, ne convient pas à l'homme ordinaire ; cependant Cailhava, inspiré par son ressentiment, composa de verve une comédie en trois actes et en prose, ayant pour titre, *les Journalistes anglais*, dans laquelle Laharpe jouait le rôle le plus odieux ; il en fut instruit, et parvint, à force de sollicitations, à faire défendre la représentation de cet ouvrage. Palissot fut également l'antagoniste de Cailhava, qu'il traite avec le dernier mépris dans la dernière édition de ses Mémoires de Littérature, ne pouvant lui pardonner d'avoir été reçu à l'institut en 1797, lorsque lui, Palissot, briguaient en même temps cette place, *Inde iræ*. Cailhava, toujours passionné pour Molière, lui fit élever, concurremment avec M. Alexandre le Noir, un monument placé au-dessus de la porte de la maison où naquit ce grand homme. Il chercha à accommoder à la scène la comédie du Dépit Amoureux, en cinq actes, comme l'avait conçu Molière, et non tronquée en deux, ainsi qu'on la joue ordinairement. Il se proposait de poursuivre ce travail difficile, et dont son zèle pour l'art ne lui laissait pas assez voir les dangers. Cailhava fut durant plusieurs années le président du musée fondé par l'infortuné Pilâtre des Rosiers ; il prit sa part des querelles auxquelles donna lieu cet établissement littéraire, et sut avec vigueur en défendre les droits. La révolution arriva enfin ; Cailhava, séduit par les appa-

rences de liberté qu'elle promettait dans ses commencemens, y applaudit à l'exemple de presque tous les littérateurs : lui aussi joua un rôle politique à cette époque, et l'on vit le poète comique exposer sa vie pour procurer des subsistances à la ville de Paris, en allant hâter l'arrivée des grains qui ne venaient pas, et d'où dépendait la tranquillité publique. Plus d'une fois, dans cette circonstance, la fureur des habitans de plusieurs villes qu'il fut obligé de traverser, menaçait ses jours; mais aussi brave qu'aimable, il remplit sa commission avec fermeté, et l'ingratitude fut la seule récompense qu'il obtint de ceux qui l'avaient ainsi exposé. Le torrent révolutionnaire commença son cours désastreux : Cailhava en eut horreur ; il était trop honnête homme pour vouloir suivre la foule coupable qui prétendait courir à la fortune par le chemin du crime ; il se recula, et n'étant pas persécuteur, il devint victime. Ce fut alors qu'il put apprécier le bonheur d'être père ; il trouva dans sa fille une nouvelle Antigone, qui borna ses espérances à soigner l'auteur de ses jours ; elle charma sa vieillesse par ses soins, sa piété filiale, ses douces attentions. Jolie et aimable, environnée d'amans qui savaient la juger dignement, elle refusa les nœuds d'un hymen qui eussent pu la distraire du noble culte dont son père était l'objet. Grâce à elle, les derniers jours de Cailhava s'écoulèrent dans une paisible uniformité ; il fut heureux

par sa fille, et retrouva auprès d'elle les compensations les plus agréables de ce que la fortune lui ravissait ailleurs. Le rédacteur de cet article a vu Cailhava, dans sa vieillesse, toujours chéri de ses amis ; galant auprès des femmes, il leur rappelait les temps où il savait les charmer par ses paroles. Il était beau encore, grand, bien fait ; sa vivacité languedocienne luttait contre les glaces de l'âge, qui n'avaient rien enlevé du piquant de son esprit et de la chaleur de son ame : il fallait sur-tout l'entendre se rappeler les jours de sa jeunesse, parler de sa patrie, du beau ciel de Toulouse, objet constant de ses regrets ; alors son corps, un peu courbé, se redressait ; sa bouche était plus riante, son œil lançait des flammes, et une larme sillonnait sa joue. Toulouse ! Toulouse ! était son cri ; il se figurait ses compatriotes tous bons comme lui ; et pour recevoir de Cailhava l'accueil d'un ami ou d'un père, il suffisait de se dire Toulousain. Il a écrit les mémoires de sa vie, dont il fit à plusieurs reprises la lecture chez la comtesse de Beauharnais, femme recommandable par ses jolis ouvrages, et plus encore par les nombreux bienfaits qu'elle se plaisait à répandre. Ce dernier chant de Cailhava nous parut la plus agréable de toutes ses productions ; on aime à voir un homme se peindre lui-même, nous révéler les historiettes de sa jeunesse, les agitations, les erreurs, les plaisirs de sa carrière ; et les mémoires sont, à

notre avis, les romans les plus intéressans que l'on puisse lire. Cailhava termina en 1813, le 20 Juin, sa carrière; il s'éteignit sans souffrance, et fut chercher dans un meilleur monde le repos, devenu le seul objet de ses désirs. En Avril 1798, il avait remplacé à l'institut le littérateur Fontanes, lorsque celui-ci en fut arraché par une violence que depuis on n'a pas craint d'imiter. Cailhava eut tort de se présenter pour remplir une place dont en quelque sorte il fut l'usurpateur, ayant tout au moins pris sa part d'une injustice. Le théâtre de Cailhava, réuni en quatre volumes, se compose des pièces suivantes : *l'Allégresse champêtre*, comédie en un acte; *le Jeune Présomptueux*, ou *la Présomption à la mode*, en cinq actes et en vers; *le Tuteur dupé*, ou *la Maison à deux portes*, en cinq actes et en prose; *les Etrennes de l'Amour*, comédie-ballet en un acte; *le Mariage interrompu*, en trois actes et en vers; *Arlequin Mahomet*, ou *le Cabriolet volant*, drame philoso-comi-tragiqu'extravagant; *la Suite du Cabriolet volant*, ou *Arlequin cru sous-sultane favorite et Mahomet*; *le Nouveau marié*, ou *les Importuns*; *la Bonne Fille*, opéra comique en trois actes; *l'Egoïsme*, comédie en cinq actes et en vers. Cailhava est encore l'auteur de deux volumes de contes en vers, intitulés *Contes de l'abbé Collibri*; il les donna sous le voile de l'anonyme, afin

de faire passer les traits plus que gais dont est remplie cette production étincelante d'esprit et de bonnes plaisanteries.

CALAGES (MARIE PECH DE), naquit à Toulouse après le commencement du XVII.^e siècle. Son nom et ses talens n'avaient pas été oubliés, comme le dit M.^{me} Vannoz, sur-tout dans sa patrie; car Raynal en fait mention dans son Histoire de Toulouse, page 366. Cette dame cultiva la poésie avec succès; elle remporta plusieurs prix aux Jeux Floraux; mais l'ouvrage qui lui a donné le plus de célébrité, est son poème de *Judith* ou *la Délivrance de Béthulie*. Il parut en 1660, du vivant de M.^{lle} de Calages; elle le dédia à la reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, en la complimentant sur son mariage avec Louis XIV. Ce ne fut donc pas une demoiselle l'Héritier de Villandon qui adressa cette dédicace à Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, après la mort de Marie de Calages, comme on l'a dit mal à propos dans *la Biographie universelle*. Cette Muse se montra digne de succéder à la *dona de Villanova* et à Clémence Isaure. (Voyez ces noms.) Elle fut supérieure à la plupart des auteurs de son siècle, et assurément elle remporta la victoire sur les poèmes de Clovis, d'Alaric, de la Pucelle d'Orléans, etc. La composition de *Judith* est bien au-dessus de ces productions ridicules; le rithme en est simple,

facile, et généralement harmonieux. Nous pourrions en citer des exemples ; mais nous préférons renvoyer ceux qui seraient curieux de vérifier la justesse de notre assertion, à la lecture de l'ouvrage même. C'est là qu'on trouvera que nous n'avancions rien que de vrai ; d'ailleurs nous ne pouvons nous résoudre à faire pour le poème de M.^{lle} de Calages, ce que n'a pas craint de faire le galant rédacteur de son article, inséré dans la *Biographie universelle*, qui voulant rendre les vers de cette muse à l'abri de toute critique, les a dénaturés de telle sorte, qu'ils sont plus l'ouvrage de sa plume que celui de M.^{lle} de Calages. Il prétend, en outre, que Racine a pris plusieurs vers dans le poème de Judith ; nous trouvons qu'on doit toujours accuser, avec défiance, un grand poète d'un semblable plagiat : ne peut-il trouver dans son imagination les mêmes tournures de phrase, sans avoir besoin de prendre ailleurs ? Les gens riches ordinairement prêtent, et n'empruntent pas ; nous croyons que c'est ici le cas. Une partie de ce poème est imprimé dans le *Parnasse des Dames*. On ignore l'époque de la mort de cette dame.

CALAS (JEAN), né le 19 Mars 1698, au bourg de la Cabarède dans le diocèse de Castres, de parens protestans, professa lui-même cette religion, qui vit toujours en lui l'un de ses plus zélés soutiens. S'étant marié à l'âge de trente-trois ans avec

Rose Gabibel, issue d'une famille de réfugiés, Calas quitta sa patrie, et vint établir à Toulouse le commerce auquel il se livrait. Il eut plusieurs enfans, trois fils et trois filles, dont il voulut lui-même diriger l'éducation. L'un de ses enfans ne tarda pas à lui causer de vifs chagrins. Convaincu de la fausseté du culte de Calvin, il voulut en abjurer les erreurs, et rentrer dans le sein de l'église. Calas chercha vainement à s'opposer à la résolution de son fils ; mais combien plus encore sa douleur dut-elle augmenter, lorsque l'aîné de ses enfans, nommé Marc-Antoine, lui signifia qu'il prétendait imiter le sage exemple de son frère ! Ce jeune homme, possédant un sombre caractère, une humeur farouche, et souvent emporté par les passions de son âge, luttait sans cesse, combattu par une foule de sentimens opposés. On ne sait cependant s'il est possible de lui attribuer l'affreuse catastrophe qui termina ses jours le 13 Octobre 1761. Vers le soir, de grands cris se font entendre dans la maison que Jean Calas habitait avec ses enfans, et le public, d'abord trompé par un faux récit, apprend bientôt que Marc-Antoine Calas a été trouvé étranglé et pendu entre les deux battans d'une porte. L'estime dont jouissait le père de cet infortuné, une vie jusqu'alors irréprochable, ne purent le défendre du soupçon qu'on éleva contre lui, d'avoir coopéré à la mort de son fils. Calas fut arrêté, ainsi que

sa famille, la domestique qui les servait, et un jeune protestant venu de Bordeaux depuis peu de temps, et qu'on accusa d'avoir servi d'instrument à l'homicide. Le capitoul chef du consistoire, David, dirigea la procédure; de nombreux témoins furent entendus. Les philosophes avaient tant exalté les fureurs du fanatisme religieux, qu'on se livra à croire qu'un protestant égaré avait pu commettre en faveur de son culte un des crimes dont on accusait si volontiers les catholiques. Calas fut condamné, et la chambre de la Tournelle confirma la première sentence, à la majorité de huit voix contre cinq; mais si le malheureux vieillard était coupable, quelle cause put sauver le reste de sa famille et le jeune protestant, qui auraient dû tous participer au forfait et au châtement? Cette bizarrerie dans l'arrêt devint un des premiers motifs qui servirent à le faire casser dans la suite. Le jugement qui avait condamné Calas au supplice de la roue, fut exécuté le 9 Mars 1762. Aux approches de la mort, Calas montra une rare fermeté; il ne s'emporta point contre ses juges, il leur dit seulement qu'ils s'étaient trompés. « Des faux témoins, dit-il, les ont égarés, » jemeurs innocent; Jésus-Christ, » qui était l'innocence même, a » bien voulu mourir par un supplice plus cruel encore. » Et sur l'échafaud, il répéta les mêmes paroles, sans cependant parvenir à convaincre la majeure partie

de ses concitoyens, qui conservèrent toujours, contre sa mémoire, des préventions que le temps n'a pas effacées. Le plus jeune de ses fils fut condamné à un bannissement perpétuel; le reste des accusés, comme nous l'avons dit, fut pleinement acquitté. Un tel événement ne demeura pas renfermé dans les murs de Toulouse: la famille de Jean Calas, bien conseillée, se réfugia à Genève; elle parvint jusqu'à Voltaire, et cet homme si fameux, jaloux de toute espèce de célébrité, embrassa avec transport une cause qui servait d'ailleurs si bien sa haine contre le catholicisme. L'Europe bientôt retentit de l'affaire de Calas; elle ne la vit que dans les mémoires que publièrent les avocats Mariette, Elie de Beaumont et Loiseau de Montléon, et dans les écrits si attachans de Voltaire; dès-lors l'innocence de Calas fut complètement proclamée. Sa veuve présenta une requête au conseil du roi, pour obtenir la cassation de l'arrêt du parlement de Toulouse. L'opinion publique entraîna la décision de cette affaire; cinquante maîtres de requêtes à qui elle fut soumise, s'étant assemblés à plusieurs reprises, dans leur dernière séance du 9 Mars 1765, déclarèrent unanimement, comme juges, Calas et sa famille innocens. Cet arrêt ne reçut point son exécution dans le ressort du parlement de Toulouse, qui voulut maintenir le sien: les Calas obtinrent une indemnité

du trésor public , sur l'ordre exprès du roi. Le procès et la mort de Calas ont paru à plusieurs reprises sur la scène. Laya, le 18 Septembre 1790, fit représenter sur le théâtre français, un drame intitulé Jean Calas. Chenier s'empara de ce sujet, le mit en tragédie, sous le titre de Calas, ou l'École des Juges : cette pièce fut jouée le 6 Juillet 1791. D'autres auteurs ont également travaillé sur cette catastrophe ; il est inutile d'en donner la nomenclature, ces œuvres dramatiques n'ayant point survécu. En 1819, les théâtres des boulevarts représentèrent deux mélodrames, dont Calas était le héros.

I. CAMBOLAS (JEAN DE), conseiller du roi en ses conseils, et président au parlement de Toulouse, se rendit recommandable par sa naissance, ainsi que par son savoir distingué. Il publia un recueil d'arrêts, sous le titre de *Décisions notables sur diverses questions de Droit jugées par le parlement de Toulouse*. Cet excellent ouvrage ne vit point le jour du vivant de l'auteur ; il ne fut recueilli et imprimé qu'après sa mort, par le soin de François Cambolas son fils, qui le fit imprimer, pour la première fois, en 1671 et 1681. On l'a réimprimé en 1735, in-4.° : c'est l'édition la plus recherchée. On consulte encore cet ouvrage ; mais la nouvelle jurisprudence doit le faire entièrement oublier. On ne sait à quelle époque mourut Cambolas.

II. CAMBOLAS (FRANÇOIS DE), fils du précédent, auquel nous sommes redevables de la publication des œuvres de son père, naquit à Toulouse en 1600, et mourut le 4 Mai 1668, âgé de soixante-huit ans. C'est à ses soins que l'on dut l'établissement des religieuses de Notre-Dame, couvent qui, aujourd'hui, n'existe plus. On voit dans l'église de Saint-Saturnin de cette ville, l'éloge et l'épithaphe de Jean Cambolas ; il avait été chanoine de cette église. Son portrait a été gravé in-8.° et in-4.°, par Boulanger et Valet.

I. CAMBON (F. T. DE), né à Toulouse en 1716, fut nommé à l'évêché de Mirepoix en 1768, et s'y fit remarquer par sa piété exemplaire, et par les bonnes œuvres qu'il ne cessa de faire pendant la durée de son épiscopat. « La charité chrétienne, dit M. » Poitevin dans ses mémoires, » n'est pas renfermée dans les » bornes de cette bienfaisance » que la philosophie du dernier » siècle a si fastueusement célé- » brée. M. de Cambon avait pour » principe, qu'un évêque appar- » tient tout entier au troupeau » qui lui est confié, et que le sa- » crifice de sa personne est d'une » obligation aussi rigoureuse, que » l'emploi charitable de ses reve- » nus. Il en donna la preuve en » 1782, continue le même au- » teur ; il était à Aix pour un » procès relatif aux droits de son » siège. Ce procès devait être » jugé le surlendemain. Une lettre

» arrive, et lui apprend qu'une
 » maladie épidémique ravage
 » son diocèse ; il part sur le
 » champ, et ne s'arrête qu'à
 » Montpellier, pour emmener
 » avec lui le meilleur médecin
 » de cette ville célèbre dans les
 » fastes de la médecine ; il arrive
 » à Mirepoix avec Fouquet, et
 » visite, avec lui, tous les mala-
 » des. Le danger était tout entier
 » dans le régime qu'on observait ;
 » Fouquet l'aperçoit d'abord, et
 » d'un mot il y remédie. *Levez-*
 » *vous, et marchez*, dit-il aux
 » malades qu'il aborde ; et ces
 » moribonds, aussi étonnés que
 » les paralytiques de l'évangile,
 » obéissent, et ne savent si c'est
 » à la présence de leur évêque,
 » ou à la parole du médecin,
 » qu'ils doivent le miracle de leur
 » guérison. » Toulouse attaqué,
 bientôt après, de ce même fléau,
 ne tarda pas à éprouver les bien-
 faits de ce digne pasteur. Il vole
 dans sa patrie ; et Fouquet arrache
 à la mort des milliers de per-
 sonnes qui, sans les secours de
 ces vrais amis de l'humanité, au-
 raient sans doute succombé. A
 l'époque de la révolution, il s'en
 déclara l'ennemi, et fut dénoncé
 dans la séance du 20 Novembre
 1790, par les administrateurs du
 département de la Haute-Ga-
 ronne, comme auteur d'une
 lettre qu'il faisait répandre avec
 profusion, et dans laquelle il
 attaquait les opérations de l'as-
 semblée nationale. Il mourut à
 Toulouse en 1794.

II. CAMBON (JEAN-LOUIS-

AUGUSTE-EMMANUEL DE), pre-
 mier président au parlement de
 Toulouse, membre de l'académie
 des Jeux Floraux, naquit dans
 cette ville en 1737. Destiné à
 suivre la carrière de la magistra-
 ture, il fut reçu, en 1761, avocat
 général, après avoir cependant
 exercé la charge de conseiller
 pendant trois ans. En 1763,
 l'academie l'admit dans son sein :
 chargé de la sermonce deux
 ans après, son discours surpassa
 l'espérance qu'on avait conçu
 de ses talens, par la noblesse du
 style, et par les principes de goût
 qu'il sut y répandre. En 1779,
 il devint président à mortier,
 charge qu'il remplit jusqu'en
 1786, où par la mort de M.
 Lecomte, il fut fait procureur
 général. Louis XVI ayant con-
 voqué, en 1787, l'assemblée des
 notables, de Cambon y fut
 appelé ; le roi appréciant la sa-
 gesse de ses opinions et la fer-
 meté de son caractère, le nomma
 à la place de premier président.
 À peine venait-il de recevoir ce
 titre éminent, qu'il fut appelé à
 la seconde assemblée des notables :
 en vain cette assemblée chercha-
 elle à éloigner les dangers ; les
 notables se séparèrent avec la
 triste perspective des malheurs
 qui allaient désoler la France. De
 Cambon se réfugia à Paris avec
 toute sa famille. Proscrit et pour-
 suivi en 1794, il quitta sa de-
 meure au moment où les comités
 ordonnaient son arrestation ; les
 envoyés, furieux d'une recherche
 inutile, en firent un crime à

madame de Cambon, (Voyez RIQUET), et l'emmenèrent prisonnière. « Il était, dit Poitevin » cité plus haut, dans le dessein de la Providence de couronner les vertus de cette ame céleste, par le plus héroïque sacrifice. » Madame de Cambon périt le 8 Thermidor, et sa mort fut le dernier crime de ce genre que le ciel permit aux factieux. De Cambon mourut à Toulouse en 1807, laissant à sa famille désolée l'exemple d'une vie consacrée à l'exercice des talents que la nature lui avait prodigués, et des vertus qui font la gloire du magistrat.

I. CAMMAS (GUILLAUME), naquit, en 17... , à Aignes, d'une famille peu fortunée. Il annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions pour les arts dépendans du dessin, et ses parens cherchant à lui procurer tous les avantages d'une éducation libérale, l'envoyèrent à Toulouse, où il fit un cours d'humanités. Antoine Rivalz l'admit ensuite dans son atelier. Cammas se distingua bientôt par ses progrès, et étudia avec un succès égal la peinture et l'architecture. Il seconda son illustre maître dans les leçons qu'il donnait gratuitement à un grand nombre d'élèves. Après la mort de Rivalz, Cammas fut nommé peintre et architecte de la ville. Le premier de ces titres était recherché par tous les artistes de Toulouse ; celui qui en était décoré devait faire, chaque année, les portraits

des *Capitouls* qui entraient en charge. Les images de ces magistrats étaient peintes sur des registres en vélin qui renfermaient les *Annales* de la cité, et on les reproduisait encore dans de grands tableaux qui ornaient l'hôtel-de-ville. Le nombre de ces tableaux, conservés depuis plusieurs siècles, était devenu considérable, et les salles ne pouvaient plus les renfermer. Pour empêcher que cette collection d'insignifiants portraits ne s'accrût encore, Cammas imagina de placer sur chaque figure un morceau de papier. Il y peignait les traits des capitouls de l'année, et lorsqu'ils cessaient leurs fonctions, d'autres morceaux de papier mis à la place de ceux qui avaient été peints, recevaient les portraits des nouveaux magistrats. Cammas faisait la même chose pour les noms et les armoiries qui occupaient toujours la partie inférieure de la toile. Il n'y avait rien à changer au costume ; de sorte que par cette méthode, adoptée depuis par un autre peintre, un seul tableau pouvait servir à représenter une longue série de capitouls. La ridicule vanité du corps de ville s'éleva d'abord contre cette innovation ; mais elle fut enfin tolérée, parce que les portraits devaient toujours être peints en entier dans les *Annales*, et que les familles étaient ainsi assurées de trouver dans ces monumens les preuves de leur ennoblissement ou de leurs illustrations. Cammas, doué de beaucoup de talents, n'a-

vait pas reçu de la nature la faculté d'énoncer avec clarté ses idées. Une timidité qu'il ne put vaincre que très-rarement, ajoutait encore à l'embarras qu'il éprouvait lorsque le hasard le faisait entrer dans un cercle de beaux esprits. Sa figure était peu agréable, et dans les commencemens de sa carrière, il sentit souvent que les beaux arts ne conduisent pas rapidement vers la fortune. Une aventure très-plaisante, et qui cependant donna à Cammas de vives inquiétudes, fournit à un avocat, alors célèbre, nommé Boubée, (il était membre de l'académie des Jeux Floraux, et connu par l'originalité de son esprit), l'occasion d'égayer le parlement aux dépens de cet estimable artiste, accusé d'avoir séduit une jeune personne. Il ne saurait l'avoir fait, disait son défenseur, puisque l'on ne peut séduire que par l'esprit, l'argent ou la figure, et que mon client est laid, sot et pauvre. Nous rapporterons ici les expressions mêmes de Boubée, qui nous ont été conservées par Marmontel dans ses *Mémoires*. « Vous le connaissez ce Cammas, si laid, si bête, qui tous les ans barbouille au capitole les effigies des nouveaux capitouls : une coquine du voisinage l'accusait de l'avoir séduite. Elle était grosse ; elle demandait qu'il l'épousât, ou qu'il lui payât les dommages d'une innocence qu'elle avait mise au pillage depuis quinze ans. Le pau-

vre diable était désolé. Il vint me conter sa disgrâce ; il me jura que c'était elle qui l'avait suborné ; il voulait même expliquer à ses juges comment elle s'y était prise, et m'offrait d'en faire un tableau qu'il exposerait à l'audience. — Tais-toi, lui dis-je ; avec ce gros museau, il te sied bien de faire le jouvenceau qu'on a séduit ! Je plaiderai ta cause, et je te tirerai d'affaire, si tu veux me promettre de te tenir tranquille auprès de moi à l'audience, et de ne pas souffler le mot, quoi que je dise : entends-tu bien ? sans quoi tu serais condamné. Il me promit tout ce que je voulus. Le jour donc arrivé, et la cause appelée, je laissai mon adversaire déclamer amplement sur la pudeur, sur la faiblesse et la fragilité du sexe, et sur les artifices et les pièges qu'on lui tendait ; après quoi, prenant la parole : « Je plaide pour un laid, dis-je, je plaide pour un gueux, je plaide pour un sot, (il voulut murmurer, mais je lui imposai silence) ; pour un laid, messieurs, le voilà ! pour un gueux, messieurs, c'est un peintre, et qui pis est le peintre de la ville ; pour un sot, que la cour se donne la peine de l'interroger. Ces trois grandes vérités une fois établies, je raisonne ainsi : On ne peut séduire que par l'argent, par l'esprit ou par la figure ; or, ma partie n'a pu séduire par l'argent, puisque c'est un gueux ; par l'esprit, puisque c'est un sot ; par la figure, puisque c'est un laid, et le plus laid des hommes,

d'où je conclus qu'il est faussement accusé. Mes conclusions furent admises, et je gagnai tout d'une voix. » Ce procès ridicule rendit Cammas plus réservé qu'il ne l'était auparavant, et les mauvaises plaisanteries dont on l'accablait, l'engagèrent à donner à son nom une autre célébrité que celle que lui avaient valu les plaintes d'une femme perdue, et les phrases ironiques d'un avocat. La façade du Capitole offrait le bizarre assemblage de constructions qui dataient du 15.^e siècle, de réparations faites pendant le 16.^e, et d'ornemens empruntés au style adopté par les élèves de Mansard. Une rue étroite longeait l'hôtel de ville; des tours flanquaient cet édifice. Sous des créneaux qui couronnaient les murs, on voyait dans une niche la statue équestre de Louis XIII, foulant aux pieds le monstre de l'hérésie. A sa droite était la justice tenant une balance; à sa gauche, la force s'appuyant sur une colonne. Cammas conçut l'idée d'élever sur les mêmes fondemens une façade, décorée dans le goût adopté alors, et de former devant l'hôtel une vaste place entourée de bâtimens uniformes, et arrosée par des fontaines. Son projet fut agréé par les capitouls, sauf quelques restrictions dans les ornemens et dans les matériaux à employer. La façade devait avoir soixante toises de longueur, et former un arrière-corps et trois avant-corps, dont deux termineraient les extrémités. Cet ouvrage colossal devait être décoré selon

les proportions de l'ordre ionique, et porté sur un soubassement continu, avec des portiques refendus, dont les claveaux auraient été ornés de têtes. L'avant-corps du milieu, enrichi de huit colonnes de marbre incarnat, devait être terminé par un fronton triangulaire, dans le timpan duquel on aurait vu le médaillon de Louis XV, entouré de trophées. Ce fronton aurait soutenu les armes du roi, et aux deux extrémités auraient paru les statues de la Force et de la Justice. Les autres avant-corps devaient être décorés dans le même goût. Le prix des colonnes destinées à celui du milieu, effraya les capitouls, et ils décidèrent qu'elles seraient exécutées en briques. Cammas désespéré entra dans le conseil de ville, et pour la première fois il s'exprime avec facilité. « Messieurs, dit-il, en ordonnant que les colonnes qui doivent soutenir le fronton principal, seront formées en briques, vous avez porté une atteinte sensible à mon projet, et, j'ose le dire, à votre gloire. Ma composition est entièrement allégorique, et je vais vous le prouver. L'image de Louis le Bien-aimé, placée dans le timpan, doit rappeler à nos derniers neveux ce monarque si justement adoré : les symboles militaires dont il est entouré consacreront le souvenir de ses victoires, et les lauriers cueillis à Fontenoi. Les statues de la Force et de la Justice, mises aux angles, retraceront l'équité qui préside aux décisions du gouvernement, et la

force qui le caractérise ; enfin les lis qui brillent au sommet du fronton , désignent la France , heureuse et triomphante sous le meilleur des rois. Mais , messieurs , en vain ce roi que nous chérissons se précipiterait dans les champs de Mars , en vain il chercherait à établir dans ses provinces la justice qui comble les vœux des peuples , en vain il invoquerait la force contre ses ennemis , si des sujets zélés , si des magistrats comme vous , dévoués au prince et à la patrie , ne soutenaient point par leurs efforts constants , par leurs travaux et leurs lumières , l'immense édifice du gouvernement français. Sans leurs soins , cette masse imposante croulerait avec fracas , et les lis déshonorés tomberaient dans la poudre. Ma composition indique aussi ces dignes magistrats , ces sujets dévoués dont je viens de parler ; ils sont représentés par les colonnes qui supportent le fronton. Ces colonnes sont au nombre de huit , ainsi que les capitouls de cette ville. C'est vous , messieurs , que j'ai voulu désigner , comme les soutiens de l'état ; et pouvais-je choisir une matière vile et commune , pour offrir allégoriquement l'image de ceux qui soutiennent le trône et honorent la cité ? » *En marbre ! en marbre !* s'écrièrent les Capitouls. L'adroit architecte obtint ce qu'il demandait , et la ville dépeusa une somme très-forte pour contenter la vanité de ses officiers municipaux. Cammas eut une grande part à l'é-

tablissement de l'académie royale de Peinture , Sculpture et Architecture de cette ville ; il a fait exécuter plusieurs monumens importants. On a de lui quelques tableaux et des portraits touchés avec franchise , et d'un ton de coloris vrai. Son buste est placé dans la galerie du Musée de Toulouse , et cet artiste mérite d'être compté au nombre de ceux qui ont bien mérité de cette ville. Il a laissé sur son art quelques manuscrits qui annoncent de profondes connaissances , et qui prouvent que son esprit était cultivé. *

II. CAMMAS (LAMBERT-FRANÇOIS-THERÈSE) , peintre , architecte et professeur de l'académie , fils du précédent , naquit à Toulouse en 1743. Une éducation soignée développa les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature. Il aima les beaux-arts et les sciences exactes , et ses succès prouvèrent toute l'étendue de ses connaissances. Il fut à Rome pour perfectionner ses talens , et l'académie de Saint-Luc l'admit dans son sein. De profondes recherches sur l'architecture des peuples antiques retinrent longtemps Cammas en Italie. Il y puisa le goût du vrai beau ; mais peut-être il s'attacha trop à la manière des maîtres qui , après la renaissance des arts , altérèrent les principes puisés dans l'étude des monumens. Lors de son retour dans sa patrie , Cammas fut chargé de grands travaux , et on lui demanda des projets pour l'ornement de

presque toutes les églises de la ville. On sait qu'à cette époque un goût mesquin et faux présidait aux productions des arts dépendans du dessin. On proscrivait également, et la pureté de l'architecture grecque, et l'imposante majesté de nos anciennes basiliques. Cammas montra en cette circonstance toute la richesse de son imagination; il sut approprier aux formes sveltes et élégantes que nous avons emprunté aux Arabes, toute la noblesse de l'architecture italienne. Ses projets furent adoptés; mais leur exécution, retardée sous divers prétextes, rencontra un obstacle invincible dans les troubles de la révolution. Cammas partagea les sentimens de ceux qui voulaient donner un nouveau gouvernement à la France; mais il ne partagea point les fureurs et les excès des factions. Cultivant les arts, chérissant l'étude, il vécut long-temps dans l'obscurité. Vers les dernières années de nos dissensions politiques, il fut nommé juge de paix par ses concitoyens, et cette place, qu'il remplit avec intégrité, fut cependant pour lui la source d'une persécution injuste. Quelque temps après la journée du 18 Brumaire, il fut arrêté, et resta pendant plusieurs mois dans les fers. Son innocence ayant été reconnue, on le rendit à sa famille; mais elle ne devait pas le posséder long-temps. Il mourut en 1804, âgé de soixante-un ans. Ses élèves portèrent sa dépouille mortelle dans le champ

de repos. Son épouse, avantageusement connue par ses talens pour la peinture, était au nombre des membres de l'académie de Toulouse. Mademoiselle Cammas sa fille, élève de M. Bouton, peintre du roi d'Espagne, a dans des essais heureux annoncé un talent peu commun. Sestableaux, représentant Flore et Erigone, obtinrent tous les suffrages lorsqu'ils furent exposés dans le salon du Musée. Cammas est l'auteur des décorations du dôme de l'église des Chartreux. On conserve encore son tableau allégorique sur le rappel des parlemens par Louis XVI. Cet ouvrage obtint le prix extraordinaire proposé par l'académie de Peinture, Sculpture et Architecture de Toulouse. Cet artiste a laissé plusieurs manuscrits importans; il connaissait les langues savantes, et faisait des vers avec facilité. *

CAMO (PIERRE), négociant et troubadour, né à Toulouse vers la fin du XIII.^e siècle, fit partie du corps des sept poètes qui en 1323 proposèrent des prix à ceux qui présenteraient les meilleurs vers au concours dans l'assemblée du 1.^{er} Mai 1324. Les confrères de Camo étaient Bernard de Pannassac, damoiseau; Guillaume de Lobra, bourgeois; Berenguiet de Saint-Plancat, Pierre de Mejanassera, changeurs; Guillaume Gontaut, négociant, et Bernard Oth, greffier de la cour du viguier de Toulouse. Nous avons encore une chanson composée par Camo. *

CAMPAGNE (N.), avocat distingué par son éloquence, florissait à Toulouse vers le milieu du XVII.^e siècle. Il a laissé quelques pièces de vers qui annoncent peu de talent pour la poésie. *

L. CAMPISTRON (JEAN-GALBERT DE), secrétaire général des galères et des commandemens de monseigneur le duc de Vendôme, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, commandeur de Chimène, marquis de Penango dans le Mont-Ferrat, membre de l'académie française et de celle des Jeux Floraux, naquit à Toulouse en 1656, d'une famille noble et ancienne, originaire du pays d'Armagnac, fixée à Toulouse, depuis le XVI.^e siècle, par la charge de capitoul, et celle de procureur général à la chambre des eaux et forêts de ce parlement. Campistron, doué d'un esprit aisé et naturel, et d'une imagination vive, entraîné par un penchant irrésistible vers la poésie, malgré les remontrances de ses parens qui le destinaient à une autre profession, quitta sa patrie. Il vint à Paris étant encore jeune, tant pour se livrer à l'amour qui le portait vers la littérature, que pour se distraire d'une passion malheureuse que la fortune avait contrarié, en ne souffrant pas que Campistron épousât la demoiselle qu'il aimait : un duel avec un rival plus heureux, peut-être, fut également la suite de cet événement. Campistron, dangereusement blessé, et à plaindre de toute manière,

chercha dans l'absence et la distraction, les consolations qu'elles procurent ordinairement. Arrivé à Paris, Campistron se lia bientôt avec une foule de gens de lettres, et notamment avec le célèbre Racine, dont il fut l'élève et l'imitateur. Racine l'aïda de ses conseils, et Campistron ne tarda pas à en profiter. Sa tragédie de *Virginie*, qu'il composa quelque temps après, et qui eut quelques succès, le fit connaître d'une manière avantageuse. Les nombreux applaudissemens qu'elle reçut, le mirent en relation avec le fameux comédien Raisin, homme d'un caractère aimable, et chez qui il habita pendant quelque temps. En reconnaissance, Campistron donnait le premier rôle de ses tragédies à M.^{lle} Raisin. *Arminius* fut sa seconde pièce; il la dédia à la duchesse de Bouillon, par une épître dédicatoire en vers : elle fut applaudie; mais il n'obtint aucune gratification, ce qui le mit dans un état peu aisé, et qui l'aurait été bien davantage sans Raisin son ami. Racine chercha à le tirer de cette pénible situation, en le faisant connaître au duc de Vendôme. Ce prince voulant donner une fête à monseigneur le Dauphin; avait prié Racine de faire des vers; mais celui-ci s'en étant excusé, lui offrit Campistron, dont il lui parla avec éloge, comme étant l'homme le plus capable de réussir dans le genre lyrique, éloge bien flatteur sorti

de la bouche d'un écrivain tel que Racine. Le succès répondit aux espérances que Racine avait fait concevoir de Campistron, et l'opéra d'Acis et Galatée que ce dernier composa pour cette fête, réussit complètement. Le duc de Vendôme en fut si content, qu'il envoya cent louis à l'auteur. Une pareille somme était alors très-capable de satisfaire ses desirs et ses besoins, et peut-être l'eût-il acceptée, si Raisin ne l'en eût empêché, en lui assurant que le duc de Vendôme ferait quelque chose de plus utile pour lui. Le prince, plus touché de la générosité de l'auteur, que du mérite de son ouvrage, le prit chez lui en qualité de secrétaire de ses commandemens, et lui donna toutes sa confiance. Quoique Campistron fût auprès du duc de Vendôme plutôt pour partager ses plaisirs que pour avoir soin de ses affaires, on doit cependant dire qu'il l'a utilement et fidèlement servi, et qu'il négligea plus sa fortune que les intérêts de son maître. Se trouvant avec lui, le 3 Août 1692, à Steinkerque, où ce prince, qui faisait des prodiges de valeur, le voyant à ses côtés, lui dit : Que faites-vous ici, Campistron ? celui-ci répondit froidement : Monseigneur, j'attends que vous vouliez vous en aller. Vendôme goûta cette réponse, et il en plaisanta souvent dans la suite. Comblé des bienfaits du prince, Campistron demanda à se retirer dans sa patrie, prétextant que les fatigues et les

plaisirs avaient altéré sa santé, et que l'air de son pays natal pouvait contribuer à la rétablir. Le duc fut piqué, et dans un moment de dépit, l'accusa d'ingratitude. Campistron, blessé de ce reproche, s'éloigna, quelques efforts qu'on pût faire pour le retenir. Ce poëte, comblé d'honneur, de gloire et de biens, vint à Toulouse, où il avait été confirmé *Mainteneur*, lorsqu'en 1694 les Jeux Floraux furent convertis en académie. En 1701, il fut reçu, le 16 Juin, à l'académie française à la place de Segrais. Ce choix lui fit d'autant plus d'honneur, que cette compagnie venait de prendre une résolution contraire à la maxime qu'elle avait religieusement observée jusque là, de ne recevoir personne qui ne l'eût auparavant demandé. « Elle a jeté les yeux » sur vous (lui dit l'abbé Regnier, » en répondant à son remerciement) dans un temps où, » pour être plus en état de ne » désérer ces places qu'au mérite, » et pour ménager davantage la » délicatesse des personnes les » plus propres à les remplir, elle » s'est fait une loi de leur épargner les sollicitations que le » seul usage avait introduites, et » qu'elle ne fait que s'attirer. » Campistron menait à Toulouse une vie tranquille et agréable, aimé et chéri des personnes les plus qualifiées. Au mois de Novembre il épousa M.^{lle} de Maniban-Casaubon, cousine germaine de M. de Maniban, premier pré-

sident du parlement de Toulouse, et sœur de l'archevêque de Bordeaux. De ce mariage sont nés trois filles et deux garçons, dont l'un était, en 1735, dans le régiment de Condé, infanterie, et l'autre dans celui d'Agenois : il mourut en 1793. Campistron désiraient revoir ses anciens amis, fit deux ou trois voyages à Paris. Il mourut à Toulouse le 11 Mai 1723, âgé de soixante-sept ans. Ce jour-là l'archevêque de Toulouse l'avait mené à dîner à Balma sa maison de plaisance ; à son retour, il voulut prendre des porteurs sur la place Saint-Etienne, pour le conduire chez lui ; ils firent quelque difficulté à cause de sa pesanteur et l'éloignement de sa maison. Campistron las menaça de leur donner quelques coups de bâton : la colère où il se mit, jointe à la réplétion que lui causait le repas qu'il avait fait chez l'archevêque, le fit aussitôt tomber en apoplexie. On le porta promptement chez un chirurgien, qui le saigna, et de là chez lui, où il mourut au bout de quelques heures. Tels sont les détails de sa mort, rapportés dans ses mémoires. Il y a plutôt lieu de croire qu'il fut suffoqué par un abcès au poulmon qu'il avait depuis long-temps. Les capitouls firent mettre son portrait dans la salle des Illustres à Phôtel-de-ville ; c'est le troisième en entrant à main droite. Le même bonheur qui avait accompagné Campistron pendant sa vie, le suivit encore après sa

mort. Sa place à l'académie française fut remplie par un poëte illustre, Néricault Destouches, qui dans son discours prononcé le 25 Août 1723, jour de sa réception, fit ainsi l'éloge de son prédécesseur. « M. Campistron » s'était rendu célèbre avant que » de parvenir à voir ses travaux » couronnés par l'académie; quoi- » qu'elle mette le comble aux hon- » neurs des plus grands hommes, » il s'était acquis des honneurs » immortels en voulant courir » la vaste et périlleuse carrière où » les Corneille et les Racine » s'étaient surchargés de lau- » riers. » Enfin, Campistron reçut de ses compatriotes une marque de distinction qu'ils n'avaient encore accordé, à personne ; l'académie des Jeux Floraux, dont il remporta plusieurs fois les prix, rendit public son éloge funèbre : c'est le premier qui ait été imprimé. Nous allons donner un catalogue exact des pièces de Campistron, et leur ordre de date et de représentation. I. *Virginie*, tragédie en cinq actes, représentée le vendredi 12 Février ; elle eut dix représentations de suite. Ce fut la première pièce que l'auteur donna ; il avait alors ving-huit ans, aussi l'ouvrage se ressentait-il de sa jeunesse ; cependant la pièce est passablement conduite, et l'on y trouve des situations et quelques vers heureux qui firent présumer qu'il était en état de mieux faire. II. *Arminius*, tragédie en cinq actes et en vers, eut quatorze

représentations de suite. Campistron composa cette tragédie dans l'intention de faire tomber *Thésphonte*, autre tragédie de la Chappelle, que la duchesse de Bouillon protégeait; il la lui dédia par une épître en vers qui méritait d'être conservée. Ce fut à cette époque que cette illustre dame le prit sous sa protection, et la pièce eut un très-grand succès. III. *L'Amant amante*, comédie en cinq actes et en prose. On avait joué la *Femme juge et partie*, lorsqu'une comédienne qui croyait avoir de justes droits au premier rôle, en fut privée; Campistron, pour la consoler, fit en moins de quinze jours *L'Amant amante*, où l'actrice parut en habit de cavalier. Cette pièce, dont l'intrigue est dans le goût de ce temps-là, est assez bien conduite; mais en général l'ouvrage est froid, et ne dut les applaudissemens qu'elle reçut, qu'au travestissement du principal personnage. IV. *Andronic*, tragédie en cinq actes et en vers, eut vingt-une représentations de suite: cet ouvrage, dit Visé, fit le charme de la cour et de la ville. Quoique cette tragédie soit faible du côté de la versification, elle passe dans le plus grand nombre des pièces de l'auteur, pour son chef-d'œuvre, qui cependant paraît avoir donné la préférence à *Tiridate*. Lorsqu'*Andronic* fut donné à la cour, madame la Dauphine voulut voir Campistron, qui lui fut présenté par le duc de Villeroy; elle lui ac-

corda aussitôt sa protection, et il dédia *Alcibiade* à cette princesse. *Andronic* eut un succès si prodigieux dans sa nouveauté, que les comédiens, après avoir fait payer le double aux vingt premières représentations, la mirent au simple; mais ils furent obligés, par la multitude des spectateurs, de doubler une seconde fois les prix, afin de ménager de la place sur le théâtre pour les acteurs. *Alcibiade* fut donnée après *Andronic*, et le nombre des représentations fut plus grand encore; mais on ne sera pas étonné de cela, (disent les frères Parfaits, dans leur Hist. du Th. F.) lorsqu'on saura que Baroff y jouait le principal rôle: on accusa l'auteur de n'avoir fait qu'une copie de la tragédie de *Thémistocle*, par Duryer; mais après un examen sérieux de ces deux pièces comparées ensemble, on ne trouva qu'un seul trait dans *Thémistocle*, dont l'auteur d'*Alcibiade* avait voulu profiter... *Phraate* ne fut jouée que trois fois; elle n'a jamais été imprimée. L'auteur eut besoin du crédit de madame la Dauphine, pour en faire cesser les représentations. On peut conjecturer qu'il avait mis dans son ouvrage plusieurs traits hardis, qui donnèrent le moyen à certains censeurs de la cour de faire de malignes applications. *Phocion* fut accueillie froidement; Campistron en attribua la chute à l'acteur qui jouait le principal rôle; *Adrien* suivit, et n'eut

que huit représentations. Voltaire a profité d'un morceau d'Adrien, et l'a placé, avec plus d'adresse, dans son *Alzire*.

ADRIEN.

A ma religion vous préférez la vôtre ;
Une fois seulement, comparez l'une à
l'autre,

Seigneur, si vous voulez en faire un juste
choix.

La vôtre n'eut jamais que de barbares
lois ;

Elle ne se soutient que par la violence :
La mienne, par la paix et par l'obéis-
sance ;

La vôtre vous prescrit l'ordre de me
punir.

GUSMAN, à Zamore.

Des dieux que nous servons, connais la
différence ;

Les tiens t'ont ordonné le meurtre et la
vengeance,

Et le mien, quand ton bras vient de
m'assassiner,

M'ordonne de te plaindre et de te par-
donner.

Tiridate eut un succès prodigieux ; il resta même longtemps au théâtre : le sujet en est tiré du second livre des *Rois*, où est rapporté l'amour incestueux d'Amnon pour sa sœur Thamar. Le respect dû aux livres saints empêcha l'auteur de le traiter sous les vrais noms, et il se contenta de prendre les caractères et les situations de David, d'Amnon et d'Absalon, et de les donner à Arsace, à Tiridate et à Artaban ; d'autant plus que l'histoire rapporte que Tiridate perdit la vie par une langueur qui fut toujours inconnue, ce qui donnait la liberté à l'auteur de pouvoir attribuer cette lan-

gueur à la passion criminelle dont il ne pouvait vaincre le penchant. En 1727, à l'occasion des reprises de cette tragédie, la célèbre Lecouvreur et autres actrices firent des changemens à leurs costumes, que le public approuva, et on commença à suivre les costumes romains et grecs, que Clairon et Lekain portèrent depuis au plus haut degré de perfection. *Ætius* n'eut que treize représentations, et ne fut point imprimé ; on n'en a retenu que ce vers :

Et ce grand *Ætius*, sour qui l'univers
tremble.

Pompeia ne fut point représentée, et cette pièce s'est perdue ; on en avait déjà rassemblé une grande partie, pour l'ajuster au théâtre, lorsque M.^{lle} Lecouvreur, qui goûtait fort le rôle de *Pompeia*, se désista de le jouer. Sur la fin de ses jours, il s'occupait d'une autre tragédie, intitulée *Juba*, qui s'est aussi perdue ; on ne se souvient seulement que de ces deux vers :

Tu verras que Caston, loin de nous se-
courir,

Toujours fier, toujours dur, ne saura que
mourir.

Campistron obtint un succès mérité dans la comédie. *Le Jaloux désabusé*, pièce conduite avec art, et qui présente des situations comiques, mais dont le style est un peu froid, fut représentée le 13 Décembre 1709 ; elle eut douze représentations ; on la

réprit, avec un succès prodigieux, le 16 Novembre 1724. Nous avons au théâtre plusieurs pièces sous le même titre ; mais celle de Campistron est supérieure à toutes les autres , et mériterait par la vérité du caractère , l'art de la conduite et la facilité du style , de se soutenir sur la scène , d'où cet auteur est presque banni. Le Père Nicéron assure qu'il s'est fait pendant la vie de l'auteur , plus de huit éditions de ses ouvrages à Paris. « On a loué , » dit Laharpe , la sagesse de ses plans : ils sont raisonnables , il est vrai ; mais on n'a pas songé qu'ils sont aussi faiblement conçus qu'exécutés. Campistron n'avait de force d'aucune espèce , pas un caractère marqué , pas une situation frappante , pas une scène approfondie , pas un vers nerveux. Il cherche sans cesse à imiter Racine ; mais ce n'est qu'un apprenti qui a devant lui le tableau d'un maître , et qui d'une main timide et indécise , crayonné des figures inanimées. La versification de cet auteur n'est que d'un degré au-dessus de Pradon ; elle n'est pas ridicule , mais , en général , c'est une prose commune assez facilement rimée. » Quoique le jugement de Laharpe soit sévère , cela n'empêche pas que Campistron ne soit un poète bien préférable à quelques-uns de nos jours.

II. CAMPISTRON (LOUIS DE), frère du précédent , cultiva ,

comme lui , la littérature , et particulièrement la poésie française. Devenu Jésuite à l'âge de quinze ans , ce fut dans cette société qu'il en prit le goût et l'esprit. De même que son frère , il suivit le duc de Vendôme dans les campagnes d'Italie , et tous les deux s'y firent remarquer par leur bel esprit ; les officiers supérieurs se faisaient un plaisir de s'entretenir avec eux , sur-tout en matière de littérature. On a de Campistron des *Poésies* qui se trouvent dans le recueil de l'académie des Jeux Floraux , quatre *Stances sur la Sympathie* , pleines de naturel et d'aménité , une assez belle *Ode sur le Jugement dernier* , faussement attribuée à mademoiselle Cheron , et les *Oraisons funèbres de Louis XIV et du Dauphin*. Il mourut à Toulouse , sa patrie , en 1733 , à soixante-dix-sept ans. Sa versification manque de nerf et de coloris ; le même défaut se fait sentir dans sa prose.

CAMP MARTIN (JEAN) , ouvrier en menuiserie , né et domicilié à Mas-Grenier , département de la Haute-Garonne , fut condamné à mort par le tribunal criminel de la Haute-Garonne , le 12 Avril 1794 , comme contre-révolutionnaire.

CAPPELLE (D.) est auteur de plusieurs pièces de vers en langue vulgaire. Son style ; formé sur celui de Godolin , a de l'agrément ; mais , ainsi que ce poète , il a trop souvent écrit dans le genre burlesque , et dédaigné les grâces simples et naïves de l'idiome

languedocien. Il vivait encore en 1675. *

CAPREOLUS (JEAN), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, a vécu dans le XV.^e siècle. Il était né à Toulouse, où il se fit religieux. Il s'appliqua avec tant de zèle et de succès à connaître et à expliquer les ouvrages de saint Thomas, qu'on lui donna le surnom de *Prince des Thomistes* et de *Bouclier de saint Thomas*. Il a laissé un commentaire très-savant sur les quatre Livres des Sentences, imprimé en 1484 et 1514. Il se distingua dans l'université de Toulouse, où il professa la théologie pendant plusieurs années; mais il brilla bien davantage au concile de Bâle dans les discussions théologiques avec les docteurs allemands. Il mourut à Rodez le 6 Avril 1440.

CARAMAN. Voyez RIQUER.

CARBON (P. L. DE), natif de Milhau, conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 6 Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris; comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, notamment aux arrêtés pris par celui de Toulouse les 25 et 27 Septembre 1790. Il était âgé de soixante ans.

CARBONNET (PIERRE DE), né à Toulouse, capitaine au 41.^o régiment d'infanterie en station à Noyon, condamné à mort, le 6 Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ne voulant pas adhérer au nouvel

ordre des choses. Il était âgé de soixante-six ans.

CARDAILLAC (JEAN DE): Cet illustre prélat, issu d'une ancienne famille du Quercy, n'est point né à Toulouse; mais comme il contribua, par ses bienfaits, à l'embellissement de cette ville, nous avons cru lui devoir une place dans cette Biographie. Il fit à Toulouse ses premières études, et y professa ensuite le droit civil. Il entra peu après dans les ordres sacrés, et son mérite éclatant attira sur lui les regards du pontife Clément VI, qui le nomma, en 1331, évêque d'Orense en Galice. Il fut transféré, en 1360, à l'évêché de Brague en Portugal. Grégoire XI le nomma, en 1371, patriarche d'Alexandrie, et administrateur de l'évêché de Rodez. En 1376, il lui donna l'administration perpétuelle de l'archevêché de Toulouse; car c'est la qualité qu'il prenait, et que son épitaphe lui donne. Ce fut par ses bienfaits et ses dignités accumulées, que les papes qui l'employèrent en nombre d'occasions, récompensèrent son attachement aux intérêts du Saint-Siège. Jean de Cardaillac ne se montra pas moins sujet fidèle et dévoué du trône français. La paix entre la France et l'Angleterre ayant été rompue en 1368, la guerre se ralluma avec plus de fureur. L'année suivante, l'archevêque de Toulouse se trouvant à Cahors, pour lors soumis aux Anglais, et dont un Cardaillac, frère de celui-ci, était évêque; Jean, disons-

nous, monta en chaire dans la cathédrale, et là, inspiré par les plus nobles sentimens, il se servit des moyens que la religion lui fournissait pour enflammer le peuple, pour le convaincre de la légitimité du roi de France sur ce pays, et qu'il devait se soustraire au joug de l'Angleterre. Ce discours véhément, plein de force et de raison, produisit son effet. Les habitans de Cahors se soulevèrent; les étendards anglais furent précipités aux pieds des remparts, et l'on jura entre les mains de l'archevêque obéissance au roi Charles V, alors régnant. Cardaillac voulut poursuivre sa généreuse entreprise; il passa de Cahors dans les autres cités de la province qui lui ouvraient leurs portes, et il fit tant par ses prédications, qu'il réduisit à l'obéissance du roi soixante villes, places ou forteresses. Ce prélat termina ses jours le 7 Octobre 1390; il fut enseveli dans l'église de Saint-Etienne, près du maître-autel, du côté de l'épître. Il enrichit cette cathédrale de ses dons; il fit fondre cette cloche énorme qui portait son nom, et qui existait encore en 1794, époque où les vandales qui nous gouvernaient la firent précipiter du haut du clocher pour en faire de la monnaie de billon. Cardaillac donna aussi un buste de saint Etienne en argent, du poids de cent marcs, qui renferme un des cailloux avec lesquels on lapida ce saint martyr, et qui encore est teint de son sang. La bibliothèque des Domi-

nicains de Toulouse possédait, avant la révolution, plusieurs ouvrages manuscrits de ce savant prélat, qui annonçaient ses connoissances, son éloquence et sa profonde érudition; nous ne savons ce qu'ils sont devenus. La vie de Jean de Cardaillac se trouve dans les *Essais de Littérature*, imprimés à Amsterdam en 1702, in-12.

CARQUET (ETIENNE), écuyer, trésorier de France, maître des Jeux Floraux, naquit à Castelsarrasin de Jean Carquet, ancien capitoul de Toulouse, et de Catherine de Charon. Son oncle maternel, officier distingué, parvint au grade de brigadier des armées du roi, et fut gouverneur de Verdun. Né avec un goût décidé pour l'étude, Carquet se distingua par la supériorité de son esprit. Ses premiers essais furent marqués par des triomphes. Le poème d'*Aristomène*, qu'il présenta à l'académie des Jeux Floraux en 1741, obtint le prix de ce genre. Son élégie, intitulée *Adam*, reçut la même distinction en 1751. En 1763, son *Ode sur la mort de madame de Montégut*, reçut un prix réservé. Déjà il avait remporté le prix même de l'*Ode* pour celle qu'il composa *sur la Province*; d'autres couronnes lui furent accordées par le corps des Jeux Floraux, et par d'autres sociétés littéraires. Il mourut jeune encore, emportant, dit l'auteur de son éloge, l'estime et les louanges de l'académie et de tout le monde, et les justes et tendres

regrets de ses parens, de ses amis et de ses concitoyens. *

CARTIER (N.), poète peu connu, quoiqu'il ait recherché avec avidité les couronnes académiques, vivait à Toulouse à la fin du XVII.^e siècle. Cet auteur a obtenu le prix de l'Eglantine en 1679, et nous avons encore de lui le recueil des pièces qu'il lut cette année dans les assemblées publiques du corps des Jeux Floraux (1). *

CASSAGNEAU (JOSEPH-HENRI), né à Toulouse, conseiller au parlement de cette ville, fut condamné à mort, le 14 Juin 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CASENEUVE ou **CAZENEUVE** (PIERRE), naquit à Toulouse le 31 Octobre 1591, d'une famille honnête et aisée qui ne négligea rien pour lui donner une éducation soignée. Après avoir fait son cours de théologie avec fruit, il s'adonna à l'étude de la jurisprudence, et fit dans cette science de si grands progrès, qu'un célèbre jurisconsulte de son temps se fit une habitude de le nommer par honneur *legum fodina*. Les progrès merveilleux qu'il avait fait dans les langues grecques et modernes pendant le cours de ses études préliminaires, lui fit naître l'envie de connaître et d'apprendre l'allemand, l'espagnol, l'italien, et même l'ancien provençal; cette étude lui fut d'un

grand secours pour l'intelligence des auteurs latins des derniers temps, qu'il examina avec beaucoup de soin et d'application. Comme il aimait naturellement une vie paisible et retirée, il la chercha dans l'état ecclésiastique, et méprisant tous les avantages que son mérite et sa fortune lui offraient, il se contenta d'une simple prébende dans l'église de Saint-Etienne de Toulouse. Sa conduite lui acquit la bienveillance des personnages les plus illustres de la province. MM. de Montchal et de Marca, successivement archevêques de Toulouse, l'honorèrent de leur considération, mais sur-tout le premier. Il se rendit aux pressantes sollicitations de ce prélat, et il publia son traité du *Franc-aleu*, imprimé à Toulouse en 1641, in-4.^o, et réimprimé dans la même ville en 1645, in-folio, chez Jean Boude, augmenté d'un *Traité de l'origine, de l'antiquité et des privilèges des Etats généraux de cette province, avec un recueil de chartes*. L'approbation universelle que reçut cet ouvrage, et l'avantage qu'il eut d'exciter l'attention de l'assemblée des états du Languedoc, engagèrent Cazeneuve à écrire l'histoire de sa province à la sollicitation de M. de Montchal, qui fut prié par cette illustre compagnie de lui en faire la proposition, et de lui assurer à cet effet une pension considérable. Cazeneuve rejeta les offres de la pension, et répondit qu'il ne voulait point d'autre motif pour l'en-

(1) Le Triomphe de l'Eglantine, par M. Cartier, in-4.^o, Toulouse, chez J. Pech.

gager à ce travail, que l'avantage qu'il avait d'être né Toulousain, et que le plaisir de rendre service à sa patrie lui tiendrait lieu de récompense. Cet ouvrage, qu'il intitula *la Catalogne française*, fut d'autant plus agréablement reçu dans ce temps-là, qu'il contribua beaucoup à confirmer les droits et les prétentions de la couronne de France sur la Catalogne qui venait de se soumettre au roi. Les origines de la langue française contribuèrent sur-tout à faire connaître avantageusement Cazeneuve ; il y travaillait, lorsqu'il apprit que Ménage faisait imprimer un ouvrage sur le même sujet. Ils étaient donc rivaux sans se connaître, ou du moins ne se connaissaient-ils que sur la réputation de leurs ouvrages, et ce qui aurait suffi pour brouiller deux auteurs irréconciliablement, ne servit au contraire qu'à les unir de plus fort toute leur vie : mais malheureusement Cazeneuve ne survécut pas long-temps à cette douce amitié ; il mourut le 31 Octobre 1652, d'une fièvre pestilentielle dont il fut attaqué. Le manuscrit de Cazeneuve tomba entre les mains de Tornier, célèbre avocat de Toulouse, l'un de ses héritiers, dont il avait épousé une nièce ; il avait regardé toujours cet ouvrage comme très-précieux, et le conservait dans son cabinet. M. de Foucault, alors intendant à Caen, homme d'un mérite distingué dans les lettres, ayant été envoyé à l'intendance de Montauban, rechercha la con-

naissance de M. Tornier, et le pria instamment de lui céder le manuscrit. Il n'en fut pas plutôt possesseur, qu'il s'empressa de le montrer à plusieurs savans, et notamment à Segrais. Ménage désirait voir depuis long-temps l'ouvrage de Cazeneuve ; il en parla à Segrais, qui se hâta de solliciter M. de Foucault d'accéder aux demandes de Ménage. M. de Foucault, qui cherchait une occasion favorable de faire connaître les recherches de Cazeneuve sur notre langue, accorda sans peine à Segrais ce qu'il demandait au nom de Ménage, et on lui fit parvenir aussitôt le manuscrit. Ménage était dans l'intention de répondre dans son ouvrage celui de Cazeneuve ; mais jugeant qu'il lui en coûterait trop de travail, il aimait mieux le faire imprimer séparément, et le placer à la fin de son Dictionnaire, qui parut, pour la première fois, en 1694, in-folio, à Paris, et par ce moyen il laissa à Cazeneuve toute la part de gloire qui pouvait lui revenir, exemple bien rare de la part de deux auteurs rivaux. Nous allons donner la liste exacte des ouvrages imprimés et non imprimés de Cazeneuve. I. *La Carités, ou la Cyprienne amoureuse*, in-8.°, chez Pierre Bosc. II. *De l'Institution de la Noblesse*, in-12, ibid. III. *Le petit Jésus*, ibid. IV. *La vie de saint Edmond, roi d'Angleterre*, in-8.°, ibid. V. *Le Franc-aleu du Languedoc*, in-folio, Toulouse, chez Jean Boude. VI. *La Catalogne*

française, in-4.°, Pierre Bosc. VII. *Lettre à MM. des Etats, en date du 28 Mai 1649*, in-4.°, Jean Boude. VIII. *L'Origine des Jeux Floraux*, in-4.°, Raymond Bosc 1659. Cet ouvrage a été publié depuis la mort de l'auteur, par Tornier son héritier. IX. *Les Origines françaises*, in-folio, Paris 1694, refondues par Jault dans la dernière édition de Ménage. Ouvrages non imprimés. I. *Traité de la Justice de France*. II. *Histoire des Comtes de Toulouse, par gouvernement*, 1.° livre. III. *Traité des Armoiries*. IV. *Un Traité de la Langue provençale et de ses Poètes*. V. *De l'Origine des Français*. VI. *Histoire des Favoris de France*. VII. *Satyra in calamitates sui temporis*. Il fit paraître cette satire peu de temps avant sa mort.

CASTELA (HENRI), naquit à Toulouse vers l'an 1670. Il entra de bonne heure dans l'ordre des Frères de l'Étroite Observance, et fut d'abord envoyé à Bordeaux, où il demeura quelque temps. Ses supérieurs le dirigèrent ensuite vers Rome, et il partit pour cette ville au mois d'Avril 1600. Poussé par le désir de visiter les saints lieux, et s'étant rendu à Venise, il s'y embarqua, et fit voile vers la Palestine. Il parcourut Alep, Jérusalem, le Mont-Sinaï, Alexandrie et le Caire, et étant de retour en France, il vint à Bordeaux en Octobre 1601. Il publia l'an 1603, la relation de son voyage,

sous ce titre : *Le saint Voyage de Hyerusalem et du Mont-Sinaï en l'an de grâce Jubilé 1600*, Bordeaux 1602, in-8.° La seconde édition fut donnée à Paris, in-12, en 1612. Ce voyage très-curieux, principalement dans ce qui concerne la partie de l'itinéraire de Castela, depuis Jérusalem, en tirant vers le nord, jusqu'à la fontaine *Phiala* près de Kédar, et sa route depuis Rome, à travers l'ancien pays des Philistins, jusqu'au Mont-Sinaï, est rempli de recherches piquantes et de faits singuliers. Castela, bien différent des voyageurs qui parcourent l'Asie, ne cherche point à déprécier les Turcs, ni la forme de leur gouvernement; pieux et sincère, il dit la vérité, abstraction faite de sa croyance aux faits miraculeux qu'on lui a racontés, et qu'il écrit un peu légèrement. Son style est simple, dépourvu d'affectation, et supérieur à celui des religieux de son temps. Il intéresse par le récit de ses aventures, dont plusieurs furent très-désagréables, et son ouvrage est digne d'être parcouru. On ignore l'époque de la mort d'Henri Castela. Il a publié en outre le *Guide et Adresse pour ceux qui veulent faire le voyage de la Terre-Sainte*, Paris 1604, in-12; enfin, *les sept Flammes de l'Amour sur les sept paroles de Jésus-Christ attaché à la croix*, Paris 1605, in-12.

CASTELMAUR ou CASTELMOROU (VITAL DE), archevêque de Toulouse, élu en

1401 par le chapitre de Saint-Etienne, dont il était le principal dignitaire, en la qualité de prévôt. Ce prélat, né à Toulouse, fut le premier de cette ville qui en occupa le siège. Les Annales manuscrites le disent expressément, s'exprimant en ces termes : *L'an de joux escrient fourec confirmat et consacrat archevesque de Toulouso moussu Vital de Castelmaur, filh natural de Toulouso.* Cette particularité était d'autant plus digne de remarque, qu'une ancienne tradition, appuyée par un récit qui se trouve dans l'historien Grégoire de Tours, annonçait que saint Saturnin, en expirant dans le martyre, demanda à Dieu qu'aucun *filz de Toulouse* n'en eût jamais le siège. Cette fable, trop long-temps accréditée, tomba d'elle-même par la nomination de Castelmaur. Le chapitre, en l'élisant, rentra dans son droit que les papes lui contestaient, depuis sur-tout qu'ayan changé l'évêché de cette ville en archevêché, ils prétendaient s'être réservés d'en nommer le prélat. Le choix de Vital ne dut pas plaire au pape Benoît II, mis par quelques-uns au rang des anti-papes, et qui tenait sa cour à Avignon ; il le cassa de sa propre autorité, et nomma, pour remplacer ce prélat, l'évêque de Saint-Pons ; il envoya même à Toulouse deux commissaires qui devaient installer ce dernier. Leur venue causa un schisme dans la ville ; non seulement ils excommunièrent Cas-

telmaur, mais encore ils mirent en interdit toutes les places et lieux du temporel de l'archevêque, qui refusèrent de reconnaître l'évêque de Saint-Pons. Le roi de France, indigné d'une telle entreprise, ordonna à ses officiers de prendre sous sa sauve-garde les villes, châteaux, forteresses et biens temporels de son *amz et féal* conseiller Vital de Castelmaur, archevêque de Toulouse. Ce prélat eut aussi recours au pape Alexandre V, qui occupait alors Rome, et était en concurrence avec Benoît II ; le pontife leva toutes les excommunications fulminées par Benoît, et la France, peu de temps après, s'étant réparée de l'anti-pape d'Avignon, Vital de Castelmaur resta paisible possesseur de son archevêché. Il mourut le 1.^{er} Août 1409, et fut enseveli dans le chœur de la cathédrale de Saint-Etienne. Ce prélat était professeur en droit canon dans l'université de Toulouse, et passait pour un des plus savans hommes de son temps. Allant au concile de Pise en 1408, il fut prié par les professeurs de cette université de présenter au concile leurs instructions suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu. Il fut chargé en divers temps de plusieurs négociations et ambassades importantes, tant auprès du roi que vers le Saint-Siège, et s'en acquitta dignement. Le pape, pour lui témoigner l'estime qu'il faisait de sa personne, et récompenser son mérite, lui envoya par le cardinal

Amadien, marquis de Saluces, le *Pallium*, qu'il reçut avec grande cérémonie des mains de ce prince de l'église.

I. CASTILLON (JEAN), né à Toulouse en 1718, est mort dans la même ville le 1.^{er} Janvier 1799, âgé de quatre-vingts ans. Il s'adonna d'abord au barreau; mais n'ayant pas un goût décidé pour cette partie, il se consacra aux belles-lettres, qu'il cultiva avec ardeur jusqu'à la fin de ses jours. Ses premiers essais dans la littérature, furent des poésies qui concoururent à l'Académie des Jeux Floraux, et dont quelques-unes méritèrent l'honneur de la couronne. Castillon alla à Paris; c'est dans cette ville qu'il se lia d'amitié avec les hommes les plus distingués dans la littérature, notamment avec le célèbre astronome Lalande, d'Alembert et Diderot; ces derniers le choisirent pour collaborateur, et lui confièrent la rédaction de plusieurs articles de l'Encyclopédie. Il fut ensuite attaché à la partie littéraire du Journal de Bouillon. Il s'associa son frère Louis dans cette entreprise, et devait rendre compte des ouvrages des auteurs allemands dont il connaissait parfaitement la langue. Castillon, après avoir passé trente ans dans la capitale, éprouva le désir de revoir sa ville natale. M. de Brienne, alors archevêque de Toulouse, s'empressa de lui faire accepter la place de bibliothécaire du Collège-Royal. Son choix ne pouvait mieux tomber que sur Castillon, qui

était très-capable de remplir cette fonction avec distinction. En 1784, Castillon reprit sa place à l'Académie des Jeux Floraux. Sous son administration, et par son zèle, la bibliothèque dont il était chargé s'augmenta de plus de quinze mille volumes (1). Son premier ouvrage, qu'il publia d'abord sous le voile de l'anonyme, fut, I. *Amusemens philosophiques et littéraires de deux amis* (en société avec le comte Turpin) 1754, in-12, seconde édition; ouvrage qui obtint un vrai succès. Il fut depuis imprimé à Paris en 1756, 2 vol. in-12. II. *Bibliothèque bleue, entièrement refondue et augmentée*, Paris 1770, 4 vol. in-12 et in-8.^o Cette bibliothèque comprend les histoires de *Robert le Diable*, de *Richard sans peur*, duc de Normandie, fils dudit Robert, de *Fortunatus*, de *Jean de Calais*. Toutes ces histoires romanesques furent imprimées séparément en 1770 et 1775, in-8.^o; personne certainement ne lit de semblables ouvrages. III. *Anc-*

(1) Le catalogue de cette bibliothèque n'existait pas, lorsque M. l'abbé d'Auzat, chanoine titulaire de la métropole, ayant été nommé bibliothécaire en 1809, s'occupait de la rédaction de ce catalogue, dans lequel il a suivi l'ordre alphabétique. Nous aimons à rendre hommage au zèle qu'il a mis à remplir cette tâche si pénible, et qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé entreprendre. On doit encore aux démarches constantes de M. l'abbé d'Auzat, les acquisitions dont la bibliothèque s'enrichit chaque jour.

notes Chinoises, Japonnoises, Siamois, etc., Paris 1774, in-8.° C'est une des parties de la collection des *Anedoctes historiques*, publiées par Vincent, libraire. C'est un des ouvrages le plus estimé de l'auteur. IV. *Le Spectateur français*, 1774-1776, in-8.° V. *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse*, 1781, in-12. Jean Castillon continua, avec son frère Louis, le *Journal Encyclopédique* que Rousseau de Toulouse avait mis au jour en 1756, et auquel s'adjoignirent Bret, Chamfort, Durusle et plusieurs autres. Il embrassa tous les objets de sciences et de beaux arts. Ce Journal a toujours été bien vu du public; il reçut même dans sa nouveauté un accueil favorable, qu'il dut à sa légèreté, et à la profondeur de quelques extraits qui s'y trouvaient renfermés. Il rédigea pareillement, avec son frère, le *Journal de Trévoux* pendant les années 1774, 1775, 1776, 1777 et 1778. On trouve de lui dans le Recueil de l'académie des Jeux Floraux, quelques pièces de vers assez estimées; plusieurs mémoires dans le *Journal de Jurisprudence* de son frère, et plusieurs notices biographiques dans le *Nécrologe des Hommes célèbres de France*, dont il fut un des principaux rédacteurs avec Palissot, Poinssinet de Syvri, Maret de Dijon, etc. Paris 1767-1782, 17 vol. in-12. Tous ces ouvrages, comme on voit, sont des titres bien faibles pour la postérité. Castillon ne sut pas trouver le

genre qui lui était propre, quoiqu'il fût doué d'une très-grande facilité pour écrire, et avec plus de retenue, il aurait pu se faire un nom. Il a acquis plus d'estime en qualité de fondateur du Lycée de Toulouse, que comme écrivain. C'est à lui à qui la ville est redevable de cette belle institution.

II. CASTILLON (JEAN-LOUIS) né à Toulouse en 17...., et mort le....., avait des connaissances plus profondes et plus solides que son frère, quoiqu'il eût travaillé à un grand nombre d'ouvrages périodiques: il était aussi membre de l'académie des Jeux Floraux. Il entreprit avec lui la rédaction du *Journal de Jurisprudence*, 1763, celle du *Journal Encyclopédique*, celle du *Journal de Trévoux*, et la rédaction du *Dictionnaire universel des Sciences morales, économiques, politiques et diplomatiques*, ou *Bibliothèque de l'Homme d'état et du Citoyen*, Londres (Paris) 1777-1783, 30 vol. in-4.°, avec Robinet, Sacy, M. de Pomereul, etc., dictionnaire aujourd'hui peu consulté; et la traduction de l'*Histoire universelle*, par une société de gens de lettres, Amsterdam (Paris) 1770-1792, 46 volumes in-4.° (avec de Joncourt, Chauffepié, les frères de Sacy, Robinet, etc.), ouvrage peu lu, malgré la vogue qu'il eut dans sa nouveauté. Il fournit des articles supplémentaires à l'Encyclopédie. Il publia, avec Robinet, un *Recueil de pièces nouvelles et intéressantes*

sur des sujets de littérature et de morale, 1769, 5 vol. in-12, et dix Recueils philosophiques et littéraires, Bouillon 1769-1779, 10 vol. in-12. Il publia ensuite d'autres brochures, où il n'eut point de collaborateur. I. *Essai sur les erreurs et les superstitions*, Amsterdam 1765, in-12; le même, avec les additions, 1766, 2 vol. in-8.° II. *Almanac philosophique*, Goa 1767, in-12. III. *Histoire générale du dogme et opinions philosophiques depuis les anciens temps jusqu'à nos jours*, Londres (Genève) 1769, 3 volumes in-8.° IV. *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des Nations*, 1769, in-8.°, deuxième édition augmentée, 1770, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est tiré en partie de l'*Esprit des Nations*, par Spiard de la Borde; il a été traduit en allemand, Lespzig 1779, in-8.° Voy. *Zingha, reine d'Angola, histoire africaine*, 1769, in-12, 2 parties. Ce roman a été traduit en hollandais, Rotterdam 1775, in-8.° VI. *Le Diogène moderne, ou le Désapprobateur*, Bouillon 1770, 2 vol. in-8.° VII. *Le Mendiant boiteux, ou les Aventures d'Ambroise*, Gwenett, etc. Bouillon 1770, 2 vol. in-8.° VIII. *Les dernières Révolutions du globe, ou Conjectures physiques sur les causes des tremblemens de terre, et sur la vraisemblance de leur cessation prochaine*, Bouillon 1771, in-8.°

Plusieurs discours de Castillon avaient été couronnés à l'académie des Jeux Floraux. I. *Que l'amour mutuel du prince et des sujets est le plus ferme appui d'un état monarchique*, 1756. II. *Combien les belles-lettres sont redevables aux sciences*, 1757. III. *Combien il est honteux d'avoir plus de ménagement pour les vices que pour le ridicule*, 1758.

I. CATEL (GUILLAUME), d'une illustre famille d'Ecosse qui s'établit à Toulouse vers l'an 1451, naquit en 1560: il était fils de Jean Catel, et petit-fils de Pierre Catel, qui avaient été l'un et l'autre conseillers au parlement de Toulouse. Dès qu'il fut en âge d'étudier, ses parens l'envoyèrent au collège de l'Esquille, qui est un de ceux d'où sont sortis les hommes les plus distingués du XVII.° siècle; de là il fut envoyé à Paris pour étudier le droit sous la direction du célèbre Genebrard. Catel fit des progrès si rapides, qu'en peu de temps il se rendit digne de marcher sur les traces de ses aïeux. Revenu dans sa patrie, il se lia avec Roaldés, célèbre jurisconsulte de ce temps, qui se fit un devoir de lui donner les notions les plus étendues sur la jurisprudence. Son père étant mort, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement, qu'il remplit avec intégrité et distinction. Accoutumé à une vie laborieuse, il se délassait des pénibles fonctions de la magistrature, par l'étude des belles-lettres. C'est à

ses momens de loisir, qu'il sut employer si utilement, que nous lui sommes redevables de deux ouvrages intéressans sur l'histoire de notre province, qui avant lui, selon l'expression de son neveu, qui fut l'éditeur des mémoires, « était enveloppée de fables » et de romans. » Son premier ouvrage, *l'Histoire des Comtes de Tolose, avec quelques traités et chroniques anciennes concernant le même sujet*, parut pour la première fois à Toulouse en 1623, in-folio, chez Pierre Bosc. Il est dédié à M. de Montmorenci. Cette histoire commence à l'an 710 de Jésus-Christ, et finit à l'an 1271, époque où le comté de Toulouse fut réuni à la couronne. Catel jeta de grands éclaircissemens, par ses belles découvertes, sur les premiers temps de notre histoire, qui jusqu'alors avaient été ignorés. Il était au moment de mettre au jour les *Mémoires sur l'Histoire du Languedoc*, lorsque la mort le surprit. Son neveu, qui nous a transmis sa vie, les publia en 1633, in-fol., Toulouse, chez Pierre Bosc. Catel, suivant ce qu'en dit dom Vaissette dans son *Histoire du Languedoc*, est le premier qui ait eu l'heureuse idée « d'appuyer la vérité des faits sur l'autorité des anciens titres, et de rapporter ces monumens en preuves ; » mais il distribua ces preuves dans le corps de l'ouvrage, au lieu de les réunir à la fin, comme ont fait depuis les historiens qui ont perfectionné sa méthode. Les ou-

vrages de Catel ont servi de base, et donné de grands secours à ceux qui ont entrepris depuis cette matière; et ce qui les rend d'autant plus précieux, c'est que l'auteur a prouvé la plupart des faits qu'il avance, par des chartes dont il rapporte fidèlement le texte et la teneur. « C'est à lui, dit encore » Langlet Dufresnoy, que l'His- » toire de Toulouse et celle du » Languedoc doivent leurs pre- » miers et leurs plus beaux éclair- » cissemens. » Ce fut sur son rapport que Lucilio Vanini, fameux athée, fut condamné au feu par la parlement de Toulouse en 1619. Catel mourut le 5 Octobre 1626, âgé de soixante-six ans. Il fut enseveli dans le cloître Saint-Etienne, dans un chapelle appelée Sainte-Magdelaine, dite *Catel de la Campanie*, bâtie par ses ancêtres, et dotée par eux. On y voyait son mausolée avant la révolution; il est présentement dans le Musée. De son mariage il naquit deux filles, dont l'une épousa Philippe de Bertier, conseiller au parlement de Toulouse, et l'autre M. de Puymaurin, aussi conseiller. Il était allié par son mariage à la famille des Seguiet, dont l'un était chevalier des ordres du roi et sénéchal du Quercy. Les chroniques de Guillaume de Puylaurins et de Bernard la Guionie, se trouvent imprimées dans l'histoire des comtes de Toulouse.

II. CATEL (PAUL), frère de Guillaume, avait été doyen de Varius, et précepteur de Monsieur, frère du roi Louis XIII.

Nommé pronotaire apostolique, il accompagna le cardinal de Joyeuse lorsqu'il fut fait légat à *latere* pour baptiser Louis XIII, et terminer les différens qui existaient entre le pape Paul V et la république de Venise, ce qui lui valut des lettres patentes pour lui et les siens, portant le titre de citoyen romain; elles lui furent expédiées le 18 Décembre 1604.

I. CATELLAN (JEAN DE), seigneur de Lamasquère, fut reçu conseiller clerk au parlement de Toulouse en 1664, et mourut en 1700, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il composa un excellent recueil des arrêts remarquables rendus par ce parlement, qui fut donné au public par les soins de son neveu François de Catellan, président de la première chambre des enquêtes du même parlement. Catellan était un homme instruit, suivant ce qu'en dit Bretonnier, de l'esprit du fait, de ses circonstances, et des motifs des arrêts. Cette famille, dans laquelle le mérite était héréditaire, était originaire de Florence; elle s'était établie à Avignon, et de là elle passa à Toulouse. Elle a fourni en diverses branches, douze conseillers au parlement de Toulouse, plusieurs présidens des enquêtes, un évêque de Valence, un évêque de Rieux, et plusieurs chevaliers et commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Catellan avait un petit sénat domestique dans sa famille, son père étant doyen du parlement, son frère président

dans la première chambre, et ses deux neveux conseillers. On ne fait pas autant de cas de son recueil que de celui de d'Olive, qu'il contredit souvent. *Ses Arrêts notables du parlement de Toulouse*, furent imprimés, pour la première fois, en 1703, et réimprimés en 1705, 1723 et 1730, in-4.° Vedel, célèbre avocat au parlement de Toulouse, y joignit un commentaire très-estimé.

II. CATELLAN (MARIE-CLAIRE - PRISCILLE - MARGUERITE DE), de la même famille que les précédens, naquit à Narbonne en 1662. En 1697, elle vint se fixer à Toulouse, pour se livrer entièrement aux belles-lettres qu'elle aimait passionnément. Elle se lia avec le chevalier de Catellan, qui était son parent, et en outre secrétaire perpétuel de l'académie des Jeux Floraux, ce qui ne contribua pas peu à faire briller ses talens pour la poésie. Elle remporta quatre fois le prix, et obtint le titre de maîtresse des Jeux Floraux, qu'aucune dame avant elle n'avait eu. Son plus bel ouvrage est une Ode à la louange de Clémence Isaure. Amie de madame Druilhet, elle répondit au compliment que cette dame spirituelle lui faisait sur une couronne académique qu'elle venait de recevoir par l'im-promptu suivant :

Je rends grâce à votre bonté,
Qui pour moi Druilhet s'intéresse;
Mais du prix que j'ai remporté,
Je rends grâce à votre pitié.

Imitatrice de Clémence Isaure, à qui, disait-elle, elle devait tout

sa gloire, elle s'est immortalisée par des talens qui ne faisaient que relever l'éclat de ses vertus. La moderne Corine mourut dans le château de Lamasquere près de Toulouse, en 1745, âgée de quatre-vingt-quatre ans, après avoir conservé jusqu'à cet âge toute la vivacité et les charmes de son esprit.

III. CATELLAN (JEAN DE), de la même famille que les précédens, fut évêque de Valence en Dauphiné, et mourut en 1725, après vingt ans d'épiscopat. On a de lui des *Instructions pastorales* adressées aux nouveaux convertis de son diocèse, dans lesquelles il leur parle comme un père à ses enfans, et montre le plus grand zèle pour la foi et le maintien de ses fidèles; aussi fut-on sensible à sa perte. Il a encore donné les *Antiquités de l'Eglise de Valence*, 1724, in-4.°, ouvrage rempli de recherches curieuses et intéressantes; le troisième livre sur-tout offre une excellente discussion sur le troisième concile de Valence.

IV. CATELLAN (FRANÇOIS-AMABLE DE), né à Toulouse au mois d'Août 1698, d'une famille ancienne et féconde en hommes de mérite, quitta ses études à l'âge de douze ans, pour entrer au service; mais bientôt renonçant à l'état militaire, pour embrasser celui d'ecclésiastique, il reprit ses études, fut pourvu d'un canonicat, et alla cultiver les sciences et acquérir les vertus ecclésiastiques au séminaire de Saint-Magloire à

Paris; il en revint à l'âge de vingt-trois ans, pour se mettre en possession de la grande chantrerie de la cathédrale qu'un de ses grands oncles lui avait résignée. Cette dignité, qui lui donnait la police d'un chœur fort nombreux, le mit souvent aux prises avec ses confrères qu'il aimait, et dont il était aimé; mais dépositaire des droits de sa place, il se croyait obligé de les conserver. Bientôt après, le chapitre, qui avait appris à ses dépens combien il connaissait les lois, et combien il était propre aux affaires, le chargea de la défense de ses prétentions, et il eut un entier succès. On découvrit en lui des qualités, des connaissances qu'il avait cachées avec soin, une vaste érudition, du talent et du goût, et sur-tout une passion pour l'étude de la nature: la société des sciences le rechercha, et se l'attacha en qualité de botaniste. Le jardin des plantes lui fut confié, et les avantages que le public en retira, tournèrent ses regards vers la société naissante, qui le nomma son trésorier. Il mourut le 9 Octobre 1776; il légua à l'académie une petite collection de curiosités naturelles. Ayant augmenté son patrimoine par son esprit d'ordre et d'économie, il donnait aux pauvres ses revenus ecclésiastiques. Plus de vingt ans avant sa mort, s'étant dépouillé d'un prieuré considérable, il disait qu'on l'avait soulagé d'un grand fardeau.

I. CAULET (FRANÇOIS-ETIENNE DE), né à Toulouse, le

29 Mai 1610, d'une famille distinguée dans la robe et au parlement, dont le père était président, après avoir fait ses études à Toulouse, vint à Paris terminer sa théologie en Sorbonne. Doué d'un caractère aimable et enjoué, l'abbé de Foix (c'est le nom qu'il portait alors) entra dans le monde, et s'y fit accueillir honorablement. Le Père Condren, général de l'Oratoire, s'apercevant qu'il n'aimait pas assez sa vocation, chercha à le rappeler à l'esprit de son état, dont il ne s'écarta jamais. A l'âge de dix-sept ans, il fut élu abbé de Saint-Volusien de Foix, et par ses soins et ses libéralités, il établit les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Les habitudes qu'il avait eu avec Ollier, curé de Saint-Sulpice à Paris, et Vincent de Paul, général des missions, lui inspirèrent des préventions contre l'abbé de Saint-Cyran; mais depuis il changea de sentiment, comme on peut le voir par un acte du 20 Octobre 1671, imprimé, en 1679, à la tête des OEuvres spirituelles et chrétiennes de l'abbé de Saint-Cyran. Il remit son abbaye entre les mains du roi quelque temps avant sa nomination à l'évêché de Pamiers, qui arriva le 14 Juin 1644: il succéda à Sponde. Il reçut ses bulles de la cour de Rome le 16 Janvier de l'année suivante, et fut sacré évêque dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice, le 5 Mars; le 12, il prêta serment de fidélité, et se

rendit immédiatement dans son diocèse: il fit son entrée à Pamiers le dimanche des Rameaux. Les guerres civiles avaient entièrement désolé ce diocèse; le clergé se trouvait dans un dérèglement absolu, la piété régnait peu parmi le peuple. Douze (1) chanoines réguliers ne voulaient point se soumettre à son autorité; il vint à bout de remédier à tout cela, et d'arrêter de si grands désordres. Le revenu de son évêché était de 24,000 livres de rente par an: les canons lui assignaient le tiers pour son entretien, il se contenta du quart; tout le reste fut destiné à soulager les pauvres, à doter son séminaire, et à réparer les lieux consacrés au service divin. Il obtint des bulles du pape Alexandre VII, et des lettres patentes du roi, pour réformer son chapitre, et créer de nouveaux chanoines à mesure que les anciens mouraient. Il établit trois séminaires; dans les deux premiers, on élevait des enfans dès leur tendre jeunesse, et le troisième était destiné à former des régentes pour instruire les filles de tous les lieux de son diocèse; il établit aussi un asile pour les jeunes gens qui se destinaient à prendre les ordres sacrés, et un autre pour les pauvres prêtres infirmes. Il faisait de fréquentes visites dans son diocèse; il allait jusque dans les moindres villages, et prêchait par-tout, dans le

(1) Son prédécesseur Sponde les appelait les douze léopards.

même temps que la baronne de Mirepoix, sa sœur, formait des établissemens aussi célèbres que ceux de son frère. En 1668, il fut obligé d'excommunier trois Jésuites qui avaient tenu des propos très-scandaleux sur le compte de leur évêque; malgré leur suspension, ils continuèrent à semer des libelles diffamatoires qui obligèrent Caulet à en référer au roi, qui, par un arrêt du 1.^{er} Février 1668, approuva tout ce qu'il avait fait. Sa maison était le rendez-vous de tous les pauvres, et lui-même allait porter des secours à ceux que la honte empêchait de se présenter à lui. C'est dans ses propres épargnes qu'il trouva le moyen de satisfaire à d'immenses charités. Son savoir éminent le faisait consulter par tous les ecclésiastiques de son diocèse. L'abbé de Rancé, célèbre par ses talens, fut un de ceux qui suivirent ses conseils, et ne conserva seulement que l'abbaye de la Trappe. Caulet devait jouir en paix des bienfaits qu'il répandait tous les jours sur les malheureux; mais les affaires du jansénisme et de la régale vinrent affliger son cœur, et porter le trouble dans son diocèse. Il avait toujours marqué de l'aversion, dans ses jeunes années, pour la maison de Port-Royal; ses liaisons avec l'évêque d'Aleth son voisin, le réconcilièrent avec cette société, et lui firent épouser sa cause dans la fameuse distinction du *fait* et du *droit* sur la signa-

ture du formulaire d'Alexandre VII, distinction qui, après avoir excité un schisme affligeant, avait amené enfin la paix de Clément IX. Le roi fit une déclaration le 10 Février 1673, par laquelle il déclara que le droit de régale lui appartenait universellement sur tous les archevêchés de son royaume; et en conséquence il enjoignit à tous archevêques et évêques qui lui avaient auparavant prêté serment de fidélité, d'obtenir des lettres de main levée, et de les faire enregistrer dans deux mois à la chambre des comptes, et que faute d'y satisfaire dans ledit temps, la régale serait déclarée ouverte dans leur diocèse. Quelques évêques des provinces qui ne se croyaient pas en droit d'obéir, firent difficulté d'exécuter cette déclaration du roi; mais il n'y eut que les évêques de Pamiers et d'Aleth qui s'y opposèrent formellement. Le premier publia une ordonnance le 27 Avril 1677, par laquelle il déclara que, conformément au concile de Lyon, il ne pouvait consentir à l'extension de la régale qui n'avait jamais eu lieu dans son diocèse, et que son église étant régulière et réformée, c'était encore une nouvelle raison qui l'empêchait de reconnaître ce droit. Cette ordonnance fut cassée par l'archevêque de Toulouse: sur ces entrefaites, l'évêque d'Aleth mourut; rien ne put détourner Caulet des démarches qu'il avait entrepris; il répondit au jugement qu'on avait obtenu

contre lui, par un acte daté du 18 Octobre 1667, et le 26 du même mois, il fit signifier un appel de son jugement au Saint-Siège. Cette démarche irrita la cour contre lui; ses revenus furent saisis. Innocent XI prit son parti, et cela fut cause d'une division entre la cour de Rome et celle de France, qui dura jusqu'à la mort de ce pape : mais Caulet n'eut pas la satisfaction de voir terminer cette lutte, étant mort le 7 Août 1680, âgé de soixante-dix ans et trois mois. Louis XIV avait voulu faire venir à Paris les deux prélats opposans. « Gardez-vous en bien, sire, lui dit Bossuet; les peuples, qui les regardent comme deux saints persécutés, accourraient sur leur passage pour les honorer comme des martyrs, et leur demander leurs bénédictions. » Le Pelletier Destouches, retiré à l'abbaye de Saint-Cyran, apprenant la triste situation où se trouvait l'évêque de Pamiers, lui fit passer une somme de deux mille écus; cela étant parvenu à la cour, on proposa en plein conseil de faire enfermer le Pelletier Destouches, comme soutenant un rebelle. « Lorsque j'ai fait saisir le temporel de M. de Pamiers, répondit le monarque, je n'ai pas prétendu qu'il mourût de faim, ni empêcher qu'on l'assistât; il ne sera pas dit que sous mon règne on aura puni quelqu'un pour avoir fait un acte de charité. » On a de cet évêque, I. *Relation de ce qui*

s'est passé sur le différent entre M. l'évêque de Pamiers et les Jésuites du collège, avec une lettre circulaire à tous les évêques de France, 1668, in-4.°; II. Inventaire des pièces concernant la Régale du diocèse de Pamiers, 1681, in-4.° et in-12; III. Mémoire des ruses et des artifices dont se sont servis les Chanoines de Pamiers, pour éloigner la vie régulière: il est resté manuscrit. On publia, en 1734, des mémoires sur la vie de M. de Caulet. Sa vie fait partie de celle des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal, Cologne 1756, in-12.

II. CAULET (FRANÇOIS-ETIENNE DE), né à Toulouse d'un président au parlement, le 6 Avril 1693, et mort le 27 Septembre 1771, était petit neveu du précédent. En 1726, il fut nommé à l'évêché de Grenoble, et l'année suivante on l'envoya au concile d'Embrun pour être un des juges de Soanen, qui y fut déposé de l'évêché de Senez. Caulet était un homme laborieux et bienfaisant; il connaissait parfaitement les lois, et venait quelquefois prendre place au parlement à côté du président, où sa qualité de prince de Grenoble lui donnait séance. Jamais il ne faisait réponse aux lettres qu'on lui envoyait; mais s'il s'agissait de quelque affaire importante, il se rendait sur le champ, en personne, à l'endroit du différent. On l'a vu souvent aimer mieux faire trente ou quarante

lieues, que d'écrire une lettre. On vénère encore sa mémoire dans son diocèse ; l'opération de la pierre, qu'il fut obligé de soutenir sur la fin de ses jours, accéléra sa mort. Nous avons de ce prélat respectable quelques ouvrages , qui sont aujourd'hui plutôt consultés que lus, à cause du grand nombre de citations dont ils sont chargés, ce qui en rend la lecture pénible. I. *Instruction pastorale sur le Sacrement de Pénitence et sur la Communion*, Grenoble 1749, in-4.° ; quoiqu'elle soit dirigée contre le livre du Père Pichon, ni ce père, ni son livre ne se trouvent nommés une seule fois, tant il craignait de se compromettre avec les frères de l'auteur. II. Trois lettres en réponse aux lettres *ne repugnata*. III. *Disscours sur l'attentat commis par Damien, contre la personne de Louis XV*, Grenoble et Paris 1757, in-4.° On donna des éloges à l'auteur d'avoir défendu, avec tant de zèle, les principes de la souveraineté. IV. *Dissertation sur les actes de l'Assemblée du Clergé de 1765*, en trois parties, Grenoble 1767. et 68, ouvrage volumineux qui n'eut pas de succès, et qui valut cependant à l'auteur un bref de Clément XIII. La ville de Grenoble possède aujourd'hui sa bibliothèque, composée de plus de vingt mille volumes ; elle l'a rendue publique, et l'a enrichie par de nouvelles acquisitions.

CAUMELS (RAYMOND DE),

naquit à Toulouse, le 25 Octobre 1687, d'une ancienne famille établie dans cette ville depuis plus de trois siècles. Doué de tous les agrémens de l'esprit et du corps, aimable, vif et enjoué, en un mot, fait pour la société, il préféra l'étude aux plaisirs. Ayant embrassé la partie de la magistrature, il pouvait aspirer à des places distinguées ; mais il préféra, au contraire, suivre la profession d'avocat, uniquement pour se vouer à la défense de ces plaideurs que leur indigence force d'abandonner leurs droits à leurs oppresseurs. Il ne voulut jamais avoir d'autres cliens, et il en eut beaucoup. Un de ses ancêtres, Pierre Caumels, avait été avocat général sous Henri IV, et s'était fait remarquer par sa charité, en sacrifiant son bien à une infinité de malheureux. Lorsque la société des sciences se forma, Raymond Caumels obtint une place d'associé libre : il n'y lut point d'ouvrages ; les recherches lui auraient ravi un temps consacré à l'étude pour la défense de ses cliens ; mais, avec cela, il n'en fut pas moins utile à la société naissante. Le travail forcé auquel il se livra lorsqu'il fut nommé l'un des directeurs de l'hôpital général, épuisa ses forces. Il mourut le 3 Octobre 1746 ; l'abbé de Sapte, secrétaire perpétuel de l'académie, prononça son éloge le 25 Août 1747.

CAYROL (N. DE), capitaine au corps royal d'artillerie, et ingénieur militaire, servit avec

gloire en Europe et dans les Indes. Doué d'un esprit curieux et observateur, il recueillit des notions précieuses sur l'histoire, les mœurs et la religion des peuples qui habitent les bords du Gange, et présenta souvent à l'académie des Sciences de Toulouse, dont il était membre, des mémoires sur les Indous, et principalement sur la religion des brames. M. de Cayrol entra dans des détails que n'avaient pu connaître la plupart des auteurs qui jusqu'alors avaient parlé de l'Indostan. Témoin oculaire des faits qu'il racontait, aidé par les circonstances, et favorisé par l'administration, il pénétra dans l'intérieur des temples, et vécut avec distinction au milieu des différentes castes. Frappé de la nouveauté des objets qui l'environnaient, obligé de renoncer aux idées que des historiens mal instruits lui avaient données, il apprit la langue des brames, gagna leur confiance, se fit expliquer leurs mystères, médita leurs dogmes, voulut connaître jusqu'aux moindres particularités de leur culte, porta l'œil le plus attentif sur leurs pagodes, sur leur philosophie, sur leurs différentes sectes, et débrouilla l'histoire des différents peuples de l'Inde. Dans un *Mémoire* qu'il lut en 1777, sur une veuve qui, ayant rompu ses liens, réclama la protection du pavillon français, il s'étend sur les moyens qu'emploient les brames pour entretenir la superstition qui, dans

quelques parties de l'Inde, dévoue les veuves à l'infamie ou aux flammes; il remonte à l'origine de cette coutume atroce née chez les Rajapoutes, tribu nombreuse et guerrière dont il trace l'histoire abrégée d'après des mémoires que les brames mêmes lui ont fourni. Il compare les notions que l'on trouvait dans les livres publiés en Europe sur les Indous, avec les écrits originaux des prêtres de l'Inde, et avec les monumens existans encore sur les lieux, et il réfute souvent les auteurs des Lettres Edifiantes. « Ils font mention, dit M. de Cayrol, d'un Vichnou-Yesoudou, qu'ils traduisent par Yesou. Cet ouvrage, rempli de pieux mensonges jadis très-respectés, arrange si artistement la naissance, la vie et la mort de ce Yesou, qu'on se croit transporté à Bethléem et à Jérusalem. J'avoue qu'ayant les matériaux à pied-d'œuvre, je n'ai pu bâtir un édifice aussi à l'euro péenne que l'auteur de cette fiction; et voilà comme avec du papier, une plume et de l'encre, on instruit l'univers. » Le *Mémoire* de M. de Cayrol sur les cérémonies, les temples et les ascétiques indiens, appelés Pandarons, est l'un des plus intéressans qu'ait publié l'académie de Toulouse. Ce mémoire contient l'exposition du système de Maididassein, philosophe Indou dont les talens et les connaissances furent très-utiles à l'auteur. M. de Cayrol avait le dessein de donner un ou-

vrage complet sur l'Inde et sur les mœurs des peuples qui possèdent cette vaste région ; on doit regretter qu'il n'ait pas exécuté ce projet. On a encore de lui quelques mémoires littéraires qui n'ont pas été imprimés, et des opuscules sur diverses branches de l'économie rurale. *

CAZALÉS (**CASIMIR DE**), né à Grenade, petite ville de l'arrondissement de Toulouse, en 1752 ; son père était conseiller au parlement de Toulouse, et jouissait dans sa compagnie de la considération que donne une intacte probité et toutes les vertus qui constituent le bon magistrat. Cazalés, dans sa jeunesse, fit d'excellentes études ; mais ne montra pas dès-lors le germe des beaux talens qu'il développa avec tant d'éclat dans la suite. Ses amis le connaissaient plus curieux de chercher le plaisir que d'aimer l'étude, et nul, en voyant ses habitudes, ne se fût douté que sous un extérieur commun était cachée une ame élevée, et l'un des plus brillans génies que l'éloquence moderne puisse se glorifier d'avoir produit. Il entra au service de bonne heure, suivant l'usage de la noblesse à cette époque ; et la révolution le trouva capitaine des chasseurs à cheval au régiment de Flandres. Louis XVI ayant consenti, pour le malheur de la monarchie, à convoquer les états généraux, et sur-tout à accorder à l'ordre du tiers-état la double représentation si vivement demandée par les mal-intention-

nés, Cazalés fut nommé député de la noblesse par le pays de Rivière-Verdun : ce choix reçut l'approbation des gens bien pensans ; mais on n'imagina point que le jeune officier ne tarderait pas à attirer les regards de la France et de toute l'Europe ; c'est néanmoins ce qui arriva. Son début frappant les esprits, annonça ce qu'il devait être ; on le nomma commissaire de la noblesse aux conférences conciliatoires entre les députés des chambres, lorsqu'on voulut opérer la réunion et la fusion des trois ordres en une seule assemblée ; il déploya dans cette première circonstance la fermeté de son caractère et la richesse de sa fertile imagination, et quand, pour l'engager à céder, on lui eut dit que le roi voulait la réunion, il s'écria avec chaleur, *que si le monarque voulait se perdre, il fallait sauver la monarchie*. Voyant que ses efforts, dans plusieurs occasions, ne pouvaient l'emporter sur l'opiniâtreté de ceux qui couraient à leur perte, il se retira de l'assemblée vers la fin de Juillet, et partit pour le Languedoc. Les ennemis de l'ordre l'arrêtèrent à Caussade : un décret ordonna son élargissement ; mais comme il vit qu'en province il serait en butte à d'actives persécutions, et qu'à Paris seul il pouvait défendre la royauté, il reparut dans l'assemblée, en majorité factieuse, parant la raison de tous les avantages de l'éloquence. Sa voix foudroyante humilia plus d'une

fois Robespierre , qui cherchait déjà , par ses déclamations démagogiques , à fonder sa popularité , et dont les succès dans la suite furent si douloureux pour l'humanité. Il est peu de questions importantes sur lesquelles Cazalés n'ait pris la parole , et toujours il les éclaircit avec une rare sagacité , ou les expliqua en homme qui avait approfondi les matières soumises à la discussion. Le droit de faire la paix et la guerre qu'on voulait ravir au roi , celui de nommer ou de renvoyer les ministres dont on voulait priver le prince , le serment exigé des prêtres , la loi qui devait défendre au roi et à l'héritier de la couronne , le droit de s'éloigner du lieu des séances de la législature , furent celles où Cazalés apporta le plus de talens , et éclaira avec le plus de génie. Tous les usages de la monarchie lui étaient présents ; jamais la couronne n'eut un plus digne et plus éloquent défenseur. Ses adversaires , presque toujours réduits au silence , ne lui répondaient qu'en faisant rugir contre lui les aboyeurs des tribunes , ou par des injures , des insinuations perfides qui le dévouaient au poignard des assassins. Il se trouva une seule fois en opposition avec le côté droit de l'assemblée , quand on agita la proposition , si les membres d'une législature pourraient être réélus à la suivante. Cazalés fut pour l'affirmative qui déplaisait à son parti : cette divergence d'opinion n'altéra cependant pas la confiance

qu'il inspirait aux amis de la monarchie. Sa voix s'éleva principalement et avec la véhémence de l'indignation , contre les auteurs de l'attentat des 5 et 6 Octobre 1789 , dont il fit ordonner la mise en jugement. On le vit ensuite , toujours ami des saines doctrines , demander que l'éligibilité au corps législatif fût attachée à la propriété foncière. Il voulut qu'une loi claire et précise définît exactement ce que l'on entendait par les crimes de lésation ; que l'on créât six cents millions de billets d'état , remboursables par les biens du clergé ; enfin , qu'une loi solennelle déclarât la religion catholique , religion nationale : car il est rare que l'homme qui veut le bien ne soit pas en même temps le défenseur naturel du culte de ses pères. Dans plus d'une circonstance il prit la défense des parlemens , attaqués avec violence par tout le côté gauche ; il les montra comme les sentinelles avancées de la monarchie , et présagea les maux qu'entraînerait leur destruction , annonçant par avance que sans eux la justice n'aurait ni force , ni dignité. Il engagea l'assemblée à donner plus d'extension au pouvoir exécutif ; mais il ne put obtenir ce qui était si contraire aux intentions des conspirateurs. Poussé à bout par l'indigne langage des orateurs ses adversaires , on le vit changer de sentiment ; et le 17 Février 1790 , il demanda à la tribune le renouvellement de l'assemblée , et que tous les

députés actuels fussent exclus de celle qui allait succéder. On le combattit avec fureur, et la majorité des voix l'emporta : car dans toutes les assemblées délibérantes, la raison est presque toujours du parti de la minorité. Cazalés ne craignit pas d'inculper avec force les protestans de Montauban, lors des troubles qui s'élevèrent dans cette ville. Bientôt après, respectant le droit des gens et celui des souverains, il vota contre la réunion d'Avignon à la France, regardant cet acte comme le plus injuste de tous, et démontrant l'odieux d'une mesure prise contre un légitime possesseur envers lequel on n'arguait d'autre titre que celui de la bienséance et du pouvoir. Le noble sang de Cazalés bouillonna, et ses accens retentirent dans l'assemblée, lorsqu'un membre du côté gauche eut fait la motion de déclarer le prince de Condé traître à la patrie ; il combattit également Menou, lorsque ce dernier accusa les ministres d'avoir trahi la cause du peuple. *Pour moi, dit Cazalés, je pense que les ministres sont coupables ; je les accuse, non point comme vous, mais comme ayant, par trop de faiblesse, compromis et trahi l'autorité royale.* Il ne craignit pas lors de l'insurrection de Nanci, de donner à Bouillé des éloges, les motivant sur sa fermeté à punir les factieux, s'écriant que le jeune Desilles avait honoré l'ordre dans lequel il était né ; ce qui excita

un violent tumulte dans l'assemblée, dont la plus grande partie ne partageait pas ces généreux sentimens. Lorsqu'en 1791 on voulait fixer les bases de la constitution, Cazalés demeurant effrayé des fondemens dangereux sur lesquels on voulait les asseoir, chercha à faire adopter de plus sages mesures, menaçant, en cas de résistance, les révolutionnaires de la coalition de tous les amis de la monarchie. Mais, hélas ! ces paroles qui eussent dû retentir dans toutes les parties de la France, ne furent pas entendues ; ceux qui eussent dû défendre le roi, l'abandonnaient en foule, et tandis qu'on laissait le monarque dans le royaume exposé à toute la rage des factieux, on allait chercher dans l'Europe des humiliations ou des ennemis ardents seulement à la ruine de la patrie. Il s'opposa à ce que le roi fût considéré comme fonctionnaire public, protesta contre le décret de déchéance, et nia la souveraineté du peuple, qui lui paraissait la plus dangereuse, si elle n'est pas la plus coupable des opinions. Lors du départ de Louis XVI pour Varenne, Cazalés fut arrêté par le peuple : l'assemblée le fit relâcher. Il resta peu de temps avec les conspirateurs, dont l'audace allait toujours croissante ; il ne voulut plus par sa présence sanctionner les mesures désastreuses qu'on ne cessait de prendre. Le 21 Juillet 1791, il envoya sa démission au président de l'assemblée, se retira en

Angleterre, et rentra en France en Février 1792 : mais il importunait les méchans ; sa vie fut menacée , il se vit contraint à fuir, rejoignit les princes français en Allemagne , et fit avec distinction la campagne de 1792 , à l'avant-garde de leur armée ; et quelquefois appelé dans leurs conseils , y donna les avis que lui suggérèrent son bon esprit, son amour pour ses rois, comme pour la France. La croix de Saint-Louis devint sa récompense. Eloigné de la suite des princes par une de ces intrigues qui sont si communes dans les cours, Cazalés se retira sans se plaindre ; il passa en Angleterre, où il jouit de la considération due à son talent et à ses rares vertus. Ses yeux cependant étaient toujours tournés vers la France ; il ne rêvait pas, celui-là , l'asservissement de sa patrie, et dès que le premier consul eut saisi dans ses mains fermes les rênes du gouvernement, Cazalés s'empessa d'abandonner l'Angleterre, pour venir respirer sous le ciel natal, et admirer les prodiges par lesquels se signalait une nation grande et généreuse. Lorsque Napoléon voulut placer sur son front la couronne impériale , Cazalés lui adressa une lettre qui flatta le nouveau souverain : elle paraissait applaudir à son élévation ; elle n'était, par le fait, que l'expression des sentimens de notre compatriote pour le triomphe des principes monarchiques. Cazalés, d'ailleurs, avait

vu tous les maux enfantés par une république, et un souverain, quelle que fût la légitimité de son titre, lui paraissait préférable à la puissance de la multitude. Rentré donc en France en 1803, il fut accueilli, comme il devait l'être, par les hommes les plus éminens ; il refusa les places qu'on lui offrit, et se retira à Toulouse. Les élections au corps législatif eurent lieu en 1805. Cazalés n'était pas un personnage que l'on pût oublier ; il fut élu candidat à la législature, et sans doute sa voix éloquente se fût fait entendre de nouveau ; mais la mort ne lui laissa pas le temps d'ajouter de nouvelles palmes à celles qu'il avait cueillies. Une maladie aiguë l'enleva rapidement, le 24 Novembre 1805, à sa famille inconsolable, à ses amis, et à la France dont il était l'ornement. Il s'était marié à Paris, en 1803, avec madame de Roquefeuille, veuve d'un capitaine de vaisseau, laissant un fils unique, héritier d'un nom illustre, et qu'il soutiendra, sans doute, par ses vertus. Cazalés était imbu des principes religieux les plus recommandables ; sa mort fut celle d'un bon chrétien, et d'un citoyen fidèle à sa patrie. Il s'était battu au mois d'Août 1790, avec Barnave, au pistolet, et fut blessé dans ce combat provoqué par une dispute dans l'assemblée. Les bornes de cet ouvrage ne nous ont pas permis de rapporter des passages des discours de Cazalés ; ils sont dans

le *Moniteur*, et en partie dans un ouvrage récemment publié, intitulé : *Recueil et Choix des opinions des membres les plus célèbres des assemblées nationales*.

CAZES (JEAN-PAUL DE), conseiller au parlement de Toulouse, né dans cette ville, condamné à mort, comme membre du parlement, le 14 Juin 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Il était âgé de quarante-deux ans.

CHABANEL (JEAN), né à Toulouse vers l'an 1560, étudia avec fruit les mathématiques et la langue française; il publia, en 1581, un recueil *d'œuvres françaises*, imprimées à Paris chez Gervais Mallot. On a de lui un autre ouvrage intitulé, *la République chrétienne*. Lacroix du Maine dit dans son ouvrage, à la seconde édition de ce même livre : « Je m'en informerai plus » avant ; mais je n'en ai pas le » loisir, étant trop pressé pour » l'édition de mon livre. » En 1620, il publia les *Sources de l'élégance française, ou du droit et naïf usage des principales parties du parler français*, par Jean Chabanel, Tolosain, imprimé à Toulouse, in-12. L'auteur, suivant Gouget, s'y montre un écrivain de fort mauvais goût, et je ne crois pas que de son temps même ceux qui étaient en réputation de bien écrire, allassent chercher dans son livre les sources de l'élégance française : mais ce qui fait honneur à Chabanel, furent deux ouvra-

ges qui parurent après sa mort, et qui sont encore recherchés des amateurs; l'un est intitulé, *Antiquités de l'église de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse*; l'autre, *Etat et Police de la même église*, tous deux in-12, à Toulouse, chez Colomiez, le premier en 1621, et le second en 1623. Le même imprimeur a donné un autre ouvrage de Chabanel, appelé *Antiquités des Eglises paroissiales*, etc. dès l'an 1608. Outre ces ouvrages peu connus, et qui mériteraient cependant de l'être, puisqu'ils font connaître plusieurs monumens de la ville de Toulouse, Chabanel a encore traduit de l'espagnol un ouvrage du R. P. frère Louis de Grenade, intitulé : *Le Miroir de la vie humaine, dans lequel est contenu un exercice mental, réduit en sept considérations*, pour les sept jours de la semaine; un *Traité du Très-Saint-Sacrement de l'autel*; une exposition du psaume *Miserere mei, Deus*, et un *Brief concessoire* du R. frère Jean-François Devia, Paris in-16, 1584. Il dédia son premier ouvrage à la ville, en ces termes : « A la très-ancienne, religieuse » et puissante ville de Tolose, » régée sous l'obéissance du roi » et de son parlement, par huit » capitouls, protecteurs des libertés de la ville, conservateurs du » repos public, pères du peuple » et de la patrie. Jean de Chabanel, Tolosain, offre, dédie et » consacre ce petit ouvrage d'An-

» tiquités recueillies des monu-
 » mens anciens, pour témoigner
 » sa bienveillance et affection sin-
 » gulière envers sa très-chère et
 » bien-aimée patrie, à laquelle il
 » souhaite plein repos, bonheur
 » et prospérité. »

CHADEBEC (N.), avocat au parlement de Toulouse, remporta le prix de l'éloquence en 1714, pour un *Discours sur les avantages de la Paix* ; il fut encore couronné l'année suivante par l'académie des Jeux Floraux. Le sujet proposé était celui-ci : *Le vice trouble moins la société quand il se montre à découvert, que lorsqu'il se cache sous les apparences de la vertu.* On a encore de Chadebec un autre discours sur ces paroles : *Rien ne contribue davantage à former un honnête homme, que l'adversité.* *

I. CHALVET (MATTHIEU DE) descendait d'une famille ancienne, originaire d'Auvergne, où elle subsiste encore dans les branches de Vemassal et de Nastroc ; il naquit au mois de Mai 1528. Pierre Lizet son oncle, qui avait été nommé, en 1529, premier président au parlement de Paris, était allé voir sa famille pendant les vacances de 1539 ; frappé des dispositions heureuses du jeune Chalvet, il demanda à ses parens la permission de l'amener à Paris, dans l'intention de lui faire faire de bonnes études. Chalvet prit des leçons des célèbres Oronce de Finé, Tusan, Buchanan, et autres savans de ce temps-

là. Après avoir étudié sous eux, on l'envoya à Toulouse, en 1546, pour y faire son cours de droit ; il se lia dans cette ville avec Turnebe, Mercerus et Goeva, et fit des progrès rapides dans la connaissance du droit. En 1550, il désira aller en Italie, et il fréquenta par-tout des savans du premier ordre, entr'autres, Alciat à Pavie, Socin à Bologne. De retour à Toulouse, il se tourna vers l'étude des lois, et pour se récréer de temps en temps, il cultivait la poésie latine et française. Lizet son oncle cherchait à l'appeler de nouveau à Paris ; mais on le retint à Toulouse, et il épousa, en 1552, Jeanne de Bernuy, fille du seigneur de Palaficat, baron de Villeneuve. En 1553, il fut reçu conseiller au parlement de Toulouse, et peu après créé juge de la poésie française et mainteneur des Jeux Floraux. Le roi le nomma président des enquêtes en 1573. Chalvet se lia intimement avec plusieurs personnes distinguées de ce temps-là, parmi lesquelles se trouvait Duffaur de Saint-Jory, président au parlement de Toulouse, homme d'un mérite rare, pour qui il eut principalement une affection toute particulière. Les guerres civiles désolaient alors une partie de la France ; Chalvet, pour ne pas être témoin de tant de cruautés, se retira dans une de ses terres à Avignon avec sa famille, et là, au sein du repos, il se mit à traduire les ouvrages de Sénèque,

le philosophe. Lorsque le parlement de Toulouse eut été transféré à Castelsarrasin, ville du Languedoc, Chalvet, toujours fidèle à son roi et à sa patrie, fut choisi par le parlement pour aller saluer Henri IV à Lyon : c'était en l'an 1595. Le roi le reçut avec beaucoup de bonté, le loua de son attachement à sa personne, et le combla de bienfaits et de présents. En 1603, il fut encore député, au nom du même parlement, vers le roi, pour plusieurs affaires importantes. Henri IV voulant récompenser son zèle et son dévouement sans bornes à sa personne, le fit conseiller d'état; Chalvet prêta serment entre les mains de M. Bellièvre, chancelier de France. Voulant finir ses jours dans le repos, il retourna à Toulouse un an après, et fit passer sur la tête de son fils François, la charge de président : mais il ne put long-temps jouir de la tranquillité, objet de ses desirs; car il mourut le 20 Juin 1607, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Sa traduction des œuvres de Sénèque parut, pour la première fois, en 1604; il l'avait dédiée à Henri IV : elle fut réimprimée, pour la seconde fois, à Paris en 1638, in-fol., chez Michel Brunet; cette édition est augmentée de l'abrégé de la vie de l'auteur, par Baudouin, qui a fait des corrections à la traduction. « M. » Huet dit que cette traduction » est diffuse, et qu'elle ne rend jamais bien le sens de l'auteur. » Du reste, elle a été entièrement

éclipsée par celle de Lagrange. Il est encore l'auteur de plusieurs vers français et latins, fort estimés par ses amis; mais ils n'ont jamais été imprimés. Chalvet était un des beaux hommes de son temps; il avait la taille haute, l'œil riant, les cheveux blonds, le visage doux et vénérable, le maintien grave et modeste, la conversation des plus agréables du monde, et personne ne l'abordait, qui ne restât charmé de l'avoir vu. « Sainte-Marthe pré- » tend qu'il montait à cheval, » jouait au jeu de paume, et » dansait avec une perfection in- » croyable. »

II. CHALVET (HYACINTE), petit-fils du précédent, né à Toulouse le 14 Septembre 1605, entra fort jeune dans l'ordre des Frères prêcheurs, et fut connu depuis sous le nom du Père Hyacinte. Il s'appliqua dès-lors à l'étude de la théologie et de la prédication, et remplit avec distinction plusieurs des principales chaires du royaume. M. de Harlay, archevêque de Rouen, le choisit pour donner les premières leçons de chaire dans l'académie qu'il avait érigée à Paris à son abbaye de Saint-Victor, en faveur des jeunes ecclésiastiques. En 1644, il vint prêcher à Caen, et travailla à la réforme du couvent de son ordre qui était établi dans cette ville. En 1647, il fit le voyage de Candie en qualité de chapelain du comte de Romorentin, qui commandait les troupes vénitienes qui allaient au secours de

la ville de Candie , assiégée par les Turcs. Il y demeura environ un an , en partit au commencement de Septembre 1648 pour aller visiter les saints lieux ; mais à son retour , il fut pris par les infidèles , et ne sortit de sa captivité qu'en 1650. Il revint à Toulouse la même année , après avoir cependant passé à Rome qu'il désirait voir depuis long-temps. Il fit imprimer le premier volume de son ouvrage , intitulé : *Theologus ecclesiastes* , (c'est-à-dire , le Théologien prédicateur). Lyon lui ayant paru un séjour plus commode pour la continuation de son ouvrage , il s'y transporta , et y fit imprimer les quatre tomes suivans , depuis 1653 jusqu'en 1656 , époque à laquelle il revint à Paris rejoindre son ordre. Ni les travaux , ni les voyages ne l'empêchèrent de se livrer avec ardeur à la prédication ; mais enfin voulant se fixer , il choisit pour retraite la ville de Caen , et s'y fit recevoir docteur en 1659 , et y continua l'impression du sixième volume de son grand ouvrage. Huet , alors évêque d'Avranches , et son ami particulier , lui offrit de concourir pour la chaire de théologie , alors vacante dans cette ville. Il la disputa au mois de Mai 1662 ; il l'obtint , et la remplit pendant quatorze ans avec un grand concours d'auditeurs. Plusieurs affaires étant survenues dans son couvent , il en sortit , et se retira au collège des arts de cette ville. Quelque temps après il y rentra , et se sentant affaibli par

l'âge , il se retira à Toulouse en 1681 , où il mourut en 1683 au mois d'Octobre , âgé de soixante-dix-huit ans. Ce Père était zélé pour la doctrine de saint Thomas , qu'il avait bien étudiée et réfléchi. On a encore de lui un autre ouvrage sur les *Grandeurs de saint Joseph* , et un autre sur les *Avantages de saint Dominique*. Son cours de théologie forme dix gros volumes in-folio , imprimé à Paris , et il est encore consulté de nos jours par les théologiens. Je remarquerai , comme une chose singulière à l'égard de cet ouvrage immense , qu'il était d'abord en français : mais que le Père Chalvet ayant perdu son manuscrit , en l'envoyant à Paris pour le faire imprimer , eut assez de mémoire , et fut assez laborieux pour le composer de nouveau en latin. Depuis ce temps-là il l'a toujours porté dans ses voyages. Ce fait , dont nous ne garantissons pas l'authenticité , est rapporté par un historien toulousain digne de foi.

III. CHALVET (MARIE) , épouse de *Pierre de Malenfant de Gratien , seigneur de Boisson et de Pressac* , née à Toulouse , et morte dans la même ville. Cette illustre dame se rendit célèbre par son goût pour la poésie et les belles-lettres. Elle remporta le prix de l'Elegie à l'académie des Jeux Floraux en 1701 , et celui de l'Ode en 1702. Ces deux ouvrages , et plusieurs autres qui sont imprimés , font connaître le génie heureux et facile de cette muse toulousaine.

CHAMBERT (**GERMAIN**), peintre et graveur, naquit à Grisolles, en 1784, d'une famille honnête et riche. Il fit de bonnes études, et s'adonna avec succès à la culture des arts dépendans du dessin. On trouve dans ses tableaux un ton de couleur vrai et des pensées heureuses. Ses progrès rapides lui inspirèrent le désir d'aller se perfectionner dans la capitale, et d'y puiser une instruction nouvelle dans les nombreux chef-d'œuvres qui faisaient la gloire de notre Musée, et qui rappelaient les victoires de la France; mais son mariage avec une jeune personne distinguée par des talens aimables, le retint à Toulouse. Alors il forma le projet de joindre au titre de peintre, celui de graveur, et il parvint en peu d'années, sans maître et sans conseils, à graver le trait avec une grande pureté. Plusieurs auteurs, parmi lesquels on compte MM. *Bruand et du Mege*, lui confièrent l'exécution des planches de leurs ouvrages. L'académie des Sciences de Toulouse le choisit pour dessinateur et graveur. Il fit à l'eau forte un grand nombre de portraits. On distingue sur-tout dans son œuvre un *Ecce homo* d'après Mignard. M. Chambert avait établi une imprimerie lithographique à Toulouse, et tout semblait annoncer que son entreprise serait couronnée par le succès, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui le conduisit lentement au tombeau. Il vit approcher le terme fatal sans montrer ni crainte, ni faiblesse.

Des pensées consolantes, des soins prévoyans, une tendre affection pour sa famille, de touchans souvenirs pour ses amis, occupaient toute son ame. Il mourut le 13 Février 1821, regrettant peut-être de n'avoir pas eu le temps de faire assez pour sa renommée, mais emportant la certitude que sa mémoire serait religieusement conservée par sa famille et par tous ceux qui l'ont chéri. *

CHARBONNIER SAINTE-CROIX (A. D.), né à Toulouse, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu. Il fut exécuté le 9 Juillet 1794. Il était âgé de 37 ans.

CHARIBERT ou **ARIBERT**, fils de Clotaire II et de la reine Bérétrude sa seconde épouse, n'eut d'abord aucune part à la succession de son père Dagobert; son frère aîné s'empara de presque toutes les provinces de la France. Charibert eut recours à son oncle Brunulfe, frère de la reine sa mère. Tous deux se retirèrent aux extrémités du royaume de Neustrie vers le Toulousain et la Guienne. Il paraît qu'ils s'emparèrent de ces contrées, et s'y fortifièrent. Selon un ancien monument, il paraît que Charibert avait épousé Gisèle, fille unique d'Armand, duc de Gascogne. En se retirant vers les Pyrénées, il eut sans doute le dessein de profiter des secours que son beau-père pouvait lui fournir. Il rassembla en effet assez de forces pour se

rendre redoutable à Dagobert ; mais celui-ci ayant trouvé le moyen d'attirer près de sa personne Brunulfe , oncle et principal protecteur de Charibert , le fit arrêter , et ensuite assassiner. Charibert , privé de l'appui de Brunulfe , eut recours aux négociations ; et enfin , un traité conclu vers la fin du mois d'Avril 630 , lui assura la possession d'une grande partie des provinces situées depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées , c'est-à-dire , le Toulousain , le Quercy , le Périgord , la Saintonge , la Novempopulanie , le Poitou , l'Angoumois , la ville d'Arles , et une portion de la Provence qui dépendait du royaume de Neustrie. Charibert se rendit ensuite à Toulouse , parce que cette ville était la principale des pays qui lui furent cédés , et rétablit en sa personne le titre de *Roi de Toulouse* , que les rois Visigots avaient pris autrefois. Il paraît que depuis cet accord , Charibert régna paisiblement. La reine Giséle lui donna plusieurs enfans. (Voyez Bertrand , Boggis et Chilpéric.) En 631 , il marcha contre les Gascons révoltés. Son expédition eut un heureux succès ; il soumit entièrement ces peuples à son obéissance , et étendit ainsi les bornes de son royaume. Il mourut peu de temps après dans la troisième année de son règne , n'étant âgé que de vingt-cinq ou vingt-six ans. Chilpéric son fils lui succéda dans un âge encore fort tendre , et fut reconnu dans le royaume de Toulouse. *

CHARLEVAL (C. A) , garde du corps de Louis XVI , né à Saint-Pé , fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris , comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint-Lazare , où il était détenu. Il fut exécuté le 24 Juillet 1793. Il était âgé de quarante-cinq ans.

CHARPENTIER (PIERRE) , professeur de droit , né à Toulouse au commencement du 16.^e siècle , fut avocat au grand conseil du roi. Il était de la religion prétendue réformée ; mais s'étant brouillé avec ses chefs , et principalement avec Théodore de Bèze , il quitta Genève , comme le dit Bayle , avec sa femme et ses enfans , « sans dire adieu à ses créanciers. » Charpentier vint à Paris quelque temps avant le massacre de la Saint-Barthelemi ; s'étant lié avec M. de Bellièvre , il se sauva chez lui pendant cette horrible boucherie , avec plusieurs autres familles. Pour s'accommoder à la fortune , et par un effet de son humeur bizarre qui lui faisait défendre le parti où son intérêt l'obligeait d'entrer , il commença à se déchaîner non contre les auteurs du massacre , ni contre cet horrible carnage , mais contre ce qu'ils appelaient la *Cause* , c'est-à-dire , contre la faction des protestans pour laquelle il témoignait une grande horreur , et qu'il disait que Dieu avait justement punie pour tous ses désordres , parce qu'elle s'était servie du prétexte de la religion pour couvrir

son esprit de sédition et de révolte, et que les prétendus dévots qui la composaient avaient pris les armes contre leurs compatriotes, au lieu de se servir de larmes, de prières et du jeûne pour toutes armes; qu'ils s'étaient emparés de plusieurs villes du royaume, qu'ils avaient fait mourir une infinité de personnes, et poussé leur insolence jusqu'à déclarer la guerre à leur souverain. Il disait que leurs assemblées, où l'on ne faisait autrefois que prier Dieu, étaient des conventicules et des conférences séditieuses dans lesquelles on ne parlait ni de la piété, ni des mystères de la religion, ni de la correction des mœurs, mais d'assembler secrètement des troupes dans les provinces, et de lier des intelligences avec les princes étrangers. Il ajoutait qu'ils entretenaient des hommes séditieux dans toutes les villes du royaume, pour tâcher de troubler la paix que le roi avait accordé aux protestans par un effet de sa bonté, et qu'il n'y avait que l'épée de Dieu que les princes portent, qui pût réprimer leur audace; qu'il reconnaissait bien que c'était Dieu qui avait inspiré le dessein de la réprimer par les voies les plus sévères à un roi qui était naturellement fort doux. » Charpentier, dans les commencemens, se contentait de parler ainsi en particulier dans les conversations familières qu'il avait avec Bellièvre; mais comme on vit ensuite qu'il disait les mêmes choses en public, le roi et la reine le choi-

sirent pour faire l'apologie du massacre dans l'étranger. Il se chargea volontiers de cette commission; on lui donna une somme considérable, et on lui promit en outre de l'élever à des places éminentes; il partit avec Bellièvre, qu'il laissa en Suisse après avoir prononcé plusieurs discours; et de là il alla à Strasbourg, où il avait déjà professé le droit. En 1572, et le 15 Septembre, il fit imprimer une lettre adressée à François Portus-Candiot, savant helléniste; cette lettre fut publiée en latin et en français, sous ce titre: *Petri Carpentarii epistolæ ad Franciscum Portum, cresensem, qua docetur persecutiones, ecclesiarum Galliæ, non culpa religionum, sed factiosorum accidisse, 1572, in-8.° Lettre de Pierre Carpentier, jurisconsulte, adressée à François Portes-Candiot, par laquelle il montre que les persécutions des églises de France sont advenues, non par la faute de ceux qui faisaient profession de la religion, mais de ceux qui nourrissaient les factions et les conspirations, qu'on appelle la Cause, in-8.°* Dans cette lettre, qui était datée du 15 Septembre, il disait qu'il y avait deux partis parmi les protestans, l'un de *Pacifiques*, qui agissaient de bonne foi par principe de religion, et qu'ils suivaient les maximes de celle qu'ils professaient, l'autre de ceux qui soutenaient la *cause Gui*, factieux ennemi de la paix; que ces deux partis avaient cha-

cun leurs chefs. Le premier avait à sa tête Spina, Sorel, Albrac, Capel, Lahaye, Mercure, et le second, Théodore de Beze, qu'il appela la trompette de Séba, contre lequel il se déchaîna violemment. Non seulement dans son livre il excusa le massacre, mais il prouva fort au long, et avec beaucoup d'adresse, qu'il a été justement fait, et qu'on a dû le faire pour abattre une faction impie qui cherchait à renverser l'autorité royale, saccager les villes, troubler la tranquillité publique, et à anéantir la religion protestante. On publia une réponse à cette lettre sous le nom de Portes, datée du 1.^{er} Mars de l'année suivante, qui dévoilait le caractère odieux de Charpentier. En 1574, on réimprima, de format in-4.^o, cette réponse, et l'extrait des remarques de Baudouin sur la lettre de Charpentier : toutes ces pièces se trouvent dans le mémoire de l'état de France sous le roi Charles IX, depuis le feuillet 323 du tome 1.^{er}, jusqu'au 368 de l'édition de 1579. Corneille Schultingius mit presque toute entière la lettre de Charpentier dans la préface de sa *Confessio Hyeronymiana*, qu'il publia en 1585. On trouve dans le tome 3 de la grande histoire de Mezeray, un précis de la même lettre. En 1689, le père Denis de Sainte-Marthe fit imprimer un ouvrage intitulé : *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange sur l'Angleterre*. Il inséra dans son ouvrage la lettre

de Charpentier, qui certainement n'aurait plus vu le jour sans lui. On a encore de Charpentier, *Pium et christianum de retinendis armis, et pace repudianda consilium*, Paris 1575, in-8.^o La même année il parut une traduction de cet ouvrage, portant pour titre : *Avertissement saint et chrétien touchant le port des armes*, et réfuté la même année par Pierre Fabre, sous le titre de *Responsio ad Petrum Carpentariarum*. Ces deux écrits furent imprimés ensemble, Paris 1575, in-8.^o, et la réponse séparément à Neustadt en 1575. On ignore l'époque de la naissance et de la mort de Charpentier ; tout ce qu'on sait, c'est qu'il vivait encore en 1584. Rivet, dans son *Jesuita vapulante*, semble le confondre avec l'avocat Carpentier que ses intelligences avec la cour d'Espagne firent condamner au supplice de la roue en 1596 ; il était fils de Jacques Charpentier, grand ennemi de Ramus. Du reste, ce Pierre Carpentier, qui avait vécu dès le commencement du règne d'Henri IV, semblerait avoir encouru la haine du vainqueur de la Ligue, en publiant ses affreux mémoires, qui feraient rougir l'homme le plus désordonné. Nul Biographe ne parle de lui avec tant de mépris, si ce n'est Bayle dans son Dictionnaire historique, qui lui a consacré un long article, et qui le traite de *furieux ennemi des Réformés*. Voyez Bayle de l'édition de 1720, page 851, 1.^{er} vol., et 2946 et

4000, 3.^e vol. de Thou, liv. 53, pag. 1092-92, année 1572.

CHILPERIC, fils de Charibert, roi de Toulouse et de Gisele, succéda à son père l'an 631, n'étant encore âgé que de trois ou quatre ans ; mais il mourut peu de temps après. Les anciens historiens avouent que, suivant le bruit public, Dagobert le fit mourir pour envahir ses états, et pour régner ainsi seul sur toute la France. Il est assuré que ce jeune prince mourut de mort violente. Son oncle, qui, selon toute apparence, fut son assassin, s'empressa d'envoyer le duc Baronte pour recueillir la riche succession de cet infortuné. Cependant Boggis et Bertrand, frères putnés de Chilpéric, avaient des droits à la couronne de Toulouse ; mais les troupes de Dagobert s'emparèrent du royaume, et l'on ne put soustraire qu'avec peine ces deux princes à la poursuite des satellites de l'usurpateur. *

CHORSON ou **TORSIN**, premier duc ou comte non héréditaire de Toulouse, fut établi dans cette dignité par Charlemagne, après que ce monarque eut nommé Louis son fils roi d'Aquitaine en 778. Adalaric, duc de Gascogne, ayant pris les armes en 787 pour venger les querelles de sa famille dépossédée du duché d'Aquitaine par les descendants de Charles Martel (voyez Hunaud et Waifre), Chorson se mit en campagne pour l'arrêter : mais la fortune trahit son courage ; il fut vaincu et fait prison-

nier par Adalaric. Celui-ci lui offrit sa délivrance à des conditions qu'un homme d'honneur et un sujet fidèle à son prince, auraient rejetées. Chorson, qui souhaitait de se voir en liberté, les accepta pourtant, et joignant la lâcheté à la félonie, il promit au duc de Gascogne de ne jamais porter les armes contre lui, non pas même par ordre du roi son maître, et que si par cas le prince le lui commandait, il refuserait d'obéir. Charlemagne, indigné d'une conduite aussi basse, obligea Chorson de se présenter à la diète de Worms, tenue en 790 ; là, après l'avoir entendu, le roi prononça sa destitution, le déclarant incapable de ne jamais remplir aucune charge ; et par grâce spéciale, on lui fit rémission de la peine capitale que sa félonie avait méritée. Guillaume fut élu à sa place duc d'Aquitaine et comte de Toulouse.

I. CIRON (**INNOCENT DE**), fut professeur et chancelier de l'église de Toulouse, a fait des paratyles sur les cinq livres des Décrétales, où il y a d'assez bonnes recherches. On a imprimé cet ouvrage à Leipsic, in-4.^o, en 1726, par les soins de Samuel Brunquell. Ciron fit imprimer à Toulouse la cinquième collection des Décrétales après Gratien, qui contient les constitutions d'Honorius III, recueillies, vers l'an 1227, par Tancrede, archidiacre de Boulogne, et publiées sous le nom d'Honorius III, Paris 1645, in-fol. Ciron mourut vers l'an 1650. En

1761, Riegger fit réimprimer à Vienne, in-folio, son *Opera in jus canonicum*.

II. CIRON (GABRIEL DE), issu d'une ancienne famille de Toulouse, fut aussi chancelier de l'église et de l'université de cette ville; il se signala par son savoir, sa piété et sa charité. Il fonda, avec madame de Mondonville, la congrégation des Filles de l'Enfance à Toulouse, institution qui n'existe plus depuis long-temps. Il était prêtre, et ce fut lui qui ayant été député du second ordre pour l'assemblée du clergé de l'an 1656, proposa de faire imprimer, aux dépens du clergé, les *Instructions de saint Charles Borromée* aux confesseurs de son diocèse. Sa proposition fut goûtée et suivie, afin d'arrêter par là les désordres que causait la morale relâchée, contre laquelle cette assemblée s'éleva avec tant de force. Godeau, évêque de Vence, dans une ordonnance pastorale; où il fait le récit de ces faits, appelle M. de Ciron un *personnage de savoir et de piété*. Ce fut entre ses mains que le grand prince Armand de Conti, qui l'aimait, l'estimait, et l'avait choisi pour son directeur, mourut à Pezenas. Il donna les preuves les plus éclatantes de sa charité pendant la peste qui ravagea Toulouse l'espace de dix-huit mois; il exposa sa vie avec intrépidité, pour procurer aux malades toute sorte de secours spirituels et temporels. Il eut le bonheur de survivre à ce fléau. Après sa mort, qui arriva

vers 16....., il fut enterré, comme il avait ordonné, sous le porche de l'église Saint-Etienne. Le Père Dumas, prêtre de la doctrine chrétienne, lui a consacré un éloge magnifique écrit en latin, et traduit depuis en français.

CIRONIS DE BEAUFORT (VICTOR), né à Toulouse en 16...., se distingua, étant encore très-jeune, par ses succès poétiques. Il remporta le prix de l'Eglantine (1) en 1687; en 1691, celui du Souci (2), et en 16.... celui de la Violette. Il fut reçu maître aux Jeux Floraux, et il conserva ce titre lors de l'érection de ce corps en académie l'an 1694. Les poésies de Cironis de Beaufort consistent en *Chants royaux*, et en traductions de plusieurs odes d'Horace. On a aussi de lui quelques madrigaux, des épigrammes et des chansons. *

CLEMENCE ISAURE. V. ISAURE.

COIGNARD (GABRIELLE DE), fille de Jean Coignard, conseiller au parlement, naquit à Toulouse en 15..... Elle épousa Pierre de Mansencal, seigneur de Miramont, d'abord conseiller au grand conseil, et puis président à mortier au parlement. Cette dame a composé des *Poésies chrétiennes*.

(1) *Le Triomphe de l'Eglantine*, par Victor Cironis de Beaufort, Tolosain, in-4.°, Toulouse, Dominique Desclassan 1687.

(2) *Le Triomphe du Souci*, par Victor Cironis de Beaufort, Tolosain, in-4.°, Toulouse, Antoine Colomiez 1691.

Elle survécut à son époux , et chercha des consolations dans la pratique des vertus religieuses et dans la culture des lettres. Ses poésies ont été imprimées à Toulouse , en 1594 , chez Pierre Jagourt et Bernard Carles , à l'enseigne du nom de Jésus. Jeanne et Catherine de Mansencal , ses filles , les donnèrent au public , et les dédièrent aux ames dévotes. Ce volume in-12 renferme , 1.° cent quarante-deux Sonnets ou Stances sur divers sujets de piété , tels que les fêtes des Saints , les mystères de Jésus-Christ et de la Vierge , et les Psaumes de David ; 2.° un Poème sur Judith ; 3.° un Discours sur la Passion du Sauveur ; 4.° une Complainte de la Vierge ; 5.° la Descente de Jésus-Christ aux Limbes ; 6.° une Hymne à la louange de la Charité ; 7.° un Sommaire des sept Sermons faits par M. Raimond , contre les sept Péchés mortels , pour les sept états de la ville de Toulouse , devant les sept corps des Apôtres à Saint-Saturnin. Gabrielle de Coignard avait un vrai talent poétique , et l'on peut croire que si elle était née deux siècles plus tard , elle aurait occupé une place distinguée sur le Parnasse français. *

L. COMBETTES (JEAN-JOSEPH-LAZARE DE) , seigneur de Caumont , conseiller au parlement de Toulouse , né , en 1745 , à Gaillac en Albigeois , était issu d'une des plus anciennes familles de la province. Descendant d'une longue suite de magistrats , il en-

tra fort jeune dans le parlement de Toulouse. Lors de la destruction des parlemens en 1771 , de Combettes déploya en sa compagnie une rare fermeté , se montrant inflexible aux sollicitations qui lui furent faites d'adhérer aux volontés du chancelier Meaupou. Sa résistance lui valut l'honneur de l'exil comme à la plupart de ses collègues , avec lesquels il rentra en fonction en 1774 , lorsque Louis XVI eut dans l'intérêt du peuple et de la monarchie rétabli les parlemens. Sa résistance généreuse à l'enregistrement de quelques édits onéreux , lui valut un second exil sous l'administration du cardinal de Brienne , homme qui , par un contraste singulier , fit tant de bien à la province du Languedoc quand il fut archevêque de Toulouse , et tant de mal au royaume lorsque plus tard il devint premier ministre. Les injustices de la cour ne détournèrent pas de Combettes , quand la révolution et ses épouvantables horreurs eurent éclaté , de se faire remarquer par son inviolable attachement au roi , comme aux vrais principes. Croyant contribuer au soutien du trône et de l'autel , il envoya , en 1791 , ses deux seuls enfans , encore bien jeunes , dans les rangs des gentilshommes qui s'étaient rassemblés à Coblenz sous les honorables bannières des princes français. La Convention ayant juré de sacrifier à sa haine l'entier parlement de Toulouse , dont la fidélité faisait sa condamnation , de Combettes , d'abord

arrêté, jeté avec ses collègues dans les prisons de la Visitation de cette ville, refusant de sauver sa vie par la fuite, ne voulut pas se séparer de sa compagnie. Envoyé peu après à Paris, il y fut condamné à mort, avec environ quatre-vingts magistrats du même parlement, et mourut glorieusement sur l'échafaud du martyr le 13 Juin 1794, à l'âge de quarante-neuf ans. Sa fermeté, fondée en ce moment sur la religion, ne se démentit pas dans cette douloureuse circonstance. De Combettes avait épousé, en 1770, mademoiselle de Seranne, née à Montpellier; de ce mariage sortirent trois enfans, dont l'aîné, aujourd'hui conseiller à la cour royale de Toulouse, a été décoré par le roi du titre de vicomte.

II. COMBETTES LABOURÉLIE (N.), né à Gaillac, condamné à mort, comme membre du parlement de Toulouse, le 6 Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Il était âgé de vingt-neuf ans. (*Voyez AIGUESVIVES.*)

I. COMPAING (N.), né à Toulouse en 16...., chanoine de la métropole, fut membre de l'*Académie des Lanternistes*, et se distingua par son éloquence. Ses discours balancèrent plusieurs fois les suffrages de l'académie française, et il a laissé des sermons écrits avec une élégance et une pureté remarquables. Lorsque Louis XIV érigea en académie l'ancien corps des Jeux Floraux, M. l'abbé Compaing entra dans

cette société. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort. *

II. COMPAING (N.), frère du précédent, et prébendier de l'église Saint-Etienne de Toulouse, remporta, en 1694, le prix d'éloquence proposé par l'*Académie des Lanternistes*, ou par *Messieurs des Conférences académiques de Toulouse*, sur la *modération du Roi qui est prêt à sacrifier sa propre gloire au repos de l'Europe par les offres de paix qu'il fait à ses ennemis, dans le temps où ses conquêtes et ses victoires promettent à ses armes des progrès encore plus glorieux* (1). Compaing obtint aussi le prix d'éloquence donné par l'académie des Jeux Floraux en 1699; le discours couronné avait pour sujet ces paroles: *Les Belles-Lettres adoucissent les mœurs.* *

I. COMINIHAN ou COMYNIAN (FRANÇOIS DE), né à Toulouse en 16...., a laissé quelques pièces de vers insérées dans plusieurs recueils.

II. COMYNIHAN (JOSEPH DE), de la même famille que le précédent, naquit à Toulouse, en 1675, de Pierre de Comynihan et de Marguerite de Turle. Le premier, et peut-être le seul goût qu'il manifesta dans sa jeunesse,

(1) Vid. Recueil de plusieurs pièces d'éloquence présentées à Messieurs des Conférences académiques de Toulouse, pour le prix de l'année M. DC. XCIV. Toulouse, G. L. Colomiez, in-12.

fut celui des lettres. Se livrant tout entier à un si noble penchant, il chercha les moyens de se perfectionner dans l'art de l'éloquence pour laquelle il se sentait beaucoup d'attrait. Il fut l'un des membres d'une société littéraire formée à Toulouse par l'avocat général Lecomte et par le chevalier d'Aliés. En 1710, il présenta un discours à l'académie des Jeux Floraux sur ce sujet proposé : *L'exemple a plus de force que la parole pour nous porter à la vertu*. Il remporta le prix, et fut admis au nombre des académiciens. M. de Comynihan eut la subdélégation de l'intendance du Languedoc, et devint ensuite trésorier de la ville, et l'un des directeurs de l'hospice. Il mourut le 1.^{er} Janvier 1761. On a de M. de Comynihan les éloges de M. de Nesmond, archevêque de Toulouse, de M. d'Assezat, conseiller au parlement, et de M. de Soubeiran de Scopon. *

COPILLUS, chef des Tectosages, prit les armes pour repousser le joug que les Romains voulaient imposer à son pays. Il rassembla les plus braves guerriers de sa nation, et marcha contre les ennemis de la Gaule. Copillus aurait été vainqueur, si la cause la plus juste obtenait toujours l'avantage; mais la fortune trahit sa valeur. Les Tectosages furent dispersés par Sylla, lieutenant de Marius : Copillus voulut en vain rallier ses légions; environné de soldats romains, et ne pouvant plus se servir de ses armes, il fut

fait prisonnier, et destiné à suivre le char du triomphateur. Ainsi ce chef illustre vit échouer ses projets généreux, et il ne put trouver la mort sur le champ de bataille, en combattant pour l'indépendance de sa patrie. *

I. CORAS (JEAN), né à Toulouse, en 1513, d'une famille originaire de Réalmont, fut un des plus grands jurisconsultes du 16.^e siècle. Il fit ses premières études à Toulouse, et s'attacha particulièrement à celle du droit, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'étant parti pour Angers, il donna des leçons publiques, et il fut généralement applaudi pendant l'espace d'une année qu'il y resta; il se rendit à Orléans, et là il y cueillit de nouveaux lauriers. Il alla ensuite à Paris, où il se distingua par sa manière de professer les institutes de Justinien et le droit canon. Le chancelier de L'hospital l'ayant entendu, en fut si satisfait, qu'il lui accorda son estime. Coras, jaloux d'acquérir de nouveaux succès, et trouvant que la France était un théâtre trop resserré pour lui, partit pour l'Italie, et professa encore le droit à Padoue, n'étant âgé que de vingt-un ans. Il y resta trois ans, puis revint à Toulouse, où il attendait une chaire de professeur, lorsque Jacques de Tournon, évêque de Valence, voulant rétablir l'université de cette ville, l'appela, en 1544, pour y professer. Coras, après y avoir demeuré trois ans, revint de nouveau en Italie, où ses anciens

amis l'appelaient , obtint une chaire de professeur à Ferrare , qu'il ne quitta que pour venir à Toulouse remplir la même place. On dit qu'il eut dans cette ville jusqu'à quatre mille écoliers qui prenaient ordinairement ses leçons ; ce fait est rapporté par Maynard. Il fut élevé à la dignité de chancelier , et le roi Henri II lui donna une charge de conseiller au parlement de Toulouse ; et quoique l'on reconnût son mérite , il fut obligé de subir un examen , méthode excellente qui se pratiquait alors. Coras embrassa avec chaleur la prétendue religion réformée , de laquelle il se montra zélé partisan , et qui lui causa d'abord de vifs chagrins , et finit enfin par lui coûter la vie. En 1562 , lorsque les Calvinistes tentèrent vainement de s'emparer de Toulouse , Coras faillit à être enveloppé dans les sanglantes exécutions qu'on ordonna de faire. Le peuple demanda sa mort à grands cris , et il n'y échappa que par les bons offices qui lui furent rendus par son ami Fourquevaux. Il fut interdit par le parlement avec tous les autres conseillers suspects de la prétendue réforme , et ce ne fut qu'après trois arrêts du conseil que le parlement enregistra les lettres patentes qui les rétablissait dans leur charge. Coras , dont la tête s'exaltait facilement , écrivit d'une manière outrageante contre les Capitouls dans ses *Mélanges de Droit*. On voulait se pourvoir contre lui ; mais l'instance en réparation d'injures ne

fut point poursuivie. En 1568 , la guerre civile s'étant rallumée dans le royaume , les religionnaires se cantonnèrent dans les villes de leur parti , et Corasse retira lui-même à Réalmont. Lui et les autres conseillers fugitifs ayant obtenu commission du prince de Condé pour dresser une chambre souveraine , on leur en fit un crime dans la suite , et ce fut une des principales causes de la mort de Coras. En 1572 , Jean Coras revint à Toulouse , où il rencontra François de Ferrières et Antoine Latger , excellens jurisconsultes ; ils furent immédiatement arrêtés et conduits dans une prison , et trois semaines après on les transféra , avec les autres prisonniers religionnaires , aux prisons de la conciergerie du palais. Le parlement les mit aussitôt en accusation , comme coupables d'avoir voulu soulever le peuple en 1562 , et nomma à cet effet un président , deux conseillers , quatre assesseurs , pour informer contre eux , en attendant la venue de deux bourgeois de Toulouse que cette ville avait député à la cour pour savoir la volonté du roi touchant les prisonniers. Ces deux envoyés étant de retour , signifèrent au premier président et aux gens du roi , les ordres secrets dont ils étaient chargés touchant les religionnaires de la ville qui étaient arrêtés , d'après lesquels il avait été ordonné de les égorger , si cela n'était déjà fait. Le parlement s'assembla pour délibérer sur ce sujet. Les mémoires du temps assurent que les

conseillers étaient plutôt portés à la clémence qu'à répandre le sang; mais que n'osant opiner, ils se contentèrent de lever les épaules, et de baisser les yeux. Pendant qu'on délibérait de la sorte, sept à huit assassins, armés de haches et de coutelas, s'étant rendus, le 4 Octobre, à la conciergerie avant le soleil levé, se firent amener les trois cents prisonniers l'un après l'autre, et ils les massacrèrent impitoyablement aux pieds des degrés du palais. Ainsi les scènes atroces des 2 et 3 Septembre 1793, commandées au nom d'une détestable liberté, furent précédées plus de deux cents ans auparavant, par de pareilles horreurs auxquelles la religion servit de prétexte, tant le fanatisme est habile à prendre diverses couleurs, et tant tout ce qui est honnête devrait se réunir contre lui, quel que fût le nom qu'il invoquât, et la bannière sous laquelle il prétendrait marcher. Coras, François de Ferrières et Antoine Latger, furent revêtus de leur robe de cérémonie, et pendus à l'ormeau du palais. Coras était âgé seulement de cinquante-neuf ans. Les ouvrages de Coras ont été imprimés en deux volumes in-folio à Lyon, le premier, en 1556, chez Vincent de Portes; le second, en 1558, chez Antoine Vincens. On en a donné une autre édition, en 1603, à Wittemberg; mais elle est imprimée sur du mauvais papier. Outre cela, on a encore de lui plusieurs œuvres détachées. I. *In universam sa-*

cerdotorum materiam erudita sane ad luculenta paraphrasis, etc. Tolosæ 1687, in-4.° Ce traité est quelquefois consulté. II. *Paraphrase sur l'Edit des mariages clandestinement contractés par les enfans de famille, contre le gré et consentement de leurs pères et mères*, Lyon 1605, in-8.° C'est l'édit d'Henri II du mois de Février 1756, dont il s'agit ici. III. *Memorabilium senatus-consultorum summa apud Tolosata curiæ de sententiarum*, etc., ouvrage peu estimé. IV. *Les douze règles du seigneur Jean Pic de la Mirandole*, etc., traduites du latin, Lyon 1605, in-8.° Coras avait dédié cet ouvrage à sa fille Jeanne. V. *Discours des parties et offices d'un bon et entier Juge*, Lyon 1605, in-8.° Ce discours est rempli de plusieurs traits d'histoire. Il est peu lu, mais il mériterait de l'être. VI. *Arrêt mémorable du parlement de Toulouse, contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari advenue de notre temps*, etc. Paris 1572, in-4.°; *idem*, Lyon 1605, in-8.° Il publia quelques autres brochures sur les affaires du temps, mais nous n'avons pas cru devoir les citer. Un avocat de Toulouse, nommé *Daurier*, a composé sa vie, et donné un catalogue exact de tous ces ouvrages.

II. CORAS (JACQUES DE), proche parent du précédent, né aussi à Toulouse en 1630, suivit d'abord le parti des armes, et fut cadet dans les gardes-françaises;

mais ses parens le voyant avec peine embrasser la carrière militaire , le rappellèrent auprès d'eux , et l'engagèrent à étudier en théologie. Coras , qui était alors calviniste , obtint bientôt une chaire de ministre dans sa secte : il en exerça les fonctions dans le Haut-Languedoc et la Guienne , et auprès de M. de Turenne , avec qui il demeura trois ans. Ce fut vers ce temps-là qu'il entreprit de réfuter les controverses du cardinal de Richelieu ; mais la lecture de cet ouvrage lui ayant fait sensation , il trouva des armes contre lui là où il voulait triompher , et cette source de lumières le ramena à la foi. Il abjura publiquement ses erreurs à Montauban entre les mains de l'évêque ; il venait à cette époque de Tonneins en Agenois , où il était ministre. Il rendit compte des motifs de sa conversion dans un ouvrage qui fut imprimé à Paris en 1667 , in-12 , sous ce titre : *La Conversion de Jean Coras , dédiée à nosseigneurs du Clergé de France*. Dans la seconde partie , il réfute un livre qu'il avait publié cinq ans auparavant , intitulé : *L'Impossibilité de l'union entre l'Eglise réformée et la romaine*. L'étude des matières théologiques n'empêchait point Coras de se livrer à la poésie qu'il aimait passionnément. Il était calviniste lorsqu'il publia son poëme de *Jonas* , ou *Ninive pénitente* , qui n'est aujourd'hui connu que par les satires de Boileau. La

première édition parut , pour la première fois , à Paris 1663 , in-12. Ce mauvais début ne le découragea point de la carrière poétique ; il donna bientôt après *Josué* , *Samson* et *David* , qui , réunis au premier , parurent sous le titre d'*Oeuvres poétiques* , Paris 1665 , in-12. On ne recherche ce volume qu'à cause de sa rareté. Boileau écrasa l'auteur et toutes ses productions , par ce seul vers :

Le Jonas inconnu sèche dans la poussière.

On a encore de lui , I. *Traité des Controverses* ; II. *Vita sancti Corasii senatoris* , Montauban 1673 , in-4.° On consulte encore cet ouvrage. Coras mourut en 1677 , dans un âge peu avancé.

CORMOULS (N.) , né à Castelsarrasin , fut avocat au parlement de Toulouse , et ensuite capitoul ; il cultiva la poésie , et se fit connaître par de jolis vers insérés dans le *Mercure*. Nous avons de lui une fable intitulée *la Pudeur* : elle est en prose ; on la trouve imprimée dans le *Mercure de France* de l'année 1701 , page 27 , 3.° partie. Un nommé Boyer de la Rivière se l'attribua quelque temps après ; mais on reconnut le plagiat , et Cormouls fut reconnu pour en être le véritable auteur : nous ignorons l'époque de sa mort. Il passait pour un avocat très-distingué dans le barreau.

COSTE (N.) , né à Toulouse , et mort dans la même ville au mois de Novembre 1759. Il est

auteur d'un *Projet d'une Histoire de la ville de Paris sur un nouveau plan*, 1739, in-8.° On voit, par l'énoncé de ce volume, que l'auteur n'avait pas entendu faire une histoire de la ville de Paris, mais bien au contraire ridiculiser le goût outré de l'érudition, et se moquer des immenses compilateurs qui s'attachent trop souvent à des minuties. Il commence par faire un éloge historique de l'histoire, « dont » le goût, dit-il, est naturel à » l'homme, au lieu que peu de » personnes aiment les lignes, » les angles, les puissances, les » extractions de racines, les plan- » tes rangées par classe, l'énumé- » ration des insectes, etc. Toutes » les sciences, continue-t-il, s'é- » puisent, les genres des belles- » lettres tarissent tous les jours ; » au contraire, les trésors de » l'histoire s'accroissent tous les » jours par le laps de temps. » Après avoir tracé ainsi le plan de son ouvrage, il annonce qu'il donnera une suite de MM. les curés, marguilliers, vicaires, prédicateurs de l'avent et du carême, prêtres habitués, sacristains, clercs, enfans de chœurs, etc. Cet ouvrage est gai et piquant, quoique Desfontaines ait voulu prétendre qu'il n'avait en cela imité que le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, et la *Dissertation sur les antiquités de Chaillot*. On a encore de lui, *Lettre de l'Auteur du projet de l'Histoire de la ville de Paris, à l'Auteur des Observations sur les Ecrits mo-*

dernes, Harlem 1739, in-12. Cet ouvrage est écrit dans le même style que le précédent. C'est une réponse à la critique de Desfontaines, avec lequel ils étaient toujours en guerre. Cet auteur, en général, était un écrivain médiocre.

COURTIAL (JEAN-JOSEPH), fut, vers la fin du 17.° siècle, conseiller médecin ordinaire du roi, et professeur d'anatomie à Toulouse ; il publia, I. *Dissertation physique sur les Matières nitreuses qui altèrent la pureté de l'air de Madrid*, par Jean-Baptiste Juanini, traduite de l'espagnol, Toulouse 1685, in-12. II. *Nouvelles Observations anatomiques sur les Os, sur leurs Maladies extraordinaires, et sur quelques autres sujets*, Paris 1705, in-12 ; Leyde 1709, in-8.° On trouve dans cet ouvrage des recherches curieuses, principalement sur la moëlle des os et sur leurs sutures.

COURTOIS (BERNARD), poëte, qui vivait à Toulouse vers le milieu du 17.° siècle, a concouru plusieurs fois aux Jeux Floraux. Il remporta, en 1650, le prix de la Violette, et nous avons de lui un recueil de poésies, imprimé la même année, sous ce titre : *Le Mont de Parnasse pour le Triomphe de la Violette*, Tolose, chez F. Boude, in-4.° *

I. CROZAT (ANTOINE DE), naquit à Toulouse en 1655, devint un des plus riches financiers de la fin du règne de Louis XIV, et fut créé marquis du Châtel.

En 1715, le marquis de Chanvelin étant mort, le roi pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus lorsqu'il occupait la place de receveur général du clergé et celle de trésorier des états du Languedoc, le fit grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. Au mois de Septembre 1712, il avait obtenu, pour quinze ans, le privilège du commerce exclusif de la Louisiane : il doit être regardé comme le fondateur de cette colonie, pour laquelle il fit des embarquemens considérables. Son entreprise échoua, parce que les bénéfices ne répondirent point aux avances qu'il avait faites ; et le 25 Août, par un arrêt du conseil, il remit ses lettres patentes à Louis XV ; et ce fut alors ce qui donna naissance à la fameuse compagnie des Indes, en cédant à une seule compagnie l'établissement du Mississipi. Crozat mourut à Paris le 7 Juin 1738, âgé de quatre-vingt-trois ans. Le marquis du Châtel avait été l'un des fondateurs de l'école royale de peinture de Toulouse.

II. CROZAT (ANNE-MARIE DE), fille du précédent, se distingua, dans son temps, par son esprit et ses connaissances. L'abbé Le François lui dédia une *Méthode abrégée et facile pour apprendre la Géographie*, très-souvent imprimée sous le titre de *Géographie de Crozat*. Elle avait épousé, en 1717, le comte Devreux, colonel général de la

cavalerie légère de France, et mourut sans enfans en 1729.

III. CROZAT (JOSEPH-ANTOINE DE), fils du précédent, naquit à Toulouse en 1696, fut conseiller au parlement de la même ville, maître des requêtes, lecteur du cabinet du roi en 1719, et mourut en 1740. Passionné pour les arts, qu'il avait toujours aimé, il voulut satisfaire son goût, et y sacrifia pendant sa vie toute sa fortune. Il forma le projet de faire graver à ses dépens, et par souscription, les tableaux et les dessins de sa collection : ce recueil, qui est fait d'après les plus beaux tableaux et les meilleurs dessins qui fussent alors en France, divisé suivant les différentes écoles, avec un abrégé de la vie des peintres, et une description historique de chaque tableau, parut en 1729, Paris, grand in-fol. On appelle ce recueil *Cabinet de Crozat* ; le premier tome contient cent quarante estampes (1). Après la publication du premier tome, trouvant la direction de cette entreprise trop difficile pour lui, Crozat la remit à un certain Robert, peintre du cardinal de Rohan, lequel fit graver et délivrer cent dix nouvelles estampes d'après les tableaux et les maîtres de l'école vénitienne ; mais la mort de Robert ayant fait perdre

(1) Ce dernier morceau ne porte que le n.º 137 ; mais il y a dans le corps de l'ouvrage trois planches qui sont cotées bis avec étoilles, savoir, les n.ºs 3*, 3* et 90*.

à Crozat l'espérance d'arriver à la confection du second volume, il se dégoûta de son entreprise. Voulant néanmoins s'acquitter envers ses souscripteurs, il leur délivra quarante-deux planches terminées, sans les accompagner de discours, avec le titre du premier tome, seconde partie. Après la mort de Crozat, les planches et ce qui restait d'exemplaires, furent vendus à une compagnie de libraires, et ensuite confiés à Mariette, qui donna une nouvelle forme à ce recueil, en deux vol. in-fol. ; il y ajouta des descriptions qui manquaient, et il en avertit le public par un programme imprimé en 1742. En 1764, Bassan ayant fait l'acquisition de ces planches, les fit imprimer, ainsi que les discours, avec cette différence que les planches imitant les lavis des dessins qui précédemment étaient gravés sur bois, le furent sur cuivre. Bassan eut encore recours, quelques années après, à un nouvel expédient : pour donner à cet ouvrage une forme nouvelle, il sépara les estampes gravées d'après les plus beaux tableaux italiens, du palais d'Orléans, et fit un vol. composé de quarante-cinq estampes, avec une explication pour chaque sujet, sous ce titre : *Recueil d'après la galerie du Palais-Royal*. Crozat avait voulu aussi faire graver la précieuse collection d'antiques qu'il avait formé, et s'il eût fait exécuter ce bel ouvrage, peu de recueils de pierres gravées auraient

présenté le même intérêt : car si le cabinet de Crozat était regardé comme une des plus précieuses collections connue de tableaux, de statues, de modèles de sculpture, de dessins, d'estampes, etc. il était peut-être plus recommandable, dit Mariette, par la rareté, l'excellence et le nombre de pierres gravées tant en creux qu'en relief ; elles étaient au nombre d'environ quatorze cents. L'auteur du *Museum romanum* en avait conçu une si haute idée, qu'il voulut que les pierres antiques qui lui appartenaient, et qui avaient fait ses délices pendant sa vie, y fussent placées après sa mort. Mariette publia, en 1741, une description sommaire de ce cabinet, qui fut acquis par le duc d'Orléans, et qui a été décrit par Lachau et Leblond dans l'ouvrage intitulé : *Description des principales pierres gravées du duc d'Orléans*, 1780, 2 vol. in-fol. Crozat avait rassemblé plus de dix-neuf mille dessins, qui lui avaient coûté 450,000 liv. Il avait employé soixante ans de recherches et de dépenses à compléter cette collection, la plus riche qui ait jamais existé en ce genre. Il ne s'est pas vendu, pendant tout ce temps-là, un cabinet en Europe qui n'ait été acquis en tout ou en partie par Crozat ; il avait partout des émissaires chargés de le tenir au courant de tout ce qu'il y avait de mieux à vendre. Corneille Vermeulen, graveur très-habile, faisait tous les ans le

voyage d'Anvers à Paris, pour lui apporter les dessins qu'il avait pu recueillir dans les Pays-Bas. Crozat avait fait lui-même le voyage d'Italie en 1714, pour acheter tous ceux qu'il pourrait se procurer. Enfin, depuis la fameuse collection de dessins que Vassari avait formée, jusqu'à celle que D. Livio Odescalchi lui donna en présent, il eut le bonheur de réunir dans son cabinet tout ce que l'Europe avait de plus curieux en ce genre. Son cabinet était ouvert à tous les amateurs; on tenait toutes les semaines chez lui des assemblées où les artistes les plus habiles venaient conférer de leur art. Le cabinet de Crozat passa, après sa mort, entre les mains du marquis du Châtel son frère, à qui il l'avait légué. Mariette en publia une description sommaire, avec des réflexions sur la manière de dessiner des principaux maîtres, Paris 1741. Le catalogue des tableaux fut donné en 1755, in-8.°

IV. CROZAT DE TURENNE (N.), poète qui a concouru plusieurs fois aux Jeux Floraux. Il remporta, en 1694, le prix de la Violette, et fut le dernier auteur qui l'obtint avant l'établissement de l'académie par Louis XIV. Les poésies qu'il fit imprimer à cette époque sous le titre de *Triomphe de la Violette*, par M. Crozat de Turenne, in-4.°, Toulouse, chez F. Henault, sont presque entièrement inconnues. *

CRUSSOL D'USEZ D'AM-

BOISE (FRANÇOIS DE), né au château de Montmaur dans le Lauragais, le 24 Janvier 1702; il fit ses premières études à Toulouse au collège de Lesquille, et se destina, dès sa plus tendre jeunesse, à l'état ecclésiastique, dont il posséda toutes les vertus. Son savoir et son mérite distingué l'élevèrent bientôt aux premières dignités de l'épiscopat. Au mois d'Août 1727, il fut pourvu de l'abbaye de Charroux, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Poitiers. Le roi le nomma, en 1734, à l'évêché de Blois, en 1740, à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre; enfin, en 1753, il fut promu à la dignité d'archevêque de Toulouse. Zélé pour la gloire de la religion, compatissant envers ceux qui se présentaient à lui, il se concilia bientôt l'estime et la vénération de tous les habitans de son diocèse. Les vœux ardens des Toulousains pour la conservation d'un prélat qu'ils regardaient comme leur concitoyen, ne furent point exaucés. A peine goûtaient-ils le bonheur de le posséder, qu'une maladie dangereuse l'obligea d'abandonner Toulouse, pour se transporter à Paris dans l'espoir d'y rencontrer des secours qu'il avait cru ne pouvoir trouver en province; mais il n'était plus temps, le mal augmentant de jour en jour, l'enleva à ses diocésains le 30 Avril 1758: il fut inhumé dans l'église des Barnabites à Paris.

CUJAS (JACQUES), né à Tou-

louse en 1520, fut le plus célèbre juriconsulte de son époque, et n'a pas été surpassé dans les temps modernes. Poussé par son génie, il sortit de l'atelier d'un foulon, (c'était la profession de son père), pour se placer au premier rang des érudits et des grands-génies. *La nature*, dit Scévole de Sainte-Marthe, *l'avantagea d'un esprit extrêmement élevé, pour le consoler de la bassesse de sa condition* (1). Dès sa jeunesse, Cujas annonça ce qu'il devait être : on le vit apprendre sans secours les langues d'Homère et de Virgile ; mais son penchant lui fit abandonner la littérature, pour étudier particulièrement le droit, science vers laquelle il était invinciblement entraîné. Arnoult Ferrier, fameux juriconsulte, professait alors à Toulouse ; Cujas, d'abord son élève, fit en peu de temps de si rapides progrès, que l'écolier effaça presque le maître ; du moins vit-on qu'il parviendrait bientôt : mais cette supériorité qui se développait dans Cujas, ne le rendit pas ingrat envers Ferrier ; il lui conserva toujours une amitié respectueuse, et honora ses talens par sa reconnaissance. Gui de Pibrac, ses frères, qui dans la suite se placèrent en

un rang distingué, furent dirigés dans leurs études par le jeune Cujas ; il avait devancé son âge, et professait, tandis que, suivant le cours ordinaire des choses, il eût dû encore écouter. A vingt-sept ans, en 1547, il donnait déjà ses leçons sur les Institutes. Etienne Pasquier, Antoine Loisel, furent au nombre de ses disciples ; ce dernier, enchanté de la clarté, de l'éloquence que Cujas répandait sur les plus arides matières, avoue que sans lui il aurait abandonné une science dont l'avaient dégoûté la barbarie de ceux qui se mêlaient de l'expliquer. La réputation de Cujas était trop étendue, pour qu'il n'eût pas des ennemis ; on assure que leurs efforts l'éloignèrent de Toulouse au moment où il allait disputer, c'est-à-dire conquérir, une chaire de droit en l'université de cette ville. Un concurrent obscur lui fut, dit-on, préféré. Forcadel, dont peut-être on a rabaisé le mérite, occupa le poste que Cujas aurait illustré. Ce fut en 1554 qu'on place cet événement : les Toulousains ont depuis voulu nier l'injustice de leurs pères ; plusieurs dissertations ont été publiées à ce sujet, parmi lesquelles on distingue celles de l'abbé d'Héliot, de Jammes, recteur de l'académie de Toulouse, et enfin celle de Bériat de Saint-Prix, auxquelles nous renvoyons ceux qui voudraient approfondir cette matière. Nous applaudissons au zèle de ces écrivains patriotes ; nous pensons aussi qu'ils

(1) Il paraît que le vrai nom de Cujas était *Cujaus* ; il y supprima un *u* pour l'adoucir, et signa depuis Jacques de Cujas, affectant ainsi la noblesse qu'il tenait si bien de ses écrits, s'il ne l'avait pas eue de sa naissance ; ou d'un diplôme de nos rois.

ont lavé Toulouse d'un reproche injuste ; mais quand même on eût méconnu le mérite de Cujas, à qui la faute en serait-elle ? A un petit nombre d'hommes, ou séduits ou vendus ; et quel est le pays où l'intrigue et l'impudence ne l'ont pas souvent emporté sur le mérite modeste, et toujours peu sollicité ? Nous nous bornerons à dire cependant, qu'on a la certitude que Cujas, s'il fut écarté, du moins ne parut pas au concours, et qu'avant l'époque où la chaire fut donnée à Étienne Forcadel en 1556 ; (voyez ce nom) il avait déjà quitté Toulouse dès 1554 ; car cette même année il professait à Cahors, où il avait été nommé par acclamation, lorsque Govea, par sa retraite, eut laissé vacante une chaire de droit dans cette ville. En quittant Toulouse pour ne jamais y revenir, Cujas fut suivi par la majeure partie de ses élèves, qui ne voulurent pas l'abandonner ; ils lui firent une escorte honorable, car son seul mérite les attirait après lui. Plus tard, dit-on, sa ville natale reconnut la faute qu'elle avait faite en méconnaissant les talens de Cujas ; les Toulousains plus d'une fois cherchèrent par de vives sollicitations à le ramener dans l'enceinte de leurs murailles : mais le génie a aussi ses vengeances ; elles sont terribles, puisqu'elles marquent du sceau de la honte ceux qui les ont encourues. Cujas ne voulut plus aider à illustrer une ingrate patrie, et aux lettres qu'on

lui écrivit à ce sujet, il riposta par cette laconique et fière réponse :

Senatui P. Q. Tolosano Jacobus Cujacius.

S. P. D.

Frustra absentem requiritis, quem presentem neglexistis. Valet. — La ville de Cahors ne posséda pas long-temps Cujas ; de grands personnages le lui envièrent. Marguerite de Valois, duchesse de Berri, fille de François I.^{er}, aimait, comme son père, les lettres ; elle avait donné une preuve de son discernement, en choisissant l'illustre Michel de Lhopital pour son chancelier ; et d'après les avis de ce digne ministre, elle appela Cujas à Bourges, capitale de son apanage. Ce jurisconsulte croyait en arrivant dans cette ville, n'avoir qu'à donner des leçons ; quelle fut sa surprise ! il lui fallut combattre. Deux autres professeurs, habiles gens, avaient été placés avant lui dans la même université par Lhopital ; c'était Hugues Doneau et Duaren. Ce dernier, dont les forces n'étaient pas assez grandes pour surmonter la jalousie, se montra envieux de son jeune rival ; il amenta ses écoliers contre lui, et l'émotion fut telle à Bourges, que Cujas, plus amateur de l'étude que des tracasseries, en partit précipitamment. Valence recueillit le savant fugitif. *Que je suis heureux* ; disait-il, en parlant plus tard de cette époque orageuse de sa vie ! *je dus au désir d'accabler mon rival, l'opiniâ-*

tré que je mis à apprendre davantage. Je ne pouvais le punir qu'en le surpassant. La duchesse de Berri, en cette querelle, prit parti pour le génie ; elle rappela Cujas à Bourges. Il y revint ; mais les instances de Bertrand de Simiane, lieutenant général du roi dans le Dauphiné, le ramenèrent à Valence : la foule des étudiants l'accompagnait toujours. Ce fut dans cette ville qu'il reçut les marques de la considération que lui portait Charles IX. Le monarque, de son propre mouvement, nomma Cujas, en 1573, conseiller honoraire au parlement de Grenoble, sachant que par un tel choix il augmentait l'éclat de cette cour. Henri III, l'année suivante, ajouta à ce qu'avait fait son frère, en lui donnant la première charge vacante dans le parlement, en y joignant 375 livres de gages, et en lui permettant de continuer d'enseigner la jurisprudence, sans être tenu à remplir les fonctions de conseiller. Cujas, en 1582, se démit de cette charge au grand regret de sa compagnie, qui par les difficultés qu'elle fit pour recevoir son remplaçant, lui marqua le mécontentement extrême qu'elle en avait. L'université d'Avignon appela aussi Cujas dans son sein en 1570 ; mais il ne voulut point s'y rendre. Il fut plus tard à Turin, pour montrer sa reconnaissance à sa royale protectrice, qui venait d'épouser le duc de Savoie. Il y séjourna à peine quelques mois, puis il reprit la route de

Bourges, ne pouvant résister aux instances de ses amis, de ses élèves qui habitaient cette ville. Les troubles de la religion vinrent tourmenter Cujas : il était, sans doute, zélé catholique ; mais il ne disputait jamais sur la théologie, comme alors c'était la funeste coutume. Si quelquefois on traitait devant lui ces matières, en lui demandant son avis : *Nihil hoc ad edictum prætoris* : (*Cela ne regarde point l'édit des préteurs*), répondit-il ; éloignant ainsi toute discussion dangereuse. Aussi les zélés le taxaient-ils d'indifférence, et soupçonnaient la pureté de sa foi, parce qu'il ne partageait pas leurs extravagantes opinions. Cependant les partis agitaient Bourges ; leur exaspération présentait des dangers à Cujas. Il eut un moment le désir de se retirer à Angers, où on le demandait vivement ; mais les ordres du roi l'appellèrent à Paris. Il y reçut un singulier honneur ; le parlement de cette ville, sur les conclusions du procureur général, rendit un arrêt, portant : « Qu'il » était permis au sieur Cujas, » *personnage, comme chacun » sait, de grande et singulière » doctrine et érudition, de faire » lecture et profession en droit » civil en l'université de Paris.* » Ce qui est digne de remarque, c'est que ce genre d'instruction n'était pas admis dans cette université, et qu'il ne fut que sous le règne de Louis XIV. C'est par des distinctions extraordinaires

qu'il convient d'encourager et de récompenser le génie ; comme il sort de la route ordinaire, il faut s'en écarter quand on veut le traiter dignement. Tout ce qu'on pouvait faire pour Cujas, ne lui faisait pas oublier Bourges, qu'il regardait comme sa patrie. Il ne resta qu'un an à Paris, et s'en revint dans cette première ville, qu'il ne quitta plus. Vainement le pape Grégoire XIII, en 1584, essayait-il de l'attirer dans l'université de Bologne : la gloire de cette ville savante eût augmenté, si Cujas y eût professé ses leçons. Les plus flatteuses promesses, si elles l'ébranlèrent, ne purent cependant pas l'entraîner. Son amour pour sa patrie, son dévouement à la maison royale, son amitié pour ses élèves, tout le retint : il n'abandonna point la France, qui d'ailleurs par la vénération qu'elle lui témoignait, se montrait digne de le posséder. De toute part on accourait à ses leçons ; les plus érudits étaient les plus empressés à les prendre. Il savait se faire aimer de ses élèves, en les traitant avec bienveillance et gravité. « L'honneur de soutenir une thèse sous lui, dit Grosley, était le prix du mérite ; il ne l'accordait que rarement. » Il savait forcer une jeunesse nombreuse à garder devant lui un silence respectueux ; car au moindre bruit qu'il entendait dans l'école, il interrompait sa leçon, descendait de la chaire, et se retirait sans écouter les supplications qu'on

lui adressait de toute part. Mais autant il était sévère en public, autant il était indulgent et facile en particulier ; il prévenait les besoins de ses disciples nécessaires ; il les aidait de son crédit, leur prêtait de l'argent quand ils en étaient pressés ; et Scaliger, l'un d'entre eux, assuré qu'outre ce qu'on lui rendit, il fut en avance de plus de quatre mille francs, somme considérable alors, et qui ne lui rentra jamais. Cujas préparait ses leçons sans les écrire, par une méditation profonde de sept à huit heures. Il étudiait étendu tout de son long sur un tapis, environné de ses livres tous ouverts. Les élèves écrivaient ce qu'ils lui entendaient dire ; et c'était de ces extraits collationnés et réunis ensuite entre eux, qu'ils formaient leurs cahiers. La foule dont il s'entourait était immense ; il n'y avait pas un royaume en Europe qui ne lui envoyât l'élite de sa jeunesse. Les hommes les plus célèbres de ce temps, étudièrent sous lui, Scaliger, les frères Pithou, Pasquier, les Pibrac, et nombre d'autres. Les tribunaux, le barreau, le clergé, toutes les fonctions civiles, lui durent les habiles personnages qui dans le siècle suivant firent faire de si grands progrès à la jurisprudence. Il ne se contenta pas de soigner leur esprit, il voulut encore les rendre fidèles sujets et bons citoyens ; car ce grand homme aimait à l'extrême sa patrie et la maison de ses rois. On assure

que les malheurs de la France, l'attachement particulier qu'il portait à Henri IV, furent la cause de sa mort. La vigueur de son tempérament lui faisait espérer de pousser, comme il disait, lui-même, sa carrière jusques aux bornes les plus reculées de la vie; mais son cœur, déchiré par les fureurs civiles dont il était témoin, ne put soutenir plus long-temps le fardeau de l'existence. Cujas mourut à Bourges le 4 Octobre 1590, âgé de soixante-neuf ans; et ce fut sans doute une des plus illustres victimes que la discorde immola à ses erreurs. Cujas voulut par son testament, qui est daté du jour de sa mort, qu'on l'enterrât à sa paroisse, sans qu'il n'y eût aucun convoi, ni autre personne que le curé et le porte-croix. Son testament finit par ces paroles remarquables qu'il adressa à sa femme et à son beau-père : « Passez cette » vie en paix, louant et craignant » Dieu sans cesse. Ne faites mal » à nul, faites bien à tous, sans » distinction de personnes. Fuyez » l'antechrist, et les inventions » et suppôts d'icelui, qui, sous » le nom d'église, gourmandent, » brigandent, corrompent et per- » sécutent la vraie église, de la » quelle la pierre fondamentale » est Jésus-Christ notre Sauveur » et Seigneur Dieu, et suivez sa » sainte parole de point en point, » sans rien ajouter ni diminuer. » Cujas ordonna par son testament, que ses livres fussent vendus en détail, et non à une seule per-

sonne, afin que les notes qu'il avait mises à la marge de certains de ses ouvrages, ne fussent point rendues publiques. Ses volontés furent exécutées au delà de ses désirs; des libraires, dans les mains desquels tombèrent les manuscrits, s'en servirent pour couvrir d'autres livres. Une autre clause aussi singulière de cet acte, est celle par laquelle il défendit de ne vendre nul de ses livres à des Jésuites, et de prendre garde à ceux à qui on en vendrait, dans la crainte qu'ils ne s'interposassent pour lesdits Jésuites. Il paraît que ces bons Pères n'étaient pas dans les bonnes grâces de Cujas; il les connaissait trop bien sans doute. Les funérailles de ce jurisconsulte si justement célèbre, furent des plus solennelles; tous les ordres de la ville de Bourges y assistèrent, et ses écoliers portèrent eux-mêmes son corps jusqu'au lieu de la sépulture. Trois jours après, Claude Mareschal, conseiller au parlement, prononça publiquement l'oraison funèbre de ce grand homme, dans l'église de Saint-Pierre de Bourges, où il était inhumé. Plusieurs savans travaillèrent, à l'envi, à lui composer des épitaphes; et les auteurs disent que l'on mit sur son tombeau celle que Pierre Pithou son ami lui fit. Cujas n'avait point la taille élevée; il avait le corps épais et carré, le ton de voix clair et ferme; sa barbe, extrêmement longue, avait été fort noire dans sa

jeunesse; mais elle avait blanchi, ainsi que ses cheveux, dans ses derniers jours. On remarquait que sa sueur avait une odeur agréable, avantage qu'il disait quelquefois en badinant à ses amis, lui être commun avec Alexandre le Grand. Nous devons ajouter au détriment de l'humanité, que si on regretta vivement Cujas, on se montra peu jaloux de lui élever un monument qui attestât les regrets de son siècle. Sa tombe pour laquelle on avait fait tant d'épithètes, demeura sans ornement; l'égoïsme se reposa sur sa gloire du soin de conserver sa mémoire à la postérité; mais enfin un magistrat de Bourges, dont le nom ne doit pas être oublié, M. de Gibieuf fit placer le portrait de Cujas dans la chapelle de Saint-Denis où reposaient ses cendres. Ainsi finit cet homme dont la réputation était si étendue, lui qui, comme les anciens Romains illustres, ne paraissait jamais en public qu'entouré d'une foule innombrable de cliens qui étaient ses disciples. Le Père Maldonat, professeur de théologie à Bourges, étant un jour allé lui faire une visite, ce grand jurisconsulte fut la lui rendre à la tête de huit cents écoliers. Sa réputation était en effet si grande, qu'il ne faut point s'étonner des éloges qu'il reçut après sa mort. Selon de Thou, il a été, après les jurisconsultes romains, le premier et le dernier interprète du droit, et c'est à lui que la postérité sera redevable

de tous les éclaircissemens et de toutes les lumières que notre siècle a ajoutées à la jurisprudence; c'est pour cela qu'on l'a appelé le jurisconsulte par excellence. C'est celui de tous les jurisconsultes modernes, dit *Vigneul-Marville*, qui a pénétré plus avant dans les origines et les sources des lois et du droit romain. Cujas, dit *Gravina*, joignant à l'étude du droit une latinité pure et une érudition profonde, a mis la jurisprudence romaine dans tout son jour, et l'a fait paraître avec ses plus beaux ornemens. M. Bernardi, l'auteur de l'article Cujas dans la Biographie universelle, a publié en 1770, à Avignon (sous le titre de Paris, libraires associés), un *éloge de Cujas* qui était destiné pour un concours de l'académie de Toulouse; n'ayant pu nous le procurer, nous nous sommes permis de transcrire le jugement qu'il en porte dans son article. « Quel était donc cet » homme, dit-il, que toutes les » contrées de l'Europe se disputaient, et qui dans un siècle qui » produisit Dumoulin et tant » d'autres jurisconsultes célèbres, » se plaça ainsi au premier rang, » et éclipsa tous ses rivaux par » la supériorité de son savoir et » l'éclat de sa renommée? Pour » bien apprécier ses travaux, il » faut connaître l'époque où il » parut. La civilisation de l'Europe » était à peine ébauchée; la » jurisprudence était regardée » comme la science la plus propre à en accélérer les progrès,

» en propageant les idées de rai-
 » son et de justice ; on lui devait
 » même , en grande partie , ceux
 » qu'elle avait faits depuis quel-
 » ques siècles que le droit romain
 » était cultivé : mais à défaut
 » d'érudition et de critique , ses
 » premiers interprètes n'avaient
 » pu en avoir qu'une intelligence
 » imparfaite ; ils étaient parvenus
 » seulement à en tirer quelques
 » maximes d'ordre général et
 » quelques règles de droit privé ,
 » qu'ils approprièrent de leur
 » mieux aux mœurs encore agres-
 » tes des temps où ils vécurent .
 » Les esprits n'étaient pas prépa-
 » rés à en avoir de plus parfaites ;
 » il leur manquait ce degré de ma-
 » turité nécessaire pour recevoir
 » la lumière dans toute sa pureté .
 » Les choses s'étaient passées de
 » même dans l'ancienne Rome . Il
 » y a aussi loin de la jurisprudence
 » de la loi des douze tables , à celles
 » que créèrent dans les deux ou
 » trois premiers siècles de notre
 » ère , les Papinien , les Ulprien , et
 » d'autres génies du premier ordre ,
 » que des mœurs d'un peuple à de-
 » mi-barbare , à celles d'un peuple
 » arrivé au plus haut degré de civi-
 » lisation . On peut dire de la lé-
 » gislation , avec encore plus de
 » raison qu'on ne l'a dit de la
 » littérature , qu'elle est l'image
 » de la société . A mesure que la
 » civilisation de l'Europe s'avan-
 » çait , la jurisprudence marchait
 » également vers sa perfection .
 » Cujas vint à propos pour en
 » ouvrir les véritables sources . Il
 » avait lu les ouvrages des pre-

» miers interprètes du droit ; mais
 » il ne rapporta que du dégoût
 » de cette lecture . Rebuté par la
 » barbarie de leur langage , au-
 » tant que par les vices de la
 » méthode qu'ils avaient suivie ,
 » celle de Cujas fut de s'attacher
 » uniquement au texte des lois
 » romaines , d'éclaircir ce qu'il y
 » avait d'obscur , d'en rétablir les
 » passages altérés par le temps
 » ou par l'ignorance des copistes ,
 » de fixer la vraie signification
 » des mots qui y sont employés .
 » La connaissance qu'il avait des
 » langues anciennes , la vaste éru-
 » dition qu'il s'était acquise par
 » leur secours , le servirent admi-
 » rablement dans ce travail . Il ne
 » consultait pas seulement les li-
 » vres imprimés ; il faisait encore
 » un grand usage des manuscrits ,
 » dont il avait rassemblé plus de
 » cinq cents dans sa bibliothèque .
 » Les corrections qu'il fit tant
 » dans les livres de droit que dans
 » un grand nombre d'auteurs an-
 » ciens , grecs ou latins , sont im-
 » menses . Il les recueillit en par-
 » tie sous le titre d'*Observations*
 » et *Corrections* ; et cet ouvrage
 » est encore une mine féconde
 » que les philologues exploitent
 » chaque jour avec profit . Il
 » ne borna pas ses recherches
 » aux seuls livres compilés par
 » ordre de Justinien , mais il les
 » étendit avec tout ce qui pouvait
 » y avoir quelque rapport , ou
 » qui entraînait dans la jurisprudence
 » des temps modernes . Il recou-
 » vra et mit au jour une partie
 » du code *Théodosien* , avec des

» explications. Il se procura le
 » manuscrit des *Basiliques*, espèce
 » d'abrégé en grec que les suc-
 » cesseurs de Justinien avaient
 » fait de ses lois, et c'est d'après
 » ce manuscrit que Fabrot les
 » publia dans la suite. Il fit en
 » outre un *Commentaire* sur les
 » livres des *Fiefs*, et sur quelques
 » livres des *Décrétales*. Cujas n'é-
 » tait pas seulement un savant, c'é-
 » tait encore, ce qui valait mieux,
 » un homme d'un jugement pro-
 » fond. Il n'est pas rare de trou-
 » ver des écrivains qui dans tou-
 » tes les sciences ont su en ap-
 » profondir quelques parties iso-
 » lées ; mais en saisir l'ensemble,
 » remonter jusqu'aux principes
 » fondamentaux dont tous les
 » autres dérivent, et dans de
 » courtes maximes renfermer le
 » germe des conséquences qui en
 » découlent, c'est ce qui n'a été
 » donné qu'à un petit nombre de
 » génies privilégiés, qui se distin-
 » guent par là des esprits vul-
 » gaires, incapables d'un tel
 » essor. C'était là éminemment
 » le talent de Cujas dans les som-
 » maires (*paratyla*) qu'il a fait
 » sur le *Digeste*, et sur tout sur le
 » code de *Justinien*, il renferme,
 » dans de courts axiomes, les prin-
 » cipes élémentaires du droit ;
 » il donne des définitions d'une
 » clarté et d'une précision admi-
 » rables. François Hottoman,
 » jurisconsulte distingué, rival
 » et ennemi de Cujas, recom-
 » mandait à son fils de porter tou-
 » jours avec lui, dans ses voyages,
 » ces *paratyles*, et de les lire avec

» application. A la jurisprudence
 » demi-barbare des premiers in-
 » terprètes, Cujas substitua celle
 » des siècles les plus polis de
 » Rome. On ne doit point s'éton-
 » ner, d'après cela, de cette
 » grande réputation dont il jouit
 » de son temps. Ceux qui l'ont
 » suivi n'ont fait que la confir-
 » mer. Tous les jurisconsultes de
 » l'Europe se sont accordés à le
 » proclamer le premier et le der-
 » nier des interprètes du droit,
 » comme celui que personne n'a
 » pu égaler, encore moins sur-
 » passer dans l'art de l'enseigner
 » et de l'expliquer. Cujas, dit
 » d'Aguesseau, a mieux parlé la
 » langue du droit qu'aucun mo-
 » derne, et peut-être aussi bien
 » qu'aucun ancien. » Les Alle-
 » mands ne prononcent jamais son
 » nom en classe, qu'en ôtant leur
 » bonnet carré. Il donna de son
 » vivant une édition de ses *OEuvres*,
 » imprimée chez Nivelles en 1577
 » et 78, 4 vol. in-fol. souvent re-
 » liés en un seul ; elle est belle et
 » exacte ; elle est rare, et ne con-
 » tient qu'une partie de ses ouvra-
 » ges. Il en est de même de celle
 » que donna Colombet en 1634,
 » 6 vol. in-fol. On en donna une
 » autre à Francfort 1595, à Ha-
 » nau 1602, et Lyon 1606, tou-
 » tes en 4 vol. in-fol. L'édition de
 » Francfort est encore estimée. En-
 » fin Charles Fabrot rassembla
 » tous les ouvrages de Cujas, et en
 » donna une à Paris en 1658,
 » 10 vol. in-fol. ; on les a réimpri-
 » més à Naples 1722, 1727, 11
 » vol. in-fol., et ensuite à Naples et

à Venise en 1758, 10 vol. in-fol., et un *index* formant un 11.^e vol. On trouve dans les dernières éditions des additions qui ne sont pas dans celles de Fabrot, et principalement une table générale très-savante et très-utile pour l'interprétation de tous les mots grecs que Cujas a employés dans le cours de ses ouvrages. On joint à ces éditions une table très-commode, publiée sous le titre de *Promptuarium operum Jac. Cujacii, auctore Domino Albanensi*, Naples 1763, 2 vol. in-fol. Elle ne peut servir à toutes les éditions de Cujas; mais seulement à celle en 10 vol. in-fol. Dans la bibliothèque du collège de Troyes, qui était celle de François Pithou, on possédait les anciennes éditions de Cujas, avec des notes de lui, de Pierre et de François Pithou, ainsi que des lettres et des décisions de Cujas. Grosley, dans la vie des frères Pithou, raconte que Cujas avant de donner ses ouvrages au public, les leur envoyait en feuilles corrigées de sa main, et qu'ils ajoutaient souvent de nouvelles preuves au sentiment de l'auteur, et qu'ils le réfutaient quelquefois. Jean-Louis Ulh a fait imprimer à Bâle, en 1737, in-4.^o, les vingt-huit livres d'observations ou de remarques critiques de Cujas. Plusieurs auteurs ont donné la vie de Cujas, soit en latin et en français: parmi ceux-là, on distingue celle de Heinnecius, qui le défend vivement contre les auteurs qui l'ont attaqué. Scévole

de Sainte-Marthe et Papyre Masson, en ont publié aussi une dans le 16.^e siècle. Clavière, Leickher, Terrasson dans son *Histoire de la Jurisprudence*; on dit que cette dernière n'est pas exacte. En 1803, M. Gust-Hugo en a aussi donné une; elle n'est pas estimée. Cujas fut marié deux fois, et ne fut pas heureux dans ces deux unions; il épousa d'abord, en 1557, Magdelaine du Roure, fille d'un médecin d'Avignon, de laquelle il eut un fils nommé Jacques Cujas, qui promettait beaucoup, et à qui il dédia, en 1573, ses quatre derniers traités *Ad Africanum*; mais ayant donné dans la débauche, il mourut jeune. Cujas fait mention de cette femme dans son testament, où il dit qu'elle lui apporta mille livres en mariage, et que si les héritiers les redemandent, il faut soutenir qu'il les a gagnées, selon la coutume de Toulouse qu'ils suivaient dans leur contrat. Il se remaria, en 1586, avec Gabrielle Hervé de Bourges, fille de Jacques, sieur du Palin du Chatelier, maréchal des logis du roi: de ce second mariage, il eut une fille appelée Suzanne, qui fut, selon Bayle, d'un tempérament si amoureux, qu'encore que le président de Thou, qui sans doute avait remarqué cette raison de se hâter, lui eût trouvé un mari dès l'âge de quinze ans, il ne put empêcher qu'elle ne devançât le mariage. Elle épousa François de Bonacorci, sieur de la Harpinière, gentil-

homme du Blois, qu'elle accabla de toutes les infortunes auxquelles un mari peut être exposé. Celui-là en mourut de chagrin. Elle en prit un second, nommé Fabio Bernardi, gentilhomme Florentin, sans changer de conduite; mais ce dernier, plus résigné que l'autre, vécut avec elle pendant quinze ans. Elle dissipa une fortune considérable que son père lui avait laissée, et étant encore devenue veuve, elle traîna ses derniers jours dans la misère, ne subsistant que des bienfaits des anciens amis de son père. Merille a fait contre elle cette épigramme :

*Viderat immensos Cujaci nata
labores*

*Æternum patri promeruisse
decus.*

*Ingenio haud poterat tam magnum
æquare parentem*

*Filia, quot potuit corpore
fecit opus.*

On dit que Cujas avait tiré l'horoscope de cette fille avant sa naissance, lorsque sa mère était prête à la mettre au monde, et qu'il avait trouvé dans les astres, que si sa femme accouchait d'un fils, il mourrait par les mains du bourreau, et que si elle accouchait d'un fille, ce serait une prostituée; mais Catherinot prétend que c'est un conte qu'on a tiré de la vie de Cardan, et que l'on a appliqué à Cujas. Voyez Catherinot, qui a donné une vie de Suzanne Cujas.

CUSSAC (P. J. M. de), conseiller au parlement de Toulouse, et né dans cette ville, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 20 Avril 1793. Sollicité de s'évader, il ne voulut point y consentir, et préféra partager le sort de ses malheureux confrères : il était âgé de soixante-sept ans.

D

I. DAFFIS (JACQUES), avocat général au parlement de Toulouse, était fils de Jean Daffis, premier président de la même cour; il y fut conseiller, et ensuite avocat général le 20 Février 1586. Lorsque son frère Guillaume Daffis quitta cette charge qu'il occupait depuis le 17 Octobre 1581, pour être premier président du parlement de Bordeaux, Jacques Daffis le remplaça. Beaufrère du malheureux Duranti (voyez ce mot) lors de l'émeute

de 1589, il s'associa à son sort, et voulut, comme lui, mourir en défendant son roi et sa patrie. Plein de probité et de zèle pour la religion, il se distingua également, par son érudition et ses talens, dans l'étude du droit; les menaces des ligueurs ne l'intimidèrent point, et ne purent le faire changer de résolution. Il s'opposa de toutes ses forces à leur projet séditieux, et les traita de coupables, leur représentant sans cesse la noirceur de leur attentat,

et souffrit avec courage une mort cruelle qui le couvrit de gloire aux yeux de la postérité. Daffis, retenu à la conciergerie, dit Raynal, fut interrogé par les commissaires du bureau *des dix-huit*. Ces factieux lui demandèrent si ce n'était pas lui qui avait écrit les lettres qu'on lui montra, adressées à Matignon, au premier président de Bordeaux. Il répondit qu'il serait trop honteux de ne pas l'avouer ; et leur ayant demandé à son tour qui ils étaient, et qui les avait établis ses juges, il leur dit qu'il ne leur connaissait d'autre pouvoir que celui *des bandits et des assassins*. Ces paroles, rapportées au bureau *des dix-huit*, irritèrent les esprits, et la même nuit quatre satellites allèrent dans la chambre de Daffis, l'étranglèrent avec une corde, et laissèrent son corps dans la salle de la conciergerie. Le capitoul Balanquier fit enterrer le corps de Daffis dans l'église des Cordeliers de Saint-Antoine du Salin. Daffis n'a rien publié ; il fut massacré le 10 Février 1589.

II. DAFFIS (JEAN), grand vicaire de l'archevêque de Toulouse, prévôt du chapitre de Saint-Etienne, et évêque de Pamiers, fut le frère du précédent, mais n'en suivit pas les généreuses maximes. Ligueur déterminé, entièrement vendu à la faction des Guises, il se montra rebelle audacieux, et ne ménageant rien, se rendit presque coupable de fratricide ; du moins ne sépara-t-il pas sa cause d'avec celle des assassins

de son frère. Daffis, en l'absence de l'archevêque François de Joyeuse, cardinal, dirigeait le clergé de Toulouse, le poussait à s'élever contre l'autorité légitime du roi, et par les soins des prédicateurs, tels que Richard, Clément, Odoard, etc. s'osaient retentir la chaire de leurs imprécations, tant contre Henri III que contre le roi de Navarre. Lors de la mort tragique des deux Guises en 1588, au mois de Décembre, et connue à Toulouse dans les premiers jours de Janvier 1589, les capitouls convoquèrent dans l'hôtel de ville, le 7 de ce mois, une assemblée à laquelle Daffis assista ; là, après une violente sortie contre les auteurs du trépas des chefs de la Ligue, il conclut que tous les ordres du royaume devaient s'unir pour le maintien de la foi catholique, et que le danger qui pourrait naître de la convocation des assemblées nombreuses, devait faire remettre l'autorité dans les mains de dix-huit citoyens pris dans tous les états. Ce fut ainsi que ce comité de salut public révolutionnaire s'établit dans Toulouse. Daffis pour le clergé, Paulou pour le parlement, y furent nommés ; le premier prit aussi une part active au meurtre de Duranti (Voy. *Duranti*, *Paulou* et *Tournier*) ; il n'empêcha pas celui de son frère, avocat général, ou peut-être ne put-il le faire ; car lorsque le peuple est déchaîné, ceux-là même qui l'ont mis en mouvement ne peuvent plus l'arrêter dans sa furie. Loin de pleu-

rer ses crimes dans la retraite, Daffis rechercha et obtint les dignités ecclésiastiques; il était en 1607, évêque de Pamiers; nous ignorons l'époque de sa mort.

DAGIEUX (S.), garde du corps de Louis XVI, né à Saint-Pé, département de la Haute-Garonne, fut condamné à mort, le 24 Juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint-Lazare, où il était détenu. Il était âgé de quarante-cinq ans.

DAGUIN (JEAN-JOSEPH), président à mortier au parlement de Toulouse, né en cette ville en 17...., et sorti d'une famille déjà ancienne dans la magistrature à l'époque de la révolution, commença, dès le temps de ses études, à se faire distinguer par la facilité de son esprit, et les talens précoces qui se développèrent en lui. Il était encore sur les bancs de l'école, lorsqu'il remporta un prix de poésie latine à l'académie de Rodez. Peu de temps après, il soutint à Toulouse, au collège des Jésuites, où il fut élevé, et en présence du parlement, une thèse sur le système de Descartes, qui alors remplaçait celui d'Aristote, enfin tombé en discrédit. Daguin fut reçu à vingt-un ans conseiller au parlement, c'est-à-dire, quatre ans avant que sa voix pût être comptée; là il se donna un digne ami dans la personne de M. de Rufin, membre de la même compagnie. « Un attrait mutuel, » dit M. Poitevin dans l'éloge

» de Daguin; leur inspira de tra-
 » vailler de concert; réunissant
 » ainsi leurs efforts, ils furent
 » pendant vingt ans l'ame et l'or-
 » gane des grandes délibérations
 » de leur cour, et les rédacteurs
 » de ces rémontrances fermes et
 » respectueuses que les ministres
 » du roi purent trouver importa-
 » nes, mais dont la justice ne fut
 » pas toujours méconnue. » L'aca-
 » démie des Jeux Floraux appela
 Daguin à siéger parmi les mainteneurs; il y apporta le même esprit, plus gracieux sans doute, mais toujours noble et éloquent. On le vit, frappé particulièrement des foudres ministérielles durant les débats de sa compagnie avec les imprudens conseillers de nos rois, être plus maltraité que ses collègues (car on avait ses beaux discours à punir), et être contraint à partir pour un exil rigoureux, tandis que les autres magistrats étaient seulement écartés du lieu de leurs séances. La révolution amena la proscription du parlement de Toulouse; Daguin n'échappa point aux forcenés qui voulaient la mort de tout ce qui était grand, sage et juste; il fut traîné à Paris. « Le sentiment » de sa dignité, dit son Biogra-
 » phe, ne l'abandonna pas, lors-
 » que traduit devant le tribunal
 » révolutionnaire, il fut interro-
 » gé par Fouquier-Tinville; sans
 » daigner lui répondre, il se re-
 » tourne, et s'achemine vers l'é-
 » chafaud à la suite de ceux dont
 » la condamnation était déjà pro-
 » noncée. C'est ainsi qu'à l'aspect

» du cadavre du président Brisson,
 » Larcher, cet autre modèle d'un
 » noble dévouement, marchait à
 » la mort sans vouloir entendre
 » la lecture de la sentence dont
 » Bussi le Clerc avait fait dresser
 » le formulaire. » Daguin périt le
 14 Juin 1794. Il a laissé deux
 fils encore vivans.

DAIGUESPLAS : deux person-
 nages de ce nom vivaient à
 Toulouse pendant la seconde
 moitié du 17.^e siècle; ils ont laissé
 un grand nombre de pièces de
 vers en latin, en français et en
 langue vulgaire. *

DALAYRAC (NICOLAS), che-
 valier de la légion d'honneur, et
 membre de l'académie royale de
 Stokholm; célèbre compositeur,
 naquit à Muret en Languedoc le
 13 Juin 1753. A l'âge de quatorze
 ans, il annonça un goût décidé
 pour la musique. Son père, sub-
 délégué de la province, le desti-
 nait au barreau, et ne lui avait
 accordé qu'avec beaucoup de
 peine un maître de violon; mais
 le jeune Dalayrac négligea bien-
 tôt ses livres de droit, afin de se
 livrer entièrement à une étude
 pour laquelle il était porté par
 goût et par sentiment. Son père
 alors se hâta de retirer le maître
 de violon à son fils, qui, déses-
 péré de cet événement, n'en fut
 que plus ardent à étudier, et pour
 n'être point entendu de ses pa-
 rens, il montait tous les soirs sur
 le toit de sa maison. On assure
 que des religieuses d'un couvent
 voisin, qui lui avaient promis de
 garder le secret, furent entraînés

par ses accords mélodieux, et
 qu'elles ne purent s'empêcher de
 l'éventer par des applaudissemens
 qui décélérent le jeune artiste.
 Son père n'ayant plus d'espoir
 d'en faire un avocat, le laissa libre
 de suivre son penchant. En 1774,
 il l'envoya à Paris, et le plaça par-
 mi les gardes du comte d'Artois
 (aujourd'hui **MONSIEUR**.) Les
 goûts de Dalayrac se développant
 dans une ville où tant de talens
 célèbres se trouvaient réunis à
 cette époque, il rechercha la so-
 ciété des artistes et des amateurs
 les plus recommandables, et ne
 tarda pas à devenir l'ami de Gre-
 try, de Saint-Georges, de La-
 borde, et sur-tout de Langlé,
 duquel il reçut les premiers élé-
 mens de la composition. Comme
 il jouait du violon d'une manière
 distinguée, il fut admis à faire sa
 partie dans tous les concerts les plus
 brillans de la capitale. Bientôt, à
 l'aide des excellens principes qu'il
 avait reçu pour la composition,
 il donna au public ses premiers
 essais sous le titre de *Quatuors* :
 ils sont écrits avec autant de faci-
 lité que d'élégance; car ils eurent
 dans leur nouveauté une vogue
 prodigieuse. Ils parurent sous le
 nom d'un maître italien. En 1778,
 la loge dite des neuf Sœurs,
 ayant donné une fête à Franklin,
 il en composa la musique, qui
 fut trouvée charmante. Son pré-
 mier début au théâtre eut lieu
 en 1781; il donna aux Italiens
 le *petit Souper* et le *Chevalier
 à la mode*; ces deux productions
 furent couvertes d'applaudisse-

mens, et l'on trouva dans sa musique beaucoup de grâce, d'esprit et de facilité. Ces deux pièces furent suivies de *l'Eclipse totale*, paroles de Lachabeaussière. Grimm, dans sa correspondance au sujet de cet opéra, s'exprime ainsi : « Ce qui nous a paru faire » le plus de plaisir dans la musique de *l'Eclipse totale*, c'est » l'ouverture et la chanson que » chante Rosette en attendant le » rendez-vous que lui avait donné » Crispin. Il y a dans tout le reste » des détails agréables, et les morceaux d'ensemble prouvent que » l'auteur, au goût de son art » joint encore une assez grande » connaissance de la scène, et ce » coup d'essai, tel qu'il est, doit » faire désirer que M. Dalayrac » continue de consacrer au théâtre une partie de ses loisirs. » *Le Corsaire*, joué en 1783, fut accueilli avec un nouvel enthousiasme. Dalayrac avait une finesse de tact précieuse, qui le fit nommer à juste titre le *musicien poète*. Aucun compositeur ne posséda peut-être aussi bien que lui la connaissance juste et raisonnée de l'art scénique et musical, ni l'entente du théâtre. Dalayrac travailla pour le théâtre pendant vingt-huit ans. Il écrivit, durant cetemps, cinquante-six *ouvrages*, et par une bien singulière conformité, ce nombre répond au nombre d'années qu'il a vécu ; mais on peut dire qu'il compta presque autant de succès que de compositions. Doué d'une imagination vive et féconde, il fut le

créateur d'un genre qu'il porta lui-même au plus haut degré de perfection. « C'est lui, dit un » Biographe, c'est lui qui a naturalisé dans toute la France ces » airs tendres et mélancoliques » connus sous le nom de *Romances*, et qui avait été pendant plusieurs siècles l'apanage exclusif des troubadours, avant que Dalayrac les eût fait entendre sur nos théâtres. C'est donc à lui que nous devons ce genre de musique d'autant plus difficile, qu'il s'écrit avec l'ame, et que l'art et la science sont également impuissans pour le produire. Toutes les romances de Dalayrac ont une vogue prodigieuse ; on les entend avec le même plaisir au théâtre, dans la société et dans les rues, où les orgues des Savoyards les répètent tous les jours. C'est dans les romances que cet auteur est vraiment inimitable ; elles respirent la sensibilité, le naturel, les grâces, et sur-tout ce tendre abandon et cette tristesse délicieuse qu'il semble avoir empruntée de Tibulle et des poètes provençaux. » Son père, en mourant, l'avait institué son héritier au préjudice de son frère ; mais son cœur fut touché de cet acte d'injustice ; il annulla lui-même aussitôt le testament, et cela au moment où il venait d'essuyer une faillite considérable qui lui enlevait le fruit de dix ans de travaux. Cet auteur estimable, dont le souvenir est encore présent à nos yeux, et qui s'est rendu

recommandable autant par ses talens que par ses vertus, mourut à Paris le 27 Novembre 1809, avant d'avoir pu faire représenter sa pièce (le Poète et le Musicien, paroles de Dupaty), de laquelle il attendait un brillant succès. Ses derniers instans ne furent qu'un délire de composition, et il ne cessait de répéter les traits de chant qu'il avait mis dans son ouvrage; il fut inhumé dans son propre jardin à Fontenay sur Bois, et une grande partie des célèbres compositeurs de la capitale se firent un devoir d'assister à ses funérailles. Dans le foyer de l'Opéra comique, on voit son buste, exécuté par Cartellier. Nous allons donner une analyse succincte de tous ses opéra. En 1782, *l'Eclipse totale*; *le Corsaire*, 1783; *la Dot*, 1785; *l'Amant statue*, 1785: cette petite pièce, dont les paroles sont de Desfontaines, fut donnée au théâtre italien; elle eut un succès mérité; on trouva la musique nouvelle, des morceaux saillans, et sur-tout cette belle ariette que mademoiselle Arnaud, célèbre artiste d'alors, exécuta avec une supériorité infinie. En 1786, *Nina, ou la Folle par amour*. On doit se rappeler que cette pièce eut un nombre de représentations aussi grand que le *Mariage de Figaro*. Ce n'est pas peu dire; l'expression, le sentiment, tout; en un mot, se trouve peint dans l'ouvrage de Dalayrac: avec quelle facilité il a su saisir ces traits de délire qui caractéri-

sent si bien la folie de Nina! Sa musique tendre et mélodieuse, ce chant simple et naïf, nous représente le désespoir d'une infortunée amante, et nous force à partager son malheur. Le premier chœur pendant que Nina sommeille, et la romance qu'elle chante, sont de ces morceaux que les amateurs de la bonne musique ne se laisseront jamais d'admirer. *Azémi*, ou *les Sauvages*, fut représentée en 1786. Les tableaux de la simple nature, et sur-tout le développement de l'amour dans deux jeunes cœurs, dont l'innocence primitive n'a point été altérée par les conventions sociales, sont toujours restés en possession de plaire au théâtre comme d'agréables illusions: tel est l'opéra d'*Azémi*. Il y a dans cet opéra des situations singulières, du spectacle, une sorte de merveilleux; mais ce qu'il y a de plus sublime, c'est la musique vive, naturelle, légère, expressive, et dont on a retenu tous les airs: les airs qu'on retient ont le même mérite que les vers passés en proverbe. En 1787, *Renaud d'Ast*; 1788, *Sargines*; 1789, *les deux petits Savoyards et Raoulsire de Créqui*. La musique des *deux petits Savoyards* fait plaisir; Dalayrac a saisi souvent le caractère original et naïf des chants que nous font entendre les petits Savoyards; il a su leur prêter toujours l'expression la plus vive et la plus vraie. La *Soirée orageuse*, 1790; *Camille, ou le Souterrain*, *Philippe et Geor-*

gette, 1791; *Ambroise*, ou
Voilà ma journée, *Roméo et*
Juliette, 1793; *Adèle et Dor-*
san, 1795; *Gulnare*, 1797;
Alexis, ou *l'Erreur d'un bon*
Père, 1798; *Adolphe et Clara*,
 1799. Nous ne parlerons pas de
 ces opéra; il serait sans doute
 trop long de les analyser chacun
 en particulier, et les succès qu'ils
 obtiennent tous les jours nous
 affranchissent de cette tâche.
Maison à Vendre, 1800: que
 de finesse et de grâce! *Picaros et*
Diégo, 1803; *la Jeune Prude*,
 1804; *Gulistan*, 1805; *Lina*,
 1807; *le Poète et le Musicien*
 fut le dernier ouvrage auquel tra-
 vaila Dalayrac; il n'eut pas même
 le bonheur de le voir représenter,
 car il ne le fut que le 1.^{er} Juin
 1811. Les paroles sont de M. Du-
 paty, qui y joignit un prologue à la
 louange de Dalayrac. Nous allons
 retracer ici l'analyse de Geoffroi,
 comme étant le dernier éloge qui
 ait été rendu à la mémoire de ce
 célèbre compositeur. « Le pro-
 logue, dit-il, a tenu lieu de
 petite pièce; quoiqu'il soit assez
 court, les applaudissemens en
 ont beaucoup prolongé la du-
 rée: jamais le plus sublime chef-
 d'œuvre n'excita d'aussi vifs
 transports que ce petit ouvrage
 qui n'a qu'une scène. Cette
 scène, il est vrai, est versifiée
 d'une manière très-brillante,
 semée de traits heureux, pleine
 d'esprit et de sentiment: c'est
 une espèce d'oraison funèbre de
 Dalayrac. Et dans quel temple
 pouvait-elle être mieux pronon-

» cée, que dans celui de l'Opéra
 » comique, qui fut pendant qua-
 » rante ans le théâtre des triom-
 » phes du défunt! Le public voit
 » toujours avec plaisir ce témoi-
 » gnage de sensibilité posthume;
 » tout le monde entend volon-
 » tiers les louanges d'un artiste,
 » quand il ne peut plus les enten-
 » dre: l'envie est apaisée par sa
 » mort, et même, par un privi-
 » lège unique, Dalayrac vivant
 » n'eut point d'envieux, et quoi-
 » qu'il eût du talent, il n'eut que
 » des amis; ses rivaux eux-mêmes
 » lui pardonnèrent ses succès.
 » Cette représentation doit être
 » regardée moins comme un juge-
 » ment sur un ouvrage nouveau,
 » que comme la célébration d'une
 » pompe funèbre: ce sont les
 » derniers honneurs rendus à un
 » artiste chéri. Il y avait grande
 » foule, grande effervescence; les
 » spectateurs, dont la salle était
 » pleine, n'étaient point des ju-
 » ges, c'était des amis et admira-
 » teurs de Dalayrac, venus pour
 » remplir un devoir sacré, et pour
 » payer à cet aimable compositeur
 » le prix de quarante années de
 » travaux. Hélas! un musicien
 » mort est bientôt oublié! Les
 » vivans se serrent et remplissent
 » le vide qu'a laissé le défunt: on
 » joue moins ses ouvrages, parce
 » qu'il n'est pas là pour solliciter;
 » et lors même qu'on les joue,
 » on s'en amuse, on s'en réjouit,
 » sans songer à la personne du
 » compositeur, et presque sans sa-
 » voir son nom. Je voudrais bien
 » moi-même n'avoir point à juger

» cette musique posthume de Da-
 » layrac ; mais tant d'ouvrages
 » charmans honorent sa mémoire,
 » que l'extrême médiocrité de ce-
 » lui-ci ne peut pas lui faire un
 » grand tort : on s'aperçoit trop
 » que le musicien , quand il la
 » composa , portait dans son sein
 » le germe de la mort. S'il faut
 » ajouter foi aux fables des poë-
 » tes , qui voudraient nous faire
 » accroire que le dernier chant
 » du cygne est le plus mélodieux ,
 » ce chant de Dalayrac n'est pas
 » assurément le chant du cygne.
 » Il y a des traits charmans dans
 » l'ouverture : le duo d'Elleviou
 » avec Moreau est fort agréable.
 » On remarque une certaine verve
 » et quelques originalités dans le
 » quatuor , où un vieux amateur
 » se moque des roulades , les-
 » quelles sont vivement défen-
 » dues par le poëte et le musicien.
 » Le reste est fort au-dessous du
 » talent de Dalayrac , et même
 » sans en excepter le grand duo
 » d'Elleviou et de Martin , mor-
 » ceau à grand fracas et à préten-
 » tion , où les deux chanteurs pro-
 » diguent les a ! a ! a ! et justifient
 » les railleries du vieux amateur ,
 » la vogue d'Elleviou et de Mar-
 » tin , le charme de leur voix ,
 » tiennent lieu de la mélodie qui
 » manque à cette composition. »
 Dans ce résumé , écrit à la louange
 de Dalayrac , on voit qu'il a été
 tracé par une main habile et im-
 partiiale , et qui reconnut toujours
 la supériorité des talens de cet
 auteur. Geoffroi avait , pour ainsi
 dire , vu Dalayrac dans son ber-

céau ; il l'avait suivi dès ses pre-
 miers essais ; il ne l'avait jamais
 perdu de vue , et par conséquent
 il avait été témoin et juge tout à
 la fois de ses plus brillans succès
 jusqu'au moment où il descendit
 dans la tombe. Quel autre aurait
 donc pu en parler avec autant
 d'impartialité et d'enthousiasme,
 que lui ? Marsollier de Vivetières ,
 Monvel et M. Lachabeaussière ,
 sont les auteurs qui ont le plus
 travaillé pour lui. René-Charles
 Guilbert-Pixérecourt a publié la
 vie de Dalayrac en 1810, in-12.

I. DALBIS (JEAN-FRANÇOIS-
 DENIS) , conseiller au parlement
 de Toulouse , et membre de l'aca-
 démie des Jeux Floraux , naquit
 dans cette ville en 1730. Dans
 sa jeunesse , il annonça des dispo-
 sitions pour la poésie. Il présenta
 au concours des Jeux Floraux , un
 ouvrage qui fut couronné ; mais
 destiné à la magistrature , il fut
 forcé de sacrifier le penchant qui
 l'entraînait vers les lettres , à la
 nécessité de se livrer tout entier
 à l'étude des lois. Il fut pourvu
 d'une charge de conseiller au
 parlement à l'âge de vingt ans.
 Dalbis avait l'esprit juste et un
 rare talent pour simplifier les
 affaires. Ces avantages , joints à
 une grande facilité pour le travail
 du palais , le firent bientôt re-
 marquer parmi ses confrères. Lors
 de l'exil du parlement , il suivit
 le sort de sa compagnie. Devenu le
 maître de son temps , il se livra
 aux goûts favoris de sa jeunesse.
 En 1775 , il revint à Toulouse
 pour reprendre ses fonctions de

magistrat. Son ancienneté le fit parvenir à la grand'chambre ; il fut chargé plusieurs fois de la rédaction des remontrances et des vœux que le parlement adressa au roi. La commission du Vivarais acheva de faire éclater ses talens. Cette contrée était livrée à la plus affreuse anarchie : l'alarme était générale. Louis XVI créa une commission de quatre membres du parlement , et les investit des pouvoirs les plus étendus. Dalbis fut nommé commissaire , avec de Rey de Saint-Gery , de Saint-Félix-Monberon et Daguin. On se rappelle encore les succès dont ils furent couronnés ; ils rétablirent l'ordre , et le Vivarais leur dut sa régénération. Ils revinrent à Toulouse ; mais ils jouirent peu de temps de leur triomphe. La révolution survint ; Dalbis fut alors de nouveau chargé d'une nouvelle mission secrète dans le Vivarais , et peu de temps après il contribua à la formation du camp de Jalès. Ne trouvant plus de sûreté en France , il se rendit auprès des princes français , qui le reçurent avec bonté , et l'admirent plusieurs fois à leur conseil. Dalbis rentra en France après le 18 Brumaire ; mais tous les biens qu'il possédait avaient été vendus. Il se retira avec sa famille dans la commune du Theil , où il termina ses jours en 1804.

II. DALBIS (FRANÇOIS), chevalier , frère du précédent , naquit à Toulouse en 1739. Fait officier très-jeune , il fit ses premières armes sous les ordres du

maréchal de Richelieu. En 1756 , il se distingua au siège de Mahon , ainsi qu'à la bataille de Minden , de Corbac et de Crevelt. Il fut blessé dans cette dernière affaire , et promu au grade de capitaine , et enfin à celui de major du régiment de Beaujolais. Blessé de nouveau au siège de Cassel , commandé par le vicomte de Broglie , Dalbis demanda sa retraite , et fut nommé lieutenant des maréchaux de France à Toulouse. Il exerça les fonctions de cette place avec fermeté et distinction ; son esprit juste et conciliant lui fut d'un grand secours pour terminer la plupart des différens. En 1789 , le chevalier Dalbis fut nommé colonel d'une légion à Toulouse ; mais il ne tarda pas à être arrêté comme noble , et conduit dans la prison d'Auch , où il resta près d'un an. Ayant enfin obtenu sa liberté , il se retira dans ses terres , où il vécut tranquille jusqu'en 1798 , époque à laquelle il fut sollicité de se rendre à l'Isle-en-Jourdain pour commander cinq mille royalistes qui s'étaient rassemblés , et qui venaient seconder les efforts d'un autre corps de royaux qui était aux environs de Toulouse. L'armée républicaine venant des Landes et des Pyrénées , se dirigeait sur l'Isle-en-Jourdain ; le chevalier Dalbis , à la tête de ses braves royalistes , marcha à eux , et les battit complètement près du château de Clermont : mais quelques jours après , il fut assailli par le général républicain qui commandait dans

le département de la Haute-Garonne, et obligé de se retirer ; il fut assez heureux pour sauver la majeure partie de ses soldats. Depuis cette époque, il se tint caché jusqu'au moment où le Directoire fut renversé. Rentré dans ses biens qui lui avaient été presque tous enlevés, il vécut tranquille, ayant eu la consolation de voir le rétablissement du trône des Bourbons, pour lequel il avait combattu, et cette heureuse restauration fit le charme de ses dernières années. Il est mort le 19 Août 1820, en emportant l'estime de tous ceux qui l'avaient connu.

DAMBEZ (N.), écuyer, seigneur d'Elquié, né à Toulouse en 16... Sa famille avait acquis de l'éclat dans la magistrature et dans les armées. Il remporta un prix aux Jeux Floraux en 1667 ; étant bien jeune encore, et il publia un recueil de poésies, intitulé : *Le jeune Amoureux pour le Triomphe du Soucy*, Tolose, chez P. d'Estey, in-4.° On trouve dans ce petit volume, 1.° *le jeune Amoureux*, stances ; 2.° un *Sonnet à M. de Ficubet*, premier président du parlement de Tolose ; 3.° un autre à mademoiselle de Ficubet, et celui de l'*Essai* ; 4.° *le Déluge*, la *Conversion de saint Paul*, et *Apolon*, *chants royaux*. Le style de Dambez est sec et ampoulé ; des hyperboles violentes et des pensées gigantesques font seules remarquer le peu d'ouvrages qui nous restent de lui. Pechantré,

Palaprat, d'Olive, et quelques autres poètes toulousains, adressèrent, suivant l'usage, des madrigaux flatteurs à Dambez. *

DARAM (N.), écuyer, né à Toulouse en 17..., est auteur de plusieurs pièces de poésie destinées à célébrer des événements heureux pour la monarchie. Il a fait aussi des hymnes et des sonnets en l'honneur de la sainte Vierge. Voici le titre des principaux opuscules de M. Daram. I. *Cantate à l'occasion du présent que MONSIEUR, frère du roi, a fait de son portrait à l'académie des Jeux Floraux*. II. *Oratorio ou Hymne sur la naissance de monseigneur le Dauphin, avec une invocation à la sainte Vierge*. III. *L'Espoir du Pécheur*, sonnet à l'honneur de la sainte Vierge, présenté au concours de l'académie en 1786. IV. *Le Lis*, sonnet qui remporta le prix de ce genre en 1787. V. *Sentiment du Pécheur avant la rédemption, à la vue de ses misères*, sonnet à la sainte Vierge, imprimé dans le Recueil des Jeux Floraux en 1788. *

DARDENNE (JEAN), prêtre et docteur en théologie, vicaire général et official du diocèse d'Agde, naquit à Toulouse en 16... A l'exemple de plusieurs de ses amis, il concourut aux Jeux Floraux, et remporta en 16... le prix de l'Eglantine ; en 1672, celui de la Violette (1) ; et enfin en 1674, celui du

(1) Le Triomphe de la Violette,

Souci (1). Cette même année il obtint le titre de *Maitre* et de *Juge des Jeux* ; en 1694, il fut confirmé dans cette qualité par le roi. On trouve un grand nombre de madrigaux et d'autres petites pièces de vers par Dardenne, dans les Recueils imprimés à Toulouse. *

DARIO (BLAISE), médecin à Toulouse, député supplémentaire du département de la Haute-Garonne à la Convention nationale, prit une part active aux arrêtés fédératifs qui eurent lieu contre la Convention après le 31 Mai, et y fut appelé après cette époque ; mais sur le rapport de Dubarran, il fut rejeté le 11 Juin 1794, comme s'étant montré très-favorable au parti vaincu par la Montagne. Cette espèce de dénonciation devint pour lui un arrêt de mort. Il fut traduit au tribunal révolutionnaire, qui l'envoya à l'échafaud le 29 Juin 1794. Il était âgé de trente-quatre ans.

DARQUIER (AUGUSTIN), membre de l'Institut, célèbre astronome, naquit à Toulouse le 23 Novembre 1718. Son étude principale fut celle de l'astronomie, à laquelle il se livra avec fruit, et qu'il cultiva jusqu'à sa mort, arrivée le 18 Janvier 1802. Darquier établit une observatoire dans sa

par M. Jean Dardenne, prêtre et docteur en théologie, in-4.°, Toulouse, Jean Pech 1672.

(1) *Le Triomphe du Souci*, par M. Jean Dardenne, prêtre et docteur en théologie, in-4.°, Toulouse, Raimond Mestre 1674.

maison ; il acheta les instrumens, forma une grande quantité d'élèves, paya des calculateurs, et sut par ce moyen se passer des secours du gouvernement. Il publia quelques ouvrages qui sont assez recherchés. I. *Uranographie, ou Contemplation du ciel à la portée de tout le monde*, Paris 1771, in-16. Lalande assure que cet ouvrage est très-utile à ceux qui veulent connaître le firmament ; il renferme les figures des constellations : l'auteur l'avait dédié et composé pour madame d'Etigny, dont le mari était intendant d'Auch, et l'a fait imprimer à la fin du volume de ses *Lettres sur l'Astronomie*. II. *Observations astronomiques faites à Toulouse*, Avignon 1777, in-4.° En 1782, Darquier donna le second volume à Paris, et la suite dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse*, et dans l'*Histoire céleste française de Lalande*. III. *Observations de l'Eclipse du Soleil du 14 Juin 1778, et traduite de l'espagnol*, Toulouse 1780, in-8.° Cette brochure a été tirée à un petit nombre d'exemplaires ; mais on la réimprima dans le *Journal de Physique* d'Avril 1780. IV. *Lettres sur l'Astronomie pratique*, 1786, in-8.° V. *Eléments de Géométrie, traduits de l'anglais de Simpson*, 1756, in-8.° VI. *Lettres cosmologiques sur la Construction de l'univers, traduites de l'allemand de Lambert*, Amsterdam 1801. M. d'Utenthove, qui est

fat l'éditeur, y joignit des notes. Voici comment s'exp. ime le célèbre astronome Lalande sur Darquier, dans sa *Bibliographie astronomique*, pag. 879, année 1802. « L'astronomie a perdu cette année son respectable doyen, Augustin Darquier, de l'Institut national, né à Toulouse le 23 Novembre 1718, et mort le 18 Janvier 1802. Il fut déterminé de bonne heure vers l'astronomie par un penchant naturel, quoique dans une ville éloignée de la capitale. Il y a mis un zèle et une activité que son âge n'avait point affaibli. Dès 1748, il était connu et estimé des astronomes, à qui il n'a cessé d'être utile. Il acheta des instrumens; il établit une observatoire dans sa maison; il fit imprimer à ses frais deux volumes d'observations. On a imprimé à Utrecht sa traduction des Lettres cosmologiques de Lambert. Il formait des élèves, il payait des calculateurs, et pouvant se passer des secours du gouvernement, il ne dut rien qu'à lui-même. J'ai imprimé ses dernières observations dans mon Histoire céleste, page 393; elles vont jusqu'au 19 Mai 1793, et il en avait encore à m'envoyer, quoiqu'il fût âgé de 80 ans. »

I. DASPE (N. DE) était conseiller au parlement lorsque le roi le pourvut, en 1693, de l'office de maire de la ville de Toulouse. Laloubère, qui travaillait alors à tirer les Jeux Floraux de l'état de dégradation où ils étaient tombés,

fut puissamment secondé dans ces desseins par Daspe. Il profita de l'ascendant que sa place lui donnait sur les autres officiers municipaux, pour les associer à la demande qui fut faite à Louis XIV au nom du chancelier, des mainteneurs et des maîtres des Jeux Floraux. Daspe aurait pu, s'il ne s'était occupé que de son agrément personnel, se faire comprendre dans la liste des académiciens; il aima mieux attacher cette prérogative à la place qu'il occupait. Il fut dit dans les lettres patentes, que le maire de Toulouse serait toujours l'un des mainteneurs. En 1698, la place de maire fut supprimée; mais, malgré cela, il n'en conserva pas moins son titre d'académicien. Il mourut en 1711.

II. DASPE (BERNARD DE), naquit à Toulouse d'une famille distinguée dans la magistrature. Il fit ses études au collège des Jésuites, et elles furent marquées par des exercices publics dont l'éclat s'est conservé; les journaux du temps les annoncèrent comme un phénomène littéraire. Baillet, occupé alors à recueillir les noms des enfans devenus célèbres par leurs études, n'oublia pas le jeune Daspe. Le Père Mourgues, Jésuite connu dans la république des lettres, avait été son professeur. Le Journal des Savans du mois de Mars 1685, parle d'une thèse qu'il soutint en public; elle est intitulée : *Exercitatio triplex, oratoria, poetica et mathematica*. « Nous avons parlé

» ailleurs d'un illustre et jeune
 » auteur de sept ans; en voici un
 » de douze à quatorze qui s'est
 » offert de satisfaire publique-
 » ment les plus critiques, et qui
 » l'a fait effectivement avec beau-
 » coup d'applaudissement sur l'art
 » oratoire, le militaire, et les
 » poètes les plus obscurs, les plus
 » délicats et les plus difficiles,
 » Grecs, Latins, Italiens et Espa-
 » gnols. Ces poètes sont Homère,
 » Horace, Juvenal, Perse, Le
 » Tasse et Lopez de Vega. On
 » n'est guère accoutumé de voir
 » posséder tout à la fois toutes
 » ces langues, sur-tout ces deux
 » dernières, à un jeune enfant qui
 » étudie encore. On l'a pourtant vu
 » en la personne de celui-ci, et la
 » raison même qu'il en donne du
 » choix qu'il en a fait, est trop
 » belle pour ne mériter pas qu'on
 » la touche. » *Ne*, dit ce petit
 » auteur, *in iis linguis surdissimus*
quas victoriæ nostræ loquentur.
 Malgré cet éloge pompeux, Daspe
 resta toute sa vie un auteur très-
 médiocre, tant il est vrai que les
 talens précoces sont ceux dont il
 est bien souvent permis de dou-
 ter. Nous ignorons l'époque de
 sa mort. Il avait été un des mem-
 bres de l'académie des Jeux Flo-
 raux. Un autre Daspe avait aussi
 été membre de cette académie.

III. DASPE (A. J. B. DE),
 président au parlement de Tou-
 louse, né à Auch, département
 du Gers. Il commandait dans cette
 première ville, au commence-
 ment de la révolution, une légion
 de volontaires nationaux qui por-

tait son nom. Comme les princi-
 pes de ce corps étaient opposés à
 ceux des partisans du nouveau
 système, il devint l'objet de leur
 haine. Ces dissensions annoncè-
 rent des voies de fait; on prêta à
 la légion Daspe le dessein d'égor-
 ger toute la ville; on la nomma
 la légion de Saint-Barthelemi,
 et l'assemblée, sur les rapports
 qui lui furent faits, et vu les divi-
 sions qu'entraînait cette légion,
 décréta qu'elle serait cassée. Daspe
 fut ensuite conduit en corps avec
 le parlement de Toulouse, et
 condamné à mort à Paris, par le
 tribunal révolutionnaire, le 6 Juil-
 let 1794. Il était âgé de 42 ans.

I. DASTARAT (JEAN-RAY-
 MOND-AUGUSTIN), naquit à Ca-
 dours en 1716; il vint à Tou-
 louse pour faire ses humanités.
 Son goût pour la médecine l'ayant
 décidé à en embrasser l'étude,
 il s'y livra entièrement, et il re-
 çut le grade de docteur en 1749.
 Né avec un jugement sain et
 un esprit observateur, il s'é-
 tait préparé à la pratique de la
 médecine par une retraite pro-
 fonde partagée entre l'étude et
 son assiduité à suivre les médecins
 de l'Hôtel-Dieu. Une circonstance
 particulière (1), et que nous ne
 pouvons nous empêcher de rap-
 porter, le tira, presque malgré

(1) Une personne atteinte d'une
 maladie grave, ayant été aban-
 donnée par les médecins, Dastar-
 rat fut appelé; le traitement qu'il
 administra fut heureux. Le ma-
 lade recouvra sa santé, et cette
 cure inespérée commença la ré-
 putation du jeune docteur.

lui, de l'obscurité où il se proposait de vivre encore plusieurs années. Bon, sensible, compatissant, sa présence seule consolait ses malades, et sa charité pour les pauvres était sans bornes. On l'a vu dans les dernières années de sa vie, se transporter chez des malades, de quelques conditions qu'ils fussent, et monter au plus haut degré de la maison pour leur donner les secours nécessaires. Dastarat mourut le 13 Janvier 1808, à la suite d'une attaque d'apoplexie, après avoir exercé la médecine pendant cinquante-neuf ans. — Malgré son âge et les infirmités qui l'affligeaient, il ne cessa jamais de porter ses soins et ses conseils aux familles qui réclamaient ses secours, et ce zèle qui l'animait pour le bien de l'humanité, semblait lui rendre les forces que la nature lui enlevait tous les jours. Peu de médecins ont eu le bonheur d'obtenir cette confiance générale que Dastarat avait inspiré; voué entièrement aux devoirs de son état, il s'était concilié l'estime publique par les soins vraiment paternels qu'il prodiguait à ses malades, sur-tout par son désintéressement. Le ministère de médecin est autant un ministère de charité que de consolation; Dastarat avait adopté ce principe pendant l'exercice de sa longue carrière, et les traits de bienfaisance qui ont signalé sa vie, ont prouvé combien il avait été cher à son cœur. Un monument lui a été élevé dans l'église

de la Daurade, avec cette inscription :

A

RAYMOND-AUGUSTIN DASTARAT,
Médecin.

*La reconnaissance de ses Amis
et des Pauvres.*

II. DASTARAT (S.), neveu du précédent, né à Cadours en 17... , annonça, dès ses premiers ans, les plus heureuses dispositions pour les lettres et les arts. Appartenant à une famille riche et estimée, il fut accueilli dans le monde, et crut y trouver de vrais amis; trompé quelquefois, victime de l'ingratitude de ceux auxquels il avait rendu d'éclatans services, il fut néanmoins toujours bienfaisant. La littérature légère eut pour lui des charmes, et il a laissé des poésies élégiaques qui annoncent un vrai talent. Sa traduction des *Odes d'Anacréon*, un vol. in-12, Paris 1811, est élégante et fidelle. *La Lampe mourante*, élégie qui concourut pour le prix à l'académie des Jeux Floraux en 1813, est le dernier ouvrage de S. Dastarat. Elle renferme une peinture vraie des sentimens qui l'animaient alors, et de ses pressentimens sur sa fin prochaine. Il mourut en effet la même année, après avoir été chercher vainement, au sein des Pyrénées, un remède à la maladie de langueur qui le consumait depuis long-temps. *

III. DASTARAT (AUGUSTE), frère du précédent, et né à Ca-

dours comme lui , étudia les mathématiques avec succès. Officier du génie pendant les premières campagnes de la révolution , il mérita , malgré son extrême jeunesse , les éloges de ses chefs et l'estime de ses camarades. Il ne fut employé que dans les places situées sur les frontières de l'Espagne. Lorsque la paix fut conclue avec cette puissance , Dastarat crut devoir solliciter l'autorisation de quitter le service : il ne l'obtint qu'avec peine. Un séjour prolongé dans la capitale développa son goût pour les arts , dépendans du dessin. Admirateur de Raphaël , du Poussin et de Lesueur , il voua une sorte de culte à ces grands hommes. L'école moderne , instituée par *Vien* , et illustrée déjà par les ouvrages de *David* , marchait à grands pas vers la perfection ; Dastarat éprouva le besoin d'étudier avec soin ces arts enchanteurs qui font la gloire des nations et le bonheur de ceux qui les cultivent. Des peintres , des sculpteurs distingués , l'accueillirent ; et il aurait peut-être accédé à leurs désirs en les suivant dans la carrière qu'ils parcouraient avec gloire , si des devoirs sacrés ne l'avaient pas rappelé au sein de sa famille. Depuis cette époque , habitant ou Toulouse ou Cadours , allant quelquefois recueillir dans les Pyrénées les dessins des sites romantiques qu'offrent de toutes parts ces belles montagnes , il partagea ses instans entre les arts du des-

sin , la poésie et les charmes de l'amitié. Peu d'hommes ont possédé , aussi bien que lui , la langue d'Homère. Son enthousiasme pour le chantre d'Achille , l'engageait à consacrer , presque chaque jour , quelques heures à la lecture de l'*Illiade*. Une timidité qu'il ne put jamais vaincre , l'empêcha de donner au public les ouvrages qu'il avait composés. Sa tragédie de *Cheréa* offrait cependant des caractères tracés avec force ; on y remarquait de beaux vers , et l'auteur montrait une grande connaissance des effets dramatiques ; mais son admiration pour Racine lui faisait dédaigner tous les vers qui n'avaient point la désespérante perfection de ceux de l'auteur d'*Athalie*. Il renonça de bonne heure au genre tragique , et ne composa plus que des pièces fugitives , remarquables par leur grâce et leur délicatesse. L'amour des arts du dessin l'emporta même sur ses autres goûts , et il avait déjà rassemblé les matériaux d'une *Histoire de la peinture chez les peuples anciens et modernes* , lorsqu'une sombre mélancolie s'empara de tout son être , et le prépara lentement à la mort. Membre de l'académie des Sciences de Toulouse , de celle de Peinture , et de la société royale d'Agriculture de la même ville , il jouissait de la considération de ses collègues. Il exerça pendant long-temps les fonctions de maire de Cadours ; et fut l'ami , plutôt que le chef , des

habitans de ce village. J'ai vu couler les larmes qu'ils donnaient à sa mémoire. Sa fin prématurée eut lieu dans le mois d'Août 1820. Elle affligea vivement tous ceux qui, comme moi, apprécièrent ses vertus privées, et qui visitèrent souvent la retraite où il avait tracé, en langue grecque, cette inscription touchante : AUX MUSES ET A L'AMITIÉ. *

DAUBIAN (N.), né en 16... , étudia les lois avec succès, et fut l'un des avocats les plus distingués du barreau de Toulouse. Il cultiva la poésie, remporta trois prix aux Jeux Floraux, et obtint le titre de *Matre*. Ses vers sont peu connus (1) ; il vivait encore en 1694. M.^{lle} Daubian, sa sœur, a laissé des madrigaux pleins de grâce, et remarquables par la tournure ingénieuse qu'elle a su leur donner. La famille Daubian existe encore à Toulouse. *

DAUSSAGUEL (LABORDE DE), conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 6 Juillet 1794, par le tribunal criminel de Paris. Il était âgé de cinquante-sept ans.

I. DAYDÉ (RAYMOND), greffier audiencier à la sénéchaussée de Toulouse, naquit vers le commencement du XVII.^e siècle, dans une maison voisine de la basilique de Saint-Saturnin, si

remarquable par la majesté de ses formes. On sait que cet ancien édifice est singulièrement révééré par les personnes pieuses, et que des reliques célèbres y sont déposées. Dans tous les dangers immimens, la ville adressa des vœux et des prières aux saints qui sont vénérés dans ce temple ; elle voyait dans ces augustes intercesseurs, les gardiens de la cité, ainsi que le prouve une inscription gravée au-dessus des cryptes :

Hic sunt Vigiles qui custodiunt civitatem.

Et presque tous les catholiques du midi de la France considéreraient cette église comme *le lieu le plus saint de la terre* :

Non est in toto sanctior orbe locus.

Daydé, qui jouissait d'une haute réputation de piété, voulut présenter dans un corps d'ouvrage, et les dévots sentimens que lui avaient inspiré les restes des saints renfermés dans la vaste basilique de Toulouse, et son respect pour saint Saturnin, premier évêque et apôtre de cette ville. Il publia donc *l'Histoire de saint Serain, ou l'incomparable trésor de son église abbatiale de Tolose*, un volume in-8.^o, Tolose M. DC. LXI. Ce livre, peu estimé, contient cependant des notions curieuses sur l'histoire et les monumens de la cité. Daydé

(1) De tous les ouvrages imprimés de Daubian, nous n'avons pu retrouver que *le Triomphe du Soucy*, in-4.^o, Toulouse, Guillaume Bosc, 1682.

a donné, en outre, quelques ouvrages ascétiques dont nous n'avons pas cru devoir rapporter ici les titres. *L'Histoire de l'abbaye de Saint-Sernin* est remplie d'erreurs ; mais on y trouve pourtant des anecdotes curieuses, et qui peuvent servir à faire connaître les idées qui prédominaient chez nos aïeux. Il en est que l'on aime à lire dans ce livre, mais que l'on ne reproduira pas ici. Celle que nous allons donner est si atroce, que l'on pourrait la révoquer en doute. En 1611, un enfant de neuf à dix ans, qui s'était échappé de la maison paternelle, entra dans l'église de Saint-Sernin. Il y venait, dit Daydé, pour voler quelques images en or ou en argent ; mais rien ne prouve cette assertion. La nuit approchait ; il cherche en vain la porte du temple : on le renferme, et il s'endort dans le rond-point de l'église, lieu que l'on appelle *le circuit des Corps-Saints*. Le lendemain matin on l'arrête ; on ne trouve sur lui aucun objet volé. « Cependant, dit Daydé, le procès lui fut fait ; *il fut condamné à mort et exécuté* ; ayant été brûlé tout vif au devant de l'église ; son hoste, accusé d'estre l'instigant, fouetté et envoyé aux galères. Pendant lequel temps, le père de cet infortuné adolescent ayant appris cette funeste nouvelle, se mit promptement en chemin chargé d'or et d'argent, croyant racheter la vie de son fils. Mais étant arrivé trop tard, ce pau-

vre père désolé ne vit qu'une partie des cendres de son corps, le reste ayant déjà été emporté et dissipé par les vents. » *

DELASSUS (RAYMOND), né à Toulouse vers 1560, fut élève de Sanchez, célèbre professeur de médecine dans cette ville. Il exerça la profession de médecin dans Toulouse. En 1636, il mit au jour la vie de Sanchez, qui se trouve placée en tête de ses œuvres ; ce fut le seul ouvrage qu'il publia. Cette vie, écrite en latin, est remplie de recherches fort curieuses, et renferme plusieurs particularités peu connues sur la carrière d'un des plus grands médecins du XVI.^e siècle. Les diverses Biographies ont à peine fait jusqu'ici mention de Sanchez, ne voulant pas sans doute se charger de traduire en entier l'ouvrage de Delassus, qui paraît d'abord, au premier coup d'œil, offrir peu de ressources. Nous avons cru au contraire, dans l'intérêt du public, devoir entreprendre ce travail, un peu aride à la vérité, mais indispensable pour bien connaître Sanchez. M. Doumergue, professeur distingué, a bien voulu s'adjoindre à nous, et nous aider de ses lumières. Delassus mourut en 1640. Bayle en fait mention dans son Dictionnaire historique. (Article *Delassus*.) Voyez *SANCHEZ*.

DELISLE (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), curé à Belle-Rive sur Sarre, fut condamné à mort, comme réfractaire, le 15 Février

1794. par le tribunal criminel de la Haute-Garonne.

DELMAS (S. F. B.), ancien officier de milice, aide-major de la garde nationale, et député de la Haute-Garonne à l'assemblée constituante, y tint le milieu entre les Modérés et les Terroristes : il fit rendre plusieurs décrets d'organisation militaire, fut élu secrétaire le 25 Janvier 1792, et après le 10 Août, il fut envoyé près l'armée du nord pour lui annoncer la déchéance de Louis XVI. Mais devenu membre de la Convention, on le vit présider les Jacobins, tonner à leur tribune contre le *Marais* : il vota la mort de Louis XVI. En Mars 1794, il présida l'assemblée, et en Avril il fut nommé membre du comité de Salut public. Au 9 Thermidor an 2 (26 Juillet 1794), il fut un des six membres adjoints à Barras, pour diriger la force armée contre les partisans de Robespierre. Le 1.^{er} Septembre, il entra au comité de Salut public, présida alors la société des Jacobins, s'y prononça vigoureusement contre les ennemis des Montagnards, menaça les Thermidoriens de la massue nationale qui avait écrasé Lafayette et les Girondins, et présenta un projet pour la police des sociétés populaires ; mais il abandonna bientôt cette cause pour suivre les nouvelles vues de la Convention. Au mois de Mai 1795, il fut chargé de la force armée contre les Terroristes ; devenu membre du Con-

seil des Anciens, il en fut secrétaire et président ; il en sortit en Mai 1797, et y fut réélu. Quoique Delmas n'ait pas joué un rôle très-marquant, sa nomination au comité de Salut public par la faction de la *Montagne* et par celle des Thermidoriens, et la direction de l'armée parisienne qu'on lui confia trois fois, prouve qu'il jouissait d'une considération assez étendue dans la Convention. Mais déjà il avait montré plusieurs signes d'aliénation depuis sa seconde élection au Conseil des Anciens ; déjà on l'avait entendu une première fois, en votant contre les loteries, se livrer à des digressions incohérentes contre Pitt, contre les journalistes, contre les tribunaux, et y mêler un éloge pompeux de Sieyès et du Directoire. Enfin en 1798, un accès de folie bien caractérisé vint mettre fin à sa vie politique.

DELPEGH (JEAN), étudiant, né à Toulouse, reçut le 3 Mai 1450, des mains des nobles et libéraux Patrons de la fête, le prix de l'Eglantine. Delpegh avait présenté un Sirventes en l'honneur du roi, et dans cet ouvrage il se montra aussi bon Français que poète habile. Son ouvrage, encore manuscrit, porte ce titre : *Sirventes à l'honor del Rey nostre senhor, baillat l'an 1450, por loqual gazanhet l'Anglantina Johan Delpegh, estudiant.* *

DELPUECH (JEAN), poète qui florissait à Toulouse pen-

dant le XVII.^e siècle, remporta ; en 1657, le prix de l'Eglantine aux Jeux Floraux, et fit imprimer, la même année, un recueil intitulé : *Ode au premier président du parlement de Tolose ; et autres pièces pour le Triomphe de l'Eglantine*, in-4.^o, Tolose, François Boude. Delpuech était avocat au parlement, et fut *Juge des Jeux Floraux*. Il exerçait en 1683, les fonctions de capitoul. *

DEMONS (MARTIN), troubadour, né à Toulouse en 14... , était négociant, et habitait dans la rue de Malcosinat. Il obtint le prix de l'Eglantine au collège de la Gaie Science l'an 1449. On lit ces mots en tête de l'ouvrage couronné : *Ambaquett Sirventes figurat Marti Demons, marchand de Malcosinat de Tholosa, gazanhet de l'Eglantina* ; c'est-à-dire : Par ce Sirventes allégorique, Martin Demons, marchand de la rue Malcosinat de Toulouse, remporta le prix de l'Eglantine. *

DENIS (ANTOINE), boulanger, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Toulouse, comme accusé d'avoir mis des cendres dans le pain : il fut exécuté le 11 Octobre 1794.

DERREY (N.), né d'une famille riche et noble, embrassa la cause de la révolution, et fut nommé maire de la ville de Toulouse. Ami de la liberté, il crut que la constitution de 1791 assurerait des jours prospères à la France. Il arrêta, bien moins

par la force que par le respect qu'il inspirait, les troubles excités dans la ville par les enfans perdus des deux partis. Président de la *Société des Amis de la Constitution*, il se distingua par sa modération et sa prudence. Après les journées du 31 Mai et du 2 Juin, il fut proscrit comme *Fédéraliste*, conduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, condamné à mort le 29 Juin 1793, partageant ainsi le sort de Douziech, de Baras, et de presque tous ceux qui détestaient l'anarchie, et qui voulaient la gloire et le bonheur du peuple français. *

DESACY, député du département de la Haute-Garonne à la Convention nationale, vota la mort de Louis XVI, avec sursis à l'exécution. Il mourut quelque temps après ; et Mercier assure dans son nouveau Paris, que ce fut de chagrin d'avoir voté la mort de Louis XVI.

DESCHAMPS (JEAN-CÉSAR), était natif du Puy-Maurin, département de la Haute-Garonne. Officier de santé avant la révolution, il alla à Lyon pour exercer son emploi ; mais il n'y jouit pas long-temps de la tranquillité. Lyon ayant été mis en état de siège, il fut arrêté par les républicains, et condamné à mort, le 27 Décembre 1793, par le tribunal criminel dudit département. Son crime était d'avoir fomenté avec quelques royalistes.

DESGROUAI (N.), professeur au Collège-Royal de Tou-

louse, composa pendant son séjour en cette ville, un ouvrage qui a pour titre : *Les Gasconismes corrigés*. Cet ouvrage eut beaucoup d'éditions ; la première est de 1766, in-8.°, et la dernière de 1812, in-12. L'abbé Sabatier l'a traité trop sévèrement dans un jugement qu'il a porté sur lui. Desgrouais relève une quantité de fautes qui sont habituelles aux Gascons et aux villes du midi, ce qui fait consulter ses observations avec fruit. L'auteur était excellent grammairien. Nous n'avons placé ici son article, que pour recommander la lecture de ce livre aux jeunes gens, qui peuvent l'étudier utilement. Il est mort à Paris en 1766 ; il était né à Thian près Paris.

DESINOCENS (GUILLAUME), natif de Toulouse, étudia la chirurgie, et passa dans son temps pour un homme habile. Il publia une traduction du *Traité de la Peste*, par Jaubert, ouvrage encore estimé. On a de lui une question sur la *Paralysie*, et deux autres petites brochures imprimées en 1581, in-8.° *Examen des Eléphantiques ou Lépreux*, Lyon 1595, in-8.°, et une *Astrologie*, Bordeaux 1604, in-8.°

DESPAX (JEAN-BAPTISTE), né à Toulouse en 1709, fut d'abord élève d'Antoine Rivals. En 1739, après la mort de ce maître habile, il entra dans l'atelier de Restout à Paris, et ses premiers essais donnèrent de grandes espérances. De retour dans sa pa-

trie, il fut chargé de nombreux travaux, et l'appât du gain lui fit adopter une manière expéditive qui a nuï à son talent. Peu de peintres ont laissé autant de tableaux que Despax. Il composait avec facilité, mais le plus souvent ses principales figures étaient tirées des ouvrages des autres. Compagnon d'étude de Subleyras, Despax aurait pu devenir un grand peintre s'il avait plus ambitionné la gloire que la fortune, et s'il s'était fixé à Paris, comme Vauloo le lui conseillait. Il fut membre de l'académie royale de Peinture de Toulouse, et mourut dans cette ville en 1773. *

DESTREM (HUGUES), négociant à Fangeaux, et ensuite à Toulouse, fut député du département de l'Aude à l'assemblée législative, vota avec le parti modéré, fut membre du comité du commerce, et le 11 Septembre 1792, il fit décréter la dissolution de la haute-cour nationale d'Orléans, qui n'avait plus de fonctions à remplir depuis le massacre des prisonniers à Versailles. Après la cession législative, il fut commissaire du Directoire près l'administration municipale de Toulouse, et nommé, en Mars 1798, au conseil des Cinq cents par le département de la Haute-Garonne ; il s'occupa beaucoup de finances et d'imposition, combattit l'impôt du sel, et présenta celui des portes et fenêtres, qui fut accepté, et fut ensuite élu secrétaire le 20 Février 1798. Au mois d'Avril 1799, il communi-

qua les détails de l'insurrection royaliste qui éclatait du côté de Toulouse, et provoqua des mesures répressives; il vota pour que la patrie fût déclarée en danger, fut un de ceux qui s'opposèrent à la révolution du 18 Brumaire an 8, (9 Décembre 1799.) Il fut condamné à la déportation. Cette peine fut aussitôt commuée en des espèces d'arrêts à garder dans sa commune. Il fut depuis inscrit sur la liste de déportation du 3 Nivose, et conduit à Oléron, où il mourut en 1805, au moment où un de ses fils venait d'obtenir sa grâce de Buonaparte.

DETROY. *Voyez* TBOY.

DEVILLE. *Voyez* VILLE.

DIDIER, duc de Toulouse en 575, gouverna le pays au nom des rois d'Austrasie, à qui l'Aquitaine était alors dévolue. En 576, il marcha, par ordre de Chilpéric, vers le Querci, l'Albigeois et les autres contrées voisines de son gouvernement; il s'en empara sur Sigebert, et poussa ses conquêtes jusque dans le Limousin, où la fortune cessa de le seconder. Monmole, général des troupes de Gontran, roi de Bourgogne, qui prenait la défense des états de son neveu le jeune Childebert, fils de Sigebert, à qui l'Aquitaine appartenait légitimement, étant venu à la rencontre de Didier, le battit, et l'obligea à fuir avec précipitation. Plus tard, Didier, pour obéir aux ordres de Chilpéric, qui alors était d'intelligence avec Childebert contre Gontran, s'empara, en 581, de l'Agénois

et du Périgord, qu'il réunit au domaine du roi son maître. En 583, il alla ravager le Berri, mit le siège devant Bourges, battit Gontran qui venait défendre ses états; mais bientôt après, ce roi ayant à son tour vaincu Chilpéric, la paix s'en suivit. Didier s'en revint à Toulouse, fâché de n'avoir pu signaler davantage la gloire de ses armes, et déterminé à saisir la première occasion de sortir du repos dont il jouissait à regret. Il ne tarda pas à la voir naître; Chilpéric mourut en 584, et Didier voulut lui donner en Aquitaine un successeur qui lui dût la couronne. Pour réussir dans ce dessein, il jeta les yeux sur un certain Gondebaud, bâtard de Clotaire I, roi de France, méconnu de son père, et tour à tour admis ou rejeté par ses autres parens. Monmole, dont nous avons parlé plus haut, entra dans cette affaire; lui et Didier déclarèrent Gondebaud roi. Didier fit même plus: la princesse Rigonthe, fille de Chilpéric et de Frédégonde, se trouvait alors à Toulouse; elle allait en Espagne pour épouser Reccarède, prince des Visigots; et comme ce mariage ne lui convenait pas, elle le retardait autant qu'il lui était possible. Ce fut contre cette princesse que Didier voulait faire le premier essai de sa perfidie; il entra dans Toulouse, arrêta Rigonthe, s'empara de ses bijoux et des trésors qu'elle emportait avec elle, la menaçant des plus cruels traitemens; ce qui obligea cette prin-

cesse à se réfugier dans l'église de la Daurade, asile alors sacré et inviolable, et d'où Didier n'osa pas l'arracher par violence ; mais on la décida à en sortir, et elle fut envoyée en exil. Didier signala sa trahison par ses excès envers Magnulfe, évêque de Toulouse, qui refusa de reconnaître Gondebaud pour son souverain, après que le prince, aidé de Didier, se fut emparé de cette ville. Mais l'inconstance de Didier ne lui permit pas de conserver long-temps les mêmes sentimens. En 585, il abandonna tout à coup la cause de Gondebaud, lorsque les rois Gontran et Childebert, que l'usurpateur menaçait également, se furent réunis. Didier se retira dans quelques châteaux fortifiés de l'Albigeois, où il attendit les événemens. Gondebaud, trahi à son tour, périt assassiné sous les murs de la ville de Comminges. Didier alors employant avec succès la médiation du saint abbé Yrier, non seulement obtint le pardon de Gontran, mais encore il reçut de ce prince le gouvernement du duché de Toulouse, qui appartenait alors à Gontran. Ainsi, grâce à ses ruses, le duc, ambitieux, fut le seul qui se retira sans dommage d'une entreprise qui eût dû le conduire à l'échafaud ; mais alors, comme aujourd'hui, les coupables puissans ont su toujours éviter les justes châtimens mérités par leur perfidie. En 587, Gontran rendit à Childebert l'Albigeois. Cette restitution inquiéta d'autant plus

Didier, qu'outre qu'il perdait par là une partie de son gouvernement, il craignait qu'en continuant son séjour dans l'Albigeois, où il se plaisait beaucoup, et où il avait son patrimoine, Childebert ne le punit pour s'être emparé autrefois de la ville d'Albi sur le roi Sigebert son père. Dans cette crainte, le duc prit le parti d'abandonner au plutôt ce pays, et d'aller avec sa femme Tétradie, ses enfans et les biens qu'il put emporter, fixer sa demeure dans le Toulousain, qui demeura toujours sous la domination de Gontran. Les Visigots possédaient une partie de la Septimanie; le peuple de ce pays se révolta contre le roi Reccarède, en haine de ce qu'il avait abjuré les erreurs de l'arianisme, pour rentrer dans le sein de l'église catholique. Les rebelles appellèrent Didier, se flattant de lui faciliter la conquête des possessions de Reccarède en deçà des Pyrénées ; le duc s'empressa de les écouter ; il marcha contre Carcassonne qu'il investit, mais qu'il ne put surprendre, ainsi qu'il l'avait espéré. Les généraux du monarque visigot ayant défait les rebelles, vinrent au devant de Didier en 587 ; après l'avoir attaqué, ils feignirent de prendre la fuite. Didier vola à leur poursuite ; mais n'ayant pu les atteindre, il revint vers Carcassonne suivi de peu de monde, ses troupes fatiguées étant demeurées en arrière. Les assiégés s'en aperçurent ; sur le champ ils firent une sortie avec tant de succès, que

les Aquitains vaincus abandonnèrent le champ de bataille, où Didier trouva la mort malgré sa longue résistance. Austrovalde fut son successeur au duché de Toulouse. (Voyez AUSTROVALDE au supplément.) Didier avait enlevé son épouse Tétradie à un premier mari qui vivait encore lors de la mort de Didier. Cet époux, nommé Eulalius, et qui était un puissant seigneur de l'Auvergne, réclama sa femme, après le trépas du duc de Toulouse, devant un concile qui s'était assemblé à peu près dans le lieu où est Marvejols. Les Pères du concile ayant entendu les parties, obligèrent Tétradie à revenir avec Eulalius, et déclarèrent illégitimes les enfans que cette dame avait eu de Didier. Cette décision eut lieu en 589.

D'OLIVE. Voyez OLIVE.

DONAT (ARTUS), licencié ès lois, remporta le prix de la Violette aux Jeux Floraux ; mais on ignore l'année où il fut couronné. Son ouvrage, encore manuscrit, est sans date. En voici le titre : *Vers per loqual mossen Artus Donat, licenciat en leys, gasanhet la Violetta*. Ce poème est consacré à exprimer des sentimens dévots ; il n'est digne d'être conservé que parce qu'il fait connaître l'idiome du commencement du XV.^e siècle, et l'état de la littérature à la même époque. Voici l'une des strophes de ce chant pieux :

Le premier homs et payres de Caym
Nos laysses fort heritadge trop vils,
Mas empero Jhesu-Christz fort humils
Volt fa: empeut divinal ins el sim ;

Adone prent Dieus humanitat carnal,
Sercam sa mort per nos gitar del sapble
On erem nos en turmen perdurable,
Etz oms moric per la votz divinal. *

DORTET (BERNARD-MARIE), conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 14 Juin 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme membre du parlement.

DOUJAT (JEAN), l'un des plus savans hommes de son siècle, mort doyen de l'académie et de la Faculté de Droit de Toulouse, était né en cette ville en 1606. Il descendait d'une famille illustre. Louis Doujat, un de ses ancêtres, le premier avocat général que le grand conseil ait eu vers l'an 1515, se fit, par son érudition et son éloquence, un grand nom dans le barreau. Jean Doujat s'y distingua encore davantage. Un esprit vaste et pénétrant, une imagination vive et féconde, une mémoire prodigieuse, le firent exceller dans toutes les sciences auxquelles il s'appliqua. Après avoir fait avec succès ses humanités et son cours de philosophie, il s'attacha à l'étude du droit, où il fit encore de grands progrès. En 1637, il se fit recevoir avocat au parlement de Toulouse, et en 1639, étant venu à Paris, il y brigua et obtint la même qualité. Chapelain dit dans une de ses lettres à Balzac : « Il n'est pas possible de rien apprendre au » savant Doujat dans les langues » grecque et latine, italienne et » espagnole ; il a de même une » grande connaissance de l'escla-

bonne, de l'allemande et de l'hébraïque. » La réputation de son savoir croissant de jour en jour, il fut élu à l'académie française pour remplir la place vacante par la mort de Balthazar Baro, et reçu le 20 Août de l'année 1650. Pelisson prétend que les registres de cette académie ne contiennent rien touchant la réception de Malleville, de Mezerai, de Montreuil, de Tristan, de Scudery et de Doujat; il ajoute que les omissions provenaient des indispositions fréquentes du secrétaire de l'académie. L'année suivante il alla à Bourges disputer une chaire de droit. (Voyez le Menagiana, t. 4, p. 127.) On ne sait s'il l'obtint. Cette démarche d'ailleurs devenait inutile, puisque la même année on lui donna une chaire de professeur en droit canonique à Toulouse, fondée dans le Collège-Royal. Quatre ans après, il fut pourvu d'une autre chaire de docteur régent dans la Faculté de Droit, et il s'acquitta de ces deux emplois avec autant de soin et de succès que s'il n'en avait eu qu'un seul. De Marca, archevêque de Toulouse, qui l'estimait, voulut le faire nommer auditeur de Rote à Rome pour la France. Sa nomination n'eut pas lieu. Quelqu'un qui ne le méritait peut-être pas, obtint sa place. Perigny, alors président, avait choisi Richelet pour donner des leçons au Dauphin; mais à la sollicitation de Nicolai, il se désista du premier choix qu'il avait fait, et nomma Doujat. Celui-ci instruisit

le jeune prince des premières leçons et connaissances de l'Histoire et de la Fable. Il fut nommé ensuite historiographe de France. Il publia sa traduction de *Velleius paterculus*. Dans la préface qu'il mit en tête de cet auteur, il nous apprend lui-même qu'il avait été chargé par ordre supérieur de faire un abrégé de l'Histoire universelle pour l'usage du Dauphin; on sait depuis que ce travail fut confié au célèbre Bossuet. A tant de talens qui ne se rencontrent pas aisément dans la même personne, Doujat joignait à une modestie rare, une exacte probité et un parfait désintéressement. Ses ouvrages lui obtinrent de la cour et du clergé des pensions considérables, et tous les savans s'empressèrent de se lier à lui. Jouissant d'un très-grand revenu, il ne songea jamais à faire des acquisitions, ni à amasser des richesses; content d'en retirer une honnête existence, il employa tout le superflu au soulagement des pauvres. Doujat mourut à Toulouse le 27 Octobre 1688, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il laissa un grand nombre d'ouvrages qui ont été presque tous imprimés. Nous allons en donner une liste exacte.

I. *Dictionnaire de la Langue toulousaine*, Toulouse 1638, in-8.°, édition du même poète, 1645, in-4.°, à la suite des Oeuvres de Godoulin (Pierre), écrites en cette langue. Pelisson nous apprend dans l'Histoire de l'académie française, que l'on

devoit cet ouvrage à Doujat. II. *Grammaire espagnole abrégée*, Paris 1644, in-12, ouvrage pareillement anonyme. III. *Moyen aisé d'apprendre les Langues qui, par leur origine, ont de la conformité avec celles que nous savons, mis en pratique sur la Langue espagnole*, Paris 1646, in-12. IV. *Joanni Dartis opera canonica, edente Joanne Doujat*, Paris 1656, in-folio. V. *De pace à Ludovico XIV constitu- ta*, Paris 1660, in-12. VI. *Historica juris pontificis synopsis*, à la tête des *Institutiones juris canonici Joanni Pauli Lancelotti*, Paris 1670, in-12. VII. *Synopsis Conciliorum, et Chronologia patrum, pontificum, imperatorum*, etc. Paris 1671, in-12. VIII. *Traduction latine du Panegyrique du Roi*, de Pelisson, Paris 1671, in-4.° IX. *La Clef du grand pouillé de France*, Paris 1671, in-12, 2 vol. X. *Specimus juris canonici apud Gallos usu recepti complectens Pragmatis-Sanctiones concordata*, etc. Paris 1672, 2 vol. in-12, 2.° édit., 1674, 1678, 1684. Lenglet prétend que toutes ces éditions ne sont que la même. Le second volume contient le tableau des évêchés, abbayes et maisons religieuses des différens ordres et congrégations. XI. *Abrégé de l'Histoire romaine et grecque, en partie traduite de Velleius Paterculus, et en partie tirée des meilleurs auteurs de l'antiquité, avec une chronologie*, par Doujat, Paris 1671, in-12.

Cette traduction est faible, et a vieilli; elle a été depuis effacée par celle de l'abbé Paul (1), qui a publié la sienne à Paris en 1770, in-12; mais la chronologie qui l'accompagne la fait encore rechercher. XII. *Histoire du Droit canonique, avec l'explication des lieux*, etc. A la suite de cette histoire; on trouve deux ouvrages importans: 1.° l'Explication des lieux des Conciles; 2.° une Chronologie des Papes, des Conciles, des Hérésies, des Pères et autres Auteurs ecclésiastiques. XIII. *Historia juris civiles Romanorum, qua ejus origo et progressus*, etc. 1678, in-12. On joint à cet ouvrage *Throphile antecessoris institutionum libri quatuor*, etc. Paris 1681, 2 vol. in-12. Il revît et corrigea la version de Curtius, et y joignit des notes tirées pour la plupart de Cujas et de Fabrot. Cet ouvrage estimé a été fort utile à Terrasson pour son *Histoire de la Jurisprudence romaine*. Il donna en outre une édition des *Œuvres* de Florent François, juriconsulte, avec des notes, Paris 1679, in-4.°, réimprimée à Nuremberg 1756, 2 vol. in-4.°, et à Venise 1763, in-folio. Cet ouvrage est estimé. XIV. *Titus Livius, cum supplementis Joannis Freinshemii, ad usum Delphini*, Paris 1679, cinq tomes en six volumes in-4.° Les amateurs recherchent cette édi-

(1) Ce respectable savant a fini ses jours à Lyon le 29 Octobre 1809, à l'âge de soixante-neuf ans dans un état voisin de l'indigence

tion pour les notes ; elle est rare. On l'a réimprimée, en 1714, à Venise, 6 vol. in-4.° XV. *Institutiones juris canonici A. S. P. Lancelotto*, 1670 et 1685, Paris, 2 vol. in-12. Cette histoire renferme un abrégé du Droit canon, le titre des Décrétales, l'explication de la manière dont on cite les textes des droits canoniques, le texte des règles de chancellerie. L'édit du roi de 1679, pour le rétablissement du droit canonique et civil dans l'université de Paris, ayant donné une nouvelle forme de discipline dans toutes les facultés du royaume où cette science est enseignée, il fut fait un règlement, et Doujat prit la partie du droit canonique. XVI. *Prænotionum canoniarum, libri 5*, Paris 1687, in-4.° XVII. *Eloges des Personnes illustres de l'ancien Testament, pour donner quelque teinture de l'Histoire sacrée, à l'usage de monseigneur le duc de Bourgogne*, Paris, 1688, in-8.° Cet ouvrage est en vers ; l'auteur n'avait pas assez de talent pour écrire dans ce genre-là. XVIII. *Réponse à M. Furetière*, Lahaye 1688, in-8.° XIX. *Martini Bracaren-sis episcopi collectio canonum orientalium*. Doujat a eu soin de conférer cette collection avec les manuscrits et les autres éditions, et a marqué à la marge les différentes leçons, et les conciles où sont tirés les canons ; et c'est dans cet état de perfection qu'il lui a donné, qu'elle se trouve dans la *Bibliotheca juris canonici vete-*

ris, *Voellis et Justelli*, Paris 1661, in-fol., 2 vol. XX. L'Épita-phe de M. de Thou, décapité en 1642, qui commence par ces mots : *Lege viator et luge*. XXI. Mémoires de l'état ancien et moderne de la Lorraine, tirés de la Géographie historique et politique de J. D. (Jean Doujat.) Doujat expose les droits de la couronne de France sur la Lorraine, et les fortes raisons qui ont obligé Louis XIII et Louis XIV de s'assurer des états du duc de Chartres. Fontenelle et Langlet Dufresnoi citent cet ouvrage ; Pelisson et le Père Nicéron l'ont omis. XXII. *De Nelaristia*, 1680. XXIII. *De Petri de Marca moribus et rebus gestis*, Paris 1664, in-4.° XXIV. *Harangues et Discours* dans le Recueil de Vanmorinière, p. 223, édit. de 1688, in-4.° XXV. *Poésies latines et françaises*, publiées sur des feuilles volantes. Doujat avait commencé de faire imprimer l'*Histoire de la régence de la reine-mère Anne d'Autriche*, qu'il avait composée avec beaucoup de soin, pour remercier le roi de lui avoir donné le titre d'historiographe de France ; mais à peine eut-il fait imprimer les premières feuilles, qu'il jugea à propos de la supprimer. Nous ignorons le motif qui lui fit renoncer à son projet. On trouve son éloge dans le Journal des Savans, du 21 Février 1689, et dans l'Histoire de l'académie française, par M. Pelisson.

DOUZIECH (JEAN), né à

Toulouse, en 1745, d'une famille honnête, entra de bonne heure au service, et se distingua par son attachement aux devoirs qu'impose la profession des armes. Il avait obtenu depuis quelque temps une pension du roi, lorsque la révolution éclata. A cette époque, la France entière se couvrit de soldats; la ville de Toulouse forma quatorze légions d'infanterie, et un régiment de cavalerie. M. le chevalier de Cambon fut nommé général de cette garde, qui prit bientôt l'attitude et la tenue des troupes de ligne. Douziech entra dans l'état-major, et son ardent patriotisme lui acquit l'estime de ses camarades. M. de Cambon ayant déplu à une partie des légions, Douziech fut nommé général, et Delmas, devenu depuis célèbre par ses talens et ses succès militaires, commanda sous lui les gardes nationales. Le 4 Juillet 1790, lors de la première fédération, les détachemens envoyés des divers cantons offrirent à Douziech une couronne civique, et le proclamèrent général en chef des citoyens armés du département. Deux mille officiers municipaux, décorés de leurs écharpes, et trente mille hommes effectifs, assistèrent à cette cérémonie; neuf cent soixante-quatre drapeaux flottaient dans les airs. Vivement ému, Douziech ne put répondre que par les marques de la sensibilité la plus vive, aux témoignages de la confiance des gardes nationales. Fidèle aux devoirs que lui imposaient les fonctions

qu'on lui avait données, il parcourut souvent les districts pour apaiser les troubles que l'on excitait de toutes parts. Ses soins et son activité préservèrent le département de la Haute-Garonne des malheurs de la guerre civile. En 1791, il organisa les corps qui devaient se joindre à l'armée bordelaise pour soumettre la ville de Montauban. Ami sincère de la constitution, Douziech ne vit qu'avec peine la révolution du 10 Août. Dans la suite il partagea les opinions de ceux qu'on nommait *Fédéralistes*. Les journées du 31 Mai et du 2 Juin 1793 exaltèrent ses idées. Commandant en chef de plus de cinquante mille gardes nationaux, il crut qu'il pourrait, à leur tête, arrêter les efforts des Espagnols qui menaçaient nos frontières, et repousser en même temps les satellites de la Convention. Mais Bordeaux avait subi le jong; Lyon allait éprouver toutes les horreurs d'un siège; l'armée marseillaise était vaincue; il fallut renoncer à l'espoir de délivrer la France des tyrans qui la couvraient de deuil et de ruines. Douziech fut arrêté avec beaucoup d'autres citoyens qui prenaient, ainsi que lui, le titre de *Patriotes de 1789*. Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, avec Sevennes l'un de ses aides de camp, il fut condamné à mort le 11 Juin 1793. *

DREUILHET (ELISABETH.)

Voyez MONLAUR.

DROUET (GERVAIS), élève

de Guepin ; on ignore l'époque de sa naissance. Le jubé de l'église de Sainte-Marie d'Auch est orné de plusieurs statues en marbre blanc, sculptées par Drouet ; le chœur de la même église est aussi décoré de plusieurs bas-reliefs dus au ciseau de cet artiste. Il avait fait un assez grand nombre de mausolées qui ont été détruits pendant la révolution. L'autel de la chapelle de Saint-Côme, dans le couvent des Jacobins de Toulouse, avait été décoré avec beaucoup de goût par ce sculpteur. Son plus bel ouvrage est un groupe colossal représentant le martyr de saint Etienne. Ce groupe est placé au-dessus de l'autel du chœur de la cathédrale. On voit dans la même église deux mausolées faits par Drouet ; l'un est celui du président de Lestang, et l'autre du chanoine Portes. La statue du premier est en marbre, celle du second est en terre cuite. Les figures de la Vierge, et celle d'un apôtre, placées en regard de ces deux tombeaux, sont aussi de Drouet. Il vivait encore en 1670. Son épitaphe commençait par ces vers :

En ce lieu gît Drouet dont les mœurs furent droites. *

DRULHE (N. DE), écuyer, seigneur de Gravil, né à Toulouse en 16... , a laissé quelques ouvrages peu connus. Le plus remarquable est intitulé : *Le Triomphe de l'innocence conception de la sainte Vierge, mère de Dieu, fondé sur l'écri-*

ture, sur le témoignage des Pères ; des Docteurs, et sur la pratique et le consentement de l'église universelle, 1 vol. in-12, Toulouse, N. S. Henault, 1684. L'auteur dédia ce livre au Dauphin, fils de Louis XIV ; et dans un sonnet, il dit à ce prince que les peuples de l'Orient reconnaîtront ses lois, et qu'il délivrera la Grèce et la Syrie. M. de Drulhe-Gravil était membre de l'Académie des Lanternistes. *

I. DUBARRI (JEAN), né à Lévigac, village dans l'arrondissement de Toulouse, en 1722, d'Antoine Dubarri, ancien capitaine au régiment de l'île-de-France, chevalier de Saint-Louis, était issu d'une famille noble, mais peu riche (1). Il fut à Paris en 1750, et se fit connaître d'abord sous le nom de comte de Serre. Livré à lui-même, profitant des avantages que la nature lui avait prodigués, il s'abandonna à une société corrompue, dont il ne prit que trop les fausses maximes. La frivolité, peu de délicatesse dans le choix et les moyens de trouver le plaisir, des amusements où la volupté dégénérait en orgies ; étaient alors en usage, et l'on s'occupait peu des bonnes mœurs, ainsi que du respect de soi-même, à une époque que bien à tort on vante aujourd'hui. Du-

(1) C'est à tort que les pamphletaires ont attaqué la noblesse de la maison de Dubarri ; elle est ancienne, et constatée sur des titres irrécusables qu'on a vérifiés plus d'une fois.

barri imita et surpassa peut-être les travers de ceux qu'il eut la faiblesse de prendre pour modèles ; aussi ne s'arrêta-t-il plus lorsqu'il fut lancé dans le mauvais chemin. Lié avec la jolie courtisane l'Ange Vaubernier, qui depuis devint sa belle-sœur, il contribua à la produire à la cour de Louis XV, où elle ne tarda pas à jouer un rôle bien propre à avilir le monarque. Dubarri, sans paraître à Versailles, conserva sur cette beauté étourdie un ascendant dont il profita toujours pour l'avantage de sa famille, et quelquefois pour le malheur de la France. Il ne se rendait pas compte sans doute à lui-même des suites de sa conduite inconsidérée ; une fête, une distraction, un bon mot, lui faisait oublier ses torts ; et quant au jeu, où il perdait des sommes énormes, si quelqu'un paraissait le plaindre : *Ne vous chagrinez pas pour moi*, lui disait-il gaiement ; *c'est vous, mes amis, qui payerez tout cela*. La faveur dont le comte Jean avait joui, dut disparaître à la mort de Louis XV. Abandonné alors de la foule de ses flatteurs, et du nombre considérable de ceux qu'il avait obligé, se croyant menacé dans sa liberté, comme peut-être dans sa vie, il demandait à un certain Goys, avec lequel il était lié, ce qu'il devait faire en cette circonstance. *Ma foi, mon cher comte*, lui dit le conseiller, *je ne vous connais qu'un parti sûr, l'écrin et des chevaux de poste*. Ce propos indignant Dubarri, il

demanda un autre expédient moins honteux. *Un autre*, répliqua Goys, en se frottant le front : *eh bien ! des chevaux de poste et l'écrin*. Cette fuite, qui répugnait tant à Dubarri, il dut pourtant l'employer. Il passa en Suisse sous la protection de ce misérable duc d'Aiguillon, persécuteur acharné des illustres Lachalotais, et qui, amant secret de la Dubarri, s'était servi d'elle pour égayer Louis XV. Le comte Jean, de retour en France quand Louis XVI lui permit d'y rentrer, ne fit que paraître à Paris ; il se retira à Toulouse, où il fixa son séjour. Il y fit bâtir un hôtel magnifique sur la place de Saint-Sernin, et qui, par un contraste bizarre, est aujourd'hui le couvent des austères Bénédictines. Ce fut là qu'il réunit tous les enchantemens du luxe ; un jardin à l'anglaise, le premier qui exista dans le pays ; une collection précieuse de tableaux et de statues des plus grands maîtres, attiraient la foule dans cette habitation. Les gens du plus haut rang ne firent nulle difficulté de voir le comte Jean ; ils s'assirent sans peine à sa table, et jouirent des fêtes qu'il donna. Il sut par des manières nobles et aisées, par les bienfaits qu'il répandit sur la classe indigente, se gagner les cœurs de la populace, et se faire de chaleureux partisans. Lorsqu'en 1787 le ministère projeta et exécuta une réforme parlementaire, Dubarri, par adresse ou par inclination, se montra dévoué à la cause des

cours souveraines, et embrassa même avec tant de vivacité la défense des magistrats, qu'il fut obligé d'aller rendre compte de sa conduite à Paris, avec MM. Jamme et Lafage, avocats célèbres de Toulouse, qui avaient aussi donné des marques éclatantes de leur attachement aux parlemens. Lorsque les cours furent rappelées en Octobre 1788, Dubarri, Jamme et Lafage revinrent à Toulouse : leur entrée dans cette ville fut une sorte de triomphe ; ils eurent tous les trois des couronnes, et leurs noms furent proclamés dans des couplets que nous possédons encore. Lors de la formation de la garde nationale de Toulouse en 1789, le comte Jean fut nommé colonel en second de la légion de St-Sernin ; il habilla et arma la troupe, se montrant dévoué aux nouvelles institutions. On ne le vit point cependant au commencement de la révolution chercher, comme tant d'autres (le duc d'Aiguillon par exemple), à se venger des prétendues injustices qu'il pouvait reprocher à la cour. Il ne s'était point fait illusion sur sa conduite passée, demeurant toujours sujet fidèle et respectueux du malheureux Louis XVI. Après le 10 Août, Dubarri fut arrêté comme suspect, par les mêmes hommes qu'il avait habillés, et auxquels il donnait du pain. Dès l'établissement du tribunal révolutionnaire de Toulouse, il y fut traduit ; ses excès du temps de Louis XV devinrent les motifs de sa condamnation. Il montra beaucoup de fermeté le 17 Janvier

1794, durant les débats et après le jugement, ne répondant aux insidieuses questions de l'accusateur public Capelle, que par ces mots : *A quoi me servirait de vous disputer le peu de jours qui me restent à vivre ?* On avait dressé l'échafaud sur la place royale : le comte Jean, en allant au supplice, parut un instant troublé ; il semblait prêt à répandre des larmes ; mais surmontant ce mouvement de faiblesse, il revint à lui, reprit son assurance, et salua la foule qui se pressait autour de lui. *Adieu, mes amis, adieu, mes chers concitoyens,* disait-il. Il harangua ensuite le peuple, et reçut enfin la mort avec résignation et fermeté, réparant ainsi les erreurs de sa vie, que déjà il déplorait depuis longtemps. Le comte Jean fut marié deux fois ; de sa première femme il eut un fils unique, connu dans le monde sous le nom de vicomte Adolphe Dubarri, qui ayant épousé mademoiselle de Tournon, fut tué en duel en Angleterre d'un coup de pistolet à la suite d'une querelle de jeu. Il avait été page de Louis XV, et ne laissa pas de postérité.

II. DUBARRI (GUILLAUME), né à Lévis en 1732, ne s'éloigna pas de Toulouse avant l'époque de la faveur de son frère, qui, jetant les yeux sur lui pour donner un mari à mademoiselle l'Ange, le fit venir à Paris, où il épousa cette célèbre beauté le 1.^{er} Septembre 1768. Peu de temps après son mariage, il revint

en Languedoc, et habita Toulouse. Dubarri, vu de mauvais œil par ses concitoyens, trouva le secret de se les rendre favorables, en enlevant, pour ainsi dire, à la mort, le jour d'une émeute, en 1771, une femme du peuple qui, ayant frappé un capitoul, allait être pendue. Le comte Guillaume instruit de l'événement et de l'exaspération de la populace, monte en voiture, accourt à l'hôtel-de-ville, en force les portes, et parvient par ses sollicitations, appuyées de la menace de son crédit, à calmer le courroux des capitouls, et à rendre à la vie la malheureuse prête à la perdre. Ce demi-acte d'autorité fut loin de plaire au parlement; plusieurs voix ouvrirent l'avis de décréter de prise de corps le comte Dubarri; mais la crainte de sa faveur l'emporta, et l'on ne donna pas de suite à cette affaire. Elle fit beaucoup d'honneur au comte Guillaume, et le peuple, dès ce moment, le prit en amitié, le regardant comme son protecteur. À l'époque de la révolution, il ne put se décider à quitter la France; aussi fut-il arrêté, et se vit-il sur le point de subir le sort du malheureux comte Jean son frère; mais sauvé, comme par miracle, des brigands de ce temps-là, il se retira d'abord à la campagne, où il vécut dans la retraite, employant son temps à faire du bien aux infortunés, et répandant utilement les débris de sa grande fortune. Il était chevalier de Saint-Louis, et colonel

d'infanterie. Sa mort arriva le 28 Novembre 1811. Le comte Guillaume fut marié plusieurs fois; il a laissé un fils qui s'est distingué dans la carrière des armes, et qui est aujourd'hui colonel en non activité, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de Saint-Louis.

III. DUBARRI (ELIE), comte d'Hargicourt, né à Lévigac en 1740, dut d'abord au crédit de sa famille l'avancement rapide dont plus tard il fut redevable à son mérite. Il fut successivement officier au régiment de Champagne, colonel en second du régiment de Corse, lieutenant-colonel du régiment de la Reine, cavalerie, capitaine des Cent-Suisses de Monsieur, comte d'Artois, et maréchal de camp par rang d'ancienneté de service. Elevé à l'école militaire, il fut décoré de la croix de Notre-Dame de Mont-Carmel, et plus tard reçu chevalier de Saint-Louis. Il traversa la révolution plus heureusement encore que ses frères, conserva de grands restes de sa première fortune, fut marié deux fois, la première avec mademoiselle de Fumel, la seconde avec mademoiselle de Chalvet. Lors de la première rentrée du roi en 1814, le comte d'Hargicourt devint colonel de la garde nationale de Toulouse. Il mourut en 1820, âgé de soixante-dix-neuf ans, emportant les regrets de tous ceux qui le connurent. Durant sa longue carrière, il jouit constamment de l'estime

et de la considération publique ; on se plaisait à le qualifier du surnom le plus honorable , celui d'honnête homme. Il n'a laissé qu'une fille , issue de son second mariage , et qui a épousé , peu de jours avant la mort de son père , le comte de Narbonne-Lara.

DUBOURG (MATHIAS-MARIE-ARMAND-PIERRE) , né à Toulouse le 18 Avril 1746 , conseiller au parlement de cette ville , était fils de Valentin Dubourg , président à mortier dans la même cour , issu d'une ancienne famille originaire du Vivarais , où elle florissait en 1276 , et qui se transplanta à Toulouse vers l'an 1559. Pierre Dubourg reçut une éducation très-soignée , et particulièrement tournée vers la religion ; ce qui le préserva des erreurs de la jeunesse , et qui plus tard devint sa consolation aux approches de la mort. Voué par goût au culte des belles-lettres , il conçut le désir d'aller visiter leur terre natale , et Virgile , Horace à la main , il fut en 1769 parcourir la belle Italie. Par-tout il porta un esprit de méditation qui lui fit voir avec profit ce que tant d'autres n'ont regardé qu'avec indifférence ; il ne put admirer les merveilles de l'art , les productions plus surprenantes encore de la nature , sans éprouver le désir d'écrire ses réflexions ; et de nombreux manuscrits dont la famille est en possession , attestent combien un esprit judicieux et nourri de l'antiquité , peut retirer de fruit d'un voyage aussi intéressant. Il ne négligea pas de se

faire présenter aux divers souverains de l'Italie , de rechercher la conversation des savans de tous les pays qui abondent dans cette terre classique ; les artistes aussi ne furent pas oubliés ; et Dubourg , dont le talent pour la musique fut poussé à un degré rare dans un amateur , se montrait aussi , par un contraste rare , habile mathématicien. De retour en France , il épousa mademoiselle de Montégut , et devint père d'une nombreuse famille. Conseiller au parlement , il s'adonna bientôt aux graves occupations de cette noble carrière ; on retrouva dans sa conduite cette gravité , les vertus antiques dont ses ancêtres lui avaient donné le modèle. Lui aussi avait trop de droit à la commune estime , pour échapper aux bourreaux du parlement de Toulouse. Dubourg ne crut pas devoir aller chercher dans l'étranger un asile répugnant à son ame ; il ne se sépara pas de ses confrères , et il reçut comme eux la couronne du martyr , sans doute appartenant à ceux qui mourraient pour leur Dieu et leur roi. Dubourg fut condamné à mort , par le tribunal révolutionnaire de Paris , le 14 Juillet 1794. Le chancelier de France , Anne Dubourg , était de cette même maison ; elle a donné à l'église plusieurs évêques , à l'armée des officiers généraux , des chevaliers de Malte , de Saint-Louis , etc. à la magistrature un chancelier , des présidens et des conseillers. L'évêque actuel de Limoges est frère de Pierre Dubourg.

DUBUC (JEAN), employé dans le bureau de comptabilité, condamné à mort, le 11 Octobre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Toulouse, comme accusé de royalisme.

DUCHEIN (JEAN-PIERRE), vicaire à Pointis-Isnard, condamné à mort, comme réfractaire, le 7 Novembre 1794, par le tribunal révolutionnaire séant à Toulouse.

DUCLOS (JEAN-FRANÇOIS), avocat au parlement de cette ville, eut à peine fini son cours de droit, qu'il parut avec éclat au barreau. Orateur par état, il perfectionna son talent pour l'éloquence, par l'étude de Démosthène et de Cicéron; porté par goût, il se pénétra des beautés d'Homère et de Virgile. Couronné dans sa jeunesse des fleurs d'Isaure, il se présenta à l'académie des Jeux Floraux, qui le reçut avec empressement; il publia dans les différens recueils qui parurent, quelques jolies pièces de vers. Il a traduit plusieurs élégies de Tibulle, de Properce et d'Ovide, des odes d'Horace, quelques morceaux détachés de Virgile, et notamment l'épisode d'Aristée. La capitale applaudit beaucoup à un panégyrique de saint Louis, qu'il y prononça en 1746. Il fut membre de l'académie de Montauban. On a de lui, *Mémoire sur la sainte Ampoule, les Jeux Floraux de l'ancienne Rome, petit Traité du Sublime, d'après Longin et les rhéteurs grecs et latins, et une Histoire de la parure et des ornemens des femmes.* Il

mourut au milieu de sa carrière littéraire, le 4 Juin 1752. Ces ouvrages que nous avons cités ne sont guère connus, quoiqu'ils aient été imprimés dans les mémoires de l'académie des Sciences.

DUCROS (ANTOINE), entrepreneur de tabac, condamné à mort, comme aristocrate, le 28 Août 1793, par le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne.

DUFAUR (GUY), seigneur de Pibrac. *Voyez* PIBRAC.

DUFAUR (SAINT-JORY). *Voy.* FAUR.

DUGAY (DOMINIQUE), né à Lavardens en 16... , étudia la médecine dans l'université de Toulouse, et y reçut le grade de docteur. Il concourut aux prix des Jeux Floraux en 1680. L'année suivante il obtint la Violette, et en 1683 l'Eglantine. Cet auteur a fait peu de vers français; presque toutes ses poésies sont en gascon. Cet idiome, moins sonore que la langue vulgaire en usage dans le Languedoc, offrait peu de ressources à cet écrivain; cependant on lit encore avec quelque plaisir ses ouvrages; ils annoncent un talent original, et qui pouvait lui assurer une réputation durable. On a de cet auteur, I. *Recueil de toutes les pièces gasconnes et françaises qui ont été récitées à l'académie des Jeux Floraux dans l'hôtel de ville de Toulouse*, in-8°, Toulouse, Antoine Colomiez, 1681; II. *Le Triomphe de l'Eglantine, avec les pièces gasconnes qui ont été récitées*

dans l'académie des Jeux Floraux les années précédentes, in-8.°, Toulouse, Antoine Colomiez, 1683. On trouve à la fin de ces Recueils un grand nombre de madrigaux et de félicitations. On peut croire que M. Dugay dut sur-tout être flatté des louanges délicates qui lui furent adressées, lors de ses succès poétiques, par mesdemoiselles de Guitard, de Moisen, d'Epiau et de Cordade. *

I. DUMAS (MARTIAL), né à Toulouse en 16...., mort en 1666, fut capucin, et connu sous le nom du Père Martial de Brive : il était fils d'un président au parlement de Toulouse. Dumas vécut dans une grande régularité ; mais la faiblesse de sa santé ne lui permettant pas de continuer les travaux apostoliques auxquels il s'était livré avec un zèle infatigable, il rentra dans la solitude, et se mit à composer quelques ouvrages de poésies sur différens sujets de piété. Ils ont été imprimés à Lyon en 1660, sous ce titre : *Parasse séraphique, et les derniers soupirs de la muse du révérend Père Martial de Brive, capucin*. A la page 207 de ce Recueil, on trouve un dialogue singulier, intitulé : *Jugement de Notre-Seigneur Jésus-Christ en faveur de Marie-Magdelaine, contre sa sœur Marthe*. Cette espèce de moralité ou drame, a pour acteurs Jésus-Christ, juge, Lazare, conseiller, Marthe, accusatrice, et Magdelaine, accusée. Cet ouvrage n'a guère donné de

sa célébrité à son auteur, ainsi que quelques autres qui sont aujourd'hui entièrement oubliés.

II. DUMAS (JEAN D'AIGUEBÈRE), naquit à Toulouse le 6 Septembre 1692, suivant l'opinion de tous les Biographes (1). Aiguebère vint à Paris faire ses études au collège de Louis le Grand ; c'est là qu'il connut Voltaire, et qu'il se lia particulièrement avec lui. Destiné par ses parens à la magistrature, il fit son droit à Toulouse, fut reçu conseiller au parlement, et retourna ensuite à Paris, où plusieurs hommes de lettres le réclamaient. M. d'Argental le présenta à la duchesse du Maine, qui également enchantée de son esprit et de sa gaieté, chercha à lui rendre agréable le séjour de Sceaux qu'elle habitait, et qui était le rendez-vous de tous les beaux esprits de ce temps-là. Le célèbre musicien Mouret, dont la musique embellissait les fêtes si connues sous le nom de *Nuits de Sceaux*, lui demanda un opéra, et ce fut pour

(1) M. Poitevin-Peitavi prétend au contraire qu'il était natif de Florence, où son père était fixé depuis son mariage avec la fille du comte de Lorenzi, ministre du grand duc de Toscane. Sa famille était originaire de Toulouse. Un de ses oncles y était conseiller au parlement, et sous-doyen de cette compagnie. Avancé en âge, et n'ayant point d'enfans, il s'empressa d'attirer auprès de lui le jeune Aiguebère, pour lui donner une éducation soignée, et lui tenir lieu, en quelque sorte, de père, etc.

répondre à ses vives instances qu'il imagina de composer une pièce qui renfermât une tragédie, une comédie et un opéra. Elle fut représentée à Sceaux le 9 Juillet 1729, et enfin au théâtre français, sous le titre des *Trois Spectacles*. Cet ouvrage est composé d'un prologue en prose, de *Polixène*, tragédie en un acte et en vers, de *l'Avare amoureux*, comédie, et de *Pan et Doris*, pastorale-opéra, dont Mouret fit la musique. On en donna quelques temps après une parodie; sous le titre *Mélopomène vengée*; on assure qu'il parodia lui-même sa pièce, et qu'il la fit jouer au théâtre italien. « Le mérite (dit M. de Poitevin dans ses mémoires) d'avoir renfermé dans un seul acte tout le sujet de Polixène, le bon comique de l'Avare amoureux, et la nouveauté d'un opéra chanté par les acteurs du théâtre français, tout concourut au succès prodigieux de cette pièce. Tous les journaux contemporains le célébrèrent, et par-tout on exprima le désir de voir Aiguebère. » Il désirait de revenir à Toulouse, où sa famille et ses occupations l'appelaient; mais cédant aux invitations pressantes de madame la duchesse du Maine, qui le sollicitait de travailler encore pour le théâtre qu'il avait résolu d'abandonner, il composa une comédie, intitulée : *Le prince de Noidy*, qui fut jouée à Sceaux, et ensuite sur le théâtre français en 1730. Elle n'a jamais été imprimée.

Quelque temps après il la parodia sous le nom de *Colinette*, et la fit jouer au théâtre italien. En 1715 et 1716, il avait été couronné à l'académie des Jeux Floraux. L'ode qui remporta l'Amaranthe en 1715, est intitulée : *L'Or*; celle qui remporta le même prix en 1716, a pour titre : *Les Grâces*. En 1743, d'Aiguebère se trouvait à Toulouse lorsque Voltaire fit représenter sa tragédie de *Mérope*. Ce dernier lui écrivit tout ce qu'eut de particulier la première représentation, et le succès complet qu'elle obtint (1). Les relations de d'Aiguebère avec le plus grand poëte et le premier écrivain de son siècle, animant l'intérêt des conférences académiques, inspirèrent le projet de lui donner des lettres de *Matre ès Jeux Floraux*. Sensible à cet hommage, et flatté de cette distinction, Voltaire fit à l'académie la réponse la plus gracieuse, et lui envoya six exemplaires d'une nouvelle édition de la *Henriade*. Deux ans après, en 1749, mourut la marquise du Châtelet. C'est dans le sein de d'Aiguebère que Voltaire déposa sa douleur, c'est dans son amitié qu'il en chercha la conso-

(1) Quelques importans du parti demandèrent, dit-on, pour la première fois, l'auteur après la représentation de *Mérope*. L'on n'a cessé depuis de le demander à chaque nouvelle pièce, soit pour l'applaudir, soit pour le baffouer; mais il paraît que les auteurs commencent aujourd'hui à s'affranchir de cette espèce de servitude, et ils font bien.

lation. Dans une de ses lettres, il le rappelle à Paris, après lui avoir parlé de madame Denis. « Si vous voulez, lui dit-il, nous nous chargerons de vous acheter des meubles pour votre appartement. Il me semble que vous êtes fait pour qu'on ait soin de vous. Je vous avoue que ce serait pour moi une consolation bien chère de passer avec vous le reste de mes jours. » D'Aiguebère alla voir son ami dans un moment où cette consolation lui était nécessaire ; mais il ne put s'y arrêter long-temps, à cause des devoirs que lui imposait la charge de magistrat qu'il remplissait avec autant de zèle que d'intégrité. Il mourut à Toulouse au mois de Juillet 1755, à l'âge de soixante-trois ans. Il ne laissa point de postérité. Son héritier fut Damas de Saint-Germier son neveu, qui a été comme lui conseiller au parlement de Toulouse. La place de mainteneur qu'occupait d'Aiguebère, fut donnée à M. Riquet de Caraman, qui était alors avocat général, et qui fut ensuite président à mortier au parlement de Toulouse. On a imprimé sa pièce des *Trois Spectacles*, dans le tome XII de l'ouvrage intitulé : *Théâtre français, ou Recueil des meilleures pièces du théâtre*, Paris, Nyon 1738. « D'Aiguebère ne jugea pas à propos, dit l'abbé Sabatier dans ses *Siècles de littérature*, de poursuivre la carrière du théâtre à laquelle il s'était livré pendant sa jeunesse. Les dispositions heureuses qu'on

» remarque dans quelques-unes de ses pièces, font regretter qu'il ait abandonné ce genre. Il y a apparence qu'avec un peu plus de culture, ses talens lui auraient fait un nom parmi les auteurs dramatiques. »

I. DUMAY (PAUL), seigneur de Saint-Aubin, descendait d'une famille originaire de Beauce ; il naquit à Toulouse en 1585 (son père avait été médecin de la faculté de Montpellier), et fut reçu conseiller au parlement de Dijon le 4 Mai 1611, à l'âge de dix-sept ans. Il se distingua par son intégrité et par son profond savoir, et cultiva la poésie latine avec succès. Scaliger, Grotius, Sarrau et Gassendi se lièrent avec lui. Ses ouvrages sont peu connus, parce qu'ils traitent de choses peu importantes. On a de lui un poème latin, intitulé : *Epidicion in funus D. Dionisii Brularti, equitis, senatus Burgundiae principis*, Dijon 1611. II. *Discours sur le trépas de M. de Termes, à M. de Bellegarde*, Dijon 1621. III. *Les Lauriers de Louis le Juste, roi de France et de Navarre*, Paris 1624. IV. *Innocentii III, Pont. Max. epistolæ quarum pluriusque apostolicæ decretæ, cum lucubrationibus Pauli Dumay*, Paris 1625, in-8. Il n'y a dans ce Recueil que cinquante-trois lettres du pape Innocent III. V. Dans un ouvrage intitulé *Palme Regiæ*, in-4., imprimé à Paris en 1634, on trouve un Centon de Dumay sur les victoires et conquêtes de Louis XII.

Le titre est : *Publii Virgilio maronis prosopopeia*. VI. *Bibliotheca Janiniana*, ou *Catalogue de livres de la bibliothèque de Nicolas Jeannin*. L'abbé Papillon, auteur de la Bibliothèque des écrivains de Bourgogne, assure que ce catalogue n'a jamais été imprimé, quoique plusieurs savans l'aient avancé. VII. *Quatrains de Pibrac*, traduits en autant de distiques latins. Ce manuscrit, dont le Père Oudin était possesseur, fut envoyé en Hollande pour être imprimé; mais il se perdit en chemin. Parmi les lettres de Gassendi, au sixième volume de ses ouvrages, on a inséré quatre lettres latines de Dumay; on en trouve aussi deux parmi les ouvrages de Scaliger. Dumay mourut à Dijon en 1645, le 29 Décembre, avec la réputation d'un intègre magistrat.

II. DUMAY (ANTOINE), homme de lettres peu connu, et qui vivait vers l'an 1589, est auteur de la vie du président Duranti, écrite en latin: elle est curieuse; elle a été imprimée à Paris sous ce titre : *Narratio fidelis D. D. Joanni Stephani Duranti, senatus Tolosani principis, et Jacobi Daffisci patroni regis*. Martel, dans ses *Mémoires de Littérature*, attribue cette relation à ce nommé Dumay. Comme cet écrit était très-rare, et que l'imprimé diffère en quelques endroits du manuscrit conservé à la bibliothèque du roi, l'historien du Languedoc, d'où Vaissette l'a tiré, l'a fait imprimer sur le ma-

nuscrit, avec les différences principales de l'imprimé. On ignore l'époque de la mort de Dumay.

DUPONT (GRATIAN), écuyer, seigneur de Drusac, lieutenant de la sénéchaussée de Toulouse, né aux environs de cette ville vers la fin du XV.^e siècle, se montra aussi peu galant que mauvais poète. Aigri sans doute par ses infortunes auprès des dames, trompé par elles, et peut-être leur jouet, il confia à sa plume le soin de sa vengeance, et ne s'en servit que pour injurier les femmes, ordinaire ressource de ceux qu'elles ont maltraité. Son indignation que les muses ne soutinrent pas, car elles aussi se montrèrent infidèles au gentilhomme Dupont, lui inspira une satire, donnée au public sous ce titre : *Controverse des sexes masculins contre le féminin*, ouvrage misérable sous tous les rapports, et qui prouva à ceux qui le lurent, combien les dames avaient eu raison de rire aux dépens d'un tel détracteur. Dupont en jugea autrement, et son fiel n'étant pas encore calmé, il lança une seconde diatribe intitulée : *Requête du sexe masculin contre le féminin*. Ces deux écrits sont réunis dans le même volume, imprimé à Toulouse pour la première fois, in-folio, chez Jacques Colomiez 1534, réimprimé à Lyon, in-16, en 1537; à Paris, même format, en 1540; et enfin dans la même ville, in-8.^e, en 1541. Cette multiplicité d'éditions ne prouve rien en faveur de l'ou-

vrage, mais seulement elle annonce que les dames ont force ennemis toujours charmés d'entendre médire d'elles ; peut-être même qu'à cette époque chaque amant abandonné acheta un exemplaire de ces satires, ce qui dut les faire promptement débiter, quel qu'en fût le nombre. Depuis lors sans doute on se ravisa, et à la perte d'une maîtresse, on ne voulut plus joindre celle de son temps et de son argent. Dupont, dans une préface, nous apprend qu'il avait peu voyagé ; c'était inutile à dire : qu'il était presque toujours resté dans sa province ; tantpis pour lui : qu'il n'avait pas beaucoup étudié ; c'est ce que l'on eût deviné sans peine. Il dit lui-même :

La première est des raisons que vous livre,
Que jamais plus n'ai composé de livre.

Il eût bien dû continuer. Deux motifs, poursuit-il, l'ont engagé à écrire : le premier est celui de donner aux jeunes gens des modèles, des exemples de toutes sortes de rimes, ou de toute espèce de vers. Certes, il eût pu s'en dispenser ; la postérité ne l'eût pas querellé d'avoir gardé le silence. Le second motif, et c'est sans doute le véritable, est de dévoiler le caractère des mauvaises femmes, leurs tours malins, leur génie infernal, les pièges qu'elles tendent, et les secrets de leur conduite. Cet auteur ne les ménageait pas ; il ne veut point qu'elles aient été créées, comme l'homme, à l'image de Dieu. Le

démon lui seul, dit-il, prit soin de former leur personne. La Génèse heureusement a répondu à cette audacieuse assertion, qui sans cela serait par fois soutenue par les amans trompés et les époux de mauvaise humeur. Dupont, après ce début, examine ensuite si l'homme doit se marier. On pense bien qu'il est pour la négative, et les raisons ne lui manquent pas pour appuyer cet avis. Cependant, poursuit-il, si l'on ne veut point l'en croire, si l'on est assez insensé pour vouloir entrer en *arrangement*, il discute, avec la gravité d'un docteur ridicule, si on doit contracter le mariage avec une jeune femme ou avec une vieille ; s'il faut en prendre une qui soit grasse ou maigre, laide ou belle, blanche ou noire, de haute taille ou de petite stature, etc. Il balance les défauts, les qualités toujours médiocres à ses yeux, et dans l'un ou l'autre parti, les inconvéniens lui paraissent si immenses, qu'il finit par en conclure qu'un homme sage fait beaucoup mieux de garder le célibat que d'aller empoisonner le reste de ses jours, en se donnant moins une compagne qu'un méchant lutin. Nous sommes épouventés de ces blasphèmes ; notre respect pour les dames nous oblige à les abrégé, à taire même les plus condamnables. Ce satirique enragé pousse bien plus loin sa malice ; il ne se contente pas de mal parler en général des femmes, il les poursuit nominativement dans son troisième livre, en

donnant l'histoire abrégée, mais non adoucie, de toutes celles dont les auteurs sacrés ou profanes ont raconté désavantageusement la vie. Par malheur elles sont en grand nombre, et ce dont on les accuse n'est pas peu de chose. Mais à quoi bon offrir ce tableau ? où est son but, son utilité ? Nous ne la trouvons pas ; Dupont ne le sait pas mieux que nous ; il épanche son venin, et cela lui suffit. Il n'a garde, au rang de ces méchantes femmes, d'oublier la prétendue papesse Jeanne, qui n'exista jamais que dans les écrits des ennemis de l'église. On doit croire que le beau sexe ne resta pas sans défenseur. Dolet, justement indigné de la fureur extravagante du seigneur de Drusac, composa contre lui plusieurs odes latines, où, en ne lui épargnant pas les injures, il le couvrit de ridicules ; un ecclésiastique même partagea ce galant courroux. Duverdier nous apprend dans sa Bibliothèque, pag. 395, qu'un prêtre, nommé Drusac comme notre auteur, publia à ce sujet un ouvrage dirigé contre Dupont, intitulé : *L'Anti-Drusac, ou Livret contre Drusac, en l'honneur des femmes nobles, bonnes et honnêtes*, par manière de dialogues, ayant pour interlocuteurs Euphrates et Gynnisus, imprimé à Toulouse par Jacques Colomiez en 1564. La distance des temps où cette réplique parut, à celle où Dupont publia son ouvrage, nous annonce qu'il dut faire beaucoup de bruit et un peu de

mal, puisqu'il fallut enfin chercher à le combattre. Certes, les Toulousains eurent bien le droit de prendre notre auteur en haine ; car puisqu'il n'avait pas voyagé, ce n'était que d'elles qu'il pouvait avoir à se plaindre. Duverdier attribue encore à Dupont « art et science de réthorique métrifiée, avec la définition de synalèphe, pour les termes qui doivent synalèpher et leurs exceptions, » imprimé à Toulouse, in-4.°, par Nicolas Vieillard 1539. Cet ouvrage, aujourd'hui sans utilité, est rare, mais peu recherché. Dupont, malgré ses œuvres, n'a pu même de son vivant échapper à l'oubli. On ignore l'époque de sa mort, et les particularités de sa vie.

I. DUPUY-DUGREZ (BERNARD), naquit à Toulouse vers le milieu du 17.° siècle, et fut un des hommes les plus savans de son temps. Ses parens lui firent cultiver, dès sa plus tendre jeunesse, l'étude des lettres ; il fit des progrès rapides dans la connaissance des langues latine, grecque, italienne, espagnole, et dans la science du droit civil et canon. Il embrassa la profession d'avocat, s'y distingua, et peu de temps après il disputa avec succès une chaire de droit dans l'université de Toulouse ; mais dégoûté des entraves que lui présentait sans cesse le barreau, il l'abandonna entièrement pour se renfermer dans son cabinet, et se livrer à l'étude des sciences. Dans cette retraite volontaire, il chercha à

connaître les beautés de l'Histoire ancienne, sur laquelle il a laissé de savantes remarques, et par amour pour sa patrie, il approfondit l'Histoire de la ville de Toulouse. On a trouvé après sa mort, parmi un grand nombre d'ouvrages manuscrits, notamment l'*Histoire de cette ville*, où il traite très-savamment cette matière, depuis la fondation de Toulouse, jusqu'à la mort du président Duranti. Dupuy-Dugrez publia en 1697, un *Traité sur la Peinture*, très-estimé à cette époque. Cet art était très-négligé à Toulouse : il en connaissait parfaitement les principes; il essaya de former une école publique pour le dessin, fit exposer, à ses frais, un modèle vivant, et donna des prix à ceux qui réussissaient le mieux. C'est ainsi que cet illustre citoyen encourageait et récompensait les talens. Lorsqu'il mourut le 18 Août 1720, âgé de quatre-vingts ans, sept mois douze jours, Raynal dans son *Histoire de la ville de Toulouse*, parle de l'établissement de l'académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture. Le prix dont il a déjà parlé, était une médaille qui représentait une Pallas appuyée sur son égide, et sur le revers de cette inscription, *Tolosæ Pallad. premium graphius privato sump. datum. ann. 1697*. Le même zèle qui avait animé ce citoyen généreux, se renouvella successivement dans le cœur de Rivals, Cammas et

Crozat, artistes qui se distinguèrent chacun dans leur art. En 1726, les capitouls se chargèrent de donner le prix; en 1738, ils rendirent cet établissement permanent et mutuel, et en 1744, ils fondèrent quatre prix. Enfin, le roi mit le dernier sceau à la gloire de cette école, en l'érigeant en *académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture*, par des lettres patentes de l'année 1751. La bibliothèque du Collège-Royal possède plusieurs manuscrits précieux de Dupuy-Dugrez.

II. DUPUY (N.), maître de musique du chapitre abbatial de Saint-Saturnin, a composé plusieurs pièces qui annoncent un grand talent. Admirateur de la musique italienne, il fut le premier qui fit entendre dans les églises de Toulouse, les chants harmonieux empruntés aux maîtres célèbres qui, de son temps, florissaient au delà des monts. On a de lui une messe, quelques oratorio, et des motets que l'on exécute encore quelquefois : il mourut en 1789. Le célèbre Dalayrac et Gossec eurent beaucoup d'estime pour M. Dupuy, et lorsque le premier reçut, au théâtre de Toulouse, la couronne de lauriers qui lui fut offerte par les musiciens et les jeunes gens de cette ville, il manifesta le regret de ne pas voir M. Dupuy assister au triomphe que l'admiration et l'enthousiasme décernaient au chantre de *Nina*. *

III. DUPUY (DOMINIQUE),

l'un des fondateurs de la société des amis de la constitution à Toulouse, se distingua par un patriotisme ardent, et par la haine qu'il avait voué aux partisans de l'anarchie. En 1792, la France étant menacée par les étrangers, il brigua l'honneur de la défendre, et fut l'un des chefs du premier bataillon des volontaires de la Haute-Garonne. Cette troupe, employée d'abord à disperser le camp de Jalès, fut ensuite placée dans les étroits défilés des Alpes. Peu de temps après, les conquêtes de la Savoie et du comté de Nice portèrent l'étonnement et l'effroi jusque dans la capitale du Piémont; mais des expéditions plus glorieuses, parce qu'elles offraient de plus grands dangers, signalèrent bientôt le courage de Dupuy; et lorsqu'à la tête d'un bataillon de grenadiers, sur les hauteurs de Sospello, chargé de culbuter les avant-postes de l'ennemi, supérieurs en nombre, il les repoussait avec une bouillante impétuosité; lorsqu'à la tête de l'avant-garde, il combattait à Levinzi, à Castellano, les forces combinées de l'armée Austro-Sarde, et se maintenait avec une poignée de soldats dans un poste toujours disputé, que son audace et son habileté avaient rendu inexpugnable, il mérita l'admiration et les éloges de ses généraux et la reconnaissance de la patrie. Cependant il allait être bientôt enlevé à l'armée qui le comptait au nombre de ses plus illustres guerriers. Dupuy, ainsi que tous ceux

qui voulaient de bonne foi l'établissement d'un gouvernement sage, s'était hautement élevé contre les factieux qui prolongeaient les convulsions du corps politique, et couvraient la France de sang et de ruines. Il avait conservé des liaisons étroites avec quelques-uns de ces hommes distingués par leurs lumières et leurs vertus, qui, après avoir fait de vains efforts pour défendre la constitution de 1791, avaient désiré qu'un système fédératif, semblable à celui que les États-Unis d'Amérique ont adopté, s'établît en France. Arrêté par les sbires du comité du Salut public, Dupuy fut conduit à Paris: après quinze mois de captivité, il allait augmenter le nombre des victimes égorgées par le tribunal révolutionnaire; mais le 9 Thermidor fit abandonner le système horrible créé par Saint-Just, Robespierre et Couthon. Des juges moins inhumains furent appelés, et Dupuy, rendu à ses amis et à la liberté, revint à l'armée d'Italie. Bonaparte la commandait alors; à sa voix elle descend des montagnes qu'elle avait illustrées par son courage; elle inonde le Piémont, la Lombardie, le duché de Mantoue, renverse et détruit tout ce qui s'oppose à son passage, et commence, sous de si glorieux auspices, cette campagne miraculeuse qui fera le désespoir de tous les généraux à venir et la gloire éternelle de la France. La trente-deuxième demi-brigade, composée en grande partie de Toulousains,

commençait à s'illustrer. Cette phalange que Bonaparte, au combat de Lonato, regardait comme plus utile que les plus formidables retranchemens, avait Dupuy pour chef. Les autres corps qui composaient l'armée ont peut-être égalé quelquefois la trente-deuxième, mais aucun ne l'a surpassée. Dire les combats que l'armée a livrés, c'est raconter les travaux de la trente-deuxième. Elle s'est signalée à Monte-Lesimo, à Montenotte, à Dego, à Lodi, à Salo, à Castiglione, à Peschiera, à Arcole, à Rivoli. Après l'affaire de Lonato, où, pour la seconde fois, Dupuy fut blessé, le général Bonaparte lui confia le commandement de Milan. Cette ville était le foyer de toutes les trames secrètes, l'asile de tous les partis. Le caractère incertain et pusillanime du peuple qui l'habitait, son aveugle crédulité, son irrésistible tendance aux opinions extrêmes, son caractère abâtardi, les nuances qu'il présentait aux yeux de l'observateur, et plus que tout cela, la difficulté de concilier le gouvernement militaire établi avec le gouvernement libre qu'on voulait créer, ajoutaient un nouveau poids à l'importance de ce commandement. C'est à travers mille obstacles que Dupuy sut faire respecter l'autorité dont il était revêtu, sans choquer l'autorité civile, inspirer du respect pour la république française et de l'amour pour la république nouvelle. Après le traité de

Campo-Formio, Dupuy fut compris, avec son corps, dans l'armée qui devait faire la conquête de l'Égypte. On connaît les détails de cette expédition chevaleresque. Alexandrie, Rosette, Rahmanié, Damanhour, Damiette, furent en peu de temps soumises par les Français. Dupuy, toujours au premier rang, se signala de nouveau à Chebreisse et à Embabeh. Il entendit son illustre chef dire aux soldats, en leur montrant les pyramides : « Allez, et songez que du haut » de ces monumens quarante siècles vous contemplant ! » et son courage, et son habileté parurent encore avec plus d'éclat. Il reçut bientôt le prix de ses travaux glorieux ; le grade de général de brigade lui fut conféré, et Bonaparte lui donna presque aussitôt le commandement du Kaire. C'est là, dit l'auteur de son éloge (1), c'est au milieu de ces déserts, à plus de mille lieues de son pays natal, après avoir combattu les Arabes dès l'instant du débarquement, emporté Alexandrie d'assaut, bivouaqué pendant un mois sur le sable, résisté à la soif, aux fatigues, aux privations de toute espèce, contribué à vaincre trois fois les Mamelouks en bataille rangée, organisé sur un nouveau plan ce pays barbare, et commandé pendant trois mois

(1) M. Benaben, *éloge funèbre du général de brigade Dupuy, mort assassiné au Kaire, le 30 Vendémiaire an 7.*

la plus populeuse cité de l'Égypte, c'est là que le sort avait marqué sa fin. Dupuy reçut sur le champ de bataille des pyramides, le grade de général; peu d'heures ensuite, il dut prendre possession du Kaire, (ville qui renferme plus de trois cents mille âmes), avec un détachement de moins de deux cents hommes choisis parmi les grenadiers de la trente-deuxième. M. Darmagnac (1), Toulousain, devenu depuis célèbre par ses talens militaires et ses succès, et qui prenait alors le commandement de la trente-deuxième, accompagnait Dupuy. Les manières franches et l'exacte justice du nouveau général, parurent lui avoir gagné l'affection des habitans de la capitale de l'Égypte; mais les Anglais qui voyaient avec effroi notre établissement sur les bords du Nil et sur ceux de la mer Rouge, excitèrent une insurrection terrible. Des fanatiques se rassemblèrent sur les places et dans les mosquées; les postes français furent attaqués. Apprenant par les rapports qui lui arrivaient de toutes parts, que l'insurrection avait un caractère sérieux, Dupuy quitta son palais, accompagné de son aide de camp le capitaine Maury, du négociant Baudeuf qui lui servait d'interprète, et d'un piquet de dragons; ordonnant en même temps à la trente-deuxième demi-brigade,

(1) Aujourd'hui lieutenant général.

casernée sur la place de Birket-el-Fyl, de prendre les armes, et de se tenir prêts à marcher. Le général prit sa direction sur le grand cimetière, appelé *la Ville des Tombeaux*, où se trouvait, suivant les rapports, un des plus considérables rassemblemens. La plupart des rues étaient obstruées par une foule immense, et un grand nombre d'habitans, postés dans les maisons, tiraient sur les Français, ou les accablaient de pierres et de monceaux de bois. Toutefois le général Dupuy s'était avancé jusqu'auprès du quartier des Francs, en chassant ou dissipant à coups de sabre tout ce qui se présentait sur son passage. Il allait entrer dans la rue des Vénitiens, lorsqu'il se vit arrêté par un groupe de populace qui la barraient entièrement, et paraissait disposée à disputer vivement le passage. Le négociant Baudeuf voulut haranguer les révoltés; mais sa voix fut couverte à l'instant par les hurlemens de ceux-ci. Emporté par son bouillant courage, et méprisant trop peut-être le genre d'ennemis qu'il avait à combattre, le général ordonne aux dragons de le suivre, et se précipite avec eux sur le rassemblement, sans attendre l'arrivée de l'infanterie, dont le feu eût été nécessaire pour ébranler préalablement la masse qu'il s'agissait de charger. Le premier choc de Dupuy et de son escorte fit d'abord reculer les premiers assaillans; mais la rue était trop étroite pour laisser écouler le groupe en re-

traite. Le général, qui s'était ouvert, avec la plus grande peine, un passage à travers les révoltés, est bientôt entouré par eux, et couvert de blessures; un coup de lance l'atteint au-dessous de l'aisselle gauche, et lui coupe l'artère. L'aide de camp Maury cherchant à parer les coups portés à son général, est lui-même renversé. Dupuy, quoique blessé à mort, voit le danger de son aide de camp, se baisse pour lui tendre la main, et l'aider à se remettre en selle : ce mouvement fait sortir à gros bouillons le sang de la plaie du général, qui tombe lui-même évanoui. Les dragons parviennent cependant à écarter les assaillans; on transporte Dupuy dans la maison du colonel Junot, aide de camp de Bonaparte, et il expire quelques minutes après. En apprenant cette mort, Bonaparte parut vivement ému, et dit : *J'ai perdu un ami, et la France un de ses plus braves défenseurs.* L'un des forts élevés dans la suite pour la défense du Kaire, porta le nom de Dupuy. Le 20 Brumaire an 8 (11 Novembre 1800), une fête funéraire fut célébrée en son honneur par la ville de Toulouse, et un coryphée chanta les strophes suivantes :

Jouis d'un regret unanime;
De Memphis l'immortel vainqueur,
Par sa vengeance et sa douleur,
Lui-même a consacré ton dévouement
sublime.

Tu le suivais dans l'Ausonie,
Quand l'Adige entendit sa voix ;

Le Nil, frappé de ses exploits,
Connut en frémissant ton bras et son
génie.

Oh ! si jaloux de ta vaillance,
Le sort n'eût hâté ton trépas,
Tu volais encor sur ses pas,
Digne de seconder l'Hercule de la
France.

Quel autre eût dirigé sa foudre
Avec plus d'intrépidité,
Et d'Aboukir ensanglanté,
Le premier sous ses yeux mit les remparts
en poudre ?

Partageant son retour prospère,
On t'eût vu dans un doux loisir,
Baigner des larmes du plaisir
Le front de tes amis et le sein de ta
mère.

Les derniers vers de cette strophe rappellent les vertus domestiques de Dupuy : il chérissait tendrement sa mère, et ses amis furent l'objet constant de ses soins. Un arrêté des consuls ordonna qu'un monument serait élevé dans Toulouse à la mémoire de ce guerrier et des braves de la trente-deuxième de ligne. Sous le gouvernement impérial, un architecte fut envoyé par le ministre de l'intérieur, pour choisir le lieu où le monument pourrait être placé. La première pierre a en effet été posée au centre de l'Esplanade pendant une cérémonie publique; mais les amis de la gloire nationale ont vu avec peine que le projet conçu pour honorer le général Dupuy et ses compagnons d'armes, n'a pas été exécuté. Les habitans de cette ville demandent depuis longtemps que leurs places publiques soient décorées de monumens consacrés à Antonius Primus, qui vainquit Vitellius, et plaça Vespasien sur le trône du monde;

à Raimond de Saint-Gilles, qui triompha des Arabes et des Syriens, et arbora l'étendard de Toulouse sur les murs de Jérusalem; à Raimond VI, vainqueur des Croisés et du redoutable Montfort. Ces sentimens vraiment patriotiques prouvent que les Toulousains s'enorgueilliraient aussi de posséder le marbre monumental qui rappellerait, et les exploits de Dupuy, et ceux de ses compagnons d'armes sur les cimes glacées des Alpes, et sur les rives du Mincio, de l'Adige et du Nil. *

DURANTI (JEAN-ETIENNE), premier président au parlement de Toulouse, aussi célèbre par son mérite comme magistrat, que par la fidélité à la cause de ses rois, qui lui fit trouver une mort glorieuse dont sa mémoire est encore honorée. Il naquit à Toulouse en 1534; son père, homme habile, et justement considéré tant par l'ancienneté de sa maison que par ses vertus personnelles, était conseiller au parlement de cette ville. Duranti auquel on chercha à donner une éducation grave et digne de ses fonctions vers lesquelles on voulait le porter, répondit aux soins qui lui furent prodigués. Ses premiers débuts au barreau de Toulouse, le firent voir sous un jour favorable; on admira le talent précoce avec lequel il défendait les parties qui lui confiaient leurs intérêts; et déjà Duranti se montrait éloquent dans un âge où l'on cherche encore à apprendre

les moyens de l'être. Un tel personnage ne pouvait manquer d'attirer sur lui les yeux de ses concitoyens; ils récompensaient alors le mérite, en l'appelant au conseil de la ville; et Duranti ne tarda pas à être choisi pour remplir ce poste honorable: il fut élu capitoul en 1563. Le premier service qu'il rendit à sa patrie, ajouta à la réputation dont il jouissait déjà. Chargé, avec trois de ses collègues, de poursuivre auprès du roi, qui pour lors se trouvait à Lyon, le rétablissement du droit de commutation tout nouvellement supprimé, il parvint par ses bons soins et l'art de ses discours, à obtenir du monarque tout ce qu'il devait lui demander. La même année Charles IX vint à Toulouse; Duranti, au nom des capitouls ses collègues, le harangua, et lui fit jurer la conservation des libertés et privilèges de la ville. Le roi, touché des qualités brillantes de Duranti, l'en récompensa en lui donnant la charge d'avocat général au parlement de Toulouse: il en augmenta l'éclat par la manière ferme et vigoureuse qu'il mit à en remplir les fonctions; il fut la terreur des méchans, le père des orphelins, le conseil et l'appui des malheureux. On le trouvait sans cesse occupé des devoirs de sa place, leur sacrifiant les plus légères distractions, et se plaignant seul du peu de bien qu'il pouvait faire. Zélé catholique, il devait déplaire aux protestans; aussi l'ont-ils chargé

d'une imputation odieuse qui flétrirait sa mémoire si elle était prouvée. On lui reprocha d'avoir déterminé dans Toulouse le massacre des Huguenots, ordonné par la cour, à la suite de la Saint-Barthelemy, en 1572; mais rien ne prouve la coupable part que Duranti put prendre à ce crime politique; un historien huguenot l'en accusa sans en fournir la preuve; et les annales de Toulouse, les registres du parlement, les chroniques du temps, annoncent et prouvent positivement le contraire. Non, le cœur de Duranti était trop noble pour descendre à un pareil forfait; et le ferme dispensateur de la justice n'eût pas consenti à changer ce beau rôle, pour celui si vil de bourreau. En 1574, ayant été député à la cour pour les affaires de sa compagnie, il tomba au pouvoir d'un parti de Huguenots qui l'avaient suivi depuis Paris. Le roi n'en eut pas été plutôt informé, qu'il écrivit à tous les gouverneurs de ses provinces, pour qu'ils s'occupassent sans relâche de faire remettre Duranti en liberté. On seconda les désirs du prince; Duranti put revenir à son poste, après que l'on eut payé une rançon à ceux qui le retenaient, et dont le gouvernement fit tous les frais. En 1581, Jean Daffis, premier président au parlement de Toulouse, étant mort, Henri III, alors régnant, ne balança pas à reconnaître les loyaux services de Duranti, en le nommant à cette éminente dignité. Ce magistrat

fut installé solennellement le 4 Septembre de la même année. En 1582, il appela et fit établir à Toulouse les religieux Capucins; car sa piété égalait sa science. Toujours animé du plus beau feu, il ne trouva dans sa nouvelle charge que de plus forts devoirs à remplir; il réforma les abus sans nombre qui s'étaient glissés dans la distribution de la justice; il arrêta les exactions des gens de lois, imprima une marche uniforme dans la conduite des affaires, se montra constamment impartial, savant, ferme et inébranlable dans toutes les occasions: mais son énergie ne se renferma pas dans l'enceinte du palais; la France, déjà déchirée par les querelles religieuses, l'était bien davantage par la criminelle ambition des princes de la maison de Guise, qui, peu contents du titre de premiers sujets, élevaient leurs prétentions jusqu'à la couronne même. Pour accomplir ce pernicieux dessein, ils ne craignirent pas d'allumer le feu des discordes civiles, en formant cette fameuse ligue moins dirigée par le fait contre les religionnaires, que contre le roi Henri III et les princes de Bourbon ses légitimes héritiers. Elle se répandit dans toutes les provinces; elle infecta les meilleurs esprits, les portant à la révolte et au mépris de la souveraine puissance. Dès que Duranti la connut, il se prépara à la combattre, le premier devoir d'un magistrat étant sur-tout d'étouffer les nou-

veautés dangereuses qui peuvent entraîner après elles de si funestes résultats : mais en même temps qu'il veillait sur les catholiques rebelles, il ne ralentissait rien de sa vigilance au sujet des Huguenots ; les registres du palais, ceux de l'hôtel de ville, prouvent qu'il était parvenu à connaître les menées secrètes des protestans, qu'il était merveilleusement servi sur ce point, étant toujours instruit de ce qui se passait de plus intérieur chez les religionnaires. On raconte à ce sujet que le duc de Montmorenci, gouverneur de la province, ayant eu une conférence à Castres avec le roi de Navarre, accompagné ce prince au temple par civilité ; que s'empressant d'en sortir par une autre porte, il se tourna vers sa suite, et leur dit en souriant : *Je suis sûr qu'avant la nuit de demain le premier président de Toulouse saura que j'ai été au préche.* Le moment approchait où la vertu de Duranti allait être mise à de rudes épreuves. Le faible Henri III, après avoir, pour ainsi dire, assis les Guises sur son trône, voulut les en faire tomber : trop nonchalant pour les combattre, il trouva plus facile de les assassiner. On sait comme ces coupables, trop puissans pour tomber sous le glaive des lois, périrent victimes de leur imprudente sécurité. Le duc et le cardinal son oncle, égorgés à peu de jours l'un de l'autre, ne furent pas plutôt expirés, que la moitié de

la France se leva pour les venger. De toutes les parties du royaume les ligueurs coururent aux armes, et dénièrent l'autorité de leur souverain. Toulouse malheureusement se distingua dans cette fanatique résolution. Dès que la nouvelle de la mort de Guise y fut parvenue au mois de Janvier 1589, on se souleva de toute part ; les capitouls, les magistrats, le clergé, ne furent pas des derniers à se jeter dans la voie de la rebellion. Un conseil composé de dix-huit citoyens, formé sur celui des seize de Paris, s'empara de la direction des affaires au mépris de toutes les lois. Parmi les factieux se distinguait le président de Paulo, personnel ennemi de Duranti. (Voy. PAULO.) Ce fut lui qui fit rejeter l'exécution des ordres du roi, portant dissolution de la ligue, rétablissement de Montmorenci dans sa charge de gouverneur de la province qu'on lui avait enlevé, et amnistie pour le passé, contre l'avis de Duranti, qui s'était chargé de porter lui-même les ordonnances : mais pour les factieux, ce n'était pas assez ; ils voulaient qu'un décret solennel relevât les citoyens de l'obéissance due au monarque ; en un mot, ils ne reconnaissaient plus Henri III pour leur souverain. Les capitouls, entraînés par les dix-huit, consentirent à convoquer, dans le capitole, une assemblée où cette matière importante devait être discutée. Plusieurs conseillers au parlement, zélés ligueurs, s'y

rendirent ; Duranti et Daffis , avocat général (voyez DAFfIS) , ne craignirent pas d'y paraître , malgré le danger qu'ils devaient y courir. A l'instant où l'assemblée s'ouvrait , plus de six cents factieux , armés de dagues et d'épées , forcèrent les portes du grand consistoire , et troublèrent ainsi la délibération. Le plus séditieux des Toulousains , Etienne Tournier (voyez son article) , porta la parole ; il réclama l'appui des citoyens pour la religion catholique fortement menacée , et demanda que la ville , par une déclaration authentique , se retirât du joug du tyran Valois , auquel il ne donna plus le titre de roi de France ; puis poursuivant avec véhémence , il se tourna vers un portrait de Henri III qui décorait la salle , et s'écria , *que comme à Rome on renversait les statues des tyrans , il fallait suivre cet exemple , et détruire l'effigie d'un prince qui n'était plus qu'un assassin*. En écoutant ces coupables paroles , Daffis , se levant , appela Tournier traître , et le menaçant de la main , l'assura qu'avant peu il le ferait repentir de sa félonie. Les vociférations de l'assemblée annoncèrent que loin d'approuver Daffis , elle partageait les fureurs de Tournier. Celui-ci voulait répondre , lorsque Duranti s'apercevant du péril que courait l'autorité royale , dit que l'hôtel de ville ayant toujours agi de concert avec le parlement , il croyait que cette assemblée ne voudrait rien conclure

sur un sujet de cette importance , sans s'accorder avec les magistrats ; et se levant soudain , sans permettre que l'on continuât d'opiner , il rompit le conseil à la grande douleur des rebelles. Duranti croyait avoir tout gagné ; mais les esprits étaient trop animés pour se contenir davantage. On entoura le premier président , on le força , malgré lui , à convoquer le parlement le 24 de Janvier 1589 , à deux heures de l'après dinée : là de nouvelles discussions recommencèrent. Les politiques (on nommait ainsi ceux qui étaient fidèles au roi , et par conséquent aux vrais principes) appuyèrent de toute leur force les mesures proposées par Duranti ; les ligueurs au contraire , dont Paulo était le chef , voulaient que la déchéance du roi fût prononcée. Le premier président allait encore séparer l'assemblée , quand l'annonce d'une troupe de gens armés qui débouchait sur la place du palais , de tous les quartiers de la ville , répandit une si grande terreur parmi la compagnie , que chaque membre s'empressa de chercher son salut dans la fuite : mais ce n'était pas à eux qu'on eu voulait ; les dix-huit avaient désigné une seule victime ; Duranti devait périr martyr de sa fidélité à la plus noble des causes. A peine fut-il monté dans son carrosse , et dépassé l'enceinte du palais , que la populace fondit sur lui , le poursuivant à coups d'épées et de hallebardes , sans pouvoir

néanmoins l'atteindre ; car ils s'étaient accroupi sur le siège de derrière, tandis qu'un de ses valets qui avait arraché une pique à un des mutins, s'en servait pour le défendre, et que son cocher poussant à toute bride les chevaux, cherchait à l'amener hors de ce péril. Le carrosse parvenu à la rue de la Pomme, heurta contre un puits ; l'essieu fut cassé, et Duranti contraint de mettre pied à terre. Il se trouvait à une égale distance de sa maison et du capitole, il hésita un instant vers lequel de ces deux lieux il se dirigerait ; mais songeant que les capitouls pouvaient contenir la populace, il espéra être plus en sûreté parmi eux. Sa surprise fut donc extrême en se voyant reçu avec froideur par ces magistrats, lui qui était accoutumé à recevoir les premiers honneurs lorsqu'il paraissait dans cette enceinte. Cependant le peuple s'était retiré, tout occupé alors à traîner en prison le courageux domestique, qui momentanément, par sa résistance, leur avait enlevé cette grande victime, et dont le dévouement fut puni peu de jours après par une mort ignominieuse. Durant la nuit qui suivit cette funeste journée, Duranti passa par une porte dérobée de l'hôtel de ville, se rendit dans sa maison située rue des Pénitens-Bleus, et connue aujourd'hui sous le nom d'hôtel de Chalvet : là, par prudence, il brûla plusieurs papiers qui eussent pu compromettre de fidèles serviteurs du

roi ; et avant le retour de l'aurore, il s'en revint au capitole, entraîné sans doute par cette violence que la destinée fait à ceux dont elle a eompté les instans. Pendant trois jours que Duranti habita librement sa nouvelle demeure, il y reçut la visite du petit nombre d'amis que l'effroi n'avait pas dispersés. Peu de gens eurent le courage de l'approcher. Ceux dont il s'était montré le bienfaiteur ne balancèrent pas à l'abandonner. Ce ne sont pas les malheureux qui voient la foule les environner ; les flatteurs sont des lâches que le péril épouvante, à qui la misère fait horreur. Cependant les hommes fermes à qui Duranti était cher, les capitouls eux-mêmes, qui, sans l'aimer, respectaient ce généreux courage, l'engageaient à sortir de la ville. Le parlement lui fit dire de se retirer à Balma, maison de plaisance des archevêques ; mais lui qui sentait qu'on attendait son éloignement pour se porter aux plus funestes résolutions contre l'autorité royale, fut inflexible, et repoussa tout conseil à ce sujet. *Je connais, dit-il, la grandeur du danger qui me menace ; je sais qu'on en veut à ma vie ; mais il ne sera pas dit que j'aie quitté le service de mon roi en lâche déserteur. Si un soldat est puni de mort pour s'être éloigné de son poste, combien serai-je plus coupable d'avoir abandonné le mien ! Ses ennemis ne se laissèrent pas désarmer par tant de générosité : déjà ils avaient soulevé la ville ;*

de toute part les chaînes étaient tendues, les barricades dressées, le peuple armé. Des prêtres, l'œil en feu, la menace à la bouche, allaient prêchant dans les places et les carrefours. Henri III était par eux dévoué aux enfers ; car l'excommunication avait frappé sa tête, et les citoyens ses appuis devaient tomber comme lui. Ainsi c'était au nom de Dieu qu'on s'armait contre le roi, et du pied de l'autel on partait pour aller renverser le trône. Cependant toute puissance disparaissait dans Toulouse devant celle des dix-huit. Ce fut eux qui, sans la participation du parlement, mirent Duranti en arrestation dans l'hôtel de ville ; puis s'étant défiés des capitouls, qui tous n'étaient point traîtres, ils ordonnèrent sa translation dans le couvent des Jacobins, où il devait être détenu momentanément. Les capitouls ne le livrèrent que sur la condition qu'il ne serait pas insulté en route. Les évêques de Castres et de Cominges, tous deux zélés ligueurs, répondirent de la sûreté de sa personne ; et Duranti s'étant placé entre ces deux prélats, marcha à pied vers la nouvelle prison, accompagné par une foule furieuse, retenue cependant par la contenance calme et noble de ce vertueux magistrat. On le voyait, inaccessible à la crainte, s'avancer au milieu de ses assassins avec la même dignité, et une fermeté pareille à celle que de nos jours les membres de la même compagnie montrèrent en

allant au supplice où les conduisait aussi leur amour pour leur roi et pour la religion. Duranti, arrivé aux Jacobins, fut confié à la garde de vingt-cinq soldats commandés par trois de ses principaux ennemis. On repoussa tous ceux qui eurent le courage de venir pleurer près de lui les malheurs de la France : sa fille ne put l'approcher ; et sa femme Rose de Caulet et deux domestiques, eurent seuls la liberté de s'enfermer avec lui, sous la condition expresse que dès leur entrée dans la prison, ils ne communiqueraient plus avec personne. Mais tant d'outrages ne satisfaisaient pas les ligueurs ; Duranti vivait, et cela seul était insupportable aux factieux, tant la seule vue de l'homme de bien importune le méchant, dont elle est la perpétuelle censure. N'osant pas juger Duranti, on voulait le faire périr dans un mouvement populaire, et pour y parvenir, on songea à le transférer à la tour de Saint-Jean dans l'hôtel de Malthe, espérant que les mutins l'égorgeraient en route ; mais Duranti étant tombé malade, le projet fut abandonné. Des lettres que Daffis l'avocat général, alors absent de Toulouse, écrivait aux serviteurs du roi pour les engager à venir au secours de Duranti, servirent merveilleusement les intentions des ennemis de ce dernier, qui les interceptèrent. On annonce au peuple une conspiration tramée par le premier président dans la prison (singu-

lier rapport avec ce que nous avons vu se passer de nos jours) ; on affirme que les royalistes sont déjà en campagne pour le secourir. La ville est agitée, la populace s'assemble ; des agens provocateurs parcourent les rangs ; on désigne la victime, et le 10 Février 1589, plus de deux mille personnes de tout sexe, de tout rang, confondues ensemble, et enivrées de fanatisme, partent de la place Saint-George où ils s'étaient rassemblés, et arrivent devant le couvent des Jacobins, qu'ils se mettent en devoir de forcer. Les magistrats dans cette occasion, comme nous l'avons vu naguère dans une affaire semblable, reculèrent devant des assassins ; les portes de l'hôtel de ville où ils étaient rassemblés étaient solidement fermées, tandis que celle des Jacobins qui donnait dans la rue Pargaminières, était livrée aux flammes, les religieux ayant refusé de l'ouvrir. Cependant les soldats, gardiens de Duranti, loin de le défendre, partagent les fureurs de la populace ; Chapelier leur chef, et dont l'annaliste Lafaille a voulu taire le nom, se présente devant le premier président, la hallebarde à la main, et lui annonce que le peuple l'attend dans la rue, et qu'il faut venir lui parler. Duranti, en l'écoutant, comprit que sa dernière heure allait sonner ; mais toujours supérieur par sa vertu à la fortune, il se jette à genoux, adresse à Dieu une fervente et courte prière, puis se

relevant plein d'énergie, se prépare à mériter la palme du martyr qu'il va conquérir. Sa femme désolée cherche à l'arrêter ; elle le serre dans ses bras, le suppliant de ne pas s'éloigner. Il la repousse doucement, et lui tient ce discours qu'un historien nous a conservé : « Ma très-chère femme ; Dieu » m'avait donné l'existence , » des biens et des dignités dont » je serai-bientôt dépouillé ; il » veut les reprendre, il en est le » maître : la mort est la fin de la » vie ; mais n'en est pas le châti- » ment. Mon ame, qui est inno- » cente de toutes les calomnies » dont on m'accable, va paraître » incessamment devant le tribu- » nal du souverain juge ; espérons » en Dieu, il nous sera toujours » secourable. » Madame Duranti, à moitié morte de douleur, ne put lui répondre ; un favorable évanouissement la sauva de l'horreur que lui eût fait éprouver la fin de la catastrophe sanglante. Cependant Chapelier entraînant Duranti avec violence, le mena vers la porte incendiée, et le montrant aux factieux : *Voilà l'homme*, leur dit-il, parodie sacrilège des paroles mémorables conservées dans nos livres saints ! « Oui, » ajouta Duranti revêtu de sa robe qu'il ne quittait jamais, et laissant éclater sur son visage la fermeté de son cœur, « me » voici, que voulez-vous de moi ? » Y a-t-il quelqu'un d'entre vous » qui se plaigne que je lui aie fait » injustice ? qu'il s'avance, qu'il » le dise ; si vous n'en voulez

» qu'à ma vie, songez-que vous
 » allez vous noircir d'un crimé
 » horrible que toute la postérité
 » vous reprochera, et qui tôt ou
 » tard sera vengé de Dieu et des
 » hommes. » A ces mots, la foule
 surprise s'arrête, tant est grand
 le pouvoir de la vertu ! les plus
 voisins de Duranti étaient prêts
 peut-être à tomber à ses genoux,
 quand un furieux plus éloigné
 l'ajustant avec son arquebuse,
 fait feu sur lui, et le renverse sur
 les degrés. Duranti en mourant
 trouve assez de force pour élever
 les yeux vers le ciel, et pour pro-
 noncer ces touchantes paroles,
 qu'il emprunta au Sauveur : *Sei-
 gneur, ne leur imputez pas ce
 péché, car ils ne savent ce qu'ils
 font.* Le sang de ce grand homme
 aurait dû suffire à la haine des
 factieux ; mais ce n'était pas assez
 encore. La populace furieuse ne
 connaît plus de frein ; on se jette
 sur le cadavre de Duranti, on le
 traîne à travers les rues de la
 ville, en l'accablant de mille ou-
 trages. Un misérable portait de-
 vant lui un portrait de Henri III,
 déployé en forme de bannière :
*A cinq sols, criait-il, le portrait
 du tyran, pour lui acheter un
 licou qui serve à le pendre ;* et la
 foule suivait en poussant d'horri-
 bles cris, en formant des danses
 odieuses. Ce cortège arrive enfin
 à la place Saint-George, au pied
 de l'échafaud où l'on suppliciait
 les criminels : là on attache le
 cadavre, avec le tableau, à une
 grille de fer, et le peuple en-
 suite court vers la maison de

campagne où Daffis s'était retiré,
 et va se souiller d'un autre meur-
 tre. (Voy. DAFDIS.) Le lendemain
 au point du jour, les capitouls
 qui ne s'étaient point montrés
 pendant tout le temps que dura
 cette sanglante tragédie, peut-
 être fomentée par eux en secret,
 dépêchèrent l'un d'entre eux,
 Jean de Balanquier, qui fut
 avec les soldats de la ville, égale-
 ment immobiles la veille, enlever
 le corps de Duranti. On le roula
 au plus vite dans le portrait du
 roi, et on l'ensevelit dans l'église
 des Cordeliers. Plus de cent ans
 après, le cercueil ayant été ou-
 vert, on trouva le cadavre sans
 pourriture, encore roulé dans le
 portrait de Henri III ; il fut mis
 alors dans un magnifique mauso-
 lée érigé dans le chœur de l'église
 des Cordeliers. Duranti mort, les
 méchans ne furent pas encore
 satisfaits ; on pilla sa maison avec
 sa bibliothèque, et ce qui échappa
 à l'avidité des assassins, les capi-
 touls, par une résolution plus
 étrange et plus basse, en ordon-
 nèrent la vente au profit de la
 ville ; ils firent plus, le syndic
 fut chargé, par une délibération
 expresse, de demander au parle-
 ment que le procès fût fait à la
 mémoire de cet intègre magistrat.
 Cette compagnie, alors absolu-
 ment soumise aux volontés des
 ligueurs, et menée par le président
 de Paulo, à qui la voix publique
 reprochait le trépas de son chef,
 en accueillant la requête, se cou-
 vrit de honte, et entacha son hon-
 neur. Mais comme on ne trouva

personne qui osât déposer dans cette affaire insensée et coupable, on ne lui donna pas des suites; et même plus tard le parlement et les Toulousains, comme pour faire amende honorable à l'illustre victime, lui firent un service solennel, auquel assistèrent toutes les autorités. Ainsi périt un des plus dignes magistrats qui ait honoré la France : les temps anciens ne montrèrent point d'ame plus ferme; et Toulouse, orgueilleuse de l'avoir vu naître dans ses murailles, l'offrira toujours en exemple à ceux qui voudront s'asseoir à sa place. Duranti, comme nous l'avons dit, avait été le premier fondateur du couvent des Capucins de Toulouse; il établit également dans cette ville les confréries du Saint-Esprit et de la Miséricorde; c'est à lui qu'on doit pareillement la fondation du collège de l'Esquille. Un anonyme, que malgré nos soins nous n'avons pu connaître, a publié, à Paris en 1600, chez Mamaret, libraire, un volume in-12 de 31 pages d'impression, intitulé : *Narratio fidelis de morte J. E. Duranti, senatui Tolosani, principis et J. Daffis patroni Regiis*. Cet auteur parle comme témoin oculaire du meurtre. De Thou, dans son Histoire universelle, raconte qu'au milieu des sanglantes catastrophes si communes en ce temps, le meurtre de Duranti fit une impression extraordinaire. La mort de cet homme célèbre a fourni au baron de Lamothe-Langon, ancien

sous-préfet de Toulouse, une tragédie en cinq actes et en vers, que les circonstances politiques ne lui ont pas permis encore de faire représenter. Duranti a composé un volume de questions de droit. Son principal ouvrage a pour titre : *De Ritibus ecclesie catholicæ*, Rome 1591, in-fol. et in-8.°, réimprimé à Lyon en 1595 et à Paris en 1624, sixième édition; il a été également publié à Cologne avec le portrait de l'auteur. C'est à tort que des Bibliographes ont attribué cet ouvrage à Pierre Danés, évêque de Lavaur, en disant que Duranti, après la mort de ce savant prélat, ayant acquis sa bibliothèque, y trouva le manuscrit, et le publia. Les faits suivans prouvèrent le contraire. Duranti, trois jours avant sa mort, étant prisonnier aux Jacobins, et au milieu des périls qu'il courait, trouvant assez de force d'ame pour se livrer à ses travaux ordinaires, écrivait à Jean de la Barrière, instituteur de l'ordre des Feuillans, pour le prier de faire approuver son livre à Rome, et de l'y faire imprimer. On peut encore sur ce fait consulter l'ouvrage lui-même; car il y cite ces décisions de droit, liv. 2, chap. 43, liv. 3, chap. 25, etc. On peut encore remarquer dans cet ouvrage une prière que Duranti fait à Dieu, pour le remercier de l'avoir fait premier président du parlement de Toulouse. Jean Papius, homme de lettres, qui le premier publia le livre *De Ritibus*, à Rome en 1591, témoigne

que Duranti, en adressant cet ouvrage au cardinal de Pellève, pour qu'il prît soin de l'édition, l'appelle *le fruit de ses loisirs et de sa vieillesse*. Enfin, il est à remarquer que Pierre Danés n'a mis au jour aucun ouvrage. Le buste du célèbre magistrat dont nous venons de tracer l'histoire, orne à Toulouse la salle dite des Illustres au capitole. Duranti était grand, d'une physionomie noble et sévère; il avait les yeux noirs, le nez aquilin et la barbe bien fournie. Il croyait la représentation nécessaire à la dignité de sa charge. Il fut le premier président qui se rendit au palais en carrosse; ce faste déplut à ses collègues, ils eurent la faiblesse de lui en faire un crime. On lui reprochait également dans les temps de trouble, d'informer la cour de ce qui se passait dans sa compagnie; car les factieux accusent toujours ceux qui veillent à dévoiler leurs complots, pour lesquels ils veulent des complices, et non des juges.

DURANT (N.), naquit à Toulouse en 16...; étant encore très-jeune, il fut à Paris, et il apprit à peindre le portrait, genre pour lequel il avait beaucoup de talent. Quelques écrivains ont assuré, mais sans preuves, qu'il ne dut qu'à ses intrigues la préférence qu'il obtint sur

PADER. Les portraits des capitouls de l'an 1661, dont quatre étaient par lui, et les autres par son rival, prouvaient cependant que si Durant était inférieur à celui-ci pour la composition, il n'en était pas de même lorsqu'il fallait saisir la ressemblance. Ses portraits faits avec beaucoup d'art, étaient largement peints, les draperies bien jetées, et les extrémités dessinées avec beaucoup de correction. Durant avait une physionomie gracieuse; ses manières étaient prévenantes et son esprit cultivé; il connaissait les langues savantes. Sa vue s'étant affaiblie, la ville lui accorda une pension de trois cents francs. On voyait dans le grand escalier de l'hôtel de ville, le plus beau tableau de Durant: il représentait l'entrée de Louis XIV à Toulouse. Le peintre avait choisi l'instant où le roi porte la main sur les évangiles, et promet de conserver à la ville ses privilèges et ses immunités. Ce tableau était peint avec beaucoup de facilité. *

DURFORT, né à Toulouse, condamné à mort, le 9 Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu. Il était âgé de trente-cinq ans.

E

EGFRID, comte de Toulouse, commandait un corps d'armée que Charles, fils de Charlemagne, envoyait contre Pepin, auquel il voulait, d'accord avec ses autres frères, enlever le royaume d'Aquitaine. Les partisans de Pepin crurent pouvoir facilement surprendre Egfrid, et en conséquence lui dressèrent une embuscade, dans laquelle ils se flattaient de le faire tomber. Le comte non seulement déjoua leur projet, mais encore les surprit eux-mêmes, les mena battant, et leur fit un grand nombre de prisonniers qu'il conduisit dans Toulouse, où il fit une entrée triomphante. L'histoire se tait depuis lors sur le compte d'Egfrid, dont le nom ne se trouve que dans un petit nombre de chartes, et dont Catel a ignoré l'existence; car il ne l'a pas mis dans la liste des comtes de Toulouse, qu'il a cependant dressée avec soin. Marca est le premier qui l'ait fait connaître.

EREMBERT (SAINT), fut évêque de Toulouse sous le règne de Clotaire II. Il mourut le 14 Mai vers l'an 671 selon quelques-uns, ou 678 selon quelques autres. Sa vie a été écrite par un ancien auteur, et publiée par le Père Mabillon dans les actes des Bénédictins; elle n'est pas fort exacte, d'autant plus que l'auteur était fort éloigné du siècle de la vie de saint Erembert. Il était natif de Wocourt proche

Poissi, à une demi-lieue de Paris.

ESCALONNE (TRISTAN D'), né à Toulouse, et condamné à mort, le 24 Février 1794, par le tribunal révolutionnaire de la Haute-Garonne, accusé de royalisme. Il reçut la mort avec courage. Voyez le Supplément.

ESCALQUENS (GUILLAUME D'), capitoul de Toulouse en 1326, a rendu son nom célèbre dans l'histoire de cette ville par une action extraordinaire, digne cependant du siècle où d'Escalquens vivait, et qui plus tard fut imitée par l'empereur Charles V. Ce seigneur toulousain étant en parfaite santé, se fit faire dans l'église des Dominicains, l'an de son capitoulat, un service funèbre, auquel assistèrent ses collègues, avec un grand nombre d'autres personnes recommandables qu'il y appela. D'Escalquens parut en cette cérémonie couché dans une bière, les mains jointes, enveloppé d'un suaire, et placé sur un catafalque environné de quarante torches allumées. La messe finie, on fit les encensemens autour de d'Escalquens, avec les prières ordinaires; mais on ne poussa pas plus loin la parodie de l'enterrement. Le cercueil fut emporté derrière l'autel; le capitoul se débarrassant de sa parure funèbre, revêtit la robe capitulaire, et s'en revint ensuite chez lui, accompagné de ceux qu'il avait invités,

et de ses collègues, et leur fit à tous servir un splendide dîner, dont il prit sa part. On porta divers jugemens sur cette action, au moins bizarre, si elle n'était pas folle; les uns la condamnaient comme superstitieuse, les autres y voyaient beaucoup de piété, et la croyaient capable d'exciter vivement dans l'âme le souvenir de la mort. L'archevêque, alors absent de Toulouse, ayant à son retour appris ce qui venait de se passer, assembla à ce sujet un concile provincial. La question fut agitée pendant trois séances par les évêques suffragans et les abbés de la province; on y fit un décret qui défendait à tous les fidèles de renouveler une pareille cérémonie, sous peine d'excommunication. Voyez Lafaille, *Annales de Toulouse*, an 1326.

ESPAGNAC (GIRAULT), surnommé *de Toulouse*, du nom de sa patrie, troubadour du 13.^e siècle, dont on ne connaît que trois *chansons* d'amour, par lesquelles il paraît qu'il fut attaché à Charles, comte d'Anjou et de Provence.

ESPRIT (ANTOINE), né à Besiers vers l'an 1621, vint à Toulouse pour étudier les lois, et se présenta aux concours des Jeux Floraux. Il remporta un prix en 1645. Nous avons de lui une brochure in-4.^o, intitulée: *Paraphase sur l'hymne Veni Sancte Spiritus, pour le Triomphe de la Violette*, à Tolose, chez F. Boude 1645. *Les Roses et la Tempête* ont fourni à ce

poète le sujet de deux *Chants royaux*. Il a aussi paraphrasé en vers l'évangile *In Principio erat Verbum*. Toutes ces pièces ont été lues dans les assemblées publiques du corps des Jeux Floraux. Charles Cairol, Bordonove de Grotte, P. Lion, et quelques autres poètes inconnus, ont adressé des sonnets, des stances, des madrigaux, et même des acrostiches, à M. Esprit, et son nom leur a fourni quelques allusions peu remarquables. *

I. EUDES, duc d'Aquitaine et de Toulouse, fils de Boggis, succéda à son père vers l'an 688, peut-être même quelque temps auparavant; mais faute de monumens certains, on ne peut en fixer l'époque. Il recueillit lui seul tout l'héritage des enfans de Caribert; car son cousin germain, connu sous le nom de Saint-Hubert, et qui était fils de Bertrand, frère du duc Boggis, quittant le midi de la France pour aller s'établir en Austrasie, céda à Eudes ses prétentions et ses droits sur les états que l'auteur de ses jours lui avait transmis. Le duc Eudes épousa Valtrude, fille du duc Valachigise, frère d'Anchigise, père de Pepin d'Héristal. Sorti du sang de Clovis, le prince avait l'âme trop grande pour consentir à plier sous le joug que les maires du palais imposaient à la famille royale. Aussi, profitant des circonstances, il augmenta ses domaines, et les étendit dans toute la partie de la France située entre la Loire, l'Océan, les

Pyrénées et la Septimanie. La Provence et le diocèse d'Arles lui appartenaient également. Pepin ne tarda pas à lui déclarer la guerre ; ils se battirent dans le Berri avec des avantages balancés , qui se terminèrent par un traité de paix également désiré des deux concurrens. Charles Martel succéda à son père Pepin en son double titre de duc des Français et de maire du palais ; dès-lors il dut se trouver ennemi d'Eudes , sur-tout lorsque le roi Chilpéric étant soustrait , en 717 , au pouvoir de cet audacieux sujet , se fut retiré en Aquitaine auprès d'Eudes ; reconnut les droits de celui-ci , et les confirma en lui envoyant les insignes de la royauté. Les princes s'étant réunis , marchèrent ensemble contre Martel , qui les rencontra entre Rheims et Soissons. Les talens militaires d'Eudes ne purent lutter contre ceux de Martel ; il fut battu , et obligé de chercher son salut dans la fuite. L'année suivante 718 , Eudes craignant de voir tomber sur lui le duc des Français avec toutes ses forces , se vit contraint d'accepter une paix , dont le plus humiliant article fut celui qui l'obligea d'abandonner le roi Chilpéric. Martel voulait régner sous le nom de ce prince , et ne pouvait souffrir de le savoir en la puissance d'Eudes dont il redoutait l'ambition. Le duc d'Aquitaine consentit à cet honteux accord , par la nécessité où il se trouvait d'opposer ses troupes aux Sarrasins , qui , maîtres de l'Épa-

gne , voulaient s'établir en deçà des Pyrénées , et faisaient déjà des courses dans la France méridionale. Zama était leur chef ; il s'empara de Narbonne , et suivi d'une multitude innombrable , vint mettre le siège devant Toulouse en 720 , et ravager tout le pays. Eudes se défendit vaillamment ; puis ayant rassemblé les Aquitains , marcha au secours de la capitale , surprit les Sarrasins , les enveloppa , et si l'on en croyait l'historien Anastase , en laissa trois cent soixante et quinze mille sur le champ de bataille , sans perdre plus de quinze cents hommes de son parti. Zama périt dans la mêlée , et Eudes fut son vainqueur. Cette victoire signalée aurait dû bannir pour long-temps les Maures de la France ; mais attirés par la beauté de son climat , ils y revenaient en foule , et soumirent , malgré les efforts du duc d'Aquitaine , une partie de la Provence et du Languedoc. Eudes , dans l'intérêt de ses sujets , fut contraint de traiter avec Munuza , un de leurs chefs , et de lui donner en mariage sa fille Lampagie. Cet hymen ne fut pas heureux. Abderame , gouverneur général de l'Espagne pour les califes , vint en France , poursuivit Munuza pour le punir de son alliance avec les chrétiens , l'obligea à se donner la mort , et envoya la princesse d'Aquitaine , dont il s'empara , au calife qui résidait à Damas. Ce prince , touché des charmes de Lampagie , la prit pour femme , et la retint dans son sérail. Cet

événement eut lieu en 731. Abdérame cependant poursuivit sa route, et marcha comme un torrent dévastateur : vainement Eudes l'attendit sur la rive de la Dordogne ; il fut battu, et le carnage qu'on fit des chrétiens fut si horrible, qu'au rapport d'Isidore de Beja, auteur contemporain, Dieu seul put savoir le nombre de ceux qui périrent dans cette fatale journée. C'en était fait de l'Europe et de sa liberté ; si Charles Martel n'eût pas réuni en lui les talens et le courage des plus célèbres héros. Il accueillit Eudes, qui, oubliant leurs querelles, vint le rejoindre avec les débris de son armée. Ces deux princes marchèrent vers Abdérame, le joignirent près de Poitiers, et l'action s'engagea un samedi du mois d'Octobre de l'an 732. La mêlée fut horrible ; les Français firent des prodiges de valeur ; Charles Martel tua de sa main le farouche Abdérame. Le courage d'Eudes acheva d'assurer la victoire ; elle fut complète. Plus de trois cents mille Sarrasins y perdirent la vie ; le reste trouva son salut dans la fuite, et la France respira, en voyant les barbares guerriers chercher au delà des Pyrénées un asile contre les armes victorieuses de Charles Martel et du duc des Aquitains. Eudes ne survécut que peu de temps à cette glorieuse journée ; il mourut en 735, dans un âge assez avancé, et fut inhumé dans le monastère de l'île de Ré, qu'il avait fondé conjointement avec Valtrude sa femme. Il

laissa trois enfans mâles, Hunauld, Haston et Remistan, et une fille, la malheureuse Lampagie.

II. EUDES ou ODON, comte de Toulouse, fils de Raymond I^{er}, et frère de Bernard, succéda à celui-ci dans ses états et dignités aux environs de l'an 875 ; il avait épousé Garlinde, fille et héritière d'Ermengaud, comte d'Albi, qui vivait en 864, et qui le rendit maître de cette riche succession, dont elle hérita après le décès de son père. Eudes prenait le titre de comte et de marquis, *par la grâce de Dieu*, ce qui était la marque de souveraineté absolue, et nous fournit la preuve que déjà les grands vassaux de la couronne de France se croyaient souverains légitimes par droit d'hérédité, et non par concession du monarque. Le comte de Toulouse donna de grands biens à l'abbaye de Beaulieu en Bas-Limousin, comme il conste d'une chartre datée de l'an 876, signée avec lui par sa femme Garlinde, et plusieurs autres de ses parens. Eudes poussa bien loin sa carrière ; il vivait encore en 918 ; mais avant cette époque, il avait abdiqué la souveraine puissance en faveur de son fils Raymond II. Cet acte est prouvé par un plaid tenu le 16 Juin 918, à Alzonne dans le diocèse de Carcassonne, par Arnaud, évêque de Toulouse, assisté du vénérable homme Bernard, envoyé et avocat de Raymond, comte et marquis de Toulouse, du consentement du comte Eudes

son père, et de plusieurs abbés, prêtres, juges et officiers, tant Gots que Romains et Saliens ou Français. Eudes ne survécut pas à cette époque ; il laissa après lui deux fils, Raymond, qui lui succéda dans le comté de Toulouse, et Ermengaud dans celui de Rouergue. Les comtés d'Albi et de Querci, le marquisat de Gothie donné à Eudes par Charles le Simple, furent possédés en indivis par ses enfans.

EURIC, roi de Toulouse. Un fratricide avait élevé Théodoric II sur le trône, un crime semblable l'en précipita. Ce prince, parvenu au faite de la gloire, ne se méfiait pas d'Euric son frère, jeune homme à peine âgé de dix-huit ans. Euric, déjà mûr pour les forfaits, poignarda Théodoric, et tout sanglant fut prendre sa place. De pareilles actions n'étonnaient point les Visigots ; ils se soumièrent au coupable, et le reconnurent pour roi l'an 466. Euric, bien conseillé, commença d'abord par s'assurer des conquêtes que son frère avait faites sur les Romains, à la faveur des troubles de l'empire ; mais bientôt laissant éclater son humeur belliqueuse, il porta ses armes au delà des Pyrénées, soumit Pampelune, Saragosse, fit mourir presque toute la noblesse de ces contrées dont la résistance l'avait irrité, et s'empara de la totalité de l'Espagne, qu'il soumit à sa domination ; repassant ensuite les monts, il courut se jeter avec rapidité sur la Novempopulanie, sur la pre-

mière Aquitaine, et poussant ses conquêtes jusqu'à la Loire, il parut légitimer, par ses exploits, le crime qui lui avait procuré la couronne. Népos alors régnaît sur l'empire ; il n'osa pas combattre Euric, et lui dépêcha Epiphane, évêque de Pavie, pour traiter avec lui. Euric, plein d'estime pour le prélat, et de mépris pour l'empereur, s'engagea, envers le premier, à cesser le cours de ses victoires. Cette promesse ne le retint pas long-temps ; saisissant un vain prétexte, il reprit les armes, fondit sur Arles et Marseille, et s'étant rendu maître de ces deux places importantes, il donna des lois à la Provence. Euric attribua ces triomphes à la religion arienne qu'il professait ; aussi, pour mieux la servir, il devint persécuteur. Les évêques catholiques furent chassés de leurs sièges ; on les exila ; le fameux Sidonius Apollinaris devint une des victimes du zèle aveugle de ce monarque, qui, pour occuper son inquiète activité, et ne pouvant recommencer la guerre, s'appliqua à faire des lois, ou plutôt à rassembler les anciennes coutumes de la nation, dont il forma un code que le savant Pithou a depuis donné le premier au public. Les crédules historiens du temps rapportent qu'une foule de sinistres prodiges annoncèrent la colère du ciel contre un prince qui persécutait ses ministres ; ils prétendent qu'il sortit de dessous terre une si grande quantité de sang, qu'il en coula durant tout

un jour dans les rues de Toulouse. Dans une autre occasion, on vit briller deux soleils; enfin le roi ayant convoqué une assemblée générale des principaux de sa nation, on vit le fer de leurs armes changer de couleur entre leurs mains; en sorte que les unes étaient vertes, d'autres jaunes, ou noires ou roses; on en tira la conséquence que le royaume des Visigots serait bientôt anéanti dans Toulouse. Euric mourut en 884, ayant régné dix-huit ans, et lorsqu'il formait les plus vastes projets pour l'agrandissement de sa puissance et pour la destruction de la foi catholique. Alaric son fils lui succéda.

EXUPÈRE (SAINT), évêque de Toulouse sa patrie, se

signala par son profond savoir et par son extrême charité durant une grande famine. Après avoir distribué tous ses biens, il vendit les vases sacrés d'or et d'argent pour assister les pauvres, et fut réduit à mettre le corps de Jésus-Christ dans un panier d'osier, et son sang dans un calice de verre. Saint Jérôme le compare à la veuve de Sarepta, et lui a dédié son Commentaire sur le prophète Zacharie. Il mourut en 417. Ce fut vers l'an 405, qu'étant alors évêque de Toulouse, il fit achever l'église de Saint-Saturnin, la consacra, et fit transférer les reliques de ce saint, après avoir demandé à l'empereur la permission de faire cette translation.

F

FAILLON (FRANÇOIS), ingénieur du roi, né à Florence en 17...., est auteur de l'*Annuaire statistique du département de la Haute-Garonne*, 1 vol. in-12, Toulouse 1807. Cet ouvrage est le seul dans lequel ce département soit décrit avec soin. MM. Peuchet et Chanlaire, dans leur *Description topographique et statistique de la France*, ont en quelque sorte donné une nouvelle édition de cet Annuaire, qui, selon ces auteurs, n'avait d'autre défaut que d'être trop peu étendu. Il a été réimprimé en 1808. F. Faillon réunissait les

talens de l'homme de lettres à ceux de l'ingénieur habile. On a de lui un drame intitulé *Cécile* (1), pièce qui annonce une grande connaissance de la scène. Il faisait des vers avec beaucoup de goût et de facilité: plusieurs poètes couronnés par des académies de province, lui furent en partie redevables des succès qu'ils obtinrent. Les dissensions politiques obligèrent Faillon à rechercher un emploi dans les administrations de l'armée d'Egypte.

(1) *Cécile*, drame en trois actes et en prose, par M. Faillon, in-8.^o, Toulouse 1790.

A son retour, il fut successivement professeur de langue italienne au Lycée impérial, et archiviste du département de la Haute-Garonne. Chéri de sa nombreuse famille, estimé par tous les hommes instruits, et parvenu à un âge très-avancé, il mourut à Toulouse en 1819. *

FAJAC MARQUIER (FRANÇOIS-JOSEPH DE). Voyez MARQUIER DE FAJAC.

FALGAR (RAYMOND DE), natif du château de Miramont au diocèse de Toulouse, et provincial de l'ordre des Frères Prêcheurs, fut élu évêque de cette ville le 21 Mars 1232. Il poursuivit ardemment les hérétiques dans ses écrits, et fut secondé même dans ses vues par le comte de Toulouse, dont il sut gagner et conserver l'amitié ; il usa avec eux des voies les plus cruelles. (Voyez SALAMA.) Après trente ans d'épiscopat, il fut accusé par le pape Urbain IV, de fratricide, de simonie, de corruption dans ses mœurs, de négligence dans les fonctions de son ministère, et de plusieurs autres crimes. Le pape lui donna des commissaires, qui lui étaient sans doute suspects ; il déclina leur juridiction, appela de leur procédure devant le pape lui-même, et partit pour Rome, où il fut absous par le souverain pontife. Mais la haine acharnée à sa poursuite lui suscita de nouveaux ennemis dans la personne même des commissaires nommés pour le juger. Ils l'excommu-

nièrent avec si peu de ménagement et de formalité, que le pape Clément IV, successeur d'Urbain, les réprimanda sévèrement le 22 Juillet 1265, et accorda à l'évêque Raymond une nouvelle absolution qu'il avait été lui demander à Rome. Son affaire, dont on ignore l'issue, ne fut pourtant pas encore terminée, puisqu'il obtint, l'année suivante, la permission de produire, pour sa défense, autant de témoins qu'on en avait entendu contre lui ; mais il y a lieu de croire qu'il fit éclater son innocence, et qu'il confondit ses ennemis, puisque le pape, dans une lettre qu'il lui écrivit en 1267, le qualifie *son très-cher confrère*. Il mourut en 1270. Grégoire IX lui avait accordé trois bulles en faveur de l'université de Toulouse. Pendant son épiscopat, les religieux Carmes qui s'étaient déjà établis dans cette ville au faubourg Saint-Michel, dans une chapelle appelée *Notre-Dame de Feretra*, obtinrent du comte et de la comtesse de Toulouse la permission de se loger en ville dans une maison qui fut achetée pour eux par plusieurs habitans de Toulouse. Ils y firent bâtir une très-belle église, consacrée vers l'an 1270, et connue depuis sous le nom de Grands-Carmes. La belle chapelle dite *Notre-Dame de Mont-Carmel*, qui faisait un des principaux ornemens de cette ville, avait été bâtie par Vendages de Malapeyre. Benoit ou Béné-

dictus, dans son Commentaire sur le chapitre *Raynutius*, *cod. de testam.*, rapporte sous ces mots, *et uxorem nomine adelassiam*, que le fils d'un vignier de Toulouse ayant voulu mettre le feu au monastère des Pères Carmes, eut son visage horriblement défiguré par permission divine; mais qu'ayant conçu un vif repentir de sa faute, et fait vœu de bâtir un beau portail à l'église de ces Pères, il reprit sa première figure. En actions de grâces, il accomplit son vœu, et fit construire, en 1266, le beau portail qui décorait la principale-entrée de cette église. Cet édifice a été démoli en 1808.

FAUGERS ou **FALGUE-RIIS** (ARNAUD DE), Toulousain, né en 1250, fut nommé par le roi de France Philippe le Bel, archevêque d'Arles en 1308, à la sollicitation du pape Clément V, qui était son parent. Le pontife le décora de la pourpre romaine, et le fit évêque de Sabine en 1310. Arnaud alors céda l'archevêché d'Arles à Gaillard de Fau-gers son frère. Clément V consulta souvent Arnaud dans les affaires les plus importantes de l'église, et se trouva bien de ses conseils. Ce prélat couronna l'empereur Henri VII le 27 Juin 1312; il termina ses jours en 1317, et son frère dont nous avons parlé mourut la même année.

I. FAUR (PIERRE), de Saint-Jory, un des plus savans hommes de son siècle, fut conseiller au grand conseil, puis maître des

requêtes, et enfin président au parlement de Toulouse, où il mourut d'apoplexie en prononçant un arrêt le 18 Mai 1600. Faur, après avoir fait d'excellentes études, suivit avec succès la carrière du barreau; aussi composait-il une infinité d'ouvrages sur cette matière, qui sont encore recherchés. Plusieurs savans ont parlé de lui avec éloge, notamment de Thou, Baillet, Catel, Sainte-Marthe. Ces ouvrages sont,

I. *Dadecomennon, sive de Dei nomine et attributis*, Paris 1588, in-8.° Cet ouvrage est estimé; on y trouve quantité d'endroits des Pères, et des théologiens grecs et latins, éclairés ou corrigés. II. *Commentarius de regulis juris antiqui*, Lyon 1766, in-folio. *Semestrium, liber primus*, 1570, *liber secundus*, 1575, 2 vol. in-4.°, qui ont été plusieurs fois réimprimés. On y trouve beaucoup de recherches et de questions éclaircies. III. *Notæ in Julii Pauli sententia rones libros V, recedunt animadversiones in natas Jacobi Cujacii in eundem autorem*, etc. 1751. La seconde partie de cet ouvrage avait été imprimée à Cervera en Espagne en 1744, in-12, dans le Recueil de Jurisprudence anti-justinienne. IV. *Agonisticon, sive de re atheletica, ludisque veterum gymnycis, musicis, atque circensibus, spicilegiorum tractatus, tribus libris comprehensi opus tessellatum: elucubratam, demio, amplificatum, et ab immuneris quæ in priorem editionem irrepse-*

rant mendis vendicatum : ut nunc primum ut lucem editum videri possit, 1595, in-4.° Dufaur adressa cet ouvrage à son fils. « Il est bien vrai, dit Scévola de » Sainte-Marthe dans l'éloge de » Dufaur, qu'en dépit de la mort » même, sa réputation ne mourra » jamais. En effet, tant que la » langue latine se conservera, et » tant qu'on fera cas des bonnes » lettres, tous les savans hommes » auront toujours en grande esti- » me et en grande vénération ses » doctes commentaires sur le » droit, dans lesquels on voit » briller une infinité de lumière, » d'esprit et de jugement, avec » une infinité de traits d'une pro- » fonde doctrine. » Dufaur fut très-lié avec le célèbre Calvin; ils furent même en correspondance suivie pendant fort long-temps. Calvin, dans une de ses lettres, loue l'érudition, la politesse, la vertu et la piété de Dufaur.

II. FAUR (CHARLES DU), petit neveu du célèbre Pibrac (V. ce nom), naquit à Toulouse en 16.... Ses pieux sentimens le conduisirent de bonne heure dans la maison de l'Oratoire à Paris que venait de fonder naguère le cardinal de Bérulle. Il y fit profession en 1627. Son amour pour les lettres, qu'il aimait avec prédilection, fit qu'on l'employa pendant douze ans à les enseigner à la jeunesse, à l'instruction de laquelle son ordre s'était particulièrement voué. Il cultiva avec succès la poésie latine; on peut le voir par les vers qu'il mit à la

tête du livre de son confrère Camerarius, intitulé : *Antiquitatis de novitate victoria*, etc. Peu d'ouvrages en ce genre de Dufaur ont été imprimés; la plupart étaient naguère renfermés, encore manuscrits, dans les cabinets des curieux. Après avoir enseigné la rhétorique à Troyes, à Saumur et à Angers, il vint la professer, en 1638, à Marseille. Malleval l'auteur assure n'avoir jamais connu de rhétoricien de cette force. Le comte d'Alais, gouverneur de Provence, prince fort savant, et qui aimait les belles-lettres, faisait souvent à Dufaur l'honneur d'assister à ses leçons. Les Jésuites de cette ville furent jaloux de tant de succès; leur provincial, accompagné de quatre habiles gens de son institut, vint un jour au collège de l'Oratoire pour juger par lui-même de ce qu'était le savant oratorien. Dufaur les voyant entrer, devina sans peine le motif de leur visite; il leur envoya les livres classiques qu'il avait autour de lui, les priant de choisir dans l'un d'eux le sujet de l'explication. Le Père provincial voulut s'en défendre; mais Dufaur insistant, il se rendit, et désigna une satire de Perse, l'auteur peut-être le plus obscur de l'antiquité. Dufaur sur le champ la traduisit avec tant d'élégance, et la commenta si profondément, que les Jésuites surpris avouèrent, dans le premier moment d'enthousiasme, que nul de leurs professeurs n'eussent pu sans préparation imiter Dufaur. Celui-ci, ordonné prêtre

en 1638, s'adonna à l'art de la chaire, dans lequel il eut de nouveaux succès ; mais portant dans ses sermons la tournure âcre et mordante de sa conversation, laissant maltraiter son génie par son emportement, il éprouva plusieurs désagrémens, dont le plus grand sans doute fut celui qui le fit exclure de l'Oratoire en 1652, et ensuite exiler à Notre-Dame de Garaison auprès d'Auch. Sa famille parvint dans la suite à le faire rappeler par le crédit de ceux-là même qui l'avaient pour suivi. On ignore l'époque de sa mort.

FAVIER (N.), célèbre diplomate et publiciste, naquit à Toulouse au commencement du 18.^e siècle, succéda à son père, n'ayant pas encore atteint l'âge de vingt ans, dans la charge de secrétaire général des états du Languedoc ; mais une jeunesse dissipée et fougueuse lui fit vendre son emploi. Dénué bientôt de ressources, et forcé, pour ainsi dire, de se livrer à l'étude, il embrassa de préférence celle de la diplomatie. Doué d'une mémoire prodigieuse, dans peu de temps il fut en état de connaître les traités, les alliances de la généalogie, des droits et des prétentions de toutes les maisons de l'Europe. La Chetardie, alors ambassadeur de France à Turin, le fixa auprès de lui, et l'initia dans les secrets de notre ancienne diplomatie. Ce ministre étant mort, le comte d'Argenson, alors secrétaire d'état aux affaires étrangères, prit Favier avec lui,

et il vint à bout de lui inspirer avec passion le système d'Henri IV, de Louis XIV, du cardinal de Richelieu et du cardinal de Mazarin, contre les puissances rivales de la France qui nourrissaient depuis des siècles le projet de détruire les restes de la monarchie de Charlemagne. Favier composa alors, par ordre du comte d'Argenson, le fameux mémoire contre l'alliance de 1756 entre la France et l'Autriche. Cet ouvrage, devenu depuis élémentaire parmi les diplomates européens, attira à l'auteur des éloges de la part de quelques-uns, et de vifs reproches de la part de beaucoup d'autres. D'Argenson ayant quitté le ministère, Favier fut obligé d'abandonner aussi la place qu'il avait auprès de lui, ou du moins il cessa d'être employé ostensiblement. L'abbé de Bernis, depuis cardinal, qui succéda à d'Argenson dans le ministère, connaissant les opinions de Favier, se contenta de l'éloigner des bureaux des affaires étrangères. Choiseul étant devenu ministre, se servit de lui dans plusieurs missions secrètes, soit en Russie ou en Espagne, pendant le cours desquelles il fut exposé à de très-grands dangers ; suite ordinaire du dévouement des inférieurs, toujours dupe des chefs qui les font agir, et qui retirant tous les avantages des affaires, ne leur en laissent que les périls et les désagrémens. Chargé par le comte de Broglie de suivre une correspondance cachée avec les ambassadeurs de France auprès

des cours étrangères, il composa plusieurs mémoires que Louis XV recevait en secret, et dont il ne faisait point part à ses principaux ministres. Sur ces entrefaites, quelques pièces de cette correspondance furent saisies; le roi ne voulant pas dévoiler la part qu'il y avait, feignit du ressentiment, et ordonna l'arrestation de Favier; mais à peine la lettre de cachet eut-elle été lancée, qu'on lui procura tous les moyens de s'évader, et de mettre en un lieu sûr ses papiers. Il se rendit d'abord en Hollande, et puis en Angleterre, vivant et fréquentant sans cesse les hommes instruits de ces deux nations, qui le recherchaient à cause de son génie et de ses connaissances en diplomatie. Le prince Henri de Prusse se trouvant à la Haye, se lia particulièrement avec lui, et Favier lui communiqua, à ce que l'on croit, son système secret sur ses missions importantes. Favier, quoique éloigné de France et du grand foyer politique, n'en conservait pas moins ses idées pénétrantes. On assure qu'il contribua à éloigner du ministère le duc de Choiseul, qu'il regardait comme l'auteur de sa disgrâce, et qu'il lui opposa le duc d'Aiguillon, qui lui en témoigna sa reconnaissance, en se servant de ses connaissances profondes; mais, malgré cela, il ne put obtenir de rentrer dans sa patrie. A cette époque, une cour intéressée à étouffer les talens de Favier, et à maintenir la destruction de la Pologne, imagina contre lui,

Monteynard, Dumourier, père du fameux général de ce nom, Segur et autres, l'affaire fabuleuse de 1773, et les accusa de chercher à troubler la tranquillité de l'Europe en faveur des puissances que la France avait sacrifiées par les traités de 1756 et 1757. Favier fut arrêté à Hambourg, et conduit à Paris. Sa correspondance avec le prince Henri ne lui fut pas imputée à bien; il fut mis à la Bastille, où il resta trois ans environ. Cependant Broglie s'intéressant vivement au sort de Favier, voulant le faire élargir, et le récompenser au contraire en défenseur des véritables intérêts de la France, écrivit au roi en 1773. « Tant d'esprit et de pau- » vreté, tant de talens et tant de » haines étrangères, prouvent l'é- » tat de notre cabinet; ils rap- » pellent ce que fut jadis votre » majesté, et où ses alliés l'ont » conduite. » Le comte de Broglie ajoutait à une défense aussi courageuse: « Si dans le dernier ou- » vrage que j'ai adressé à votre » majesté, il se trouve quelques » observations utiles, elles appar- » tiennent à un homme actuelle- » ment destitué, proscrit, et em- » prisonné pour son attachement » aux intérêts les plus chers du » prince. » Favier, à la suite des démarches de Broglie, obtint bientôt son élargissement, mais il n'eut plus d'emploi. Dès ce moment il vécut en homme libre; n'ayant d'autre moyen pour subsister que son talent, il se mit à composer des mémoires pour les

gens d'état dont il était connu ; mais prodigue à l'excès , il dépensait d'une main ce qu'il recevait de l'autre , et la misère le forçait bientôt à reprendre des travaux sérieux que son indolence lui avait fait abandonner ; c'est ainsi que cet homme célèbre , qui méritait bien un autre sort , passa une grande partie de sa vie , tantôt dans l'aisance , tantôt dans la plus grande détresse. Louis XVI étant monté sur le trône , le comte de Vergennes , qui avait été en position d'apprécier le mérite de Favier , désirant l'en récompenser , lui fit donner 40,000 francs pour payer ses dettes , et une pension de mille écus. Ce diplomate reconnaissant se voua au service de ce ministre , et mourut à Paris le 2 Avril 1784. Sur la fin de ses jours , Favier ne conserva de ses anciens goûts que celui de la table , qu'il avait toujours aimé avec passion. Etant jeune , il avait été distingué par une belle figure , une taille avantageuse et une force prodigieuse. Il mangeait toujours avec excès , et dans les dernières années de sa vie il était venu extrêmement gros : cet embonpoint le chagrinait quelquefois , et lui faisait penser qu'il ne mourrait jamais que d'une apoplexie ; il disait en se levant , content d'avoir encore un jour à vivre : « *Voilà une gratification extraordinaire.* » A part ses connaissances en politique , Favier s'adonnait à la littérature et à la poésie. Diderot fut très-mécontent de quelques vers qu'il fit

contre lui. Senac de Milhan disait « qu'il était né plaisant et » railleur , et qu'aucun danger ne » pouvait retenir l'intempérance » de sa langue. » Le baron de..... lui dit un jour dans un moment de fureur : « Quand dans mon » métier on n'est pas ministre d'é- » tat à quarante ans , il faut se » brûler la cervelle. » Deux jours après , le même étant à un repas où se trouvait aussi Favier , se mit à dire qu'il avait quarante ans moins un mois. « Vous pouvez » amorcer , monsieur le baron , » lui cria Favier d'un bout de table à l'autre. » Un autre jour il se trouvait à l'audience de Malesherbes , chargé de la direction de la librairie ; le livre de l'Esprit venait de paraître , et l'on sait que Malesherbes partageait alors les opinions d'Helvétius. « Il est » temps , dit ce magistrat , d'éclairer le monde » Favier se retournant vers un de ses amis , lui dit : « Ce n'est pas avec un bout » de chandelle. » Après son retour de Chanteloup , M. de Choiseul ayant rencontré Favier dans la galerie de Versailles , lui dit très-haut , et assez sèchement : « Fa- » vier , vous avez écrit contre moi. » — Cela est vrai , M. le duc , répondit-il aussitôt , mais vous étiez » encore en place. » Favier a publié plusieurs ouvrages , mais ils ne portent pas de nom d'auteur. I. *Le Spectateur littéraire sur quelques ouvrages nouveaux* ; Paris 1746 , in-12. II. *Essai politique et historique sur le gouvernement présent de la Hollande*

de, Londres, (Paris) 1748, 2 vol. in-12. III. *Le Poëte réformé, ou Apologie pour la Sémiramis de Voltaire*, Amsterdam 1748, in-8.° IV. *Mémoires secrets de de milord Bolingbroke, traduits de l'anglais, avec des notes historiques*, Londres, (Paris) 1754, 3 vol. in-8.° V. *Doutes et Questions sur le Traité de Versailles entre le roi de France et l'impératrice, reine de Hongrie*, Londres, (Paris) 1778, in-8.°, réimprimés en 1791 avec le nom de l'auteur. VI. *Lettres sur la Hollande*, Lahaye 1780, 2 vol. in-12. Il a concouru aussi avec Fréron, J. J. Rousseau, l'abbé Arnaud, M. Suard et autres, à la rédaction du *Journal étranger*.

I. FERMAT (PIERRE DE), conseiller au parlement de Toulouse, né dans cette ville en 1608, y mourut le 12 Janvier 1665, à l'âge de cinquante-sept ans (1). Il honora la magistrature par son intégrité, son dévouement à ses devoirs, et l'étendue de ses lumières, qui le fit regarder non seulement comme un des premiers jurisconsultes de son temps, mais encore comme l'un des plus savans hommes qui aient jamais existé. Sa vaste érudition lui avait procuré l'intelligence des auteurs de l'antiquité, au point de lui

faire interpréter des passages qui avaient arrêté les plus savans commentateurs; les Muses occupaient aussi ses momens, et il avait composé des vers latins, français et espagnols, qui ne sont point arrivés jusqu'à nous, mais qui pourraient faire croire, suivant les écrits du temps, qu'il avait vécu dans le siècle d'Auguste, ou dans les cours de France et de Madrid. Tous ces titres qui pouvaient recommander Fermat à l'estime de ses contemporains, le cèdent à ceux de l'homme de génie, qui l'ont fait vivre dans la postérité, et qui ont attaché à son nom une gloire qui subsiste encore maintenant, et semble même, avec le temps, avoir pris un nouvel éclat. Contemporain de Descartes et de Pascal, Fermat marcha avec eux d'un pas égal dans la carrière des mathématiques, et les précéda même en quelques parties. Dans un ouvrage dont la nature n'admet point les détails scientifiques, nous nous bornerons à indiquer ses principales découvertes, en essayant toutefois de faire apprécier leur importance. — L. Le culte que Fermat avait voué à l'antiquité, le porta vers un travail fort en vogue dans son siècle, celui de rétablir les ouvrages des anciens que le temps nous a fait perdre, et son amour pour la géométrie le dirigea dans son choix. Euclide et Apollonius furent les auteurs dont il restitua les écrits perdus. Ce travail, quelque sagacité qu'il exigeât, ne suffisant point à son génie, il ajouta bientôt à leurs

(1) Toutes les Biographies se sont trompées jusqu'à ce jour sur l'âge précis de Fermat. Nous l'avons fixée, en consultant l'inscription placée sur son tombeau qui existe encore.

découvertes : c'est ainsi qu'il fit faire des progrès considérables à l'analyse de Diophante ; qu'en suivant l'esprit des méthodes d'Archimède, il parvint à la rectification de plusieurs courbes, et qu'il étendit à la sphère les problèmes sur les cercles, résolus par Apollonius et restitués par Viète. Ces questions, aujourd'hui si faciles, étaient de la plus haute difficulté dans l'état de la science à cette époque. II. Nous venons de voir Fermat travaillant d'après les anciens, nous le verrons dorénavant, inventeur à son tour, travailler sous la seule influence d'un génie créateur ; il trouve d'abord, pour faire disparaître des équations les quantités irrationnelles, un moyen qu'il propose sous la forme de problème, et dont l'importance et la difficulté sont méconnues par Descartes lui-même. Il partage ensuite avec ce grand homme la gloire de l'application de l'algèbre à la géométrie, découverte qui en donnant à la géométrie, si timide jusqu'alors dans sa marche, toute la fécondité de l'analyse, a frayé la route aux auteurs qui ont suivi. Nous avons conservé quelques opuscules de Fermat sur cette matière ; ils sont remarquables par l'originalité des idées et la profondeur des raisonnemens. III. C'est à Fermat et à Pascal que la science des probabilités doit ses premiers élémens ; et l'illustre géomètre qui a donné de si beaux développemens à cette science, leur en rapporte l'origine. En cherchant des chances de gain, un joueur,

le chevalier de Meré, proposa à Pascal plusieurs questions sur les jeux ; celui-ci en aperçoit sur le champ toutes les conséquences ; travaille à les résoudre, et engage Fermat à s'en occuper aussi. Pascal résolut pour le cas de deux joueurs, la principale de ces questions, et Fermat, par une méthode néanmoins exacte, et beaucoup plus générale, la résolut aussi, en l'étendant à un nombre quelconque de joueurs. IV. Fermat, jusqu'alors en concurrence avec Descartes et Pascal, ne partage avec personne la gloire de l'invention dans la théorie des nombres, la branche la plus abstraite d'une science dont tous les procédés reposent sur des abstractions. Nous lui devons une foule de beaux et curieux théorèmes, dont il ne publia que les énoncés, mais dont les démonstrations ne nous sont point parvenues, quoique sa correspondance prouve qu'il les possédait, et qu'aucun de ses contemporains ne paraissent en avoir douté. A cette occasion, les plus grands géomètres du 18.^e siècle ont entrepris pour Fermat ce qu'il avait fait lui-même pour les anciens ; et de même qu'il avait restitué Euclide et Apollonius, Euler, Lagrange, Legendre et Gauss se sont successivement occupés de retrouver ses démonstrations perdues ; mais malgré leurs travaux continués, quelques-unes ont encore échappé et défié toutes les ressources de l'analyse, et les méthodes de perfectionnement inventées depuis Fer-

mat. Au peu de succès qui a couronné tant d'efforts, on serait tenté de croire que Fermat possédait sur les propriétés primitives des nombres, des notions qui nous manquent, et sa manière de démontrer en ces sortes de propositions, que lui-même, dans une lettre à Pascal, déclare être belle et capable de conduire à de nouvelles découvertes, nous étonnerait peut-être par sa simplicité, si elle nous était connue. V. Enfin, quand un calcul fameux n'existait pas encore, Fermat résolut par une méthode qui lui était propre, mais dont il ne donna ni la démonstration générale, ni la définition complète, les questions de *maximis et minimis*, des tangentes aux courbes, et des centres de gravité des conoïdes. Cette méthode, d'abord attaquée par Descartes, qui finit toutefois par en reconnaître l'exactitude, fut défendue avec chaleur par Pascal le père et Roberval, et approuvée par Sluze et Huyghens, mais aucun d'eux n'en aperçut la généralité; ils la prirent pour un artifice de calcul, applicable seulement aux cas traités par Fermat; et cette méprise dura encore à la fin du 18.^e siècle, quand l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, jugeant que le génie de son illustre concitoyen n'était pas apprécié, proposa de déterminer l'influence de Fermat sur son siècle. Un prix double fut adjugé, en 1783, à l'abbé Genty, d'Orléans. Ce savant, après une étude approfondie des œuvres de Fer-

mat, fut conduit à poser, et chercha à démontrer que « Fermat » devait être regardé comme le » premier inventeur de la méthode d'assujettir au calcul les » grandeurs infiniment petites, et » de les faire servir à la solution » d'une question. » Cette opinion, qui a trouvé d'illustres approbateurs, a essuyé aussi quelques contradictions. Laplace dit expressément que « Fermat doit être regardé comme le véritable inventeur du calcul différentiel; » mais les savans rédacteurs de l'*Edinburgh-Review*, alarmés pour la gloire de Newton, se sont vivement élevés contre cette assertion, en avouant que « Fermat a » touché de très-près la découverte du calcul différentiel dont » il a bien connu le principe. » Ils soutiennent que l'invention de cette science consiste « dans » l'extension du principe à tout » ce qu'il peut embrasser, en y » attachant un nouveau calcul et » de nouvelles opérations analytiques, en liant l'invention d'un » nouvel algorithme avec des symboles correspondans. » Lagrange, dans une discussion lumineuse, a parfaitement approfondi la question: après avoir observé que le triangle de Barrow n'est autre chose que la construction de la méthode de Fermat, qui avait paru quarante ans auparavant, il établit que le calcul différentiel est sorti ébauché des mains de Fermat et de Barrow; que Newton et Leibnitz ont trouvé un algorithme simple et général, appli-

cable à toutes sortes d'expressions, mais que la principale force des nouveaux calculs est due à Leibnitz, et sur-tout aux Bernouilli. Le sentiment de Lagrange, que « Fermat peut être regardé » comme le premier inventeur des » nouveaux calculs, » paraît aujourd'hui généralement admis. Ainsi la part de gloire qui revient à la France dans l'invention de l'une des plus belles découvertes qui honorent l'esprit humain, lui a été restituée, et c'est à Fermat qu'elle doit la reporter. — L'histoire de Fermat est toute entière dans ses écrits ; les Biographes ne nous ont transmis aucun détail sur sa vie ; mais son commerce épistolaire, dont une partie nous a été conservée, atteste la noblesse de ses sentimens. En correspondance suivie avec tout ce qu'il y avait de plus illustre dans les sciences, Descartes, Pascal, Huyghens, Torricelli, Wallis, Roberval, il entretint aussi des rapports constans avec le chevalier Digby, le Père Mersenne, Frenicle et Carcavi son ancien confrère au parlement de Toulouse. Les lettres de tous ces savans attestent la haute estime qu'ils portaient au génie de Fermat ; et Pascal son intime ami, mais incapable de flatterie, n'hésite pas à le proclamer le premier géomètre de l'Europe. L'harmonie de ses rapports ne fut troublée qu'avec le seul Descartes, auquel il contesta légèrement quelques principes de sa dioptrique ; mais il répara noblement sa faute, et

lorsqu'à son tour Descartes l'eut injustement attaqué sur la méthode des tangentes, Fermat, dans sa défense, ne cessa de professer pour son illustre adversaire, l'admiration que méritait un si beau génie ; et dès que celui-ci eut commencé de traiter son rival avec plus de ménagement, Fermat s'empressa de lui offrir son amitié, que Descartes accepta avec reconnaissance, mais sans oublier peut-être assez la supériorité que Fermat avait montré dans cette lutte. Fermat fut en effet le seul homme de qui Descartes eut le droit d'être jaloux. Doué d'un vaste et beau génie, Descartes fit de grandes découvertes ; mais égaré par une imagination brillante, il bâtissait quelquefois sur des fondemens hasardeux. Fermat au contraire ne faisait aucun pas sans être assuré de la solidité du terrain. Ce serait ici le lieu de rechercher pourquoi la réputation de Fermat est restée long-temps inférieure à celle de Descartes. La cause en est sans doute dans l'espèce de mystère que Fermat faisait de ses procédés, comparé à la conduite de Descartes, qui en développant la suite des idées, a tant contribué à la propagation de la science. Il ne faut pas toutefois attribuer ce mystère à des motifs indignes d'un grand homme ; on doit en chercher la cause, d'un côté, dans l'indifférence de Fermat pour la gloire, et de l'autre, qui le croirait ? dans le peu d'estime qu'il faisait de la science à laquelle il doit sa célébrité. Il

ne la regardait, ainsi que son ami Pascal, que comme un haut exercice de l'esprit, et comme un simple délassement dont ne devaient point souffrir d'autres travaux plus sérieux encore. Quelque respectable que fût ce motif, nous devons vivement regretter que Fermat n'ait pas osé dérober à ses fonctions le temps nécessaire à la rédaction de ses idées. Il est permis de croire que s'il eût mis le public dans la confiance de ses pensées, et de la marche qu'il suivait dans la recherche de la vérité, il eût imprimé aux sciences une impulsion salutaire, et avancé l'époque des grandes découvertes; et peut-être cette impulsion réagissant sur lui-même, l'eût conduit à des résultats plus élevés encore. Mais dans leur état d'isolement, les découvertes de Fermat ne paraissant se rattacher à aucune grande théorie, ni à aucune application utile, avaient cessé d'attirer l'attention, et sa gloire, quoique non contestée, était, pour ainsi dire, restée ensevelie dans l'histoire des mathématiques et dans les mémoires des savans, jusqu'au moment où le Discours de Genty, et les suffrages des plus grands géomètres de nos jours, l'ont agrandie, et fait briller d'un éclat qui frappe tous les yeux. — Tel fut Fermat. Sur les traces des anciens, il devine les procédés d'Euclide, étend les découvertes d'Archimède, et perfectionne les méthodes de Diophante; volant ensuite avec les ailes qu'il s'est faites, il crée, en même temps

que Descartes, l'application de l'algèbre à la géométrie, jette avec Pascal les fondemens de la doctrine des probabilités, et ouvre à Newton et à Leibnitz la carrière du calcul de l'infini; enfin, ne connaissant plus de rival, ils s'élève à la science des nombres à un tel point de hauteur, que les théorèmes qu'il a donnés sont encore l'objet de l'étude des géomètres, et que tout naguère encore la première académie des Sciences du royaume, après avoir dans deux concours consécutifs demandé la démonstration d'un de ces théorèmes, a dû retirer le prix proposé, rendant ainsi un hommage nouveau au génie de Fermat. — Les principaux écrits de Fermat ont été recueillis par son fils, sous ce titre: *Varia opera mathematica D. P. de Fermat*, etc. Toulouse 1677, in-folio (1). Ses remarques sur Diophante sont imprimées dans l'édition de cet auteur, intitulées: *Diophanti Alexandrini questionum arithmeticarum libri VI, cum commentariis D. Bachet et observationibus D. P. Fermat*, etc. Toulouse 1760, in-folio. Ces deux ouvrages, qui n'ont pas été réimprimés, sont rares et difficiles à se procurer, même à Toulouse; on les trouve ordinairement reliés

(1) Fermat a interprété plusieurs endroits d'Athénée, de Théon de Smyrne et de Polyen. Ses corrections sur ce dernier auteur ont été insérées dans ses *Varia opera*; on les a aussi publiés dans l'édition de Polyen, donnée par Pentasinua, Berlin 1756, in-12.

ensemble. Si on y joint quelques lettres conservées dans les œuvres de Descartes , de Pascal et de Wallis , on aura tout ce qui reste de Fermat. Ceux qui désireraient plus de détails sur ses écrits , peuvent consulter l'*Influence de Fermat sur son siècle* , par Genty , Orléans 1784 , et sur-tout l'excellent article que M. Maurice a consacré à Fermat dans la Biographie universelle , tome XIV. A ces soins , pour conserver et transmettre le souvenir des travaux de Fermat , d'autres se sont joints encore pour faire passer à la postérité le souvenir de son nom , et même de ses écrits. Une des rues de Toulouse porte son nom ; son buste décore la salle des Illustres , et l'académie des Sciences de Toulouse , qui a la première appelé l'attention sur l'influence de Fermat , vient de délibérer que ses traits seraient tracés sur le jeton académique (1).

II. FERMAT (SAMUEL DE) , né à Toulouse en 1630 , était fils du précédent. Ayant terminé ses études avec beaucoup de succès , il se fit recevoir avocat , et fut bien-

(1) Le buste de Fermat n'était point placé dans la galerie des hommes illustres de Toulouse ; mais l'académie des Sciences de cette ville demanda , en 1783 , que l'image de ce grand homme fût mise dans le Capitole. Ce n'est cependant qu'en 1808 , et sur les instances réitérées de la même compagnie , qu'on a rendu cet hommage à Fermat. Le mausolée de ce savant mathématicien est placé dans la galerie des antiquités du Musée de cette ville.

tôt après pourvu d'un office de conseiller au parlement. Les devoirs de sa charge ne l'empêchèrent pas de cultiver les belles-lettres , qui le mirent bientôt en relation avec les savans les plus distingués de son siècle. Fermat faisait les vers avec beaucoup de facilité ; ce talent le lia particulièrement avec la célèbre Salvan de Sallies ; il entretenait avec elle une correspondance qui n'a point été imprimée. Fermat mourut en 1690 , âgé d'environ soixante ans. Il a laissé quelques ouvrages , dont voici les titres : I. *Variorum carminum libri IV* , Toulouse 1680 , in-8.° On trouve dans ce volume des vers français et des vers latins ; mais ces derniers l'emportent par l'agrément et la facilité. II. *Dissertationes de re militari ; de autoritate Homeri apud jurisconsultos ; de Historia naturali , accessit opusculum de Mirandis Palagi* , ibid , etc. 1680 , in-8.° Ces dissertations ont été insérées dans le supplément au *Thesaurus novi juris civilis de Meermann* , Lahaye 1680 , in-fol. Fermat , dans son *Traité sur l'autorité d'Homère* , dit que ce qui fait le sujet de son admiration , c'est de voir que dans les Pandectes et les Institutes du droit civil , on allègue l'autorité d'Homère seul , beaucoup plus souvent que celle de tous les autres poètes ensemble. Ménage essaya de réfuter ce paradoxe , et le fit même avec succès , puisqu'il prouva qu'Homère n'était cité que six fois dans le *Digeste* , et trois

fois dans les *Institutes*. (Voyez l'anti-Baillet, tit. 14, pag. 211 et 212). III. *Traité de la Chasse, composés par Arrian et Oppian, traduits en français*, Paris 1680, in-12. A la suite de cette traduction, on trouve une *Lettre* de Synésius, évêque de Cyrène, et une *Homélie* de saint Basile, relatives à la chasse. Lallemand cite cet ouvrage dans la *Bibliothèque des théreuticographes*, pag. 28. » On désirerait, dit-il, un peu plus de justesse dans cette traduction ; elle ne fait pas toujours tableau, et laisse échapper beaucoup de traits intéressans par leur vivacité et leur délicatesse. La traduction latine d'Arrian, par Hosten, quoique faible, est cependant supérieure à celle de Fermat. » Moreri parle d'un autre fils de Fermat, aussi conseiller au parlement de Toulouse.

FERNAND (BERENGER), habile professeur en droit, qu'on croit être né à Toulouse vers l'an 1572 ou 1574. Le parlement de Toulouse lui faisait souvent l'honneur de l'appeler dans les questions difficiles ; Maynard en parle comme d'un savant jurisconsulte.

I. FERRIER (AUGIER), né aux environs de Toulouse en 1513, après y avoir fait ses études, prit le bonnet de docteur en médecine à Montauban en 1540. Son père avait exercé ce même art à Toulouse, et s'y était fait une espèce de célébrité : son fils suivit avec éclat ses traces ; il aima les sciences, et fit sur-tout

de grands progrès dans les mathématiques et dans l'astrologie, science où il était si inutile d'en faire. Parlant avec beaucoup de politesse ; honnête, homme de bonne compagnie, connaissant les formes qui plaisent dans le monde, il passait pour l'un des hommes les mieux faits de son temps. Son doctorat fini, il vint à Paris, où ses qualités lui donnèrent entrée chez les personnes du plus haut rang. Jean Bertrand, alors garde des sceaux de France, puis cardinal, le présenta à la reine Catherine de Médicis, qui le choisit pour son premier médecin. Tout le monde sait que cette reine, aussi superstitieuse que méchante, poussait jusqu'à la déraison son amour pour l'astrologie ; aussi elle aimait et recherchait les astrologues ; il n'en fallut pas davantage pour que Ferrier fût regardé par elle avec admiration, et peut-être même avec respect. Il accompagna le cardinal Bertrand, qui lui était fort attaché, et qui se trouvait aussi entiché de cette maladie, à Rome. Ferrier ne resta pas long-temps dans cette ville ; il revint à Paris, où il jouit d'une grande célébrité ; mais préférant son pays natal au séjour de la capitale, il choisit Toulouse, où il se fixa. Moins astrologue en ce lieu que médecin, il exerçait tranquillement cette dernière profession, lorsque tout à coup la paix dont il jouissait fut vivement troublée par une dispute littéraire qui s'éleva entre lui et Bodin, au sujet des *six Livres de la Répu-*

blique dont Bodin était l'auteur. Cette dispute prit un caractère sérieux ; elle fut conduite avec toute l'aigreur dont les gens de lettres sont capables lorsqu'ils s'oublient. Ferrier , infatigable sur ce point , ne se lassa jamais ; et quand Bodin enfin se repose , il voulut rentrer en lice ; il travailla à une nouvelle attaque , lorsque la mort le surprit au milieu de ses travaux. Il mourut , en 1588 , d'une fluxion de poitrine causée par l'excès de son application ; il était alors dans sa soixante-quinzième année. Il a laissé quelques ouvrages , parmi lesquels on distingue , I. *De diebus decretoriis secundum Pythagoricam doctrinam et astronomicam observationem*, Leyde 1541 , 1549 , in-16. II. *Liber de somniis*, Leyde 1549 , in-16 , avec les traités d'Hippocrate , de Galien et de Synesius , sur les insomnies ; consultez pour cet ouvrage la bibliothèque de Lelong. revue par Fontette. III. *De pudendagrâ , lue Hispanicâ , libri duo* , Toulouse 1553 , in-12 , plusieurs fois imprimé. IV. *De radice chinœ liber , quo probatur diversam esse ab apio*, Toulouse 1554 , in-8.° V. *Vera methodus nedendi , duobus libris comprehensa castigationes medicinœ* , Toulouse 1557 , in-8.° , Leyde 1574 , 1802 , in-8.° VI. *Avertissement à Jean Bodin sur le quatrième Livre de la République* , Toulouse 1580 , in-8.°

II. FERRIER (ARNAUD DU) , in des plus savans jurisconsultes

de son temps , naquit à Toulouse en 1508. Ayant terminé ses premières études , il parcourut l'Italie , s'arrêtant dans différentes facultés , afin de recevoir des leçons des meilleurs professeurs. Ce fut à Padoue qu'il se fit recevoir docteur en droit , n'étant âgé seulement que de vingt-deux ans , et son succès fut si éclatant , qu'étant revenu à Toulouse , il fut pourvu , sans examen préalable , à une chaire de droit qui venait d'être vacante par la mort d'un professeur titulaire. La réputation de du Ferrier , émule de Cujas , s'étendit bientôt dans tout le royaume ; le cardinal de Tournon , qui aimait les belles-lettres , se déclara fortement son protecteur , et lui fit obtenir une charge de conseiller au parlement. En 1557 , le roi Henri II voulant lui conserver les marques d'amitié que lui portait François I. , le nomma président à la chambre des enquêtes , et enfin maître des requêtes. A la rentrée des chambres de 1559 , du Ferrier prononça un discours , dans lequel on crut voir des allusions au supplice du malheureux Anne Bourg. On l'accusa aussitôt de partager les opinions des prétendus réformés , et c'est ce qui fut cause en partie de sa disgrâce ; mais le roi qu'un premier mouvement d'indignation avait guidé , lui rendit bientôt après ses faveurs , et le nomma député , en son nom , au concile de Trente. Il s'y fit remarquer , en prononçant un discours véhément et plein de force , qui atta-

quait directement les prétentions de la cour de Rome à tel point, qu'elle se hâta de demander avec instance et au plus vite son renvoi. (Voyez PISAAC.) Peu après il fut nommé ambassadeur à Venise, et y séjourna plusieurs années, sans pouvoir faire éclater ses sentimens, et pour se maintenir dignement dans ce poste distingué, il fut obligé de vendre une partie de ses biens, parce que, à cette époque, des circonstances malheureuses empêchaient la France de lui payer son traitement. Brantome assure que du Ferrier, pendant son ambassade à Venise, allait faire quelquefois des leçons publiques de droit à Padoue, et que le roi ne lui en fit pas *bonne chère* à son retour en France; ce qui semblerait prouver que le prince aimait mieux la représentation que la science. Nous croyons qu'il fut encore disgracié une seconde fois. Enfin Henri IV, alors chef des protestans, vint le ramener dans la carrière politique; il l'appela près de lui, et lui donna la charge de son garde des sceaux, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'Octobre 1585. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans; il fit alors profession de calvinisme; mais il continua de faire éclater la profondeur de son jugement et l'intégrité de ses mœurs. Le chagrin de voir se prolonger les fureurs de la guerre civile et les troubles de la ligue, accélérèrent ses jours. C'était un homme instruit et rempli d'érudition; il

aimait l'étude passionnément, et en avait conservé le goût dans un âge où l'homme a besoin de repos. L'on dit qu'il avait soixante ans lorsqu'il commença l'étude des langues orientales, afin de pouvoir lire dans les originaux les saintes écritures. On croit que pendant qu'il était ambassadeur à Venise, il aida le moine Fra-Praolo à recueillir des mémoires pour son *Histoire du concile de Trente*. Scévole de Sainte-Marthe a fait son éloge. Les mémoires et ambassades de du Ferrier forment trois volumes in-folio. La bibliothèque royale en possède deux manuscrits.

I. FERRIÈRES (JACQUES), né à Toulouse, était fils d'un conseiller au parlement de cette ville, que son attachement aux erreurs du calvinisme fit périr en 1571. Jacques n'imita pas son père; il fut toujours attaché à la foi catholique. Il s'est acquis la réputation d'habile avocat et de savant jurisconsulte. Il a fait des additions sur Guy-Pape, sous ce titre: *Accesserunt Pauli Ferrerii Tolosatis in supremâ parliamenti Tolosani curia*, etc. Bretonnier prétend qu'elles sont *merveilleuses*. Ferrières les dédia à de Verdun, alors premier président du parlement de Toulouse. On les trouve dans le recueil de tous les commentateurs de Guy-Pape, où elles sont imprimées. On a encore de lui *Varii tractatus juris*. Ils sont estimés, dit Bretonnier dans sa préface de ses principales questions de droit

par ordre alphabétique. Ces divers traités ne parurent qu'après la mort de l'auteur en 1651, in-folio, par les soins de son fils Anne Ferrières, qui se distingua lui aussi dans le barreau. Cet article paraît avoir été omis par tous les Biographes; nous pensons qu'il ne méritait pas cet oubli. L'abbé Gouget l'a inséré dans son Supplément au Dictionnaire de Moreri. Palaprat, dans ses Mémoires, parle de ce Jacques Ferrières, qui se trouvait son parent. « Ce Ferrières, dit-il, célèbre par tant d'ouvrages sur le droit civil, qui, quelque attaché qu'il fût à son étude, était si porté à la joie, qu'il se vantait de n'avoir jamais eu de chagrin qu'une seule fois de sa vie, qui fut le jour que Toulouse fit la perte irréparable du grand Cujas dont il était l'ami intime, malgré la jalousie du métier, sentiment bas, honteux, méprisable, et dont Ferrières était si éloigné; il disait à ses enfans, avant d'entrer dans son cabinet: *Mes enfans, réjouissez-vous, je vais travailler à vous donner du bien.* » Il y a de lui un trait de sang froid et de plaisanterie, continue Palaprat, dont la mémoire ne mourra jamais dans le barreau de Toulouse. Les avocats de son temps en firent, pour ainsi dire, une substitution graduelle et perpétuelle en faveur de leur postérité consultante, et on l'apprend, je crois, encore aux jeunes avoués avocats, en leur faisant lever la main pour l'observation des ordonnances. « On dit qu'il rappela

un jour un vieux chicaneur qui était sorti brusquement de dépit de son cabinet sans avoir payé son avis, parce qu'il lui avait déclaré de bonne foi que sa cause ne valait rien, et qu'ayant fait semblant de relire ses actes avec un redoublement d'attention, et d'y trouver des causes victorieuses, il s'était récrié, comme s'il venait d'une profonde réflexion: *Vraiment, monsieur, je ne sais à quoi je pensais; voilà tel et tel endroit que je n'avais pas d'abord bien pris, et par où votre affaire est imperdable.* Le chicaneur, tressaillant de joie, lui coula deux écus d'or dans la main, présent magnifique pour ce temps-là, et le gaillard jurisconsulte les ayant empochés, lui dit froidement: *Monsieur, apprenez à payer les bons avis, et non pas les mauvais. Le dernier que je viens de vous donner ne vaut pas le diable; gardez-vous bien de le suivre.* »

II. FERRIÈRES (ANNE), fils du précédent, né à Toulouse, étant chef du Consistoire de cette ville en 1659, eut l'honneur de haranguer le roi, quoiqu'il eût près de quatre-vingts ans. Il était doué d'une de ces physionomies heureuses et douces qui prévient; ses cheveux blancs lui servaient de relief, bien loin de l'avoir altérée; et il faisait voir que la vieillesse même a quelquefois des grâces. Frappé, ébloui et saisi à la vue du roi, sa harangue fut précédée et interrompue par des torrens de larmes, et sa majesté

eut la bonté de lui dire : *Beau vieillard , vos larmes sont plus éloquentes que tout ce que j'ai entendu jusqu'ici*. Nous ignorons l'époque de sa mort. Il brilla beaucoup , dit Palaprat , dans les ballets , les joutes , les courses de bague , les carrousels , et toutes les autres fêtes que le duc de Montmorenci donnait aux dames de Toulouse , plaisirs que cette ville payait chèrement à la fin , et dont le souvenir contribua beaucoup à augmenter son deuil et ses larmes lorsqu'elle fut réduite à être le triste théâtre de la funeste catastrophe d'un seigneur qui avait fait ses délices et sa félicité.

I. FIEUBET (ARNAUD) , né à Toulouse , dans le commencement du 16.^e siècle , d'une famille illustre , se distingua par sa prudence consommée et son talent pour les grandes affaires. Ce fut un magistrat recommandable , et dont la charité sur-tout n'avait pas de bornes. Le maréchal de Joyeuse Scipion , et le cardinal son frère , estimaient Fieubet , et prenaient toujours conseil de lui dans les occasions importantes. Il leur donnait ses avis avec toute franchise , et l'attachement qu'il leur portait faisait excuser la sévérité de son langage. Un jour que le cardinal de Joyeuse montrait à Arnaud de Fieubet plusieurs tapisseries d'une grande beauté qu'il venait d'acquérir à haut prix , Fieubet , après les avoir examinées froidement , dit à Joyeuse : *Je pourrai vous en faire voir de plus belles , si*

votre éminence voulait venir dès demain chez moi. La curiosité y conduisit le cardinal , amateur de ce genre de meuble. Arnaud de Fieubet l'ayant reçu à la porte de son hôtel , lui montra un grand nombre de pauvres rangés dans la cour , auquel tous les jours il distribuait d'abondantes aumônes : *Voilà , monseigneur , dit-il , des tapisseries plus animées que les vôtres*. Joyeuse comprit ce que cela voulait dire , et loin d'en savoir mauvais gré au noble cœur qui lui donnait une pareille leçon , il ne l'en aima que davantage. Fieubet mourut en 1599. Il eut deux fils , Gaspard de Fieubet , trésorier de l'épargne , qui marchant sur les traces de son père , et afin de rendre durables ses charités , fonda dans une de ses terres en Languedoc , un hôpital , qu'il dota d'une somme de douze mille francs de rente , valeur de nos jours , et Guillaume de Fieubet , premier président du parlement de Provence , qui suit.

II. FIEUBET (GUILLAUME DE) , fils du précédent , né à Toulouse en 1785 , montra de rares talens dans les charges de la haute magistrature dont il fut successivement revêtu. Créé d'abord avocat général au parlement de Toulouse , et puis président à mortier dans la même cour , son mérite peu ordinaire attira sur lui les regards de Louis XIII. Ce prince le nomma premier président du parlement de Provence ; mais Fieubet ne put assez servir le roi dans les fonctions de cette

place importante. La mort le surprit à Paris peu de temps après avoir prêté, en 1628, son serment entre les mains du monarque, qui le regretta vivement. Fieubet eut deux fils, Gaspard qui suit, et Bernard, devenu dans la suite secrétaire des commandemens d'Anne d'Autriche, et intendant des finances.

III. FIEUBET (GASPARD DE), était fils de Guillaume de Fieubet et de Marguerite de Saint-Pol ; il fut élevé avec son frère Bernard, et l'on confia principalement le soin de leur éducation à Parisot, célèbre avocat de cette époque, qui ne négligea rien pour ouvrir leur esprit, et leur inculquer l'amour des sciences et des belles-lettres. Ses soins furent couronnés d'un plein succès. Gaspard de Fieubet, à l'âge de dix-huit ans, ne parut pas déplacé dans la charge de président des requêtes au parlement de Toulouse, place qu'il remplit avec distinction. Ses vastes connaissances se développant, le roi voulant d'ailleurs récompenser en lui les services de son père, le fit son procureur général dans le même parlement. Fieubet remplit avec zèle, distinction et capacité, le poste qui lui était confié ; il donna durant les troubles de la minorité de Louis XIV, des preuves de sa fidélité, et soutenu d'un petit nombre de magistrats comme lui dévoués au maintien des vrais principes, il retint le mouvement général de sa compagnie, qui la portait du côté des adversaires de

la cour. Ces services ne furent pas perdus ; Gaspard de Fieubet n'avait pas encore trente-un ans révolus lorsqu'il reçut la nouvelle de sa nomination à la place de premier président au parlement de Toulouse, vacante par la mort de N... de Bertier. Il donna tous ses soins dès-lors à ce que la justice fût rendue avec diligence et impartialité ; il veilla attentivement sur ce qui se passait dans les nombreux tribunaux inférieurs qui ressortaient de la cour. Favorable au clergé, il savait cependant l'empêcher d'empiéter sur les droits de la magistrature. Toujours devant lui le bon droit du pauvre et du malheureux l'emportait sur les prétentions et les sollicitations coupables de l'homme riche ou en faveur. Savant dans les lois, il préférait les appliquer, à les interpréter. Il parlait gravement, et toujours à propos. Sa mémoire était prodigieuse ; il prononçait sans hésiter des arrêts de demi-heure, sans jamais confondre les différens chefs, ni se méprendre sur les dates. Il écoutait les plaideurs sans impatience, et trouvait dans l'étude et la pratique de la religion, ses délassemens et ses plaisirs. Attaqué à quarante-trois ans par la goutte, il souffrit avec courage, sans interrompre ses travaux, et mourut l'an 1686 au château de Caumont dans le Toulousain, où il avait été voir le marquis de la Valette son beau-frère, regretté amèrement de sa compagnie dont il fut le modèle, et de ses com-

patriotes dont il fut l'exemple et le soutien. Le chancelier le Tellier et le fameux Colbert l'honorèrent d'une estime et d'une amitié particulière. Louis XIV, en apprenant sa mort, dit à ceux qui l'environnaient, *que c'était un des plus grands juges de son royaume, un des plus attachés à son service, et qu'il aurait beaucoup de peine à trouver un sujet de ce mérite pour remplir la place qu'il avait tenue.* Gaspard de Fieubet avait épousé en premières noces Marguerite de Montpapou, dame d'une beauté extraordinaire et d'une grande piété; il se maria à Gabrielle de Nogaret d'Épernon.

IV. FIEUBET (GASPARD DE), proche parent de Gaspard de Fieubet, premier président du parlement de Toulouse, plus haut rapporté, naquit en cette ville en 1626. Appelé à remplir les charges les plus importantes de la magistrature, il devint successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'état, et chancelier de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Fieubet, malgré la gravité de ses fonctions, trouvait de longs instans à donner à ses plaisirs, ainsi qu'à son amour pour la poésie. S'il étudiait les lois, il s'occupait mieux encore des règles de la versification, et se montra enfin plus homme du monde que sérieux magistrat. On ne connaît de lui aucun ouvrage de jurisprudence, et l'on cite plusieurs pièces de vers, où l'on trouve de l'élégance,

du naturel et de la légèreté. Sa fable d'*Ulysse et de Syrène* a été insérée par le Père Bouhours dans son recueil de vers choisis. Nous ne savons sur quels fondemens l'auteur de l'article *Fieubet*, dans la Biographie universelle, lui conteste le quatrain écrit de la langue de Virgile, que Fieubet composa pour le portrait de la comtesse de la Suze, et dont M. de la Porte veut gratifier le Père Bouhours. Ces vers appartiennent bien à Fieubet; fallait-il lui disputer un si léger avantage? Fieubet aimait à composer des épitaphes; il en fit pour plusieurs hommes célèbres. Descartes eut la sienne; celui-là la méritait bien. Saint Pavin reçut aussi cet hommage que lui rendit Fieubet, *l'un des esprits les plus polis de ce siècle*, dit Voltaire. Nous allons rapporter cette épitaphe :

Sous ce tombeau gît saint Pavin,
 Donne des larmes à sa fin.
 Tu fus de ses amis peut-être ?
 Pleure ton sort et le sien :
 Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
 Passant, d'avoir manqué d'en être.

Les ouvrages de Fieubet, échappés à sa muse facile, furent peu soigneusement conservés. N'étant pas réunis au recueil, ils se perdirent; un petit nombre sont parvenus jusqu'à nous. Ce magistrat se voyant sans enfans, et déplorant la perte de sa femme qu'il avait tendrement aimée, se dégoûta du monde; il voulut chercher dans la retraite ce charme qu'il ne trouvait plus dans la société, et pour lors se retira dans

le couvent des Camaldules à Gros-Bois près de Paris, où, dans les exercices d'une sévère piété, il expia les plaisirs de sa jeunesse. Il mourut le 10 Septembre 1694. Son oraison funèbre, prononcée en 1695 par l'abbé Anselme, fut imprimée dans le recueil des Oraisons funèbres de cet ecclésiastique.

FIGUEIRA ou FIGUEIRAS (GUILLEM) (1), troubadour célèbre, né à Toulouse vers la fin du 12.^e siècle, se fit remarquer par la vivacité de son esprit, la hardiesse de ses pensées et le charme de sa voix. Fils d'un tailleur, il exerçait lui-même cette profession, lorsque le fanatisme allumant dans le Languedoc les bûchers qui dévorèrent les Albigeois, attira contre les *bons comtes* de Toulouse (ainsi les troubadours reconnaissans désignaient les illustres Raymonds) les malheurs, naissant en foule, de la croisade prêchée contre une partie de leurs sujets. Tant de calamités, tant d'atroces exécutions in-

(1) Nous ne savons par quelle raison le rédacteur de l'article de ce troubadour dans la Biographie universelle, lui donne le nom de *Figuier*. Il était au moins inutile de franciser celui de *Figueira*, sur-tout quand le même écrivain dit plus bas que *Figuier* se fit nommer ainsi en Lombardie. Tous les anciens auteurs l'appellent comme nous l'appelons; M. de Rochegude, dans son Parnasse occitanien, le nomme ainsi; Millot, M. Raynouard, écrivent *Figueiras*; mais aucun n'eut imaginé le nom de *Figuier* que la langue romane et toulousaine ne lui a jamais donné.

dignèrent les menestrels; presque tous embrassèrent la cause des victimes, car rarement le génie se range du parti des oppresseurs. Figueira, *trouveur* aimable, dont les chansons plaisaient aux grands et amusaient le peuple, éleva sa voix en faveur de ses souverains; mais craignant bientôt que sa fidélité ne fit soupçonner la pureté de sa foi, il passa en Lombardie, et là devint tout à la fois troubadour et jongleur. Ses mœurs ne furent pas dignes d'éloges. Il se plaisait peu dans la compagnie *des bonnes gens et des barons*, dit l'auteur, qui le premier a écrit sa vie en un vieux langage dont nous adoucissons les expressions; mais en revanche on le voyait toujours en joie quand il pouvait se rencontrer parmi les femmes de mauvaise vie, les méchans sujets et les cabaretiers. (*Non fo hom que saubes caber entré ls baros, ni entré la bona gen, mas mout se fez grazit arlots, et als putans, et als hostes taverniers.*) Eloigné de Toulouse, et sur-tout des croisés, Figueira put librement chanter ses *Sirventes véhémens*, dans lesquels il dévouait à l'exécration les persécuteurs de ses compatriotes, la cour de Rome et le clergé. « O » Rome! s'écriait-il en trompant » les barons français et le peuple » parisien, par la promesse d'une » indulgence que vous ne pouviez » donner, vous les avez dévoués » à la misère et à l'infortune. » N'avez-vous pas causé, par des » prédictions insensées, le trépas

» du bon roi (Louis VIII) ? O
 » Rome ! votre crime est poussé
 » si loin , que vous riez du Très-
 » Haut et de la cour céleste.
 » Rome , fausse et trompeuse ,
 » votre domination est si injuste ,
 » que la fourberie , la mauvaise
 » foi se cache sous votre manteau ,
 » et voilà le motif véritable de
 » vos injustices envers le comte
 » Raymond. » Figueira , en
 s'exprimant ainsi , avait tort sans
 doute ; l'église en général ne
 pouvait être responsable des excès
 de quelques ecclésiastiques ; mais
 le monde , naturellement porté à
 la malice , riait des invectives poé-
 tiques du troubadour , qui accu-
 sait le sacré collège non seule-
 ment des malheurs qui pesaient
 sur la France , mais encore des
 désastres éprouvés par les chré-
 tiens dans la Palestine et l'Egypte.
 La piété a aussi ses enthousiastes ;
 les femmes sur-tout portent loin
 leur vénération pour les ministres
 des autels : Figueira en eut
 la preuve. Une dame de Mont-
 pellier , appelée Germonda , crut
 trouver dans son exaltation le gé-
 nie nécessaire pour confondre le
 menestrel toulousain. Alors on
 ne convertissait qu'avec des écha-
 fauds ; aussi Germonda , en termi-
 nant son ouvrage , s'écriait avec
 toute la ferveur possible : « Que le
 » roi de gloire , qui par le pardon
 » accordé à la Magdelaine nous a
 » prouvé son indulgence , fasse
 » mourir dans les supplices or-
 » donnés contre les hérétiques ,
 » le fol enragé qui débite tant de
 » faussetés. » Ce souhait heureu-

sement ne s'accomplit point. Fi-
 gueira composa plusieurs ouvra-
 ges ; le temps ne les a pas tous
 respectés ; parmi ceux qui restent ,
 outre le Sirvente que nous avons
 cité , on en connaît deux autres
 adressés à l'empereur Frédéric II.
 On a conservé de lui une *Pasto-
 relle* (sorte d'idylle) pleine de
 grâce et de fraîcheur. Nous allons
 en citer un passage , regrettant que
 les bornes de cette Biographie ne
 nous laissent pas la liberté de
 transcrire en entier ce petit poème.
 Nous avons essayé de rendre ,
 avec le langage des Muses , la
 poésie de Figueira ; les vers de
 ce genre sur-tout doivent toujours
 être imités par des vers ; la prose
 ne peut point les traduire conven-
 ablement. Cette *Pastorelle* a
 deux interlocuteurs , un cheva-
 lier , une bergère. Trompés cha-
 cun par l'objet de leur choix , ils
 se rencontrent , se plaignent d'a-
 bord des perfides qui les ont
 trahis ; ils expriment leur dou-
 leur ; mais enfin la fillette se
 laissant aller à un mouvement de
 dépit , s'explique ainsi :

Si m'en croyez , beau chevalier ,
 Reprit la naïve bergère ,
 Si mieux voulez vous délier ,
 Prenez conseil de la colère.
 Votre dame a trahi sa foi ,
 Me plains d'un pastoureau volage ;
 Pour nous venger de cet outrage ,
 Suivons tous deux la même loi.
 Le mal que nous fait l'irconstance ,
 Au franc amour doit nous former ;
 D'une cruelle expérience ,
 Apprenons l'art de mieux aimer ;
 Et dès-lors , heureux et tranquilles ,
 Aimant sans peine et sans détours ,
 En des plaisirs purs et faciles ,
 Nous verrons s'écouler nos jours.

Le conseil était bon à suivre ; le chevalier s'en trouva bien. Nous devons conclure de cette *Pastorelle*, que Figueira , s'il fut trahi par ses maîtresses , connut le secret de les oublier ; c'est ce qu'il pouvait faire de mieux.

FLACCUS (MARCUS-CLODIUS), fils de Marcus , né à Toulouse pendant que cette ville était sous la domination romaine , exerça les fonctions de *duumvir* , fut deux fois *flamine* et *tribun militaire* de la quatrième légion flavienne. Les habitans de Toulouse voulant témoigner à cet homme rare , à cet excellent citoyen , la reconnaissance dont ils étaient pénétrés pour les services qu'il avait rendus à leur république , lui élevèrent un monument sur l'une des places de la cité. L'inscription qui décorait le piédestal de la statue de Flaccus , a été recueillie par Gruter. *

FLORENCE (DOMINIQUE DE), né à Toulouse , premier président du parlement et archevêque de cette cité , fut le *second enfant de la ville* , en se servant des expressions de nos annalistes anciens , qui en occupa le siège épiscopal. Il était sorti d'une maison italienne établie à Toulouse depuis un siècle , et entra à quinze ans dans l'ordre des Frères Prêcheurs de saint Dominique , à qui ses parens l'avaient voué dès son berceau , en lui faisant porter le nom de ce personnage odieux à l'humanité par l'établissement de l'inquisition. Florence , nommé à l'évêché d'Albi , passa à celui

de Saint-Pons , revint une seconde fois à Albi , et occupait cet évêché quand il fut appelé à l'archevêché de Toulouse , après Vital de Castelmaur en 1410. Les grands talens que ce prélat manifesta lui méritèrent une marque éclatante de faveur de la part du Dauphin , régent du royaume durant l'imbecillité du roi Charles VI. Ce prince se rendant enfin aux instances de la province de Languedoc , rétablit à Toulouse le parlement que déjà plusieurs fois on avait donné et enlevé à cette ville. Le 29 Mai 1420 , cette cour souveraine fut installée au château Narbonnais , dans une salle qu'on appelait alors la Salle neuve , et qui depuis devint le greffe criminel. Ce lieu était décoré de riches tapisseries fleurdelisées , les conseillers entrèrent chacun vêtus de leurs robes rouges , et prirent place aux sièges d'en haut ; les greffiers s'assirent dans les sièges inférieurs. Dominique de Florence avait été nommé par le régent , président de cette compagnie ; les conseillers laïcs étaient Antoine Ardouin , (V. le Suppl.) Pierre de Roaix , Jean de Bardin , Antoine de Montaut , Bernard de Posanis , Etienne de Voisins ; les conseillers clercs , Pierre de la Chainé , Aynard de Roaix , Jean Martin , Guillaume de Pressiac ; les deux greffiers , Bertrand de Haute-Pomme , et Jean de Bordonanchis ; les capitouls , les députés des sénéchaussées , assistèrent à cette installation , qui fut des plus solennelles. Le 14 Juin

suisant , un nommé Philippe Querbant ayant blasphémé , et un nommé Bardou l'ayant écouté sans le maudire , comme le reste des assistans , furent tous deux mis en jugement par le parlement. Il condamna Querbant à avoir la langue arrachée et la tête coupée , et renvoya Bardou devant l'inquisiteur de la foi , qui le mit en prison durant deux mois , en le faisant jeûner deux fois par semaine. Cette sentence causa de grandes rumeurs dans le diocèse. Les Cordeliers , et les Jacobins sur-tout , firent un bruit sans exemple , prétendant que l'archevêque de Toulouse et les quatre conseillers clercs qui avaient participé à la sentence , devaient être déclarés irréguliers. Florence ne les laissa pas triompher ; il monta en chaire dans son église métropolitaine , chercha à se justifier , et finit par lancer l'excommunication sur ses détracteurs , qui sur le champ en appellèrent au pape et au concile provincial. Un commissaire de sa sainteté vint sur les lieux ; le principe *ecclesia aboret sanguine* condamnait l'archevêque ; il fut contraint de recevoir l'absolution de sa faute , et mourut peu de jours après en 1422. Il avait été confesseur du pontife Clément VII.

I. FOIX (PAUL DE), archevêque de Toulouse , et l'un des hommes les plus célèbres de son temps , naquit à Caraman , en 1528 , de Jean , comte de Caraman , et de Magdelaine Caupène. Muret nous assure que son visage et son corps

étaient si beaux , qu'on croyait , en le regardant , voir le portrait de l'honneur et de la vertu. Le goût qu'il prit pour les belles lettres se déclara dans son enfance ; il les cultiva toujours depuis avec un zèle infatigable. Il fit ses humanités à Paris ; il apprit avec une merveilleuse facilité la langue grecque qu'il entendait parfaitement , et la langue latine dans laquelle il écrivit avec élégance. Il étudia dans la même ville la philosophie avec beaucoup d'application. Comme il se trouva dans son enfance réduit à un bien médiocre , qu'on lui disputait même , on le destina à l'état ecclésiastique ; et pour se mettre en état de posséder les charges de judicature qui peuvent être exercées dans l'église , il alla étudier en droit à Toulouse. Il fit en peu de temps des progrès rapides dans la science des lois , à laquelle il s'attacha pendant toute sa vie , en préférant les sentimens de Cujas à ceux de tous les autres interprètes. Il se fit admirer dans les thèses qu'il soutint sur l'un et l'autre droit , et après avoir pris ses degrés , il fit (suivant un usage qui était assez commun de son temps) des leçons publiques sur le droit civil qui attirèrent un concours incroyable d'auditeurs ; et ceux même , dit Muret , qui avaient long-temps professé le droit avec réputation , venaient tous les jours l'entendre pour s'instruire. En quittant Toulouse, Foix vint à Paris , et se présenta à la cour de Henri II , dont il ne

tarda pas à acquérir l'estime. On le voyait tour à tour rendre ses devoirs au souverain , cultiver l'amitié des seigneurs les plus en crédit , et puis se retirer dans son cabinet avec plaisir pour se livrer à l'étude. Il ne pensait pas comme ceux qui s'imaginent que l'esprit seul suffit pour bien remplir les plus grandes places , et qu'avec un heureux naturel on peut se passer de l'étude et des connaissances qu'elle procure. Il lisait assiduellement les ouvrages de Platon, d'Aristote, de Xénophon, de Plutarque, et les autres auteurs de ce genre , où il puisait les principes de la morale et de la politique ; il en savait par cœur les plus beaux endroits. La philosophie fut toujours l'étude favorite de Paul de Foix ; mais le goût qu'il avait pour cette science ne lui fit point négliger celles dont la connaissance lui était nécessaire pour remplir les emplois importants auxquels il aspirait. Il souhaita une place de conseiller au parlement de Paris ; aussitôt Henri II la lui accorda , et en peu de temps il devint un des plus habiles magistrats de ce parlement. Les affaires du palais ne lui firent pas perdre de vue les sciences qu'il chérissait toujours. Il continua d'étudier la philosophie, et se déclara partisan de celle d'Aristote. Il aimait et honorait les sectateurs de ce philosophe, et il avait une tendresse particulière pour Daniel Barbaro , patrice vénitien , désigné patriarche d'Aquilée. Il se perfectionna dans la

philosophie d'Aristote avec deux savans , qu'il regardait moins comme des maîtres que comme des amis dont la conversation l'instruisait ; l'un était Jacques Carpentier , qui s'est fait un grand nom dans l'université de Paris par ses leçons publiques , et par l'inimitié qu'elles firent naître entre lui et P. Ramus ; l'autre était Augustin Niphus , petit-fils du fameux philosophe de ce nom , qui était de Sessa. Niphus , qu'il tenait auprès de lui , professait aussi la philosophie d'Aristote , et avait un grand nombre d'écoliers. Il y avait dans la maison de Foix plusieurs philologues , parmi lesquels étaient Charles Utenhovius , Hubert Griffanius et Robert Constantin , qui , par leurs différens écrits , ont bien mérité de leur siècle et de la postérité. Quelque distingué que soit le mérite d'un magistrat , rarement sa vie fournit-elle des faits qui soient conservés dans l'histoire , et l'on ne saurait ce qu'a fait de Foix en qualité de conseiller au parlement , s'il n'avait pas été impliqué dans une affaire qui est célèbre dans nos annales , sous le nom de la *Mercuriale* du parlement de Paris. L'hérésie de Luther s'était introduite en France sous le règne de François I ; elle fit malheureusement de grands progrès sous celui de Henri II son successeur. Pour en arrêter le cours , ces deux princes donnèrent plusieurs édits qui n'étaient pas exécutés d'une manière uniforme par la grand-chambre et la tournelle du par-

lement de Paris. La grand'chambre les suivait à la rigueur dans ses jugemens, la tournelle penchait du côté de la douceur. Le dernier mardi du mois d'Avril 1559, jour d'une *mercuriale*, Bourdin, procureur général, représenta que la différence des arrêts rendus contre les Luthériens par la grand'chambre et la tournelle, *tournait au scandale de la justice*, et il requit que la compagnie convint sur cette matière d'un principe invariable, auquel on fût obligé de se conformer dans la suite. On délibéra sur la réquisition ; mais il en fut rien décidé, et l'assemblée fut continuée à un autre jour. Pendant qu'on opinait sur cette affaire, le 15 Juin suivant, le roi, qui avait été informé de ce qui se passait, vint au parlement, où il n'était pas attendu, et il ordonna que l'on continuât la délibération en sa présence. Anne Dubourg, Louis Dufaur, et quelques autres conseillers, furent d'avis qu'il fallait modérer les peines portées par les édits contre les Luthériens : ils s'étendirent, dans leur opinion, sur les abus qu'ils croyaient trouver dans l'église. Foix ouvrit un avis singulier ; il dit qu'il fallait faire une distinction entre les sectaires, et punir plus sévèrement ceux qui niaient la réalité des sacremens de la religion, que ceux qui formaient des doutes sur leur forme. Le roi ayant pris une délibération au sortir du conseil, fit arrêter plusieurs conseillers, parmi lesquels se trouvait de Foix,

et les fit conduire à la Bastille. Ils furent enfermés dans des chambres séparées, où l'on mit des gardes, et on ne leur donna ni livres, ni papier, ni encre. L'arrêt contre de Foix fut rendu le 8 Janvier suivant 1559, qui le condamnait à faire sa rétractation, et qui lui *interdisait et défendait l'entrée de la cour par le temps et espace d'un an entier, et en outre, lui a inhié et défendu de doresnavant avoir et tenir en sa possession aucuns livres censurez et reprouvez, sur les peines contenues esditz editz et arrestz de ladicte court*. Cet arrêt fut cassé quelque temps après par le parlement en corps, et le 8 Février 1566, la cour en rendit un autre, qui porte : *Absoulz et absoulz ycellui de Foix des cas à lui imposés, prononcé audit Foix, etc.* Le premier jugement rendu de Foix suspect au souverain pontife : ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il put lui prouver son innocence ; il resta dans l'esprit de ceux qui étaient les plus opposés aux sectaires, des impressions fâcheuses qu'il ne put entièrement effacer, et les désagrémens qu'il éprouva ensuite le mirent à même d'être une des victimes de la Saint-Barthelemi. Ce fut peut-être le premier jugement rendu contre lui qui le dégouta de sa charge ; il s'en démit en 1561, pour s'attacher à la cour, où la protection de Catherine de Médicis lui donnait l'espérance de s'avancer. La minorité de Charles IX. avait laissé à cette reine,

comme l'on sait, le pouvoir absolu du royaume. La première ambassade dont Foix fut honoré, fut celle d'Ecosse, où il alla vers le temps que la reine Marie, veuve de François II, retourna dans son royaume. Il y jeta les fondemens d'une bonne administration par rapport aux affaires de l'état et à celles de la religion. Si Marie eût toujours suivi le plan de conduite qu'il lui avait tracé, elle eût peut-être évité les malheurs qui l'accablèrent dans la suite, et la religion se serait conservée dans son royaume. De Foix ne resta pas long-temps en Ecosse ; il revint en France, et fut nommé, la même année, à l'ambassade d'Angleterre ; il y demeura quatre ans. Pendant ce temps il rendit de grands secours à la religion catholique ; il contribua, par les secrets avis qu'il donna, à la prise du Havre-de-Grace, et par ses conseils, au traité de paix conclu entre les deux couronnes à Troyes le 11 Avril 1564. Ce traité fut avantageux à la France, qui conserva Calais. Elisabeth le ratifia en présence de Foix le 27 Octobre suivant. Peu de temps après, il fut envoyé ambassadeur à Venise, où il parvint facilement à se rendre agréable aux sénateurs et aux citoyens d'une république qui a mérité le nom de sage. Il rendit dans le cours de cette ambassade, un service très-signalé à Charles IX et à la France. Ce prince, par l'édit de pacification du 23 de Mars 1568, s'était engagé à payer les Reistres qui étaient ve-

nus au secours des Huguenots ; il n'avait point d'argent, et les Reistres qui ne voulaient pas sortir du royaume qu'ils n'eussent été payés, y vivaient à discrétion. De Foix engagea la république de Venise à prêter au roi cent mille écus d'or, avec lesquels on délivra la France du fléau qui la ravageait. En 1570, le fameux Michel de Montagne dédia à Paul de Foix un petit poëme de feu Etienne de la Boëtie, imprimé à Paris en 1572. Le roi récompensa ses services par une nouvelle dignité, et lui donna la charge de conseiller d'honneur au parlement de Paris, dans laquelle il fut reçu le 20 Janvier de cette année. Quelques mois après il retourna en Angleterre, où il fut envoyé pour négocier le mariage du duc d'Anjou avec la reine Elisabeth, et supplier celle-ci d'adoucir le sort de l'infortunée Marie Stuart qu'elle retenait captive ; mais il ne put réussir. Smith lui répondit, à l'occasion de la reine d'Ecosse, qu'il le connaissait pour un excellent orateur ; mais que cependant toute son éloquence serait inutile dans cette occasion, parce qu'ils avaient des ordres précis de ne pas faire ce qu'il demandait. En 1573, Henri, duc d'Anjou, fut élu roi de Pologne. Les ambassadeurs députés par la république pour lui annoncer son élection, étant arrivés près de Paris, le roi envoya au devant d'eux François de Bourbon, dauphin, prince du sang, et plusieurs autres seigneurs, au

nom desquels Paul de Foix les complimenta. Presque toutes les puissances de l'Europe ayant envoyé des ambassadeurs pour faire des complimens au duc d'Anjou et à Charles IX son frère, le roi choisit de Foix pour aller les remercier de sa part. Il devait aller d'abord en Italie et à Rome, passer de là en Allemagne, et se rendre ensuite auprès du nouveau roi de Pologne. Il parait surprenant qu'on ait envoyé au souverain pontife un homme qui lui était suspect, et sur la religion de qui on avait des soupçons, dont il avait pensé être la victime l'année précédente; aussi de Foix eut-il quelque désagrément à la cour de Rome. Jacques-Auguste de Thou, depuis président au parlement de Paris, qui n'avait alors que vingt ans, désirant voir l'Italie, vint le rejoindre à Gien. De Thou, dans les *Mémoires de sa vie*, s'est fort étendu sur ce voyage de Paul de Foix en Italie. Il nous apprend que lorsqu'il était en route, d'Ossat, qui fut depuis cardinal, était à ses côtés, lui faisant un précis de la doctrine comprise dans les dialogues de Platon, et de Foix répétait ce que d'Ossat venait de lui dire. Lorsqu'ils étaient descendus de cheval pour se reposer, de Foix faisait appeler ceux qui l'accompagnaient, et qui mangeaient à sa table, et pendant qu'on préparait le repas, François Choërne, qui était alors son lecteur, et qui depuis a été président de Chartres, lisait, en présence de d'Ossat, les *paratiles* de

Cujas sur le digeste; de Foix ensuite expliquait avec étendue cet ouvrage qui est très-concis. Il engagea dans la suite Cujas à en composer un semblable sur le code, et lui conseilla de le faire plus ample; Cujas profita de son avis, et lui dédia cet ouvrage, qui est excellent. On dit que Cujas eut toujours beaucoup d'estime pour lui. De Foix, après avoir passé à Lyon, vint à Avignon pour y voir le cardinal d'Armagnac qui était son proche parent; celui-ci l'engagea à arranger ses affaires avec la cour de Rome. Les amis qu'il avait à Rome lui mandèrent à Venise qu'il aurait de la peine à y être reçu par le pape (en qualité d'ambassadeur), et que sa sainteté se souvenait de la *mercuriale*, et de la condamnation prononcée contre lui par les commissaires, quoique le jugement eût été rendu contre les formalités ordinaires, et qu'il eût été rétracté par un arrêt donné par tout le parlement. De Foix, instruit des embarras qu'on lui préparait, résolut de s'arrêter en quelque endroit pour attendre de nouveaux ordres du roi par rapport au pape, et pour donner le temps à ceux qui étaient chargés des affaires de France à Rome, de lui ménager un accueil favorable dans cette cour. Il choisit pour séjour Padoue, une des villes les plus florissantes d'alors. Cependant ses émissaires et ses amis travaillèrent à lui rendre favorable le souverain pontife; ils surent y parvenir, et s'empressèrent d'en

donnet à l'ambassadeur la nouvelle. Lorsque de Foix crut que sa présence ne serait point désagréable au pape, il partit de Padoue, se rendit à Rome, et fut en effet très-bien reçu de sa sainteté, qui néanmoins l'engagea à consentir que l'affaire de la *mercuriale* terminée il y avait plus de douze ans, fût examinée de nouveau, et renvoyée à une congrégation de cardinaux. Il se souvenait de ce que le cardinal d'Armagnac lui avait dit à Avignon ; et d'ailleurs des personnes qui étaient ses ennemis secrets, eurent la malignité de lui faire espérer qu'elle serait finie en peu de temps, s'il la remettait entre les mains du souverain pontife. Il les crut trop facilement, et s'engagea dans une affaire longue et désagréable, qui, à la vérité, eut un heureux succès, mais dont à peine put-il voir la fin dix ans après. La mort de Charles IX fournit à Paul de Foix un prétexte honnête de quitter Rome, où il avait demeuré six mois ; le séjour de cette ville lui était désagréable par la fatigue des sollicitations, et la longueur de son affaire qui avait été mal commencée. Il lui fallut pourtant revenir peu de temps après à Rome par ordre du roi Henri III, pour remercier le pape, de la part de ce prince, de l'honneur qu'il lui avait fait de lui envoyer un légat pour le complimenter sur son avènement à la couronne de France. De Foix ne séjourna à Rome que le temps nécessaire pour remplir sa commission ; étant ensuite re-

venu en France, il continua à y être employé pour diverses négociations importantes. En 1575, il revint une troisième fois à Rome en qualité d'ambassadeur. Henri III l'envoya l'année suivante dans la Guienne vers le roi de Navarre, depuis Henri IV, pour tâcher de lui faire abandonner le parti des Huguenots, et l'engager à changer de religion : mais il ne put réussir ; cela n'empêcha pas qu'il ne s'acquît la confiance du prince. Il assista à l'édit de pacification qui eut lieu, et fut un des commissaires qui furent chargés de le faire mettre à exécution. En 1578, Catherine de Médicis fit un voyage en Guienne, où elle mena Marguerite de Valois sa fille, au roi de Navarre son mari, qui la redemandait ; elle eut avec ce prince plusieurs conférences pour affermir la paix ; elle traversa ensuite le Languedoc et le Dauphiné, où elle traita plusieurs affaires, dans la plupart desquelles elle employa Paul de Foix. La reine se rendit ensuite à Lyon en 1579, et en partit pour retourner à la cour. Le roi avait donné à Paul de Foix l'ordre de suivre Catherine de Médicis dans tout son voyage. En traversant des provinces où les guerres de la religion avaient causé de grands désordres, il eut occasion de signaler son zèle pour la religion catholique. Il en rétablit le culte dans plusieurs lieux d'où il avait été banni ; il fit restituer les biens aux ecclésiastiques ; il raffermist plusieurs personnes dont la foi

était ébranlée ; il fit mettre plusieurs places sous l'obéissance du roi ; il écouta les plaintes du peuple , et apporta du soulagement à leurs maux. En 1579, Paul de Foix prit congé de la reine-mère qui était à Lyon , et partit pour Rome. Il eut beaucoup de peine à y obtenir des bulles pour l'archevêché de Toulouse auquel il avait été nommé , et il y a apparence qu'elles ne furent expédiées qu'en 1582 ou en 1583. Il y avait près de deux ans que de Foix était à Rome , lorsque , le 11 Mai 1581 , il reçut une lettre du roi , par laquelle sa majesté lui mandait qu'elle lui avait conféré le titre et la charge de son ambassadeur ordinaire dans cette cour. Paul de Foix soutint dans cette ambassade la réputation qu'il s'était acquise , et en servant le roi , il sut se rendre agréable au souverain pontife et à toute sa cour. C'était alors Grégoire XIII qui était assis sur le trône pontifical. Au milieu des affaires , de Foix était occupé jour et nuit des projets qu'il formait pour bien gouverner son diocèse lorsqu'il serait de retour en France ; mais il fut prévenu par la mort. Un jour de fête solennelle , de Foix , qui se sentait un peu incommodé , ne voulut pas cependant manquer à dire la messe. Il se trouva mal à l'autel. Il ne paraissait pas que cette indisposition dût avoir des suites fâcheuses ; mais peu de temps après s'étant donné beaucoup de mouvement pour rendre service à un Français qui avait une

affaire importante , il revint chez lui très-fatigué ; il se mit au lit , et sa maladie qui se déclara ne finit qu'avec sa vie. Il reçut les sacremens de l'église avec de grands sentimens de religion et de piété , et il mourut vers la fin de Mai 1584 , âgé de cinquante-six ans ; il fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'église de Saint-Louis. Muret prononça son oraison funèbre. Le pape fut fort touché de sa mort ; il marqua les sentimens qu'il avait pour lui , et par la manière honorable dont il en parla , et par les larmes qu'il répandit. Quelques auteurs ont écrit que si de Foix eût vécu plus longtemps , il aurait eu le chapeau de cardinal. De Foix n'entra jamais en possession des revenus de l'archevêché de Toulouse ; car le cardinal d'Armagnac qui se les était réservés , lui survécut , et ne mourut que le 5 Juin 1585. *Je ne le quittais jamais* , dit de Thou , *sans me sentir meilleur et plus disposé à pratiquer la vertu.* On a de lui , *Lettres écrites au roi Henri III par Paul de Foix , archevêque de Toulouse , son ambassadeur à Rome pendant les années 1581 et 1582* , Paris 1628 , in-4.° Auger de Mauléon en fut l'éditeur. On voit par ces lettres qu'il fut un grand homme d'état. D'Ossat , qui fut créé cardinal , avait été son secrétaire , et on a voulu depuis le faire passer pour l'auteur des Lettres , vu la conformité du style. *Lettres de Paul de Foix , ambassadeur à Rome , au roi , à la reine et au*

secrétaire d'état, et d'eux à lui depuis Octobre 1573 jusqu'en Juin 1574, et depuis Décembre 1579 jusqu'en Novembre 1581, et depuis Janvier 1582 jusqu'en Mai 1584, 2 vol. in-folio. Ce manuscrit était conservé, avant la révolution, dans la bibliothèque de Saint-Germain des Prés ; il est aujourd'hui à la bibliothèque royale. Secousse a laissé un excellent mémoire sur l'Paul de Foix, dans le tome XVII (de l'Académie des Inscriptions.)

II. FOIX (PIERRE, cardinal DE), issu de l'illustre maison de ce nom, et né en 1386, doit trouver sa place dans cette Biographie, comme étant au nombre des bienfaiteurs de Toulouse. Il fonda dans l'université de cette ville, le 26 Novembre 1457, le collège de Foix pour vingt-cinq boursiers, dont quatre devaient être prêtres. De Foix avait fait ses études à Toulouse, et ce fut par reconnaissance pour l'université qu'il fit cette fondation, se qualifiant dans l'acte, « Pierre, évêque » d'Albano, cardinal de Foix, » vicaire général dans le spirituel » et dans le temporel du pape et » de l'église romaine dans la ville » d'Avignon et le Comtat Venais- » sin, légat à *latere* pendant sa » vie dans les provinces d'Arles, » Aix, Embrun, Vienne, Nar- » bonne, Toulouse et Auch. » Il n'avait que vingt-quatre ans en 1409, quand il fut revêtu de la pourpre romaine ; il fut aussi évêque de Lescar, de Cominges, archevêque d'Arles, et adminis-

trateur de l'archevêché de Bordeaux. Toujours porté d'inclination pour le collège qu'il avait fondé, il dressa des statuts qu'on y devait observer, et que les évêques d'Aire et d'Oléron confirmèrent le 14 Juin 1467, au nom du pape qui les avait commis à cet effet. Le cardinal de Foix était possesseur de la belle et nombreuse bibliothèque qui avait appartenu au pape Benoît XIII. Il la légua à son collège, *pour inspirer*, dit-il, *le goût des sciences et des belles-lettres à ceux qui l'habiteraient*. Cette bibliothèque ayant été dilapidée, la plus grande partie des manuscrits passa dans celle de Colbert. Le cardinal de Foix mourut à Avignon, le 13 Décembre 1464, à soixante-dix-huit ans. Le collège de Foix est aujourd'hui devenu le couvent des religieuses de la Compassion.

FOLCAUDI (PHILIPPE DE), fils de noble et puissant seigneur Guillaume de Folcaudi, qui fut viguier de Toulouse en 1399, devint par ses belles actions, l'ami et le confident de Dominique Frégose, duc ou doge de Gènes. Un frère de ce prince ayant entrepris, à la tête d'une armée, la conquête de l'île de Chypre, Folcaudi, dit la chronique, homme de valeur et d'expérience, l'accompagna dans cette expédition. Elle eut un glorieux résultat pour ceux qui l'entreprirent : le roi de Chypre, Jacques de Lusignan, fut vaincu et fait prisonnier, l'île soumise et ren-

due tributaire de la république de Gènes. Folcaudi s'acquît dans cette guerre, dont il eut la principale direction, beaucoup de réputation et de grandes richesses. Il épousa une fille de la maison de Frégose, de laquelle il eut trois enfans mâles, dont le dernier devint chambellan du roi de France. On ignore l'époque de la naissance et de la mort de Philippe de Folcaudi ; il vivait dans la dernière partie du 14.^e siècle, et dans la première moitié du 15.^e

FONTAINE (CATHERINE), née à Toulouse en 15...., cultiva la poésie avec succès. Il ne nous reste qu'une seule pièce composée par cette dame. Elle se réunit aux autres personnes de son sexe, qui présentèrent une requête au *Collège de Rhétorique*, ou de Poésie française, fondé par Clémence Isaure, pour demander la permission d'être admises dans les concours des Jeux Floraux. Catel a publié le commencement de cette requête, qui fut *rappor-tée* devant le *collège* par Pierre Trasabot, *Maître en la Gaie Science*. *

FORCADEL (ETIENNE), né à Besiers, vivait dans le milieu et vers la fin du 16.^e siècle. Nous ne plaçons ici ce jurisconsulte, qui par sa naissance était étranger à Toulouse, que par suite de la discussion prétendue élevée entre Cujas et lui au sujet d'une chaire de droit en l'université de cette ville. On a dit et répété, (car en histoire les derniers venus ne sont que les échos des pre-

miers) que les Toulousains avaient, par envie ou par ignorance, sacrifié leur illustre compatriote à un concurrent bien inférieur. L'ignorance, croyons-nous, n'eut point de part à cette faute ; quant à la jalousie, nous n'en oserions dire autant, et malheureusement trop d'exemples viennent à l'appui de cette opinion. Cujas lui-même dit positivement dans une de ses lettres : *On a menti en disant que mes concitoyens m'ont repoussé trois fois ; la chose est fausse en deux circonstances ; et je pourrais peut-être disputer encore sur la dernière*. On conclurait facilement de cette phrase, que le concours de 1554 ayant été ouvert, le long délai qu'on apporta à le terminer, attribué par Cujas à la malveillance, décida ce dernier à s'éloigner d'une ville où l'intrigue régnait. Sa retraite ayant laissé le champ libre aux ennemis que le mérite de Cujas importunait, Forcadel, dont nous ne voulons pas d'ailleurs contester les talens, n'eut pas de peine alors à l'emporter, son plus terrible adversaire n'étant plus là pour le combattre. Dumoulin cite dans ses ouvrages, et avec éloge, Forcadel, auquel il attribue quelques traités de jurisprudence assez estimés. (Voyez Cujas.)

FOULQUES ou **FOLQUET**, évêque de Toulouse, né à Marseille. Malgré notre intention de ne mettre dans cette Biographie que les hommes nés à Toulouse, ou tout au plus dans

le diocèse, il est cependant certains cas qui nous ont paru des motifs convenables pour franchir les bornes de cette détermination ; l'article de Foulques en sera une preuve. Ce prélat a joué un trop grand rôle dans l'histoire de cette ville, pour que nous puissions nous en tenir d'en parler. Il était fils d'un marchand de Gènes, nommé Alphonse, établi à Marseille. Celui-ci, en mourant, laissa au jeune Foulques une immense fortune ; mais Foulques dédaignant la vie paisible d'un commerçant, préféra, poussé d'ailleurs par son génie, revêtir le costume de troubadour, qui devait lui ouvrir le palais des princes et les châteaux des grands seigneurs. Richard cœur de Lion, Alphonse II, roi d'Aragon, le comte de Toulouse, Raymond V, le comblèrent de faveurs ; mais il s'attacha de préférence à Barral, vicomte de Marseille. Azalais de Roquemartine, femme de ce dernier, était célèbre par ses charmes, son esprit et son urbanité ; elle voyait les troubadours les plus célèbres s'attacher à son char. Foulques augmenta le nombre de ces aimables soupirans ; mais peu content de la permission d'aimer qu'on accordait alors volontiers aux menestrels, il voulut plaire, et choisit mal les moyens qu'il employa pour réussir. La vicomtesse, irritée de son audace, le chassa de sa cour ; il s'éloigna le cœur brisé, et fut chercher des consolations à Montpellier. Là régnait Guillau-

me VIII, qui avait épousé une fille de l'empereur Manuel Comnène, princesse qu'on qualifiait *de chef et guide de toute valeur, de toute courtoisie, de tout enseignement*. Foulques enfin perdit ses protecteurs, regrettant surtout le *bon comte* Raymond de Toulouse dont il devait poursuivre la race avec tant d'acharnement. Dégoûté du monde, il se fit religieux avec ses deux fils, et sa femme suivit cet exemple, car il s'était marié : mais la paix du cloître ne calma pas la fougue de son caractère ; il sortit de l'obscurité monastique, et de troubadour galant et libertin qu'il avait été d'abord, il se montra fanatique, insolent et rebelle. Moine en 1199, élu bientôt abbé de Toronet, il passa au siège épiscopal de Toulouse en 1206. Les Albigeois étaient déjà en si grand nombre dans cette ville, et leur audace se montrait si bien, qu'un chroniqueur assure que Foulques, au commencement de son épiscopat, n'osait point sortir, ni envoyer sans escorte à l'abreuvoir public quatre mulets qu'il avait amené avec lui. Dès qu'il fut revêtu de sa nouvelle dignité, il se signala par une foule d'entreprises, toutes à la fois téméraires et coupables ; dénonça, sans relâche, Raymond VI au pontife romain, excitant ainsi contre son souverain la colère du Saint-Siège dans un temps où elle était redoutable. Lié d'amitié avec Dominique d'Osma, Foulques fit instituer, lors de son voyage

à Rome en 1208, l'ordre des Frères Prêcheurs, soit à Toulouse, soit dans la province. Ce prélat se trouvait dans cette ville comme député des évêques du Languedoc, pour y tramer les complots qui plus tard éclatèrent contre Raymond VI. (Voyez RAYMOND VI.) Nous ne les détaillerons pas, ayant ailleurs traité cette partie, comme on peut le voir. Le comte de Toulouse ayant été excommunié au concile d'Arles en 1211, Foulques ne garda plus de mesure dans son fanatisme fougueux. On le vit amener le peuple contre Raymond; il ne craignit pas de pousser l'insolence jusqu'à lui faire dire de sortir de Toulouse pendant le temps où il ferait les ordinations; car les légats avaient jeté l'interdit sur tous les lieux où se trouvait ce prince. Raymond, qu'une injonction pareille insultait, y répondit en ordonnant sur le champ au prélat de sortir de ses états. « Ce » n'est pas le comte qui m'a fait » évêque, répliqua Foulques » avec hauteur; je suis élu par » les lois ecclésiastiques, non » intrus par violence ou par son » autorité. Je ne sortirai donc » point à cause de lui. Qu'il » vienne, s'il l'ose! je suis prêt à » mourir, afin d'arriver à la gloire » par le calice de la passion! Qu'il » vienne, le tyran! accompagné » de ses satellites, il me trouvera » seul et sans armes. J'attends la » récompense, et je ne crains pas » ce que les hommes peuvent me » faire. » Il continua ainsi de bra-

ver Raymond, et ce ne fut que trois semaines après qu'il quitta Toulouse de plein gré. Il fut se réfugier au camp de Montfort, d'où il excitait les Toulousains à la révolte: n'ayant pu y réussir, il ordonna à tout le clergé de sortir de la ville; et l'on vit avec une terreur religieuse les lampes s'éteindre dans les églises, les autels dépourvus de leurs ornemens, les images couvertes d'un linceul mortuaire, et les prêtres s'éloignant de Toulouse les pieds nus, et emportant le Saint-Sacrement avec eux. Mais Dieu n'abandonnait pas, à leur exemple, la cause de l'infortune, et Toulouse ne fut pas déshéritée de sa présence. L'histoire connaît et déplore les exploits contre les malheureux Albigeois; ces hérétiques devaient être convaincus par la persuasion, on les y contraignait par des supplices. Foulques sur-tout se montrait leur adversaire acharné; peu content d'agir contre eux dans la province, il parcourut la France, prêchant par-tout la croisade, et appelant de nouveaux ennemis contre son souverain. Ce fut lui qui, après la bataille de Muret, si funeste à la maison des princes de Toulouse, livrée en 1213, prit possession de cette ville au nom du Saint-Siège. Sollicité par les habitans, qui ne connaissaient pas encore toute sa méchanceté, de revenir parmi eux, « il » ne convient pas, dit-il, à un » serviteur d'entrer dans une » villes dont son maître est exilé;

» je ne retournerai pas en un lieu
 » d'où le corps de J. C. a été
 » chassé , jusqu'à ce que mon
 » Dieu et mon Seigneur y re-
 » tourne lui-même. » Son zèle
 pour Montfort , sa haine pour
 Raymond, l'engagea à se rendre,
 en 1215 , au concile de Saint-
 Jean de Latran , où il ne cessa
 de soutenir avec force les intérêts
 des chefs des Croisés. L'année
 suivante , de retour en Langue-
 doc , et appelé au conseil de
 Montfort , (quand ce dernier
 eut appris la révolte des Toulou-
 sains) , Foulques fut le seul qui
 le porta à la vengeance. Il se
 chargea d'aller porter des paroles
 de paix à ses diocésains , qui sur
 la foi fallacieuse de leur évêque ,
 envoyèrent les principaux d'en-
 tre eux en députation vers Mont-
 fort ; le chef les fit saisir , et tan-
 dis qu'on les garrotait , l'insensé
 Foulques fit mettre la ville au
 pillage par un corps de troupes
 qui l'avaient suivi , et y commit
 des excès horribles ; le meurtre ,
 l'incendie signalèrent cette af-
 freuse journée. Les Toulousains
 soulevés de nouveau furent encore
 trahis par leur évêque , qui dé-
 pouillé de tout sentiment d'hu-
 manité , oublia son caractère
 sacré , et ne se montra que com-
 me un vrai bourreau. En 1217 ,
 Foulques demanda tout à coup
 au pape la permission de se dé-
 mettre de son évêché , ne pou-
 vant , disait-il , le gouverner avec
 succès au milieu de tant de trou-
 bles ; sa prière lui fut refusée , et
 Raymond VII qui avait succédé à

son père en 1222 , eut encore à
 le combattre comme ennemi. Tou-
 jours occupé du soin de soutenir
 Amaury de Montfort , il fit en
 France divers voyages dans l'in-
 térêt de ce dernier , qui en récom-
 pense lui donna plusieurs domai-
 nes. Contraint enfin , après le
 traité de Paris en 1229 , de
 reconnaître Raymond VII , il
 devint alors le plus zélé soutien
 de l'inquisition établie à Tou-
 louse , resta le persécuteur de son
 troupeau ; enfin la mort , en le
 frappant , délivra Toulouse d'un
 prélat furieux. Foulques mourut
 le 25 Décembre 1231 , et fut
 inhumé dans l'abbaye de Grand-
 selve. On lui attribue plusieurs
 ouvrages pieux ; et les recueils des
 troubadours ont conservé une
 partie de ses œuvres poétiques ,
 presque toutes galantes ou fanati-
 ques. (Voyez le Supplément.)

FOULQUIER (N.) , naquit
 à Toulouse le 21 Février 1744 ,
 de Louis Foulquier , négociant
 et capitoul. Envoyé de bonne
 heure au collège de Sorèze ,
 avide d'apprendre , il étudia suc-
 cessivement la grammaire , l'his-
 toire , la poésie , les langues an-
 ciennes et modernes , les mathé-
 matiques , la physique et l'histoire
 naturelle , à laquelle il s'adonna
 dans la suite de préférence aux
 autres sciences. Ses études
 étaient à peine finies , lorsqu'il
 eut le malheur de perdre son
 père , qui le laissa dépositaire
 d'une fortune considérable dont
 il fit toujours un noble usage : il
 se hâta , en conséquence , de venir

à Paris, et y rechercha la société des artistes. Rappelé à Toulouse quelque temps après par le vœu de ses parens, il y fit son cours de droit, et fut reçu conseiller au parlement; mais cette place, peu compatible avec ses goûts, l'engagea à retourner de nouveau à Paris. A peine y était-il arrivé, que les nuages qui menaçaient de loin la magistrature, l'engagèrent à venir remplir les devoirs de sa charge. Bientôt il eut à partager la gloire et les malheurs de sa compagnie. Il préféra l'exil aux avantages qu'on lui offrait s'il eût voulu s'en séparer; mais il voulut subir son sort, et ne pas abandonner ses compagnons d'infortune. On assure que pendant sa captivité il composa quelques pièces de théâtre qui réussirent dans la société, mais qui éprouvèrent un sort bien différent lorsqu'elles furent données au public; elles n'ont jamais été imprimées. Rendu à la liberté par le rappel du parlement, il revint à Paris. Jaloux d'acquérir une réputation solide, il entreprit de passer en Amérique, afin d'aller visiter les colonies; il obtint, à force de sollicitations, l'intendance de la Guadeloupe. Résolu, avant de quitter la France, de signaler son administration dans le nouveau monde par une politique éclairée, il voulut y porter les arts et les sciences. Dans ce dessein, il s'attacha un astronome, un physicien, un médecin, des peintres et des dessinateurs, et prit avec lui une

quantité de toutes sortes d'instrumens utiles à ces diverses professions; mais il fut mal secondé par les circonstances. La guerre qui embrasait les quatre parties du monde, désolait les îles du Vent. A peine eut-il pris les rênes de l'administration, que la malheureuse journée qui termina les succès de la marine française, répandit la consternation dans les colonies. La Guadeloupe se crut menacée d'un siège; il fallut calculer les moyens de défense, en prévenir les suites, et transporter dans des lieux inaccessibles des approvisionnemens immenses. Dépourvu d'argent, mais assuré de la confiance du commerce; ardent, plein d'activité, décidé dans le choix des moyens, il les exécuta avec une rapidité étonnante, et rassura les colons sur les horreurs qui en auraient été la suite. Bientôt après Foulquier fut nommé à l'intendance de la Martinique; son zèle pour les nouvelles découvertes ne se ralentit pas un instant. En effet, chaque année Foulquier envoyait au jardin du roi une multitude de plantes de toute espèce, et le jardin de botanique de Toulouse lui dut aussi son embellissement, comme on peut s'en assurer par la correspondance qu'il entretenoit longtemps avec le célèbre Picot-Lapeyrouse. Foulquier mourut au fort Saint-Pierre de la Martinique, le 13 Février 1789. Simple et froid en apparence, mais d'un esprit vif, il fut lié avec les plus grands hommes de son temps, et princ-

palément avec J. J. Rousseau. Nous croyons devoir rapporter ici une anecdote à son sujet, que le lecteur verra avec plaisir. C'est MM. Foulquier et Benoît que J. J. désigne par les lettres initiales F. et B. dans les *Réveries du Promeneur*, à la suite de ses Confessions, édition de Genève 1782, in-8.°; tom. 2, pag. 115. La traduction de la Jérusalem délivrée, par Lebrun, venait de paraître; Rousseau conversant un jour avec Foulquier, lui témoigna combien il était fâché qu'on l'en crût l'auteur. « Est-il possible, disait-il, qu'on se soit ainsi mépris? Personne peut-être n'a autant senti que moi les beautés du Tasse. J'ai essayé de le traduire: voilà mon travail, je vous le donne. » Aussitôt il lui remit un grand cahier contenant plusieurs morceaux, et un livre entier de la Jérusalem traduits. Foulquier lui ayant demandé quelle raison l'avait détourné de cette entreprise, « c'est, lui répondit Rousseau, que je me suis convaincu qu'il n'y a qu'une seule manière de ne rien faire perdre au Tasse de ses beautés. » Et aussitôt il s'approche de son clavier, et d'une voix rauque, mais passionnée, il chante différens morceaux de ce poëme en s'accompagnant.

FOURNIER (JACQUES), pape sous le nom de Benoît XII, naquit à Saverdun, dans l'ancien diocèse de Toulouse, d'une famille peu connue, ce qui a engagé certains auteurs à avancer,

sans preuve, qu'il était le fils d'un boulanger. La médiocrité de sa naissance, loin de lui nuire, fit relever davantage l'éclat de son mérite, la nature accordant les grandes qualités, non à l'illustration des races, mais aux hommes en particulier. Fournier se fit moine de l'ordre de Cîteaux dans l'abbaye de Bolbonne; il devint par la suite abbé du monastère de Fontfroide, et son mérite l'élevant toujours, il fut nommé évêque de Pamiers en 1317. Sa carrière dès-lors se continua d'une manière rapide; il passa au siège de Mirepoix en 1326, et fut fait cardinal-prêtre du titre de Saint-Prisque en 1327. On l'appelait le *Cardinal Blanc*, soit à cause de son origine, soit parce qu'il portait toujours l'habit de son ordre; mais la fortune n'était pas encore lasse de le conduire, elle le plaça sur le trône apostolique. Tous les cardinaux l'ayant élu pape unanimement le 20 Décembre 1334, Fournier, qui prit le nom de Benoît XII, se montra surpris de sa subite élévation. « Vous avez choisi un » âne pour pape, » dit-il aux cardinaux avec une humilité démentie par ses rares connaissances. Il continua de fixer le séjour de la cour pontificale dans Avignon, où il fit bâtir un palais dont les ruines subsistent encore. Aussi savant théologien, que profond juriconsulte, il composa plusieurs ouvrages: les principaux sont, un *Commentaire sur saint Matthieu*; des traités

sur la *Pauvreté de Jésus-Christ et des Apôtres*, sur la *Vision béatifique*, etc. Il régla les vêtements des abbés et religieux de l'ordre de Cîteaux, leur interdit la pompe mondaine dont ils s'entouraient, excommunia Louis de Bavière, et l'ordre des Fratricelles qu'il désapprouvait, chercha à ménager le bien de l'église étrangement spolié par ses prédécesseurs, et fit à ce sujet de sévères et de sages ordonnances. Un monarque lui ayant fait demander quelque chose d'injuste, il répondit à l'ambassadeur : « Si » j'avais deux ames, j'en pourrais » sacrifier une pour le prince qui » vous envoie ; mais il m'est impossible de consentir à perdre la » seule que je possède. » On lui entendait dire quelquefois : « Les » papes devraient, comme Melchisedec, n'avoir ni père, ni mère, ni parens. » Il joignit l'exemple au précepte ; car ayant refusé sa nièce à plusieurs grands seigneurs qui sollicitaient sa main, il la donna à un simple marchand de Toulouse. Les deux époux vinrent le voir à Avignon ; il les reçut durant quinze jours, et puis leur donnant une somme assez modique, il les congédia, en leur disant : « Jacques Fournier » votre oncle vous fait ce petit » présent. A l'égard du pape, il » n'a de parens et d'alliés que » les malheureux et les pauvres. » C'était de telles actions qui avaient engagé les peintres à représenter Benoît XII les mains fermées, afin de marquer à quel point il était

avare du bien de l'église. Il mourut à Avignon le 25 Avril 1342. Il avait fait reconstruire, à grands frais, les toits de la basilique de Saint-Pierre de Rome ; plusieurs inscriptions attestent ce fait ; une entre autres, gravée sur un marbre, s'exprime ainsi : *Benedictus Papa XII, Tolosanus, fecit fieri de novo, recta hujus basilicæ, an. ab. incarn. Domini M. CCC. XLI.* Son buste a été placé dans la galerie des Toulousains illustres. Voyez l'*Histoire des Papes et l'Histoire ecclésiastique de Fleuri*. La plupart des historiens étrangers au Languedoc, qui ont écrit la vie des papes, ont dit que Benoît XII était natif de Saverdun. Cependant un auteur du pays, Nicolas Bertrand et Platina, assurent qu'il était Toulousain.

I. FOURQUEVAUX (RAYMOND DE BECCARIE DE PAVIE), chevalier des ordres du roi, ambassadeur en Espagne et gouverneur de Narbonne, naquit à Toulouse, en 1509, d'une famille originaire du Milanez, qui était venue s'établir en France sous le règne de Charles VII. Il commença de servir en Italie, sous le commandement de Lautrec en 1528 ; ensuite il fit les campagnes de Savoie et de Piémont, n'étant âgé à cette époque que de dix-neuf ans. En 1548, il fut envoyé en Ecosse et en Irlande, pour accompagner la reine Louise de Lorraine, mère de Marie Stuart ; il fut depuis chargé de plusieurs négociations

et missions extraordinaires en Italie, ainsi qu'en Allemagne. Il se réunit à Pierre Strozzi, avec ses troupes qu'il commandait, et se trouva avec lui à la bataille de Marciano. Après avoir tâché en vain de rallier ses troupes, il se mit à la tête des bandes grises qu'il avait menées; mais il fut vivement attaqué, blessé au front d'un coup de lance, et fait prisonnier. Des relations infidèles annoncèrent qu'il avait été tué, et son épouse qui se trouvait alors à Toulouse, apprenant cette fausse nouvelle, mourut de douleur. En 1557, il repassa en France, et fut fait gouverneur de Narbonne. Il se servit d'un stratagème bien singulier pour se défaire de plusieurs habitans rebelles; il fit publier que deux chevaliers espagnols devaient se battre publiquement en duel hors la ville. Il fit poser des barrières pour les combattans, et dresser des échafauds pour les juges. Tout le peuple étant sorti de la ville pour assister à ce prétendu spectacle, il fit fermer les portes, et ne laissa rentrer que les sujets fidèles au roi; par ce moyen il maintint la tranquillité publique. Il contribua à la délivrance de Toulouse dont les huguenots s'étaient presque rendus maîtres, et il défit entièrement au village de Lattes, près Montpellier, leur armée commandée par le baron des Adrets, qui revenait de Saint-Gilles victorieux des comtes de Suze et de Sommerive. En 1565, il avait été nommé ambassadeur

en Espagne. Il mourut à Narbonne en 1574. On a de lui quelques ouvrages qui ont été imprimés, et d'autres qui sont restés manuscrits. *Instruction sur le fait de la Guerre*, ou *Traité de la Discipline militaire*, ouvrage que l'on a attribué fausement à Guillaume du Bellay, parmi les papiers duquel on a trouvé un manuscrit que Fourquevaux lui avait confié. Ce traité qu'il avait composé du temps qu'il était en Piémont, est estimé des amateurs, et a été traduit en italien par Mambrin Roseo. Vascosan en donna une belle édition à Paris en 1553, in-4.° et in-8.°. Ses mémoires et ses ambassades étaient autrefois conservés à la bibliothèque des Minimes à Paris; ils sont aujourd'hui à celle du roi. Fourquevaux, suivant Moréri, avait été employé avec succès dans les armées et les négociations, sous cinq rois. Quant à l'origine de sa famille, consultez d'Hozier, *l'Armorial général*, Lafaille, *Annales de Toulouse*, Percin; *Monumenta conventus Tolosani*, et dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, tom. 5; nombre 17.

● IL FOURQUEVAUX (FRANÇOIS PAVIE, baron de), naquit à Fourquevaux dans le château de son père, vers l'an 1561, fut gentilhomme ordinaire de la chambre, surintendant d'Henri IV lorsqu'il n'était que roi de Navarre, et chevalier d'honneur de la reine Marguerite. Passionné

pour les voyages , il parcourut non seulement une partie de l'Europe , mais il alla aussi en Asie, et même en Afrique. Il avait composé une relation , et fait des observations sur tous les pays où il avait passé ; mais ce recueil , qui ne pouvait que renfermer des détails bien intéressans , n'a point été publié , et l'on croit qu'il s'est perdu. Fourquevaux avait épousé , en 1591 , Marguerite de Chaumeil , fille de François , seigneur de Caillac , chevalier de l'ordre du roi , et lieutenant général de l'artillerie. Elle était veuve du baron de Bournazel , sénéchal de Rouergue. Il mourut le 16 Mars 1611 , âgé d'environ cinquante ans. La seizième des satires de Regnier , dans les anciennes éditions de ses poésies , ou l'épître deuxième dans l'édition de Brossette , est adressée à Fourquevaux ; et Brossette a soin de remarquer dans ses notes , que cet ami de Regnier est lui-même auteur de quelques satires imprimées sous le titre d'*Espadon satirique* , en 1619 , 1623 et 1626. Dans la première édition on mit le nom de Fourquevaux à ces poésies , et dans les deux autres on le déguisa , on ne sait pourquoi , sous le nom du sieur d'Esternol. L'abbé Gouget , qui lui attribue ce recueil , imprimé pour la quatrième fois en 1682 , et qui contient quinze satires et une ode , prétend que ces pièces ne font point honneur ni au goût , ni aux mœurs de l'auteur. M. Weiss , dans un article de la Bio-

graphie universelle , les attribue à Esternol. Fourquevaux a donné un ouvrage sous le titre de *Vies des plus grands capitaines français* , Paris 1643 ; in-4.° Ces vies , au nombre de quatorze , sont compilées d'après tous les historiens du temps ; on regrette que l'auteur n'en ait pas fourni davantage. Parmi ces vies , on y remarque sur-tout celle de Raymond Fourquevaux son père , écrite avec beaucoup d'exactitude.

III. FOURQUEVAUX (JEAN-BAPTISTE-RAYMOND PAVIE DE) , né à Toulouse en 1693 , était petit-fils du précédent. Ses études étant terminées , il préféra la carrière militaire à toute autre ; il s'engagea dans le régiment du Roi , infanterie , où il obtint une lieutenance. Les agrémens et les dissipations de cet état ne l'empêchèrent pas de cultiver les muses. En 1714 , il remporta le prix de l'élogie à l'académie des Jeux Floraux de Toulouse , et l'on remarque que ce concours fut un des plus brillans qu'on eût vu jusqu'alors. Sa mère , femme d'une vertu exemplaire , le voyant avec peine suivre la carrière des armes , et jugeant fort bien qu'il lui serait impossible de travailler à son salut , l'engagea à abandonner son régiment ; pressé par ses vives instances , Fourquevaux se hâta de céder à ses vœux. Il entra , en 1717 , dans la communauté de Saint-Hilaire de Paris , où il se livra à tous les exercices de piété. Lorsque les querelles divisèrent l'église au 18.° siècle , Fourque-

vaux y prit une part active, et publia différens écrits qui firent beaucoup d'honneur à sa plume. Il mourut au milieu des discussions ecclésiastiques le 2 Août 1768. On a de lui, 1.^o *Lettre d'un Prieur au sujet de la nouvelle réfutation du livre des règles pour l'intelligence des saintes Écritures*, Paris 1727, in-12; 2.^o *Nouvelles Lettres sur le même sujet*, 1729, in-12; 3.^o *Traité de la Confiance chrétienne*, 1728, réimprimé en 1731; 4.^o *Catéchisme historique et dogmatique*, 1729, 2 vol. in-12, souvent réimprimé avec des additions. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Paris 1766, avec les suites 5.^o vol. in-12. Il a encore donné quelques autres opuscules. Dans les Nouvelles ecclésiastiques du 7 Février 1769, on trouve l'éloge de l'abbé de Fourquevaux. Il a en outre publié les ouvrages suivans : I. *Réflexions sur la captivité de Babylone*, 1721. II. *Introduction abrégée à l'Histoire des prophètes, par l'épître de saint Paul aux Romains*, 1730. En 1728, on imprima pour la première fois, III. son *Traité de la Confiance chrétienne, ou de l'usage légitime des vérités de la grâce*. La deuxième édition parut en 1731, en forme de supplément à l'*Idée de la conversion du pécheur*. Cet ouvrage occasionna de grandes disputes. Il écrivit une lettre à M. PP. de 26 pag. in-4.^o, et donna ensuite, IV. *Exposition de la doctrine du Traité de la*

Confiance, 50 pag. in-4.^o M. Boursier, pour terminer cette dispute, publia, en 1739, une *Lettre sur l'Espérance chrétienne*, qui fut adoptée sans restriction. Une *Traduction italienne du Traité de la Confiance*, fut imprimée à Venise en 1551. L'auteur se retira à Fourquevaux, et dans sa solitude, il composa les *Traités* suivans : V. *Principes propres à affermir dans les épreuves présentes*. VI. *Eclaircissemens sur les difficultés qu'on oppose aux appelans*; et deux *Lettres à un ami*, sur le même sujet. Il revint à Paris en 1750, où, dans un séjour de 15 ou 16 mois, il composa : VII. *Essai sur la vérité et la sincérité par rapport aux affaires présentes et de l'église*, imprimé seulement en 1754. (Voyez le Supplément.)

FREDELON fut le premier comte héréditaire de Toulouse, et la tige de cette illustre maison, qui après avoir brillé avec tant d'éclat dans le midi de la France, s'éteignit vers le milieu du 13.^o siècle. Fredelon était d'une naissance très-distinguée, comme on le voit par le titre d'*homme illustre* que lui donne un ancien auteur. Il était fils de Fulguald et de Sénégonde, et l'on ne doute pas que son père ne fût le comte Fulguald ou Fulcoald, qui sous l'empire de Louis le Débonnaire, avait exercé les fonctions d'*Envoyé* sur les confins du diocèse de Nîmes et du Rouergue. Ce dernier pays devait même lui appartenir; car il fut possédé par

ses descendans, sans qu'on puisse assigner l'époque où il devint leur partage, tandis que le Querci fut donné à Raymond, l'un d'entre eux, par Charles le Chauve. Fredelon, nommé comte de Toulouse, commença à se faire connaître dans l'histoire par la défense qu'il fit de cette ville, contre le roi Charles qui l'assiégeait en 849. Fredelon la commandait sous l'autorité supérieure de Guillaume, duc d'Aquitaine, fils aîné de Bernard, duc de Septimanie, alors en guerre avec le roi de France; mais la vigueur avec laquelle Fredelon soutint les attaques, mollit en écoutant les propositions que lui fit le monarque : on lui promit, en propriété le duché qu'il défendait pour le compte d'un autre. L'ap-pas fut trop beau; Fredelon ne sut pas le repousser, et Charles, maître de la ville, tint sa parole. Fredelon fut investi du duché de Toulouse, et lui et ses descendans prirent le titre de duc et comte de cette ville. Fredelon prit sa part de toutes les guerres qui dévastèrent le Languedoc. Il reçut d'Hincmar son parent, l'*Avouerie*, c'est-à-dire, le titre de défenseur des biens appartenant à l'archevêché de Rheims, situés dans les pays en deçà de la Loire, titre que ses successeurs voulurent changer en celui d'une propriété absolue, et qui leur causa de fâcheux embarras. Fredelon ne dut pas pousser sa carrière au delà de l'an 852; car à cette époque Raymond son frère était déjà

comte de Toulouse, comme nous le verrons à son article. (Voyez Raymond I.) Fredelon laissa une fille nommée Uldalgarde, qui épousa un seigneur de Rouergue nommé Bernard. Un acte souscrit par elle en 877, nous fait connaître le nom de sa mère, femme de Fredelon; elle s'appelait Ode, c'est tout ce que nous en savons.

FULCRAND, évêque de Toulouse, fut promu à ce siège en 1180. Le temps où il vécut fut celui auquel les Albigeois s'établirent avec le plus de crédit dans la province. Ils y étaient en si grand nombre, et étaient si bien parvenus à s'emparer de tous les domaines de l'évêché, que Fulcrand ne pouvant même pas se faire payer la dime qu'on lui refusait de toute part, se vit dans la singulière nécessité de plaider avec son chapitre pour obtenir le revenu d'une simple prébende, afin d'avoir de quoi subsister. Il ne faut pas s'étonner si les successeurs de Fulcrand mirent tant de zèle à détruire les hérétiques; aussi le temporel des prélats de Toulouse fut-il mieux renté dans la suite. Fulcrand mourut en 1200.

I. FUMEL (LOUIS DE), né à Toulouse, en 1683, d'une famille alliée, dès le 13.^e siècle, aux maisons d'Armagnac, de Lautrec et de Cominges. De Fumel fit ses études en homme qui aurait dû tout attendre de son mérite littéraire, et rien de sa naissance. Très-jeune, il entra dans les mous-

quetaires, et se distingua sur-tout à la fameuse bataille de Malplaquet. En 1710, il se retira entièrement du service, pour se livrer à l'étude des sciences et des arts. Il contribua à la formation de l'académie royale des Sciences, et peu après il se fit recevoir de celle des Jeux Floraux, où il fit plusieurs discours qu'on cite encore avec éloge. Il mourut le 10 Décembre 1749, regretté de tous ces concitoyens.

II. FUMEL (JEAN-FÉLIX-HENRI DE), né à Toulouse en 1717, devint, en 1750, évêque de Lodève. Il fit toutes ses études à Paris dans le séminaire de Saint-Sulpice, et s'y fit remarquer par son attention à remplir ses saints devoirs. La dignité de sa place ne l'empêcha pas de faire beaucoup de bien à son diocèse ; il le visita souvent, tint des synodes et des congrégations, et s'empressa aussi de se lier aux intérêts de ses collègues, pour maintenir les droits et l'autorité de l'église qu'on s'efforçait de déprimer. Après avoir formé des établissemens utiles, il eut le bonheur de n'entrevoir que les premières approches de la révolution, dont sans doute il n'eût pas manqué d'être victime, et mourut le 26 Janvier 1790, en emportant les regrets des gens de bien, et l'estime générale de son diocèse qu'il avait comblé de ses dons et de ses largesses. Il légua à l'hôpital de sa ville épiscopale tout son bien, quoique auparavant il eût employé des sommes con-

sidérables pour le rétablir. Il a laissé quelques ouvrages qu'on recherche encore, qui sont, I. *Instructions pastorales*, l'une du 21 Novembre 1759, l'autre du 25 Mars 1765, où il s'élève vivement contre l'incrédulité, et donne des avis pour arrêter la propagation des écrits dangereux qui commençaient alors à se répandre ; II. *Le Culte de l'amour divin*, ou *l'Adoration au sacré Cœur*. Cet ouvrage a été réimprimé souvent, et fort goûté des ames ferventes. Dans sa nouveauté il fut attaqué dans un écrit intitulé. *Dissertations politiques et morales, ou Lettres d'un prieur à un ami*, 1777, in-12. Une feuille périodique, alors fort répandue, se permit à l'égard de Fumel des propos outrageans, qu'il se contenta seulement de mépriser.

FURGOLE (JEAN-BAPTISTE), naquit à Castelferrus, diocèse de Montauban, le 24 Octobre 1690. Jean Furgole son père, notaire du même lieu, était également recommandable par sa probité et son savoir. Le jeune Furgole fit ses premières études à Castelsarrasin, petite ville peu éloignée du confluent du Tarn et de la Garonne, où il y avait des écoles publiques, et ensuite à Moissac dans le collège des Doctrinaires. Après son cours de philosophie, qu'il finit dans le mois de Juillet 1707, c'est-à-dire, à la fin de sa dix-septième année, il vécut environ quatre ans dans l'oisi-
veté ; mais il sentit vivement la

perte de ce temps, lorsqu'un âge plus avancé lui en fit connaître les conséquences. On le vit reprendre le cours de ses études sur la fin de l'année 1711, par celle du droit dans la célèbre université de Toulouse, et il prêta son serment d'avocat au parlement le 9 Juillet 1714. Dès cet instant, Furgole s'attacha à l'étude des lois avec une application égale au désir qu'il avait de s'instruire et de réparer le temps qu'il avait perdu. On l'avait vu d'abord, durant son cours d'université, employer à l'étude jusqu'à dix-huit heures par jour : il était l'exemple de ses condisciples, et faisait l'admiration de Duval, l'un de ses professeurs ; en sorte qu'on ne fut pas surpris de l'assiduité qu'il porta au barreau pendant les cinq premières années ; mais on s'étonna beaucoup que, malgré les grandes connaissances qu'il avait acquises, il ne voulût se charger d'aucune cause pendant cet intervalle. Le motif de ce refus provenait de la résolution qu'avait prise ce jeune docteur ; son assiduité au palais devant avoir pour objet de se perfectionner dans la forme et dans la pratique, il voulut connaître à fond l'une et l'autre avant de se charger d'aucun procès. Il s'était proposé de compiler toutes les lois du Digeste et du Code, les Nouvelles de l'empereur Justinien, le texte canonique, les ordonnances de nos rois, les arrestographes du parlement de Toulouse, et les auteurs les plus connus dans ce par-

lement, afin d'allier la jurisprudence avec les lois, ou la pratique avec la théorie. Ce travail l'occupait l'espace de huit années. Furgole crut dès-lors s'être mis à même de remplir les devoirs de sa profession avec autant de dignité pour lui que d'avantage pour ses clients ; aussi fut-il reconnu pour un vrai savant dès la première année qu'il se destina à l'exercer. Le 17 Septembre 1720, Furgole se maria avec M.^{lle} Marguerite Pausadé, fille de M.^r Pausadé, procureur au parlement de Toulouse, dont il a eu plusieurs enfans. Quelque temps après son mariage, il quitta le barreau pour se renfermer dans son cabinet, ayant altéré sa santé par une étude immodérée, ce qui ne lui permit pas de suivre l'exercice pénible de la plaidoirie. D'Aguesseau, chancelier de France, ayant formé le projet de rendre la législation uniforme dans tout le royaume, envoya à cet effet, au mois de Novembre 1729, quelques questions sur la matière des donations, pour être éclaircies par le parlement de Toulouse. Daspe, président à mortier, qui était alors à la tête de ce parlement par l'absence du premier président, jeta les yeux sur Furgole pour traiter ces questions. Il remplit en effet l'attente de Daspe avec un zèle que rien ne put ralentir. Il ne se borna pas même aux questions proposées, car il en traita un grand nombre d'autres, sur-tout celles qui lui parurent les plus difficiles

et les plus susceptibles de controverse; en sorte que l'ordonnance de 1731 ayant paru, il fut invité par plusieurs magistrats du parlement de Toulouse, à y faire des observations qui leur parurent nécessaires, à cause du mélange des principes du droit romain avec ceux du droit coutumier qu'on trouve dans les dispositions de cette ordonnance. Furgole entreprit ce travail d'autant plus volontiers, qu'il y fut également encouragé par le chancelier d'Aguesseau. L'exécution en était d'ailleurs très-facile pour lui, puisqu'il n'avait qu'à y joindre les questions qu'il avait traitées avant l'ordonnance. Ces questions n'avaient point été prévues ni décidées par cette nouvelle loi. Furgole crut devoir faire présenter son ouvrage au chancelier d'Aguesseau, qui l'avait invité à y travailler. A peine l'auteur des *Observations sur l'Ordonnance de 1731, sur les Donations*, eut-il fini ce premier ouvrage, qu'il employa les vacances de l'année 1733 à composer son *Traité des Curés primitifs*; et depuis l'année 1734 jusqu'en 1742, il distribua ses occupations entre les affaires du palais et le travail qu'exigeaient les nouveaux ouvrages qu'il destinait au public. Ce fut pendant cet intervalle qu'il composa son *Traité des Testamens*, seul ouvrage complet que nous ayons en ce genre. Nous nous contenterons de rapporter ici ce qu'en dit dans le temps le *Mercur* de

France du mois de Mars 1745. « *Ce Traité des Testamens*, et » autres dispositions de dernière » volonté, est le seul ouvrage *ex* » *professo* en cette matière. L'u- » sage des dispositions à cause de » mort, y est examiné dans son » principe et dans son origine. Les » difficultés qui peuvent naître » tant du droit romain que du » droit coutumier, y sont discu- » tées avec beaucoup de solidité. » L'auteur y observe avec soin » les dérogations que les maximes » générales du royaume, obser- » vées dans les pays coutumiers » et ceux du droit écrit, ont fai- » tes au droit romain; les princi- » pes de l'un et l'autre droit y » sont éclaircis avec soin, et l'on » y voit l'application aux diffé- » rentes dispositions des ordon- » nances, et notamment à celle » du mois d'Août 1735. Cet ou- » vrage contient de plus une cri- » tique solide et judicieuse des » interprètes qui se sont quelque- » fois écartés du vrai sens des lois » romaines. Tout y est enfin ap- » profondi avec une érudition » parfaite digne de l'auteur, et » l'on peut dire que ce *Traité* » *mérite d'être mis au rang des* » *livres originaux qui sont en* » *très-petit nombre.* » Furgole y ayant mis la dernière main, se rendit lui-même à Paris pour le présenter au chancelier, et lui faire agréer ses recherches sur la matière des substitutions, dont le plan était déjà jeté depuis quelques années, pour en faire une ordonnance précise qui pût servir

de loi dans tout le royaume. D'Aguesseau voulut bien parcourir ces deux manuscrits, dont la lecture fit tant de plaisir à cet oracle de la justice, qu'il eut plusieurs entretiens particuliers avec l'auteur, qu'il ne cessait de combler d'éloges. Ce fut pendant son séjour dans la capitale que Furgole fit imprimer son *Traité des Testamens*, qu'il revit encore avec un nouveau soin pendant l'impression. L'ouvrage parut en 4. volumes in-4.° en 1747, et l'édition en fut épuisée, pour ainsi dire, à mesure qu'elle parut; elle était devenue si rare, que les exemplaires que l'on pouvait en trouver dans les ventes, étaient sans prix. La réputation de Furgole était établie à tel point, qu'ayant paru dans la grande chambre du parlement de Paris, où il fut attiré pour y entendre Cochin, cet éloquent orateur saisit l'occasion de citer une autorité prise dans le *Traité des Donations* de Furgole; le fixa, et tira son bonnet. Cette attention fut aperçue du tribunal et du barreau; chacun le vit avec plaisir, et s'empressa, au sortir de l'audience, de faire accueil au savant dont on admirait les ouvrages à si juste titre. L'ordonnance de 1747, concernant les substitutions, ayant enfin paru, Furgole; toujours infatigable dans ses travaux, y fit des notes, qu'il envoya à Lamoignon, chancelier de France, successeur immédiat de d'Aguesseau, qui l'honorait également de son estime.

Tandis que Furgole travaillait à cet ouvrage, et qu'il jetait en même temps les fondemens de celui du *Traité du Franc-Aleu*, il plut au roi de le nommer à la place de capitoul de Toulouse durant l'année 1754. Furgole qui n'avait jamais demandé ni fait solliciter cette faveur que tant d'autres personnes ambitionnaient, crut devoir en témoigner sa reconnaissance au ministre, et lui en faire son respectueux remerciement. Le zèle que Furgole fit paraître pour le bien public, son attention infatigable pour ses concitoyens, joints au travail de son cabinet pour répondre à la confiance de ses cliens, tous ces différens travaux réunis altérèrent si fort sa santé, que depuis cette époque, jusqu'au mois de Mai 1761 qu'il mourut, elle fut habituellement chancelante. Malgré ses infirmités, on l'a toujours vu continuer à se livrer à ses occupations pendant dix ou douze heures par jour. C'est ainsi qu'après s'être pleinement acquitté des devoirs d'un bon citoyen, et après avoir été respecté pendant sa vie comme le plus habile jurisconsulte du royaume, il s'éteignit enfin, sans douleur et sans peine, dans la pratique et dans l'exercice de toutes les vertus. Le 6 Septembre 1783, l'éloge de Jean-Baptiste Furgole fut prononcé à Toulouse dans la Conférence de la Charité, où siégeaient trente des plus célèbres jurisconsultes du royaume, par un homme

dont les crimes abominables ont fait oublier les grands talens. Furgole n'était plus depuis vingt années ; on ne pouvait le louer alors dans un lieu où sa mémoire fût plus révérée ; les rivalités n'existaient plus , l'envie avait caché ses serpens , chacun était ému au souvenir des vertus de Furgole ; sa gloire paraissait enfin dans tout son éclat. — L'orateur occupa la tribune, et son génie s'élevant à la hauteur de son sujet, il fit éprouver à la fois à ses auditeurs les impressions les plus vives et les émotions les plus

douces. Son éloge fut considéré comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et la publication en fut ordonnée. Furgole eut un fils qui se distingua dans le barreau de Toulouse, et qui fut nommé, en 1804, professeur à la faculté de droit de cette ville, lorsque le gouvernement chercha à relever cette ancienne et importante institution. N. Furgole mourut en 1818. M. Casimir de Furgole, fils du précédent, est aujourd'hui conseiller à la cour royale de Toulouse.

G

GAILLAC (N. DE), troubadour, vivait pendant le 15.^e siècle. Il remporta les prix que distribuient les *Mainteneurs du Gai-Savoir*, et il nous reste de lui une *Canço* et plusieurs *Sirventes* encore manuscrits. Cet auteur avait fait un recueil des ouvrages couronnés par les Mainteneurs, et il a ainsi enlevé à l'oubli un grand nombre de poètes nés dans le midi de la France. *

GAILLARD (JEAN-LOUIS-RENÉ DE), né à Toulouse, fut conseiller au parlement de cette ville ; ayant protesté les 25 et 27 Septembre 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale, il fut condamné à mort, par le tribunal criminel de Paris, le 14 Juin 1794. Il était âgé de cinquante-deux ans.

GALAUT (JEAN), naquit à Toulouse en 1575 : il embrassa

la profession d'avocat ; mais son amour pour les lettres lui fit souvent abandonner l'étude des lois. Le mauvais goût régnait encore : l'exemple de Malherbe n'avait point changé la manière adoptée dans les provinces méridionales. On y admirait Ronsard, Baïf et Dubartas. Nos muses ne se servaient que de termes exagérés, souvent obscurs, toujours dépourvus d'harmonie. La langue qui devait prendre de si belles formes sous la plume éloquente des grands écrivains du siècle de Louis XIV, était pauvre, et surchargée d'hellénismes et de latinismes ridicules : il y avait alors quelque mérite à ne pas céder au torrent, et à conserver dans le style du naturel, de l'élégance, de la douceur et de la clarté. Galaut eut quelquefois cet avantage. Ses premières productions

furent présentées à l'ancien corps des Jeux Floraux, qui depuis près d'un siècle jouissait des magnifiques dons de Clémence Isaure. Il y remporta tous les prix qui étaient offerts à l'émulation des jeunes poètes. On sait qu'à cette époque les pièces admises au concours étaient ordinairement des *Chants royaux*, compositions bizarres qui devaient toujours offrir une allégorie religieuse ou morale. Galaut réussit dans ce genre singulier (1), et à l'âge de vingt-cinq ans il fut nommé *Juge des Fleurs*, titre qui distinguait en général les membres de l'académie. Le nouveau *Mainteneur* adressa à ses confrères un remerciement ou discours de réception en vers. Il lut dans leurs assemblées quelques fragmens d'une traduction de l'Enéide. Déjà plusieurs auteurs français avaient voulu faire passer, dans notre langue, les beautés de ce poème; mais leurs essais multipliés ayant toujours été malheureux, Galaut crut que n'ayant point de rivaux à redouter dans cette carrière, il pouvait la parcourir avec quelque succès. Il s'occupa donc de cette traduction pendant plusieurs an-

(1) Galaut présenta sept Chants royaux. A la suite de ces morceaux, on trouve les actions de grâces rendues aux juges des Jeux Floraux. Des Stances pour le remerciement de la Violette, et des Stances pour le remerciement de la dernière fleur, et pour avoir été reçu au nombre des juges des Jeux.

nées, mais il ne put la terminer; l'on n'a même trouvé dans ses papiers que le premier livre de cet ouvrage. Malgré les éloges qui furent donnés à ce travail, on doit avouer que le désir de connaître tous les opuscules de Galaut, peut seul engager à parcourir ce fragment. Le texte est toujours, il est vrai, fidèlement rendu; mais le style et les tours de phrase sont trop éloignés de la manière actuelle, pour que l'on puisse lire avec quelque agrément cette traduction. *Jodelle* avait eu le courage de s'élever contre le spectacle trop accredité des *Mystères de la Passion*, et sa *Cléopâtre captive* fut la première de toutes les tragédies françaises. A son exemple, plusieurs auteurs composèrent des pièces de théâtre, et la poésie dramatique excita bientôt l'admiration générale. Ce genre fut d'abord d'une grande simplicité. « Point d'action, point de jeu, dit Fontenelle; grand et mauvais discours par-tout. Il y avait toujours sur la scène un chœur à l'antique qui finissait tous les actes, et qui s'acquittait bien du devoir d'être moral et embrouillé. » D'autres formes furent adoptées; mais l'art fit peu de progrès; il ne pouvait, en effet, parvenir à toute la perfection dont il était susceptible, que lorsque la langue, fixée enfin par de nombreux chef-d'œuvres, offrirait toutes ses richesses aux poètes tragiques. Vivant à une époque où le triomphe de la scène française paraissait encore

bien éloigné, Galaut conçut cependant l'idée de s'élançer dans cette carrière difficile, et le succès qu'obtint d'abord sa tragédie de *Phalante*, sembla justifier en quelque sorte l'audace du poète toulousain. Nous ne présenterons pas ici l'analyse de cette pièce, qui, malgré les nombreux défauts qu'on y remarque, est cependant préférable à une foule de tragédies composées aussi vers la fin du 16.^e siècle, et qui n'offrent pas, comme celle de Galaut, des caractères bien dessinés, et un intérêt soutenu. Le libraire qui fit imprimer les poésies de cet auteur, dit dans sa préface, que « quand es subjects d'amour qui semblaient estre l'object commun des poëtes, celui-ci en a traicté si brièvement, qu'il semble avoir fait comme Demodocus qui chantoit aux Phéaciens les amours de Mars et de Vénus, non pour applaudir au vice, ains pour retrancher les lascivités ; aussi la modestie de son naturel ne lui permettait point d'ombrager le laurier d'Apollon, du myrte de Vénus. » Cependant presque toutes les poésies de Galaut ont rapport à l'amour, et quelques-unes sont souillées par les expressions du cynisme le plus grossier. On regrette même que ce défaut se fasse remarquer dans les meilleures pièces de cet auteur, et principalement dans celle qui est intitulée : *La Destinée d'une Robe et Cotillon de satin blanc*, dans plusieurs épigrammes et dans quelques sonnets. Son ode à la

Rose peut être lue encore avec plaisir par ceux qui aiment l'abandon et les grâces naïves qui caractérisent nos vieux poëtes. Galaut mourut à Toulouse en 1605, âgé de trente ans. Ses œuvres ont été publiées, en 1611, par les soins de son frère, qui fit aussi des vers. Ce petit volume, intitulé : *Recueil de divers Poëmes et Chants royaux, avec le commencement de la traduction de l'Enéide, de Jean Galaut, advocat au parlement de Tolose, à Tolose, par la vesue de J. Colomiez et R. Colomiez, in-12, avec portrait*, est d'une grande rareté. On trouve en tête plusieurs pièces de vers consacrées à la mémoire de l'auteur par Ciron, Michel de Solargues, et quelques autres poëtes toulousains. La grâce, la délicatesse et une élégante facilité distinguent particulièrement les ouvrages de Galaut, et il aurait sans doute laissé beaucoup de pièces dignes d'être citées avec éloge, si une mort prématurée ne l'avait enlevé aux lettres qu'il cultivait avec succès. *

GALTIER (PIERRE), né à Toulouse en 1427, fit profession dans le monastère des moines Franciscains de cette ville, et s'adonna à la théologie. Il eut beaucoup de réputation dans son temps ; il espéra peut-être que ses ouvrages traverseraient les siècles, il se trompa ; son nom seul a survécu ; et du Commentaire sur la Genèse qu'il avait composé, il ne nous reste que le titre.

On ignore même celui de ses autres productions; il mourut vers l'an 1500.

GANNO (Frère **ETIENNE**, ou **JEAN DE**), religieux de l'ordre de Saint-François, naquit à Layaur, de parens nobles, en 1420, et non en 1480, comme il a été dit dans la Biographie universelle, sans doute par une erreur typographique. Il renonça au monde de bonne heure, et entra novice au couvent des Cordeliers de Toulouse, où il ne tarda pas à faire ses vœux. Ganno possédait une érudition mal digérée, un grand amour pour le mensonge, ou tout au moins une singulière crédulité; si, comme nous le croyons, il n'a fait dans ses ouvrages que rapporter ce qu'il a déjà lu dans les chroniques antérieures au temps où il a vécu. Pierre de Roserio ou du Rosier, archevêque de Toulouse en 1452, engagea Ganno à écrire l'histoire de cette ville. Il est, à ce qu'on croit, le premier historien qu'elle ait eu; et alors il faudrait accuser Ganno de cette foule de fables grossières ou ridicules dont il a surchargé les premiers temps de nos annales. Selon lui, et il l'affirme positivement, Toulouse fut fondée à l'époque de la prophétesse Débora, l'an du monde 3916, par un héros qu'il nomme Lemosin, et qu'il suppose descendre de Japhet. Pour preuve de cette assertion, il transcrit les vers suivans, dont la tournure, le style et l'anachronisme indiquent assez qu'ils sont de sa façon, et

que Ganno pour avoir étudié la langue de Virgile, n'en avait pas mieux saisi les beautés :

Terno milleso , sub anno jam peregrante,
Nongento deno sextoque , tum judicante,
Post orbis fabricam , muliere Debou sancta,
Urbem magnificam , dignamque gloria tanta,
Nomine Tolosam , Lemosin constructis edoctus
Ex Tabul semine miles nobiliter ortus.

Ganno ne s'en tient pas là, il donne une liste de tous les rois qui auraient régné à Toulouse avant l'invasion des Romains; et ces monarques, tout nous l'assure, n'ont jamais existé que dans l'imagination de l'auteur. Cependant nous persistons à croire que Ganno ne fut pas l'inventeur de ces contes; il les recueillit dans les traditions populaires, ou, comme nous l'avons déjà dit, dans des écrits plus anciens que nous ne connaissons pas. Nicolas Bertrand et Antoine Noguet, écrivant après lui l'Histoire de Toulouse, ne firent que copier les fictions de Ganno, auxquelles ils ajoutèrent d'autres rêveries. (Voyez leurs articles.) Notre auteur reçut de grands applaudissemens de ses contemporains; le peuple de Toulouse s'enorgueillit de l'antiquité de son origine, et sut peut-être mauvais gré à Catel, (voyez ce nom) qui portant le flambeau de la critique sur ses mensonges, leur apprit qu'ils ne dataient pas de si loin. Cependant le Père Sermet a de

nos jours , tout en combattant Ganno , laissé entrevoir que la fondation de Toulouse , au temps de Débora , ne lui paraitrait pas impossible. Comme il n'existe sur ce fait d'autres certitudes que des conjectures , le champ est libre aux érudits ; peut-être le privilège de la noblesse des capitouls date-t-il aussi de cette époque. L'histoire d'Etienne de Ganno se trouve manuscrite au commencement du livre blanc de l'hôtel de ville de Toulouse. Fontette , n.° 37 et 768 , parle d'une ancienne édition in-8.° , imprimée sous Louis XI. Ganno vivait encore à la mort de Charles VIII en 1495. MM. de Sainte-Marthe , qui donnent à Etienne de Ganno le prénom de Jean dans le *Gallia christiana* , disent que l'histoire de Toulouse , écrite par le commandement de l'archevêque Rosergio , fut dédiée aussi , par son ordre , au cardinal Pierre de Foix. Wadingue , dans la Bibliothèque des Frères Mineurs , l'attribue aussi à Etienne de Ganno de cet ordre. On donne au même auteur une chronique des exploits de Charles Martel et de Charlemagne , écrite avec la même érudition , et une égale critique , c'est-à-dire , que les mensonges n'y sont pas épargnés.

GARAUD (JEAN-GEORGE DE) , seigneur de Donneville , président à mortier au parlement de Toulouse , naquit en cette ville le 1.° Avril 1610. Sa famille depuis long-temps était recommandable par de grandes

vertus et d'importans services rendus à ses concitoyens. Elle était entrée dix-huit fois dans le capitoulat depuis 1336. Simon de Garaud , père de Jean-George , et aussi seigneur de Donneville , avait occupé cette charge en 1585 ; son fils , devenu l'un des présidens à mortier de la seconde cour souveraine du royaume , partagea ses instans entre les graves occupations de la magistrature et les belles-lettres , auxquelles il aimait à confier le soin de ses délassemens. Il sut réunir durant sa longue carrière , une grande quantité de livres qui faisaient ses délices ; il les prêtait aux érudits , et cherchait à conserver dans sa patrie le culte sacré des arts. Portant ses vues au delà du terme de sa vie , il craignit de voir disperser une bibliothèque précieuse , et qui lui avait tant coûté à rassembler. Pour obvier à cet inconvénient , il prit le parti que devrait suivre celui qui songe à ses successeurs ; et par son testament en date du 11 Juin 1684 , avant-veille de sa mort , il légua cette bibliothèque aux Cordeliers de la grande Observance , à condition que les jeunes étudiants en droit et en théologie qui auraient une attestation de leurs professeurs , pourraient y aller étudier deux fois par semaine. Il la dota , en outre , de quelques fonds annuels pour fournir à son entretien et à son augmentation. Les volontés de ce digne magistrat furent exécutées jusqu'à la destruction des Cordeliers , quand

la révolution française entraîna, dans sa course violente, toutes nos institutions nationales; à plus forte raison porta-t-elle une main coupable sur celle des particuliers. Le monastère des Cordeliers possédait, en outre, une autre bibliothèque uniquement destinée aux religieux, mais qu'ils montraient volontiers aux amateurs. Le local était vaste, bien éclairé; garni tout autour de la muraille de grands pupitres, sur lesquels étaient posés les livres tous attachés à des chaînes de fer; devant les pupitres on avait placé des bancs pour la commodité des lecteurs. Ce devait être un coup d'œil singulier que ces files de livres si solidement attachés; pour trouver la cause de cette précaution, il fallait remonter aux époques où cent manuscrits formaient une collection fort considérable, et où pour ôter aux larrons toute facilité d'enlever ces volumes, on les enchaînait. Un marbre placé sur la porte de cet édifice, contenait, en caractères d'or, une bulle du pape Innocent X, qui défendait au supérieur de la maison, sous peine d'excommunication, de permettre qu'on ne détachât et n'emportât aucun de ces livres, et lui interdisait, en outre, d'y laisser entrer plus de quatre personnes à la fois. Ce pontife n'aimait pas sans doute les nombreuses réunions de savans; il eût bien convenu à certaines gens de notre siècle. Le soin de ce dépôt était confié au Père Lagarde, dont la

science n'était surpassée que par sa modestie. Les Doctrinaires de la maison de Saint-Rome à Toulouse, avaient également une bibliothèque publique, donnée à leur maison, en 1705, par Berthier, évêque de Rieux. Elle était fournie en excellens livres anciens, et sur-tout renfermait la collection des éditions les plus rares et les plus belles des Pères de l'église. La garde de cette bibliothèque fut confiée, dans les derniers temps, au Père Casteing, homme savant et d'une immense érudition. Le dernier établissement public dans ce genre, fut la bibliothèque dite du Clergé, fondée par l'abbé d'Héliot, et augmentée depuis par son neveu, par l'archevêque de Brienne et le chapitre de Saint-Etienne. Elle a échappé à la dévastation jacobine, et existe encore de nos jours. L'abbé Jamme, professeur d'histoire ecclésiastique, membre des académies des Sciences et des Jeux Floraux de cette ville, en est le digne bibliothécaire. Son obligeance, son aménité, ses connaissances, le rendent cher aux lecteurs qui fréquentent cet établissement: il est secondé par M. Lasserre, sous-bibliothécaire des deux bibliothèques de la ville, qui, vétérans dans ce poste, est lui-même un catalogue vivant. Ses principes religieux et monarchiques, son instruction, lui donnent de justes droits à l'estime de ses concitoyens; et dans sa vieillesse il aime quelquefois à accorder, avec succès, la lyre

païsoie dont Godolln tira des sons si harmonieux.

GARDEIL (JEAN-BAPTISTE), né à Toulouse, en 1726, d'une famille honorée du capitoulat, fut membre de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, professeur de mathématique et de médecine en l'université de cette ville, et membre également de l'académie des Sciences de Paris, qui l'admit au nombre de ses membres en 1755, le donnant pour correspondant au célèbre Jussieu. Gardeil n'avait pas alors vingt-neuf ans révolus; il fit ses études au Collège de l'Esquille, et termina avec le plus brillant succès, par un exercice public, son cours de philosophie. Il voulut ensuite s'associer à cette illustre congrégation de l'Oratoire, qui a nourri dans son sein les Mallebranches, les Massillon, les Reynaut, les Lamy, et marcha sur les traces de ces hommes célèbres. Il fut reçu et envoyé à Paris au noviciat. Jusqu'à ce moment il s'était distingué par un ardent désir de l'étude, se livrant à des travaux opiniâtres et multipliés; il s'adonnait tout à la fois au droit, aux mathématiques, à la médecine; apprenait en même temps le latin, le grec, l'hébreu, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Mais de nouvelles idées vinrent changer une partie de ses projets; Gardeil eut le malheur de se lier avec les érudits et les littérateurs qui, à cette époque, dominaient dans la capitale; leur fréquentation ne put que lui être funeste;

l'ami de Didérot, le compagnon de d'Alembert, auquel il donnait des leçons de grec, ne pouvait croire long-temps à notre sainte religion, ni en suivre les maximes. Gardeil, ébloui par les philosophes prétendus, tout en conservant son application à l'étude, abandonna l'Oratoire, et fut afficher dans le cercle du baron d'Holbach, un coupable athéisme. Il se livra à des passions dont les suites furent pour lui bien cruelles. Nous ne rappellerons pas ici l'anecdote conservée dans les œuvres de Didérot; nous nous contenterons de dire que si elle est vraie dans son début, la fin en a été indignement altérée. Les philosophes instruits du changement qui plus tard s'opéra dans Gardeil, et de son retour aux vrais principes religieux, employèrent contre lui l'arme de la calomnie, dont ils se servirent avec autant d'art que leurs adversaires; tant les hommes, dans leur vengeance, professent les mêmes principes et emploient les mêmes moyens. Vers ce temps, Gardeil fut chargé, durant un assez long intervalle, de rédiger la gazette de France; ce travail ne suffisait pas à son activité, il entreprit de fouiller dans la collection des manuscrits grecs de la bibliothèque royale. Le hasard lui fit découvrir un ouvrage bien remarquable par sa forme; il semblait avoir été copié à dessein de le rendre indéchiffable. Il était écrit sans points, sans accents, sans séparation de mots ni

de phrases ; mais ce laborieux helléniste eut la patience de débrouiller ce cahos , et de le traduire. C'était un roman satirique et piquant , fait autrefois contre les mœurs d'une cour licencieuse , et qui donnait lieu , dans ce moment , à de justes applications. Cette circonstance fut cause que la traduction ne vit pas le jour , l'auteur ayant consenti à la supprimer. Gardeil voulant alors se vouer à la médecine , conçut le projet d'y joindre l'étude des sciences qui forment le corps de l'histoire naturelle. Il devint habile chimiste , bon astronome , savant physicien , et par dessus tout , il aima la botanique , et l'étudia sous Bernard de Jussieu. Ce dernier cherchait à l'attacher à Paris , où il eût pu fournir une carrière brillante ; mais l'amour de la patrie se réveilla dans son cœur ; il abandonna la fortune , et peut-être la gloire , pour venir à Toulouse chercher le repos au milieu des amis de son enfance. Il voyagea cependant quelque temps avant d'effectuer son dessein ; il parcourut plusieurs provinces , visita les Pyrénées , et arriva à Toulouse avec un butin précieux de plantes rares et de nouvelles connaissances. Sa réputation l'avait devancé dans sa ville natale ; il n'y éprouva pas le sort de Cujas ; son mérite fut reconnu et récompensé , il obtint les chaires qu'il disputa , quoiqu'à toutes les époques il se trouve des juges ineptes empressés à soutenir d'autres Forcadels. Il com-

mença d'abord par professer la médecine , et ne tarda pas à occuper le premier rang parmi ses collègues ; mais une nouvelle carrière s'offrit à lui. Les Jésuites furent détruits en 1773 , et la chaire de mathématiques qu'ils occupaient en l'université de Toulouse , fut mise au concours. Gardeil la disputa , et l'obtint ; il la remplit avec un rare talent ; aussi ne craignit-il pas de prétendre à celle de médecine qui vint peu après. Vainqueur de ses concurrens , il l'emporta encore d'une voix unanime. Il rédigea alors des élémens de physiologie , de pathologie , de thérapeutique , qui jouissent d'une estime particulière , et qu'il fit imprimer ; en même temps il abandonna la pratique de la médecine , comme il s'occupait à traduire les œuvres du plus grand des médecins : on pourrait faire à ce sujet des réflexions bien singulières. Gardeil consacra trente années de sa vie à la traduction d'Hypocrate. Il voulut donner aux Français , dans leur langue , toutes les œuvres de cet homme célèbre : nul avant lui n'avait osé tenter une telle entreprise ; elle n'existait dans aucun idiome moderne. Gardeil y joignit des sommaires à la tête des livres , et des notes , soit médicales , soit grammaticales , qui concourent à l'intelligence du texte. Cette traduction , bien accueillie des connaisseurs , mérite une place distinguée dans la bibliothèque du médecin et de l'homme de

lettres. Elle renferme les sept premières sections de l'édition de Foës ; il rejeta la huitième comme apocryphe, et peut-être il eut tort. Le médecin Bosquillon a osé imprimer à ce sujet, que Gardeil ne connaissait qu'imparfaitement le grec ; cette ridicule assertion fut relevée comme elle méritait de l'être, et il ne resta au détracteur de Gardeil que la honte de l'avoir accusé mal à propos. La révolution atteignit notre auteur ; l'enseignement public fut supprimé en France. Gardeil en perdant ses deux chaires, perdit la majeure partie de sa fortune, et ne la remplaça que par la plus sévère économie. Il eût pu, en 1795, reprendre ses fonctions lors de l'organisation de l'école centrale : on le lui offrit ; mais il fallait alors prêter l'abominable serment de haine à la royauté. L'âme généreuse de Gardeil s'y refusa, et en gardant sa noble pauvreté, du moins ne compromit-il pas son honneur. Il n'avait pas attendu cette époque pour revenir vers d'aussi dignes sentimens ; la force de son esprit le porta à reconnaître la faiblesse de cette vaine et orgueilleuse philosophie, qui veut détruire Dieu, parce qu'elle ne peut deviner son essence, et qui nie, avec une hardiesse ridicule, tout ce que sa courte vue ne peut embrasser. Gardeil, désabusé, passa encore de longues années dans les principes du catholicisme le plus pur. Sa piété était douce, consolante, et sous des dehors acerbes ; il cachait une

âme pleine de force et d'humanité. Il se déroba aux regards pour faire le bien, et sans cesse il déplorait ses erreurs passées. L'auteur de cet article l'a beaucoup vu dans les dernières années de sa vie, chez son émule en science et en modestie, M. Begué, botaniste habile, et dont le cœur fut l'asile de toutes les vertus. Là nous aimions à causer avec Gardeil ; ses réponses étaient gaies, précises, instructives. Quelquefois, avec le fils de son ami, nous laissions apercevoir la vénération que ses vertus nous inspiraient. « Mes enfans, nous disait-il dans l'idiome patois qu'il se plaisait à employer de préférence, si vous aviez connaissance de mon existence passée, vous rabattriez beaucoup de l'estime que vous avez pour moi. » Gardez-vous des mauvaises liaisons ; de semblables me perdront ; et sur-tout rappelez-vous que sans la religion il n'existe ni vertu parfaite, ni suprême contentement. » Sur ses vieux jours la culture de quelques plantes qu'il avait réunies dans un jardin du faubourg Saint-Michel, occupait ses loisirs : il ne ressentit aucune des infirmités de la vieillesse ; son esprit fut toujours enjoué, sa tête saine, son cœur rempli d'une piété profonde et tolérante. Il expira, regretté de ses amis, de ses concitoyens, le 19 Avril 1808, dans la quarante-troisième année de son âge. On a de lui, I. *Traduction complète des œuvres d'Hypocrate ;*

4 volumes in-8.°, Toulouse 1801; II. *Elémens de Physiologie, de Pathologie, de Thérapeutique*, 1 volume in-8.°; III. *Lettre à Bernard de Jussieu, sur le Tripoli*, insérée dans le recueil de l'académie des Sciences de Paris. Il a laissé en outre, en manuscrits, IV. *Le banquet de Xénophon*; V. *Une lettre de Platon à Dion*; VI. *L'Œdipe de Sophocle*: ces trois ouvrages sont traduits du grec, avec une rare élégance; VII. *Les Pronostics d'Hypocrate, avec des notes marginales, en grec, sur les passages obscurs*: le texte et la traduction de ses pièces sont en regard, et écrits de la main de l'auteur; VIII. Un Mémoire tissu de passages grecs et hébreux sur cette question: *Lequel, du fer ou du cuivre, a été le premier travaillé?* IX. Il avait fait aussi des notes sur l'Alphabet de Palmyre, dont le célèbre Barthelemy lui avait envoyé un exemplaire en témoignage de l'amitié qui les unissait. (Voyez le Supplément.)

GARDOUCH DE BELESTAT (le marquis DE), né à Toulouse en 1725, sortait d'une des plus anciennes familles du Languedoc. Après avoir fait ses études à Paris, il entra fort jeune dans la maison du roi; il fit les campagnes du maréchal de Saxe, et s'y distingua assez pour être, dès l'âge de trente ans, mestre de camp de cavalerie. Une débilité extrême dans l'organe de la vue l'obligea bientôt à renoncer à une carrière où sa naissance, sa

fortune, et une expérience déjà acquise lui présageaient un avancement rapide. Rentré dans la condition privée, il ne songea plus qu'à étendre et à développer ses connaissances. Il usa le reste de sa vue à la lecture; on ne publiait pas un ouvrage de politique ou de littérature, qu'il ne voulût connaître et apprécier par lui-même. M. de Belestat allait souvent à Paris, et y fréquentait les hommes qui tenaient alors le timon de la littérature. Un de ceux qui ont eu avec lui des liaisons particulières, fut Voltaire. Dès l'année de la bataille de Fontenoy; ils s'étaient connus aux eaux de Plombières: ils se revirent souvent à Paris; et lorsque Voltaire eut fixé tout-à-fait son séjour à Ferney, il entretenit avec M. de Belestat une correspondance assez suivie. Un événement littéraire troubla, en 1768, ces relations qu'entretenaient l'amour des lettres et l'estime pour le génie. M. de Belestat s'était fait connaître dans la littérature par un éloge de Clémence Isaure. Il consentit à lire dans l'académie des Jeux Floraux, et à laisser imprimer, sous les lettres initiales de son nom, un *Examen critique de l'Histoire de Henri IV*, par Bury, composé par la Beaumelle: il y avait dans cette brochure une allusion assez évidente et dangereuse, un portrait satirique du président Hénault, et une critique assez vive de l'auteur de la Henriade; le public l'attribua néanmoins à Voltaire;

Voltaire la lut d'abord avec l'intérêt que lui inspirait tout ce qui se rapportait à Henri IV. Il écrivit à M. de Belestat pour lui demander des éclaircissemens sur une citation ; mais lorsqu'une lecture plus attentive lui eut fait remarquer le passage auquel il devait être si sensible, il ne regarda plus la brochure que comme un libelle , et il écrivit de nouveau à M. de Belestat pour lui témoigner son mécontentement sur deux articles ; en même temps il lui déclarait que l'ouvrage passait pour être de la composition de la Beaumelle. M. de Belestat, dans une réponse à Voltaire, tâche de se justifier sur les deux allégations qui lui étaient reprochées ; il l'assure qu'il ne souffrirait pas que qui ce soit abusât de son nom , et il croit que M. de la Beaumelle l'entreprendrait moins qu'un autre. Néanmoins on est convaincu aujourd'hui que la Beaumelle est le véritable auteur de l'*Examen critique*. Le gouvernement en fit saisir 600 exemplaires ; Voltaire l'a fait réimprimer avec des notes critiques dans sa collection intitulée : *Evangile du jour*. On ne trouve dans le Voltaire de Beaumarchais qu'une lettre à M. de Belestat sur cette affaire. Elle a été précédée de deux autres que l'abbé Sabatier a insérées dans son *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, article la Beaumelle. En 1769, M. de Belestat fut élu membre de l'académie des Jeux Floraux, et

en 1773 on l'adjoignit au secrétaire perpétuel. Il ne put occuper que quatre ans cet emploi honorable et pénible. Les infirmités les plus graves s'étaient accumulées sur sa tête ; il avait perdu entièrement la vue ; un lecteur à gages lui lisait les gazettes et les nouveautés. La révolution ne l'épargna pas. Il fut incarcéré ; mais il eut le bonheur de survivre à l'époque la plus désastreuse de la révolution : il mourut en 1807, âgé de quatre-vingt-deux ans. M. François de Villeneuve a prononcé son éloge dans l'académie des Jeux Floraux. Voyez le compte rendu de l'année 1816, et l'*Histoire des Jeux Floraux* ; par M. Poitevin-Peitavi, Toulouse 1815, 2 vol. in-8.° M. de Belestat possédait une suite de médailles romaines dans les trois métaux, une riche collection de tableaux, un cabinet de livres rares dont le nombre se montait à 24,000 volumes.

GARIPUY (FRANÇOIS-PHILIPPE-ANTOINE DE), directeur des travaux publics de la province, membre de la société royale des Sciences de Montpellier, de l'académie des Sciences et de l'académie des Arts de Toulouse, naquit en cette ville le 16 Février 1711. Son père le destinait au barreau, et lui faisait faire les études convenables à cette carrière, lorsque le jeune Garipuy eut occasion de se lier avec un ingénieur appelé Chevalier, homme de mérite. Un jour étant venu chez cet ami, sans le rencontrer, il prit,

sur une table, le *Traité de la Grandeur*, du Père Lamy ; sa curiosité l'ayant engagé à en parcourir les premières pages, il voulut poursuivre, et emportant le volume, il se retira chez lui, où il l'acheva avec avidité. Dès ce moment Garipuy fut un autre homme ; l'étude du droit lui devint importune ; il se tourna vers les sciences exactes, et fut encouragé, dans son travail opiniâtre, par le Père Duram, professeur de mathématiques aux Jésuites, ainsi que par Bourrust, savant médecin et géomètre habile. L'académie des Sciences de Toulouse, qui ne portait pas encore ce nom, et qui plus tard le dut en partie à Garipuy, prévoyant ce qu'il serait un jour, l'appela au nombre de ses membres le 16 Mars 1731. Il débuta dans le monde savant, la même année, par un mémoire sur *les Parallaxes et les Réfractions* ; il donna pareillement les calculs de l'éclipse de lune qui devait avoir lieu le 1.^{er} Décembre 1732. Lié avec M. Dufourc, ecclésiastique recommandable, ils eurent le courage de suivre ensemble la lecture des neuf livres *des Sections coniques de Lahire*. Très-peu de géomètres ont tenté cette entreprise ; d'Alembert convenait qu'il n'était pas facile à entendre. Garipuy, doué de beaucoup d'adresse, dirigeait lui-même les ouvriers auxquels il faisait confectionner ses instrumens d'astronomie ; il poussa loin aussi la pratique de cette science ; il a laissé

l'analyse raisonnée de ses travaux, dans un mémoire imprimé dans le tome premier de l'académie des Sciences de Toulouse. Il était très-exact et excellent observateur, sur-tout très-ferule en ressources, dans un art où les besoins se répètent souvent. En 1740, il fit un voyage à Paris ; il était déjà très-avancé dans le calcul différentiel et intégral, et avait acquis une connaissance profonde des principes d'optique et d'astronomie. Il se lia particulièrement, dans ce voyage, avec Clairaut, Maupertuis, Cassini, Bouguer et le Monnier ; comme il parlait à merveille la langue que les savans entendaient, il n'eut pas de peine à être admis dans leur familiarité. Ce fut à ces précieuses liaisons avec des hommes en état de l'apprécier lui-même, qu'il dut d'être admis correspondant de l'académie des Sciences de Paris le 12 Mai 1740. Les occupations de sa place de directeur des travaux publics de la province, lui enlevèrent de momens précieux ; il négligea, durant plusieurs années, la géométrie et l'astronomie, objets de sa prédilection ; enfin, s'étant démis de ses fonctions en faveur de son fils, il revint à Toulouse en 1772, quittant Narbonne où il avait fait un long séjour. Devenu libre de ses instans, il fit construire, pour l'embellissement de la ville, le magnifique observatoire qui surmonte sa maison, et dans lequel il rassembla une foule d'instrumens choisis par le

goût et le savoir. Ce monument, car on peut lui donner ce nom, fut acheté pour l'académie, après la mort de Garipuy, par la munificence des états du Languedoc, qui ont laissé après eux de si grands souvenirs, et le regret, toujours nouveau, de leur destruction. Garipuy ayant acquis des étangs, et voulant les défricher, entreprit d'aller chercher en Hollande des instructions pour cette partie, qu'il espérait trouver chez un peuple industriel. Il rapporta de sa course une conquête précieuse; ce fut la vis d'Archimède, dont l'usage n'était point connu dans nos contrées, où Abeille seul s'en était déjà servi dans la construction du moulin du Bazacle, et que la paresse n'avait pas eu le courage d'examiner et d'exécuter. Garipuy travailla avec zèle à de grandes constructions; il les conduisit à leur perfection, et mérita les éloges de ses concitoyens et de tous les peuples de la province, charmés des travaux qui leur ouvraient tant d'utiles débouchés. Modèle des directeurs des ouvrages publics, par son zèle, ses connaissances, son génie et ses talens, il eut l'art si difficile de concilier presque toujours, sans réclamations et sans murmures, les intérêts des propriétaires et des entrepreneurs. La maladie épidémique de la suette, qui fit de si grands ravages à Toulouse en 1782, atteignit Garipuy; il mourut le 2 Avril de cette année, après avoir reçu les derniers se-

cours de la religion, dont il avait toujours respecté les grandes vérités. On ne trouve dans ses papiers aucune trace de ses travaux astronomiques; sa modestie l'avait porté à les détruire avant sa mort. Privés de ses ouvrages par lui-même, il fut donc impossible à ses amis de lui élever le plus durable des monumens; celui que le temps ne peut détruire, et qui, enfant du génie, est immortel comme lui. Aussi bon citoyen que savant recommandable, Garipuy refusa lors de son voyage en Hollande, les propositions avantageuses d'une puissance étrangère, qui voulait se l'attacher, en l'enlevant à sa patrie. Il fut nommé capitoul en 1765, député aux états du Languedoc en 1768, et compris, cette même année, dans la députation que la province envoyait au roi pour lui présenter le cahier de ses délibérations.

GARNAULT (JACQUES), commissionnaire, domicilié à Toulouse, département de la Haute-Garonne, condamné à mort, le 20 Avril 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

GARRA (PAUL), né à Toulouse, fut religieux de l'ordre de saint-Dominique, se rendit célèbre vers le milieu du 18.^e siècle par son talent pour la prédication. Il a composé la Vie de saint Antoine de Sienne, religieux du même ordre, imprimée en 1623, et deux Oraisons funèbres, l'une

parut en 1632, et l'autre en 1642. On ignore l'époque de la mort de cet auteur, qui, selon un auteur, eut plus de réputation que de savoir.

GARROS (PIERRE DE), né à Lectoure en 15... , a souvent lu des vers dans les séances publiques des Jeux Floraux, et on a encore quelques feuilles qui contiennent les ballades qu'il a présentées au collège de la Gaie-Science. On croit qu'il embrassa la réforme de Calvin. On a de lui une traduction des Psaumes de David, sous ce titre : *Psalmes de David virats en rime gascoune per Pey de Garros Laytorz, in-8.°, Tholoso*, Jacques Colomiez, 1565. On a de cet auteur un Sonnet, bien connu, sur le sépulcre de Clémence Isaure, et sur les motifs qui engagèrent à placer la statue de cette dame dans l'une des salles de l'hôtel de ville. Il mourut à Lectoure en 1581, âgé de près de cent ans. *

GAYRAUD (FRANÇOIS DE), conseiller au sénéchal de Toulouse, termina par une fin honteuse et cruelle, une vie irréprochable jusqu'alors. Il fut un singulier exemple des excès où peut entraîner la passion de l'amour. Nous allons rapporter son histoire; elle se trouve dans toutes nos annales, et elle a été imprimée dans plusieurs recueils du temps. Un Portugais, appelé de Bats de Castro, vint s'établir à Toulouse, vers l'an 1600, avec sa femme, un fils, habile médecin, et trois

filles. L'aînée, nommée Violante, était veuve d'un Espagnol qui avait peu vécu avec elle : elle était d'une rare beauté, mais plus encore débauchée. Le vieux Gayraud, un moine Augustin, le Père Arias Burdens, Espagnol de naissance, savant professeur de théologie en l'université de Toulouse; un clerc du nom d'Esbaldit, commis au greffe; enfin, un écolier nommé Candolas, étaient tous à la fois les amans de ses charmes, et tous quatre, par une rencontre bien bizarre, la possédaient sans en être jaloux. Comme on pouvait craindre les suites d'une telle conduite, on se résolut à marier Violante; et Gayraud la fit épouser par un avocat de Gimont, nommé Romain, homme mal fait et désagréable, se flattant qu'il aurait la complaisance de quitter sa femme, et de la laisser en liberté satisfaire ses adorateurs. Romain n'eut garde de suivre cette marche; il amena Violante à Gimont, l'y retint malgré elle, et plongea dans la désolation le quatuor indélicat. Leur amour sans pareil se changea en fureur; celle-ci se tourna contre l'époux, assez coupable, selon eux, pour les contrarier dans leurs plaisirs, et ils se décidèrent à se défaire de lui. On le fait venir à Toulouse où les devoirs de sa profession l'attiraient souvent: il va souper chez Gayraud; à onze heures du soir il veut se retirer, celui-ci l'accompagne jusque dans la rue; et à

peine le malheureux Romain est-il hors de la maison, qu'Esaldit, Candolas et le religieux, soutenus, dit-on, de trois autres misérables, fondant sur lui, l'assassinèrent de dix-sept coups de poignard. Gayraud, feignant un grand trouble, court à l'hôtel de ville, dénonce le meurtre comme ayant été commis par des voleurs, et se retire. Les capitouls, avec leur main forte, parcourent la ville, et la Providence fait tomber dans leurs mains Esaldit qui errait du côté de la Daurade avec un air fort effaré. Cependant on le relâcha le lendemain, n'ayant pas eu des preuves suffisantes pour le retenir. La conduite de Violante fit tourner vers elle les soupçons de l'assassinat. On l'envoya querir à Gimont; elle fut amenée à Toulouse. Le Père Burdens en apprenant cette nouvelle, et ne se fiant pas à la fermeté d'une femme, abandonna son couvent, se cacha d'abord chez Esaldit, puis courut se réfugier dans une des villes dont les protestans étaient les maîtres; et là, selon l'usage de tout malfaiteur, il abandonna la religion, pour faire profession de la prétendue réformée. Son absence attira les yeux sur lui; de nouveaux soupçons s'élevèrent; la vérité ne tarda pas à être connue. Esaldit, Candolas et Gayraud furent arrêtés. Burdens courant de ville en ville, déclinant la juridiction du parlement, se targuant de sa nouvelle croyance, fut enfin conduit à Toulouse.

Mis à la question, il avoua son crime; les jeunes gens en firent autant; le seul vieillard Gayraud gardait un opiniâtre silence. Ses juges, pour le contraindre à parler, s'avisèrent de deux expédiens terribles: le premier fut de le laisser presque mourir de faim; le second, plus cruel, triompha de sa constance. On conduisit devant lui son jeune fils, le prévenant que s'il n'avouait pas son crime, on allait torturer le jeune homme. Gayraud, à cette menace atroce, et qui rendait coupables ceux qui l'employèrent, se montra intéressant par son amour paternel; il se reconnut criminel, et trouva quelque joie dans une sentence qui paraissait sauver son fils. Les quatre meurtriers furent condamnés au dernier supplice. Gayraud, comme gentilhomme, fut d'abord décapité, et puis écartelé. Violante, demeurée la dernière, trouva ses juges inexorables; ils ne voulurent point croire à son innocence; sa criminelle vie parlant trop haut contre elle, elle n'obtint pour toute grâce, et par égard pour sa famille, que la faveur d'un supplice qui ne déshonorait pas; elle eut la tête tranchée. On dit qu'à l'instant de perdre la vie, elle prononça du haut de l'échafaud, un discours que les historiens nous ont conservé, et dont voici les dernières paroles. « Dames de Tholose, abandonnez, je vous supplie, ces vanités; laissez ces pompes, laissez les atours, et regardez où les folies m'ont

» conduite, à moi qui me plaisais
 » de me montrer si pompeuse et
 » si attifée. Regardez donc, mes-
 » dames, ces tendres mains ser-
 » rées d'une grosse corde, regar-
 » dez ce chef superbe voilé d'une
 » toile grossière, et qui sera tout
 » maintenant séparé de son
 » corps. Regardez celle qui était
 » baignée aux délices du monde,
 » et qui, pour s'y fier trop, vous
 » sert de spectacle, ne lui
 » étant restés, de tous ses courti-
 » sans, que ceux que vous voyez
 » à ses côtés... , etc. etc. » Ce
 discours produisit son effet, et
 depuis lors on assure que nulle
 femme à Toulouse n'a poussé
 le luxe de la parure jusqu'à l'ex-
 travagance, ni jusqu'au comble
 de l'oubli de ses devoirs. Cette tra-
 gique exécution eut lieu en 1609.

GAZAINES (JEAN-ANTOINE); naquit à Toulouse le 23
 Mai 1717, fut docteur de théo-
 logie, chanoine dans l'église Saint-
 Etienne de cette ville, et enfin
 nommé chanoine de Saint-Benoît
 à Paris. Il publia, en 1764, les
Annales des soi-disant Jésuites,
 Paris, 5 gros volumes in-4.°, sous
 le nom de *Emmanuel-Robert de*
Philibert, docteur en théologie.
 Ce fut du moins sous ce nom et
 ces titres que la France littéraire
 de 1769, tom. 1, pag. 365,
 désigna l'auteur de cet ouvrage,
 bien reconnu aujourd'hui pour
 être Jean-Antoine Gazaignes. Sous
 le voile de l'anonyme, Gazaignes
 rassembla, dans son ouvrage,
 tout ce que l'on avait dit de mal
 sur le compte des Jésuites; il

donna même des renseignements
 très-curieux sur cette compagnie
 qu'on a tant de fois en vain
 attaqué, et qui s'est toujours
 rendue célèbre par les grands ser-
 vices qu'elle a rendus à la litté-
 rature. Outre les 5 vol. imprimés,
 Gazaignes en avait composé
 3 autres; ils sont restés manus-
 crits. Il était allé à Vienne, tout
 exprès, pour compléter ses annales.
 Quoiqu'il fut *appelant*, il
 n'était point partisan de la con-
 stitution du clergé.

GEMARENC (N.), auteur,
 né à Toulouse. On a de lui quel-
 ques poésies en idiome languedocien.
 Il vivait encore en 1677. *

GILÈDE (JEAN), domicilié
 à Saint-Anatori, département de
 la Haute-Garonne, condamné à
 mort, le 6 Mai 1794, par le
 tribunal criminel du département
 des Pyrénées, comme émigré.

GILLET (JEAN), négociant,
 né à Villermur d'Agen, départe-
 ment de la Haute-Garonne, était
 domicilié à Paris au commence-
 ment de la révolution; il fut con-
 damné à mort, le 27 Juillet 1793,
 par le tribunal révolutionnaire
 de Paris, comme conspirateur;
 il était âgé de cinquante-trois ans.

GODOLIN, **GOUDELIN**
 ou **GOUDOULI** (1) (PIRAN-
 DE), surnommé, à juste titre,

(1) Godolin nous paraît être le véritable nom de cet auteur; il le signait du moins ainsi, comme on peut le voir sur les registres des Jeux Floraux, où sa signature se trouve à la suite de ses ouvrages couronnés.

de *Prince des Poètes languedociens* ; il fut celui qui , depuis les troubadours , fit entendre les chants les plus harmonieux dans la langue de cette belle contrée. Godolin naquit à Toulouse l'an 1579, dans la maison de la rue Pargaminières , contiguë au coin de celle de Notre-Dame du Sac, de Raymond de Godolin et d'Anne de Landes, tous deux de noble extraction. Il eut deux frères, l'un appelé Jean-Jacques, l'autre Antoine : celui-ci, qualifié du titre d'écuyer, fut capitaine pour le roi en Boulonnais. Godolin fut mis au collège des Jésuites ; il y étudia les belles-lettres avec cette ardeur que l'on met à la chose préférée. Virgile particulièrement faisait ses délices ; il plaça dans sa mémoire la majeure partie des œuvres de cet homme célèbre, et se plaisait à les réciter durant ses heures de récréation. En sortant du collège, où déjà il s'était fait remarquer par la vivacité de son esprit, par l'élégance des compositions, Godolin se jeta, pour complaire à ses parens, dans l'étude de la jurisprudence de tout temps en honneur à Toulouse, et qui alors, d'une façon plus particulière, conduisait à la fortune et à la considération ; mais l'aridité des lois, la sécheresse des commentateurs, ne pouvaient convenir à une ame ardente qui aimait à se perdre dans les rêves de son imagination. Les Muses offrent des fleurs à leurs favoris, Thémis ne présente aux siens que des épines. En tout

temps, et à l'âge de Godolin sur-tout, on place tout le plaisir dans le présent ; on ne réfléchit guère aux avantages que de graves occupations préparent pour l'avenir ; aussi à toutes les époques les génies aimables s'éloignèrent du barreau. Godolin en suivant l'exemple que Pétrarque et le Tasse lui avaient donné, l'offrit à son tour aux littérateurs, qui le suivirent ; un nombre considérable l'imita. Cependant il prit sa licence, et se fit recevoir avocat au parlement de Toulouse, titre dont il se parait quelquefois, mais qu'il ne sut utiliser jamais. Son goût le portant toujours vers la poésie, il voulut s'y distinguer, et pour réussir, il chercha une route nouvelle. La langue française sortait à peine de la grossièreté de son premier âge ; sèche, froide, non encore fixée, gâtée par Ronsard et les auteurs de ce temps, on ne lui connaissait point de charmes ; il fallait tout faire pour elle, tandis qu'elle ne pouvait seconder les efforts de celui qui l'employait. Godolin jugeant, avec habileté, combien cet idiome était difficile à manier, lui préféra la langue de son pays, plus douce, plus harmonieuse, véritable fille de celle que les troubadours avaient parlé. Elle pouvait devenir tour à tour grave, moëlleuse, fière ou mélancolique ; elle se prêtait à tous les tons, et sous la plume de notre compatriote, elle parut étincelante de nouvelles beautés. Rien ne fut étranger à la lyre de Godolin ;

elle lui servit à chanter, avec un talent toujours varié, le ciel, les grands de la terre, les bergères et ses amis. Rival heureux de Pindare, de Théocrite et d'Anacréon, ses odes sont élevées, sublimes, d'un style noble et soutenu; ses idyles respirent la molle délicatesse, la grâce et l'abandon; ses chansons sont enjouées, élégantes et faciles. On trouve dans ses épigrammes de la malice sans fiel, mais une gaieté trop expressive peut-être; tout enfin, dans cet auteur, annonce le génie usant de tous les avantages, et variant ses formes à son gré. Il faut entendre Godolin, tantôt exprimer son amour avec une expansion charmante, avec les accens les plus passionnés, tantôt avec une grâce légère, une galanterie fine et réservée; il n'est pas un seul Languedocien qui ne connaisse et ne répète peut-être tous les jours, le fameux sonnet à Liris, où l'amour s'exprime si vivement, où les mots s'enoblissent aux désirs du poète. Le nom de Liris est demeuré célèbre; il est connu sur les rives de la Garonne, comme, sans doute, on prononce celui d'Astrée sur les bords du Lignon. On a prétendu néanmoins que cette belle, objet constant des chants de Godolin, exista seulement dans sa brillante imagination; elle en fut une création nouvelle; car on affirme que notre poète ne soupira jamais qu'en fiction aux pieds d'une belle Languedocienne. Godolin ne se

contentait pas de chanter la tendresse, sa lyre obéissante se prêtait à de plus augustes accords: un beau sentiment lui inspira des vers sublimes; le modèle des rois, l'idole de la France, Henri IV, venait de succomber sous le couteau régicide d'un monstre que le fanatisme avait armé. La désolation était universelle; des hymnes de douleur se faisaient entendre de toute part; la plus admirable, celle qui peignit le mieux le désespoir de la nation, sortit de la bouche de Godolin, et cela devait être. C'était dans les pays où Henri était le plus connu, où il avait fait le plus de bien; c'était dans la langue qu'il avait parlé avec tant de délices dans sa jeunesse, qu'il convenait de déplorer son trépas. Le chant funèbre de Godolin est un modèle d'élévation, de pathétique et d'harmonie. Son indignation contre le parricide est terrible. Il termine ce bel ouvrage par cette réflexion mélancolique, qui, laissant l'âme satisfaite, l'oblige à rêver. « Henri, dit-il » dans un langage que l'on affai- » blit en le traduisant, heureux » habitant du ciel, Henri, le » modèle des rois les plus par- » faits, plane au-dessus des astres, » tandis que nous voguons sur le » vaisseau de la vie, toujours » battu par quelque vent d'afflic- » tions. » Le Père Vanière traduisit en latin l'ode dont nous parlons; mais malgré son beau talent, vaincu cette fois par le troubadour toulousain, il ne

put imiter qu'imparfaitement un ouvrage dicté au génie par la douleur. Godolin, par de pareilles productions, ne tarda pas à se faire connaître. Les personnages les plus distingués de la province, le célèbre, et depuis infortuné maréchal de Montmorenci, le comte de Caraman, s'honorèrent en devenant ses protecteurs; ils veillèrent momentanément aux intérêts de sa fortune; et lui les délassant par sa gaiété, les célébrant dans ses ouvrages, leur procura cette part de la gloire que les rares esprits peuvent donner à leurs bienfaiteurs. Godolin devint l'ame de leur société. Les fêtes qu'ils donnèrent furent embellies par ses productions; lui-même récitait les prologues des pastorales et des ballets qu'on représentait sur le théâtre particulier dressé dans l'hôtel de Montmorenci, gouverneur du Languedoc. Godolin couvrant son visage d'un masque, excitait par sa seule présence le rire du contentement; on jouissait à l'avance de ce qu'il allait dire; car on connaissait la gaiété de son esprit, toujours enjoué, toujours plaisant, mais néanmoins sachant se renfermer dans de justes bornes. Sa raillerie était fine et délicate; il savait la rendre agréable, même à ceux contre qui il la tournait. On doit rejeter comme des contes grossiers, ces jeux de mots sales ou bas que le vulgaire encore, lui attribue: il eût rougi de tels écarts indignes d'un homme d'honneur, et

Godolin faisait profession de l'être. Il fut, à juste titre, célèbre par les bons mots et les réparties ingénieuses qu'il disait avec tant de naïveté, qu'on eût dit qu'ils échappaient à sa bouche comme par hasard, sans qu'il y songeât. Il les débitait presque toujours dans la langue toulousaine: les traduire en français, serait leur faire perdre la plus grande partie de leur grâce. Qui ne connaît ce qu'il appelait son testament? « Messieurs les notaires, » disait-il, se tracassent souvent » pour rassembler les formes con- » servatrices qui assurent les der- » nières volontés d'un citoyen. » Eh bien, moi, sans me tour- » menter à chercher tant de sûre- » tés, je me charge de faire en un » seul mot un testament qui soit » inattaquable, et que ne pourrait » mordre la plus fine chicane. » On se récriait en écoutant une pareille assertion; on lui en demandait la preuve. *La voici*, dit-il en prenant sa bourse, et en la mettant, en présence de témoins, dans la main de son héritier, en ajoutant le mot *tiens*; et l'on convint qu'acte plus sûr ne pouvait plus brièvement être exprimé. Hélas! le bon Godolin ne pouvait laisser après lui une fortune qui valût la peine d'être disputée; plus occupé du présent que de l'avenir, il n'avait point su profiter de sa faveur auprès des seigneurs dont nous avons parlé plus haut. Il était trop fier pour demander, et les grands ne s'avisent guère de prévenir les

besoins de ceux qui ne les importunent pas. Ce sont des dieux aveugles ; la flatterie seule ne les trouve point sourds. Godolin , aux approches de la vieillesse , ayant , (comme on l'a dit dans l'éloge de ce grand homme ,) à l'exemple de La Fontaine , mangé son fonds après son revenu , car son héritage paternel , situé dans le village de Saint-Agne , avait disparu depuis long-temps pièce par pièce ; Godolin , disons-nous , se fût vu peut-être obligé de tendre à la charité des passans cette main qui écrivit tant de chef-d'œuvres , si ses compatriotes n'avaient cru devoir , pour l'honneur de la ville , nourrir aux dépens du trésor public celui à qui un jour on devait élever des statues , et rendre d'éclatans hommages. Les capitouls , interprètes des sentimens des Toulousains , délibérèrent de donner à Godolin une pension de cent écus , somme maintenant bien chétive , mais qui alors valait quatre fois plus que sa valeur de nos jours. Le chapitre de Saint-Etienne suivit cet exemple dans une proportion moins forte ; ainsi la Grèce antique nourrissait dans les prytanées ou dans les académies , les poètes illustres , les philosophes célèbres dont les grands talens contribuaient à son éclat. Les mœurs de Godolin étaient pures ; il trouvait son principal délassement dans les plaisirs de la table : doit-on s'en étonner ? C'était là que son mérite paraissait avec plus d'éclat ; il y

chantait ses chansons bachiques , et ses saillies , aiguës par les vins excellens de Fronton et de Villaudric , partaient plus vives et plus piquantes. Il vécut dès lors exempt de soin pour l'avenir , passant sa vie avec ses amis , ainsi qu'avec les Muses , composant , sur ses vieux jours , les vers pieux qu'on trouve à la fin de ses œuvres. Son heure fatale s'approchait ; déjà affaibli par l'âge , il marchait avec difficulté. Un de ses amis le rencontra , un jour , dans le cloître des Grands-Carmes ; là Godolin faisait retentir le pavé semé de tombes sous la pesanteur de ses pas , et par le bruit de sa canne sur laquelle il s'appuyait lourdement : « Vous frappez bien fort , lui dit-on ? » — « Vous l'entendez , répliqua-t-il , je heurte pour qu'on vienne m'ouvrir. » Il avait dit vrai ; peu de temps après il fut surpris par la maladie qui décida sa fin. Il mourut à Toulouse le 16 Septembre 1649 , (et non le 10 du même mois , comme l'avance mal à propos l'historien Raynal) à l'âge de soixante-dix ans. Il fut enseveli dans le cloître des Grands-Carmes , à la même place où il frappait naguère pour qu'on vint lui ouvrir. La réputation de Godolin ne s'arrêta pas à Toulouse ; elle franchit les Alpes et les Pyrénées. Les Italiens et les Espagnols s'empressèrent de jouir de ses ouvrages , en les faisant passer dans leurs langues. Cette célébrité était due à la force de son génie , à la verve , à l'ori-

ginalité de son talent, à des créations dont il n'existait aucun modèle, à une perfection du style, qui est le secret des grands poètes. Les étrangers au Languedoc, ceux qui n'entendent pas l'idiome harmonieux que l'on parle dans nos contrées, trouveront peut-être outrés les éloges donnés à un homme dont ils ne peuvent apprécier le mérite; du mépris de la langue, ils passeront au mépris de l'auteur. Un peu de réflexion leur épargnera cette injustice, et une citation extraite du discours de réception de l'abbé Talleman à l'académie française, nous servira de réponse aux objections qu'on nous ferait. *Chaque langue, dit-il, a ses beautés et ses agrémens; et Dieu a donné à tous les peuples des paroles pour faire connaître leurs pensées. Il y a un orgueil mal fondé de croire une langue plus diserte qu'une autre. En France même il y a des langages particuliers, dans lesquels il y a des façons de parler qui sont inimitables.* Godolin remporta un seul prix aux Jeux Floraux, où il lut plusieurs pièces de poésie qu'on appelait alors *Chant royal*; mais par une bizarrerie particulière, le poète qui faisait la gloire de son pays, ne siégea pas au rang des mainteneurs de cette époque: le temps a dévoré les noms de ces hommes obscurs qui médaignèrent des'associer un grand génie, tandis que celui de Godolin est aujourd'hui dans toutes les bouches. Il est singulier que l'on ac-

cuse l'université de Toulouse d'avoir méconnu le mérite de Cujas, et qu'on puisse reprocher aux successeurs des troubadours, de s'être refusés à placer parmi eux le plus grand poète de nos contrées. Dans la suite, l'académie des Jeux Floraux fit pour Godolin ce que l'académie française avait fait pour Molière; elle orna la salle de ses assemblées du portrait de cet homme célèbre, sorte d'amende honorable qu'elle employait pour réparer la faute de ses devanciers. Le buste de Godolin paraît aussi au rang des illustres Toulousains qui décorent la galerie du Capitole; enfin, plus de cent cinquante-neuf ans après sa mort, une cérémonie plus solennelle devait montrer combien Toulouse avait de l'estime pour lui. En 1808, la démolition du couvent des Grands-Carmes allait avoir lieu, et les restes des fidèles qui reposaient, soit dans l'église, soit dans les cloîtres, devaient, confondus pêle et mêlé, reposer dans une fosse commune; dans ces circonstances, l'académie fit la proposition, qui fut accueillie par le conseil de ville, de transporter en cérémonie les cendres de Godolin dans l'église de la Daurade; où Clémence Isaure avait eu son tombeau (1). Le 24 Avril 1808, l'académie des Jeux Floraux se réunit dans une

(1) Ce fut M. l'abbé Jamme, l'un des quarante Mainteneurs de cette académie, qui, toujours animé d'un vif amour pour les lettres, provoqua cette transla-

des salles du couvent des Grands-Carmes, tendue de noir, au milieu de laquelle était placé, sur le bureau, un des registres de l'académie, ouvert à la page où se trouvait la signature de Godolin, à la suite du chant royal qui obtint le prix du Souci d'argent en 1609. Dans ce lieu, où se réunirent les autorités de la ville, et une foule de gens de lettres, Poitevin, secrétaire perpétuel des Jeux Floraux, prononça l'oraison funèbre de ce grand poète; l'assemblée ensuite se rendit dans la chapelle ardente où les restes de Godolin étaient déposés. Le clergé ayant fait les cérémonies ordinaires, précéda le corps, et le cortège s'achemina vers la Daurade. Le cercueil posé sur un lit d'honneur, couvert de draperies funèbres, était porté par les étudiants de l'école de droit, à qui l'on avait accordé cette distinction honorable. Les Mainteneurs des Jeux Floraux, précédés par le baron de Lapeyrouse leur modérateur, marchaient à la suite, accompagnés des fonctionnaires, littérateurs et savans qu'ils avaient invités. L'église de la Daurade, entièrement tendue de noir, renfermait une foule immense. On chanta une grand'messe en musique, et après les absoutes, on descen-

tion par un mémoire qu'il avait lu dans une séance particulière, le vendredi 15 Mai 1807, à la suite duquel l'académie obtint les autorisations, et fit les dispositions nécessaires.

dit la bière dans une fosse creusée contre le mur de la chapelle de l'Ange Gardien, à main droite, et sur laquelle on plaça quelque temps après le monument en marbre noir qu'on y voit aujourd'hui. Ses Œuvres (*las Obros de Pierre Goudouli*) ont été imprimées à Toulouse, 1648, in-4.°, et plusieurs fois depuis, accompagnées du *Diccionarimoundi*, ou Dictionnaire de la Langue toulousaine, pour l'explication des mots languedociens les plus éloignés du français qui se trouvent dans ce recueil, lequel ne comprend guère que des odes, chansons, dialogues mêlés de prose; et autres pièces fugitives, dont la plus étendue n'exécède pas quatre ou cinq pages. On y remarque un *Chant royal*, en vers français, qui obtint la fleur du Souci aux Jeux Floraux. L'édition de Toulouse, 1693, intitulée, le *Ramelet moundi*, ou *la Floureto nou-bélo del Ramelet moundi*, 3 parties in-12, est plus complète que les précédentes. Celle d'Amsterdam, 1700, in-12, est suivie d'un deuxième volume qui renferme d'autres poésies d'auteurs gascons, les *Folies de Lesage*, et les *Embarras de la foire de Beaucaire*, etc. etc. etc.

GONTAUT (GUILLEM DE), négociant toulousain, est l'un des sept troubadours qui, en 1323, fondèrent dans Toulouse le collège de la Gaie Science. Gontaut et ses compagnons devaient, selon toute apparence, s'être de-

puis long-temps réunis avant l'époque dont nous parlons , puisqu'alors ils étaient déjà assemblés en association , et qu'ils avaient des réglemens , et fait des fonds pour donner des prix. Nous ne pouvons former sur ce point que des conjectures ; mais elles nous paraissent probables. Peut-être même ce collègue *del Gai Saber* , comme on l'appelait , prenait-il son origine dans les cours d'amour dont ses lois portaient le nom , et avait-il été institué par un des *bons comtes Raymonds* , si chers à leurs sujets , à la gloire et aux arts. Le troubadour Guillem de Gontaud n'est point de la maison de Gontaut Biron ; il aurait ajouté un lustre de plus à cette dernière , s'il avait été l'un de ses membres ; car les belles-lettres sont le plus solide fondement de la réputation d'un peuple. (Voyez Camo , Panassac , Lobra , Saint-Plancat , Mejanasserra , Oth et Isaure.)

I. GOUAZÉ (N.), professeur royal en la faculté de médecine à Toulouse , naquit en cette ville vers les dernières années du 17.^e siècle. Après avoir fait de brillantes études au collège de l'Esquille , il fut à Montpellier prendre ses degrés de docteur en médecine , et se perfectionner dans l'étude de ce bel art. De retour à Toulouse , il l'exerça avec beaucoup de succès , et joignit bientôt les connaissances positives de la pratique , à celles spéculatives de la théorie. L'amour que Gouazé avait pour les sciences , l'engagea

à faire ses efforts pour leur donner plus d'éclat dans sa ville natale. Il avait presque vu la société des Lanternistes , établie à Toulouse , en 1640 , par une compagnie d'amateurs , et qui finit aux environs de 1698. (Voyez Malepeyre.) Il en avait pu apprécier les avantages , et il forma le dessein de la renouveler , mais sur un plan plus vaste , et sur des fondemens plus durables. Deux de ses concitoyens , animés du même esprit , partagèrent ses desirs , MM. Sage et Carrière ; ce triumvirat qui ne voulait s'occuper que du soin de propager les lumières , communiqua son dessein à plusieurs personnages recommandables par leurs talens et leur crédit ; ceux-ci , dignes d'être admis parmi les fondateurs d'un établissement utile , y adhérèrent avec empressement , et la société se forma , mais libre encore , et sans être soumise à aucun règlement. Louis XV cependant ayant été informé de la droiture des intentions de la société et du succès de ses premiers travaux , lui accorda , le 30 Juillet 1730 , la permission de tenir des assemblées , et le corps municipal qui alors aimait à seconder les progrès de l'esprit humain , accorda à cette réunion , qui prit le nom de *Société des Sciences* , un jardin pour cultiver des plantes , et une tour où l'on pût dresser un observatoire. Enfin en 1746 , au mois de Juin , des lettres patentes rendues sur les sollicitations du président d'Orbessan , (voyez ce

nom) érigea cette association en *Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres*. Gouazé, l'un des fondateurs, fut mis au nombre des nouveaux académiciens, et depuis lors il assista exactement aux séances, se distinguant par la sagacité de son esprit, la justesse de son raisonnement et la profondeur de ses observations. Cher à ses amis, à ses concitoyens, il remplit tous les devoirs de l'honnête homme, et mourut, singulièrement regretté de tous ceux qui l'avaient connu, en 17.....

II. GOUAZÉ (JEAN-JOSEPH DE), fils du précédent, professeur en droit à l'université de Toulouse, naquit en cette ville, où son mérite le fit jouir d'une juste considération. Il était savant dans sa partie, et fort estimé de ses élèves, qui savaient l'apprécier. Il fut nommé capitoul en 1768, 1769 et 1770, et fut membre de l'académie des Sciences, dont son père était l'un des fondateurs. Il mourut en 18.....

III. GOUAZÉ (N.), frère du précédent, naquit à Toulouse en 1758. Ses premières pensées, dès sa plus tendre enfance, furent données à la religion et à l'étude. Il chercha dans le ministère sacré du sacerdoce, un asile contre les tempêtes du monde; mais il ne l'y trouva pas long-temps. Lui aussi eut à lutter, durant notre funeste révolution, contre les violences que l'ennemi des hommes exerça envers les ministres de nos autels. Gouazé cepen-

dant fut protégé par la puissance divine, et il put continuer à édifier les Toulousains, en leur offrant le modèle de toutes les vertus. Plus que tout autre il mit en usage cet axiome d'un ancien, *cache ta vie*; il fut réellement un solitaire; car il ne se montra nulle part là où l'ambition ou le plaisir rassemblent tous les hommes. Les pauvres, les affligés parvinrent seuls jusqu'à lui; il ne les renvoya jamais sans leur avoir donné des secours ou des consolations. Ce fut dans l'exercice continuel des bonnes œuvres, qu'il termina ses jours le 30 Novembre 1812, à l'âge de cinquante-quatre ans. On dit que le principal motif des chagrins qui lui donnèrent la mort, provenait des persécutions injustes dont l'aveuglement de l'empereur Napoléon accablait le souverain Pontife. Gouazé est auteur d'un ouvrage très-curieux, intitulé: *Traité sur la fin du monde et sur les circonstances qui l'accompagneront, par un solitaire*, un vol. in-8.°, imprimé à Versailles, etc. Le Bel 1814. L'éditeur de ce volume, qui ne parut qu'après la mort de l'auteur, annonça qu'il cédait, en le publiant, à la volonté de Gouazé. Celui-ci sans avoir voulu commenter l'Apocalypse, a cherché, en s'appuyant sur ce livre mystérieux, à deviner l'époque à laquelle doit arriver ce dernier jour de l'univers annoncé par les saintes Ecritures. Il est intéressant de suivre l'auteur dans

marche de ses raisonnemens , dans les séries de ses preuves. Il y a dans ce traité je ne sais quoi de sombre , de mélancolique , et en même temps de religieux , qui jette l'âme dans un salutaire effroi , et la porte à rêver sur son affaire la plus importante , celle de son salut. Selon Gouazé , le monde à peine doit avoir encore deux cents ans d'existence ; et c'est à une époque si rapprochée que finiront à la fois les empires qu'on veut agrandir , les monarques qui cherchent à transmettre à jamais le sceptre dans leurs familles , les peuples inquiets du présent ; et qui par de sages lois espèrent assurer le bonheur de leurs descendans ; enfin , les monumens des arts , les productions du génie , les hommes qui les admirent , et le sol qui les porte aujourd'hui.

GOUTOULAS (JEAN) , Jésuite , a composé une Histoire universelle en latin ; nous n'avons pu découvrir si elle avait jamais été imprimée. Raynal assure qu'elle passait pour être estimée des savans. Ce Jésuite , qui était né à Toulouse , y mourut le 6 Décembre 1661.

GRAMOND (GABRIEL DE) , cardinal , avait été successivement évêque de Couserans , de Tarbes , de Poitiers , archevêque de Bordeaux , lorsqu'il monta sur le siège de Toulouse à la fin de l'an 1533. Il ne fit qu'y passer pour aller prendre place dans sa dernière demeure ; car la mort le surprit le 7 Juin 1534. Son gé-

nie et son attachement à la personne du roi François I , et ses talens pour la diplomatie , le firent charger de deux ambassades bien importantes , l'une auprès de l'empereur Charles V , l'autre auprès du pape Clément VII , lorsque le roi de France consentit à marier le dauphin son fils , depuis Henri II , avec Catherine de Médicis , mère de ce pontife. Quoique le cardinal de Gramond eût terminé ses jours au château de Balma près Toulouse , son corps fut porté au château de Bidache , dans la sépulture de ses pères , au diocèse de Bayonne.

I. GRAMMONT (GABRIEL-BARTHELEMI , seigneur de) , né à Toulouse vers l'an 159... , fut conseiller au grand conseil , président aux enquêtes du parlement de cette ville , et obtint enfin un brevet de conseiller d'état ordinaire. Il publia en 1641 une Histoire du règne de Louis XIII , divisée en dix-huit livres ; elle est écrite en latin , et ne va que jusqu'en 1617. Il y en a une seconde édition continuée jusqu'en 1629 , imprimée à Toulouse en 1643 , in-fol. , et réimprimée à Amsterdam en 1653 , in-8.° ; elle commence à la mort de Henri le Grand , et finit en l'an 1629. Sarran , Gui Patin et Arnaud d'Andilly , donnent une idée peu favorable de cette histoire , quoique Colomiez , dans sa *Bibliothèque choisie* , prétende qu'elle est encore utile à consulter. Il est certain , dit Moréri , qu'on trouve beaucoup de partialité dans cet

ouvrage; et ce que l'auteur y avait avancé de particulier contre Arnaud d'Andilly, d'avoir été vendu au Père Joseph et au cardinal de Richelieu, est une pure calomnie, comme il est démontré dans une excellente lettre du Père Bougerel de l'Oratoire, pour justifier Arnaud d'Andilly contre les accusations d'un prétendu favori de Gaston, duc d'Orléans. On trouve cette lettre dans le tome 5 de la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des Savans de l'Europe*. Consultez aussi les *Mémoires* d'Arnaud d'Andilly. Le président Grammont mourut en 1654. Cette famille, originaire du Rouergue, est très-ancienne; elle a donné un grand nombre de conseillers au parlement de Toulouse.

II. GRAMMONT (JEAN), seigneur de la Bourgade, conseiller au parlement de Toulouse, né dans cette ville, fut le premier officier de ce corps qui, dans le temps de la ligue, se déclara pour le roi. Il quitta Toulouse sur la fin du règne de Henri III, et alla rejoindre le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc. Henri IV récompensa sa fidélité par une charge de président au parlement que ce prince établit à Carcassonne, puis à Besiers. Dans la suite ce parlement fut réuni à celui de Castelsarrasin, composé de plusieurs membres du parlement de Toulouse, séparés de ceux qui tenaient encore le parti de la ligue dans cette capitale du Languedoc. En 1595,

le roi le nomma président de la chambre mi-partie qu'il avait établi à Castres, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 16.....

GRÉGOIRE (PIERRE), né à Toulouse dans le 16.^e siècle, enseigna d'abord le droit à Cahors, et ensuite à Toulouse. Le duc Charles l'attira en Lorraine, lui donna une chaire de professeur en droit civil et canon dans l'académie de Pont-à-Mousson. Il se distingua dans cet emploi, et mourut en 1597. Il a composé un grand nombre d'ouvrages sur les matières canoniques qui eurent de la vogue dans le temps; entr'autres, *Syntagma juris universi atque legum pene omnino*, in-fol. imprimé plusieurs fois; *De republica*, liber. 26. Ce fut dans l'université de Pont-à-Mousson qu'il fit sous le nom de *Raymondus Rufus*, une réfutation de la consultation de Charles Dumoulin, contre le concile de Trente. Dans cette discussion il prend les titres de docteur en droit et d'avocat au parlement. Cette réfutation fut imprimée à Paris, in-8.^o, en 1553. Il y eut une réplique à ce livre, sous le nom de *François Villiers*; et Grégoire répondit par un autre écrit imprimé en 1555, sous ce titre: *Duplicatio in patronum Molinæi, pro pontifice magno, cardinalibus, totoque ordine sacro*. Dans la vie de Charles Dumoulin, par Brodeau, in-4.^o, pag. 99, 100 et 101, Raymond le Roux est regardé

comme un homme de ce nom , et portant réellement les titres que prend Grégoire ; mais c'est une erreur. Grégoire entendait parfaitement l'hébreu.

GRENIER (DOMINIQUE), né à Toulouse dans le 13.^e siècle, entra, par suite de sa haute piété, dans l'ordre des Frères Prêcheurs, et ne tarda pas à devenir docteur en théologie. Il fit des apostilles sur le Pentateuque, et commenta pareillement les autres livres historiques de la Bible. Sa haute science, que sa modestie voulait en vain dérober, attira sur lui les regards de l'église. Il fut élevé, malgré sa résistance, sur le siège épiscopal de Pamiers en 1326, et y succéda au pape Benoît XII, qui le nomma maître du sacré palais. Ce prélat, qui se distinguait par de grandes vertus, fut aussi le bienfaiteur du couvent de son ordre à Toulouse. Il y fit construire, à ses frais, une infirmerie, un appartement pour les hôtes, et une chapelle dont les caveaux servirent dans la suite à ensevelir les religieux. Il mourut en

GROSSIUS ou **GROSSIN (JEAN)**, né à Toulouse en 1360, d'abord religieux Carme, fut élevé ensuite à la place de général de son ordre. Il s'y fit remarquer par son zèle, et composa plusieurs ouvrages ; l'un est intitulé : *Viridarium ordinis Carmeli*, etc. Cet ouvrage a pour objet l'institution et les progrès de l'ordre du Mont-Carmel ; l'autre est un catalogue histori-

que des saints et des hommes illustres de cet ordre. Le premier a été imprimé dans le recueil du P. Philip Riboté, et le second a été imprimé dans le *Speculum Carmelitarum* du P. Daniel, religieux de cet ordre. Grossius mourut en 1424.

GRUMET (JEAN-MARIE DE), grand-vicaire de l'archevêque de Toulouse avant la révolution, fut condamné à mort par la commission révolutionnaire séante à Lyon, le 14 Février 1793. Il était âgé de cinquante-un ans. Il fut pendant quelque temps administrateur du département de l'Ain.

GUBRI, GABRI ou GALERI (N.), est l'un des plus anciens peintres de l'hôtel de ville, où l'on voyait encore, avec quelque plaisir, ses ouvrages. En 1295 ; les consuls, ou *capitouls*, ordonnèrent que chaque année les portraits des magistrats municipaux seraient peints dans un registre qui contiendrait l'histoire de la ville ; on devait y joindre aussi quelques tableaux qui représenteraient les faits les plus remarquables arrivés en France. Au commencement de la révolution, les registres dont nous venons de parler étaient au nombre de quinze, et en les parcourant on pouvait connaître l'histoire des arts dans Toulouse pendant près de cinq siècles. Un délégué de la Convention nationale fit détruire en grande partie ce recueil précieux. Cependant quelques-unes de ces pein-

tures échappèrent au vandalisme. Nous croyons devoir consacrer ici le souvenir des objets les plus remarquables de cette collection. En remplissant ce devoir, nous aurons d'ailleurs l'occasion de citer les noms de plusieurs artistes qui doivent occuper une place dans ce Dictionnaire-historique. En 1430, le style de dessin commençait à s'améliorer. Les têtes étaient bien peintes. — En 1432, on vit un tableau représentant l'entrée de Louis XI, étant Dauphin, et portant sa mère en croupe. — En 1462, entrée de Louis XI, roi. — En 1465, entrevue de Louis XI et d'Edouard, roi d'Angleterre. — En 1471, les têtes et les draperies étaient bien peintes. Un des capitouls de cette année prit la qualité d'écuyer, *Scutifer*; avant lui on ne prenait dans les registres des annales d'autres titres que celui de *Miles*, chevalier, ou hommes d'armes. — En 1477, bataille de Nancy, mort du duc de Bourgogne. — En 1478, mariage de Charles VIII, encore Dauphin, avec Marguerite, fille de Maximilien de Flandres. — Les peintures de l'an 1487 montraient des progrès rapides, et pour le dessin et pour le coloris. — En 1490, le peintre avait représenté sur une double feuille de vélin les portraits des comtes de Toulouse. — En 1492, Charles VIII allant assiéger Naples. — En 1498, le sacre de Louis XII : on remarquait dans ce tableau des touches fermes, et un

bon goût de dessin. — En 1499, l'artiste avait représenté Louis XII partant pour la conquête du Milanais, et l'entrée de ce monarque dans Milan. Louis XII portait l'habit ducal. — En 1500, le jubilé. — En 1505, le mariage de madame Claude de France, avec François, comte d'Angoulême. — En 1506, Louis XII allant soumettre les Génois. — En 1510, le supplice de Gonzalve Molina. — En 1529, les morceaux de peinture avaient plus de perfection que durant les années précédentes. — En 1532, le peintre de l'hôtel de ville avait représenté avec beaucoup de talent, dans trois tableaux, les entrées solennelles de François I.^{er}, du Dauphin et de la Reine dans Toulouse. — En 1535, l'artiste joignit aux portraits des capitouls, l'aspect de la revue des habitans armés pour défendre la ville contre les Espagnols qui avaient menacé notre frontière. — En 1561, revue des habitans catholiques. — En 1563, entrée de Charles IX dans Toulouse. — En 1585, combat nocturne. — En 1590, allégorie sur les devoirs des magistrats municipaux. Ce tableau fut exécuté en grand par *Jacques Boulvène* de Moissac. On voit encore ce précieux morceau au-dessus de la cheminée du petit Consistoire. Au milieu de la composition paraît un jeune guerrier vêtu à la romaine, et couronné de laurier : il tient un javalot de la main gauche ; de l'autre, il couronne la

Prudence. Celle-ci tient dans une main une sphère, et dans l'autre un sceptre surmonté d'un œil : une chouette est placée sur l'épaulé de cette déité. A gauche on voit un jeune homme qui tient un sablier ; une grue est perchée près de lui. *Boulyène* fut peintre de l'hôtel de ville jusqu'en 1597. Son successeur ne le remplaça pas dignement, et jusqu'à l'an 1609, les capitouls n'employèrent que des peintres médiocres. Trois ans après, *Chalette*, né à Troyes, (et auquel nous avons consacré un article dans le supplément de cette Biographie), fut nommé peintre de l'hôtel de ville, et il laissa des ouvrages dignes de lui assurer une réputation durable. On distinguait dans le nombre une *Députation vers le roi*, et une *marche d'armée*, tableaux peints en 1619. — Jusqu'en 1645, *Chalette* enrichit les registres des annales d'un grand nombre de tableaux. *Nicolas de Troy* vint ensuite, et montra un vrai talent. En 1659, *Durand* peignit l'entrée de *Louis XIV* dans Toulouse : il concourut, en 1661, avec *Pader*, (voyez son article) et l'emporta sur son rival par la vérité du coloris et la ressemblance des personnages. On choisit ensuite *Michel* ; mais il fut bientôt remplacé par *Antoine Rivals*, et celui-ci eut *Cammus* pour successeur. *Gubri*, *Gabri* ou *Galeri* peignait avec beaucoup de talent, les têtes, les draperies et l'architecture. J'ai vu plusieurs petits tableaux attribués

à cet artiste. Ils sont remarquables par le fini, la vérité du coloris et la simplicité des poses. On ne sait point dans quel lieu ce peintre était né, et l'on ignore l'époque de sa mort. *

GUEPIN (*JOSEPH*), né à Toulouse en 1559, fut d'abord élève de Bachelier, et parcourut ensuite l'Italie et la France. Sa famille était originaire de la Touraine, et ses parens le retièrent longtemps dans cette province, où il fit plusieurs statues et quelques beaux mausolées. Il ajoutait indifféremment à sa signature la qualité de *Tourangeau* ou de *Tolosain* ; et de là est provenue quelque incertitude sur le lieu de la naissance de cet artiste. De retour à Toulouse, *Guepin* fut très-occupé, et ses liaisons avec Bachelier fils, architecte habile, lui fournirent l'occasion de montrer ses talens avec avantage. Il fit le buste d'*Henri IV*, actuellement placé dans le Musée ; les statues d'*Apollon*, de *Mercur*, de *Junon* et de *Pallas*, pour l'hôtel de *M. de Clari* ; pour la décoration de la place du Pont, deux statues, la *Vierge* foulant aux pieds le monstre de l'hérésie, et le *Christ* tenant sa croix, copié d'après *Michel-Ange* ; le buste de *Louis XIII*, les renommées, les figures de captifs, et les trophées qu'on voit actuellement près de la barrière du *Bazacle*, et quelques belles figures qui faisaient partie d'un autre monument triomphal encastré dans le mur d'une maison jointe à la culée du Pont du

côté de la ville. On lui doit aussi les statues qui décorent le fronton de l'arc de triomphe du Pont, élevé sur les dessins de François Mansard. Il fit aussi le bas-relief représentant Louis XIII, bas-relief qui était placé sur cet arc de triomphe du côté de la ville. Guepin sculpta la statue équestre du même prince, et celles de la Force et de la Justice pour l'ornement de l'ancienne façade du Capitole. Lorsque cette façade fut rebâtie sur les dessins de Guillaume Cammas, les trois statues que nous venons d'indiquer furent transportées à la Place-Mage, et firent partie d'un monument élevé dans ce lieu à la gloire du fils d'Henri IV. L'image de Louis XIII a été brisée pendant la révolution; mais les deux autres figures subsistent encore. Guepin est auteur du mausolée du savant Sponde, et des sculptures de la porte d'entrée du chœur de l'église de Saint-Etienne. Il mourut à Toulouse vers l'an 1637, âgé de près de quatre-vingt-six ans. *

GUIBERT (JEAN-LOUIS DE), né à Toulouse, sénéchal de cette ville, fut condamné à mort, le 25 Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Il était âgé de quarante-six ans.

GUIGONIS (ELOI), religieux de l'ordre de Cluny, docteur en théologie, et sous-prieur du monastère de la Daurade à Toulouse, n'est connu que par ses écrits. Il nous reste de cet auteur, *l. Manuel chrétien familier à chacun, où sont déclarées trois rê-*

*gles chrétiennes de la Foy; Prières et Commandemens de Dieu; plusieurs Oraisons dévotes et Cantiques traduits; les Cantiques de Salomon; Ogdoades 22.^{me} du Psalmiste; les trenes ou lamentations de Hiéromie, Tolose, Arnaud Colomiez 1573. II. De la Perfection de l'Eglise en esprit régnant, en corps servant, en épouse parée, et mère prévoyante de remède à ses enfans, in-8.^o, Tolose, même imprimeur, 1572. **

GUILLAUME I, duc et comte de Toulouse, naquit du comte Théodoric et d'Aldane sous le règne de Pepin le Bref; son père était proche parent, et même de la race des rois de France. Théodoric et Aldane, élevés dans les principes d'une sévère piété, donnèrent à leur fils une égale vénération pour les mystères de la religion chrétienne; aussi mérita-t-il le titre de saint que lui donnent toutes les histoires et les chroniques du temps. Charlemagne le prit à sa cour étant fort jeune, et lui confia successivement le titre de comte du palais, et de capitaine de la première cohorte de sa garde. La bravoure et la dextérité de ce jeune seigneur, sa bonne mine, sa taille robuste propre à soutenir les fatigues de la guerre, l'élevèrent aux honneurs militaires. La sagesse de sa conduite, jointe à une grande capacité dans les affaires, lui méritèrent les principales places dans le conseil du roi, qui lui confia diverses commissions im-

portantes. Chorson ayant été destitué pour crime de félonie en 790, Charlemagne donna le duché d'Aquitaine ou de Toulouse à Guillaume, dont la première expédition eut lieu contre les Gascons rebelles. Il parvint à les faire rentrer dans le devoir ; et leur dicta les conditions d'une paix que son courage les engagea à respecter. Les Sarrasins, en 793, profitant de l'absence de Louis, qui ayant quitté son royaume d'Aquitaine, marchait vers l'Italie au secours de son frère Pepin, firent une irruption dans la Septimanie, et la ravagèrent avec fureur. Guillaume, malgré la faiblesse du corps d'armée qu'il put rassembler, n'hésita pas d'aller au devant d'eux ; il les joignit auprès de Carcassonne sur les bords de la rivière d'Orbieu ; un combat s'engagea, le nombre l'emporta sur le courage. Mais si le duc de Toulouse abandonna le champ de bataille, il sut faire payer bien cher aux Sarrasins l'honneur de le conserver. Il fit en cette occasion des prodiges de valeur, combattant de sa personne autant que le dernier de ses soldats. Il avait fait tant de mal aux ennemis, que ceux-ci, malgré leur succès, ne purent tenir plus long-temps en deçà des Pyrénées, et reprirent le chemin de l'Espagne sans avoir pu s'emparer d'une seule place forte. Le roi Louis voulant aller à son tour porter la guerre chez les Sarrasins, marcha contre eux, en 800, à la tête d'une nombreuse armée,

dont Guillaume, duc de Toulouse, et *premier porte-enseigne de la couronne*, commandait le second corps. Il eut la plus grande part à la conquête de la Catalogne, et à la prise de Barcelone, qui tomba au pouvoir des Français. Louis ayant quitté l'Espagne, vit la paix régner dans ces nouvelles possessions par les soins, la fermeté, la sagesse de Guillaume à qui il avait confié le soin de les défendre ; il s'en acquitta dignement, et se rendit la terreur des Sarrasins, qui n'osaient plus rien entreprendre de son côté. Le loisir que cette paix procurait à Guillaume, lui laissa celui de bâtir non loin de Lodève, dans une gorge profonde des montagnes, au bord d'un petit ruisseau, un monastère connu sous le nom de l'abbaye de Gellone, où il plaça des religieux de l'ordre de saint Benoît. On a donné depuis à cette abbaye le nom de Saint-Guilhem du désert, en mémoire de son fondateur. Ce fut vers l'an 804 que cet édifice fut construit : deux sœurs du duc de Toulouse voulurent se retirer dans ce lieu ; elles y vécurent, professant les austérités de la vie monastique, et échappées au monde, elles en pleurèrent les erreurs. Leur frère ne tarda pas à suivre cet exemple. L'idée de Dieu le poursuivait au milieu des occupations humaines ; il sentait le vide des grandeurs de la terre, et puisait chaque jour l'amour de la retraite dans les conversations pieuses qu'il avait avec Benoît, abbé d'Aniane. Sur

ces entrefaites , l'empereur Charlemagne convoqua à la diète de Thionville , en 806 , les grands de son royaume , et ses fils entre lesquels il voulait partager ses états. Guillaume , appelé d'ailleurs auprès de l'empereur pour des affaires particulières et importantes , se trouva à cette assemblée. Après avoir rendu compte au monarque de son administration du duché d'Aquitaine , il le prit à part , lui communiqua le dessein qu'il avait formé d'embrasser la vie monastique. Charlemagne qui craignait de perdre le plus zélé de ses serviteurs , chercha de toute manière à le dissuader de son projet ; mais voyant Guillaume inflexible , il y acquiesça , lui donnant , avant son départ , des riches présens pour l'abbaye de Gellone où le saint personnage allait se retirer , entr'autres une portion de la vraie croix. Le duc ayant aussi surmonté les obstacles opposés par ses parens et ses amis , se mit en route ; il passa par Brioude , où il donna une marque éclatante de son renoncement au monde dans l'église du célèbre martyr saint Julien , qui , comme lui , avait été homme de guerre. Il se prosterna devant son tombeau , y fit sa prière , et après avoir déposé sa cuirasse et son bouclier , qu'il offrit avec plusieurs autres présens , il alla dans le vestibule de l'église , et y perdit son arc armé d'une grande flèche , son carquois et son épée , cérémonie fort usitée dans son siècle en un cas semblable. Jus-

que là Guillaume avait voyagé en prince ; mais depuis ce moment il marcha à pied en pèlerin. Aux approches de Lodève , il se revêtit d'un cilice , et portant dans ses mains le morceau de la vraie croix dont l'empereur lui avait fait cadeau , il continua son chemin vers le lieu de sa retraite. Sa modestie souffrit de l'accueil qu'il reçut , et le 29 Juin 806 il prit l'habit monastique. Depuis lors jusqu'à sa mort , qui arriva le 28 Mai 812 , il donna l'exemple de toutes les vertus , et mérita le culte public qu'on ne tarda pas à lui rendre. Il est connu sous le nom de saint Guillaume d'Aquitaine. Il fut au temps de ses grands surnommé au *Cornet* ou au *Court nez*. Ses exploits ont fourni la matière de plusieurs romans intitulés : *Le Connétable Guillaume au Court nez* ; le *Charroi de Nismes* ; le *Moinage de Guillaume X*. Le duc d'Aquitaine avait épousé en premières noces Cunégonde , et en secondes Guitburge. Il fut père de Bernard , duc de Septimanie et comte de Toulouse ; de Gannelon , comte de Roussillon , mort en 834 ; de Bera , comte de Rasez , de Witharine , d'Adelarme et d'Herbert. Il eut une fille , Gerberge ou Helembuch , qui épousa le comte Valla , depuis abbé de Corbie.

GUILLAUME II , duc d'Aquitaine et de Toulouse , né le 29 Novembre 826 , fils de Bernard , duc de Septimanie et de Dodane. Son père lui fit faire de bonne heure ses premières

armes, en le conduisant avec lui dans les actions d'éclat. A l'âge de seize ans le jeune prince, de bonne mine et de haute espérance, assista à la bataille de Fontenai, livrée en 841, à laquelle néanmoins il ne prit point de part pour se conformer aux volontés de Bernard, qui voulut en être simple spectateur. (V. BERNARD.) La victoire s'étant déclarée en faveur de Charles, le duc de Septimanie se hâta d'envoyer à ce monarque, Guillaume pour le reconnaître comme son souverain. Charles accueillit le jeune ambassadeur, et lui donna l'investiture de plusieurs terres que Bernard possédait en Bourgogne. Lors de la fin tragique de l'auteur de ses jours en 844, Guillaume n'avait que dix-neuf ans; Pepin, pour le récompenser des services de Bernard, lui accorda le duché de Toulouse ou d'Aquitaine; et l'on prétend que ce jeune héros défendit cette ville contre le roi Charles qui l'assiégeait, et qui ne put s'en rendre maître. En 848, Pepin voulant recommencer la guerre contre Charles le Chauve, envoya Guillaume en Espagne négocier avec les Sarrasins, et les engagea à venir fondre sur la Septimanie; en même temps il attaqua le comté de Catalogne soumis au monarque français, s'empara de Barcelone, d'Ampurias, et marqua son passage par des désordres affreux. Dans ce temps Charles marcha vers le Languedoc, réduisit Toulouse, et donna cette ville, dont il priva Guillau-

me, à Fredelon, qui en fut le premier comte héréditaire. La fortune en même temps accabla Guillaume; vaincu à son tour, en 850, par le marquis Aledran, auquel il avait autrefois enlevé Barcelone, il fut pris, jeté dans les fers; son procès ne tarda pas à être instruit, et Aledran fit condamner à mort et décapiter le duc d'Aquitaine, comme rebelle et coupable de félonie envers Charles le Chauve son souverain. Ainsi périt à la fleur de son âge le petit-fils de saint Guillaume. Ce jeune seigneur, qui n'avait que vingt-quatre ans, était digne d'un meilleur sort; mais son attachement au parti de Pepin lui fit éprouver les mêmes disgrâces qui avaient pesé sur Bernard son père. Il ne laissa pas de postérité.

GUILLAUME III, surnommé Taillefer, comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, était en bas âge en 951; lorsqu'il succéda à Raymond Pons son père, décédé à cette époque. Ne pouvant gouverner par lui-même, sa mère Garsinde prit la régence de ses états, et les administra avec beaucoup de fermeté. Guillaume, en l'an 975, épousa la comtesse Arsinde, fille de Geoffroi Grise-gonnelle, comte d'Anjou, et eut d'elle plusieurs enfans; l'un fut nommé Raymond, et l'autre Henri. Cette même année, le comte de Toulouse perdit sa mère, et dès-lors prit soin lui-même de ses seigneuries. Ce fut l'époque où les deux branches des princes

descendants de Raymond I , comte de Toulouse , partagèrent le marquisat de Gothie , et les autres comtés que jusqu'alors ils avaient possédés par indivis. Guillaume eut pour sa part l'Albigeois , le Querci , nombre d'autres domaines , et le reste passa sous l'autorité de Raymond , comte de Rouergue , son cousin germain , mais rentra plus tard au pouvoir des comtes de Toulouse. En 981 , Guillaume entreprit une guerre contre le comte de Carcassonne , Roger , qui ne fut pas heureuse pour lui ; Roger le vainquit en bataille rangée , et la paix s'en suivit. Un bien plus grand événement occupa Guillaume vers l'an 988. La maison de Robert le Fort consumma son usurpation de la couronne de France au préjudice de la race de Charlemagne ; Hugues Capet posa sur sa tête la couronne de Clovis. Cette entreprise éprouva de grands obstacles dans le midi de la France ; les princes de ces contrées refusèrent de reconnaître le nouveau souverain ; parmi eux se distinguèrent Guillaume Taillefer , et Raymond III , comte de Rouergue , son cousin germain , ainsi que Pons , comte d'Albi , frère de Guillaume. Ce dernier mourut peu de temps après assassiné par son beau-fils , et le comte de Toulouse rentra pour lors en possession de ce riche comté , Pons n'ayant point laissé d'enfans de sa femme. Le comte de Toulouse épousa en secondes noces , en 970 , Emma , fille de

Rotbold , comte d'une partie de la Provence , et d'Ermengarde son épouse. Guillaume depuis ce mariage , qui porta dans sa maison ce que l'on appela dans la suite le marquisat de Provence , établit son principal séjour dans cette province. Il s'était peu de temps auparavant accommodé sans doute avec le nouveau roi de France Hugues Capet ; car Robert , fils de ce dernier , ayant succédé à son père , épousa , en 998 , Constance , fille du comte de Toulouse , princesse célèbre par sa fierté , qui fut impérieuse jusqu'à l'insolence , et dont la haine qu'elle porta à l'un de ses fils , causa les plus grands troubles dans le royaume. Guillaume poussa jusqu'à la quatre-vingt-dixième année sa carrière constamment heureuse ; il termina ses jours vers la fin de 1037 , et fut enseveli à Toulouse dans le cimetière de Saint-Sernin , où était la sépulture des comtes de cette ville. Son tombeau , qu'on voit encore , est placé dans une espèce de chapelle située en dehors de l'église du côté de la rue du Taur. Ce monument curieux , qui renferme les mausolées de plusieurs autres princes de la maison de Toulouse , a échappé à la fureur des révolutionnaires. Guillaume , que sa bravoure fit surnommer Taillefer , eut quatre enfans de sa première femme , deux fils qui moururent jeunes , et deux filles , l'une Constance , femme de Robert , roi de France , l'autre Ermengarde , qui épousa Roger I ,

comte d'Auvergne. Emma sa seconde épouse lui donna deux fils, Pons qui lui succéda, et Bertrand, auquel on donna en apanage une partie de la Provence. Une autre fille de Guillaume, dont on ignore le nom, se maria à Aton Raymond, seigneur de l'Isle-Jourdain au diocèse de Toulouse.

GUILLAUME IV, comte et duc de Toulouse, fils de Pons, comte de Toulouse, et d'Almodis de la Marche sa dernière femme, avait environ vingt ans lorsqu'il succéda à son père en 1061. Guillaume fut un prince pacifique qui s'appliqua principalement à faire fleurir la religion dans ses états. Il aida l'évêque Izarn à réparer l'église de Saint-Etienne; il dota des monastères, et suivant l'expression de saint Hugues, abbé de Cluni, le comte de Toulouse avait délivré, autant que possible, l'évêché de cette ville des mains de ses ennemis. Il méritait ces éloges; car il renonça solennellement en faveur des chanoines réguliers de la cathédrale, au droit que ses prédécesseurs avaient usurpé de nommer à l'évêché. Guillaume ayant eu en 1079 quelques différens avec Guillaume VIII, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, prit les armes, traversa la Gascogne, porta ses courses jusqu'à Bordeaux, et ravagea le pays qu'il traversa; mais par un singulier révers de fortune, le comte de Poitiers prit à son tour l'offensive, repoussa Guillaume IV jusqu'à Toulouse,

et même, si l'on en croit un chroniqueur du temps, s'empara momentanément de cette ville. Ce fait est cependant loin d'être prouvé; Guillaume, distrait un moment de ses paisibles occupations, ne tarda pas à y revenir. Il se brouilla, l'an 1083, avec le pape Grégoire VII, au sujet des chanoines de Saint-Saturnin, et le prince eut beaucoup à souffrir des violences de ce terrible pontife. En 1093, il voulut suivre l'exemple de tant d'illustres personnages, en allant visiter le tombeau du Sauveur; la mort le surprit comme il accomplissait ce pieux pèlerinage. Guillaume, surnommé *Très-Chrétien* à cause de ses vertus religieuses, avait été marié deux fois, la première à Mathilde, la seconde à Agnès de Mortain. Il eut plusieurs enfans de ces mariages; mais aucun ne lui survécut, à la réserve de sa fille Philippe, qui devint la femme de Guillaume IX, comte de Poitiers, et fut la cause des prétentions que ce prince crut avoir au comté de Toulouse. Guillaume les avait vidées dès son vivant, en appelant à sa succession, pour ses états, son frère Raymond, qui fut le fameux comte de Saint-Giles.

GUILLAUME DE PUYLAURENS, historien, et premier aumônier du comte de Toulouse Raymond VII, naquit sans doute dans la ville dont il portait le nom au commencement du 13.^e siècle, et poussa sa carrière jusqu'à près de cent ans. Il devint notaire de l'évêque de Toulouse,

comme on en trouve la preuve dans une charte qu'il souscrivit en cette qualité en 1241, et qui contenait les privilèges concédés et reconnus à la ville de Beaucaire par Raymond VII, comte de Toulouse. Ce prince ayant perdu, en 1239, Frère Bernard son premier chapelain, hésita long-temps avant de le remplacer. Son choix enfin tomba sur Guillaume de Puylaurens, qui par son attachement lui prouva qu'il était digne de cette charge importante. Lorsque Raymond VII voulut, en 1243, épouser Marguerite de la Marche, son premier chapelain fut mis au nombre des deux ambassadeurs qui devaient aller à Rome solliciter les dispenses nécessaires; cependant Guillaume ne fit point ce voyage, et l'on n'en connaît pas la raison. Il signa comme témoin, en 1246, la donation que la comtesse d'Asstarac, et Odon, vicomte de Lomagne, firent au comte de Toulouse des droits qu'ils avaient sur le comté de Fezensac. Guillaume en 1249, après la mort de Raymond VII, prêta serment de fidélité à la comtesse Jeanne, fille de ce prince. Il eut la douleur de voir s'éteindre la maison illustre de Toulouse; car il survécut de beaucoup à Jeanne, n'étant mort qu'après l'an 1295; on a des preuves de son existence jusqu'à cette époque. L'affection que cet ecclésiastique portait principalement aux deux derniers comtes Raymonds, l'engagea à donner l'histoire de la guerre des Albi-

geois, et de tous les événemens intéressans de cette époque désastreuse. Admis dans la familiarité du comte de Toulouse, ayant passé sa vie avec ceux qui prirent une grande part à ces événemens, il pouvait mieux que personne les écrire avec exactitude et sincérité. Cette histoire, ou plutôt cette chronique abrégée, contient des choses fort curieuses racontées dans un grand détail; elle est d'un style net, mais souvent d'un latin barbare. Guillaume y parle par occasion des actions principales des rois de France Louis VIII et Louis IX. Il s'y montra aussi bon catholique que fidèle sujet, ne laissant échapper aucune occasion de défendre la cause de ses princes, de leur rendre la justice qui leur est due, et de flétrir leurs perfides ennemis. Il est sincère dans tout ce qu'il avance; aussi dom Vaissete, ce savant historien du Languedoc, dont le témoignage sera toujours d'un grand poids, ne balance pas à dire que de tous les auteurs contemporains, Guillaume de Puylaurens est celui auquel il accorde le plus de confiance. Cette chronique a été imprimée plusieurs fois, soit à la suite de l'histoire des comtes de Toulouse par Catel, soit dans le tome cinquième des historiens de France de Duchêne. Elle a été traduite en vieux français. Voici son titre primitif: *Chronicon Guillelmi de Podio Laurentii, capellani comiti Tolosani (Raymundi) super historia negocitii, à Francis, Albigensibus*

vulgariter, appellatis, Albigotis. Quod olim actum est in provençis Narbonensi, Albiensi, Ruthenensi, Caturcensi, Agenensi, diœcesibus protuenta fide catholica et privitate hereticæ extirpenda.

GUILLAUME X, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, fut fils de Guillaume IX et de Philippe de Toulouse. Il naquit à Toulouse vers le commencement de l'an 1099, lorsque son père possédait cette ville dont il s'était emparé de vive force sur le comte Bertrand qui en était le légitime seigneur. Guillaume X succéda à l'auteur de ses jours le 10 Février 1127. Il prit, en 1130, le parti de l'antipape Anaclet, au préjudice d'Innocent II, dont l'élection était canonique, et persista dans le schisme durant cinq ans, jusqu'à ce que saint Bernard étant allé, en 1135, le trouver à Partenay en Poitou, parvint à lui dessiller les yeux, et à le ramener à la communion d'Innocent II, véritable pontife. On doit taxer de fable les démêlés que le prince eut, dit-on, avec Alphonse Jourdain, comte de Toulouse: ils ne se firent point la guerre; les auteurs qui ont avancé ce fait se sont trompés. En 1136, Guillaume se ligua avec Geoffroi V, comte d'Anjou, et marcha à son secours pour réduire la Normandie. Il fit tant de ravages dans cette province, et y commit tant d'excès, que pour les expier, il résolut de faire un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Ayant son départ, il

disposa de ses domaines en faveur de sa fille aînée Eléonore, qui dans la suite épousa Louis le Jeune, roi de France, mais qui ayant été répudiée par ce monarque, assez faible pour lui rendre ses états, les porta au roi d'Angleterre son second époux. Ce mariage, durant plusieurs siècles, fit le malheur de la France, comme on peut le voir dans notre histoire. Guillaume X, après avoir fait ses dispositions, se rendit à Compostelle; il fut attaqué en ce lieu d'une violente maladie qui termina ses jours le vendredisaint 9 Avril de l'an 1137. Son corps fut inhumé devant le maître autel de l'église Saint-Jacques. Telle fut la fin de ce prince toulousain de naissance, qui se rendit aussi fameux par son attachement à l'antipape Anaclet, et par les maux qu'il fit à l'église à cette occasion, qu'il l'est devenu depuis par les fables que divers auteurs qui l'ont confondu avec son père Guillaume IX, et deux saints de ce nom, ont inventé sur son compte. (V. RAYMOND D'ANTIOCHE.)

GUILLEMS (PIERRE), troubadour, né à Toulouse, fut aimé des personnes les plus recommandables de l'époque où il vivait. Il faisait de bons couplets, mais il s'abandonna trop à sa facilité. Les barons ou seigneurs furent l'objet de ses sirventes satiriques. Guillems fut reçu dans l'ordre des chevaliers de l'Épée. Son portrait, placé en tête de quelques-unes de ses poésies dans le manuscrit n.º 7225 de la bibliothé-

que du roi, le représente ayant une barbe épaisse, la tête couverte d'une toque verte, et portant un manteau blanc sur lequel on voit une épée rouge (1). *

GUILLERMIN (M. J. DE), conseiller au parlement de Toulouse, né dans cette ville, condamné à mort, le 6 Juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Il était âgé de soixante ans.

GUIMBAUT-(JEAN), de Toulouse, troubadour, remporta, en 1466, le prix de l'Eglantine. Nous n'avons de cet auteur que l'ouvrage qui fut couronné par la *Compagnie des Mainteneurs du Gai Savoir*. *

GUIRINGAUD (P. DE), né à Castelsarrasin, conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 6 Juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Il était âgé de quarante-deux ans.

GUITARD (JEAN-LOUIS), avocat, né à Toulouse en 16...., se distingua par ses succès poétiques. Il faisait des vers en idiome languedocien et en français. Couronné trois fois dans les concours des Jeux Floraux (2), il fut admis

(1) Peire Guillem, si fo de Tolosa, dit l'auteur des vies des Troubadours, cortes hom e ben avinens d'estar entre las bonas genz. E fez bon coblas, mas trop en fazia, et fez sirventes joglaresc et de blasmar los baros. E rendez se à l'ordre de l'Espaza.

(2) Nous avons encore de cet écrivain une brochure in-4.°, intitulée : *Le Triomphe du Soucy*, par *Me. Jean-Louis Guitard Tolosain*,

dans ce corps littéraire en 1693. On ne trouve point son nom dans la liste des maîtres confirmés par brevet du roi en 1694, ce qui peut faire penser qu'il mourut en 1693, ou avant le mois de Septembre de l'année suivante. Cet auteur a fait des stances, des chants royaux, des madrigaux et des épigrammes. On a de lui quelques fragments d'une traduction de l'Enéide en languedocien. *

I. GUY (JEAN), procureur au parlement de Toulouse, a écrit *l'Histoire des Schismes et Hérésies des Albigeois*, imprimée à Paris chez Gauttier 1561. On ignore l'époque de la naissance et de la mort de cet auteur. Il vivait encore, selon Lacroix du Maine, en 1570.

II. GUY (FRANÇOIS), quoique né au Puy en Velay, mérite d'occuper une place dans cet ouvrage, parce qu'il a contribué à faire naître et à conserver dans cette ville l'amour des arts dépendans du dessin. Après avoir parcouru l'Italie, il vint s'établir à Toulouse vers l'an 1650, et fut employé pendant long-temps à la décoration de la Chartreuse de cette ville. Il a laissé beaucoup de tableaux estimés. Le Musée en possède cinq : l'adoration des Bergers, la purification de la sainte Vierge, les disciples d'Emmaüs, le ma-

à Toulouse chez Desclassan 1686. Il fit imprimer deux autres brochures lorsqu'il obtint la *Violette* et l'*Eglantine*; mais il paraît que tous les exemplaires de ces Recueils sont perdus.

riage de sainte Catherine, la Vierge, le Sauveur et saint Jean. La vérité des expressions, la bonté du dessin, la suavité du pinceau, feront toujours distinguer les ouvrages de François Gui, de ceux des autres peintres de province.

Dans quelques catalogues on a donné à cet artiste les noms de *François Dupuy* et de *Gui François*. Nous avons rétabli ici sa vraie dénomination, d'après plusieurs ouvrages qui portent sa signature. *

H

HADANCOURT (JÉRÔME), né à Toulouse en 1748, devint dans la suite célèbre par son amour pour l'astronomie, et ses connaissances en cette science si recommandable. Fils d'un père estimé qui voulait faire suivre à Hadancourt la carrière du barreau, singulièrement considérée dans toutes les époques à Toulouse, il commença par faire ses classes chez les Jésuites, qui habiles à connaître de bonne heure les talens de leurs élèves, cherchèrent à attirer le jeune Hadancourt dans leurs instituts; mais il se refusa à leurs pressantes sollicitations, et voulut conserver une liberté à laquelle la fierté de son ame attachait tant de prix. Il contraria également les vues de sa famille; car s'il se fit recevoir avocat, il n'en prit jamais que le titre, et non les fonctions, se tourna vers les mathématiques pour obéir à son penchant, et puis s'abandonnant aux véritables inspirations de son génie, il devint astronome, et se distingua dans cette partie. Sans être membre de l'académie des Sciences de Toulouse, il entretint, et souvent occupa cette illustre compagnie de plusieurs

mémoires très-importans, tous se rattachant à la partie à laquelle il s'était voué avec tant d'ardeur. Hadancourt n'a point voulu faire jouir le public de ses travaux multipliés; il travailla avec assiduité aux observations astronomiques de Darquier, et fit un rapport au Lycée de Toulouse, sur le *Catalogue de 888 étoiles australes qui ne sont pas visibles à Paris, et que Vidal avait dressé*. Il professa l'astronomie à Toulouse avec beaucoup de réputation, et mourut en cette ville le 22 Avril 1800. Ses mœurs furent douces; il remplit tous les devoirs d'un bon parent et d'un bon citoyen, et trouva dans l'étude de la science des astres, l'occupation de tous ses momens, et le délassement en même temps d'un travail opiniâtre.

I. HARDI (N.), sculpteur, élève de Marc Arcis, a laissé plusieurs ouvrages estimables. On distingue dans le nombre les statues de saint Jean et de saint Luc qui décorent le rétable de l'église de Saint-Etienne; les deux autres figures sont dues au ciseau de d'Arcis. Hardi a travaillé, sous la direction de son maître, au mo-

nument funéraire des évêques de Rieux, et à plusieurs mausolées qui ont été détruits. *

II. HARDI (PHILIPPE), fils du précédent, membre de l'académie royale des Arts, naquit à Toulouse. Il montra de bonne heure le désir d'étudier spécialement l'architecture, et revint à Paris, où il fut envoyé par son père, les leçons des maîtres les plus célèbres; mais alors les vrais principes étaient méconnus. On dédaignait l'étude des monumens de l'antiquité; des ressauts nombreux, des lignes péniblement tourmentées, des ornemens bizarres, caractérisaient les productions de notre école. Hardi ne sut pas retrouver les traditions des anciens, et ses ouvrages se ressentirent du mauvais goût de son siècle. Il nous en reste des preuves dans le plan et l'élévation du catafalque qui fut dressé dans l'église de Saint-Etienne, pour honorer la mémoire de la reine, épouse de Louis XV. Hardi a eu la mal-adresse de faire graver les dessins de ce catafalque, et de perpétuer ainsi le souvenir d'une décoration que l'on regarderait maintenant comme ridicule. Les religieux du couvent de la Daurade ayant manifesté le désir de faire rebâtir leur église, Hardi présenta un projet qui d'abord fut rejeté. Il lutta en cette circonstance avec Raimond son compatriote, admirateur du Palladio, et juste appréciateur des beautés de l'antique. Hardi, très-bon constructeur, mais connaissant

peu l'art des décorations, travailla long-temps, et après avoir consulté, et ses anciens condisciples, et tous les livres qui jusqu'alors avaient été publiés sur l'architecture, retoucha son premier travail, et le présenta de nouveau. Raimond voulait élever un monument qui par son style grandiose, ses heureuses proportions, ses ornemens bien entendus, aurait mérité les louanges des maîtres de l'art; son devis portait la dépense à quatre-vingts mille francs de moins que celle fixée par Hardi. Ce dernier l'emporta cependant sur son habile rival. Le magnifique péristyle projeté par Raimond, les belles colonnes qui devaient supporter les voûtes de l'édifice, la majesté de l'ensemble, rien ne put émouvoir les moines de la Daurade, et les engager à décerner la palme du concours à M. Raimond. Celui-ci n'avait point, il est vrai, tourmenté ses lignes pour multiplier les chapelles. Un seul autel dédié à la Vierge devait être érigé dans le temple, et l'on négligeait par là, ou l'on abandonnait même les revenus assurés que devaient produire au monastère telle ancienne dévotion, ou telle image sainte. Hardi avait pratiqué dans des bas-côtés, extrêmement étroits, des chapelles nombreuses. On applaudit à son idée; son projet fut reçu par les bons Pères, et malgré les dépenses excessives que l'exécution devait entraîner, on mit de suite la main à l'œuvre. Cet édifice, terminé intérieure-

ment, ne sera sans doute jamais considéré comme un monument consacré à la gloire de l'artiste qui en a conçu le projet et dirigé la construction. Si la décoration architecturale de la partie extérieure de cette église était terminée, elle offrirait du côté de la rivière une masse assez remarquable au premier aspect ; mais l'examen le plus léger y ferait retrouver aussitôt le style mesquin reproché à tous les édifices bâtis avant l'époque glorieuse de la renaissance du bon goût. *

I. HAUTPOUL *de halto pullo* (PIERRE-RAYMOND D'), issu d'une des plus anciennes et des plus illustres familles du Languedoc, vivait dans le 11.^e siècle ; on le vit chrétien zélé pour la délivrance du saint Sépulcre, prendre la croix un des premiers en 1095, et marcher sous la bannière de Raymond IV, comte de Toulouse. Hautpoul fut l'un des principaux officiers de ce prince qui l'investit de sa confiance. Raymond en donna une preuve éclatante lorsqu'il lui confia, de moitié avec quelques officiers dont la réputation était sans pareille, le commandement de la partie de son armée qu'il envoya au siège d'Antioche. Ces chevaliers se signalèrent par des exploits surprenans ; on leur avait donné la garde d'un fort placé à l'extrémité d'un pont de pierre ; sept mille Turcs vinrent en ce lieu attaquer cinq cents croisés que le premier combat réduisit bientôt à soixante. Ce fut avec cette poignée de monde que

d'Hautpoul, secondé des autres chevaliers, rendit vains les efforts de cette armée ennemie. Hautpoul, par d'autres actions d'une héroïque valeur, aida à la reddition de la place ; on le vit à son tour la défendre, lorsque les croisés, maîtres d'Antioche, y furent assiégés par les troupes sans nombre des Sarrasins. Ce fut à lui, au comte de Toulouse et à l'évêque du Puy, qu'un simple prêtre, nommé Pierre Barthelemy, homme qui paraissait incapable d'artifice, vint annoncer la vision miraculeuse qu'il avait eue, et qui lui donnait la certitude de découvrir la lance avec laquelle Longin perça le sacré côté de Jésus-Christ. Hautpoul l'écouta avec respect, engagea les croisés à faire les recherches nécessaires pour obtenir ce trésor ; on le découvrit dans une église d'Antioche. Hautpoul, après cet événement, contribua au gain de la bataille qui détruisit l'armée des infidèles ; mais il ne poussa pas plus loin sa glorieuse carrière. La peste se déclara parmi les pèlerins, et elle frappa d'Hautpoul vers la fin de Juillet 1097. Il mourut avec la douleur de ne pas avoir délivré la ville sainte, et fut enseveli dans l'église de Saint-Pierre d'Antioche, devant la porte principale, où l'on assure qu'on peut remarquer encore les restes de son tombeau.

II. HAUTPOUL-SALETTE (JEAN-JOSEPH D'), de la même famille que le précédent, naquit, en 1754, au château de Salette

dont il prit le nom, et qu'il illustra. Ce fut les armes à la main que ses ancêtres cherchèrent la gloire, et lui, pour la trouver comme eux, voulut parcourir le même chemin. Dès son enfance son inclination pour l'état militaire se développa, et bien jeune encore, il s'empressa d'entrer, en qualité de volontaire, dans la légion Corse, où, suivant l'usage, il fut admis avec le titre de cadet gentilhomme. En 1777, il passa dans le régiment de sa province, celui de Languedoc, et là il se rendit recommandable par son avidité d'instruction, et l'intelligence qu'il apporta dans les grades dont il put successivement être revêtu. On le signala bientôt comme l'un des plus habiles officiers de cavalerie, et la révolution le trouva, en 1792, lieutenant colonel de son corps. Déjà l'émigration première était venue ajouter à tous les malheurs qui pesaient sur la France; l'impétuosité de ceux qui commencèrent à prendre cette funeste résolution, que les autres durent suivre pour obéir au point d'honneur, produisit des maux incalculables. Les nobles oublièrent qu'un seul poste leur convenait, celui de défendre le roi et les institutions de la monarchie; qu'une seule ville devait les voir réunis, et que dans Paris ils devaient combattre les ennemis de la légitimité des hommes et des choses. Ils préférèrent fuir, ils eurent tort; car ils furent chercher ailleurs des revers et des outrages. Ils se virent contraints à faire ce

qui dut coûter le plus à leurs belles âmes, à marcher contre leur patrie, à aider l'étranger à la déchirer. Grâce immortelle vous soit rendue, à vous généreux enfans de la France, qui ne désespérant pas de son salut, et qui comptant sur votre courage, avez péri les armes à la main dans la Vendée en combattant les brigands de la Convention, ou sur l'échafaud du martyr, où votre constance rendait le plus digne hommage aux principes qui vous animaient! D'Hautpoul crut qu'un troisième parti restait à prendre, celui de chercher dans les camps la gloire, mais non le repos; de féroces proconsuls avaient grand soin de l'y détruire. Il ne voulut point marcher sous les enseignes ennemies; et devenu colonel du sixième régiment de chasseurs à cheval lorsqu'on leva le blocus de Maubeuge, il fut atteint du décret qui, frappant les nobles d'une entière déchéance, les bannissait de l'armée. Il allait se retirer; mais ses soldats s'y opposèrent, déclarant à l'unanimité qu'ils briseraient tous leurs sabres, si leur brave colonel était forcé à remettre le sien dans le fourreau. On n'osa pas les mécontenter, et d'Hautpoul eut la liberté de poursuivre sa brillante carrière. Il se signala à la bataille de Fleurus en 1794, et au siège de Nimègue. Peu après on le nomma général de brigade. Dans la suite il devint général de division. Il servit dans l'armée de Sambre et Meuse, et là, soit avec le général Lefèvre,

soit avec le général Jourdan , il eut quelques démêlés ; ce dernier poussa la chose au point , qu'accusant d'Hautpoul de n'avoir pas obéi à ses ordres lors de la bataille perdue de Stockak , il le suspendit de ses fonctions. Cette mesure injuste n'eut pas de suite ; la voix publique justifia d'Hautpoul. Il fut replacé avec honneur ; le sien n'avait pas été entaché. Le général Hoche , ce modèle des braves , avec qui il servit , lui rendit publiquement les témoignages les plus flatteurs de sa conduite et de ses talens militaires. Attaché plus tard à l'armée que commandait le général Moreau , alors si admirable , il partagea ses opérations , prit sa part de ses exploits lorsque ce général servait sa patrie , lorsqu'il cherchait à passer le Danube pour coopérer aux savantes manœuvres du premier des généraux , du célèbre vainqueur de l'Italie. La victoire , toujours fidèle à Bonaparte , contraignit l'Autriche épouvantée à signer le traité de Campo-Formio. D'Hautpoul , après la paix , fut nommé inspecteur général de cavalerie. Il commanda cette arme lors de la formation du camp de Boulogne en 1803 et 1804 , ayant le général Soult pour supérieur. L'empereur avait trop de génie pour ne pas employer un officier d'un pareil mérite. Les grands hommes se connaissent en grands talens ; aussi d'Hautpoul reçut-il en 1805 , durant la campagne d'Autriche , le commandement , sous Murat , d'un corps considé-

nable de cavalerie. Ce fut à la bataille d'Austerlitz où ce héros donna les marques les plus brillantes de sa valeur. On le vit avec le général Nansouty , commandant ensemble douze régimens de grosse cavalerie , couper , détruire , anéantir l'aile droite des Autrichiens et des Russes réunis , par une charge telle , qu'il ne s'en trouve peut-être pas de pareille dans les fastes militaires de toutes les nations. Tant de hauts faits ne restèrent pas sans récompense sous un prince qui savait également payer les services et punir l'infidélité. Sous lui l'intrigue ne menait qu'à des honneurs obscurs , parce que voyant tout par lui-même , nul ne pouvait le tromper , et les grandes récompenses qu'il donnait ne s'égarant jamais sur des sujets inhabiles , reçurent toujours la sanction de la France et de l'Europe. D'Hautpoul , qui avait si bien mérité de la patrie , fut fait sénateur , grand cordon de la légion d'honneur (ordre institué d'après une pensée admirable) , et il obtint en outre une pension de vingt mille francs. La guerre de Prusse , qui éclata en 1806 , donna à d'Hautpoul les moyens de faire paraître sa reconnaissance. Ses manœuvres hardies et savantes contribuèrent pour beaucoup au gain de la bataille d'Iena ; mais la mort , jalouse de tant de tant de gloire , épiait le moment de frapper le héros. La bataille d'Eylau , livrée en Février 1807 , devint funeste à d'Hautpoul. Déjà par deux fois ,

pour assurer la victoire , il avait , à la tête de ses régimens , chargé l'ennemi avec une impétuosité sans exemple ; un troisième effort devenait nécessaire , il entreprit de le tenter ; déjà il avait culbuté les troupes qu'on lui opposait , lorsqu'un biscayen l'atteignant , le jeta sur le champ de bataille. Il vécut encore durant cinq jours ; mais les soins les plus habiles ne purent le rendre à la France et à ses amis. Il termina sa carrière à l'instant où le bâton de maréchal d'empire lui allait être donné. L'empereur , en apprenant cette mort , voulut qu'un monument durable éternisât ses regrets et la gloire du grand capitaine. Il ordonna que les canons pris à Eylau fussent employés en partie à la fonte d'une statue qui représenterait d'Hautpoul en costume de cuirassier tel qu'il avait paru dans cette fameuse journée. Cette volonté n'a point été exécutée , et ne pourrait plus l'être , les canons d'Eylau ayant depuis cessé d'appartenir à la France. Espérons que le gouvernement exécutera un jour les intentions du chef de l'empire , et que les héros de nos temps modernes seront , par une sage résolution , assimilés à ceux des temps anciens de notre histoire ; que tous égaux par leurs hauts faits , seront admis au partage des mêmes honneurs. On trouve dans *les victoires et conquêtes* le récit détaillé des belles actions de d'Hautpoul. On peut consulter également *le recueil des bulletins de la grande armée*,

M. Bergasse a composé sur les matériaux que lui a fourni M. Boileau , notaire à Paris , et ami du général , *l'éloge historique* de ce vaillant officier , imprimé en 1807 , in-8.° , Paris. (Voyez le Supplément)

HAZERA (PIERRE) , dit Barjac , né à... , prêtre de la Merci , et prédicateur aussi pieux qu'habile , s'acquit une grande réputation par ses sermons. Il avait tant de facilité à improviser , il paraissait posséder si parfaitement la matière qu'il traitait , que le Père Hyacinthe Sermet , depuis évêque constitutionnel de Toulouse , lui dit un jour : *On dirait que vous êtes né dans une chaire.* Hazera s'empressa de répliquer : *Et vous dans une bibliothèque* , faisant allusion par là à l'immense érudition de Sermet. Ce fut à Toulouse qu'il prêcha principalement. Il habitait cette ville lorsque les premiers orages de la révolution éclatèrent. Il se montra l'ennemi des odieux principes que les méchants manifestèrent ; il ne voulut en aucune manière reconnaître la légalité des nouvelles institutions , et moins encore adhérer au serment civique exigé des prêtres. Sa résistance lui mérita la palme du martyr. Il fut arrêté , jugé et condamné à mort , le 30 Septembre 1793 , par le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne , et fut l'une des premières victimes que les Jacobins immolèrent à leurs fureurs. Ces monstres trouvèrent parmi eux des assassins qui consentirent à prep-

de le nom de juges, et qui se chargèrent de présider ces horribles boucheries, qu'ils osèrent nommer jugemens. Les Hugueni, les Dartygoete, les Descombel, l'accusateur public, le féroce Cappele, et nombre d'autres que nous abandonnons à leurs remords, obéirent avec joie à ces mandataires de la mort, qui, sous le titre de proconsuls, furent vomis sur le sol français par le tartare conventionnel de Paris. Ce fut alors que tous les crimes, que les vices, le vol, l'incendie, les noyades, le feu, le fer, furent employés pour servir la plus atroce avidité. Ces barbares, dans leurs affreuses missions, se livraient à tous les excès. Il semblait que l'anéantissement de l'espèce humaine n'assouvissait pas leur rage; les hommes moissonnés, ils s'en prénaient aux monumens. Les villes disparaissaient sous le hoyau dévastateur. O ma patrie ! et c'est de pareils excès pour lesquels on a osé élever un cri de pitié ! Ah ! ce n'est pas de nous, de nous dont ils ont immolé les familles, dont les pères ont disparu sous leur hache dévorante, qu'ils peuvent espérer de l'indulgence ; la justice humaine la leur refuse, l'amour filial s'y oppose ; Dieu seul peut les pardonner !!!

HÉLIE (PIERRE), garçon boucher, peintre et poète de Toulouse, naquit en cette ville vers la seconde moitié du 17.^e siècle. On ignore la profession de ses parens ; elle ne fut pas sans doute bien relevée. Un frère de Pierre

Hélie fut ermite à Muret ; il passa dans la tranquillité de sa vie contemplative, les jours que Hélie traîna au milieu des traverses et des inquiétudes. Entraîné, selon toute apparence, par la misère et le mauvais exemple, notre poète se laissa soupçonner du crime de fausse monnaie, et fut arrêté à Agen, à ce qu'on croit. Il pouvait être innocent ; mais il pensait, comme Fontenelle son contemporain, que plus l'accusation était grave, plus il y avait instance à s'échapper des mains de la justice. Hélie, bien décidé à ne pas remettre au jugement des hommes la décision d'une cause qu'il pouvait perdre avec dépens, chercha à se procurer la liberté ; pour y parvenir, il commença par dessiner sur une grande feuille de papier un crucifix ; qu'il appliqua ensuite contre la porte de sa prison. Quand on le venait visiter, on le trouvait humblement par terre devant la sainte image, et dès qu'il était seul, il travaillait avec un vilebrequin à faire des trous disposés en cercle dans la porte ; il les bouchait avec de la cire, et quand ils furent assez nombreux, il fit aisément tomber la portion de la porte qu'ils entouraient, et y passant son corps, il s'évada, et se sauva en Espagne. Là, poussé par une nouvelle manie, il s'adonna à l'étude de la chimie durant quatre ans ; et un journal écrit en langue espagnole qui lui a survécu, permet de suivre jour par jour le détail de ses observations. On ignore si

sa fureur chimique le fit prendre pour sorcier, ou si l'intempérance de sa langue le fit passer pour incrédule; quoi qu'il en soit, il fut enfermé dans les prisons de l'Inquisition, échappa comme par miracle aux rigueurs de ce tribunal de sang, et de retour en France sa patrie, il passa de la haine des persécuteurs, à l'affaiblissement de la foi, à une incrédule presque totale. Hélié épousa Catherine Cayla, qui pendant dix-sept ans qu'il soupira pour elle, avait fait aussi pour lui les plus grands sacrifices, et même exposé sa vie pour l'arracher à sa première prison; mais ce dévouement était gâté par une pétulance désagréable. Comme la femme de Socrate, M.^{me} Hélié grondait du soir au matin, et comme le philosophe Athénien, Hélié maugréait tout bas, et tout haut prenait patience. Elle lui échappa un jour! et sa verve enfanta cette sortie virulente contre le caquet des femmes, que nos pères nous répètent encore dans les instans de leur gaieté, et qui commence ainsi:

Le souu d'en bioulonnas fendut,
 Uno carreto mal untado,
 Uno poulo quand s' poundut,
 Uno troupe de gats dessus une teulado,

Et qui finit par ces vers :

Tout aco pelsegur es milo cops plus douz,
 Et jou m'aymarioi mai pel repaus de ma bido,
 N'augi de touts coustas que d'aquelos can-
 tous,
 Que d'entèndré à l'oustal uno fenno que
 crido.

A cette époque encore les poètes toulousains avaient conservé l'usage de courir pendant le carnaval sous divers déguisemens, en chantant tour à tour des chansons amoureuses, ou des couplets satiriques dans lesquels personne ne pouvait se flatter d'être épargné. Hélié, durant un de ces jours de folie, parut tout à coup, se faisant traîner dans une charrette limonière du Port-Garaud, qu'il décora des attributs du Temps. Ce char était attelé de six chevaux bardés et ailés; aux quatre coins était pareil nombre de jeunes gens figurant les saisons; le printemps orné de guirlandes, l'été de gerbes, l'automne de pampres, et l'hiver de feuilles de chêne. Au milieu s'élevait une estrade à plusieurs gradins, sur laquelle était notre poète avec une longue barbe, une courte et sale jacquette, deux grandes ailes, une faux sur le cou, un sablier à ses pieds; en un mot, avec le costume que les peintres et les poètes donnent au Temps. Le char roulait gravement dans les rues, s'arrêtait aux places assez vastes pour contenir un grand nombre d'auditeurs; alors Hélié, après s'être profondément recueilli, prenant un ton de prophète, et débitant son ouvrage, intitulé: *La Satire des temps*. Elle est pleine d'idées, d'images, d'expressions poétiques et pittoresques. Nous regrettons que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent d'en offrir une fidèle traduction. Cet émule de Goudequin fut pauvre comme lui;

sa quadruple profession de brodeur, de peintre, de chimiste, de poète, ne lui fut pas d'une grande ressource; avec le germe des talens qui mènent à la fortune, cette aveugle déesse le retint opiniâtrément sur le sol au-dessus duquel il voulait s'élever. Parvenu enfin à une extrême vieillesse, et toujours persistant dans son incrédulité, ce ne fut que par un bon mot que son confesseur, le Père Ip, prêtre de l'Oratoire, parvint à lui faire remplir les derniers devoirs. Le poète, pour se défaire des instances de ceux qui l'environnaient, consentait à se confesser; mais il ne voulait le faire, disait-il, qu'en espagnol, bien persuadé que le bon Père n'entendait pas cette langue. *Est-ce donc en espagnol, lui dit celui-ci, que Dieu vous jugera? Sachez qu'il le fera en français, et en bon français.* Vaincu par cet argument, Hélie laissa opérer la grâce. Il mourut, avec des sentimens chrétiens, le 8 Octobre 1724, et fut enterré à la Dalbade dans la chapelle de Sainte-Catherine. On voyait encore à Toulouse avant la révolution, dans le cabinet d'un amateur, un dessin au crayon noir, tracé par Hélie, représentant Neptune sur son char armé d'un trident, auquel les connaisseurs donnaient de grands éloges. L'auteur de cet article possède pareillement de lui plusieurs dessins à la pierre rouge, qui tous sont la preuve d'un talent distingué. Les faits principaux de cette notice sont extraits d'un mémoire lu à

l'académie des Sciences de Toulouse, par l'évêque Sermet.

HÉLIOT (BENOTT D'), naquit à Toulouse, en 1595, d'une famille distinguée, et particulièrement recommandable par sa haute piété. Voué à l'état ecclésiastique dès sa plus tendre enfance, il fit ses études de théologie au collège des Jésuites, sous le Père Belot, et cet excellent professeur fit toujours un grand cas de lui. D'Héliot, revêtu du sacerdoce, se livra avec ardeur à ses fonctions; il les remplit avec tant de succès, que M. de Maniban, évêque de Mirepoix, le jugea digne de le placer à la tête de son séminaire, quoiqu'il ne fût alors âgé seulement que de vingt-huit ans. Lorsque M. de Maniban fut nommé à l'archevêché de Bordeaux, ce prélat, juste appréciateur du mérite, voulut l'emmener avec lui; mais l'amour de sa patrie l'emporta; il aima mieux rester dans sa ville natale, pour se consacrer avec zèle au salut des ames. D'Héliot s'attacha à l'église Saint-Etienne. A l'âge de trente-deux ans, il fut nommé à la cure de Colomiers, qu'il gouverna pendant vingt-un ans avec autant de piété que de vertu. En 1749, le roi lui ayant donné une abbaye, il se démit de sa cure, et se fixa pour toujours dans Toulouse, où la chaire de professeur des libertés de l'église gallicane l'appelait depuis long-temps. Il aimait les livres avec passion, et se gênait pour en acheter. N'étant que simple vicaire, et ne jouissant que d'une

modique pension, il possédait déjà une très-belle bibliothèque, qu'il augmenta dans la suite considérablement lorsque ses facultés le lui permirent. Son érudition et ses grandes connaissances en fait de critique et de littérature, engagèrent l'académie des Sciences de Toulouse à l'admettre au nombre de ses membres, et il s'y distingua toujours par son extrême assiduité et son exactitude à remplir la tâche qui lui était imposée. L'abbé d'Héliot jouissant d'une fortune considérable, préféra aux agrémens d'une vie douce et paisible, le plaisir plus noble de préparer des établissemens utiles. Il mourut, le 16 Janvier 1779, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. En 1775, il avait donné au clergé sa bibliothèque, composée de quinze mille volumes, à condition qu'elle serait rendue publique, ce qui fut exécuté (1). Simple et

(1) M. Loménie de Brienne, alors archevêque de Toulouse, approuva le projet de l'abbé d'Héliot; la salle fut aussitôt construite, et les livres y furent apportés et placés. A peine était-elle finie, que Monsieur, frère de Louis XVI, aujourd'hui Louis XVIII, passant à Toulouse le 20 Juin 1777, alla la visiter, et la trouva très-belle, et adressa même un compliment flatteur à l'abbé d'Héliot. Elle renferme un grand nombre de livres précieux et rares, sur-tout en classiques grecs et latins; elle fut augmentée bientôt après par M. de Brienne, qui y ajouta une partie de sa bibliothèque, et par plusieurs autres personnes distinguées, et notamment en dernier lieu par M. l'abbé d'Héliot, neveu du précédent.

modeste, il vécut toujours dans la plus profonde retraite, ne connaissant d'autre plaisir que celui d'étudier, et de se ménager les moyens d'exécuter de grandes choses pour le bien et l'utilité publique. Il a laissé quelques ouvrages, qui sont, I. *Discours sur la grandeur de Jésus*, imprimé à Toulouse, in-8.° II. *Dissertation sur l'authenticité de la Pragmatique de saint Louis*, non imprimé. III. *Réfutation du système du président Henault sur l'origine de la Régale*, non imprimé. IV. *Réflexions sur les Tectosages*. Dans ce discours, qui est très-curieux, il remonte jusqu'à leur origine, la même que celle des Celtes, et il trouve que six cents ans avant Jésus-Christ, lorsque Romen'était encore, pour ainsi dire, qu'au berceau, ils formaient un riche et puissant empire, dont Toulouse était la capitale. Il étend même ses recherches jusqu'aux femmes tectosages; il célèbre avec complaisance l'austérité de leurs mœurs, et le courage avec lequel elles s'exposaient au danger. Les Tectosages, dit-il, joignaient la gloire des lettres à celle des armes. Ce mémoire est conservé dans les archives de l'académie des Sciences de Toulouse. Il a en outre donné des Notices sur le Père Bonjour, le Père Ange, Saint-Joseph de la Brosse, et Boysonné, professeur de droit. (Voyez ces noms.) Nous sommes certains que ces ouvrages n'ont point été livrés à l'impression, et qu'ils se sont

malheureusement égarés. VI. *Ré-
futation du préjugé littéraire
qui impute à l'université de
Toulouse d'avoir donné à For-
cadel la préférence sur Cujas
dans la nomination à une chaire
de droit civil.* (Ce mémoire a été
imprimé, et se trouve dans le
tome I.^{er} de l'*Histoire* de l'aca-
démie de cette ville.) Ce qui exci-
tait vivement sa sensibilité, c'est
le reproche qu'on a fait à Tou-
louse, et qui a été répété par
tant d'écrivains, d'avoir méconnu
le mérite éminent de Cujas, et
de lui avoir préféré Forcadel. Il
prouve par les registres de l'uni-
versité et du parlement, que Cujas
avait abandonné la dispute, pour
se rendre aux invitations de l'uni-
versité de Cahors; que Bodin,
l'artisan de cette imposture, avait
tâché de l'accréditer, pour ternir
l'éclat d'un mérite dont il était
jaloux; que Robert, professeur
d'Orléans, ayant voulu s'en pré-
valoir dans sa dispute contre Cu-
jas, ce grand homme cria au men-
songe, et se loua publiquement
des bontés que la ville et le par-
lement lui avaient toujours té-
moigné. Ce discours, plein de
chaleur et de recherches, se ter-
mine ainsi : « Ai-je assez justifié
ma patrie sur un outrage que l'on
prétend qu'elle a fait à un homme
dont le buste occupe à Toulouse
une des premières places dans la
salle des Illustres ? Bourges sa
patrie.... adoptive, en a moins
fait pour lui. Il y repose sans
monument. A peine M. Huet,
passant à Bourges, put-il être in-

formé du lieu où étaient ses cen-
dres. Un simple tombeau y atteste
sa gloire. Ici son berceau tombe
en ruines; si je vivais assez pour
voir rétablir la maison où il na-
quit, je proposerais d'y inscrire ce
distique, interprète des sentimens
de ma patrie : (Voyez CUJAS et
FORCADEL.)

Nascitur hic Cujas aliis mortuus in oris
Cujas, urbis honos semper amoreque sua.

Le portrait de l'abbé d'Héliot dé-
core la bibliothèque du clergé;
on a placé au bas cette inscrip-
tion :

*Ben. d'Héliot, abb. prof. reg.
qui in hanc arcem litterariam
quindecim millia voluminum
selectorum concessit vivens fecit
nec mortuus, vivere desiet.
Obiit anno sal.*

1779.

HOPITAL (BERENGUIER DEL'),
troubadour du 15.^e siècle, rem-
porta le prix de l'Eglantine aux
Jeux Floraux de Toulouse l'an
1470. Son ouvrage est un poëme
allégorique en l'honneur des Capi-
toulx. (*Vers figurat dels nobles
Capitols de Tolosa.*) Voici les
premiers vers de ce poëme :

Plasen repaut, Tholosa molt cortesa
Comparar velli ton bel governamen,
Cajam senhor, capitol per noblesa
Vel demostrar per una vertut gen.

On doit penser que les capitoulx
de l'an 1470 durent trouver les
vers de Berenguiier dignes du prix,
et l'on croit que leurs successeurs
n'auraient pas cherché les moyens

de détruire les Jeux Floraux , s'ils avaient toujours entendu des poètes chanter les louanges de leur administration. Berenguiet de l'Hôpital était étudiant dans l'université de Toulouse , et l'indiscipline de ses compagnons troubla souvent la tranquillité publique. Les éloges donnés par Berenguiet flattèrent sans doute beaucoup les magistrats , qui ne recevaient que des injures des étudiants venus à Toulouse de toutes les parties de l'Europe. « L'un de ces jeunes gens mettait la ville en rumeur , battait les capitouls , violait , tuait. L'université se présentait avec ses privilèges , et le délinquant devenait invulnérable. La justice voulait-elle montrer son glaive , soudain l'université sonnait l'alarme ; les écoles étaient fermées , les chaires étaient désertes ; le peuple se trouvait sans prédicateurs ; les autels étaient abandonnés ; la ville perdait ses lois , ses privilèges ; le gouvernement forçait les magistrats municipaux à faire publiquement amende honorable , et à réhabiliter la mémoire d'un assassin ; la population entière était condamnée à payer des amendes , et à contribuer à l'érection d'un monument expiatoire. L'on eût dit que l'état touchait à sa ruine , parce que la loi avait frappé un écolier mutin. » *

L. HUBERT (Saint) , évêque de Liège , né à Toulouse vers le milieu du 7.^e siècle , de Bertrand d'Aquitaine , et de Phigberte , dame d'une grande naissance du

pays de Liège en Austrasie. Il appartenait aux savans auteurs de l'histoire du Languedoc de fixer enfin la véritable origine de ce personnage illustre , vénéré dans toute l'Europe , et dont jusqu'à eux on n'avait pu connaître les parens , ni le pays où il prit naissance. Hubert , après la mort de son père , aurait dû , comme lui , gouverner une portion de l'Aquitaine , (voyez **Boggis**) ; mais déjà dégoûté des grandeurs de la terre , il consentit sans peine à suivre en Austrasie sa tante la duchesse Ode , sœur de Phigberte sa mère , et femme de Boggis , oncle d'Hubert. Cette princesse ayant perdu son époux en 688 , voulut s'en revenir en Austrasie dans sa terre natale , pour s'y livrer à la contemplation et aux bonnes œuvres. Hubert , comme nous avons dit , l'accompagna ; ils s'arrêtèrent d'abord à Paris , où régnait alors **Thierry III** , qui leur fit un accueil très-gracieux , et qui désirant s'attacher Hubert , lui donna la charge de comte du palais. Hubert n'était pas venu chercher des honneurs passagers ; il renonça bientôt aux faveurs du roi français , céda à son cousin Eudes toutes ses prétentions au duché d'Aquitaine , et suivi d'Ode , arriva en Austrasie , où il se mit sous la direction de saint Lambert , évêque de Maastricht , et commença dès lors la pratique de toutes les vertus. Ce saint prélat l'admit à la cléricature , et lorsque Lambert eut été indignement massacré , Hubert fut d'une voix unanime désigné

pour son successeur en 708. Perpétuellement occupé du soin de son salut, il fut le père des pauvres, l'appui des affligés, l'exemple de tous les hommes, déplorant sans trêve les temps de sa jeunesse, ou passionné pour les exercices de la chasse, il profanait la sainteté du dimanche, en l'employant à ce frivole amusement. On assure que la cause première de sa conversion fut la vue d'un cerf miraculeux qui lui apparut, soutenant entre son bois une croix éclatante de lumière. En 720, Hubert transféra, avec le corps de saint Lambert, le siège épiscopal de Maastricht à Liège. Il pénétra dans l'immense forêt des Ardennes, détruisit en tout lieu les idoles qu'on y adorait, et par ses prédications convertit les peuples païens de ces contrées. Instruit par révélation de l'époque précise de sa mort, il redoubla ses pratiques pieuses; il ajouta, s'il fut possible, à ses vertus. Il fit ses adieux à ses diocésains dans un discours qu'il prononça publiquement, et immédiatement après cette cérémonie, il fut pris de la fièvre, et mourut le sixième jour de sa maladie, le 30 Mai 727. L'invention de ses reliques fut faite en 825. Saint Hubert passe pour le patron des chasseurs, et les malades atteints de la rage l'invoquent particulièrement. Ode sa tante, qui l'avait toujours accompagné, fonda plusieurs églises et plusieurs monastères; elle mourut en 711, laissant à saint Hubert son héritage, tandis qu'elle allait dans le

ciel recueillir le prix de sa piété. Elle fut ensevelie à Liège, où elle est reconnue et honorée comme sainte, plusieurs miracles opérés en son nom ayant révélé son éminence dans le séjour destiné aux élus. On dit, mais sans preuve certaine, que saint Hubert avant de s'engager dans les ordres, avait été marié; que de cette union était né un fils appelé Flodobert, qui lui succéda dans l'épiscopat de Liège. Si Flodobert a été le fils de saint Hubert, il n'a pas laissé du moins de postérité. Ainsi tombent les fausses généalogies présentées par ceux qui se disant chevaliers de saint Hubert, et en son nom guérissant, ou plutôt voulant faire croire qu'ils guérissent de la rage, ne craignent pas de se dire les descendants de ce vénérable personnage.

II. HUBERT (Louis), né à Toulouse en 1733, entra dans l'ordre des Minimes à l'âge de seize ans. Ses progrès dans l'étude de la théologie et des langues savantes furent remarqués par les supérieurs du couvent où il avait fait profession, et il fut envoyé à Bordeaux pour occuper une chaire de philosophie. A l'âge de vingt-trois ans on lui conféra la prêtrise, et sept ans après il fut nommé provincial. Dans cette place il déploya de grands talens, un désintéressement peu commun, et un attachement inviolable à la discipline et aux devoirs de l'état monastique. Nommé en 1770 procureur général de l'ordre pour les royaumes de France et d'Espagne, et pour les états d'Italie, il dut

aller à Rome, et fut accueilli avec distinction par le saint Père et par tous les princes de l'église. Il prêcha souvent devant sa sainteté et devant les cardinaux, et toujours avec succès. Ses talens pour la chaire lui méritèrent l'estime des plus célèbres orateurs de ce temps, et quelques-uns d'entre eux lui dédièrent des recueils de sermons, et des ouvrages théologiques et ascétiques. Le P. Hubert aimait avec passion les belles-lettres; mais il ne voulut jamais donner à la composition d'un ouvrage de longue haleine, un temps qu'il croyait appartenir en entier à la religion, et aux pieuses pratiques qu'elle impose. Seulement, pendant ses voyages, il fit des odes et des sonnets qui prouvèrent qu'il connaissait toutes les richesses de la langue italienne, et qui lui ouvrirent les portes de plusieurs académies. Il fut reçu membre de celle de Forli, de celle des *Allaborati* de Dreppone, de celle des *Affidati* de Pavie, de celle des *Filoponi* de Faenza, de celle des *Pescatori*, sous le nom de *Poliarque*, de celle des *Constanti* de Cosenza, sous celui de *Vatilio*, de celle des *Arcades*, sous celui de *Calisthène*, et de celle des *Inculti* de Montalte en Calabre, sous celui d'*Efebbo*. Il habita Rome pendant treize ans. La mort du général de l'ordre fournit aux amis du P. Hubert l'occasion de lui montrer tout leur dévouement. Lors de l'élection il balança les suffrages, et le religieux qui fut

nommé général ne l'emporta que d'une voix sur notre compatriote. Celui-ci revint bientôt après en France, et rentra avec joie dans le couvent de Toulouse. En 1791, il adopta la constitution civile du clergé; peu de temps après, le collège électoral le nomma curé de la paroisse de Saint-Saturnin. M. B***, secrétaire du cardinal ministre d'état de la cour de Rome, lui adressa, en 1792, une lettre pour lui reprocher son adhésion aux changemens que les nouvelles lois apportaient dans les circonscriptions des provinces ecclésiastiques, et dans la manière d'élire les prélats et les pasteurs. Le P. Hubert répondit avec force à cette lettre, et son écrit fut imprimé. En 1794, lorsque la Convention nationale proscrivit la religion catholique, le P. Hubert, d'accord avec M. Hyacinthe Sermet, évêque métropolitain du Sud, déroba aux recherches des agens révolutionnaires les reliques déposées dans la basilique de Saint-Saturnin, et conserva ainsi à la vénération des fidèles les précieux restes des apôtres et des martyrs. Plus tard, son zèle fut récompensé. En 1801, Napoléon ayant rendu la paix à l'église, le P. Hubert fut nommé chanoine de la métropole et grand vicaire du diocèse. Sa reconnaissance fut sans bornes pour celui que les orateurs sacrés nommaient alors *le nouveau Cyrus*, et sur lequel ils appelaient les bénédictions de la Divinité. Les talens et la science du P. Hubert parurent encore

avec éclat dans les congrégations, et l'on put s'apercevoir que l'âge ne lui avait enlevé ni sa facilité, ni ses profondes connaissances théologiques. On assure qu'après la funeste journée de Waterloo, on força le P. Hubert de renoncer au titre de grand vicaire ; il ne dut conserver que celui de chanoine. La persécution à laquelle il fut en proie le toucha cependant bien moins que les maux qui accablaient alors la France, et au milieu des désordres politiques, il fut toujours fidèle à la touchante habitude de secourir, par d'abondantes aumônes, les pauvres de son ancienne paroisse, et d'aller chaque jour méditer et prier sur les tombeaux des apôtres dans l'église de Saint-Saturnin. Peu d'ecclésiastiques ont connu aussi bien que lui l'histoire et les libertés de l'église gallicane. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans six mois, il mourut le 2 Décembre 1820, laissant l'honorable souvenir de ses talens, de ses vertus et de sa piété. *

HUNAULD ou **HUNOLD**, duc d'Aquitaine et de Toulouse, fils d'Eudes, succéda à son père l'an 735, partageant par indivis avec Hatton son frère, les états soumis à leur domination. Dès que Charles Martel eut appris la mort d'Eudes, il se hâta de déclarer la guerre à ses enfans, entra rapidement dans l'Aquitaine dont il voulut se rendre maître ; mais, à ce qu'il paraît, il fut déconcerté dans ses projets par l'énergique résistance de Hunauld,

qui sut défendre avec succès son héritage, quoiqu'abandonné par Hatton, qui fit sa paix particulière avec le duc des Français. Hunauld, malgré ses succès, traita avec Martel, et consentit à tenir ses états à foi et hommage de lui, de Carloman et de Pepin ses enfans, pacte honteux par lequel la race de Clovis s'humilia devant une maison vassale dont la haute fortune élevait les insolentes prétentions. Les Sarrasins tourmentèrent Hunauld par les courses perpétuelles qu'ils firent dans le Languedoc ; ils lui enlevèrent même sans retour la partie de la Provence qui lui appartenait. Martel les en chassa depuis en 736, mais il n'eut garde de rendre le pays à son ancien maître. Après sa mort, arrivée le 22 Octobre 741, Pepin et Carloman ses deux fils aînés, déclarèrent la guerre à Hunauld, et le poursuivirent vivement. Plusieurs années se passèrent durant lesquelles on se battit avec acharnement, et les succès furent balancés ; enfin les deux partis désirèrent la paix, et on la conclut l'an 745. Hunauld non seulement avait eu à combattre les enfans de Pepin, mais encore il avait vu Hatton son frère, loin de s'armer en sa faveur, prendre souvent le parti de ses adversaires. Irrité contre cet ingrat, craignant qu'il ne voulût un jour, appuyé du crédit de ses protecteurs, lui enlever la couronne, Hunauld forma un projet détestable qui lui fut inspiré par l'enfer. Il engagea son frère, qui

tenait sa cour à Poitiers , à venir le joindre à Toulouse , où il se trouvait alors , s'engageant envers lui , par les plus solennelles promesses , à ne point attenter à ses jours , ni à sa liberté. Hatton , jugeant Hunauld d'après son cœur , n'hésita pas à se rendre à ses instances , et plein de confiance , il vola vers lui ; mais à peine fut-il arrivé , que tout à coup une perfidie éclata. Dessoldats , durant la nuit , pénétrèrent dans son appartement , se saisirent de sa personne , lui arrachent les yeux , et le jettent dans les cachots du château Narbonnais , où peu de temps après il termina sa vie , laissant à ses enfans sa mort à venger , et ses domaines à défendre. Hunauld avait commis ce crime dans la pensée d'en profiter , et huit jours ne s'étaient pas écoulés depuis cette heure fatale , que déjà la couronne avait perdu tous ses charmes à ses yeux , et qu'il y avait renoncé. A peine eut-il accablé sa victime , que le remords entra dans son cœur avec tant de furie , qu'Hunauld ne put lui résister. Se voyant en horreur à la terre , il partagea contre lui ce juste sentiment ; son pouvoir , acquis au prix du sang , lui fut odieux. Il abdiqua en faveur de son fils Waifre , la souveraine puissance , et se retira dans le monastère de l'île de Ré , fondé par Eudes son père , et où reposaient les cendres de ce grand prince. Hunauld , revêtu d'un cilice , employant ses jours à faire pénitence de ses forfaits , demeura vingt-trois

ans dans cette solitude , mort au monde , et implorant sans trêve la pitié et le pardon du ciel irrité contre lui à tant de titres. Waifre (voyez WAIFRE) étant succombé sous les embûches de Pepin en 768 , le bruit de sa mort violente parvint dans le monastère que depuis tant d'années Hunauld édifiait par ses larmes. Ce prince , en apprenant cette funeste nouvelle , oublia ses sermens ; la perte de son fils ralluma la violence de ses passions ; il s'échappa de sa cellule , et plaça sur son costume monastique le casque et l'épée des guerriers. Il se montra tout à coup dans la place publique de Bordeaux , se faisant reconnaître par ses anciens sujets , et les excitant à venger avec lui son malheureux fils ; se déclarant en même temps le protecteur des enfans que Waifre avait laissés. A la vue de ce vieillard , à l'aspect de ses larmes , les Aquitains reprirent courage ; ils proclamèrent Hunauld leur duc , et marchèrent sous ses ordres contre Charlemagne qui venait les réduire en 769. Le roi triompha de ses ennemis ; les Aquitains vaincus se débandèrent. Hunauld , suivi de sa femme qui ne l'avait pas abandonné , se réfugia chez son neveu Loup , duc de Gascogne , qui , intimidé par les menaces de Charlemagne , consentit à lui livrer le malheureux duc d'Aquitaine. Hunauld demeura prisonnier environ durant deux ans ; s'étant alors échappé , il passa en Italie , et engagea Didier , roi de Lombardie , à déclara-

rer la guerre au roi des Français, qui avait répudié la fille de ce prince. Charlemagne, en 774, entra dans le Piémont, s'empara de cette province, et vint mettre le siège devant Pavie, où Hunauld s'était renfermé. L'indomptable courage du duc soutint durant six mois celui des habitans, qui enfin se voyant réduits aux dernières extrémités, parlèrent de capituler. Hunauld l'apprenant essaya de les détourner de cette résolution; mais tandis qu'il haranguait les

bourgeois, la populace, furieuse contre un prince auquel elle attribuait tous ses maux, se rua sur lui avec rage, l'assomma à coups de pierres, et traîna dans les rues son cadavre défiguré. Ainsi mourut le duc d'Aquitaine, expiant par sa mort la cruauté avec laquelle il avait traité son frère, juste exemple de la sévérité des jugemens du ciel, qui après vingt-trois ans l'arrachèrent de sa retraite pour lui faire subir un trépas ignominieux.

I

I. ILE (JEAN DE L'), natif de Toulouse, et issu d'une des plus anciennes familles de cette ville, qui ne s'est éteinte que de nos jours, à ce que nous croyons, et qui se distingua dans la carrière des armes et dans celle de la magistrature. Jean de l'île, qui vivait à la fin du 13.^e siècle, avait pris l'habit de Notre-Dame de Mont-Carmel, et fit profession au monastère des Grands-Carmes de Toulouse; il fut un des habiles théologiens de son temps, et composa un volume sur les quatre livres des sentences de Scot, surnommé le docteur subtil. Il écrivit aussi plusieurs sermons, conservés en manuscrits dans les bibliothèques des moines de son ordre. Le chapitre des Carmes, réuni dans la ville de Bordeaux en 1298, nomma Jean de l'île général de tout l'ordre; mais ce pieux religieux ne conserva pas long-temps cette charge; il s'en

démit en 1301, et se vouant à une absolue retraite, termina ses jours dans l'observance des plus étroites vertus en 1309.

II. ILE (ARNAUD DE L'), de la même famille que le précédent, naquit à Toulouse vers la fin du 13.^e siècle. Il entra de bonne heure dans l'ordre des Carmes que son parent Jean de l'île avait illustré, se distingua comme lui par de savans ouvrages, commenta l'Apocalypse, appliquant son ouvrage à la destruction de l'hérésie des Albigeois, composa plusieurs sermons et des livres d'une haute mysticité. Il prolongea sa carrière jusqu'en 1380, époque de sa mort.

ILE-JOURDAIN (BERTRAND DE L'), né, en 1226, d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de la Guienne, qui même avait long-temps joui des droits souverains, était prévôt de la métropole de Saint-Etienne de Tou-

louse lorsqu'il fut élu, par le chapitre, évêque de cette ville, et sacré au mois de Novembre 1270. Il assista au concile de Besiers, convoqué au mois de Mai 1271, pour le maintien des droits, des privilèges, des biens du clergé de la province de Languedoc, contre les entreprises des officiers royaux. La splendeur attachée au siège de Toulouse, et ses immenses richesses, avaient fait de grands progrès depuis un siècle. Ce n'était plus sous Bertrand de l'Île-Jourdain, ces temps malheureux où les évêques de cette ville étaient obligés de pourvoir à leur entretien, en réclamant de leur chapitre les revenus d'une simple prébende. (V. FULCRAND.) Les choses étaient bien changées; nous allons le prouver, en rapportant, comme pièces curieuses, les détails d'une partie du testament de ce prélat, que Catel nous a conservé. Outre une infinité de legs qu'il fait à presque toutes les églises et abbayes de la province de Narbonne, et à plusieurs de celles de Guienne, il lègue, par un seul article, *mille calices de vermeil*, pour être distribués à diverses églises. Il ne faut pas oublier qu'après ces libéralités, il institue pour son héritier universel Notre-Seigneur Jésus-Christ, en la personne des pauvres, et dans les hôpitaux des diocèses de la province de Narbonne. Quant à la magnificence de sa maison, on voit par le même testament qu'elle était composée de douze chapelains ou aumôniers, de quatre damoiseaux ou

gentilhommes, de douze écuyers, sans compter les bas-officiers qu'il nomme tous, jusqu'à ses fauconniers, écuyers de cuisine, courriers ou valets de pied, et autres semblables, auxquels il fait à chacun un legs. Il paraît par le même testament, qu'il avait trois bibliothèques, l'une de livres de droit civil, l'autre de livres de droit canon; la troisième de livres de théologie; l'on y voit aussi qu'il faisait des pensions tous les ans à trois physiciens (c'est ainsi qu'alors on nommait les médecins), et à deux professeurs en droit. Avant son décès, il avait fondé dans le chœur de Saint-Etienne les douze prébendes, qu'on appela depuis *de la douzaine*, et huit places de clercs, dont quatre, vêtus de robes blanches, devaient faire le service par semaine aux heures canonicales, et les autres quatre étaient obligés de se trouver à toutes les heures de l'office. Ce fut l'Île-Jourdain qui fit bâtir dans le grand chœur de la même église, les chapelles qui en décorent le pourtour: mais le chœur n'était pas voûté; car la voûte de pierre n'y fut ajoutée qu'après l'embrasement de cette église en 1609. Il avait fait don aussi de deux tableaux d'argent en bas-relief, l'un pour poser sur le maître autel, l'autre pour placer devant. Ce fut en sa faveur que le roi Philippe le Bel se départit de tous les droits qu'il prétendait avoir sur le château de Balma, sur la terre de Verfeil, et sur plusieurs autres lieux du temporel de l'évêché. Ce

somptueux prélat, dont la bien-faisance égala la richesse, mourut à Balma le 31 Janvier 1285, et fut enterré dans le chœur de Saint-Etienne, près de l'autel du côté de l'évangile. Ses exécuteurs testamentaires lui firent élever un tombeau de bronze qui reposait sur quatre lions, avec sa figure en bossé du même métal. Ce mausolée périt avec les tableaux d'argent dans l'incendie que nous avons mentionné plus haut.

ILLYRICO (THOMAS), religieux qui s'est rendu célèbre par ses sermons vers l'an 1519, occupe une place distinguée dans l'histoire de Toulouse. Il prêcha souvent sur les places publiques de cette ville, et y opéra, si l'on en croit les historiens, de nombreuses conversions; ce qui supposerait que nos bons aïeux étaient de grands pécheurs, et que le siècle était bien corrompu. Nous ne pouvons le croire, parce que l'on avait alors des capitouls qui, à la moindre prévarication, faisaient pendre ou mettre au carcan; de bons inquisiteurs qui rallumaient de temps en temps les bûchers dressés par leurs devanciers, et un parlement qui n'épargnait ni les tortures, ni les exécutions sanglantes. D'ailleurs à cette époque chaque rue possédait un monastère ou un oratoire. Placés entre la crainte du bourreau et celle des supplices éternels, les Toulousains devaient être sans doute de fort honnêtes gens, et l'on ne sait pas comment il fut possible au Frère Thomas de faire

beaucoup de conversions chez un peuple que la perspective éloignée de l'enfer, et celle toujours présente de l'échafaud, devait contenir dans les bornes du devoir. Frère Thomas ne se bornait pas à prêcher, il adressait des lettres *aux chrétiens* en général, au parlement et aux chevaliers. Ces productions d'un homme zélé pour la gloire de l'église, sont devenues extrêmement rares; parmi celles qui ont quelque rapport avec les travaux apostoliques de l'auteur dans la ville de Toulouse, on distingue, I. *Epistola Fratris Thome Illyrici, ordinis Minorum verbi Dei oratoris Minimi de ordine servando in matrimonio, ac de laudibus matrimonii ad omnes Christi fideles directa. Exaratum Tholosæ in vico portæ arietis per Joannem magni Joannis.* II. *Epistola Fratris Thome Illyrici ordinis Minorum et divini verbi preconis, ad universas Tholosane gymnudis scholares.* III. *Epistola Fratris Thome Illyrici ordinis Fratrum Minorum divini verbi oratoris, pro defensione nominis Jesu directa ad sacrum senatum Tholosanum.* IV. *Epistola.... ad milites sub rege Francorum christianissimo militantes pro salute animarum suarum, cum quibusdam regulis ac ordinibus directa.* Toutes ces épîtres parurent en même temps chez J. Grandjean. Nous croyons que les dames ne nous pardonneraient pas si nous donnions ici une traduction des phrases que l'auteur

leur adresse, et des conseils qu'il leur donne. La galanterie française nous force de garder le silence à ce sujet ; mais nous ne pouvons laisser dans l'oubli les vers dans lesquels le Frère Thomas fait l'éloge de Toulouse. On y voit que ce bon religieux n'était pas éloigné d'attribuer la fondation de cette ville à Jupiter.

Inter præclaras quas Jupiter edidit urbes,
Antiquum nomen nostra Tholosa gerit,
Floruit et Roma: quondam viguistis Athenæ
Vobis eripuit nostra Tholosa facem. *

I. ISAURE (Louis), père de l'illustre bienfaitrice des Jeux Floraux, doit être compté au nombre des troubadours de Toulouse. Il nous reste de cet auteur une ode à la Vierge. Cet ouvrage, imprimé sous le titre de *Canso de nostra Dona que dictec mossen Luys Isaure de Tolosa*, est composé de cinq strophes, et d'un Envoi ou *Tornada*. Louis implore les bontés de la mère du Dieu Sauveur pour son fils. « Ce » fils va cesser de vivre, dit-il, si » la reine des cieus ne daigne le » secourir. » L'ode ou *canso* de Louis nous apprend qu'il avait un fils et une fille : il paraît que le premier mourut étant très-jeune et sans postérité. L'auteur de cet article a vu plusieurs titres qui prouvent que Louis Isaure fit faire, en 1468 et 1469, des vases d'argent destinés à l'église des Cordeliers. Un de ses parens, et peut-être même son père, fut inhumé dans le cloître de l'église de Notre-Dame de la Daurade,

et nous avons encore l'inscription en caractères gothiques qui fut placée sur son tombeau ; elle est conçue en ces termes :

ANNO : DNI : M : CCCC : II : V : DIE :
MENSIS : NOVEMB : OBIIT : G : DE :
ISAVR : MILES : CVI : AIA : R : IN : PAGE :

c'est-à-dire, l'an du Seigneur mille quatre cent deux, et le cinquième jour du mois de Novembre, mourut Guillaume d'Isaure, chevalier ; que son ame repose en paix. — On a débité beaucoup de fables sur l'origine de la famille des Isaures ; les uns ont cru qu'elle descendait de Torsin *Isauret*, prétendu comte de Toulouse, les autres croyaient qu'elle venait des anciens comtes de Rodez. Quelques auteurs ont prétendu que cette famille n'avait jamais existé, et ils établissent leur opinion sur les bases les moins assurées. Selon ces écrivains, les annales du capitoulat étaient les archives de toute la noblesse de la ville, et lorsqu'un nom ne s'y trouvait pas inscrit, on pouvait croire qu'il ne désignait pas des personnages réels : mais des actes authentiques, des ouvrages imprimés et manuscrits, des inscriptions, prouvent que les Isaures florissaient à Toulouse, ou dans des lieux très-voisins de cette ville, pendant le 15.^e siècle. Lagane et ses imitateurs ont accumulé les citations pour démontrer que *Clémence Isaure* n'a pas vécu. Ils n'ont point, disent-ils, trouvé son nom dans les dépôts publics

avant l'an 1513 ; mais les restes des archives des monastères offrent cependant encore des témoignages authentiques de l'existence de cette fille célèbre , et de la piété de ses parens. Son testament , vu PLUSIEURS FOIS par les capitouls , a disparu des archives de l'hôtel de ville , peut-être parce que des magistrats municipaux crurent devoir honorer leurs devanciers du titre de fondateurs des Jeux Floraux , et conserver pour eux-mêmes et pour leurs successeurs le droit de prendre part au jugement des ouvrages. Il y a long-temps qu'on a fait justice de cette ridicule prétention. Boyssoné , qui vivait sous les règnes de Louis XII et de François I , fit ce *dizain contre les capitouls marchands qui jugent des fleurs en Tholose* (1).

Quand j'ay pensé , je trouve bien étrange
Vouloir juger des couleurs sans y voir.
Celuy qui a toujours manqué fange ,
Veuille de l'or le jugement avoir.
Qu'ung ignorant cognoisse du savoir ,
Ou qu'ung marchand juge de l'Eglantine ,
Qui ne sait rien en la langue latine ,
Juge des faicts de Virgile et d'Ovide ,
Celuy me semble à l'homme qui chemine
En lieu non sûr , et l'avengle le guide.

Il paraît qu'à une certaine époque il suffisait d'être capitoul , ou seulement à la solde de la ville , pour devenir l'ennemi de l'institution littéraire qui l'honore le plus. En effet , si l'on recherche avec soin les écrits publiés contre Clémence ,

(1) Manuscrits de Boyssoné , conservés dans la bibliothèque du clergé de Toulouse.

ce , on verra que presque tous ses détracteurs furent , ou magistrats municipaux , ou commis dans les bureaux de l'hôtel de ville , ou descendans des anciens *Capitouls marchands* qui , selon l'expression , un peu triviale de Boyssoné , *avaient toujours manié la fange*. *

II. ISAURE (CLÉMENGE) , fille du précédent , naquit à Toulouse vers l'an 1450. Son histoire , peu connue jusqu'à ce jour , a fait éclore de nombreux systèmes qui ne peuvent honorer ni l'érudition de quelques-uns de ses panégyristes , ni celle de ses détracteurs. Elle aima les lettres ; elle les cultiva ; ses bienfaits encouragèrent les troubadours : les poètes l'ont célébrée ; et néanmoins les événemens de sa vie , les chants de sa muse élégante et facile , sont presque entièrement inconnus. Nous allons suppléer au silence des historiens , rappeler ses compositions élégiaques , et fixer l'époque qui la vit combler de riches dons la ville où elle avait reçu la naissance , et où depuis plus de trois siècles sa mémoire est l'objet de la vénération publique. La langue romane était depuis long-temps celle des poètes du midi de l'Europe. Favorisés par les seigneurs , admis dans les cours des rois de Castille , des comtes de Provence , de Toulouse et de Poitiers , les troubadours jouirent de la faveur des potentats ; leurs chansons étaient répétées avec enthousiasme. Créateurs d'un nouveau genre , ils firent entendre à des peu-

ples encore à demi sauvages, les hymnes consacrés à la valeur et à la beauté. Embouchant la trompette guerrière, ils appellèrent les chrétiens à la défense des saints lieux; maniant avec uccès l'arme de la satire, ils flétrirent les vices de leur siècle, décélérent les crimes de l'ambition, les abus du pouvoir, l'hypocrisie et l'ignorance fanatique des moines, la tyrannie et la lâcheté des barons; reconnaissans et fidèles, ils combattirent pour leurs souverains; et lorsque la noble maison de Toulouse, victime de sa loyauté, tomba du trône qu'elle avait illustré par son courage, on ne vit point les troubadours flatter les vainqueurs de la triste Occitanie, et devenir les complices de l'étranger; leurs voix ne proférèrent que les cris de la vengeance, ou les accens de la douleur. Quand tout espoir fut perdu, la lyre du menestrel resta muette, et les Muses s'enfuirent loin de nos régions livrées à l'ignorance, et couvertes de bûchers dressés par les inquisiteurs de la foi. Le 14.^e siècle ramena l'amour des lettres. Sept poètes toulousains formèrent un corps académique, qui, en 1323, proposa aux troubadours du Languedoc un prix qui devait consister en une *Violette d'or*. Ce prix fut donné le 3 Mai suivant à Arnaud Vidal de Castelnaudary. La cérémonie eut lieu dans un verger où les sept poètes tenaient leurs séances. « L'intérêt et la nouveauté du spectacle avaient attiré au jardin de la Gaie Science, avec

le concours des poètes étrangers, un grand nombre d'habitans de Toulouse. Les personnes les plus considérables par leur rang, leurs grades, leurs lumières et leurs offices, y avaient été invitées, entr'autres les capitouls de l'année, et plusieurs anciens capitouls. Ils furent tous si satisfaits de l'ouverture brillante de cette fête poétique, qu'après la première séance, le conseil de ville délibéra que dorénavant la *Joie de la Violette*, qui excitait une si grande émulation, serait payée des revenus de la ville. » Dans la suite les sept poètes firent composer par Molinier, chancelier de leur compagnie, une poétique qui fut intitulée les *Lois d'Amors* et les *Fleurs du Gai Savoir*. La *Joie* ou le *Prix de la Violette* fut distribuée chaque année; mais on ajouta dans la suite à cette noble récompense du talent, un autre signe honorifique: ce fut une *Eglantine* d'argent. Un registre manuscrit offre encore une assez longue série d'ouvrages couronnés par les sept poètes. On remarque dans le nombre un *Dictat d'Amors* par une dame de Villeneuve. Cet ouvrage porte la date de l'an 1463. Plus d'un siècle auparavant, la ville de Toulouse, menacée d'un siège par les Anglais, avait dû sacrifier ses faubourgs pour ne pas laisser à l'ennemi les moyens d'approcher sans danger de la place. C'était dans l'un de ces faubourgs qu'était situé le verger dans lequel les troubadours se réunissaient au

ped d'un laurier, et le *Palais ou Noble consistoire* où ils s'assemblaient pendant l'hiver. Forcés d'abandonner cette demeure, ils se réfugièrent dans l'hôtel de ville, qui portait alors le nom de *Mayso communal*. On les voit dans cet asile jusqu'en 1484, et l'on conserve encore des ouvrages couronnés jusqu'à cette époque par les *Mainteneurs du Gai Savoir*. « Il parait qu'après le concours de 1484, qui est, dit M. Poitevin, le dernier dont parle le registre, la *Fête des Fleurs* fut quelquefois célébrée, plus souvent suspendue, soit à cause de la peste qui se manifesta à Toulouse vers la fin de cette année, soit à cause du désordre des finances de la ville, ou des troubles qui, dans les années suivantes, y excitèrent une sorte de guerre civile. » C'est vers ce temps que *Clémence Isaure* devint la bienfaitrice, et en quelque sorte l'institutrice des *Jeux Floraux*. Elle assistait à la distribution des prix, et même présidait en quelque sorte à la fête le 3 Mai 1496, lorsque la dame de Villeneuve, que nous avons déjà vu obtenir une distinction honorable, lut une ode ou *Canso*, dans laquelle elle adressait les vers suivans à Clémence Isaure.

Quan lo printems a cãmpat à las nivas,
 Et que tenen lo florit mes de May,
 Vos uffrisets à manhs dictators gay
 Del Gay Saber las flors molt agradivas.

.....

.....

.....

Reina d'amors, poderosa Clamensa
 A vos me clam per trobar lo repaus,
 Que si de vos mos dicratz an un laus
 Aurei la flor que de vos pren naissensa.

c'est-à-dire : « lorsque le printemps a fait disparaître les neiges, et que nous sommes au fleuri mois de Mai, vous offrez à maint gai troubadour les agréables fleurs du Gai Savoir. — « Reine de la poésie, puissante Clémence, j'ai recours à vous pour trouver le repos. Si les vers que je dicte obtiennent vos louanges, j'aurai la fleur qui vous doit sa naissance. » Bertrand de Roaix, déjà couronné en 1474 pour une *Canso d'amors*, reçut aussi des mains de Clémence, en 1498, l'*Eglantine nouvelle qui fut donnée par cette généreuse bienfaitrice*. C'est sans doute aussi devant elle que fut dictée une ode historique sur l'expédition de Duguesclin en Espagne. On y trouve en effet des vers qui annoncent qu'elle était présente lorsque cette ode, qui lui est adressée, fut lue publiquement. « Dame Clémence, dit le poète, si vous le permettez, je vous raconterai fidèlement tous les événemens de la guerre entre Pierre, roi de Léon, et Henri son frère, roi d'Aragon, secondé par le généreux Duguesclin. Je vous entretiendrai des Toulousains, dont un grand nombre périt dans cette guerre, sans que je vous demande aucune récompense. Je sais que je ne mérite point de recevoir des fleurs de vos mains, il me suffit d'obtenir votre bienveillance. » A la fin

de cette ode, le poète, après avoir fait connaître les Toulousains qui périrent dans cette expédition chevaleresque, ajoute qu'on ne peut entendre un tel récit sans que le cœur soit navré de douleur et de tristesse. « C'est pourquoi je m'arrête, dit-il, m'apercevant, dame Clémence, que vous souffrez d'entendre raconter la mort de tant de braves guerriers, dont une partie aurait suffi pour reculer les frontières de la France. » Dans les différens passages que l'on vient de rapporter, Clémence porte le titre de *Reine de la Poésie*; elle distribue des fleurs; la *nouvelle Eglantine*, c'est-à-dire, celle dont elle fournissait généreusement la valeur, est donnée par ses mains; des poètes qui n'aspirent point aux fleurs du Gai Savoir; se trouvent heureux de pouvoir acquérir des titres à sa bienveillance. Tout annonce qu'elle présidait aux Jeux, et qu'ainsi que nous le verrons bientôt, elle en fit l'institution de son vivant. La date que porte l'ouvrage de la dame de Villeneuve, montre qu'en 1496 Clémence remplaçait les *francs et libéraux Patrons de la fête*, et les expressions dont se sert la dame de Villeneuve annoncent même que la fondation des prix date d'une époque antérieure à 1496. On ne pouvait recevoir qu'une seule fois chacune des fleurs destinées aux troubadours. En 1474, Bertrand de Roaix obtient l'Eglantine au jugement des sept mainteneurs, et cependant la même récompense lui est décernée en 1498. Une

telle violation des règles établies annonce un changement dans la constitution du corps des Jeux, et l'on remarque en effet, que ce ne sont point les mainteneurs ni les capitouls, *francs et libéraux Patrons*, qui fournissent cette fleur, c'est Clémence qui la donne; l'Eglantine prend en cet instant l'épithète de *Novella*, et désigne en quelque sorte la nouveauté de la fondation du *Collège de Poésie*. Afin de pourvoir aux frais de cette noble institution, Isauze assigna les biens immenses qu'elle possédait. La ville dut en jouir, à la charge de célébrer tous les ans les Jeux Floraux dans la maison publique rebâtie aux dépens d'Isauze après un violent incendie. Mais cette généreuse bienfaitrice voulut que si les capitouls négligeaient de remplir les devoirs qu'elle leur imposait, le fisc s'emparât des biens, en exécutant la fondation. Elle manifesta ainsi le désir d'assurer la perpétuité des Jeux poétiques, et d'offrir dans tous les temps des couronnes glorieuses aux poètes vainqueurs. Les citoyens et les étrangers durent être, sans distinction, admis au concours, et elle n'oublia pas d'assurer à son sexe le droit de prétendre aussi aux palmes du génie. Elle avait acquis par ses vers des droits à l'estime de ses contemporains et de la postérité, et ce ne fut point un vain enthousiasme pour les lettres, qui porta Clémence à prodiguer des largesses pour exciter l'émulation parmi les disciples des Muses. Elle sut

tirer aussi de la harpe occitanique, les sons les plus harmonieux, et en créant des récompenses pour ses émules, elle songea moins à sa gloire qu'à celle de sa patrie et au triomphe des arts. Des manuscrits nous avaient déjà fait connaître l'une des productions d'Isaure. C'est une ode, ou *Canço*, au printemps. La langue des troubadours, perfectionnée dans le 15.^e siècle, et se rapprochant déjà d'une manière sensible du dialecte en usage aujourd'hui, a pris sous la plume d'Isaure une grâce, une douceur que l'on ne peut comparer qu'à la douceur et à l'harmonie de la langue immortalisée par les chants de Pétrarque et du Tasse. Cette pièce fut lue sans doute pendant l'une des solennités de la fête des fleurs. Clémence, vouée particulièrement au culte de la Vierge, invite les troubadours à célébrer la mère du Dieu auteur.

ela sezo, joëntat de l'aunada
 onnar fazetz lo dolse joc d'amors,
 t per oudrar fiseles trobadors
 vetz de flors la testa coronada.

e la Vergès humils regina des angels,
 ben, cantan la pietat amorosa,
 can dab sospirs amars engoiso dolorosa
 comir en la crets lo gran prince dels cels.

estat de mos anjols, o tan genta Tholosa,
 s fis aymanz uffris senhal d'onor;
 os à jamas digna de son lausor,
 bla coma totjorn, et totjorn poderosa!

en à tort l'ergulhos en el pensa
 l'on drad sera tostems del aymanors
 si je say ben que lo joën trobadors
 ludaran la fama de Clamensa.

Tal en lo càms la rosa primàvert
 Floris gentils quan torna lo gay temps,
 Mès del vent de la nueg brancejadorabem,
 Moric, et pert totjorn s'esfassa de la terra.

« — Belle saison, jeunesse de l'année, vous ramenez les doux jeux de la poésie, et pour récompenser les troubadours fidèles, votre tête se couronne de fleurs. — De l'humble Vierge, reine des anges, célébrons l'amoureuse piété, lorsque poussant des soupirs amers, et livrée aux angoisses de la douleur, elle vit le prince des cieux mourir sur une croix. — Cité de mes aïeux, ô belle Toulouse! offre au poète habile l'honorable prix des talens, sois à jamais digne de ses louanges, toujours noble et toujours puissante. — Souvent, à tort, l'orgueilleux espère qu'il sera toujours célébré par les poètes; mais moi je sais bien que les jeunes troubadours oublieront le nom de Clémence. — Telle en nos champs la rose printanière fleurit à l'instant où la terre reprend sa parure; mais tourmentée par le souffle rapide du vent de la nuit, elle meurt, et son souvenir s'efface à jamais. » — Cette ode élégiaque, qui doit ajouter encore à la gloire de Clémence, se retrouve dans le recueil de ses poésies, imprimé à Toulouse l'an 1505, en caractères gothiques, par Jean Grandjean, libraire, qui habitait dans la rue de la Porterie. Ce volume, petit in-4.^o, qui porte le titre de *Dictats de dona Clamensa Isaure*, a été jusqu'à présent inconnu aux Biographes et aux Bibliographes. On en possède cependant deux

exemplaires; l'un n'a plus de frontispice, et a perdu quelques feuillets; l'autre est entier. On y trouve quelques vers français qui annoncent que Clémence avait cessé de vivre lorsque l'on imprima ses poésies. Elles consistent en *Cansos* ou odes presque toutes plaintives, et en *Pastorellas* ou idylles, où l'on trouve des images gracieuses, des pensées délicates, des sentimens vrais et exprimés avec un rare bonheur. La dernière pièce est intitulée : *Lo Planh d'Amor*, c'est-à-dire, les *Plaintes de l'Amour*. Nous croyons que ce morceau peut servir à l'histoire de Clémence Isaure. Elle se nomme, et raconte ses peines. Il paraît que celui qui était destiné à recevoir sa main, fut tué dans un combat livré sous le règne de Louis XI, et que la douleur qu'elle ressentit la fit renoncer pour toujours aux douceurs de l'hymen. Voici la traduction presque littérale des deux premières strophes du *Planh d'Amor* :

Au sein des bois là colombe amoureuse
Murmure en paix ses longs et doux accens ;
Sur nos côteaux la fauvette orgueilleuse
Va célébrer le retour du printemps :

Hélas ! et moi , plaintive , solitaire ,
Moi qui n'ai su qu'aimer et que souffrir ,
Je dois , au monde , au bonheur étrangère ,
Pleurer mes maux , les redire et mourir !

Dans les stances suivantes, Isaure annonce que celui dont elle regrette la perte, est mort dans les champs de l'honneur. « Les Muses ont célébré sa vaillance ; il est tombé pour son prince et pour son pays.

Sa fin est glorieuse. Ses parens, ses amis doivent envier son destin : moi seule, dit Clémence, moi seule je dois gémir ! » Les dernières strophes nous apprennent qu'Isaure dédaigna les hommages de tous ceux qui cherchèrent à la consoler de la mort du bien-aimé. La fortune et la grandeur se présentèrent en vain, et elle consacra le reste de sa vie à la mère de Dieu. Chargent les vierges de Toulouse de perpétuer son souvenir, elle désire que chaque année, le jour anniversaire de son trépas, elles répètent en chœur un chant funèbre dont chaque stance sera terminée par des vers dont nous offrons ici l'exacte traduction :

Fuyant la pompe nuptiale,
Isaure, hélas ! n'a connu que le deuil,
Et la couronne virgineale
Brille encor sur son froid cercueil.

Du Verdier, qui, dans sa *Bibliothèque française*, a fait l'éloge de Clémence, annonce « qu'il ignore qu'elle ait écrit ou composé aucune chose, au moins qui soit venu à sa notice. » Ainsi les poésies de cette femme illustre ont, comme beaucoup d'autres ouvrages, échappé aux recherches de cet écrivain. Isaure vécut cinquante années. Nous avons cru qu'elle naquit vers l'an 1450, et nous placerons par conséquent sa mort en 1500. On peut en effet fixer ainsi cette époque d'après les vers français qu'on a inséré dans les œuvres d'Isaure. Par son testament, elle institue la ville pour son héritière. L'acte original

Était déposé dans les archives du capitole. Les magistrats municipaux ont avoué plusieurs fois qu'ils l'ont vu, et que pour remplir ses dispositions, ils fournissaient les fonds nécessaires aux prix ; mais on ne retrouve plus cette pièce importante. Il paraît que ces principaux articles furent insérés dans l'inscription tumulaire de Clémence. Une copie de cette inscription, gravée sur une table de bronze encore placée sous la statue d'Isaure, nous fait connaître les dernières volontés de cette femme célèbre. En voici la traduction : « Clémence Isaure, fille de Louis Isaure, de l'illustre famille des Isaures, s'étant vouée au célibat comme l'état le plus parfait, et ayant vécu cinquante ans vierge, établit, pour l'usage public de sa patrie, les marchés au blé, au poisson, au vin et aux herbes, et les légua aux capitouls et aux citoyens de Toulouse, à condition qu'ils célébreraient chaque année les Jeux Floraux dans la maison publique qu'elle avait fait bâtir à ses dépens ; qu'ils iraient jeter des roses sur son tombeau, et que ce qui resterait des revenus de ce legs, serait employé à un festin ; que s'ils négligeaient d'exécuter sa volonté, le fisc s'emparerait, sous les mêmes charges, des biens légués. Elle a voulu qu'on lui érigeât en ce lieu un tombeau où elle repose en paix : ceci a été fait de son vivant. » — Les restes d'Isaure furent transportés dans le chœur de l'église de Notre-Dame de la Daurade, lieu où, par res-

pect religieux, on n'ensevelissait pas depuis long-temps (1). L'on peut voir dans cette exception en faveur d'Isaure, le respect qu'inspirait sa mémoire, et l'enthousiasme qu'excitaient dans le cœur de ses concitoyens, ses vertus, ses talens, et son noble amour pour les arts. C'est ainsi qu'en 1632, Monmorency, victime de son dévouement à la cause de l'épouse du bon Henri, et du second fils de ce grand roi, trouva une honorable sépulture dans la basilique de Saint-Saturnin, édifice où, de même qu'à Notre-Dame de la Daurade, on ne rendait jamais les derniers devoirs à personne ; quelle que fût sa réputation ou sa noblesse. Selon un poète du temps, *le tombeau de Clémence surpassait les œuvres les plus somptueuses des vieux Assyriens et des riches Romains*. Sa statue était placée sur la partie la plus élevée, et les poètes couronnés dans les Jeux allaient chaque année répandre des fleurs sur le tombeau. Les premiers monumens postérieurs à l'an 1500, donnent à Clémence le titre de fondatrice. Comme il n'est point fait mention d'elle en 1484, et que c'est dans l'intervalle qui sépare ces deux époques qu'elle paraît, distri-

(1) Les comtes de Toulouse avaient leur cimetière près des murs de cette église, du côté de la Garonne ; mais on avait cependant enterré dans l'intérieur de l'édifice, puisque lors de sa démolition, on y a découvert un grand nombre de tombeaux.

buant elle-même des fleurs aux troubadours, on a la certitude que c'est entre 1484 et 1500, qu'elle fit l'institution à laquelle sont attachés, et son nom et sa gloire. Un registre qui commence en 1513, porte pour titre : *Registre des délibérations et autres actes faits au collège intitulé de l'Art et Science de Rhétorique, autrement dit de la Gaie Science, FONDÉ EN THOLOSE PAR FEUE DAME CLÉMENCE de bonne mémoire.* Guillaume Benoît, jurisconsulte célèbre, né en 1455, et qui par conséquent avait plus de quarante ans lorsque Clémence distribuait elle-même les prix, dans un traité où il enseigne qu'il est permis par les lois romaines de faire un legs à une ville, non seulement pour la décorer et pour enrichir ses habitans, mais encore pour y célébrer tous les ans des jeux et des fêtes, cite l'exemple de *Dame Clémence*, très-riche citoyenne de Toulouse, qui, pour exciter les jeunes gens à parler avec élégance, a laissé à la ville certains revenus, desquels on fait chaque année trois fleurs d'argent doré, une églantine, une violette et un souci (1). Il ajoute que la

(1) *Prout illustris mulier illa fecit DOMINA CLEMENCIA, ditissima civis Tolosana; quæ ad juvenes incitandum ornate cultoque sermone loqui, non nullos reliquit civitati redditus; è quibus anno quolibet, tres fiunt argentei flores, scilicet angentina, violeta, et gaudium, deaurata.*

capitole le troisième jour de Mai, et que le chancelier des Jeux donnait les fleurs aux poètes. Ceux-ci étaient conduits à cheval et en triomphe dans la ville le jour de l'Ascension, et recevaient ainsi les hommages de tous les habitans (1). Benoît, dont la famille subsiste encore à Toulouse, ne peut être soupçonné de mensonge. Il fut professeur de droit à Cahors, et successivement conseiller aux parlemens de Bordeaux et de Toulouse. Il écrivait après l'époque où nous plaçons la fondation de Clémence, puisqu'il cite dans son ouvrage des arrêts prononcés en 1514. Etienne Dolet, célèbre littérateur du 16.^e siècle, paya, en 1527, son tribut d'admiration à Clémence. Nous avons encore l'hymne (2) qu'il prononça lors de l'ouverture des Jeux. Il fait parler Isaure elle-même, et les vers qu'il met dans sa bouche durent d'autant plus exciter l'enthousiasme, qu'il devait y avoir parmi les auditeurs beaucoup de contemporains de cette femme célèbre. Boyssoné, que de grands

(1) *Anno quolibet fiunt tres argentei flores tertid die Maii in capitolio tribus juvenibus per cancellarium; artis illius conferendum, qui subtilius die primâ mensis prædicti, et ornatius dictaverint, qui demum magno cum equitatu, et pompa die Ascensionis Dominice vehuntur per civitatem jucundè, cum triumpho, et ingenti gaudio, ex quo plures ad bene, et recte loquendum, scribendum, et legendum vires susceperunt.*

(2) *De muliere quadam quæ Ludos litterarios Tolosæ constituit.*

talens ne purent sauver des persécutions des fanatiques (voyez son article), célébra, en 1530, les bienfaits d'Isaure (1), et l'on trouve dans ses ouvrages, encore manuscrits, un grand nombre de passages en l'honneur de la bienfaitrice des Jeux. En 1535, le poète Jean Voulté parlait aussi de Clémence (2), en exprimant sa douleur de ne pas avoir remporté un prix qu'il croyait avoir mérité. Il adressa une de ses pièces *ad Clementiam quæ Tholosæ ludos litterarios instituit*. Cinq ans après, les dames réclamèrent le droit que Clémence leur avait donné de concourir aux prix fondés par elle (3). Leur requête,

(1) *Quantùm libet floralia munera
CLEMENTIÆ jactare velit suæ,
Magnas quæ opes sic collocavit,
Tempore, ut hac nequeant perire.*

Egypte au ciel lève ses pyramides,
Par le colosse on vit Rhodes prisee,
Par les jardins des trois sœurs Hespérides
Espagne eut nom, Rome par Collisée,
Par portes cent Thèbes fut exhaussée.
A présent sont ces choses corporelles
Mises à bas, et en reste peu d'elles;
Mais les beaux jeux que Clémence a dressés
Pour ce que sont choses spirituelles,
Du temps jamais ne seront oppressés.

(2) *De Ludis Tholosanis.*

*Lege sub hæc moriens Ludos Clementia fecit
Ut tandem partas victor haberet opes.*

(3) A vous, monsieur le chancelier,
Très-nobles capitouls aussi,
Maîtres qui avez bruit singulier,
Et à tous ceux qui sont ici,
Supplient humblement les femmes,
Tant les moyennes que grands dames,
Disant que madame CLÉMENCE,
Que Dieu pardoint par sa clémence,
Laquelle les trois fleurs donna,
Jadis voulut et ordonna
Que quiconque voudrait dic'er,

conservée en partie par Catel, fut lue dans l'assemblée publique du 3 Mai 1540, par Trasabot, poète, dont il est dit dans son épitaphe, composée par Boyssoné, que la beauté de ses vers avait ajouté à la célébrité des Jeux de Clémence (1). Il paraît que peu d'années après, un scrupule inspiré par une piété mal entendue, occasionna le déplacement du mausolée d'Isaure. Elle était représentée couchée sur la partie supérieure du monument, ayant les mains jointes, et tenant un chapelet. Un lion était placé sous ses pieds. Cette statue fut portée dans l'hôtel de ville, et mise dans l'un des angles d'une salle nommée le *Grand Consistoire*. En 1549, Pierre de Saint-Anian, poète toulousain, lut dans la séance publique du 3 Mai, un ouvrage intitulé: *Ballade sur l'épitaphe de Clémence Isaure, trouvée à son sépulcre à la Daurade, qui institua les Jeux Floraux à Tholose, de laquelle avons la statue de marbre céans apportée dudit sépulcre*. M. Poitevin-Peitavi dit à ce sujet: « La statue de Clémence, et son épitaphe étant là céans, c'est-à-dire, dans la salle du grand consistoire où Saint-Anian récitait son ouvrage, et nul

Sans les femmes en excepter,
Et d'un vouloir fort libéral,
Fit un édit tout général,
Comprenant mâles et femelles....

(1) *Clementia qui femina tam nobilis
Ornaverat Ludos, suisque versibus
Hos fecerat celebriores, Floribus
Donatus omnibus, tribusque Florida
Clarus triumphis.*

autre témoignage ne contredisant ce qu'il disait de la translation de cette statue qui était un fait public, il faut tenir pour certain qu'elle avait été effectivement apportée de la Daurade à l'hôtel de ville. Sur quoi j'observe qu'un cri général se serait élevé contre cette assertion, s'il n'eût été certain et bien notoire que la statue avait été tirée de l'église de la Daurade, et avait appartenu au sépulcre de Clémence Isaure. Notez que dans cette Ballade, le poète n'oublie pas de parler de l'épithaphe, circonstance essentielle, et qui seule prouverait que c'était une statue sépulcrale. Il dit expressément que sur ce marbre on avait gravé les vertus de Clémence, la durée de sa vie passée dans le célibat, ses libéralités confiées au capitole pour l'émulation et la riche récompense des écrivains :

« Mais la vertu que ne veut méconnaître
L'imitation ; fit sur son monument
Graver son los sur marbre exquisement ;
Par cinquante ans chaste la fit connaître,
Puis elle étant d'une si noble race ,
Fait de son bien le capitole maître ;
A cette fin d'en évidence mettre
Doctes esprits écrivans doctement ,
Les prémians de trois prix richement. »

Nous n'avons pas rappelé encore les efforts de quelques individus, et même du corps de ville, pour enlever à Clémence l'honneur d'avoir doté les Jeux Floraux, les détails relatifs à cette odieuse manœuvre devant être réservés pour l'article de Charles Lagane ; mais nous sommes obligés de faire

remarquer, en passant, que cet auteur, et ceux qui l'ont suivi, ont affirmé que l'épithaphe et la statue de Clémence Isaure sont des pièces fabriquées en 1557 par un capitoul nommé Guascons, et par Bodin, écrivain, qui depuis acquit une grande célébrité. Cependant nous venons de voir que huit ans plutôt, c'est-à-dire, en 1549, cette statue et cette inscription étaient déjà dans l'hôtel de ville de Toulouse. L'ouvrage de Saint-Anian, lu publiquement cette année, contient l'analyse de l'épithaphe et des dons de Clémence tels qu'ils sont énoncés dans les comptes de 1520, et dans le dénombrement fait en 1540. Ainsi cette allégation est réfutée par le seul examen des dates. En 1557, on éleva seulement la statue de Clémence dans le consistoire. C'est là où elle a été vue par M. de Thou en 1582. Ce ne fut pas le seul monument consacré par les Toulousains à la célèbre Isaure. La place de la Pierre fut décorée d'une autre statue de cette généreuse bienfaitrice ; cette image tenait les trois fleurs destinées aux poètes. Lorsqu'en 1563 Charles IX fit son entrée à Toulouse, on avait placé cette statue sur une estrade ; le socle qui la portait était chargé d'une inscription latine (1), et on

(1) *Divitiis nostram cumulavit Isaura Tolosam*

*Et moriens Musis præmia constituit,
Ditavit rebus, ditavit Pallada, cives
Utro plus urbi profuit illa modo.*

en lisait une autre (1) sur une draperie qui ornait l'estrade. Cette statue était différente de celle qu'on avait élevée dans le consistoire en 1557, et qui avait décoré le tombeau placé dans l'église de Notre-Dame de la Daurade. On avait chaque année le soin de couronner celle-ci de fleurs le jour de la distribution des prix. Ce fut sans doute peu de temps après l'érection de ce marbre, qu'on entendit un poète adresser à Isaure un hymne que le président d'Orbessan nous a conservé, et dont il a ainsi imité les derniers vers :

Isaure, à ton nom seul les mortels agités
Sentent d'un feu divin leurs âmes péné-
trées.....

Moi-même en te louant, digne objet de
nos vœux,

Je crois voir ta statue à mes transports
sourire ;

La couronne de fleurs qui presse tes che-
veux,

A paru s'émouvoir aux accents de ma lyre.

L'épithaphe de Clémence Isaure ayant été copiée sur une table de bronze, la pierre fut enlevée et portée dans la capitale. Le célèbre Papyre Masson en devint possesseur ; il la fit entourer d'un cadre précieux. On connaît l'éloge consacré par cet éloquent écrivain à la mémoire d'Isaure. Son frère envoya l'inscription aux capitouls en 1610. Nicolas de Verdun, premier président du parlement de Paris, qui possédait la même

charge peu de temps avant dans celui de Toulouse, avait engagé l'abbé Masson à faire ce présent à la ville. Ce monument fut reçu sans doute avec reconnaissance ; mais la copie que l'on avait tracée sur une plaque d'airain fit négliger encore l'original, et ce marbre, perdu de nouveau, n'a pas été retrouvé. Les preuves nombreuses de l'existence d'Isaure ont enfin imposé silence à ses détracteurs. Le dernier qui ait fait entendre sa voix, avoue qu'elle a existé, et que la ville a reçu ses dons (1) ; mais il veut dépouiller cette bienfaitrice de l'honneur d'avoir doté le collège de la Gaie Science, et d'être en quelque sorte l'institutrice des Jeux Floraux. Nous croyons au contraire que le fait est si bien établi, que le septicisme le plus outré ne saurait présenter aucun doute à cet égard. Lorque Lagane et M. D.... écrivaient, on n'avait pas recueilli les mémoires qui justifient en grande partie les assertions des panégyristes d'Isaure. On ne connaissait pas exactement l'époque où elle donna elle-même des palmes aux troubadours vainqueurs dans nos Jeux ; on ignorait sur-tout qu'elle-même avait tiré de la lyre occitanique des sons plus touchans, plus harmonieux que tous ceux que ses contemporains firent entendre (2) : cependant il était déjà

(1) *Tutata est doctas Clementia nostra
camanas,*

*Barbariens nostris una fugavit agris,
At tua servavit Clementia, Carole, Gallos,
Expulit et regno barbara bella tuo.*

(1) *Rêveries académiques, p. 43.*

(2) L'auteur de cet article pré-
pare en ce moment une édition
des poésies de Clémence.

et ceux-ci vivaient , dit-on , du temps de Débora , quand cette femme célèbre gouvernait en Israël. Isnand était au nombre des maîtres habiles qui enseignèrent les belles-lettres au collège de Pech-David , fondé par Tulus , et où il professa l'un des premiers. (Voyez l'article NAUGASIEU et CAPDENIER réunis.) Il composa un autre ouvrage intitulé : *Des Misères et des Calamités de ce monde*. C'était un vaste sujet ; il dut fournir plus d'un chapitre. Le lecteur se rappellera que dans notre article de Ganno , nous penchions à croire que ce dernier n'avait fait que recueillir les fables écrites par ses devanciers ; la chose maintenant nous est prouvée par la découverte que nous avons fait d'Isnand et des autres historiens de Toulouse des temps fabuleux qui alors nous étaient inconnus. (Voyez GANNO.)

IZALGUIER (ANSELME D'). Parmi les maisons nobles et illustres de Toulouse , la première sans contredit est celle des Izalguiers , qui avant le 11.^e siècle tenait le principal rang , non seulement dans la ville , mais encore dans la province. On trouve les chevaliers de cette maison à toutes les époques de notre histoire ; ils étaient les conseillers , les généraux de nos comtes ; ils remplissaient toutes les charges municipales que leur mérite , leur noblesse et leurs vertus honoraient. Alliés à tout ce qu'il y avait de considérable dans le royaume , ils s'intitulaient *co-seigneurs de Tou-*

louse , à cause du grand nombre de fiefs situés dans cette commune , qui relevaient d'eux. Toutes les branches de cette famille (qui portait dans ses armes des gueules à la fleur d'isalgue d'argent) se sont successivement éteintes. Une seule subsiste encore , à ce que nous croyons , non plus dans Toulouse , mais à Lavour , où elle s'est retirée depuis assez long-temps. Parmi les hommes recommandables sortis de ce tronc illustre , Anselme Izalguier , qui était né vers la fin du 14.^e siècle , ne doit pas être oublié. Il avait conçu un goût particulier pour les voyages ; aussi dès sa première jeunesse il s'était mis en route , et après que sa curiosité eut exploré toutes les villes et régions de l'Europe et de l'Asie , il voulut pousser plus loin , et se rendit en Afrique. Il parcourut les principaux pays de ce continent. Ayant traversé l'Egypte , la Nubie , il arriva en Nigritie dans le royaume de Gago , et s'arrêta dans la ville capitale qui portait le même nom. Là , par une de ces bizarreries de la fortune , dont cependant on aurait tort de s'étonner , il s'éprit d'une forte passion pour une jeune negresse , fille d'un des principaux du pays , belle , riche , bien faite , et qui portait le nom de Salucaïs. Anselme possédait également les avantages extérieurs qui ajoutent tant de prix aux qualités de l'ame ; il était de plus étranger et Français ; aussi ne lui fut-il pas difficile de faire partager son amour par la belle Salucaïs. Le sort voulut

en tout leur être favorable. Le père et la mère de la jeune fille furent emportés en peu de jours l'un de l'autre, par une maladie violente qui régnait dans le pays, laissant à Salucaïs, leur fille unique, de grandes richesses, et un droit encore plus précieux en ce moment pour elle, celui de disposer de sa main en faveur du chevalier qui déjà possédait son cœur. Une religion différente séparait néanmoins ces deux amans. Salucaïs était mahométane; mais elle aimait trop pour ne pas tout braver. Le mariage se conclut secrètement, malgré le danger auquel ils s'exposaient en affrontant la rigueur des lois de l'islamisme; leur amour dura d'autant plus après leur hymen, qu'il fallut soigneusement cacher le nœud qui les unissait. De si pénibles contraintes, le désir impérieux de revoir sa patrie s'élevant dans le cœur d'Izalguier, le portèrent, au bout de quelques années, à engager son épouse à le suivre en France; elle y consentit sans peine. Ce fut à travers mille difficultés qu'ils s'éloignèrent de Gago; ils eurent pour y parvenir de pénibles traverses à surmonter; leur constance les vainquit, et accompagnés d'une fille, premier fruit de leur mariage, de six esclaves; trois de chaque sexe, ils passèrent en Egypte, gagnèrent la côte, s'embarquèrent au port le plus proche, et vinrent heureusement débarquer dans celui de Marseille. Ce fut au commencement de l'automne de l'an

1413, qu'Anselme, suivi de sa famille, d'un grand nombre de meubles précieux et de ses richesses, arriva dans Toulouse, où ceux à qui il était cher ne se flattaient plus de le revoir. Douze ans déjà s'étaient écoulés depuis son départ de sa ville natale; on pleurait sa perte, et sa présence inespérée causa de grands transports de joie à ses parens, à ses amis, à ses concitoyens. On les lui témoigna de toute manière: la foule était grande chez lui; on ne pouvait se lasser d'ouïr de sa bouche le récit de ses voyages, et le détail de ses aventures. Le premier soin d'Izalguier fut d'achever la conversion de sa femme; déjà elle avait ouvert son cœur aux vérités de notre sainte religion que son époux lui avait fait connaître; aussi ne se refusa-t-elle pas à se laisser régénérer, en courbant son front sous les eaux salutaires du baptême. Ses esclaves suivirent son exemple, et le contentement des Toulousains se trouva complet. Anselme vécut encore plusieurs années après son retour; il avait beaucoup d'esprit, et ses connaissances étaient très-étendues. Il savait plusieurs langues; il avait écrit l'histoire de ses voyages, et des événemens qui les avaient signalés. Il composa pareillement un vocabulaire de la langue arabe et de la turque, avec l'interprétation en français et en latin; mais ces ouvrages se sont perdus n'ayant pas été mis en lumière. Anselme d'Izalguier mourut en 1440, regretté de tous ses

amis et de ceux qui le connurent. Sa veuve dont il fut toujours tendrement aimé, et dont la piété était extrême, entra dans un monastère lorsqu'elle l'eut perdu. Anselme avait eu de Salucaïs trois filles : la première, nommée Marthe, était née à Gago ; elle était noire comme sa mère, excepté une petite ligne blanche qu'elle avait sur le front, et deux doigts de la main gauche qu'elle avait blancs aussi. Du reste, elle avait la taille si fine, les traits si réguliers, les yeux si beaux, que l'historien Bardin qui l'avait vue plusieurs fois, assure qu'elle était une des plus belles personnes de la ville. La beauté de son ame ne cédait en rien à celle de son corps ; car elle était d'une piété exemplaire, unie à une si grande charité pour les pauvres, qu'elle leur distribuait en cachette tout ce que sa mère lui donnait pour ses parures. A l'âge de dix-huit ans on la maria avec le chevalier Eugène de Faudoas ; de ce mariage naquit un fils, qui fut un des plus vaillans hommes de son temps ; il était noir comme sa mère ; aussi le nommait-on *le Maurou de Faudoas*. Les deux autres filles de Salucaïs, dont l'une était blan-

che, et l'autre noire, imitèrent son exemple, et se firent religieuses après le trépas de leur père. Au nombre des trois esclaves qu'Anselme avait amené avec lui, un d'eux ; nommé Abenélai, était grand médecin, et connaissait parfaitement la vertu des plantes. Il guérissait de toutes sortes de maladies par des vomitifs qu'il préparait lui-même, et par des saignées qu'il faisait de sa main. Ce fut par la pratique de ces remède qu'en l'année 1416 il guérit dans cinq jours Charles VII, alors Dauphin, qui était tombé malade à Toulouse d'une fièvre chaude. Ce prince en récompense lui donna mille écus d'or, somme fort considérable à cette époque. Il guérit aussi de la même manière notre historien d'une pleurésie mortelle, comme il l'assure lui-même dans sa chronique. Cette grandecure du Dauphin lui acquit beaucoup d'estime ; mais elle lui attira une si furieuse envie de ceux de sa profession, qu'étant mort quelques jours après, le bruit courut qu'ils l'avaient empoisonné : tant la malignité se plaît à croire que les médecins n'aiment pas ceux qui guérissent réellement.

J

JAMME (ALEXANDRE-AUGUSTE), chevalier ès lois, mainteneur des Jeux Floraux, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats au parlement de Toulouse, professeur du code français, et recteur de l'aca-

démie royale de cette ville, naquit à Toulouse en 1736, et fit ses études au collège de l'Esquille sous les Doctrinaires, qui se plurent à cultiver ses talens. Destiné à la profession d'avocat, il se dis-

tingua de telle manière la première année de son cours de droit en 1759, que ses condisciples voulant faire prononcer l'oraison funèbre de Dèzes, l'un de leurs professeurs qui avait su mériter leur attachement, choisirent d'une voix unanime le jeune Jamme pour remplir leur intention. Il sut si bien s'en acquitter, que les étudiants le reconduisirent chez lui tous en corps, et durant ce temps, l'université, présidée par son recteur, délibérait que pour récompenser dignement Jamme, il fallait lui faire présent de tous les grades, ce qui eut lieu. En 1760, un autre professeur, Combes d'Haute-Serre, étant mort en chaire frappé d'une apoplexie foudroyante, les écoles de droit voulurent également faire pour lui ce qu'on avait fait pour Dèzes, et le même orateur fut encore désigné. Les journaux du temps firent un juste éloge de cet ouvrage, écrit en latin, avec une pureté semblable à celle des meilleurs écrivains des beaux siècles de Rome. L'université voulant encore prouver à Jamme sa nouvelle satisfaction, le créa chevalier ès lois, suivant le pouvoir que lui en avait donné François I lors de son passage à Toulouse en 1522. Cette distinction dut être d'autant plus flatteuse pour Jamme, qu'elle était presque unique, l'université ne l'ayant déjà accordée qu'une seule fois au fils du recteur qui, en 1522, avait harangué le monarque auquel elle devait un si beau privilège. Jamme

ne se contentait pas des triomphes qu'il obtenait parmi ses condisciples, il remportait en nombre les fleurs distribuées par les enfans d'Isaure. L'académie des Jeux Floraux le couronna plusieurs fois : en 1760, pour un poème intitulé *le Télescope*; en 1761, il eût obtenu six prix, savoir, trois du genre et trois d'encouragement, si l'académie, qui déjà lui avait décerné les trois premiers, n'eût appris qu'il était le seul auteur de tous les ouvrages jugés dignes de ses récompenses. Elle s'arrêta alors, poussée par cette malheureuse propension qui détourne les hommes de rendre toujours parfaitement justice au mérite, tant on craint de le voir s'élever. Lorsque Jamme parut au nombre des avocats plaids, sa réputation était déjà presque faite; il n'eut qu'à la soutenir; ce ne fut point pour lui une peine. Les causes célèbres de Lamaure, de Catherine Estinès, les droits du comte de Provence, aujourd'hui Louis XVIII, soutenus avec chaleur, talent et sagacité, firent apprécier Jamme à sa juste valeur. Plus tard ayant prêté sa plume éloquente à son ordre pour en soutenir les droits, les avocats firent frapper en son honneur, le 26 Septembre 1788, une médaille, avec cette inscription si flatteuse et si bien méritée: *Orator Patriæ*. L'ouvrage qui lui valut cette distinction avait pour titre: *Lettre des avocats du parlement de Toulouse, à monseigneur le garde des sceaux,*

pour le maintien des droits et privilèges de la ville et de la province. Zélé soutien également de la cause de la magistrature , on le vit , par ses écrits , défendre le parlement attaqué de nouveau sous les dernières années du règne de Louis XVI ; un ordre de la cour le manda à Paris , avec M. Lafage , autre avocat , et le comte Jean Dubarri. Leur retour , avec celui de la cour souveraine en 1788 , répandit la joie dans la ville ; des couronnes leur furent offertes , et plusieurs pièces de vers consacrèrent la reconnaissance des Toulousains , à laquelle Jamme eut une bonne part. Il signa la même année la protestation de la noblesse. La révolution éprouva les hommes et les opinions. Jamme se montra le défenseur de la royauté et des bons principes ; aussi mérita-t-il la haine de ces misérables pour qui la vertu était une erreur , et la fidélité un crime. Jamme obligé au mois de Mars 1793 , de fuir sa famille pour se soustraire à la mort , trouva un asile momentanément chez le marquis de Fontenille dans la commune d'Aureville. Les brigands l'y suivirent ; ils environnèrent le château durant la nuit , et les premiers rayons du jour allaient éclairer l'arrestation de Jamme. En ce moment périlleux , le dévouement de son fils Auguste , aujourd'hui professeur de théologie , etc. parvint à le faire sauver. Le jeune homme ne craignit pas de s'abandonner à la colère des Jacobins , qui

néanmoins respectèrent sa vie. Jamme fut mis sur la liste des émigrés ; on confisqua ses biens , on dispersa toute sa famille , et lui ne fut rendu à la liberté que trois mois après la chute de Robespierre , lorsque la France put enfin renaître et respirer. Quand le premier consul , qui releva la France du milieu des ruines , eut rétabli les écoles de droit , Jamme fut mis au nombre des professeurs , et nommé directeur le 7 Mars 1809. Le comte de Fontanes , en lui envoyant le titre de recteur de l'académie impériale de Toulouse , lui écrivit en même temps , à qu'il recevait » en ce moment la juste récom- » pense du zèle , des talens et des » services déjà rendus qui l'a- » vagent fait juger digne d'une des » places les plus importantes de » l'université. » Jamme se montra habile chef d'un corps composé de parties si hétérogènes ; il sut se concilier l'estime et l'amitié de ses subordonnés ; ils lui en donnèrent une preuve signalée , en faisant célébrer , au nom de tous les chefs d'instruction , une messe en actions de grâce de sa convalescence à la suite d'une maladie assez grave , genre d'hommage unique dans l'instruction publique tant ancienne que moderne. L'académie des Jeux Floraux doit principalement à Jamme son rétablissement en 1806 ; il fut secondé dans ses démarches , avec tout le zèle possible , par l'illustre savant Picot , baron de Lapeyrouse , alors maire de la ville

Jamme intéressa, au moyen de ses amis, le ministre de l'intérieur à la réinstallation de ce corps, et ses confrères, pour lui prouver combien ils sentaient le prix de ce qu'il avait fait, le nommèrent par acclamation modérateur des deux premiers trimestres, ce qui était contre l'usage de cette antique société qui procède toujours par la voie du scrutin à la nomination de son président triennal. Une chose digne de remarque, est que sept troubadours fondèrent les Jeux Floraux en 1323, et que sept mainteneurs, Jamme à la tête, les relevèrent en 1805. Il fut également durant dix ans réélu chaque année président de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Il chercha dans un savant mémoire à justifier les Toulousains du reproche qu'on leur a fait dans tant d'occasions, d'avoir méconnu le mérite de Cujas. Les recherches de Jamme prouvèrent que les concitoyens du grand jurisconsulte ne l'avaient pas outragé; mais nous n'en pensons pas moins que l'intrigue agit dans cette affaire, et que sans vouloir précisément Forcadel, les meneurs, en-vieux à cette époque du mérite le Cujas, voulaient au moins écarter celui-ci, ou ne lui rendre que le plus tard possible la justice qu'on lui devait. Jamme qui jouissait de la publique estime, en reçut durant le long cours de sa vie les témoignages flatteurs de la part des personnages les plus illustres. Il passa, entouré de ses

amis, une vieillesse honorée, et la mort le surprenant le 13 Octobre 1818, fit couler les larmes sincères de tous ceux qui avaient connu ce respectable Toulousain. Il laissa après lui une famille nombreuse; mais un seul de ses fils lui a survécu. C'est l'abbé Auguste Jamme, ancien prieur de Montcardier, dignitaire de Maubourguet, chanoine de Simorre, membre de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, professeur d'histoire ecclésiastique en la faculté de théologie de cette ville, bibliothécaire de la bibliothèque dite du clergé, chanoine honoraire de la cathédrale, et l'un des quarante de l'académie des Jeux Floraux. On lui doit le rétablissement de la confrérie des Chevaliers de Notre-Dame de l'Espérance, qui remontait au roi de France Charles VII. Il fonda, en 1814, la société des Amis des Arts à Toulouse, qui plus tard s'incorpora à l'académie de Peinture, Sculpture et architecture; et nous ajouterons qu'il a puissamment contribué au rétablissement de la compagnie des Pénitens-Gris, instituée en 1577, et dont il est le prieur. Aimé de ses amis, estimé de ses concitoyens, ses talens et ses vertus le rendent digne de son père.

JANILLAC (PIERRE DE), natif de Paris, bachelier en droit, étudiant à Toulouse, cultiva la poésie en langue romane. En 1471, il remporta un prix au jugement des sept mainteneurs

du Gai Savoir. Le registre dans lequel on trouve l'ouvrage couronné, porte que M. Pierre de Janillac obtint un prix, *quoique français*, parce qu'il composa ses vers *en langage toulousain*. A cette époque les limites qui avaient séparé autrefois la France de l'Occitanie, subsistaient encore dans la pensée des peuples, et même à l'instant où nous écrivons, les habitans des départemens du midi donnent l'épithète *d'étranger* à tous ceux qui sont nés au delà de la Loire. *

JARRIC (PIERRE), Jésuite, né à Toulouse en 15...., enseigna avec succès la philosophie et la théologie à Toulouse, à Bordeaux, et mourut à Saintes en 1616. On a de lui le *Trésor de l'histoire des Indes*, que Matthieu Matinez a traduit en latin. Nous pensons que cet ouvrage ne méritait pas un pareil honneur.

JAUBERT (JOSEPH), prêtre, domicilié à Passa, département des Pyrénées, condamné à mort, le 15 Février 1794, par le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne, comme réfractaire.

JAUNHAC (ANTOINE DE), recteur de l'église de Saint-Saturnin de Toulouse, cultiva l'art des vers avec quelque succès. Il florissait vers la seconde moitié du 15.^e siècle. Presque toutes ses poésies renferment des sentimens pieux; mais les pensées religieuses y sont exprimées en termes singuliers, et qui pourraient peindre un amour profane. On en

jugera par les deux strophes que voici :

On mayz cossir la valor excellento
Que de vos nays el bon nom e la fama,
Totz mes desirs plus ardemèn vos ama;
Tantque per tot mon cor franco vos presentu;
Car a mon grat al mon non tangente
Digna d'aver honor, pretz le servizi
Nyn re del mon aprop Dieu nom coffizi
Tant com de vos, car etz sola mestressa.

Car vos etz lums quels fis aymanz edressa,
Affur vos faytz; dispauzan lor co:atge
D'estre Lyai: et d'amar sen oltrage,
L'onor gardan cascun de sa Princessa;
Con vos que zetz d'Amors la majoressa
No reffusetz d'ysangir ina requesta,
Tant que tostemps am volontat molt presta
De maldizens Donam vulhatz desfendre.

C'est à la sainte Vierge qu'Antoine de Jaunhac adressait ces vers, et Jaunhac était curé. Que penserait-on aujourd'hui d'un ecclésiastique qui dans un hymne à la mère du Dieu Sauveur, lui dirait: » Vous disposez les volontés des » amans de telle sorte, qu'ils sont » loyaux, qu'ils aiment sans ou- » trage, et que chacun garde » *l'honneur de sa princesse?* » Mais dans le *bon vieux temps*, dont beaucoup de gens font l'éloge sans le connaître, on n'était pas difficile sur le choix des expressions. Antoine de Jaunhac obtint le prix de la Violette le 3 Mai 1455. *

JEANNE, comtesse de Toulouse et de Poitiers, fille de Raymond VII et de Sancie d'Aragon, naquit en 1220, tandis que son père cherchait à reconquérir l'héritage de ses ancêtres. Le comte cependant obligé de traiter avec le roi Louis IX, convint pour condition principale, en 1229, de

donner la princesse Jeanne sa fille à Alphonse, frère du roi, qui bientôt après fut créé comte de Poitiers. Jeanne, remise entre les mains du monarque français, fut fiancée la même année au prince qu'elle devait épouser, et qui également était né en 1220; aussi leur jeunesse empêcha-t-elle la consommation du mariage, qui n'eut lieu qu'en 1237. Jeanne prit la croix, ainsi que son époux, en 1249, et se prépara à passer dans la Terre-Sainte. Son père vint la joindre à Aigues-Mortes, où elle s'embarqua, ne devant plus revoir ce prince malheureux qui mourut peu de temps après, ayant dans son testament institué de nouveau sa fille seule et unique héritière de ses souverainetés. Jeanne et son époux étaient alors en mer; ils débarquèrent à Damiette le 24 Octobre 1249. La reine Blanche de Castille, sa belle-mère, eut soin de ses intérêts durant son absence, et fit prendre possession en son nom des domaines qui lui étaient dévolus. Le comte Alphonse fut fait prisonnier en Égypte, avec le roi Louis IX, après la fatale journée de la Massoure; cet incident retarda le projet qu'il avait formé avec sa femme de revenir en toute hâte recevoir le serment de leurs sujets. Délivré la même année 1250, il rejoignit Jeanne à Damiette, où elle s'abandonnait, durant la captivité de son époux, à la plus profonde douleur; et tous les deux ayant accompagné le roi à Acre en Palestine, obtinrent de

lui la permission de se rembarquer. Ils reçurent à Beaucaire les hommages de leurs vassaux, obligèrent les Avignonnais, qui s'étaient constitués en république, à rentrer dans le devoir, partirent ensuite pour Toulouse, où ils firent solennellement leur entrée le 23 de Mai 1251. Leur séjour fut de peu de durée dans la province; ils la quittèrent pour aller en France, et s'établirent principalement auprès de Paris dans le château de Vincennes. Ils gouvernèrent leurs états par des commissaires, et ne revinrent à Toulouse qu'en 1270, lorsqu'ils se furent décidés à accompagner saint Louis dans la dernière croisade que ce monarque voulut entreprendre. De Toulouse, ils furent à Aigues-Mortes, où ils firent réciproquement leur testament; puis étant montés sur leurs vaisseaux, après avoir laissé à Sicard d'Allaman la principale autorité dans leur comté de Toulouse, ils voguèrent vers Tunis, où ils arrivèrent en même temps que le roi. Cette croisade eut le même résultat que les précédentes; elle fut malheureuse. Louis IX y perdit la vie; ses enfans ramenèrent en France ses restes sacrés. Alphonse et Jeanne ayant passé l'hiver et une partie du printemps en Sicile, se sentirent tout à coup atteints d'une maladie contagieuse, contre laquelle il ne fut point de secours. On les transporta à Savone, où ils moururent à peu de distance l'un de l'autre. Alphonse expira le 21 Août 1271, et Jeanne le

26 du même mois de la même année, sans laisser de postérité ; et par suite des conventions faites avec son père, la couronne de France hérita de tout le Languedoc, et principalement du comté de Toulouse, qui depuis en a fait toujours partie,

JODOCUS-LOVRENIS ou **JOSSE-LOVREINS**, l'un des plus grands jurisconsultes et des plus habiles politiques de son siècle, fut un des premiers qui enseigna le droit à Toulouse en 1231, peu de temps après l'institution de l'université. Le roi l'envoya en ambassade en Angleterre en 1243 ; et le célèbre Accurse, dans son commentaire sur la loi 1, au code *de posthumis hæred. instit.*, se fait un honneur de le reconnaître pour son maître. Il était de cette maison féconde en hommes illustres, qui a produit depuis Matthieu et Arnaud Josse-Lovreins, qui se couvrirent de gloire dans la fameuse expédition de Bertrand Duguesclin en Espagne, où ils étaient allés volontairement avec quatre cents braves Toulousains. Un autre Arnaud de Josse-Lovreins fut grand écuyer de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Enfin, un troisième fut professeur en droit à Toulouse et à Avignon, conseiller au parlement de Toulouse, premier président du parlement de Malines, et chancelier de l'Espagne. Il mourut le 3 Février 1519. Cette famille a fourni un grand nombre de magistrats au parlement de Toulouse, plusieurs chevaliers de l'ordre

de Saint-Jean de Jérusalem, et des officiers supérieurs.

JOHANNIS ou **JOANNIS** (**HUGUES**), seigneur de Bruyères, et **JOHANNIS** (**ARNAUD**), seigneur de Gargas, capitouls en 1324, méritent d'être cités dans cette Biographie, ainsi que Bertrand Barreau, seigneur de Mervila ; Pons Durand, Pierre Embrin, Raimond de Roaix, écuyer, descendant d'une maison toujours fidèle aux comtes de Toulouse ; Raimond-Arnaud de Villeneuve, qui comptait d'illustres guerriers parmi ses aïeux ; Guillaume Pons de Morlanes, écuyer ; Raimond de Fontanes, auquel l'auteur de la *Grèce sauvée* rapportait son origine ; Berenger Raimond, Raimond d'Escalquens et Aldric Maurand, seigneur de Belbèse, tous capitouls cette même année. Ils assistèrent à la première séance publique du corps des *sept Mainteneurs du Gai Savoir*, et ordonnèrent que dorénavant la *Joie de la Violette* qui excitait une si grande émulation, serait payée sur les revenus de la ville. Ils acquirent par là, et assurèrent à leurs successeurs le titre de *francs et libéraux Patrons de la fête des Fleurs*, jusqu'à l'époque où Clémence Isaure devint la bienfaitrice de la ville, et l'institutrice des jeux poétiques que l'on y célèbre chaque année. *

JOHNS ou plutôt **JOHANNIS** (**JEAN**), né d'une famille très-considerée dans Toulouse, cultiva la poésie en langue romane avec beaucoup de succès. En 1451, il

remporta le prix de l'Eglantine, et nous avons encore l'ouvrage qui fut couronné à cette époque ; il est intitulé : *Sirventes per loqual massen Jo. Johiis , gasanghnet l'Englantina l'an 1451.* *

JONCONO (GUILLAUME), né à Toulouse dans le commencement du XV. siècle, voulut abandonner le monde dont, quoique jeune, il connaissait les écueils. La règle de saint Augustin lui plaisant, il fit profession dans le monastère de cet ordre à Toulouse. Il devint docteur en théologie, et se mit à travailler tant sur les évangiles dominicaux que quadragésimaux ; il les commenta, les expliqua : s'il réussit, nous l'ignorons ; car ses œuvres se sont perdues, et c'est là une grande perte. Il avait fait aussi trois cent soixante-cinq sermons, un pour chaque jour de l'année ; plus, cinquante autres en forme de supplément. Il n'existe plus rien de tout cela. Nos regrets seraient grands, si ceux de Bourdaloue et de Massillon ne nous étaient restés en dédommagement de ceux de Joncono. Celui-ci composa un grand nombre d'autres ouvrages : il a été malheureux ; car de tant de productions, la postérité n'en a recueillie aucune. Un tel mérite ne devait pas rester sans récompense ; les Augustins dont il était la gloire, se chargèrent de ce soin. Ils nommèrent deux fois Joncono provincial de tout l'ordre ; tant l'honneur ne lui enlevèrent pas sa modestie. La mort le surprit en 1489. Tandis qu'on l'admirait

le plus, Joncono fut commencer une plus digne vie ; ses ouvrages périrent aussi, sans pouvoir espérer de renaître comme lui.

JONQUET (P.), avocat au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville en 16... Il remporta les trois prix que distribuait l'ancien corps des Jeux Floraux, et fut reçu *Maitre* ou *Juge des Fleurs*. Dans un chant royal, intitulé *Orithie* (1), il fait tenir par Borée un discours assez ridicule ; on en jugera par ces deux vers :

Peut-estre penses-tu qu'Aquilon soit vo-
lage ?
Non, c'est un vent d'honneur, sa fol n'est
point de vent.

Voilà les vers que l'on admirait autrefois à Toulouse, et qui obtenaient les palmes destinées au génie ! ! Jonquet conserva le titre de *Maitre des Jeux*, lorsque Louis XIV institua l'académie. *

JORRE (JEAN-BAPTISTE), domicilié à Toulouse, département de la Haute-Garonne, condamné à mort, le 2 Avril 1794, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

JOYAT (N.), troubadour, né à Toulouse, exerça la profession de jongleur, et fut de ville en ville chanter les exploits des guerriers et les amours des belles.

(1) *Vid.* le Triomphe de la Violette, par M. P. Jonquet, avocat au parlement, à Toulouse chez Jean Pech, 1674, in-4.°

Il nous reste de lui quelques chansons peu remarquables. *

JOYEUSE (FRANÇOIS DE), frère du favori de Henri III, et membre de cette maison qui devint si funeste à la France, vit accumuler sur lui toutes les dignités ecclésiastiques. Jamais il ne fut un si grand abus des choses saintes ; on eût dit que le clergé du XVI. siècle faisait tout ce qu'il pouvait pour favoriser la secte calviniste, en montrant les abus des bénéfices, et en se rendant autant coupable envers les canons, qui, dans toutes les époques, tonnèrent contre une scandaleuse pluralité. On vit Joyeuse tout à la fois prieur de la Daurade, abbé de Saint-Sernin, promu à l'archevêché de Narbonne en 1582, appelé à celui de Toulouse en 1584, les garder en même temps jusqu'en 1600, et alors échanger le premier contre celui de Rouen. Il posséda pareillement les abbayes de Marmoutier, de Saint-Florent, de Fécamp, du Mont-Saint-Michel, de la Grasse et d'Aurillac. Insatiable dans son avidité, il en demandait d'autres encore, qu'Henri IV eut le bon esprit de ne pas lui accorder. Il devint cardinal le 23 Décembre 1583. Lors des guerres de la ligue, et après la mort de Scipion, duc de Joyeuse, son frère, en 1589, le parlement de Toulouse, rebelle à l'autorité royale, voulut nommer Joyeuse chef de l'armée des factieux. Ce prélat ne crut pas devoir se charger d'un tel fardeau ; mais un autre de ses frères,

qui alors était moine au couvent des Cordeliers de Toulouse, et qu'on désignait sous le surnom de Frère Ange, accepta le commandement ; puis il se maria par la suite, devint maréchal de France, et rentra enfin dans le cloître, d'où il n'aurait pas dû sortir, et où ses remords le rappellèrent. L'archevêque de Toulouse qui avait à cœur le rétablissement de la discipline ecclésiastique, assembla en concile, dans son palais, tous les évêques et les abbés de la province au mois de Mai 1590. On y fit plusieurs réglemens, mais on oublia de s'occuper de celui qui eût réduit à un seul bénéfice le nombre de ceux qu'un prêtre pouvait posséder : ce concile est un des plus célèbres des derniers siècles. Joyeuse concourut à la fondation et à l'établissement de plusieurs ordres religieux à Toulouse : les Feuillans, en 1586 ; les Feuillantines, en 1588 ; les Récollets, en 1601 ; les religieuses de Sainte-Catherine de Sienna, en 1603 ; les Pères de la Doctrine chrétienne, en 1606, et les religieuses de Sainte-Ursule, en 1615. Joyeuse, nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, se démit de l'archevêché de Toulouse en faveur du cardinal Nogaret de la Valette, et mourut doyen du sacré collège le 23 Août 1615.

JUGOUNOUX DE POUCHARRAMET (J. A. V.), âgé de quarante-cinq ans, noble conseiller du parlement de Toulouse, né à Poucharramet, département de la Haute-Garonne,

condamné à mort , le 6 Juillet 1793 , par le tribunal révolutionnaire séant à Paris , comme ennemi du peuple , et ayant pris part à la coalition des parlemens , notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse les 25 et 27 Septembre. (Extrait de l'acte d'accusation.)

JULIA (**JEAN-BAPTISTE**) , membre de l'académie des Beaux-Arts de Toulouse , naquit dans cette ville en 17..... Il s'appliqua sur-tout à sculpter l'*ornement* , et acquit dans ce genre une réputation méritée : des arabesques d'une grande légèreté , et dessinées avec beaucoup de goût ; des frises élégantes , et dans lesquelles il faisait souvent entrer des figures , naissaient , avec rapidité , sous son ébauchoir toujours correct et toujours facile. Il décora plusieurs hôtels à Paris , et on lui doit les ornemens délicats du dô-

me de l'église de Saint-Pierre à Toulouse. Le Musée possède le morceau de réception de ce sculpteur ; c'est un bas-relief en cire , dans lequel on remarque , au milieu de quelques arabesques modelées avec beaucoup d'art , Apollon tenant d'une main sa lyre , et de l'autre les couronnes destinées aux disciples des Muses. Julia mourut en 1803 ; il a laissé un fils distingué par d'heureux talens , et qui peint avec un égal succès le paysage , les décorations et les fresques : cet artiste est membre de l'académie de Toulouse. *

JULIUS (**SEXTUS**) , préfet des ouvriers de la colonie de Toulouse. Nous avons encore une partie de l'inscription consacrée à ce magistrat par son fils , qui portait les mêmes noms. La grandeur et l'élégance des caractères annoncent que Julius vivait sous les premiers Césars. *

L

LABASTIDE (**BARTHELEMI**) , maître de danse , né à Peguilhan , département de la Haute-Garonne , condamné à mort par le tribunal criminel de Lyon , le 2 Janvier 1794 , comme contre-révolutionnaire. Il était âgé de 64 ans.

I. LABAT (**PIERRE**) , religieux de l'ordre de Saint-Dominique , né à Toulouse , enseigna très-long-temps la théologie à Bordeaux , puis qu'à Toulouse , où il mourut le 30 Mars 1670. Il fit imprimer en 1658 , une *Théologie jolastique* , en 8 vol. in-8.°

Labat passait pour un habile théologien ; mais son style est diffus et incorrect. Il est aujourd'hui presque entièrement oublié.

II. LABAT (**JEAN-FRANÇOIS DE**) , né à Toulouse , en 16.... , d'une famille noble , prenait le titre de chevalier , et servit pendant quelques années avec beaucoup de distinction. Il aimait les lettres , et se fit d'abord connaître par des madrigaux et des sonnets. En 1683 , il remporta le prix de la Violette aux Jeux Floraux , et en 1688 , celui du Souci. Il est

assuré qu'il obtint aussi l'Eglantine, puisqu'on le voit figurer au nombre des *Maitres*; mais nous n'avons pu retrouver les pièces qu'il présenta pour obtenir ce dernier succès. Il ne nous reste de lui que les ouvrages suivans : I. *Le Triomphe de la Violette*, Tolose, chez B. Guillemette, in-4.°, 1683. II. *Le Triomphe du Souci*, chez le même, in-4.°, 1688. III. Quelques madrigaux insérés dans des recueils peu connus. En 1694, lors de la formation de l'académie, le chevalier de Labat fut conservé au nombre des *Maitres*. *

LABARTHE (JEAN), né à Toulouse en 1700, fut reçu au nombre des élèves d'Antoine Rivalz, et voulut devenir un fidèle imitateur de la manière de son maître; mais il fut toujours inférieur à cet habile artiste, tant pour la correction que pour l'invention, la grâce et la facilité. Il voyagea en Italie pour étudier les chef-d'œuvres des grands peintres, et néanmoins son talent ne s'éleva jamais au-dessus du médiocre. Reçu dans l'académie, il fut nommé professeur de dessin et de perspective. Il mourut dans sa ville natale en 1775. Le Musée de Toulouse possède un tableau de Labarthe. On voyait plusieurs de ses compositions dans le couvent de Sainte-Claire; elles retraçaient quelques scènes de la vie de J. C. *

LABERIE (GAUBERT), élève d'Antoine Rivalz, et professeur de l'académie des Beaux-Arts de

Toulouse, naquit dans cette ville en 1712. Compagnon de Crozat, de Despax et de Labarthe, il annonça d'abord les plus heureuses dispositions. Son talent a été cependant peu remarqué, parce qu'il n'a fait que des portraits, ou des tableaux destinés à décorer des églises de village. Celui que l'on conserve au Musée, et qui représente Enée allant s'opposer à la ruine de Troie, et retenu par Créuse et par Ascagne, est le morceau de réception de ce peintre au nombre des académiciens. Laberie est mort en 1792. *

I. LABORDE (VIVIEN), né à Toulouse, en 1680, d'un professeur en droit de cette ville. Il fut élevé, dans sa patrie, par les soins de son père, qui était un homme de lettres très-distingué. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y fit remarquer par la supériorité de son génie, et par les vertus éclatantes qu'il y apporta. Son année d'institution étant finie, il fit sa théologie sous le Père Porq, théologien peu estimé, et dont les sentimens théologiques n'étaient point approuvés par son Corps. Laborde ne fut point gâté par les leçons de son professeur; bien au contraire, il chercha lui-même à éclaircir les faits qui lui paraissaient peu exacts. Le Père Latour, alors supérieur général de l'Oratoire, informé du rare mérite de ce jeune théologien, s'empressa de lui faire accepter une chaire de philosophie à Vendôme. Le supérieur, étonné de la jeu-

nasse de Laborde, se plaignait de ce qu'on lui envoyait, disait-il, un enfant ; mais le nouvel Oratorien s'acquitta si bien de son emploi, que le Père Fouilloux (c'était le nom du supérieur) le demanda pour un second cours, à la fin duquel Laborde fut chargé de faire à Tours les conférences de théologie positive que le Père Vigier y avait commencées avant lui. Bientôt il obtint la place de directeur de la maison de Saint-Magloire à Paris ; il y brilla comme par-tout ailleurs. Un des ouvrages du Père Laborde, intitulé *le Témoignage de la vérité dans l'Eglise, etc.* éleva contre lui une tempête, qu'il soutint avec courage, mais qui l'arrêta dans sa carrière. Le parlement en 1715, et l'assemblée du clergé de la même année, condamnèrent *le Témoignage de la vérité*. Cet acte fit un tel éclat, que plus tard, lorsque le maréchal de Noailles demanda pour Laborde l'évêché de Perpignan au régent de France, ce prince, qui, en riant, lui avait promis d'y nommer sur sa recommandation celui qu'il lui désignerait, *fût-ce même le diable*, ne put s'empêcher de dire au seul nom de Laborde : *Oh ! pour celui-là, c'est impossible, il est pire que le diable*. Philippe oubliait qu'il avait employé cet Oratorien. En 1716, le duc d'Orléans, régent du royaume, et M. de Noailles, archevêque de Paris, jetèrent les yeux sur lui pour accompagner à Rome

l'abbé Chevalier que l'on envoyait dans cette capitale du monde chrétien pour engager le pape Clément XI à donner le pape Clément XI à donner lui-même des explications à la bulle *Unigenitus*. Le détail de ce voyage, et les négociations dont Chevalier et Laborde furent chargés, se trouvent dans l'*Histoire* du livre des Réflexions morales, et dans les *Anecdotes* si connues sur le même sujet. Pendant le cours de cette députation, ce fut le Père Laborde qui rédigea les mémoires que la cour envoyait au pape. On ne doute point qu'il ne soit l'auteur de celui dans lequel le cardinal de la Trimouille, au nom de qui il fut présenté, exposait avec tant de précision, de force et d'élevation de génie, l'état de l'église en France, et les suites funestes des démarches outrées que l'on conseillait à cette église. De retour à Paris, le Père Laborde fut nommé supérieur de la maison de Saint-Magloire ; depuis il fut successivement visiteur et assistant du général, et dans tous ces postes, il ne cessa de faire voir combien son esprit était élevé, vaste, étendu, et capable des plus grandes choses. Il passa les dernières années de sa vie, tantôt dans la maison de sa congrégation, et tantôt au prieuré de Daumat sous Montmorenci, qui lui avait été donné il y avait quelque temps. Il mourut en 1748, âgé d'environ soixante-huit ans. Le Père Laborde est auteur des ouvrages suivans : *I. Lettre à son éminence le car-*

dinal de Noailles, touchant les artifices et les intrigues du Père Tellier, et de quelques autres Jésuites, contre son éminence, 1711. II. Examen de la Constitution du 8 Septembre 1713, (c'est la bulle *Unigenitus*, selon la méthode des géomètres), ou dissertation dans laquelle on établit des principes généraux pour juger de cette Constitution, et où l'on démontre d'une manière géométrique, qu'on ne peut la recevoir absolument, même avec des explications, 1714, in-12: ce n'est qu'une première dissertation. Elle devait être suivie de quelques autres; mais celles-ci n'ont point paru. III. Du Témoignage de la vérité dans l'Eglise, dissertation théologique, où l'on examine quel est ce témoignage, tant en général qu'en particulier, au regard de la dernière Constitution, (la même bulle *Unigenitus*) pour servir de précaution aux fidèles, et d'apologie à l'Eglise catholique contre les reproches des Protestans, 1714, in-12. Le Père Daniel, Jésuite, attaqua vivement cet ouvrage, par celui qu'il publia sous le titre d'*Examen du livre intitulé du Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, etc., Paris, in-12. Le ministre Basnage essaya aussi d'en faire une espèce de réfutation dans son livre de l'*Unité*, etc., ce qui donna lieu à une longue lettre qui parut en 1717, in-12. *Lettre à M.....*, servant de réponse à M. Basnage sur son

livre de l'*Unité*, et d'éclaircissement au Témoignage de la vérité. Nous ignorons de qui est cette lettre. Le Père Laborde a revu lui-même son propre ouvrage, et a répondu à toutes les critiques qui furent faites dans la nouvelle édition qui en a été donnée après sa mort en 1715, en 2 volumes in-12. Cette édition est fort augmentée, et revue avec soin par l'auteur lui-même, qui l'avait préparée quelque temps avant de mourir. IV. Le *Mémoire* dont nous avons parlé ci-dessus, présenté au pape par le cardinal la Trimouille. V. *Mémoire sur l'assemblée prochaine de la congrégation de l'Oratoire*, 1733, in-4.° Le cardinal de Fleuri fut tellement frappé de la beauté, de la clarté et de la solidité de ce mémoire, qu'il témoigna les marques les plus vives d'affection à son auteur. Il se fit lire jusqu'à trois fois le portrait de la congrégation, dans lequel, en représentant noblement et avec vivacité ce que l'Oratoire avait fait depuis son établissement, Laborde désignait par contre-coup une autre société fort connue. VI. *Lettre d'un gentilhomme de Provence à M. l'évêque de Marseille* (de Belzunce de Castelmoron), où l'on justifie la conduite des Pères de l'Oratoire de Marseille durant la peste qui a affligé cette ville, contre les fausses imputations du prélat, 1721, in-12. VII. *Question curieuse au sujet des convulsions dont on a parlé si long-temps,*

in-4.° On prétend que cet écrit n'est point du Père Laborde. VIII. *Mandemens et introductions pastorales* des évêques de Carcassonne et de Soissons, contre la doctrine du Père Pichon, Jésuite, sur la *Pénitence* et l'*Eucharistie*, in-4.° Ce sont les deux derniers ouvrages sortis de la plume de Laborde. IX. *Principes sur l'essence, la distinction et les limites des deux Puissances spirituelle et temporelle*, ouvrage posthume du Père Laborde, 1753, in-12. Cet écrit avait été composé en 1731; mais il ne l'avait point livré à l'impression. L'éditeur y a ajouté une courte préface. X. *Retraite de dix jours, et Forme de méditations sur l'état de l'homme sous Jésus-Christ, pour se disposer à célébrer saintement la fête de Noël*, ouvrage aussi posthume, auquel l'éditeur a pareillement aussi ajouté une préface. Il a paru en 1755 et 56.

II. LABORDE (N.), poète qui a laissé quelques pièces peu connues; elles sont toutes écrites en roman, ou dans l'ancien dialecte en usage à Toulouse. Laborde vivait en 1656; il nous reste de cet auteur un *Cant rouyal*, qui fut peut-être présenté aux Jeux Floraux. A cette époque une foule d'auteurs, sans aspirer même aux prix, allaient lire dans les assemblées publiques des vers en idiome vulgaire et en français; souvent ces pièces étaient dans le genre burlesque. On peut citer

dans le nombre, le *Roussi de Lougatgé, Cant rouyal*, et le *Més dé May, à tout Seignous, jutgés dé las Flous*. L'auteur du premier ouvrage ne s'est point nommé; le second dit qu'il est le fils de dame Bernarde, le *fil de Dono Bernado*. *

LABORIE (JEAN-ARNAUD), né à Toulouse en 1653, entra dans les ordres sacrés; mais un penchant irrésistible l'entraîna vers l'étude des lettres. Il remporta, en 1672, le prix de l'Églantine; trois ans après, celui de la Violette, et en 16... celui du Souci. Il faisait des vers en italien et en espagnol avec beaucoup de facilité. Reçu au nombre des *Juges des Fleurs*, il se distingua par la pureté de son goût et par une critique éclairée. L'ancien corps des Jeux Floraux ayant été constitué en académie par Louis XIV, l'abbé Laborie fut placé dans le nombre des Mainteneurs. Selon les statuts de cette société, l'exercice des assemblées particulières devait être une lecture et une étude assidue des originaux grecs et latins, et des poètes et des orateurs qui ont excellé dans notre langue, pour y chercher principalement leurs beautés. Le devoir du secrétaire des assemblées était de recueillir les remarques faites par les académiciens, et de les rédiger. « Ces conférences, animées par la présence de Laloubère qui en avait tracé le plan, furent rédigées, pendant plusieurs années, par l'abbé Laborie. » On a malheureuse-

ment perdu ce recueil, qui devait offrir des morceaux de littérature très-intéressans. Il nous reste encore de Laborie, trois petits volumes de poésies (1) présentées aux Jeux Floraux, et quelques pièces fugitives. *

LABOULBENNE-MONTESQUIOU (J. H.), né à Ajer, département de la Haute-Garonne, domicilié à Paris, condamné à mort, le 24 Juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Saint-Lazare, où il était détenu.

LABROQUÈRE (FRANÇOIS-RAYMOND-LUC DE), professeur de droit en l'université de Toulouse, naquit dans cette ville le 18 Octobre 1725. Son père, co-seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, médecin célèbre, et autant recommandable par ses vertus que par ses connaissances, fut élu capitoul en 1754; il donna tous ses soins à l'éducation de son fils, qui sut y répondre dignement. Le jeune Labroquère fut confié aux Jésuites, et ces bons Pères trouvant en lui des talens supérieurs, cherchèrent selon leur constant usage, à l'attirer dans leur institut. Labroquère eût cédé peut-être, mais les larmes de ses parens et la piété filiale le retinrent dans le monde

où il devait si bien tenir son rang. Destiné à suivre la carrière de la jurisprudence, il fit de si rapides progrès, qu'à l'âge de vingt-trois ans, en 1748, il obtint une place d'agrégé en la faculté de droit de Toulouse, lors du concours qui eut lieu à cette époque. En 1758 et 1764, les professeurs le choisirent pour remplacer ceux d'entre eux qui venaient de mourir, et ce choix reçut l'approbation universelle; mais le mérite de Labroquère devait produire son effet, et sur-tout dans sa ville natale, celui d'éveiller l'envie, et d'avoir les ennemis qu'elle donne au génie. Trois fois il disputa une chaire de droit, et toujours il lui fallut lutter contre la malignité, qui une fois, pour retarder son triomphe, le calomnia à Paris: le conseil d'état refusa de confirmer sa nomination, et les soutiens d'un autre Forcadet s'applaudirent d'avoir écarté un concurrent dont le mérite faisait leur désespoir. Labroquère cependant avec cette constance de l'homme supérieur, rentra une dernière fois en lice; on eut honte alors de tant d'injustices, et il put en 1766 obtenir la chaire que ses talens lui avaient fait conquérir. En 1770, l'académie des Sciences l'admit dans son sein; il s'honora de ce nouveau titre, et en remplit les charges avec assiduité; car de son temps les divers personnages que ce corps savant voulait bien recevoir, assistaient avec assiduité à ses séances, et ne croyaient pas leur dignité com-

(1) Le Triomphe de l'Eglantine, Tolose, Boudes, 1672, in-4.°; le Triomphe de la Violette, Tolose, Jean Pech, 1675, in-4.°; le Triomphe du Souci Tolose, in-4.°

promise de se trouver parmi leurs égaux. On assure que depuis les choses ont bien changé de face, et que le ridicule des prétentions est venu remplacer l'étendue des lumières. Labroquère, dont les talens étaient par-tout reconnus, leur devait principalement sans doute le respect que lui portaient ses élèves ; mais la gravité de son maintien, son visage sérieux et glacé, savaient parfaitement aussi en imposer à une jeunesse turbulente qui tout à la fois aimait et redoutait son professeur. La vénération qu'il inspirait était telle, que dans la révolution, des brigands venus pour piller la maison de Labroquère, n'osèrent ni l'insulter, ni attenter à ses jours, comme ils en avaient d'abord eu le projet. Il eut besoin de la fermeté de son ame pour soutenir les rudes coups que la fortune lui porta dans les affections les plus chères. Marié en premières noces, il perdit subitement sa femme et la famille de celle-ci, d'une façon si imprévue, si extraordinaire, qu'il eut quelque raison d'en concevoir de l'épouvante. Son second hymen fut aussi malheureux ; son épouse vécut à peine, et le laissa accablé sous le poids d'une double douleur. Labroquère exerça durant quarante-cinq ans les nobles fonctions qui lui furent confiées ; il les cessa au moment de la révolution, et plus tard il ne voulut pas les reprendre. Les étudiants accouraient en foule s'inscrire à ses leçons ; sa conversa-

tion était douce, agréable et instructive ; elle était sur-tout le modèle parfait de cette urbanité qui a toujours distingué notre nation. Il ne pouvait souffrir les manières dures et grossières qui ont pris naissance dans les troubles et les déchiremens de la patrie. La mémoire de Labroquère était excellente, et dans les dernières années de sa longue vie, il se rappelait, sans hésiter, les plus beaux passages des auteurs grecs, latins et français qui avaient fait les délices de la jeunesse. Il conserva toujours un jugement sain et droit. Sa délicatesse était si grande, que dans une circonstance il aima mieux payer à l'hôpital de Toulouse une somme considérable, que de se reposer sur les décisions les plus précises des théologiens et des jurisconsultes qui avaient jugé en sa faveur. Labroquère pensait que sa conscience devait mieux apprécier le cas, et que là où elle parlait, la vaine science des hommes devait se taire. Il termina ses jours en 1816, à quatre-vingt-onze ans, s'étant montré jusqu'alors fidèle à sa religion, à son pays, comme à ses rois : il avait voué un attachement inviolable à la maison de Bourbon, et plus ferme que tant d'autres, il ne faussa pas son serment. Il a laissé des enfans et une famille inconsolables de sa perte. Labroquère écrivait et parlait le latin et le français avec une élégance remarquable. Parmi ses ouvrages, on compte plusieurs

traités, dont voici les principaux :
 I. *Institutionibus juris civilis*.
 II. *De servitutibus*. III. *In officioso testamento*. IV. *Ad legem falcidiam*. V. *Ad S. C. Trebellianum*. VI. *De soluta matrimonio*. VII. *Ad interpretationem legis* 25. VIII. *De jure dotium*.
 IX. Trois Discours latins et cinq Mémoires sur les révolutions qu'ont éprouvées les arts de la magie, des aruspices et de l'astrologie dans l'empire romain pendant le quatrième siècle de l'ère chrétienne. X. Un Mémoire sur les Noces des Romains. XI. Un Mémoire sur les différens peuples placés entre l'Armorique et l'Aquitaine, pendant les premiers siècles de l'empire romain. XII. Deux Mémoires sur la municipalité de Toulouse. XIII. Sept Discours pour l'ouverture des séances publiques de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, dont un seul imprimé. XIV. Enfin, plusieurs Traités, Mémoires et Dissertations sur divers et importants sujets.

I. LABROUE (N. DE) remporta le prix du Souci aux Jeux Floraux en 1663, et nous avons encore de cet auteur un recueil intitulé : *Adieu aux Muses profanes, pour le Triomphe du Souci*, Tolose, F. Boude, in-4.° *

II. LABROUE (JOSEPH-GERMAIN-PAUL DE), conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 14 Juin 1793,

comme contre-révolutionnaire, et pour avoir protesté les 25 et 27 Septembre 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale. Il était âgé de quarante-un ans.

LABROUSSE dit VERAZET (JEAN), mousquetaire, commis aux requêtes du parlement de Toulouse, âgé de quarante-un ans, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Lyon, le 31 Décembre 1793.

LACAPELLE-TAILLEFER (PIERRE DE), était né en Limousin, et avait fait d'excellentes études. Elu évêque de Carcassonne en 1284, il devint évêque de Toulouse au mois d'Octobre 1298, par le choix du pape Boniface VIII, qui, pour le placer, força la main au chapitre, seul en droit de nommer son prélat; mais le terrible pontife qui luttait contre tous les souverains de l'Europe, ne pouvait guère éprouver de résistance de la part de quelques ecclésiastiques. Lacapelle fut encore plus heureux; il était lié d'amitié avec Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux; et quand celui-ci fut monté sur le trône de saint Pierre, sous le nom de Clément V, il appela son ami, dont il appréciait le mérite, à faire partie du sacré collège. Lacapelle, nommé cardinal le 15 Décembre 1305, passa en même temps à l'évêché de Palestine en Italie. Il termina ses jours en 1312.

LACAZE (RAYMOND DE), conseiller aux requêtes du parle-

ment de Toulouse, né et domicilié dans cette ville, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire. Il était âgé de quarante-huit ans.

I. LAFAGE (RAYMOND), qui, selon quelques Biographes, fut originaire de Toulouse, était fils d'un vitrier établi à l'île-d'Albi, et naquit dans cette petite ville en 1654. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra les plus heureuses dispositions pour le dessin; il copiait avec une promptitude étonnante les tableaux et les gravures que le hasard lui offrait. *Les travaux d'Ulysse, dessinés par le sieur de Saint-Martin, de la façon qu'ils se voient dans la maison royale de Fontainebleau, peints par le sieur Nicolas, et gravés en cuivre par Théodore Van-Tulden* (1), furent les premières compositions qu'il étudia avec soin. Il avait pris en entier le style de dessin que l'on remarque dans ces gravures, mais il avait su l'ennoblir. La vue des fresques qui décorent les voûtes de la belle église de Sainte-Cécile à Albi, agrandit encore ses idées. Il composa quelques tableaux pour des peintres Italiens qui parcouraient alors les campagnes, et sans autre guide que la nature, il parvint à traiter, avec un égal succès, tous les sujets qui lui étaient proposés.

J. P. Rivalz, ingénieur en chef

de la province de Languedoc, jouissait, comme peintre, d'une très-grande réputation; Lafage résolut d'aller lui offrir ses services. Il vint à Toulouse, et se présenta dans l'atelier de Rivalz à l'instant où celui-ci faisait le portrait de l'annaliste Lafaille. Mal vêtu, parlant avec difficulté, Lafage ne pouvait être reçu avec beaucoup de distinction; il balbutia quelques phrases, et finit par offrir à Rivalz de dessiner les figures des tableaux qu'il aurait à peindre dans la suite. Étonné de cette proposition, et encore plus de la tournure de celui qui la faisait, Rivalz demanda à voir quelques-uns des ouvrages renfermés dans le porte-feuille que Lafage portait. Le peintre toulousain y trouva des dessins exécutés avec une rare facilité et une grande correction, et des compositions qui annonçaient beaucoup de génie; mais il hésitait à croire que l'individu qui se trouvait en possession de ces objets, en fût l'auteur. Lafaille le confirma dans ce doute, et alors on proposa à Lafage de traiter sur le champ un sujet donné; celui-ci accepta la proposition, et insiste pour qu'on lui indique promptement ce sujet. On lui prescrit de dessiner Josué arrêtant le cours du soleil pour terminer la défaite des Chananéens. Lafage s'asseyait près de la porte de l'atelier, et en moins d'une demi-heure termine son ouvrage. Il le présente; Rivalz étonné donne des éloges à Lafage, mais lui observe qu'il

(1) Un volume in-folio oblong, Paris, chez F. Langlois, 1640.

n'aurait pas dû placer le personnage principal dans l'un des angles de la composition. Le jeune artiste demanda cinq minutes pour réparer cette faute; il joignit une feuille de papier à celle sur laquelle il venait de dessiner; et y représenta avec force quelques scènes du combat des Israélites contre leurs ennemis; de sorte que cette partie se liait parfaitement avec celle qu'il avait d'abord tracée. Rivalz ne pouvant plus douter des talens de Lafage, voulut s'attacher ce jeune homme, non pour lui faire dessiner les figures de ses tableaux, mais pour lui donner les moyens de perfectionner des talens qui donnaient déjà tant d'espérances. Après avoir demeuré un peu plus d'un an à Toulouse, Lafage partit pour Paris avec Antoine Rivalz; tous deux furent à l'académie, afin de dessiner, d'après le modèle vivant, ce qu'ils n'avaient pu faire à Toulouse. Mais la figure singulière et le costume de Lafage excitèrent des ris immodérés, et tandis qu'appuyé sur les bancs, il contemplait attentivement le modèle, il devint le sujet d'une caricature que l'on fit bientôt passer de main en main. Lafage ne put la voir; il s'aperçut cependant que lui seul égayait en cet instant l'assemblée; il se retourna, dessina de mémoire le modèle, et sortit laissant son porte-feuille dans la salle. Le lendemain, avant l'heure de l'ouverture des classes, il fut placé sur la porte de celle où il était

entré la veille, un grand dessin qui représentait les professeurs et les élèves groupés autour du modèle; les têtes étaient ressemblantes, et les uns et les autres avaient de longues oreilles d'âne. Louis XIV entrant dans la salle, un fouet à la main, témoignait son indignation de voir une académie ainsi composée. Ce dessin excita l'étonnement; on le compara à ceux que Lafage avait laissés dans son porte-feuille: on s'aperçut que tous ces ouvrages étaient de la même main, et l'on admira le talent du jeune artiste; mais comme il ne paraissait point, les professeurs de l'académie l'envoyèrent chercher. Epouvané par cette démarche, il craignit d'être puni à cause du dessin qu'il avait exposé, et prit aussitôt la fuite; ses pas se dirigèrent vers Toulouse. Un assez mauvais peintre à fresque, qui déjà l'avait employé, le chargea de passer sur les murs des couches de couleur à la détrempe. Lafage fit pendant quelque temps ce métier ignoble, qui convenait assez à ses habitudes et à ses inclinations. Il avait de mauvaises mœurs; les cabarets lui servirent souvent d'atelier, et quelquefois il allait contempler dans des lieux infâmes les scènes hideuses d'une débauche effrénée. A la vue des plus épouvantables excès, son génie s'échauffait, et il composait alors des dessins, où il déployait toutes les ressources de l'imagination la plus féconde, mais aussi la plus dépravée. Un

jour quelques-uns de ses compagnons ayant maltraité le fils d'un conseiller au parlement, on instruisit une procédure dans laquelle il fut compris; il l'apprit, et fut de suite chez le procureur général chargé de poursuivre les coupables. Lassé d'attendre dans une antichambre où les valets l'avaient introduit, il ramasse quelques morceaux de charbon, et dessine au-dessus de la cheminée un sujet dans lequel il voulut exprimer les forfaits qui souillent trop souvent la terre. Des brigands dépouillent un vieillard, un autre tombe sous les coups de quelques assassins; des soldats barbares livrent aux flammes dévorantes une vaste cité; le viol, le meurtre signalent la conquête d'une province. A la vue de tant de forfaits, Astrée indignée s'éloigne du séjour des hommes, et remonte dans les cieux. Lafage avait à peine esquissé ce dessin, lorsque la porte du magistrat s'ouvrit; l'artiste expose, en tremblant, les raisons qui démontrent qu'il n'a pris aucune part au crime dont il est accusé; le magistrat éclate en menaces. *Eh bien, monseigneur*, dit l'artiste, *faites-moi traiter dans les cachots; mais avant d'y entrer, permettez-moi d'ajouter au dessin que je viens de tracer sur votre cheminée, les deux figures qui y manquent: ce sont celles de la Colère et de la Prévention.* Le magistrat, surpris, regarde sa cheminée; étonné de la beauté des figures qu'il voit,

il s'écrie: *Qui donc êtes-vous?* Lafage se nomme, et parle de Rivalz son protecteur. *Je serai dorénavant le vôtre!* dit le procureur général. La procédure est annulée, et l'artiste reconnaissant termine le dessin commencé (1). Lafage fut ensuite à Rome, où Antoine Rivalz vint le joindre; il remporta le prix du dessin dans cette ville fameuse, et on raconte même une circonstance qui ajoute beaucoup à la gloire de ce triomphe. Toujours insouciant, Lafage ne s'était point préparé pour le concours, il connaissait seulement le programme qu'il fallait remplir. Peu d'heures avant le jugement, il entend les fanfares qui annoncent que la lice est ouverte; il taille seulement alors sa plume, car rarement il se servait du crayon, et dessine le sujet proposé; mais peu content de cet essai, il prend la résolution de faire une autre esquisse. Cependant l'heure du jugement s'approchait, Lafage n'avait point d'autre papier que celui sur lequel il avait d'abord travaillé; il retourne la feuille, trace avec une promptitude et un talent extraordinaires une composition digne des plus grands maîtres, et l'envoie aux juges déjà réunis. Le prix lui fut accordé à

(1) Plus de cent vingt ans après cette aventure, ce dessin a été transporté dans le musée de Toulouse par les soins de M. Virebent, architecte de la ville, et restauré par M. Roques père, professeur de peinture.

l'unanimité, et son dessin, mis entre deux glaces, fut placé sur un pivot, et conservé dans le lieu des séances de l'académie. Peu de temps après ayant été rendre visite à Carlo Maratti, ce peintre célèbre se leva aussitôt qu'il l'aperçut, et lui présenta ses pinceaux et sa palette. Lafage lui dit qu'il ne s'était jamais exercé à la peinture. « Que je suis heureux, répliqua Carlo Maratti ! à juger, par vos dessins, des progrès que vous auriez fait dans cet art, je vous aurais cédé une place dont vous vous seriez acquitté plus dignement que moi. » Lafage reprit ensuite le chemin de la France, et s'étant établi pendant quelque temps dans une auberge à Marseille, il fit une dépense qui paraissait bien au-dessus des moyens qu'annonçait son modeste équipage. Lorsqu'il se préparait à partir, l'hôte lui présenta son mémoire; Lafage le prend, dessine derrière quelques figures, et dit de le porter à un riche amateur qu'il désigne. Celui-ci reçoit avec joie le dessin, paye non seulement le montant du mémoire, mais envoie en outre une forte somme à Lafage. Cet artiste revint encore à Toulouse, ne s'y arrêta que peu de temps, et fut encore à Paris où ses talens surprirent l'académie, qui cette fois le reçut avec distinction. On croit qu'il fit un second voyage à Rome; mais ce que l'on peut assurer, c'est qu'en 1686 il s'achemina vers Lyon, en passant par Toulouse, où il ne trouva

point Antoine Rivalz qui était encore en Italie. Le père de ce peintre fameux voulut le retenir; mais Lafage, après avoir exécuté quelques dessins dont les sujets étaient tirés de l'Histoire de cette ville (1), partit pour Lyon, où il mourut de misère, et des suites du libertinage, âgé de trente-deux ans. Nous avons extrait de plusieurs mémoires originaux, tout ce que nous venons de rapporter sur cet artiste, et M. Suau, habile professeur à l'école spéciale des Arts, et l'un des élèves du dernier des Rivalz, nous a fait connaître les autres détails. On ne doit point ajouter foi à ce qu'Orlandi dit de Lafage dans son *Abecedario pittorico*; cet auteur le fait mourir d'un coup violent qu'il se serait donné en rentrant chez lui à cheval. M. Perié a aussi travaillé sur des notices fautive, puisqu'en parlant de cet artiste, il assure (Biographie universelle, tome XXIII, page 110) que Lafage mourut à Paris en 1684. On a de ce maître un *Recueil de Dessins*, publié à Amsterdam,

(1) Sostrate, roi de Macédoine, fait prisonnier par les Tectosages. — Le départ des Tectosages de Toulouse. — La fondation d'Ancre. — Le comte Raimond IV prenant la croix. — L'établissement du parlement de Toulouse. — Les Huguenots chassés de cette ville. Antoine Rivalz a traité les mêmes sujets, mais ses compositions sont différentes. On doit regretter que les dessins de Lafage n'existent plus à Toulouse.

en un volume *in-folio*, par Van der Bruggen. Les planches ont été gravées par G. Audran, F. Ertinger, le comte de Caylus, J. B. Glomi, Cl. Duflos, etc. Les gravures originales de Lafage sont assez rares; on distingue dans le nombre, *Junon implorant Eole*, *Jupiter et Semélé*, une *danse d'enfans*, *des enfans qui péchent*, etc. M. Virebent, architecte de la ville de Toulouse, possède un beau dessin, de Lafage (1); il en existe encore un petit nombre d'autres chez des amateurs. Le chevalier Rivalz en avait réuni une vingtaine, et ses portes-feuilles renfermaient cent cinquante-une feuilles sur lesquelles Lafage avait tracé différens sujets saints ou profanes, des études d'hommes, de femmes et d'enfans, et quelques paysages. *

(1) Cet artiste, membre distingué de l'académie des Sciences et de celle des Arts de Toulouse, conserve l'exemplaire des gravures de *Van-Tulden* dont nous avons déjà parlé, et qui fut en quelque sorte le *Cahier de principes* de R. Lafage. Sur le revers du feuillet qui couvrait le frontispice, on voit une esquisse de la main de cet homme illustre. Cette esquisse représente un victimaire placé devant un autel, et prêt à frapper un taureau qu'un prêtre lui montre de la main gauche. A côté de ce dessin, on lit une note écrite par Dupuy-Dugrez. (Voyez son article.) Elle nous a paru assez curieuse pour être rapportée ici : « J'ay acheté ce » livre du sieur Lacombe, qui » l'auait acquis du père de Lafage, » qui estait si bon dessinateur. Il » luy auait seruy d'exemples dans

II. LAFAGE (FERRÉOL DE), né à Toulouse d'une famille ancienne et noble, fut capitoul en 1672 et 1682. Sa probité et ses mœurs le rendirent recommandable, et le zèle avec lequel il embrassa les intérêts de la ville, ne se démentit jamais. Un heureux succès couronna toutes les affaires dont il fut chargé dans l'intérêt de ses concitoyens, et le roi, ainsi que le parlement de Paris, ne virent en lui qu'un homme attaché au bonheur de son pays. Lafage mourut au mois d'Avril 1690. Après sa mort, le conseil de ville prit une délibération, qui porte qu'en reconnais-

» ses commencemens. Lafage vint
 » assez jeune à Tolose, sachant
 » dessiner d'invention presque de
 » la manière de ce liure. Il ne
 » scauait pas peindre, et Delbosc
 » luy donnoit de l'employ pour
 » coucher des couleurs à la dé-
 » trempe. Il s'en alla du costé
 » d'Italie et à Rome, puis à Paris *,
 » où l'on fut surpris, dans l'aca-
 » démie, de ce qu'il scauait faire.
 » Une *coquine* le débaucha; il s'en
 » alla à Rome une seconde fois,
 » et cette femme alla l'y trouuer.
 » Il reuint à Paris, et puis encore
 » à Tolose, et ensuite à Lyon, où
 » il mourut âgé de trente-un ou
 » trente-deux ans en 1685 ou 1686.
 » C'estait un assez petit homme,
 » camard, noireau; il auait la
 » mine assez basse. Il auait une
 » grande imagination, et beau-
 » coup de mémoire. Il aimait les
 » viandes salées et le vin, et il
 » aurait préféré des sardines à
 » des perdrix. »

* Voyez ce que nous auons dit des voyages de Lafage. La note de Dupuy-Dugrez n'a pas à ce sujet toute l'exactitude qu'on pourroit désirer.

sance des services extraordinaires rendus par ce digne citoyen, les capitouls feront frapper une médaille d'or, qu'ils donneront à messire Antoine de Lafage, trésorier de France, son fils. Cette médaille se trouve gravée dans l'ouvrage de Raynal, à la page 381; on y voit d'un côté le buste de Lafage, revêtu d'une robe de capitoul, avec cette inscription : PATRIÆ DECORATUS AMORÈ. Sur les revers sont, au milieu, les armes de la ville, entourées de celles des capitouls de l'année 1692, et au bas celles de Lafage, avec cette légende : *Memoriæ nobilis Ferreolis de Lafage, bis Capitolium*. Il n'y a eu à Toulouse que cet exemple d'une pareille marque d'honneur décerné par la ville. On ne peut rien ajouter à l'éloge que renferment ces paroles, *Patriæ decoratus amore*.

III. LAFAGE (N. DE), petit-fils du précédent, né à Toulouse en 17... , devint syndic de la province du Languedoc, en remplacement de son père, qui remplissant les mêmes fonctions, s'y distingua par de grands talens, une aménité de mœurs remarquables, et toute l'austérité des vertus chrétiennes. Son fils, digne d'un tel père et de son aïeul, se signala par une profonde connaissance des lois administratives et judiciaires, et une habileté sans pareille, soit à traiter des affaires de la province avec les ministres, soit à les défendre contre les prétentions de particuliers puissans;

il cultiva en même temps les lettres, et s'occupa à traduire les odes d'Homère. L'académie des Jeux Floraux le reçut, en 1774, à la place de M. d'Ouvrier; il porta dans cette société une critique fine et judicieuse, une érudition appuyée sur l'étude des modèles anciens et modernes. Dans l'un des nombreux voyages qu'il fit à Paris pour les intérêts du Languedoc, il y trouva la mort le 23 Avril 1782, laissant une famille et des compatriotes désolés de sa perte, et une mémoire chère à ses enfans, qui existent encore de nos jours.

IV. LAFAGE (ANTOINE DE), baron de Pailhès, seigneur de Mancie, membre de la société d'Agriculture et du Conseil général de la Haute-Garonne, fils du précédent, naquit à Toulouse en 1755. Elevé au collège du Plessis à Paris, il fit de brillantes études, s'adonna tout à la fois à la littérature et à la physique, et montra son aptitude dans l'une et dans l'autre partie. Dévoré de l'amour des beaux-arts, il voulut aller les admirer dans leur sanctuaire, et en 1774, n'ayant pas vingt ans encore, il fut voyager en Italie. La vue des chef-d'œuvres de l'antiquité et des tableaux précieux des peintres modernes, lui inspira de nouveaux goûts. Il étudia le dessin, et en peu de temps il devint habile dans l'art de Raphaël et de Veronèse. Déjà, en 1773, l'académie de Sculpture de Paris avait à son exposition annuelle, accueilli divers

modèles d'architecture , sculptés en bois par Lafage , et qui se distinguaient par une rare perfection. De retour en France , il s'adonna à l'agriculture , science si importante vers laquelle son goût le portait. Il composa plusieurs ouvrages empreints du sceau de la réflexion et de la pratique ; mais il fit mieux encore , il prouva la vérité de ses théories , et l'excellence des moyens qu'il proposait , en quadruplant au moins le revenu de sa terre de Mancie , qu'il administra d'après ses nouveaux principes. La révolution vint interrompre de si utiles travaux ; comme elle atteignait tous les hommes de bien , elle ne pouvait laisser Lafage à l'écart. Il fut dénoncé aux brigands qui nous gouvernaient à ces époques odieuses , et emprisonné , avec l'élite des habitans de Toulouse , dans le couvent de la Visitation. Lafage , frappé ainsi , ne se laissa pas abattre ; loin de chercher à se faire oublier , il osa élever sa voix généreuse en faveur de ses compagnons d'infortune , et de concert avec un jurisconsulte habile , il se chargea de faire toutes les réclamations nécessaires de vive voix ou par écrit ; souvent par l'ascendant de son éloquence et de sa vertu , il fit tomber de la main des juges iniques , la plume qui allait signer de sanglans arrêts. Rendu enfin à la liberté après la chute de Robespierre , il se vit , au sortir de la prison , choisi par ses concitoyens pour administrer le dis-

trict de Rieux : il se garda de refuser le moyen de bien faire ; « et l'on vit , dit l'éloquent auteur de son éloge , l'administration réformée , l'ordre public rétabli , les lois sages exécutées , les lois rigoureuses adoucies , tous les administrés tranquilles » et heureux. » Le 18 Fructidor replongea la France dans l'anarchie. Lafage fut destitué : ce n'était pas des hommes tels que lui qui pouvaient convenir au directoire ; il reprit ses fonctions agricoles , et trouva dans le repos des champs la paix qu'on ne rencontrait plus ailleurs. Il servit encore son pays dans le conseil général du département , comme dans la société d'agriculture ; et la mort l'enleva à sa famille et à ses amis , lorsqu'il pouvait espérer encore de longs jours : la Providence peut-être était pressée de le récompenser de tout le bien qu'il avait fait. Il mourut le 16 Septembre 1806 , et par une rencontre singulière , nous écrivons cette notice le même jour en 1821. Il a laissé plusieurs ouvrages traitant tous d'agriculture ; nous allons citer les principaux. I. Etant encore en prison , il mit la dernière main à son *nouveau système d'Agriculture fondée sur l'expérience*. Ce tableau fidèle des procédés d'administration qu'il avait suivi , dit M. de Saint-Félix Mauremont dans son éloge de Lafage , est écrit purement , mais sans prétention ; ce doit être le manuel de tous les agriculteurs de ce département ,

propriétaires de ces terres compactes et froides auxquelles on a donné le nom vulgaire de boulbène. II. *Observations sur le Rouleau à battre les grains.* III. *Mémoire sur la construction des Cuvres, Foudres et Citernes en maçonnerie.* IV. *Mémoire sur les Boulbènes.* V. *Plusieurs autres Mémoires imprimés, soit dans la Feuille du Cultivateur, soit dans le Journal des Propriétaires ruraux du département de la Haute-Garonne.* L'éloge de Lafage fut prononcé à la séance publique de la société d'agriculture de Toulouse, le 24 Juin 1807, par M. le marquis de Saint-Félix Mauremont, ancien sous-préfet de Villefranche (Haute-Garonne.) Cet ouvrage remarquable par la pureté et l'élégance du style, l'est également par les excellens principes qu'il renferme. Le préfet D... refusa d'en permettre l'impression; on en devine la cause en lisant l'éloge. M. de Mauremont n'aime ni les révolutions, ni les révolutionnaires, et son opinion, franchement exprimée, déplut à un ancien membre de la commune de Paris. Maintenant que la presse est libre, nous engageons M. de Villèle à publier cette intéressante production.

LAFAILLE (GERMAIN DE), auteur des *Annales de la ville de Toulouse*, et qui consacra sa plume à la gloire de cette ville, naquit à Castelnaudary dans le Haut-Languedoc; le 13 Octobre 1616. Doué d'une imagination

vive et brillante, il vint faire ses études dans la cité palladienne; et contracta pour ainsi dire, dès son enfance, le goût de l'histoire toulousaine, objet de sa particulière affection. Il fut pourvu, en 1638, de la charge d'avocat du roi au siège présidial de Castelnaudary. Dans le temps qu'il exerçait ces fonctions, le bruit de sa réputation engagea Laferrière, intendant de la généralité de Montauban, qui se rendait dans le Rouergue pour apaiser la sédition dite *des Croquans*, à prendre Lafaille avec lui; ce dernier le suivit, et trouva dans cette expédition le moyen de se distinguer par ses lumières, et surtout par son esprit conciliant. La ville de Toulouse, où Lafaille était avantageusement connu, le choisit en 1655 pour son syndic. Il abandonna alors les fonctions de procureur du roi, et vint s'établir dans une nouvelle patrie où l'appelait la confiance des citoyens, et son amour pour les belles-lettres qu'il avait toujours cultivées avec plaisir, dérochant en leur faveur des instans aux graves occupations de la magistrature. Sa qualité de syndic de Toulouse lui donnant la facilité de fouiller dans les archives de la commune, lui inspira le dessein de travailler aux *Annales du peuple Toulousain*. Dès qu'il eut parlé de son projet, le parlement lui ouvrit son greffe, les couvens lui permirent de fouiller dans leurs dépôts, et divers particuliers se plurent à lui com-

muniquer les documens qui pouvaient lui être utiles : les matériaux ne lui manquèrent pas. Il commença son important ouvrage, que le corps de ville prit dès ce moment sous sa particulière protection, décidant même qu'il serait imprimé aux frais du trésor municipal, ce qui plus tard eut lieu. En attendant, les Toulousains, pour commencer à témoigner leur reconnaissance à cet estimable littérateur, le nommèrent capitoul en 1660 ; une seconde élection eut lieu en 1667, une troisième en 1674. Ce fut cette année-là que Lafaille (qui reentra encore dans le capitoulat en 1681), par une inspiration sublime, conçut la pensée d'élever à la mémoire des grands hommes de Toulouse, un Panthéon qui les réunit. Ses collègues adoptèrent avec empressement un projet qui devait assurer la gloire de leurs devanciers, et les honorer eux-mêmes. Ils chargèrent cependant Lafaille du soin de décorer la salle dite des Illustres, comme aussi de faire le choix des citoyens recommandables dont les bustes devaient y prendre place pour être offerts en modèle à l'émulation de leurs descendans. Ici Lafaille ne tint pas toujours la balance d'une main égale ; des hommes bien obscurs, mais dont les familles étaient puissantes, occupèrent des rangs dont ils écartaient ceux qui en étaient les plus dignes. Nous ne nommerons pas ces usurpateurs, mais nous désignerons quelques-uns de ceux

que mieux qu'eux, sans doute, on eût aimé à y voir. Rutilius Numatianus, ce zélé Toulousain qui vint au secours de sa patrie lorsqu'elle était accablée par les cruels Visigots ; l'élégant Sulpice Sévère ; le premier des troubadours, l'harmonieux Pierre Vidal ; le législateur du Parnasse occitanien, Molinier, chancelier du collège de la Gaie Science ; le magnanime capitoul Jean de Molins, qui sauva la France par ses conseils, comme plus tard Jeanne d'Arc la sauva par ses armes ; l'habile ingénieur De Ville qui précéda Vauban, et que celui-ci ne fit pas oublier ; enfin, le grand Fermat qui, rival heureux de Descartes, facilita à Newton les découvertes qui illustrèrent cet Anglais. Il est à remarquer que Fermat dont le génie devait jeter tant d'éclat sur sa patrie, ne put entrer dans la salle des Illustres que, pour ainsi dire, par force, et plus de 150 ans après sa mort, sur les demandes répétées de l'académie des Sciences. Les grands hommes ont été rarement heureux à Toulouse, où cependant on sait si bien les apprécier. Lafaille néanmoins s'acquît de justes éloges tant par la manière avec laquelle il conduisit son entreprise, que par le goût et l'élégance des inscriptions qu'il fit graver sur des tables de marbre noir au-dessous de chaque buste, et qui, en peu de mots, comprenaient un éloge concis et fleuri des divers personnages. Pour reconnaître les ser-

vices importants que Lafaille avait rendus à Toulouse, les capitouls lui accordèrent premièrement, une pension qui aujourd'hui semblerait bien modique, et qui alors combla le vertueux et désintéressé vieillard; secondement, ils consentirent à faire passer sur la tête du sieur Baylot, neveu de Lafaille, la survivance de la charge de syndic; mais ce dernier ayant survécu à celui qui le remplaçait, on transporta cet emploi sur la tête du fils de Baylot, en observant que le grand oncle dirigerait les opérations du travail pendant la minorité du petit neveu. Lafaille, comme nous l'avons dit, aimait le commerce des Muses; il faisait avec facilité des vers agréables, et lorsque la vieillesse eut courbé son front, il n'en plaça pas moins sur sa tête la couronne d'Anacréon. Les Jeux Floraux venaient, par les soins de Laloubère, d'être érigés en académie en 1694; l'année suivante ce corps choisit Lafaille pour son secrétaire perpétuel, oubliant que dans ses Annales il avait un peu trop cédé au désir des capitouls, en jetant sur Clémence Isaure un voile que mieux que tout autre il eût pu éclaircir; car il est impossible que le testament de cette dame ne soit pas plus d'une fois tombé sous sa main. Il accepta avec plaisir la charge de secrétaire perpétuel; mais il en négligea les devoirs, et durant seize ans qu'il l'occupa, Poitevin assure qu'il ne fit que signer son nom, et ne donna

jamais un instant aux intérêts de l'académie. Enfin dans sa quatre-vingt-dixième année, il échappa encore à sa verve des pièces de poésies, où la chaleur se trouvait quelquefois, et la grâce toujours. Estimé de ses concitoyens, il sut par l'aménité de ses manières se donner l'amitié de plusieurs personnages recommandables par leur naissance, ou célèbres par leur mérite. Tous reconnurent le sien, et il continua, jusqu'à sa mort, de correspondre avec un grand nombre d'hommes illustres en tout genre qui aimaient ses lettres et sa personne. Il termina ses jours à l'âge de quatre-vingt-seize ans, le 12 Novembre 1711. Il publia plusieurs ouvrages, presque tous se rapportant à la ville de Toulouse; en voici la liste: I. *Annales de la ville de Toulouse, depuis la réunion du comté de Toulouse à la couronne en 1271, jusqu'en 1515, avec un abrégé de l'ancienne histoire de cette ville, et un recueil de divers titres et actes pour servir de preuves et d'éclaircissements à ces Annales*, Toulouse 1687, 1 volume in-fol. imprimé chez L. Colomiez. La seconde partie de cet important ouvrage parut quatorze ans après la première en 1701; elle est intitulée, *Annales... etc.*, contenant les Annales de Toulouse depuis 1515 jusqu'en 1610, avec les preuves, 1 volume in-fol. imprimé chez G. L. Colomiez. Les deux tomes sont ornés de vignettes, culs de

lampes et lettres grises, historiées, dessinées et gravées pour la plupart par le célèbre Sébastien Le Clerc. Le précis historique sur les premiers temps de Toulouse, sous les Gaulois, les Romains, les Visigots et ses comtes, est écrit avec critique, précision et naturel. La narration en est simple et claire. Lafaille a su se démêler, avec beaucoup d'art, de cette foule de faits qu'il fallait débrouiller et éclaircir ; il est rapide, et néanmoins intéressant. Dans la partie des Annales qui commencent en 1271, il suit, année par année, la marche des événements, plaçant en tête les noms des capitouls qui étaient en charge : il sait encore se faire lire avec plaisir ; mais il se montre, ou plus crédule ou moins soigneux d'observer par lui-même. Il a suivi presque aveuglement la chronique de Bardin (voyez ce nom), et s'est laissé souvent égarer par ce guide peu fidèle. Plus tard d'autres impressions ont agi sur Lafaille ; zélé catholique, il ne parut pas impartial lorsqu'il raconta les guerres de religion qui au XVI.^e siècle désolèrent Toulouse. Aux temps de la ligue, son penchant pour cette coupable association éclate malgré lui. Lafaille, avec la meilleure foi du monde, est ligueur à une époque où il n'était plus permis de l'être. Il termina ses Annales en l'an 1610, à la mort de Henri IV. *Il aimait trop la vérité*, dit-il, *pour vouloir poursuivre ce travail jusqu'aux dernières années*

du XVII.^e siècle. Était-ce bien le motif qui l'arrêta ? ne serait-ce pas un peu de paresse ? On peut lui reprocher ce défaut ; on le reconnaît dans son ouvrage, surtout dans ses preuves, où souvent la pièce qu'il donne affirme le contraire de ce qu'il voulait établir, ce qui semble annoncer qu'il ne les lisait pas toujours avec attention. Il eût pu, avec les facilités qu'il avait, se procurer d'excellens matériaux, enrichir les Annales d'une multitude de faits curieux et intéressans dont le temps nous a révélé l'existence ; mais ou il ne prit pas la peine de les rechercher, ou il crut plus prudent de les taire. Du reste, parmi les auteurs qui ont traité de l'histoire de Toulouse, Lafaille est le premier : il est attachant, facile, et presque toujours élégant ; ses successeurs en cette partie sont demeurés bien loin de lui. Raynal est sec et froid (voyez ce nom) ; Du Rosoi (voyez ce nom) est le plus ennuyeux, le plus ampoulé des déclamateurs ; il a la manie de déprécier Lafaille, et certes il est loin de l'égaliser. Il serait bien que la ville fit réimprimer cet important ouvrage, en y joignant les faits qui y manquent, et en le poussant jusqu'à nos jours. Nous laissons ce point à la méditation du conseil municipal, qui remplirait, en l'exécutant, les desirs de la plupart de ses concitoyens. II. *Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse*, imprimé dans cette ville,

chez G. L. Colomiez, 1667, petit in-4.^o ; seconde édition, 1673, même format ; troisième édition, avec des additions de l'auteur, et un *catalogue de cent quatre familles prises parmi les plus nobles et les plus anciennes de la ville qui sont entrées dans le capitoulat, classées par rang d'ancienneté dans cette magistrature avant et depuis la réunion du comté à la couronne jusqu'en 1657*, Toulouse 1707, même format *idem*. Il composa cet ouvrage lors de la recherche des faux nobles en 1656, 1666 et années suivantes, afin que les commissaires chargés de ce soin n'entreprissent pas de porter atteinte aux privilèges des capitouls ; et Lafaille parvint à remplir parfaitement son but. Ce volume, composé de 172 pages, est rempli de faits curieux, et de notices qu'on chercherait vainement ailleurs. III. *Lettre servant de Biographie pour le célèbre poète Godolin, avec une Dissertation sur ses ouvrages*. Elle est imprimée à la tête des œuvres de cet auteur, 1678, et depuis elle l'a été dans les éditions postérieures ; on la trouve également dans le *Recueil des Poètes gascons*, 1700, in-8.^o IV. *Des discours, des pièces de vers*, dans le *Recueil des Jeux Floraux*. Lafaille obtint, après sa mort, les honneurs de l'apothéose qu'il avait décernés durant sa vie. Son buste prit son rang parmi ceux des illustres de cette cité, et ce monument prouva la

reconnaissance des Toulousains pour celui qui avait le premier fait connaître d'une manière intéressante l'histoire de leur ville, et sorti de l'obscurité les noms de leurs généreux ancêtres. La bibliothèque du collège de Toulouse possède un exemplaire des *Annales de Lafaille*, avec des dessins copiés par Antoine Rivalz, d'après le fameux manuscrit qui existait avant la révolution dans l'hôtel-de-ville, que les révolutionnaires ont dispersé, et dont plusieurs miniatures existent encore. Quatre-vingts au moins de ces peintures si curieuses se trouvent dans le cabinet de M. Beugillet ; il a offert de les céder à l'administration communale, qui, jusqu'à ce jour, a négligé de rentrer en possession de ces objets précieux pour Toulouse.

LAFON (JACQUES), né à Toulouse le 2 Juin 1656, entra dans l'ordre de Saint-Dominique en 1678, où sa grande érudition le fit remarquer, et mourut dans sa patrie le 6 Janvier 1715. Il fut choisi pour continuer l'année dominicaine dont il a donné le mois d'Octobre 1712, et une partie du mois précédent. En 1708, il avait fait quelques remarques sur la théologie morale du théologien nommé Bonal. Quelque temps avant de mourir, il avait confié à un libraire d'Avignon, un ouvrage intitulé : *Traité de Morale suivant les principes des Thomistes*.

LAGANE (CHARLES DE), né à Toulouse en 17... , se distingua

d'abord comme avocat : on remarqua dans ses plaidoyers une véhémence peu commune ; et une érudition variée. L'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres ayant proposé pour sujet du prix de l'année 1752, de déterminer *l'état des sciences et des arts à Toulouse sous les rois Visigots, et quelles étaient les lois et les mœurs de cette ville sous le gouvernement de ces princes*, le prix fut réservé et annoncé double pour 1755. Cette année Lagane parut dans l'arène ; mais ses recherches n'avaient pas encore assez éclairci la question proposée, et le prix fut encore réservé et annoncé triple pour 1758. A ce concours, l'ouvrage de Lagane fut placé au premier rang ; mais n'ayant point rempli toutes les conditions du programme académique, il n'obtint pas encore la palme à laquelle il prétendait. Plus heureux en 1761, il reçut le prix quadruple. Sa dissertation n'a pas été publiée ; on peut la considérer cependant comme un très-bon fragment historique. Elle fait connaître Toulouse à une époque sur laquelle nous n'avions que peu de documens. C'est sur-tout dans l'analyse des codes qui régissaient les provinces soumises aux Visigots ; que Charles de Lagane a donné des preuves d'un vrai talent. Il n'était encore connu que comme juriconsulte ; on ne savait point qu'il consacrait ses loisirs à des recherches scientifiques ; et lorsqu'il se fut déclaré

l'auteur de l'ouvrage couronné, on crut qu'il prêtait seulement son nom à l'abbé Forest, membre de l'académie des Jeux Floraux ; mais il est maintenant démontré que Lagane est réellement auteur de la dissertation qui remporta le prix de 1761. Ce succès pouvait faire espérer aux gens de lettres que cet écrivain n'abandonnerait pas la carrière dans laquelle il entrait avec honneur ; mais Lagane devenu capitoul, pourvu ensuite de la charge de procureur du roi de la ville et de la sénéchaussée, ne s'occupa plus que des soins de la magistrature. Dans les fonctions honorables dont il fut revêtu, il montra des lumières et de l'intégrité ; mais quelquefois un zèle trop ardent lui fit dépasser les bornes dans lesquelles il devait se renfermer. C'est ainsi qu'en 1774 il engagea la ville dans une longue querelle avec l'académie des Jeux Floraux. Le nom de Lagane serait, il est vrai, peu connu sans cette discussion célèbre dont les résultats couvrirent de honte les officiers municipaux qui, à cette époque, essayèrent de se rendre fameux en détruisant le plus beau monument de leur patrie ; ils ne savaient pas que l'oubli le plus profond est préférable à une odieuse renommée. Un orgueil ridicule, des prétentions exagérées, engagèrent les capitouls dans une discussion où Lagane déploya toute la violence de son caractère. Les capitouls croyaient que la magistra-

ture dont ils étaient revêtus, était la plus éminente de l'Europe (1) ; ils la faisaient remonter aux temps les plus reculés, et ce n'était que pour s'arrêter à une époque fixe qu'ils voulaient bien consentir à n'être que les successeurs des Décurions de la colonie. Ils faisaient depuis deux siècles dériver leur titre du nom de ce capitole qui existait autrefois à Toulouse, et dans lequel saint Saturnin fut conduit devant les magistrats romains. Mais pendant les guerres qui ravagèrent les provinces sous les ducs d'Aquitaine, presque tous les monumens furent ruinés, et le lieu où s'assemblaient les magistrats municipaux, était nommé, ou *Domus communis*, *Mayso comynhial*, ou *Palays communal*. Ces magistrats eux-mêmes qui formaient une cour attachée aux comtes, étaient nommés dans les actes *CONSULES TOLOSÆ*, et *Capitulares*, parce qu'ils formaient un *chapitre*, ainsi que les corps des compagnies de chanoines dans les églises métropolitaines, dit Catel. Le lieu où ils s'assemblaient se nommait *Capitulum*, et par correction, *Capitolium*. En roman, on les nommait les *Senhors de Capitols*, c'est-à-dire, les *seigneurs du chapitre*. Ce n'étaient que des échevins, des consuls, comme dans toutes les autres villes. Ils ne devaient donc pas croire qu'ils occupaient la magistrature la plus éminente de l'Europe. Nous avons

(1) Lagane, discours, page 100.

dit (voyez ISAURE Clémence) que les capitouls de l'an 1324 désirèrent qu'à l'avenir la ville fit la dépense de la Fête des Fleurs. Des registres authentiques démontrent qu'en effet jusque vers 1483, ils prélevèrent la valeur des prix sur les revenus de la ville. Ils ne fondèrent pas ces nobles récompenses, c'est aux sept troubadours qu'il faut en reporter la gloire ; mais ils sentirent que les cités devaient encourager les arts et honorer le génie. Vers la fin du 15.^e siècle, Clémence Isaure assura la perpétuité des Jeux. Jusqu'à cette fondation, les capitouls furent nommés *les francs et libéraux Patrons de la fête*. Depuis ils furent *les exécuteurs testamentaires d'Isaure*, et dans leurs réponses aux semonces qui leur étaient adressées par les Mainteneurs, ils disaient qu'ils *connaissaient la volonté de dame Clémence, et qu'ils feraient leur devoir*. En 1598, ils dirent qu'ils *avaient vu NAGUÈRE le testament de ladite dame* ; et ce mot *naguère* doit être sur-tout remarqué, parce que les capitouls qui faisaient cet aveu étaient entrés depuis peu de mois en fonctions. Bien avant cette époque, en 1540, le syndic de la ville avait exposé la dépense des Jeux Floraux, en ces termes : *Pour l'entretenement de LA FONDATION de dame Clémence, qui a laissé par légat, à la ville, les revenus de la place de la Pierre, etc. qui ne sont biens et deniers communs, ni dons et octrois du*

roi, ains du patrimoine laissé à la ville par ladite dame, à la charge de fournir pour les fleurs. » C'est à une époque où il existait encore à Toulouse un grand nombre d'habitans qui avaient dû voir Clémence, que le syndic de la ville s'exprimait ainsi; et c'est ce compte que les capitouls de 1774 accusèrent de fausseté! En le faisant, ils couvraient d'ignominie leurs prédécesseurs de l'an 1540; mais ils entachaient encore davantage d'autres magistrats plus anciens que ceux-ci. C'est alors que pour satisfaire à leur haine contre l'académie, ils exhumèrent les noms de quelques officiers municipaux, qui pour couvrir d'un voile impénétrable des malversations commises dans l'hôtel de ville, se seraient eux-mêmes souillés par le mensonge et par la fraude. Ainsi en voulant relever ce que Lagane appelait *l'honneur du capitole*, il dévoila les crimes, encore inconnus, de quelques-uns de ces magistrats dont les fonctions étaient *les plus relevées de l'Europe*. Les capitouls de l'an 1522, et quinze de leur officiers, ayant été accusés de péculat, un arrêt du 24 Mars 1523, condamna un trésorier à mort, un greffier à l'amende honorable, et flétrit sept capitouls. C'est à cette époque que Lagane place *l'invention* de Clémence. Il prétend que la ville, ou plutôt ses administrateurs, dénaturèrent une partie des fonds qui lui appartenaient, en les présentant comme

des biens donnés par cette fille illustre, et assujettis à l'entretien de la fondation des Jeux Floraux. Il est remarquable que Lagane plaça en 1523 cette fiction qui devrait déshonorer les capitouls de cette année autant que ceux de l'année précédente. Mais Lagane ignorait que Clémence avait cessé de vivre seulement vingt-trois ans avant cette époque; que dans cette ville, alors bien plus peuplée qu'aujourd'hui, plus de quarante mille témoins auraient pu s'écrier contre cette fable ridicule, et enfin que les membres du parlement, parmi lesquels il y avait plusieurs Mainteneurs, et auxquels on présentait, comme magistrats suprêmes, une telle supposition, en auraient sévèrement puni les auteurs. Mais rien ne prouve mieux, et l'existence et les bienfaits de Clémence, que l'examen que le parlement fit à cette époque des titres de propriété. Peut-on croire que des magistrats éclairés aient pu être dupes sur un point qu'ils connaissaient sans doute mieux que ceux qui en ce moment comparaissaient devant eux? Telle est cependant la preuve victorieuse que Lagane présenta au conseil de ville. Il savait que Guillaume Benoit, qui cite des arrêts de l'an 1514, parle de la fondation de Clémence Isaure; mais à son ordinaire il tronqua les textes, et sut taire ce qui pouvait démontrer toute l'absurdité de son système. Il s'appuya de l'autorité de Caseneuve, qui dans son *Traité*

de l'origine des Jeux Floraux, ne nomme point Clémence, parce qu'en effet il ne pouvait faire mention, en parlant des troubadours du commencement du 14.^e siècle, d'une femme qui n'a vécu que dans le 15.^e. Catel qui n'a vu non plus que le 14.^e siècle, et qui ne recherche Isaure que dans ce temps, ne pouvait fournir aucune donnée plausible. Mais avec un peu de bonne foi, l'orateur de la bourgeoisie aurait reconnu le peu de solidité de ses raisonnemens, aurait vu qu'il fallait distinguer deux époques, et comme M. D... aurait reconnu qu'une dame Clémence avait légué de grands biens à la cité; mais on voulait à tout prix rendre la ville indépendante de l'académie, assurer aux capitouls le titre de *fondeurs* qui appartient aux sept troubadours, et se soustraire aux égards que le corps municipal devait aux Mainteneurs. On ne saurait rien lire de si singulier que les éloges prodigués par Lagane aux capitouls à cause de leur amour prétendu pour les lettres. Il décrit avec pompe les banquets somptueux qui avaient lieu lors des fêtes des Jeux Floraux, les tables chargées de mets de toute espèce, les veaux gras distribués aux Mainteneurs et aux capitouls. Ce sont là les ornemens littéraires et les trophées que Lagane regrettait vivement, et qu'il présentait avec confiance comme une preuve de la munificence de la ville; on eût dit à

l'entendre retracer à chaque page de son *Discours historique*, les mandemens et les comptes de toutes ces dépenses dont il a fait une fastidieuse analyse, que l'empire des lettres s'étendait à mesure qu'on multipliait les tablés dans l'hôtel de ville; que l'invention d'une collation est un trait de génie qui doit passer à la postérité, et un bienfait dont le souvenir doit se perpétuer dans tous les âges de la littérature. Mais à travers cet enthousiasme bachique, Lagane aurait dû faire remarquer qu'il résulte des mêmes comptes, que si la dépense de ces festins s'est portée jusqu'à trois mille francs, le montant de tous les prix ne s'élevait alors qu'à trente ou quarante, sans doute parce qu'on savait qu'une feuille de laurier suffit aux favoris des Muses, lorsqu'ils la cueillent dans les champs de la gloire. Ce fut en 1773 que Charles de Lagane publia son *Discours contenant l'histoire des Jeux Floraux et celle de dame Clémence*, un volume in-8.^o, sans nom de lieu ni d'imprimeur. Ce pamphlet virulent contient des recherches curieuses sur les mœurs des Toulousains pendant les 14.^e, 15.^e et 16.^e siècles; mais si l'auteur y a déployé toute l'érudition, toute la science des greffes, il faut néanmoins se méfier de ses assertions, même étrangères à la question principale qu'il traite. Ses attaques furent vaines; l'académie répondit victorieusement aux sophismes, aux erreurs qu'il

avait accumulé dans son discours. La ville répudia l'héritage que lui laissaient les capitouls qui avaient attaqué la plus noble institution qui ait paru dans le XV.^e siècle, et le nom d'Isaure brilla d'un éclat que ses obscurs blasphémateurs n'ont pu ternir. Comme l'impartialité dirige nos recherches, et que nous aimons à rendre hommage à ceux qui ont bien mérité de leur patrie, après avoir défendu la gloire de Clémence, nous devons avouer que celui qui se montra l'ennemi de cette femme à jamais célèbre, a aussi des droits réels à la reconnaissance publique. Par son testament du 10 Août 1788, Charles de Lagane a légué à la ville de Toulouse une somme de cinquante mille livres pour servir à l'établissement des fontaines publiques. Ceux qui savent combien la cité a besoin de ce secours et de cet embellissement, apprécieront toute l'utilité du don fait par Lagane. Nous espérons que l'on ne se bornera pas à une vaine mention dans quelques feuilles publiques, et du nom du bienfaiteur, et de l'objet auquel il a consacré cette forte somme, et qu'un monument durable consacra le souvenir de l'un et de l'autre. L'une de ces fontaines devrait porter le nom de Lagane ; mais il faudrait peut-être la placer dans un lieu éloigné de la *Rue de Clémence Isaure*. Les hommes de lettres oublieront sans doute les injures prodiguées à leur noble bienfaitrice, et l'administration

doit honorer la mémoire de celui qui, prêt à descendre au tombeau, voulut être utile aux générations à venir, et contribuer à faire circuler dans cette grande ville, des ondes pures qui y porteront et la fraîcheur et la salubrité. *

LAGORRÉE (JACQUES DE), issu d'une famille noble et ancienne de Carmagnole en Italie, établie à Toulouse dans le XV.^e siècle, naquit en cette ville, et se distingua dans le barreau par une éloquence facile, une vraie connaissance des lois qui lui attirèrent la confiance de ses concitoyens. Le parlement le dépêcha à Rome en 1519, comme firent également l'archevêque et les capitouls, pour y soutenir leurs divers intérêts. Il devait d'abord faire entendre raison au pape sur l'emprisonnement de l'abbé de Saint-Ibéry, que la cour souveraine avait fait arrêter pour un cas assez particulier. Cet abbé se targuant de certaine mission du saint Père, délivrait effrontément, à prix d'argent, des absolutions pour les crimes les plus énormes, et puis lançait les censures ecclésiastiques contre les magistrats qui voulaient poursuivre les délits, dont, selon lui, les coupables étaient lavés par le seul fait de son absolution. Ces maximes ultramontaines trouvèrent peu de partisans dans le parlement ; il enjoignit audit abbé de cesser ces menées coupables et sacrilèges. Saint-Ibéry n'en tint nul compte ; il fit afficher au contraire à la porte des églises, uu

ordre au parlement d'avoir à rétracter son arrêt, sous peine d'excommunication. Les magistrats répondirent à ces folies, en faisant arracher lesdits placards, et en emprisonnant leur auteur : ceci se passa en 1518. Cependant malgré sa fermeté, sa puissance et la bonté de sa cause, le parlement crut devoir députer en cour de Rome, pour l'éclairer sur cette affaire. Lagorée fut choisi ; il devait également demander la réforme du grand couvent des Augustins. Cette dernière mission réussit sans peine ; il n'en fut pas de même de la première. Lagorée trouva les esprits fort échauffés ; il eut sur-tout à soutenir les vifs reproches du cardinal Sancti-Quatro, neveu et favori du pape. Il eût même échoué dans sa négociation malgré son habileté et son esprit, s'il n'eût été chaudement soutenu par Jean de Pins, ambassadeur de la cour de France auprès du Saint-Siège, qui déploya dans l'intérêt de sa ville natale, ses talens négociateurs, et se servit du crédit dont il jouissait à Rome. Grâce à lui, tout s'accommoda ; l'abbé fut relâché par la seule volonté du roi de France ; et Lagorée de retour à Toulouse, rendit compte le 1.^{er} Novembre 1320, au parlement solennellement assemblé, du succès de sa mission. Lagorée fut élu capitoul de Toulouse en 1542. Il termina ses jours en Décembre 1555. Sa famille, divisée en plusieurs branches, subsiste encore de nos

jours ; une d'entre elles, transportée en Pologne, y jette un grand éclat ; ses membres y possèdent plusieurs staroties, et portent le titre de comtes Palatins.

LALOUBÈRE (SIMON DE), naquit à Toulouse au mois de Mars 1642, d'un des principaux officiers du présidial de cette ville. Il fit ses études au collège des Jésuites, où il avait un oncle célèbre par son érudition. Son père qui joignait aux qualités d'un habile magistrat l'amour des belles-lettres, n'épargna rien pour donner à son fils l'éducation dont on le jugea digne dès ses premières années ; mais il ne vécut pas assez long-temps pour recueillir le fruit qu'il avait lieu d'en espérer. La mère de Laloubère fut plus heureuse ; femme d'un mérite rare, elle ne cessa de veiller, avec un soin extraordinaire, aux études de son fils qu'elle aimait tendrement. Laloubère devint en peu de temps très-bon helléniste ; il eut même beaucoup de prédilection pour cette belle langue ; il en faisait ses délices à tel point, qu'il récitait à sa mère, tous les soirs, un grand nombre de vers d'Homère, oubliant qu'elle ne pouvait apprécier l'harmonie d'un tel langage. A l'âge de 15 à 16 ans, il avait composé une tragédie latine, dont le sujet était tiré de l'écriture sainte, et une comédie française, imitée de Plaute ; il les supprima toutes deux, lorsque venu à Paris, répandu dans le monde, fréquentant le théâtre, le barreau et les gens de lettres, il sentit la

faiblesse de ses essais. Il s'appliqua avec tant de succès à la connaissance du droit public et des intérêts des princes, que lorsque M. Saint-Romain fut nommé ambassadeur en Suisse, il demanda Laloubère, sur le bruit de sa réputation, pour secrétaire d'ambassade; ce dernier s'attira dans ce poste l'estime des personnes les plus distinguées. Peu de temps après, Louis XIV qui avait de grandes vues pour l'établissement de la religion et du commerce dans le royaume de Siam, envoya en ce pays Laloubère, avec le titre d'envoyé extraordinaire. Il partit de Brest le 1.^{er} Mars 1687. Il arriva à Siam à la fin de Septembre; il y resta jusqu'au mois de Janvier suivant; et dans cet intervalle, qui ne fut que d'environ trois mois, il rassembla des notions si exactes sur l'histoire et la nature du pays, sur l'origine, la langue, les usages, les mœurs, l'industrie, et la religion des habitants, que la relation qu'il en publia à son retour, quoique précédée de trois ou quatre autres, fut bientôt regardée comme l'unique. Laloubère sut se défier des choses merveilleuses et presque incroyables que la plupart des voyageurs ont coutume d'insérer dans leurs relations; il voulut ménager la crédulité publique, et ne pas profiter des avantages que fournit souvent l'histoire du pays qu'on a parcouru. Bientôt après l'obtint une mission secrète en Portugal et en Espagne. L'objet principal de sa commission était

de connaître et de préparer sans doute les moyens de détacher ces deux cours de l'alliance que venait de produire la révolution d'Angleterre, et qui avait ranimé la guerre dans toute l'Europe. Malheureusement ce dessein transpira par quelque voie indirecte, peut-être par le seul soupçon. Laloubère fut arrêté à Madrid, et n'eut la liberté de venir en France que par le moyen extrême que prit Louis XIV pour le délivrer: ce fut d'user de représailles sur tous les Espagnols qui se trouvaient en deçà des Pyrénées. Au retour de ce voyage d'Espagne, Laloubère, précédemment lié avec le chancelier Pontchartrain, alors contrôleur général des finances et secrétaire d'état de la marine, consentit à donner ses soins au comte de Pontchartrain, fils de son ami, et qui, jeune encore, avait été reçu en survivance de la charge de secrétaire d'état. Laloubère accompagna le jeune homme dans les tournées administratives qu'il faisait, mêlant à ses travaux particuliers des récits instructifs et curieux, des lectures savantes qui délassaient le comte de ses pénibles fatigues. Laloubère désirait se fixer à Paris: à la sollicitation de Pontchartrain, il fut reçu à l'académie française en 1693, et succéda à l'abbé Tallemant l'aîné. Lafontaine, dont la bonhomie était par fois satirique, fit contre lui l'épigramme qui finit par ces vers:

Il en sera, quoi qu'on en die;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'academie.....

Laloubère, animé d'un véritable amour pour Toulouse sa ville natale, ne tarda pas à profiter, en faveur de cette cité, du crédit qu'il avait à la cour. Il chercha les moyens de rendre à la société des Jeux Floraux l'éclat dont elle avait joui durant plusieurs siècles, soit sous le nom de collège de la Gaie Science, soit sous celui qu'elle reçut lors de la restauration par Clémence Isaure. Cette société, autrefois si célèbre à Toulouse, y avait dégénéré, depuis plus d'un siècle, en un petit nombre d'assemblées tumultueuses, où l'on ne distribuait plus que quelques prix modiques peu propres à exciter l'émulation. Laloubère rechercha avec un soin extrême l'origine de ces Jeux, et il en démontra l'utilité avec tant d'évidence, que pour les mieux rappeler à leur ancienne splendeur, on le chargea d'en dresser lui-même les nouveaux statuts, les lettres patentes, et jusqu'à la liste des académiciens, où personne assurément ne méritait mieux que lui d'avoir une place distinguée : mais sa modestie ne lui permit pas de s'y porter lui-même ; l'académie fut obligée de le nommer par acclamation lorsqu'il fut parvenu à lui procurer ce nom, et à la mettre sous la protection spéciale d'un monarque avide d'ajouter à l'éclat de son règne par la protection constante qu'il accordait aux sciences, comme à la littérature. Peu de temps après, Laloubère revint à Toulouse ; il trouva dans la famille de sa mère, une parente

aimable qui lui fit oublier qu'il avait soixante ans ; il l'épousa, et ne revint à Paris, à diverses reprises, que pour y arranger ses affaires. Fixé enfin pour sa vie à Toulouse, il y fit long-temps l'honneur et le plaisir des meilleures compagnies. Laloubère versifiait d'une manière assez agréable ; cependant ses vers sont aujourd'hui peu estimés, et il serait inconnu à la littérature sans son voyage à Siam, son véritable titre à l'estime de la postérité. Il mourut le 26 Mars 1729, âgé de quatre-vingt-sept ans, dans le château de Laloubère, diocèse de Rieux, sans avoir eu d'enfans. Ses ouvrages sont, I. *Voyage dans le royaume de Siam*, Paris 1691, in-12, 2 vol. ; le même, *Amsterdam* 1700 et 1713, in-12, 2 vol. Ces deux dernières éditions, prétendues nouvelles, ne sont que celles d'Amsterdam, faites en 1691 chez *Abraham Wolfsgand*, à laquelle le sieur Boom, qui avait acheté ce qui restait de cette édition après la mort de Wolfsgand, a fait mettre un nouveau titre en 1700, qui a été renouvelé en 1713 par le libraire qui s'est trouvé le maître des exemplaires restans. Au reste, comme nous l'avons déjà avancé, cette relation de *Siam* est écrite avec beaucoup de fidélité et d'exactitude, et renferme quelque chose de plus complet que toutes les relations que l'on a publiées du même pays. II. *Discours prononcé par M. L. L. dans l'académie française le mardi 25 Août, fête de S. Louis, à sa ré-*

ception, Paris 1693, in-4. • III. *Dé la résolution des équations et de l'extraction de leur racine*, Paris 1729, in-4.°, ouvrage aujourd'hui peu estimé, quoique Saurin en eût porté le jugement le plus avantageux. Laloubère a laissé un gros recueil de sonnets, d'odes, d'éloges, et autres petits ouvrages de poésie, que le public a depuis long-temps entièrement oublié.

LAMYRE (JEAN-PIERRE), commandant de la garde nationale, domicilié à Grisolles, département de la Haute-Garonne, condamné à mort, le 9 Mars 1794, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

I. LAMOTHE (GAILLARD DE), cardinal de la sainte église romaine, doyen du sacré collège, archidiacre d'Oxford, abbé de Saint-Emilion, naquit à Toulouse vers la fin du XIII.° siècle; il était fils d'Amanieu de Lamothe, baron de Langon, et d'Elpide de Goth, sœur du pape Clément V. Il descendait d'une maison illustre dans le Languedoc et la Guienne, et qui se prétendait une des branches de celle des comtes d'Astarac. Gaillard fut créé cardinal par le pape son oncle, peu de temps après l'exaltation de ce dernier, et quoiqu'il fût très-jeune, il suivit le pontife à Avignon et à Lyon. Il assista, avec lui, au concile de Vienne en 1314, où il se fit remarquer par ses talens et sa dextérité; mais aveuglé sur ses

moyens de parvenir, il voulut dans la carrière politique où Clément V le lança, conserver également les intérêts des rois de France et d'Angleterre: ce fut sans succès; il ne fit que se rendre suspect à l'un comme à l'autre. Gaillard, après la mort de son oncle, lui fit élever à Sainte-Marie d'Uzette, un somptueux mausolée, où les cendres du pontife ne furent cependant apportées qu'en 1357, après la mort de Gaillard, qui décéda en 1355.

II. LAMOTHE (PHILIPPE DE), de la même famille que le précédent, et issu d'une branche naguère établie à Toulouse, naquit dans cette ville, en 1533, de Raymond de Lamothe et de Marie d'Arros. Il suivit la carrière des armes, et s'y fit remarquer par plusieurs actions d'une haute bravoure. Zélé catholique, et fidèle à la maison régnante, il prit sa part de toutes les guerres entreprises contre les Huguenots sous le fils de Henri II. En 1562, lorsque les protestans voulurent s'emparer de Toulouse, Lamothe se montra habile, soit dans les conseils, soit à l'attaque. Il fut dangereusement blessé au combat qui se livra dans la rue de la Pomme le 16 Mai, ainsi que le dit Bosquet, témoin oculaire. Sa conduite en cette circonstance lui mérita l'estime de ses concitoyens, qui lui en donnèrent une preuve en le nommant, avec les sires de Montaut, de Castelnaud, d'Andofielle, etc. au nombre des commandans des

dix compagnies que Toulouse leva en 1567 pour les opposer à ceux de la religion prétendue réformée. Ce fait est rapporté par Lafaille au tome 2 de ses Annales, page 284. Lamothe répondit à la confiance qu'on eut en lui ; mais il perdit sa popularité lors de la seconde ligue à laquelle il ne voulut pas s'associer. Armé pour la cause royale, il s'opposa vainement aux excès des ligueurs, et mourut en 1594, toujours ayant devant lui le tableau du meurtre du célèbre Duranti, que vainement aidé de quelques bons citoyens il avait voulu empêcher. Son petit-fils, Jean-Louis de Lamothe, conseiller au parlement de Toulouse, se distingua également par sa fidélité ; il fut l'un des membres de sa compagnie qui, par leur éloquence et l'influence de leurs vertus, retinrent le parlement dans le devoir, lorsqu'en 1653 il était vivement sollicité de s'unir au parti des princes. Une lettre flatteuse écrite au nom du roi par le cardinal de Mazarin, le don des portraits de Louis XIV et du cardinal de Richelieu, fut la récompense qui flatta le plus ce digne magistrat.

III. LAMOTHE) CHRISTOPHE-SUZANNE DE), conseiller au parlement de Toulouse, petit-fils de Jean-Louis dont nous avons parlé en l'article précédent, naquit dans cette ville en 1710. Il fit de brillantes études au collège de l'Esquille, et fut pourvu, en 1741, d'une charge de con-

seiller avant l'âge où il pouvait avoir voix délibérante ; mais on connaissait déjà ce qu'il pouvait faire, et il justifia les espérances que ses précoces talens avaient fait naître. L'urbanité, les grâces de son caractère, le mirent en rapport avec le maréchal duc de Thomond, le duc de Fitz-James, etc. qui souvent le rendirent l'intermédiaire des communications non officielles qu'ils voulaient avoir avec le parlement. Lamothe employant des formes aimables, une discrétion, une fermeté à toute épreuve, sut concilier les intérêts de sa compagnie, avec les égards dus aux commissaires du roi, et se rendre également cher aux uns et aux autres. Sa famille conserve à ce sujet une correspondance très-curieuse, et qui devrait être publiée. Le duc de Choiseuil, qui le connaissait particulièrement, l'avait désigné pour l'intendance de la Martinique ; mais la disgrâce de ce ministre, et une intrigue de cour, privèrent Lamothe de son brevet de nomination. Exilé avec ses confrères, dont il avait partagé la glorieuse résistance aux injustes prétentions du chancelier Maupeou lors de la destruction du parlement en 1771, il reprit ses fonctions, ainsi que sa compagnie, en 1774. Un second exil pour la même cause, l'amena, en 1782, à Saint-Félix ; il y trouva la mort le 3 Novembre 1785. Membre de l'académie de Peinture de Toulouse, et l'un des quarante Mainteneurs des

Jeux Floraux ; il fut nommé à cette dernière place en 1743 , à l'âge de vingt-quatre ans. « Le » jeune de Lamothe , dit l'au- » teur de son éloge , puisa dans » le commerce de sa mère (dont » il vient de parler) , cette dou- » ceur de caractère ; cette poli- » tesse facile qui le faisait aimer. » Le public plus d'une fois ad- » mira avec nous , tantôt son » éloquence , tantôt l'énergie et » la précision avec laquelle il in- » diquait aux jeunes auteurs les » préceptes de l'art d'écrire et les » principes du goût. » Outre ses ouvrages imprimés dans les recueils de l'académie des Jeux Floraux , il a laissé en manuscrits , I. un *Traité sur l'Administration générale* ; et sur celle particulière des Colonies ; II. la *Vie du chancelier de France Bertrandi* ; III. deux tragédies , *Tirnus* , et *Andromaque en Epire* , celle-ci imitée d'Eurypide ; IV. des comédies : *La Femme auteur* , en cinq actes et en vers ; la *Résolution inutile* , *idem* ; le *Miroir magique* , en un acte et en prose ; V. plusieurs traductions des Odes , Epîtres et Satires d'Horace ; des Poésies enjouées , pleines de grâce et de facilité , etc. etc. Il se maria en 1749 ; il épousa M.^{lle} de Variclery , issue de l'antique maison des Carrare , souverains de Padoue. Cette dame fut justement célèbre dans son temps par la vivacité de son esprit , par ses saillies rapides à partir , étincelantes de sel attique et de gaieté ;

le souvenir s'en conserve encore. *Les paris* , disait-elle , *sont les argumens des sots*. Un magistrat son parent , obligé par la nature de ses fonctions à voir beaucoup de plaideurs , avait pour usage de les lui amener. La plupart étaient de fiers gentillâtres renforcés , ennyeux en conséquence , et suffisans comme de raison. *Madame* , lui disait-il , *voilà monsieur N. que je vous présente* , *honnête et estimable homme* ; formule banale qu'il répétait chaque fois. *Mon cousin* , lui répondit-elle un jour , *lassée de voir tant de fatigantes figures* , *ne me présentez-vous jamais un fripon ?* M. *** , qui lui appartenait également , ayant presque son âge , moins son éducation et son esprit , se permettait , toujours en public , de l'appeler *maman* par suite de ses prétentions aux manières aisées. *Ecoutez* , lui dit-elle , *je consens bien que vous me fassiez passer pour votre mère ; à condition pourtant que vous ne direz pas que je vous ai élevé*. On contait devant elle quelques anecdotes peu édifiantes sur deux prélats de sa connaissance ; chacun se récriait en écoutant ces récits. *Cela ne peut m'étonner* , dit-elle , *c'est qu'ils sont plus bergers que pasteurs*. Au commencement de la révolution , étant chez elle à la campagne , et fort malade , elle reçut , n'osant pas la refuser , la visite d'un évêque constitutionnel , autrefois beaucoup connu d'elle. « Vous souffrez , madame ,

» lui dit-il en entrant dans sa chambre ; ayez bonne confiance ; ma présence vous guérira » — « Si c'est comme relique , j'en doute , répliqua-t-elle ; comme » empyrique , cela se pourrait. » Le même personnage , peu de jours après , se plaignait à elle de l'incivilité de la populace. « Tout » à l'heure , disait-il , un paysan » en passant près de moi , vient » encore de se refuser à ôter son » chapeau. » — « Il n'a pu faire » autrement , dit madame de Lamothe ; hors de l'église , point » de salut. » Considérée de ses égaux , respectée de ses inférieurs , chérie des pauvres , elle passa sa vie à faire le bien ; et sa mort , arrivée à Saint-Félix le 13 Avril 1812 , apporta la désolation dans une contrée où de long-temps on ne perdra le souvenir de son esprit et de ses vertus. Un seul fils a survécu à la dame de Lamothe ; il se nomme François-Tristan-Marguerite de Lamothe ; il est lieutenant-colonel en retraite , chevalier de Saint-Louis , membre du collège électoral du département de la Haute-Garonne et du conseil d'arrondissement de Villefranche. La Biographie des hommes vivans rapporte plusieurs faits bien honorables de sa vie , que nous ne consignons pas ici , nous étant interdits de parler de nos concitoyens qui existent encore.

IV. LAMOTHE (MARIE-JOSEPH DE) , fils du précédent , conseiller au parlement de Toulouse , naquit en cette ville le 11 Sep-

tembre 1750 , entra au service à quinze ans ; mais par respect pour les volontés de sa mère , il abandonna une carrière qui lui était agréable , pour suivre celle plus grave de la magistrature en 1785. Ayant été exilé , avec sa compagnie , en 1788 , il n'en prit pas moins part aux protestations de la chambre des vacations du parlement de Toulouse le 25 Septembre 1790 , conçue en ces termes , et que nos lecteurs nous sauront bon gré de leur rappeler. « La cour , séante en vacation , » considérant que la monarchie » française touche au moment de » sa dissolution , qu'il n'en restera » bientôt plus aucun vestige , que » les anciennes cours de justice ne » sont pas respectées ; considérant » que les députés aux états gé- » néraux n'avaient été envoyés » que pour mettre un terme aux » dilapidations des finances aux- » quelles les parlemens n'ont cessé » de s'opposer ; considérant que » ces mêmes députés n'ont pu » changer la constitution de l'é- » tat , sans violer leurs mandats » et la foi jurée à leurs commet- » tans ; considérant que pour » qu'ils pussent détruire la ma- » gistrature , il faudrait que leurs » mandats leur en donnassent » charge expresse ; qu'au contraire » plusieurs cahiers des sénéchaus- » sées du ressort demandent » expressément la conservation » du parlement de Languedoc ; » considérant que le clergé a per- » du les biens dont une longue » possession semblait devoir lui

» assurer la jouissance à jamais ;
 » que la noblesse a été privée de
 » tous ses droits et de tous ses
 » titres, contre les principes cons-
 » titutifs d'une véritable monar-
 » chie ; que la religion est dégra-
 » dée et entraînée vers sa ruine ;
 » que le nouvel ordre judiciaire
 » ne peut qu'aggraver sur le peu-
 » ple le fardeau de l'impôt : la
 » COUR, inviolablement attachée
 » à la personne sacrée du roi, aux
 » princes de son auguste sang et
 » aux lois anciennes, proteste,
 » pour l'intérêt dudit seigneur
 » roi, contre le bouleversement
 » de la monarchie, l'anéantis-
 » sement des ordres, l'envahis-
 » sement des propriétés, la sup-
 » pression de la cour du Langue-
 » doc ; et vu que ses précédens
 » arrêts et déclarations n'ont été
 » transcrits par elle sur les regis-
 » tres, que provisoirement, et à
 » charge de l'être de nouveau à
 » la rentrée de la cour, clause
 » maintenant illusoire, elle dé-
 » clare lesdits enregistremens non
 » venus. » Deux jours après,
 sur la lecture du décret qui sup-
 primait toutes les chambres de
 vacation, elle prit un second ar-
 rêté, conçu en ces termes : « Le
 » 27 Septembre, le procureur
 » général du roi entré, et les let-
 » tres patentes de suppression
 » déposées sur le bureau, la
 » COUR, considérant son précé-
 » dent arrêté, et l'impossibilité où
 » elle est de se détruire elle-mê-
 » me, déclare ne pouvoir procé-
 » der à l'enregistrement desdites
 » lettres patentes. » L'énergique

vérité de ces pièces importantes
 parut aux bourreaux qui com-
 posaient en partie la Conven-
 tion, un crime digne de châti-
 ment. On dévoua à l'échafaud
 tous ceux qui l'avaient souscrite ;
 M. J. de Lamothe fut du nom-
 bre. Traduit à Paris pour être
 jugé par le tribunal révolution-
 naire de la Seine, il s'y rendit
 librement, se constitua lui-mê-
 me prisonnier ; son inique arrêt
 ne se fit pas attendre. Il périt le
 6 Juillet 1794, laissant une fa-
 mille désolée qui ne se consolera
 jamais de sa perte. On doit obser-
 ver que sur la minute originale
 de sa condamnation, le jugement
 est resté en blanc !!! Il était
 seulement revêtu à l'avance
 des signatures nécessaires à l'exé-
 cution. (Voyez D'AIGUESVIVES.)
 On négligea de l'y transcrire
 quand le meurtre fut consommé,
 ou plutôt le ciel le permit, afin
 qu'un acte si coupable demeurât
 en témoignage de l'infamie des
 assassinats juridiques de cette épo-
 que de sang. Ainsi périt Joseph
 de Lamothe, du même supplice
 et pour la même cause qu'un de
 ses ancêtres. Berard de Lamothe
 avait péri en 1441, le 6 Juillet,
 immolé par les Anglais à son
 attachement à la France et au
 roi Charles VII. Peu de momens
 avant sa fin, Lamothe écrivait
 à sa femme, *que ma mort n'em-
 pêche point mes fils de suivre
 mon exemple, et que touchés
 seulement du mérite de la ver-
 tu, ils n'en craignent pas la
 triste et ordinaire récompense.*

Le célèbre Jacques Delille, qui vouait un singulier attachement au fils aîné de Joseph de Lamothe, le lui témoigna vivement, en faisant pour cet infortuné magistrat l'épithape suivante :

Tour à tour guerrier, magistrat,
A ses devoirs toujours fidèle,
De sa noble maison il augmenta l'éclat;
Il mourut pour son Dieu, pour son roi,
pour l'état,
Et la gloire est le prix d'une mort aussi
belle.

Joseph de Lamothe a laissé deux fils encore vivans. L'aîné, Etienne-Léon, baron de Lamothe-Langon, grand-croix de l'ordre des quatre Empereurs, du Lion de Holstein, etc. a été auditeur de première classe au conseil d'état impérial, sous-préfet de Toulouse, de Livourne et de Carcassonne, etc. etc. Il est mainteneur de l'académie des Jeux Floraux, membre de l'académie des Sciences de Toulouse, etc. etc. Le second, Jean-Gabriel-Etienne-Achille de Lamothe, officier des volontaires royaux en 1815, est aujourd'hui lieutenant dans la légion de Seine et Oise.

V. LAMOTHE (MARIE-GABRIEL-PIERRE-ETIENNE DE), frère du précédent, naquit à Toulouse en 1754. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut pourvu, dès sa première enfance, d'un canonicat dans la collégiale de Saint-Félix de Caraman, dotée autrefois par ses ancêtres maternels. Il fit à Toulouse ses études, et se distingua par les rares talens que la nature lui avait prodigué.

A peine était-il âgé de dix-sept ans, que déjà il prêchait avec beaucoup de succès, et parmi ses sermons, les connaisseurs signalèrent celui dont le sacrement de l'eucharistie était l'objet. Les goûts de Lamothe ne se portaient cependant pas vers la carrière que lui faisait suivre la volonté de ses parens ; il voyait approcher avec effroi le moment terrible où il faudrait prendre les ordres sacrés ; aussi à l'avance voulut-il s'y soustraire. Il abandonna le petit collet, et fut suivre le chemin des armes, plus conforme à ses véritables inclinations. Au commencement de la révolution, il devint chef d'une légion du Languedoc, et se rendit plus tard à Nîmes à la tête de ses bataillons. Une émeute populaire s'étant élevée dans cette ville si constamment agitée ; il cherchait à apaiser la sédition, lorsqu'il fut blessé de plusieurs coups de baïonnette ; des soins habiles pallièrent le mal, sans pourtant le guérir ; et dans la suite cet accident lui procura la mort. Le cours désastreux des événemens politiques engagea de Lamothe à se retirer du service ; il prit sa retraite, et peu de temps après il entra dans l'administration des domaines. Il quitta momentanément cette partie lors du décret qui chassait les nobles de toutes fonctions ; mais ses grands talens obligèrent bientôt ses supérieurs à le rappeler. On le nomma directeur de l'enregistrement et des domaines

du département de l'Ariège en 1794, et il mourut à Foix le 4 Septembre 1796, comme il venait d'être transféré à la direction de Toulouse. Lamothe cultiva avec beaucoup de succès les diverses branches de la littérature; il composa une foule d'ouvrages, tous empreints du sceau d'une imagination féconde, vive et brillante; il est à regretter que sa famille n'ait pas songé à les publier. Il a laissé de son mariage avec M.^{lle} de Marquiés, une fille unique, mariée en 1816 au chevalier de Roquemaurel-Taurignan.

LANSAC (JEAN-RAYMOND), domicilié à Muret, département de la Haute-Garonne, condamné à mort, le 22 Février 1794, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

LAPERRIÈRE (GUILLAUME DE), poète et historien du XVI.^e siècle, naquit à Toulouse en 1499. Il jouit durant sa vie d'une réputation qui ne s'est pas étendue au delà de sa mort; et qu'il ne méritait en aucune manière. En 1552, le conseil municipal le chargea de rédiger pour cette année les annales de cette ville; il ne parait pas qu'il ait poussé plus loin ce travail. Laperrière était passablement crédule; il raconte dans la quatrième centurie de ses considérations sur les quatre mondes, qu'il a vu vingt-cinq ans auparavant une paire de mandragores effigiées à la face humaine, masculine et féminine, qui avait été achetée trois cents livres par un

évêque de Rieux. Les raisonnemens qu'il fait à ce sujet prouvent qu'il croyait les mandragores une production de la nature, ignorant que c'était dans le principe des racines apportées des Indes, auxquelles on donnait aisément des formes déterminées quand elles étaient encore tendres. Les ouvrages de Laperrière sont nombreux; nous les diviserons en deux classes, ceux en vers et ceux en prose; voici les premiers. I. *Le Théâtre des bons Engins, contenant cent emblèmes*, imprimé à Lyon, in-8.^o, à la marque de Hicarus, sans date, et depuis à Paris par Etienne Groulleau, in-16, en 1554. Ce titre ridicule renfermait cent quatrains sous autant d'emblèmes, déliés à Marguerite de France, reine de Navarre. II. *Le petit Courtisan avec la Maison parlante, et le moyen de parvenir de pauvreté à richesse, et comment le riche devient pauvre*, imprimé à Lyon, in-16, par Pierre de Tours en l'an 1551. III. *La Morosophie, contenant cent emblèmes moraux, illustrés de cent tetrastiques latins, réduits en autant de quatrains français*, imprimé à Lyon, in-8.^o, par Massé Bonhomme, 1553. IV. *Les considérations des quatre Mondes, à savoir, divin, angélique, céleste et sensible, comprises en quatre centuries de quatrains, contenant la crème de divine et humaine philosophie*, imprimé à Lyon, in-8.^o, par Massé Bonhomme, 1552. V. *Invective sa-*

tirique, tissue et composée par maître Guillaume de Laperrière, licencié ès droit, citoyen de Tholose, contre les suspects monopoles de plusieurs crimineux satellites et gens de vies réprouvées. Prodeunt et ab ipso authore in eandem invecivam Gallico metro contextam, annotationes, non ex turbulento ethnicorum Gentiliumque rivo, sed ex purissimo sacrarum litterarum fonte manentes, imprimée à Tholose, in-4.°, par Jacques Colomiez en 1530. Ses œuvres en prose sont intitulées : VI. *Le Miroir politique, œuvre non moins utile que nécessaire à tous monarques, rois, princes, seigneurs, magistrats, et autres surintendans et gouverneurs des républiques*, imprimé à Lyon, in-folio, par Massé Bonhomme en 1555. VII. *Les Annales de Foix, jointes à icelles les cas et faits dignes de perpétuelle récordation, advenus tant aux pays de Béarn, Comminges, Bigorre, Armagnac, Navarre, que lieux circonvoisins, depuis le premier comte de Foix Bernard, jusqu'à très-illustre prince Henri d'Albret, comte de Foix et roi de Navarre*, imprimées à Toulouse, in-4.°, par Nicolas Vieillard en 1539. VIII. *Dialogue moral de la lettre qui occit, et de l'esprit qui vivifie, interlocuteurs, Engins humains, Franc vouloir, Bon conseil, Glose confuse, Sophiste cavilleux, Grâce divine, etc.* On est épouvanté à la seule lecture de ces titres bi-

zarres, ridicules et si obscurs; que serait-ce encore si l'on était condamné à parcourir les ouvrages mêmes? Nous avons voulu le faire, mais notre patience ne put aller loin. Le temps a heureusement fait disparaître la plupart de ces écrits, dont il est cependant curieux de conserver la mémoire. L'histoire des comtes de Foix était écrite d'abord en la langue du pays par Arnaud Squarres. Cet ouvrage lui fut volé par un nommé Bertrand Hélie de Pamiers, qui le donna sous son nom en latin, et Laperrière traduisit cette version en français. On ignore l'époque de la mort de cet auteur. Plusieurs Bibliographes ont cru à tort que Nicolas Bertrand, qui écrivit en latin *les gestes des Tholosains (de Tolosanorum gestis)*, avait lui-même traduit cet ouvrage en français. Cette traduction, faite par un auteur anonyme, a été revue, corrigée et augmentée des événemens qui suivirent la mort de Nicolas Bertrand, par Laperrière, ainsi qu'il l'annonce lui-même dans la dédicace de cette *translation*, en l'adressant au président François de Bertrand, père de l'auteur; et assurément si ce dernier avait lui-même traduit son œuvre, Laperrière n'aurait pas dit le contraire en parlant à celui qui mieux que tout autre devait connaître les travaux de son fils. Guillaume de Laperrière vivait encore en 1560.

LAPEYROUSE. (V. PÉCOR.)
LAROCHE-FLAVIN. (Voy. ROCHE.)

LARROQUAN (JEAN-FRANÇOIS), conseiller au parlement de Toulouse, né à l'Île-en-Jourdain, condamné à mort, le 14 Juin 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Il était âgé de quarante-neuf ans.

LARTIGUE (ANTOINE-LOUIS), curé de Fontenai-aux-Roses près Paris, né à Toulouse, fut condamné à mort, par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 26 Mai 1794, comme conspirateur. Il était âgé de soixante ans.

LARUETTE (JEAN-LOUIS), acteur de l'opéra comique et du théâtre italien, naquit à Toulouse en 1730, et vint débiter à Paris, dans les rôles d'amoureux, au théâtre de la foire Saint-Laurent en 1752, lors du renouvellement de l'opéra comique. Ses débuts furent loin d'annoncer ce qu'il devait être un jour ; il n'obtint pas d'abord le succès dont il avait flatté son espérance. Quoique Laruette possédât une très-excellente méthode, et qu'il fût bon musicien, on trouva sa voix usée, et sa figure un peu décrépite. Cette première chute ne put dégoûter Laruette du théâtre vers lequel son penchant l'entraînait. Il voulut encore s'offrir au jugement du public, mais ce fut en de nouveaux rôles. Il chercha et sut trouver le genre auquel la nature le destinait ; il prit dans ses seconds débuts l'emploi des pères et des tuteurs, et ne tarda pas à s'y acquérir une grande réputation. Laruette dès ce moment fut goûté à tel point, qu'il

devint chef de genre, et que dans la suite et de nos jours encore, on désigne de son nom celui qu'il remplit avec tant de talent. En 1762, il fut reçu à la comédie italienne, lorsqu'on y réunit l'opéra comique. Il se retira en 1779, après avoir charmé le public pendant vingt-sept ans sur ces deux théâtres, par la vérité et le naturel de son jeu. Durant cet intervalle il avait créé plusieurs rôles, auxquels il sut donner un caractère particulier : dans le nombre, on cite celui de *Pierre le Roux* dans *Rose et Colas*, de *Cassandre* dans le *Tableau parlant*, etc. Cher aux spectateurs, Laruette en fut constamment applaudi, quoiqu'on pût lui reprocher de l'uniformité dans son jeu. Il quitta Paris après avoir abandonné la scène, et vint dans sa patrie passer ses derniers jours. Il y mourut au mois de Janvier 1792, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Laruette composa la musique de plusieurs opéra comiques, aujourd'hui complètement oubliés ; il les donna au théâtre de la Foire. En 1758, I. *Le docteur Sangrado* ; II. *L'Heureux déguisement* ; III. *Les Adieux à l'amour*. En 1758, IV. *L'Ivrogne corrigé* ; V. *Cendrillon*, à la comédie italienne. En 1761, VI. *Le Dépit généreux*. En 1763, VII. *Le Guy de chêne*. En 1772, VIII. *Les deux Compères*. — **LARUETTE** (N.), épouse du précédent, douée par la nature d'une très-belle voix, acquit dès l'enfance même une réputation dans le chant. A qua-

torze ans elle fut appelée au théâtre de l'Opéra , où elle joua avec le plus grand succès le rôle de Collette dans le Devin de Village, rôle d'autant plus difficile à rendre , qu'il est plus près de la nature. Deux ans et demi après son entrée à l'Opéra , elle débuta au théâtre de la comédie italienne, où elle fut reçue en 1761 ; elle se retira en 1777 , et joua pour la dernière fois dans *l'Ami de la Maison*. Cette actrice était distinguée, dit de Laharpe dans sa correspondance , non seulement par la justesse et la pureté de son chant , mais encore par la finesse et la grâce qu'elle mettait dans tous ses rôles , et par la facilité qu'elle avait à en prendre le caractère et l'extérieur ; elle avait au théâtre l'âge qu'il lui plaisait d'avoir ; elle ressemblait , quand elle voulait , à une fille de quinze ans , quoiqu'elle en eût quarante , et paraissait charmante , quoiqu'elle ne fût pas jolie.

LASCOMBES (FRANÇOIS) , domicilié à Toulouse , département de la Haute-Garonne , condamné à mort , le 24 Mars 1794 , par le tribunal criminel dudit département , comme émigré.

LAUTREC. (V. TOULOUSE.)

LASSERRE (PIERRE) , né à Gourdan , arrondissement de Saint-Gaudens , en 1797 , entra très-jeune dans les ordres sacrés ; mais son amour pour les lettres l'empêcha de rechercher les fonctions du sacerdoce. Il a traduit en partie les œuvres de Macrobe , auteur dans lequel on trouve des

notions précieuses sur la religion , les allégories , les symboles des anciens peuples ; mais cette traduction , à laquelle il devait joindre des notes savantes , est restée imparfaite. On a de ce jeune écrivain la *vie de saint Bertrand , évêque de Cominges* , in-12 , Toulouse , Benichet cadet 1818. Cet opuscule est le plus intéressant de tous ceux qui ont été publiés sur ce saint prélat. Pierre Lasserre est mort à Gourdan vers le commencement de l'année 1819.

LAUDUN (GUILLAUME DE) , né dans le diocèse d'Uzès , dans un village dont il prit le nom ; sa jeunesse se passa dans l'obscurité d'un monastère de l'ordre de Saint-Dominique , où il avait fait profession pour fuir le monde , et d'où il sortit , malgré lui peut-être , pour être placé en 1321 sur le siège archiépiscopal de Vienne en Dauphiné. L'éclat de ses lumières et le mérite de ses vertus , attirèrent sur lui les regards du pape Jean XXII , qui le nomma archevêque de Toulouse en 1327 , après que Jean de Comminges se fut démis de cette dignité. (Voyez COMMINGES au supplément.) Il gouverna avec beaucoup d'éclat cette église , se montrant infatigable à remplir ses augustes fonctions. Il était grand théologien , et aimait à aller argumenter dans l'université contre les jeunes gens qui soutenaient des thèses , et là s'apprenant à connaître le mérite des nouveaux ecclésiastiques , il les plaçait con-

renablement. Il augmenta le nombre des membres du chapitre de Saint-Etienne, en fondant les quatre prébendes qu'on appelait *de Saint-Dominique*, en l'honneur du fondateur de son ordre. Laudun ayant atteint un âge très-avancé, eut le malheur de perdre presque entièrement la vue ; dès ce moment il crut devoir résigner des fonctions qu'il ne pouvait plus remplir, et en 1345 il se démit de son archevêché en faveur de Raymond de Canillac, appelé mal à propos par Lafaille, Raymond de Vis, ne se réservant de ses immenses revenus qu'une modeste pension, qui sans doute ne fut pas simoniaque. Ce soin rempli, il se retira à Avignon dans un couvent de son ordre, peut-être le même que celui dont il était sorti, et vécut encore loin du monde dans les exercices d'une haute piété, passant plusieurs années dans la plus absolue retraite.

LAUNEBODE, duc de Toulouse en 571, fut établi dans cette charge par Sigebert, roi d'Austrasie. Ce duc, dont Fortunat nous a laissé un bel éloge dans un de ses poèmes, était d'une illustre naissance, et plus recommandable encore par sa piété. Elle le porta à faire bâtir dans Toulouse une église dédiée à saint Saturnin, martyr, et premier évêque de cette ville ; il l'érigea sur le terrain où le saint prélat avait été inhumé. Une simple chapelle, bâtie par les évêques saint Sylve et saint Exupère,

s'élevait non loin de ce lieu à la place où le taureau s'était arrêté. Launebode embellit aussi cet oratoire ; il est connu aujourd'hui sous le nom d'église du Taur. Béretrude, épouse de Launebode, digne de son époux par son rang, l'imitait également par sa piété ; elle fonda plusieurs monastères de filles, signala sa charité envers les pauvres ; ne se contentant pas de fournir à leurs besoins, elle se plaisait encore à les servir de ses mains. Les libéralités de Launebode et de Béretrude n'empêchèrent pas leur fille d'hériter des grands biens qu'ils lui laissèrent après leur mort ; celle du duc de Toulouse arriva en 574.

LAUVREINS-JOSSÉ (JEAN DE), né à Toulouse d'une famille illustre alliée aux maisons de Goth et d'Armagnac, se distingua pendant le 13.^e siècle par son courage et ses talens. Saint Louis lui accorda toute sa confiance, et l'envoya en Angleterre avec le titre d'ambassadeur. On compte dans la même famille plusieurs braves guerriers et des magistrats recommandables. MATTHIEU et ARNAUD LAUVREINS-JOSSÉ accompagnèrent Duguesclin en Espagne avec quatre cents Toulousains (1).

(1) Voici une partie des noms de ces valeureux guerriers ; ils sont conservés dans une ode adressée à Clémence Isaure, et qui a été publiée par l'un des éditeurs des Œuvres de Godolin, et par les PP. DD. Lobineau et Vaissette, auteurs des Histoires de Bologne et de Languedoc.

Paul d'Asielle, Huc Amat, Jean

« parmi lesquels, dit un auteur, l'un des plus vaillans était Mat-

d'Ambres, Arnaud Bernad, Pons Aurole, Hubert Avellana, Jean Barravi, Jean Bascon, Gerard Verfel, Robert Blanniac, André Bonet, Matthieu Bousquet, Jean Brisson, Paul Buel, Hugues Brugade, Luc Castelnau, Charles Canon, Jean Caraboude, Guitard Colom, Jean Delort, Gni Dellane, Charles Deloste, Bernard Dubourg, Portal du Pou, Jean Estebé, Bertrand Falgar, Jean Gancelon, Guillot Garrigues, Michel Galavi, Jean Goirans, Jean de Gramond, Sans Guilabert, Jean Saint-Ibars, Matthieu Lalu, Medard Lacoste, Claude Lapoque, Jean Larroque, Matthieu et Arnaud Lauvreins-Jossé, Gaston de Lambe, Simon Lautrec, Richard Léon, Huc Lespinasse, Barthelemi Lordat, Jean Majens, Jean Martin, Paul Massan, Jean Monlor, Bertrand et Arnaud Monluc, Paul Montpesat, Michel Monlaur, Jean de Morlanes, Jean Montels, Pierre Montars, Jean Morel, Pierre Montardi, Jean Montferrand, Jean Montaudran, Mondousil, Paul Nogaret, Pâyan, Gléon Pelefigue, Reuton Pestel, Arnaud Portes, Pierre de Preniac, Jean de Restra, Gléon Roaix, Marc Sabonnère, Giles Saint-Loup, Jean Sarabella, Etienne Seisses, Jacques Soulés, Suau aîné, Jean Talaron, Simon Terneat, Gaillard Toulsa, Arnoul Trajet, Amalric Vinnés. — L'auteur ajoute à cette nomenclature les détails suivans : « Jean d'Ambres, le meilleur lancier, mourut le premier à Bruges. On rendit dans Madrid les derniers honneurs, à Seisses, à Monluc, à Léon et à Berfel... Bernard Castelnau, Jean Martin, Jean Caraboude, Mondousil, étaient les plus renommés entre nos chevaliers pour aller placer les beliers ; mais à la fin ils furent tués... Deux cents autres braves Toulousains périrent dans cette expédition. »

thieu Lauvreins-Jossé ; c'était un excellent arbalétrier. On le voyait toujours des premiers au combat ; aussi il trouva bientôt une mort glorieuse dans les champs de Navarette. » Arnaud son frère revint en France. Philippe, duc de Bourgogne, le maria avec Agathe d'Aquino, dame de sa cour, héritière d'une grande maison d'Espagne. Philippe de Lauvreins-Jossé naquit de ce mariage, et fut tenu sur les fonts baptismaux par le duc Philippe, qui lui donna son nom. JEAN DE LAUVREINS-JOSSÉ, l'un des derniers descendans d'Arnaud, fut conseiller au parlement. On a de lui quelques ouvrages encore manuscrits. Il mourut en 1691, âgé de soixante-neuf ans. Voici son épitaphe :

*Uxorem Duxi juvenis, sine conjuga vixi,
Multâ prole parens nec filius adfuit ullus,
Affines inter solus servosque sodalesque,
Inter opes ut egens, inglorius inter honores;
Qua vivâ defuere lubens in morte reliqui.* *

LEBLANC (CLÉMENT-MARIE DE), conseiller au parlement de Toulouse, né dans cette ville, se distingua par son savoir, son intégrité et ses profondes connaissances en droit. La révolution survint, Leblanc s'en déclara aussitôt l'ennemi, et la proscription qui frappait alors tous les nobles l'enveloppa, n'échappant pas ainsi aux scélérats qui vouaient à cette époque à la mort tout ce qui était digne et respectable ; il fut traîné à Paris, et condamné à mort le 6 Plairial an 2 (14 Juin 1794.) Il était âgé de soixante-treize ans,

et était un des plus anciens conseillers du parlement de Toulouse. Il laissa plusieurs enfans, qui se dévouèrent tous également à la cause royale. L'aîné passa en Angleterre, où il a séjourné long-temps, et est aujourd'hui membre du conseil municipal.

LÈBRE (ANDRÉ); né à Toulouse vers l'an 1629, est connu par ses succès dans les arts dépendans du dessin. Ses parens étaient peu fortunés; ils remarquèrent les dispositions que leur fils annonçait pour la peinture, et l'occupèrent à des ouvrages qui devaient étouffer ses talens, au lieu de lui fournir le moyen de les développer. La mode était alors de décorer par des feuillages et des arabesques les planchers des appartemens; ce fut pendant plusieurs années le travail ordinaire d'André Lèbre. Lorsqu'il pouvait se dérober à cette occupation, il se renfermait dans une chambre isolée, où il dessinait avec ardeur. La nature fut son unique guide. Ses parens étant morts, il s'adonna encore plus à l'étude. Il dessinait sans cesse, et s'exerçait à composer sur différens sujets de l'histoire sainte et profane. Déjà il avait fait de grands progrès, et il ne s'en doutait pas. Ses amis montrèrent ses dessins et ses essais de peinture à des connaisseurs dont les éloges l'encouragèrent. Il profita de leurs avis, et ayant acquis quelques plâtres moulés sur l'antique, il ne dessina dorénavant que d'après ces morceaux, s'appropriant en quelque sorte leurs

belles formes, et donna au contour de ses figures une grâce et une pureté peu communes. Colombe du Lis l'aïda de ses conseils; Durand, alors peintre de l'hôtel-deville, lui ouvrit son atelier. On plaça l'un de ses tableaux dans le capitole de Toulouse. Plusieurs maisons religieuses furent décorées par lui. Ses succès, bien loin de l'enorgueillir et de ralentir son ardeur pour l'étude, ne faisaient que l'animer de plus en plus. Dans ses momens de loisir il se livrait quelquefois aux charmes de la musique avec Lannes et le célèbre Gilles. Son instrument favori était le téorbe. On voit peu de ses tableaux hors de Toulouse, d'où il ne sortit jamais. S'il est vrai que chaque artiste se peint dans ses ouvrages, dit MAILLOT, auquel nous devons en grande partie cet article, André Lèbre était chaste et pieux; jamais des sujets obscènes ne souillèrent son pinceau. Il gardait presque toujours les originaux de ses tableaux de chevalet lorsqu'il en était content, et ne donnait aux amateurs que des copies; mais il les faisait avec tant de soin, et y plaçait si à propos des touches hardies, qu'il est impossible aujourd'hui d'indiquer quels sont les ouvrages originaux ou les copies de ce maître. On raconte que lorsqu'il n'était pas disposé à composer sur un sujet demandé, il prenait quelque image bien ridicule qui représentait le même sujet; il en traçait légèrement l'ensemble, ensuite il

en critiquait l'ordonnance, le dessin, le style, et généralement toutes les parties : il corrigeait de suite les imperfections qu'il avait remarquées; en sorte que bientôt le premier dessin et ses défauts avaient disparu. On voit plusieurs de ses esquisses peintes dont les contours semblent arrêtés par des traits de plume courts et répétés, ce qui devrait les rendre secs et peînés; cependant il n'en est rien si on les regarde à une distance convenable. Son pinceau est moëlleux et sa touche légère; le caractère de ses personnages est grand et noble; ses figures de femmes et d'adolescens sont sveltes et élégantes. Il dessinait et peignait avec beaucoup de succès les enfans, quoiqu'on puisse lui reprocher d'en avoir tenu les carnations trop rouges. Pour juger de ses talens, il suffit de voir au Musée le tableau de sainte Rose, et celui où il a représenté saint Jean dans l'île de Pathmos. Les dessins qui restent de ce peintre doivent faire regretter la grande quantité qu'il en aurait laissé, si on ne les avait pas brûlés par inadvertance pendant sa dernière maladie. Il mourut en 1700, âgé de soixante et onze ans. *

I. LESPINASSE (P. A.), conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 6 Juillet 1794, comme ennemi du peuple, etc. Il était âgé de soixante-quatre ans.

II. LESPINASSE fils (G. F. J. C.), conseiller au parlement

de Toulouse, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 6 Juillet 1794, comme ennemi du peuple, etc. Il était âgé de trente-trois ans.

I. LESTANG (FRANÇOIS DE), président à mortier au parlement de Toulouse, et l'un des plus célèbres magistrats de son temps, naquit à Toulouse en 15... Il fut élevé auprès du duc de Mayenne, et eut ensuite beaucoup de part aux bonnes grâces du chancelier de Birague, qui le fit connaître à la reine Catherine de Médicis. Son père ayant donné sa démission de président, François de Lestang fut pourvu de cette charge, et bientôt après de celle de lieutenant-général au présidial de Brive; en cette qualité, il assista, comme député du Bas-Limousin, aux états de Blois; depuis, le duc de Mayenne le nomma intendant de justice de son armée. Lestang obtint d'être gratifié par Henri IV de la charge de président à mortier au parlement de Toulouse. Ce prince qui aimait à récompenser ceux qui lui semblaient dévoués, lui accorda la place de premier président de la chambre de l'édit établie à Castres en 1595. Ce fut dans ce poste honorable que Lestang termina une carrière qu'il avait illustrée par ses vertus et son intégrité. Il mourut à Toulouse le 9 Décembre 1617, âgé de soixante-dix-neuf ans, après avoir fait de pieuses fondations, notamment celles de la maison des Pères de la Doctrine chrétienne et du monastère de Sainte-Ursule à Brives;

Il eut aussi beaucoup de part à l'établissement des Pères Jésuites à Toulouse. On voit sur une des portes latérales du chœur de l'église de Saint-Etienne, du côté du cloître, son mausolée en marbre blanc et rouge, où il est représenté à genoux devant une image de la Vierge; et l'on admire surtout l'habileté de l'artiste, qui a su disposer et ménager la couleur de ce marbre avec tant d'adresse, que cette statue et celle de la Vierge paraissaient avoir été peintes. On a de lui, I. *Traité de la réalité du Saint-Sacrement de l'autel*. II. *Traité de l'Orthographe française*. III. *Histoire des Gaules et conquêtes des Gaulois en Italie, en Grèce et en Asie, avec ce qui s'est passé de plus recommandable esdites Gaules du temps que les Romains commencèrent à les assujettir à leur empire jusqu'au règne du roi Jean*, Bordeaux 1617, in-4.° L'éditeur du Moréri de 1759 s'est trompé, ainsi que Raynal, lorsqu'ils ont tous deux appelé l'ouvrage de Lestang une *Histoire des Gots et Visigots*. On trouve au commencement du volume le portrait de Lestang, au bas duquel on a placé ces quatre vers.

Le Limousin eut sa naissance ;
Toulouse date son séjour,
L'état de France son amour ;
Le ciel sera sa récompense.

Le premier vers semblerait faire entrevoir que Lestang était natif du Limousin ; cependant nous

croyons pouvoir avancer qu'il était né à Toulouse. Son histoire des Gaules est divisée en six livres : le premier traite de la première descente des Gaulois au delà des Alpes, sous la conduite de Sigovèse et de Bellovèse du temps de Tarquin l'ancien, six cents ans avant l'ère chrétienne, et de la seconde descente sous Brennus, deux cents ans après la première ; le second livre traite de la religion, de la justice, de la police et des mœurs des anciens Gaulois ; le troisième, de l'état des Gaules sous la domination des Romains ; le quatrième, de l'empire des Visigots dans les Gaules ; le cinquième, des rois et ducs d'Aquitaine ; le sixième, de l'état de la France sous Hugues Capet et ses successeurs jusqu'au roi Jean. Cet ouvrage est aujourd'hui peu recherché, quoiqu'il soit assez bien écrit pour le temps où vivait l'auteur. Du reste, il peut être encore utile à ceux qui s'occupent de l'histoire de la Gascogne et du Languedoc. IV. *Arrêté et Discours prononcés en robe rouge*, Toulouse 1612, in-8.°

II. LESTANG (CHRISTOPHE DE), frère du précédent, évêque de Lodève, d'Alet et de Carcassonne, abbé d'Userche, de la Grasse et de Montolieu, maître de la chapelle du roi, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et conseiller d'état, fut appelé à l'évêché de Lodève, n'étant encore âgé que de vingt-un ans en 1580, sur la résignation du cardinal de Birague, et fut sacré à

vingt-deux ans par dispense du pape. A peine fut-il à la tête de son clergé, qu'il s'opposa avec vigueur aux calvinistes très-nombreux et très-puissans en Languedoc : ses services lui valurent une pension de douze mille écus par mois qu'Henri III lui fit payer pendant quelque temps. Lestang bientôt après fut nommé à l'ambassade d'Espagne, où on le combla de faveurs ; de retour en France, il s'attacha au parti de la ligue, qu'il appuya de tout son crédit. En 1585, le duc de Montmorenci, irrité de ce que l'évêque de Lodève avait détourné les troupes de lui obéir, se rendit maître de sa ville épiscopale, et s'empara ainsi de ses revenus. Lestang s'en dédommagea, en percevant ceux dont ce maréchal jouissait aux environs de Carcassonne, animosité qui dégénéra dans la suite en commerce d'amitié entre ce seigneur et lui. Lestang (Christophe) ayant été pourvu à l'évêché d'Alet, résigna celui de Lodève à Antoine Maynard son neveu. En 1604, Lestang passa au siège de Carcassonne, qu'il occupa jusqu'à la fin de ses jours. Henri IV avait une extrême considération pour lui à cause des services signalés qu'il lui avait rendus en Languedoc ; il ne fut pas moins cher à Louis XIII, qui le fit commandeur de ses ordres à la promotion faite le 31 Décembre 1619. Il fut même question de le nommer à la place de chancelier ; mais le duc de Luines, à qui de Lestang avait auparavant

rendu des services éminens, lui fut contraire, et par ses intrigues empêcha qu'il ne le revêtit de cette dignité. La même année ce prélat fut pourvu de la commission de directeur des finances avec seize mille livres d'appointemens, et assista au siège de Montauban, que l'on eût sans doute emporté par les intelligences qu'il avait dans cette ville ; mais il y fut atteint d'une maladie qui l'obligea de se retirer. Il se fit porter à Carcassonne, où il mourut, dans de grands sentimens de piété le 12 Août 1621. Louis XIII regretta beaucoup ce prélat, auquel il avait promis d'obtenir pour lui le chapeau de cardinal. On assure qu'il voulut mourir debout, en s'appliquant ces paroles de l'empereur Vespasien : *Oportet imperatorem mori*, et substituant le mot *episcopum* au lieu d'*imperatorum*. Lestang fut lié d'amitié avec les cardinaux d'Ossat, du Perron, de Richelieu, et avec les Pères Coton et Armoux, Jésuites, et les plus grands hommes de son temps. Ce prélat fonda les Minimes de Carcassonne, et fut un de ceux qui appuyèrent avec le plus de chaleur les intérêts des Pères Jésuites dans le conseil du roi et dans les états généraux du royaume.

LIGNÈRES fils (BERNARD), négociant, domicilié à Toulouse, département de la Haute-Garonne, condamné à mort comme conspirateur, le 5 Février 1794, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

LIGOUNE (CLAUDE), dame toulousaine, cultiva les lettres pendant la première moitié du XVI.^e siècle. Elle se joignit aux autres personnages de son sexe, qui, en 1540, réclamèrent le droit de concourir aux Jeux Floraux, selon la volonté exprimée par Isaure. Il nous reste de Claude Ligoune un rondeau en idiome languedocien, intitulé : *La Bragarde indigente*. *

LION ou de **LÉON** (PIERRE DE). Ce prélat, sorti d'une maison illustre, était frère de Gaston de Malause, sénéchal de Toulouse, dont le crédit sans doute porta son frère à l'archevêché de cette ville en 1475. Raynal prétend que Bernard de Rosergio, prédécesseur de Lion, lui résigna cette importante dignité. La famille ne dit pas un mot de cette circonstance, assez indifférente dans le fond. Le nouveau prélat se montra curieux d'étendre son autorité, et d'en fixer en même temps les limites ; il y parvint à force de zèle, et en se faisant aider dans ses travaux par le savant Etienne d'Aufreri dont il l'avait fait son official. En 1475, la prière de l'*Ave Maria* ayant été instituée, par une bulle du pape Sixte IV, dans le royaume de France, Pierre de Lion fit faire le jour de la publication de la bulle, une procession générale dans Toulouse, à laquelle assistèrent tous les ordres de la ville. Ce prélat mourut le 21 Février 1492.

LOBRA (GUILLEM DE), trou-

badour, né à Toulouse vers la fin du XIII.^e siècle. Il fut un des sept poètes de cette ville qui, poussés par l'amour des belles-lettres, donnèrent de l'éclat, en 1323, au collège de la Gaie Science, première source de ces fêtes consacrées aux Muses, qui depuis portèrent le nom de Jeux Floraux, et que Clémence Isaure restaura environ deux cents ans après cette époque. Lobra dut sans doute être tout à la fois poète et juge ; car dans ce temps les Jeux Floraux ne renfermaient parmi les mainteneurs que des auteurs connus. On ignorait encore ces mélanges dont se forment les académies de nos jours, où, à côté de quelques hommes de lettres, se trouvent ces membres honoraires, pour la plupart autant incapables de créer que de juger. Guillem de Lobra se qualifia du titre de *bourgeois*, ce qui à Toulouse voulait autrefois dire *noble* quand une famille était entrée dans le capitoulat. On sait d'ailleurs que le mot de bourgeois signifiait dans sa première origine, homme de guerre auquel on a confié la garde d'une forteresse de ville. (Voyez Camo, Gontaud, Mejanasserra, Oth, Panassac, Saint-Plancat, Isaure, Molinier, Vidal (Arnaud).)

LOMBARD (THÉODORÉ), né en 1708 à..... entra dans la société des Jésuites, et professa la rhétorique au collège de cet institut à Toulouse. Doué d'un véritable talent pour la poésie, il se montra redoutable concurrent

de tous les auteurs qui cherchaient à remporter les prix que distribue l'académie des Jeux Floraux. Douze fois il mérita les fleurs d'Isaure ; ces nombreux succès contraignirent l'académie à le recevoir au rang de maître des Jeux dont on avait voulu de tout temps exclure les moines dans la crainte de les voir s'emparer un jour de toutes les places. L'admission du Père Lombard éprouva néanmoins de grandes difficultés ; mais enfin son mérite, soutenu du crédit de son ordre , l'emporta. Parmi les pièces couronnées de cet auteur , on distingue celles qui en 1736, 38, 39 et 40, obtinrent les prix, et qui furent imprimées dans le *Parnasse chrétien*, édition de 1770, in-12. On a de lui encore *les Combats de saint Augustin*, poëme plein de verve, où l'antithèse domine trop pourtant ; *les Leçons aux enfans des Souverains*, pastorale à qui on fait l'heureux reproche d'être trop courte. Nous ne donnons pas la liste de ses autres ouvrages, on les trouve dans les recueils annuels des Jeux Floraux. Il a composé également *l'Eloge historique de Clémence Isaure*, prononcé en 1750, et *la Vie du Père Vanières*, qu'il avait écrite antérieurement, et qui parut imprimée à Paris, in-12, 1739. Vanières dont il était l'ami et le condisciple, le chargea de terminer, après sa mort, *le Dictionnaire poétique* que cet aimable littérateur avait commencé. Le Père Lombard acheva ce tra-

vail, qui ne fut pas imprimé : déposé dans la révolution à la bibliothèque du collège de Toulouse, il a disparu à l'époque où l'on spoliait sans honte cet établissement, qui doit en dernier lieu sa conservation et son accroissement aux soins de l'abbé d'Azat, actuel bibliothécaire. Le Père Lombard, membre de l'académie des Sciences de Toulouse, mourut vers 1790.

LOMBARDA, dame toulousaine, née dans cette ville, où elle florissait au commencement du XIII.^e siècle, toucha avec succès la lyre des troubadours. Elle devança dans le bel art de la poésie, la dame de Villeneuve et la célèbre Clémence Isaure, qui brillèrent long-temps après elle. (Voy. ce nom.) Sa naissance fut illustre, sa beauté peu commune, et son amabilité non contestée. Elle sut bien trouver et composer des chants d'amour, disent les manuscrits qui parlent d'elle. Le bruit de sa réputation lui acquit un amant illustre, ou pour mieux dire, lui attira une aventure désagréable dont le beau sexe sera touché s'il veut en lire le récit. Bernard Arnaud, frère du comte d'Armagnac, de la race Mérovingienne, aussi vaillant chevalier que bon troubadour, entendit louer les attrait et les talens de Lombarda; il désira vivement connaître cette femme tant vantée, accourut à Toulouse, la vit, et se plaça au nombre de ses admirateurs. Bernard Arnaud était aimable et prince; Lombarda,

comme Sapho , se montra véhémement et faible ; on dit *qu'elle fut requise d'amour* ; nous ne savons ce qu'il en advint ; dès-lors seulement la familiarité parut grande , et la malignité publique ne ménagera pas la spirituelle Toulousaine. Bernard Arnaud , la veille de son bonheur , avait juré peut-être une tendresse éternelle ; le lendemain changeant de langage comme font les vulgaires amans , il envoya à Lombarda les vers suivans , où , discret autant que volage , il n'offensait pas celle qu'il abandonnait.

Oui , je voudrais porter le nom
De Lombarda savante et belle ;
De son ame obtenir le don ,
Rien ne sait me plaire autant qu'elle !
Ses yeux si doux peignent l'amour ,
Sa bouche parle de tendresse ,
Et pourtant je la vois sans cesse
Du bonheur éloigner le jour....
Mais quand près d'elle je soupire,
Belveger , charmante beauté ,
Montplazer , Belris que j'admire ,
Accusent ma légèreté !
Toutes trois m'ont rendu les armes ;
Je fus heureux à leurs genoux ;
Et je puis perdre tant de charmes !
Si leur cœur devenait jaloux ,
Le mien en conçoit des alarmes....
Lombarda , je suis loin de vous ,
Craignant vos refus et leurs larmes.

Il fit comme il le disait , et partit promptement sans plus s'offrir aux regards de la belle délaissée. Une telle conduite surprit Lombarda ; dans sa colère , elle apostropha le volage en des vers peu dignes d'elle , et que le génie ne lui inspira pas. Si de ce côté elle fut moins heureuse que l'amante de Phaon , du moins se montra-t-elle plus sage ; elle ne songea

pas au saut de Leucade ; elle se consola , et fit bien ; c'était là le meilleur moyen de punir un perfide. On connaît peu d'ouvrages de cette dame ; les manuscrits du Vatican et de la Bibliothèque du Roi en conservent un petit nombre. Ni M. Raynouard , ni M. de Rochemont , n'ont parlé de Lombarda ; ce ne peut être qu'un oubli : ils sont Français ; elle était Française , auteur et belle ; ils reconnaîtront leurs torts , et les répareront ; la galanterie leur en fait un devoir ; ils aimeront de s'y soumettre.

LOMÉNIE (ETIENNE-CHARLES DE) , comte de Bienne , né à Paris en 1727 , membre de l'académie française et de celle des Sciences de Toulouse , mainteneur des Jeux Floraux , cardinal-prêtre de la sainte église romaine , etc. ne peut être oublié dans une Biographie toulousaine , quoique étranger par sa naissance à cette ville. Le bien qu'il lui a fait lui a mérité le droit de cité , et jamais sa mémoire ne se perdra dans un pays encore tout plein du souvenir de ses nombreux bienfaits. Destiné par sa naissance aux plus grandes dignités ecclésiastiques , il sut mieux les mériter par ses talens et la supériorité de son génie. Il fit des études brillantes , et termina par des discours remarquables son cours de Sorbonne. Nommé grand vicaire de Pontoise , il passa bientôt , en 1760 , à l'évêché de Condom , et fut appelé quatre ans après au poste plus important d'archevêque de Tou-

louse, et cette ville ne put que se féliciter d'être soumise à un tel prélat. « C'est à M. de Brienne, » dit le baron de Lapeyrouse dans » l'éloge qu'il en a fait, que la » ville de Toulouse doit les plus » beaux monumens qu'elle possède ; c'est à lui qu'elle est redevable de ces quais magnifiques qui bornent et contiennent le fleuve qui la traverse, de ces grandes routes, de ces belles avenues, de ces places publiques, de ces rues qui procurent aux voyageurs un abord commode ; au commerce, des communications faciles et sûres.... » Il cultiva les lettres, et usa de tout son pouvoir pour les faire fleurir, après avoir pourvu, par divers établissemens, à l'éducation des jeunes gens, de ceux sur-tout qui se destinaient au ministère évangélique. Il créa et fit doter nos bibliothèques publiques dont un zélé citoyen, l'abbé d'Héliot, avait jeté les premiers fondemens. Il avait commencé la reconstruction d'un de nos grands collèges. C'est lui qui fit établir les chaires et les cabinets de chimie et de physique expérimentale ; c'est lui qui fit assurer à la ville de Toulouse la propriété, et à l'académie des Sciences l'usage de ce bel observatoire qu'avait élevé avec tant d'art, de goût et de soin M. Garipuy. » Ces soins, si avantageux pour notre cité, ne furent pas les seuls auxquels se borna de Brienne. On le vit établir à Auriac une maison

d'éducation pour les filles de la bourgeoisie, où elles étaient élevées à tous les devoirs qui constituent la bonne mère de famille. Il réforma le bréviaire toulousain. Le goût et la méthode présidèrent à sa rédaction, dit l'abbé Jamme ; sa préface latine est un chef-d'œuvre d'éloquence ; il fut suivi d'un nouveau rituel regardé comme un code de bienveillance et de perfection chrétienne. Il rétablit l'usage si utile des synodes, abandonnés depuis long-temps : là on le vit faire un appel à l'opulence des décimateurs en faveur des curés à la portion congrue. Il rendit une ordonnance, qu'il fit appuyer par un arrêt du parlement, pour que les églises ne fussent plus profanées par le séjour des cadavres infects dont sans cesse on les obstruait : dorénavant les cimetières durent être placés dans la campagne ; la vanité put en murmurer, mais Toulouse s'en montra reconnaissante. Brienne fit également creuser dans l'intérêt de la navigation, le canal qui, portant son nom, unit la Garonne au-dessus du Bazacle, à l'immortel ouvrage de Riquet. Ce prélat ne dut qu'à ses lumières, à son application, au travail, à la fermeté de son caractère, l'ascendant qu'il avait acquis dans les états du Languedoc ; il en usa pour procurer à la ville de Toulouse une portion des sommes annuelles consacrées aux travaux de la province ; il en usa sur-tout pour établir le plus grand ordre dans les finances et la comptabilité.

lité de ce corps puissant, (objet éternel des regrets du Languedoc, qui chaque jour en pleure la perte), pour réformer sa discipline intérieure, et pour porter dans toutes les parties de cette vaste administration, cette énergie, cette puissance de moyens, ces vues réfléchies et étendues qui sont le caractère propre d'un homme d'état et d'un grand administrateur. La réputation de Brienne le porta, en 1788, à l'archevêché de Sens et à la place de premier ministre : là, par une de ces causes si bizarres de la fortune, il parut au-dessous de la charge qu'il avait pris; ses vues, ses plans, ses projets, rien ne put satisfaire le public. Brienne trouvant par-tout des obstacles, crut pouvoir gouverner avec des coups d'état, imprudente ressource qui n'est presque jamais que celle de la faiblesse; il se trompa, et lui-même renvoyé comme l'avait été Calonne son prédécesseur, il ne trouva plus autour de lui que des ingrats et des ennemis. Abandonnons aux censures impitoyables, dit le comte Desmeuniers dans son éloge de Brienne, le triste soin de lui reprocher des fautes lorsqu'il se trouva sur un plus grand théâtre dans un temps de crise où tout le monde s'est trompé; le fardeau dont on le chargea à cette époque si nouvelle et si imprévue, était au-dessus de la faible humanité. Lors de la constitution civile du clergé, il consentit à prêter le serment; mais il se refusa à accepter le siège

métropolitain de Toulouse, que Sermet lui proposa au nom du peuple avant d'être lui-même élevé à cette dignité. Pie VI, irrité contre Brienne de sa première démarche, le taxa d'hérésie dans son bref du 23 Février 1791, et l'ancien ministre lui renvoya sur le champ le chapeau de cardinal. Retiré à Sens, il y fut arrêté par les satellites de Robespierre, et une apoplexie foudroyante le délivra la même nuit de cet événement; de la mort cruelle à laquelle il devait s'attendre. Il expira le 16 Février 1794. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *Oraison funèbre du Dauphin*. II. *Compte rendu au Roi en Mars 1788*; in-4.°, Paris 1788. III. *Le Conciliateur, ou Lettre d'un ecclésiastique à un magistrat*, Rome 1754, réimprimé à Paris en 1778 et 1791. IV. *Des Lettres pastorales*. Il existe encore de lui des manuscrits conservés dans sa famille. V. *Considérations sur les procès verbaux de l'Assemblée constituante*. VI. *Considérations sur le bouleversement du globe*. VII. *Considérations sur la liberté*. VIII. *Lettre d'un mandarin à Condorcet, sur la vie de Voltaire*. IX. *Plan historique et abrégé de la Religion*. Il y établit l'authenticité des livres saints, et réfute les cosmogonies des philosophes. X. *Consolations à Ninine* (c'est sa mère.) XI. *Sc sur la naissance du Messie*. XII. *Discours à l'ouverture de l'assemblée du clergé en 1762, sur la liaison entre la religion et la patrie*.

I. LOUIS (Saint), évêque de Toulouse, naquit au mois de Février 1275, au château de Brignoles en Provence, ou à Nocera dans le royaume de Naples. Il était fils de Charles II, roi de Naples, de Jérusalem et de Sicile, et de Marie, fille d'Etienne V, roi de Hongrie. Il fut donné en 1288, avec ses frères, pour otage à la place de son père, alors prisonnier de Pierre, puis d'Alphonse III, et enfin de Jacques II, rois d'Aragon. Louis resta captif jusqu'en 1294; libre alors, il prit l'habit de religieux de Saint-François, et reçut les ordres sacrés dans la ville de Naples en 1296. Le pape Boniface VIII le nomma à l'évêché de Toulouse, quoiqu'il n'eût point l'âge requis, et le chargea de l'administration de l'évêché de Pamiers, qu'il n'accepta néanmoins qu'après avoir fait profession dans le couvent d'*Ara Coeli*, entre les mains du général des Cordeliers. Dans ces divers emplois, il montra tant de zèle et de charité, qu'il devint un objet d'admiration pour le peuple. Fatigué des charges de l'épiscopat, il résolut de s'en démettre entre les mains du pape; en conséquence, il partit pour Rome; mais il mourut en chemin à Brignoles le 12 Août 1298, âgé seulement de vingt-trois ans et demi. Le pape Jean XXII le canonisa le 7 Avril 1317, et écrivit à Marie de Hongrie, mère du saint, une lettre qui est dans le premier tome du *Jullaire*, et qui commence ainsi : *Epulari filia*, etc. par laquelle il

la félicite d'avoir eu un fils que l'église reconnaissait pour saint. Le corps de saint Louis fut transporté à Marseille en 1319, et fut enlevé par les Aragonais l'an 1425. Cette translation de ses reliques fut célèbre par un grand nombre de miracles. Robert, comte de Provence, s'y trouva, et composa pour la fête un office que le pape Sixte IV approuva, et dont les religieux de saint François se sont servis jusqu'à la réformation du bréviaire par le concile de Trente.

LOUIS II, duc d'Anjou, roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile et d'Aragon, comte de Provence, naquit à Toulouse le 7 Octobre 1377, où sa mère la duchesse d'Anjou, qui avait suivi son époux et le connétable Duguesclin occupés à chasser les Anglais de la Guienne, était venue se reposer et faire ses couches. Le jeune prince succéda à son père Louis I, qui le laissa fort jeune sous la tutelle de sa mère Marie. Cette princesse, sage et vertueuse, fit conduire son fils en Provence, où il fut couronné roi de Naples à Avignon le 1.^{er} Novembre 1389. Les Napolitains, alarmés par les heureux succès que le roi Ladislas obtenait par ses armes, dépêchèrent au roi Louis, qui était encore en Provence, Balthazar Cossa, et le chargèrent de l'informer que le danger augmentait tous les jours. Le pape Clément VIII joignant ses exhortations aux représentations des Napolitains, Louis se détermina à partir. Ce

prince assembla vingt bâtimens à rames, et s'embarqua à Marseille dans le mois de Juillet, et arriva à la vue de Naples le 14 Août suivant, après avoir essuyé une tempête effroyable. Il trouva à son débarquement un grand nombre de noblesse et de peuple, et fut reçu avec de grandes marques de joie. Ce prince, dit un historien, était beau et bien fait; il avait une physionomie douce et heureuse propre à lui gagner les cœurs des peuples; aussi n'y eut-il personne à Naples qu'il ne prévint en sa faveur. Le gouvernement du roi Louis fut en effet signalé par une infinité de bienfaits; mais soit inconstance de la part des Napolitains, soit qu'ils ne vissent en lui qu'un prince inactif, ils rappellèrent le roi Ladislas, qui leur accorda par un traité qui fut fait, diverses conditions avantageuses; et lorsqu'il fut maître de Naples, bien loin de les enfreindre, ne voulant pas donner des sujets de mécontentemens, il répandit plus de grâces qu'il n'en avait fait espérer. Le roi Louis informé que Naples s'était rendue à Ladislas, désespéra de pouvoir la recouvrer, et regarda même toutes les autres parties du royaume perdues pour lui; il résolut alors de se retirer, et de retourner en Provence, après avoir régné depuis 1390 jusqu'en 1399. En 1411, et à la sollicitation du pape Alexandre V, Louis essaya de rentrer en possession de son royaume, et connaissant d'ailleurs de quelle influence la protection du

Saint-Siège pouvait être en pareil cas, n'hésita pas à s'embarquer sur quelques vaisseaux qui étaient au port de Marseille; il arriva à Livourne, et passa de là à Pise pour rendre ses devoirs au pape, qui le reçut avec des marques de distinction dans un consistoire public, où il l'exhorta, en suivant l'exemple de ses prédécesseurs, à prendre comme eux la défense de l'église. Afin de lui faciliter la conquête de Naples, le pape, dans un second consistoire, déclara le roi Ladislas excommunié et schismatique, le priva du royaume, et accorda une nouvelle investiture au roi Louis, sous prétexte que celle qu'il avait obtenue de Clément n'était pas valable, comme donnée par un pape illégitime. Louis se rendit d'abord maître de Rome, ainsi que de plusieurs autres places, et s'avança aussitôt vers Naples. D'un autre côté, Ladislas ayant avec lui treize mille chevaux et quatre mille hommes d'infanterie, partit aussi de Capoue, arriva à Rocca-Secca dans le même temps que Louis arrivait à Ceperand; les deux partis craignaient également de voir dissiper leurs armées faute de paiement, si cette guerre se prolongeait, et ce motif l'engagea à en venir promptement aux mains. La bataille commença donc de se donner dans l'après-midi, et dura jusqu'à nuit close. On y combattit de part et d'autre avec des prodiges de valeur; mais enfin l'armée du roi Louis resta victorieuse. Ladislas qui pendant tout le temps

que dura cette action , fit des efforts surprenans , désespérant de pouvoir vaincre ses ennemis , se réfugia à trois heures de nuit à Rocca-Secca , où tous les débris de son armée se retirèrent aussi dans la même nuit. Louis fut victorieux ; mais il ne sut pas profiter de la victoire : il est étonnant comment , secouru et conseillé par les plus grands capitaines de l'Italie , il ne saisit pas ce moment pour reconquérir tout son royaume. Mais après cette bataille gagnée , les soldats refusèrent d'aller plus avant sans être payés ; aussi fut-il obligé de retourner sur ses pas , afin de demander des nouveaux secours au pape. Pierre d'Umile , qui fut présent à cette bataille , a écrit que l'armée du roi Louis était si pauvre , qu'après que ses soldats eurent , suivant l'usage de ce temps-là , désarmé ceux qu'ils avaient fait prisonniers , et pris leurs chevaux , ils leur rendaient leur liberté , leurs armes et leur équipage pour la valeur de huit ou dix ducats. Louis espérait que le pape lui accorderait des secours , mais il fut trompé dans son espoir. Le pape Jean XXIII sur ces entrefaites avait été sommé d'assister à un concile universel que l'empereur Sigismond devait assembler , afin d'arrêter les progrès du schisme qui durait depuis tant d'années. Incertain sur le sort qui devait lui arriver , le pape Jean répondit au roi Louis , qu'embarrassé par ses propres affaires , il fallait qu'il employât ses forces contre ses ennemis , qui ,

à la faveur de ce concile , se disposaient à l'attaquer , et qu'ainsi il lui conseillait de renvoyer la guerre contre le royaume de Naples , à des temps plus heureux. Sur cette réponse , le roi Louis mécontent se retira en Provence , et mourut à Angers le 29 Avril 1417 , et fut enterré à l'église Saint-Maurice. Il fit divers legs pieux , entre autres un par lequel il ordonnait qu'on dirait pour le repos de son ame quinze mille messes , et qu'on donnerait à quinze mille pauvres une aumône de dix deniers à chacun. Les auteurs parlent de lui comme d'un prince sincère , pieux , libéral , ami de son peuple , et si peu vindicatif , qu'à la fin de ses jours il demanda pardon à tous ceux qu'il craignait d'avoir offensés. Il laissa trois fils.

LOUME (FRANÇOIS) , avocat , né à Beaumont de Lomagne , remporta le prix du Souci en 1672. Le recueil des poésies qu'il nous a laissés (1) contient une *Ode au Roi sur la guerre de Hollande* , des *Stances à Philis* , un *Sonnet pour l'essai* , et *Hercule mourant* , *chant royal*. Hercule est pris par Loume , pour l'emblème de J. C.

« Le sang par qui Jésus lava l'impïété ,
Qui de tous les mortels tenait l'ame
asservie ,
Le fait voir dans mes vers , sous un nom
emprunté ,
Alcide triomphant à la fin de sa vie. »

(1) *Le Triomphe du Souci* , par Me. François Loume de Beaumont de Lomagne , Tolose , veuve d'Arnaud Colomiez , 1672 , in-4.º

Plusieurs poètes célébrèrent le triomphe de Loume ; on remarque dans le nombre, d'Ardenne, J. Arnaud Laborie, Taillasson, Balthasar d'Auch, Lacoume, Martin de Chaury, P. Lacaze, Gemarenc et Philippe Loume, fils de l'auteur. *

I. LUCAS (PIERRE), né à Toulouse en 1691, fut admis au nombre des élèves de Marc Arcis, et devint un parfait imitateur de la manière de son maître. Il modelait avec chaleur, et composait avec esprit. Plusieurs églises du Languedoc et de la Guienne possédaient avant la révolution des statues et des bas-reliefs que Lucas avait sculpté avec un rare talent. A l'époque où il vivait, on renversait les ornemens délicats de nos anciennes basiliques, et les nobles décorations qui rappelaient les règnes de François I et d'Henri II. A l'ogive élancée, à la colonnade élégante, aux créations du génie de Michel-Ange, on substituait des masses architecturales sans proportions, des ornemens mesquins, des formes tourmentées. Il fallait en quelque sorte céder à la mode ; mais Lucas sut cependant conserver les traces du bon goût ; ses figures offrirent toujours une grande pureté de style. Il fut employé avec son maître dans les travaux que celui-ci avait entrepris, soit pour l'église de Saint-Jérôme où s'assemblaient les Pénitens-Blens, soit pour la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel, la galerie des Illustres et la salle du Concert.

Une étroite amitié l'unissait au fameux Subleyras ; passionnés pour le chant, ils répétaient ensemble les airs de Lully. Subleyras fit le portrait de Pierre Lucas, et le Musée possède maintenant cet excellent ouvrage ; un autre tableau du même peintre, conservé aussi dans cet établissement, offre la réunion des objets d'étude et d'amusement de Subleyras et de son ami ; on y voit une statue, une tête de ronde-bosse, une palette, des cahiers et des instrumens de musique. Ce fut par les soins de Lucas, de Rivalz, de Cammas et de Crozat, que la société des Beaux-Arts prit naissance. Ces hommes estimables ne songeaient qu'au bien public, ne voulaient que la prospérité de leur patrie. Quelquefois accueillis par les capitouls, plus souvent repoussés, les fondateurs de l'académie eurent à vaincre, et la morgue des magistrats municipaux, et les efforts de l'ignorance et de la calomnie ; mais tandis que les noms de leurs obscurs persécuteurs sont pour toujours ensevelis dans l'oubli, les leurs brillent d'une gloire que rien ne saurait altérer. L'institution qu'ils ont créée subsiste avec honneur. Des écoles qu'ils établirent, sont sortis des architectes, des peintres recommandables, parmi lesquels on voit paraître aux premiers rangs, et Raymond, et Cassas, et Valenciennes. Sans Lucas, sans ses généreux collègues, ces artistes célèbres dont nous venons de rappeler le souvenir, ne se-

raient pas entrés dans la carrière qu'ils ont parcourue avec tant d'honneur. A des talens distingués, Pierre Lucas joignit une bonne éducation, des mœurs douces et une piété fervente. Sa reconnaissance pour les bontés de Marc Arcis envers lui, ne connut point de bornes. Les enfans de cet habile sculpteur trouvèrent dans Lucas un protecteur zélé et un ami fidèle. Il dirigea les premiers essais de l'un d'entre eux, qui annonçait les plus grandes dispositions pour l'art du statuaire, mais qui mourut bien jeune encore. Les membres les plus distingués du parlement et tous les citoyens de cette ville, estimaient Lucas. Les pauvres reçurent souvent les secours qu'il aimait à leur offrir en secret. Il mourut universellement regretté en 1752. *

II. LUCAS (FRANÇOIS), fils du précédent, naquit à Toulouse en 1736; son père lui donna les premières notions de l'art du statuaire. Orphelin à l'âge de seize ans, Lucas suivit avec assiduité les classes de l'académie des Beaux-Arts. Après avoir été honorablement distingué dans tous les concours, il parut au nombre des élèves qui aspiraient au grand prix, et il obtint cette palme le 12 Avril 1764. Trois ans après il fut nommé professeur de sculpture. A cette époque les arts dépendans du dessin n'étaient plus cultivés avec la même supériorité qu'ils l'avaient été autrefois. Des principes vicieux, des méthodes bizarres remplaçaient l'étude de

la nature et celle des chef-d'œuvres de l'antiquité; on affectait pour les sublimes productions des Grecs, et pour les immortels ouvrages de Raphaël, une sorte d'indifférence voisine du mépris. Les Boucher et les Vanloo, Lemoine, Pigalle et Bouchardon, acquéraient une prépondérance fatale. A leur exemple, les artistes du second ordre détournèrent leurs regards de tout ce qu'on avait jusqu'alors admiré, et ils substituèrent des attitudes ridicules, des expressions triviales, des contours péniblement tourmentés, à ces poses nobles, à ces expressions vraies, à ce contour simple, pur et gracieux que l'on admire dans les monumens qui ont échappé aux coups du temps et à la barbarie des hommes. Lucas n'eut peut-être pas toujours l'avantage de s'élever au-dessus de la manière adoptée par les maîtres qui donnaient en quelque sorte des lois à l'école française; mais il eut cependant le bon esprit d'étudier et de faire étudier à ses élèves un petit nombre de figures, moulées sur l'antique, que l'on avait rassemblées dans l'une des salles de l'académie, et qui étaient les seuls objets qui pouvaient rappeler aux artistes de cette ville les formes vraiment divines que les disciples de Phidias et de Praxitèle surent donner aux statues qui décoraient les monumens de la Grèce. Cette étude devait faire, d'autant plus ressortir le bon goût du professeur toulousain, qu'alors toute la

France préférait un *modèle* de Lemoine ou de Pigalle, à la Vénus de Médicis et à l'Apollon du Belvédère. Depuis sa plus tendre jeunesse, Lucas sentait le désir de parcourir l'Italie, cette terre classique des beaux-arts. Ayant acquis par des travaux multipliés une honnête fortune, il s'achemina vers la patrie de Raphaël. La vue des chef-d'œuvres rassemblés dans l'ancienne capitale du monde, convainquit Lucas que le style de dessin alors adopté en France, et même dans toute l'Europe, s'écartait entièrement des grands modèles, et annonçait une décadence rapide dans les arts. Aussi, de retour dans sa patrie, ne cessa-t-il point de recommander l'étude de l'antique, comme le seul moyen d'opposer une digue aux progrès toujours croissans du mauvais goût. On ne peut parcourir l'Italie sans éprouver le besoin de connaître les débris imposans, les marbres, les inscriptions, les médailles qui rappellent les temps où Rome donnait des lois à l'univers. Ces précieux restes qui peuvent suppléer quelquefois au silence des écrivains, et qui ont sensiblement agrandi nos connaissances historiques, furent pour Lucas l'objet d'une étude approfondie. Il rapporta de Naples et de Rome plusieurs monumens précieux, et lorsque fixé pour toujours à Toulouse, il eut le loisir de continuer les recherches qu'il avait commencées avant son départ, il rassembla une nombreuse suite de médailles celtibé-

riennes, grecques, romaines consulaires et impériales; son laraire fut enrichi d'un grand nombre de figurines, et une belle suite d'inscriptions votives et sépulcrales orna son cabinet. L'abbé Heckell, garde des médailles de l'empereur d'Allemagne, MM. de Cambry, Millin, et plusieurs autres savans archéologues, examinèrent la collection de médailles formées par Lucas, et applaudirent au goût et aux connaissances numismatiques de cet estimable artiste. Quelques sculpteurs distingués s'empressèrent aussi de lui témoigner leur estime; Lucas en était digne, et plusieurs grands ouvrages exécutés avec un talent supérieur, avaient fixé sa réputation. Nous n'insérerons pas ici la nomenclature de plus de cent cinquante statues ou bas-reliefs en terre cuite, en plâtre, en bois et en plomb, objets qui furent destinés à des églises, à des hôtels ou à des jardins. Nous ne parlerons pas d'un grand nombre de *modèles*, remarquables cependant par l'art avec lequel ils sont touchés, et par la facilité du travail; mais nous ferons une mention particulière de plusieurs monumens, en marbre ou en pierre, placés encore dans des lieux publics, et qui méritent d'être distingués. Les *Adorateurs* qui décorent le maître autel de l'église des Chartreux, arrêteront toujours les regards; et s'en voyant on regrette que l'artiste n'ait pas vécu dans un siècle où le goût ait été plus épuré, on ne peut ce-

pendant refuser des éloges à ces figures élégantes, pleines de grâces et de légèreté. Le bas-relief placé à l'embouchure du Canal des deux Mers, et qui a cinquante pieds de long, est remarquable non seulement par sa composition ingénieuse, mais encore par les belles figures qu'il contient. Placée au centre, l'Occitanie, représentée par une belle femme, ordonne au Canal de couler à la fois vers l'orient et le septentrion, et de mêler ainsi ses ondes à celles de la Méditerranée et de l'Océan. Appuyé sur une urne d'où s'échappent ses eaux, le Canal, figuré par un homme dans la force de l'âge, obéit à la superbe volonté de la Province. Les génies des arts creusent le lit du fleuve artificiel qui doit porter les richesses des deux mondes. La ville de Toulouse paraît dans le lointain, et une écluse déjà élevée, et dans laquelle on voit un vaisseau, rappelle les ingénieux moyens employés pour vaincre les obstacles que les différences de niveau opposaient à la navigation. A la gauche de la figure qui représente l'Occitanie, la Garonne lève sa tête couronnée de roseaux. Des arbres chargés de fruits, et le génie de l'agriculture occupé à tracer des sillons, annoncent la fertilité des contrées qu'elle arrose. On doit regretter que ce beau monument n'ait pas été respecté, même avant la révolution (1).

(1) Il en existe une gravure faite à Rome.

Les deux statues colossales qui décorent la barrière de Saint-Cyprien, honorent aussi le talent de Lucas. Ces monuments sont en pierre jaunâtre, et posés à une assez grande élévation. La ville de Toulouse, sous la forme d'une femme dont la tête est ornée d'une couronne murale, est placée à la gauche en entrant. Les symboles des sciences et des arts sont à ses pieds; son geste semble appeler les étrangers : à la droite, et en regard de la première statue, l'Occitanie détourne la tête, et contemple avec orgueil son antique capitale. Le mausolée de M. de Puivert, l'un des premiers membres de la société des Sciences de Toulouse, a été cité par M. Millin comme l'un des monuments les plus remarquables de l'église de Saint-Etienne. Ce tombeau, dû à Lucas, est bien composé, et le travail en est précieux. Il serait facile de citer beaucoup d'autres monuments de ce genre exécutés par cet habile professeur. Quelques-uns furent détruits en 1794; mais plusieurs autres, parmi lesquels il faut compter celui de M. d'Etigny, célèbre intendant d'Auch et de Pau (1),

(1) Ce mausolée, placé autrefois dans l'église de Saint-Orens à Auch, a été transporté par les soins de M. Sentetz fils, dans la belle église de Sainte-Marie. Une statue en marbre a été érigée à d'Etigny, d'après la proposition du même particulier. Cette statue a été sculptée par M. Vigan; elle est placée à l'entrée de l'une des promenades de la ville d'Auch.

ont été restaurés sous le règne de Napoléon. Il a laissé une longue suite de dessins, dont les sujets sont pris dans l'Illiade, l'Odyssée et l'Enéide. Pénétré du désir d'encourager l'étude dans l'école spéciale des Arts qui le reconnaissait pour son doyen, il faisait chaque année les frais de trois prix qui devaient être distribués aux élèves qui avaient le mieux modelé une main, un pied et une tête d'après l'antique. Sa vie entière a été remplie par l'étude des beaux arts et de l'antiquité ; son esprit était orné, son cœur était pur : il ne connut jamais la haine et l'envie, passion des âmes communes. Il portait dans la société une gaieté franche, une amabilité pleine de charmes ; il était bon frère, ami fidèle, professeur infatigable, et souvent bienfaiteur de ses disciples. L'un d'eux, distingué parmi les artistes de la capitale, doit, dit-on, élever un monument à la mémoire de son maître. M. Saurine, peintre qui a puisé de grands talens dans l'école de David, a fait un très-beau portrait de Lucas, et M. Vigan, professeur à l'école spéciale, a sculpté le buste de cet homme vénérable dont il fut l'élève, et qui mourut à Toulouse le 17 Septembre 1813, âgé de soixante-dix-sept ans.

III. LUCAS (JEAN-PAUL), frère du précédent, peintre médiocre, mais passionné pour son art, fut en quelque sorte le créateur du Musée de Toulouse. Il avait vu avec douleur des magis-

trats ineptes ordonner la destruction de nos monumens, et les livrer aux iconoclastes modernes. D'accord avec le peintre Bertrand et quelques-uns des anciens membres de l'académie des Arts, il obtint la permission de rassembler dans le couvent des Grands-Augustins, les tableaux, les statues, les antiquités qui existaient encore dans les édifices nationaux. Son zèle lui fit courir des périls nombreux. Quelques représentans délégués dans le département de la Haute-Garonne, trouvèrent mauvais que l'on voulût soustraire aux flammes des objets qui, suivant eux, ne rappelaient que les souvenirs de la superstition et ceux de la féodalité ; mais Lucas sut conjurer les dangers qui le menaçaient, et conserver les monumens des arts. M. Castillon avait proposé en 1791, la formation d'un Musée (1) ; Lucas exécuta ce projet. La belle église des Augustins fut transformée en un vaste salon ; plus de deux cents tableaux, parmi lesquels on remarquait des originaux de Giorgion, d'André del Sarte, de Salvator Rosa, Barroche, Castiglione, Philippe de Champagne, Jacques Jordaens, Jean Miel, Wouvermans, Tempeste, Karle du Jardin, Rooy, Ruisdael, Bloeman, Simon Vouet, Fouchières, Blanchard, Lafosse,

(1) Mémoire concernant la bibliothèque du ci-devant Collège-Royal de Toulouse en particulier, et les bibliothèques nationales en général, pages 12 et 13.

Jouvenet, de Troy, Houasse, Bon Boulogne, Grimoux, Largillière, Subleyras et Rivalz, furent réunis et placés en ordre dans ce local, où l'on vit aussi beaucoup de copies d'après Perugin, Raphaël, Titien, Paul Veronèse, Annibal Carrache, Guide, Dominiquin, Albane, Cortone, Carle Maratte, Rubens, Vandyck et Rembrandt. Lucas traça le catalogue du Musée, et l'envoya au Comité d'instruction publique. Ce Comité fit un rapport à ce sujet à la Convention nationale, et le 18 Fructidor an 3, un décret donna des éloges mérités à Lucas, et l'exhorta à travailler toujours avec le même zèle pour la conservation des monumens des arts. Pendant son administration, le Musée de Toulouse fixa l'attention du gouvernement. En 1803, on envoya plusieurs beaux tableaux destinés à augmenter la collection importante que nous possédions déjà. Le gouvernement auquel on devait ces premiers dons, les multiplia dans la suite; et pendant l'époque marquée par tant de triomphes, et où les drapeaux français furent arborés sur les murs de presque toutes les capitales du continent européen, le Musée de Toulouse reçut plusieurs fois des marques de la munificence du ministère (1). Lucas vit avec joie l'établissement

(1) Des présens d'une haute valeur ont aussi été faits au Musée de Toulouse depuis la restauration. Une statue, un buste en marbre,

qu'il avait formé, s'enrichir des productions des plus grands maîtres, et il exprima dans la préface de la cinquième édition de son catalogue, tout l'enthousiasme qu'excitait en lui la vue de ces chef-d'œuvres. Il mourut vers la fin de l'année 1808, à la suite d'une violente attaque de paralysie. Artiste instruit, administrateur probe et désintéressé, bon parent, bon ami, excellent citoyen, J. P. Lucas a laissé des souvenirs honorables, et qui se perpétueront tant que la ville saura apprécier la magnifique collection de tableaux qu'elle possède. Ses écrits sont peu nombreux; nous ne citerons ici que le *Catalogue historique et critique des tableaux et autres monumens des arts du Musée de Toulouse*. La cinquième édition a été publiée en 1806. II. *Réflexions sur le génie et les ouvrages du peintre Lebrun*. Ce morceau a été inséré dans le *Recueil des ouvrages lus dans la séance publique du Lycée de Toulouse le 20 Messidor an 2*. III. *Précèptes sur la manière d'apprendre à dessiner*, Toulouse 1804, in-8.° Cet ouvrage, dit le rapporteur des travaux du Lycée, est une application ingé-

plusieurs compositions ou copies faites par des maîtres habiles, et trois beaux tableaux de l'école moderne, ont été envoyés au Musée. Tout annonce que ce bel établissement sera encore enrichi par d'autres productions dignes de fixer tous les regards.

nieuse de l'analyse à l'enseignement de l'art du dessin. Malgré les écrits de Condillac, peu d'instituteurs dirigent leurs élèves selon cette méthode simple et facile, qui conduit insensiblement du connu à l'inconnu, et ramène tout aux simples élémens. L'ouvrage de Lucas, fondé sur ces principes, est divisé en deux parties. La première est spécialement consacrée à vaincre le dégoût des élèves, et à accoutumer leur main à obéir à leur esprit. Les préceptes généraux, et une classification didactique des objets que le maître doit faire dessiner aux élèves, composent la seconde. Lucas fut membre de l'académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture de Toulouse, et du Lycée ou Athénée de la même ville. *

LUPUS ou **LOUP**, premier médecin de Raymond VII, comte de Toulouse, florissait dans le XIII. siècle. La science qu'il professait était dès-lors en honneur; chaque souverain, tous barons ou riches chevaliers, avaient des médecins attachés à leur personne: on en trouve la preuve dans le testament de Bertrand de l'Île-Jourdain, évêque de Toulouse. (Voyez ce nom.) Lupus dut jouir sans doute d'une grande réputation. Il signa en 1238, comme professeur de médecine, ou plutôt en qualité de physicien (car c'était le nom qu'on donnait alors aux enfans d'Hypocrate), la quittance de la somme que Raymond VII devait payer durant

dix ans à l'université de Toulouse.

LYS (**COLOMBE DU**), élève de Chalette (voyez le Supplément), descendait de la famille de Jeanne d'Arc, qui eut l'insigne honneur de vaincre les éternels ennemis de la France (1). Glorieux de son origine, du Lys prenait le titre de noble, et l'ajoutait à sa signature au bas des tableaux qu'il peignait. Ses ennemis le dénoncèrent à quelques hobereaux, qui furent irrités de voir un artiste assez hardi pour oser assurer qu'il faisait partie du second ordre de l'état. Les capitouls, qui, en général, étaient de bons marchands, fort entêtés des privilèges de la dignité dont on les avait revêtus, et qui étaient devenus nobles en se couvrant de la robe consulaire, se joignirent à quelques gentils-hommes toulousains, et défendirent à Colombe du Lys de prendre

(1) Tout le monde connaît les exploits de l'héroïne de Domremy. Sa modeste chaumière allait tomber, lorsqu'une administration tutélaire l'a sauvée de la destruction. Sa demeure est aujourd'hui restaurée; les lieux où elle a porté ses premiers pas sont embellis; son image, à la fois douce et guerrière, reproduite sur le marbre, s'offre aux regards au-dessus de la fontaine monumentale que la munificence royale a fait construire sur la place de Domremy, et pour couronner, par un bienfait, cette œuvre glorieuse qui acquitta la dette de la patrie envers sa libératrice, sa majesté a fondé une école, où les jeunes filles de Domremy et des villages voisins reçoivent une instruction gratuite.

à l'avenir aucun titre, ayant si manifestement dérogé en exerçant l'art de Raphaël. On sent bien que le peintre ne voulut point se soumettre à la décision des capitouls. Il présenta une requête au roi, et obtint un arrêt du conseil qui les maintint au nombre des gentilshommes, et qui de plus l'invita à cultiver son art comme compatible avec la plus haute noblesse, dont il transmet les faits glorieux à la postérité. Les capitouls furent sans doute irrités de

cette décision ; mais il fallut obéir à la volonté du souverain. Le Musée de Toulouse possède plusieurs tableaux de Colombe du Lys ; mais on est loin de remarquer dans ses tableaux le talent de Chalette son maître. Une couleur lourde, un dessin commun et froid les font seuls remarquer, et si quelquefois on trouve du mouvement dans ses compositions pittoresques, les attitudes sont outrées, et les contours bizarrement tourmentés. *

SUPPLÉMENT.

A

ABEILLE (LOUIS-PAUL), naquit à Toulouse le 2 Juin 1719. Il fut nommé inspecteur général des manufactures de France, et postérieurement enfin, secrétaire général du conseil du bureau de commerce. On a de cet auteur quelques ouvrages concernant l'agriculture, à laquelle il paraissait s'être adonné. I. *Corps d'observations de la société d'agriculture, de commerce et des arts, établie par les états de Bretagne*, publiés à Rennes en 1761, in-8.° II. *Principes sur la liberté du commerce des grains*, Paris 1768, in-8.° Il coopéra avec quelques-uns de ses confrères, à la rédaction des *Observations de la société d'agriculture de Paris, sur l'uniformité des poids et mesures*, 1790, in-8.° Il a en outre publié, avec une préface et des notes, des *Observations sur l'histoire naturelle de Buffon*, par M. de Malesherbes, Paris 1790, 2 vol. in-8.° et in-4.° Il est mort à Paris en 1807, âgé de quatre-vingt-sept ans.

ABUNDANTIUS, duc de Toulouse en 631, fut sans doute institué en cette qualité par le roi Dagobert, lorsque ce dernier s'empara du royaume d'Aqui-

taine sur les enfans puînés de son frère Charibert. Ce général fut chargé, de concert avec Vénérandus, autre chef français, d'aller combattre en Espagne le roi visigot Suintilla, contre lequel la majeure partie de ses sujets s'étaient révoltés en faveur de Sisenand, l'un des seigneurs de sa cour, qui par ses grandes qualités était plus agréable à la nation. Cette entreprise qui allait si directement contre les lois de la légitimité, fut couronnée du plus heureux succès. Suintilla ne put résister aux armes victorieuses d'Abundantius; il fut détrôné, et l'on couronna son rival vers la fin de 631. Les Toulousains qui eurent le principal honneur de cette entreprise, s'en retournèrent triomphans; ils repassèrent les monts, ayant leur duc à leur tête, et chargés des dépouilles des Visigots, comme des riches présents dont Sisenand récompensa leur secours. L'histoire dès ce moment cesse de faire mention d'Abundantius.

ALAYRAC (RAIMOND D'), prêtre, né dans l'Albigeois, remporta le prix de la violette d'or, institué par les *sept Troubadours de Toulouse*. Arnaud Vidal de Castelnaudary avait été cou-

ronné, le premier, en 1324 ; Raimond d'Alayrac le fut en 1325. Son ouvrage, encore manuscrit, est intitulé : *Canso de mossen Ramon d'Alayrac, capela d'Albegès, e gazanhetne la violeta de l'aur à Tolosa, la seconda vetz, en l'an M. e CCC. e XXV.* On voit que les sept Mainteneurs honorèrent, dans les premiers concours, des talens étrangers à Toulouse, ne donnant rien, comme ils disaient, ni à la faveur, ni à l'amitié, mais tout au mérite. Il existe dans l'Albigeois, près de Cordes, un village nommé Alayrac, et une famille très-estimée, qui porte le même nom, y possède un domaine considérable. Nous croyons qu'elle n'est pas différente de celle dont le troubadour Raimond était sorti. *

ALDEBRANDI ou **ALDEBRAND** (ETIENNE), moine de Saint-Allire de Clermont, et ensuite évêque de Saint-Pons, fut nommé à l'archevêché de Toulouse, par le pape Clément VI, au mois de Décembre 1351. La raison de ce choix est digne de remarque. Papire-Masson prétend que le pontife étant simple religieux au monastère de la Chaise-Dieu en Auvergne, et revenant de faire ses études à Paris, fut arrêté et dépouillé par des voleurs près le village de Turret en Auvergne, où Aldebrandi était prieur. Papire ajoute que celui-ci lui donna un habit et de l'argent pour continuer son voyage, et qu'en se séparant,

Clément lui ayant demandé quand est-ce qu'il pourrait reconnaître ses bienfaits? Aldebrandi lui avait répondu : *Lorsque vous serez pape.* Clément parvenu en effet à cette éminente dignité, et se ressouvenant du service rendu, contre la coutume des grands dont la mémoire est si mauvaise à leur rappeler le bien qu'on leur fit avant leur élévation; Clément, disons-nous, fit venir Aldebrandi près de lui, le nomma trésorier, grand camerlingue de l'église romaine, et lui donna l'archevêché de Toulouse. Ce prélat mourut en 1360.

ALÉRIO (JEAN D'), Toulousain, général de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, fut élu, durant son absence, au chapitre général qui se tint à Montpellier en 1321. Il fut grand théologien et fort expert en philosophie profane. C'était un partisan outré d'Aristote; il défendit le texte de cet auteur avec une chaleur égale à celle qu'il mettait à soutenir l'évangile. Il composa plusieurs traités, un *sur l'immaculée Conception de la Vierge*; d'autres renfermaient des opinions sur les arts et les sciences humaines; il commenta les quatre livres des Sentences de Pierre Lombard, et mourut à Toulouse en 1329. Il fut enseveli au couvent des Grands-Carmes de cette ville.

ANGÈLE (la donna d'), seigneuresse du lieu de Labarthe dans le Toulousain, née vers 1219, fut une de ces êtres mal-

heureux qui, égarés dans leur raison, prouvent la fragilité de la sagesse humaine. A l'âge de cinquante-six ans, elle se persuada qu'une intelligence aérienne venait, durant les ténèbres de la nuit, lui rappeler et lui faire goûter les plaisirs que l'amour avait peut-être offert à sa jeunesse. A cette époque on ne pouvait se livrer impunément à ces douces illusions. L'inquisition régnait dans Toulouse, et cet affreux tribunal étendait par-tout son regard et ses vengeances. Les bûchers où périrent tant d'Albigéois, n'étaient pas éteints, et chaque jour le fanatisme les rallumait avec une violence nouvelle. *La dona* d'Angèle, imprudente comme toutes les femmes animées d'une grande passion, n'eut pas plutôt confié à quelques amies ce qu'elle appelait son bonheur, que l'inquisiteur de la foi, Hugues de Bénéiolis, en fut instruit. Celui-ci en prévint le sénéchal de Toulouse, Pierre de Voisins, et tous les deux la traduisirent devant le tribunal terrible chargé de provoquer le supplice des magiciens, des hérétiques et des sorciers. La vue des juges-bourreaux troubla sans doute l'imagination faible d'Angèle; forcée de s'expliquer, ce ne fut plus d'un sylphe qu'elle parla, elle prétendit qu'un démon la visitait chaque nuit durant un grand nombre d'années; de ce commerce, ajouta-t-elle, était provenu un être monstrueux qui avait la tête d'un loup, et la

queue d'un serpent (un véritable Endriague.) Il ne se nourrissait que de chair humaine, et sa mère allait pendant la nuit enlever des petits enfans qu'elle lui donnait pour pâture. Au bout de deux ans, le monstre disparut sans plus se remontrer aux yeux d'Angèle. En écoutant cet amas de sottises horreurs, des hommes sages auraient eu pitié de l'état d'aliénation de cette infortunée, et l'auraient remise à ses parens pour la faire guérir de sa folie; mais des inquisiteurs n'eurent jamais rien de commun avec de saines idées. Hugues de Bénéiolis suivit donc une marche opposée. Il ne s'enquêta pas du nombre d'enfans qui avait disparu dans le pays, ce qui était facile à savoir; il ne voulut pas s'étonner du goût qui entraînait le démon vers une femme décrépite, il porta seulement la sentence ordinaire. Angèle fut livrée au sénéchal Pierre de Voisins, et celui-ci la fit brûler toute vive sur la place Saint-Etienne à Toulouse, en 1275. Le chroniqueur Bardin ajoute que la sentence rendue contre cette insensée, existait encore de son temps; on la trouve en effet dans les archives du parlement; tous ces faits y sont déduits fort au long. Nous devons, quoi qu'on en dise, regretter fort peu le Lon vieux temps.

ANGLURE DE BOURLEMONT (CHARLES D'), d'une illustre famille de Champagne, avait été évêque de Castres et d'Aire, lorsqu'il fut nommé ar-

chevêque de Toulouse en 1664. Ce fut avant sa nomination, et pendant la vacance du siège après la mort de Pierre de Marca son prédécesseur, que se consumma l'établissement de la Congrégation des Filles de l'Enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont le projet avait été formé sous les yeux, et avec l'approbation de de Marca. (Voy. MONDONVILLE.) Cet institut si avantageux à la ville de Toulouse, dut sa destruction à la haine aveugle des Jésuites, qui, en faisant supprimer des maisons religieuses, apprirent à leurs ennemis la marche qu'il fallait suivre pour se venger d'eux. Charles d'Anglure expira en 1669.

ARDOUIN (ANTOINE), conseiller au parlement de Toulouse, fut un magistrat distingué par son savoir et ses rares vertus. Il était d'ailleurs homme savant dans les affaires, et fort consulté de son temps. Il avait été député par sa compagnie, avec l'agrément du roi, vers le roi d'Aragon, pour traiter, avec le conseil de ce prince, du droit de marque et de représaille qui se levait en commun entre les deux royaumes. Il eut à s'occuper en outre d'un différent qu'avait la ville de Toulouse en particulier avec les Aragonais et les Catalans, au sujet des esclaves qui se réfugiaient dans Toulouse, et que ceux de cette cité refusaient de livrer en vertu du noble privilège qui rendait libre tout esclave assez heureux pour atteindre l'enceinte

de la banlieue de Toulouse. Ardouin s'acquitta avec beaucoup d'adresse de cette négociation, laquelle fut suivie d'un traité de paix entre les deux couronnes. Ce savant magistrat, après une longue vie toute entière passée dans les occupations de sa profession, tomba malade, et mourut le 4 Décembre 1423. Le parlement, en honneur de ses talens et de ses mérites, lui décerna des funérailles publiques; la cérémonie à laquelle toute la compagnie assista, eut lieu dans la chapelle du palais. La messe fut chantée par l'abbé de Saint-Sernin. Les officiers du sénéchal, ceux de l'inquisiteur de la foi, le viguier, les capitouls, accompagnés de douze de leurs anciens, contribuèrent par leur présence à l'éclat de cette cérémonie patriotique : elle eut lieu le 6 Décembre de la même année.

ARMAGNAC (GEORGE D'), issu d'une maison illustre, et qui peut avec quelque certitude faire remonter son origine à la dynastie des Mérovingiens, naquit en 1301. Il fut élevé dans sa jeunesse auprès de Louis d'Amboise, évêque d'Albi. D'Armagnac, nommé en 1529 à l'évêché de Rodez, y joignit, en 1536, l'administration de Vabres, et ensuite celle de celui de Lescar. Il fut pourvu en 1562 de l'archevêché de Toulouse, et garda ce siège jusqu'en 1577, qu'il s'en démit en faveur de Paul de Foix (voyez ce nom), pour se retirer à Avignon dont il fut archevê-

que et co-légat ; il y mourut le 5 Juin 1581. Il mérita une place parmi les hommes les plus célèbres de son siècle. Le roi Henri III l'avait nommé son ambassadeur à Venise et à Rome, où le pape Paul IV le créa cardinal le 19 Décembre 1544. De retour en France, il fut fait conseiller d'état, et assista au fameux colloque de Poissi, où il fit éclater son zèle pour la religion. Le 22 Mai 1552, il avait été nommé lieutenant général pour le roi dans la province de Languedoc et dans la ville de Toulouse. Il accorda toujours une protection particulière aux gens de lettres, qui lui en témoignèrent leur reconnaissance. Guillaume Philander lui dédia son commentaire sur Vitruve, et Guillaume Le Blanc d'Albi publia, sous ses auspices, sa traduction de Xiphilin. Sous son archiépiscopat, les Chartreux s'établirent à Toulouse ; cet avantage fut balancé par l'établissement des Jésuites, qui depuis leur entrée dans le royaume et dans la ville, se montrèrent les constans ennemis des rois de la maison de Bourbon en général, et de notre grand Henri IV en particulier.

I. ARMAND I, évêque de Toulouse, souscrivit en 905 l'acte de vente que les religieux du monastère de Sorèze firent du lieu et prieuré de Saramon sur la Gimone au diocèse d'Auch, à Garcias, comte et marquis de Gascogne. Il assista en 911 au concile de Fond-Couverte, con-

voqué par Arnuste, archevêque de Narbonne. Après la mort de ce dernier, cruellement assassiné, Gérard, neveu de Louis l'Aveugle, roi de Provence, ayant été porté par intrusion sur le siège de Narbonne, Armand I fut au nombre des prélats qui s'y opposèrent avec vigueur, et qui adressèrent en 914, une lettre au pape Jean X, contre l'usurpateur : celui-ci fut excommunié par ce pontife. Armand I, en 918, le 16 Juin, tint à Alzone dans le diocèse de Carcassonne, un *plaid*, auquel assista *le vénérable homme Bernard, envoyé et avocat de Raymond, comte et marquis de Toulouse, du consentement du comte Eudes son père*. On y vit siéger parmi les juges, qui étaient au nombre de trente-sept, huit *Romains*, quatre *Gots*, et huit *Saliens* ou *Français*, ce qui prouvait qu'au X.^e siècle ces nations n'étaient pas encore fondues entièrement dans celle des Gaules. L'avocat Bernard y exposa, au nom de ses souverains, des prétentions qui ne furent pas reconnues justes, et dont Armand le débouta par arrêt du même jour 16 Juin, la vingt-unième année du règne de Charles le Simple. Armand mourut peu après l'an 922.

II. ARMAND II, appelé également ARNAUD, était évêque de Toulouse en 1045, et fut le successeur immédiat d'Hugues II. Il assista au troisième concile de Toulouse, convoqué par l'ordre du pape Victor II au mois de

Septembre 1056, principalement pour remédier aux excès de la simonie, et au concubinage des ecclésiastiques, qui vivaient publiquement avec des personnes du sexe, auxquelles ils donnaient le titre de femmes légitimes. Cette assemblée condamna ces abominations; elle défendit que dorénavant les évêchés entrassent dans les conventions matrimoniales, ni qu'ils fussent cédés comme douaire. ainsi qu'il se pratiquait alors. Dans ce temps qu'on ose vanter de nos jours, les prêtres se livraient à toutes leurs passions; et il est à remarquer que ce ne fut enfin qu'en 1107, au concile de Troyes, et en 1148 à celui de Rheims, que le mariage leur fut définitivement interdit. Les monumens historiques se taisent, depuis cette époque, sur le compte de l'évêque Armand II; Pierre Roger le remplaça avant 1059.

ARRICHUS, ARRICIUS ou **ARRUSO**, car on lui donne ces trois noms, tout n'étant qu'incertitude dans les premiers temps de l'histoire du moyen âge, fut présent à la fondation de l'abbaye de Charroux en 785, en qualité d'évêque de Toulouse. Il assista en 791, au concile de Narbonne, tenu principalement pour condamner Félix, évêque d'Argel, qui avait renouvelé les erreurs des Ariens. Catel qui rapporte ce fait, possédait les actes de cette assemblée; il y remarqua la signature de l'évêque de Toulouse, écrite de la manière suivante :

Ego Arruso Tolosanæ sedis Episcopus confirmavi. Arruso devrait alors être le vrai nom de ce prélat; mais dans les actes rapportés par les historiens du Languedoc, on écrit son nom *Arricho*. Lequel a raison? Nous ne le savons pas, l'original qu'ils ont vu également n'étant pas sous nos yeux.

ASTRIE (FRANÇOIS), vicaire d'une des paroisses de Toulouse, que Prudhomme appelle mal à propos Saint-Augustin, était domicilié à Villefranche du Lauragais lorsque la révolution éclata. Il se montra opposé aux infâmes principes des niveleurs; aussis'attira-t-il leur haine: ils le dénoncèrent aux autorités du temps, le firent arrêter, et ne pouvant l'amener à leurs principes, ils le conduisirent à la mort. Le tribunal criminel de Toulouse, que Gratian présida durant ces temps malheureux, le condamna le 19 Avril 1794, au dernier supplice, comme prêtre réfractaire, et ennemi de la révolution; il mourut avec la fermeté d'une conscience tranquille.

I. ATTON I, évêque de Toulouse. Cet illustre prélat qui occupa le siège épiscopal en 973, était de la race auguste des Mérovingiens. Son père Aynard II, vicomte de Soules, descendait en ligne directe d'Hatton, second fils d'Eudes, duc d'Aquitaine; nulle origine ne pouvait être plus illustre. Il confirma cette année 973, avec son neveu Atton, comte de Ribagorça, les donations faites par leurs prédéces-

teurs en faveur de l'abbaye d'Alaon au diocèse d'Urgel. Atton ne jouit pas long-temps de sa dignité; car il était déjà remplacé au mois de Septembre 974, la mort l'ayant sans doute surpris avant cette époque.

II. ATTON II, évêque de Toulouse, occupa ce siège, selon toute apparence, de 986 jusqu'aux environs de l'an 1000; les savans historiens du Languedoc ne rapportent que son nom, les actes de son épiscopat ayant échappé à leurs vastes recherches.

AUDOUIN (N.), évêque de Maguelonne (Montpellier) en 1353, était Limousin et neveu du pape Innocent VI, qui le créa cardinal. Il passa au siège d'Ostie, et sacra, en 1362, le pontife Urbain V. Il fonda à Toulouse, ville où il avait reçu son éducation, et en reconnaissance de ce bienfait, le collège appelé de Maguelonne, situé dans la rue du Taur, voulant qu'on y nourrit et entretint dix écoliers étudiants en droit civil et canon. Le cardinal de Sainte-Sabine, exécuteur testamentaire d'Audouin, procéda à l'exécution de ses volontés en 1370. Dominique de Florence ajouta une onzième place aux dix premières, pour un prêtre qui devait y être à vie. Durant plus de quatre cents ans, les pauvres écoliers jouirent de cet établissement; la révolution le leur enleva, sans les en dédommager en aucune manière. Audouin termina ses jours à Avignon en 1363.

AURÉOLI (PIERRE), né à Toulouse en 1280, et non en Picardie comme le fait naître Pierre Frizon dans sa *Gallia purpurata*, ouvrage rempli de fautes en tout genre, fut un disciple de Scot. Il entra dans l'ordre des Frères Mineurs, et vint à Toulouse, sa patrie, professer la théologie en l'université. Il commenta la Bible, les quatre livres des Sentences de Pierre Lombard, et composa en outre, dit Nicolas Bertrand, de fort belles œuvres et de beaux *quolibets*. Un cardinal fameux par des jeux de mots d'un genre bas, (car Auréoli fut élevé à cette dignité par Jean XXII en 1327), serait un personnage curieux; mais sans doute l'historien *des Gestes des Tholosains*, entend, par cette expression, des sentences, des apophtegmes, sortes de productions fort à la mode dans le temps où Auréoli vivait. Si cela est ainsi, le mot quolibet a bien dégénéré de son importance; le cardinal Auréoli serait aujourd'hui peu flatté de le voir appliquer à ses ouvrages, qui d'ailleurs n'ont guère survécu à leur auteur. On ignore l'époque de sa mort.

AURIVAL (PIERRE-RAYMOND D'), Toulousain, né dans les premières années du XV.^e siècle, fut par ses talens et sa bravoure, compté au nombre des personnages recommandables de son temps. Animé du noble amour de la patrie, et plein de haine pour les Anglais, il parut au premier rang des armées françai-

ses, ayant à peine la force de soutenir une épée, et se signala dans toutes les affaires auxquelles il prit part, notamment à la guerre de la Guienne sous Charles VII. Depuis un grand nombre d'années, les d'Aurivals étaient les gardiens de la bannière de Toulouse, honneur qu'on n'accordait qu'aux grandes maisons de la ville. Pierre Raymond la porta à l'entrée solennelle du Dauphin, depuis Louis XI, quand le prince vint à Toulouse en Juin 1438. Il se maintint dans cette distinction aux diverses entrées des princes et de la reine qui suivirent celle du Dauphin, ce qui lui parut un droit à conserver dans sa maison la bannière qui lui avait été confiée. Les capitouls s'opposèrent à cette prétention; il fallut porter la dispute devant les tribunaux, qui décidèrent en faveur des magistrats. Raymond d'Aurival fut contraint de donner l'étendard à Jean Delsigné, viguier de Toulouse, et à Jean Dacy, juge-mage de Nîmes, qui la remirent avec beaucoup de pompe aux mains des capitouls. Aurival faisait d'agréables vers; il était cité parmi les troubadours d'alors; mais ses œuvres n'existent plus, du moins nous sont-elles inconnues. Il termina ses jours en 1488. La maison d'Aurival, éteinte aujourd'hui dans toutes ses branches, et qui portait en son écusson de gueules au lion d'or, à la bordure de sable, chargée de huit besans d'or, se plaçait au premier rang des plus illustres

de Toulouse et de la province de Languedoc. Son origine n'était point connue, et se perdait dans la nuit des temps. Dans le nombre des seigneurs juges, en 1035, des différens qu'avait Bermond de Sauve avec Pierre, comte de Carcassonne son frère utérin, on trouve un Guillaume d'Aurival, le premier dont l'histoire fasse mention. En 1164, Ugo d'Aurival signe une transaction entre Raymond Trincavel, vicomte de Beziers, et Ermengarde, vicomtesse de Narbonne. Depuis, les divers membres de cette famille paraissent dans toutes les occasions importantes, toujours avec la supériorité de sa naissance et du pouvoir. Ils entrèrent trente-quatre fois dans le capitoulat depuis Bernard d'Aurival en 1275, jusqu'à Guillaume en 1488, qui fut le dernier capitoul de ce nom. Leur hôtel dans Toulouse devint plus tard le collège de Sainte-Catherine; ils étaient originaires de cette ville, et s'éteignirent dans le XVII^e siècle.

AUSTROVALDE, duc de Toulouse en 587, connu d'abord sous le titre de comte Austrovalde. Ce général vint avec Didier son prédécesseur, mettre le siège devant Carcassonne, et commandait l'avant-garde des troupes de Gontran. Il voulut également poursuivre les généraux de Reccarède lors de leur fuite simulée, quand ils marchaient au secours de Carcassonne, et se trouva enveloppé dans le désas-

tre général qui fut la suite de cette imprudence de Didier. Après la mort de ce duc, tout ce qu'Austrovalde put faire, fut de rassembler les débris de l'armée, et de la ramener sous les murs de Toulouse, où il la rallia. Ce soin pris, il se hâta d'aller trouver le roi Gontran, moins pour lui apprendre le mauvais succès de cette expédition, que pour lui demander le duché de Toulouse. Ce prince le lui accorda facilement. A peine Austrovalde en fut possesseur, qu'il se vit obligé de prendre les armes contre les Vascons ou Gascons, qui non fixés encore en deçà des Pyrénées, venaient porter le ravage jusqu'aux portes de Toulouse. Austrovalde se mit à la tête des milices de son gouvernement, donna la chasse à ces brigands, les poursuivit avec vigueur, mais il ne put entièrement les atteindre, ni leur enlever le butin et les prisonniers qu'ils eurent le loisir d'amener. Gontran, l'an 588, ayant déclaré la guerre à Reccarède, donna le principal commandement de ses troupes au général Boson, et lui adjoignit Austrovalde, qui se mit le premier en campagne sans attendre son chef. Il parut devant Carcassonne, s'empara de cette ville à la faveur des intelligences qu'il s'y était procuré, et se fit prêter serment de fidélité par les habitans. Cette démarche blessa à l'excès Boson qui se montra fort jaloux de son autorité ;

il en témoigna publiquement sa peine à Austrovalde, qui lui répondit avec une égale fierté. Peu après, Boson ayant voulu atteindre et défier le duc Claude, chef de l'armée des Visigots, engagea une action sanglante dans laquelle les Français furent complètement battus, et où le duc Austrovalde perdit la vie après avoir fait des prodiges de valeur. On ignore le nom du successeur d'Austrovalde au duché de Toulouse, à moins que ce ne soit Sérénus. (Voyez SÉRÉNUS.)

AYRAL (N.) s'acquit une malheureuse célébrité aux époques fatales de la révolution française. Médecin à Toulouse, il donnait aux affaires politiques plus de soin qu'à ses malades. L'exagération de ses opinions le fit nommer en Septembre 1792, député à la Convention nationale, pour représenter le département de la Haute-Garonne. Il s'y déshonora en prenant une part active à l'assassinat sacrilège de Louis XVI. Ayral vota la mort, l'appel au peuple, et se prononça contre le sursis. Il marcha constamment avec les plus féroces démagogues ; mais son inhabileté ne le reportèrent pas une seconde fois à la législation. Après avoir fini son temps, il rentra dans l'obscurité dont il n'aurait dû sortir, et mourut sans doute avec le remords de son crime, et le regret de ne pouvoir le réparer.

B

BACQUIÉ (N.), docteur en chirurgie et professeur, membre de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, a lu dans les séances de cette compagnie, des observations importantes et quelques mémoires intéressans. M. Bacquié était considéré comme l'un des plus habiles praticiens de cette ville. On a imprimé quelques-uns de ses opuscules.

BACQUIÉ (SOPHIE), fille du précédent, reçut une très-bonne éducation, et se distingua, étant encore pensionnaire chez les Dames de la Providence, par des essais poétiques très-remarquables. Elle remporta en 1790 le prix du lis. La pièce couronnée était un hymne à la Vierge. L'auteur supposait qu'une religieuse adressait un chant de reconnaissance à la mère de Dieu, sur l'assurance donnée que, malgré les réformes introduites dans les monastères, la communauté ne serait point rompue. Cet ouvrage annonçait une sensibilité profonde, et mademoiselle Bacquié aurait sans doute obtenu d'autres triomphes littéraires dans nos académies; mais peu de temps après le premier succès de sa muse, les corps littéraires furent proscrits. Il nous reste encore de cette dame quelques pièces fugitives où elle a déployé un vrai talent. Mariée à M. Tamon, elle offrit le modèle de toutes les vertus. En 18...., une longue ma-

ladie l'enleva aux lettres qu'elle cultivait toujours, et à sa famille éplorée,

BARTHELEMY (N.), né à Toulouse en 1500, étudia avec soin les langues orientales, et surtout le caldéen. On ne connaît aucune des particularités de la vie de ce savant. Il a traduit du caldéen en français, les *Sentences de Ben de Syra*, neveu du prophète Jérémie. Cet ouvrage fut imprimé à Angers en 1559. L'auteur mourut dans cette ville en 1662.

BASTARD (FRANÇOIS DE), né à Toulouse après le premier tiers du XVIII.^e siècle, tira son origine d'une famille qui entra dans le capitoulat en 1642. Destiné, par la volonté de son père, à la carrière de la magistrature, il fit ses études de droit civil, obtint une charge de conseiller au parlement de Toulouse, qu'il occupait en 1753. Ayant acquis une charge de maître des requêtes en 1757, il fut habiter Paris, et sut se rendre agréable à la cour, qui le nomma premier président du parlement de sa ville natale: il fut reçu le 15 Novembre 1762, en remplacement de Maniban, décédé au mois d'Août de la même année. Bastard, revêtu de cette importante dignité, crut devoir en relever l'éclat par des innovations dans les titres, comme dans le costume pris ou porté par ses prédécesseurs. Ce tort si léger parut grave à sa compagnie;

les présidens à mortier, accoutumés à ne voir aucune différence entre leurs habits de cérémonie et celui de leur chef, ne pardonnèrent pas à Bastard les deux galons de son mortier, et l'épitoge dont il avait décoré sa robe. Il mit de l'entêtement à soutenir ces superfluités, et de ce grave sujet de contestation naquirent des querelles qui remplirent ses jours d'amertume, et qui troublèrent le repos du parlement. Les voies de conciliation n'ayant pu réussir, la cour, après diverses assemblées, rendit le jeudi 17 Février 1763, un arrêt qui défendait à Bastard de se distinguer dans ses vêtemens sénatoriaux, et remettait les choses dans leur premier état. Un si sanglant affront ne pouvait s'oublier : le premier président attendit le moment de la vengeance ; il arriva trop tôt ; Bastard le saisit avec empressément, et aveuglé par la colère, il se rendit coupable, lorsqu'il n'avait été que ridicule jusqu'alors. Louis XV, qui abandonnait à ses ministres les rênes du gouvernement, exigea en 1763, du parlement de Toulouse, l'enregistrement de certains édits bursaux qui n'obtinrent point l'assentiment de la magistrature : elle résista aux volontés des courtisans, selon son constant usage. Le duc de Fitz-James, commandant de la province, fut envoyé à Toulouse pour vaincre cette opposition, et punir les officiers du parlement. Il arriva dans les premiers jours de Septembre de

la même année, et excité par Bastard, il se porta à des excès dont les conséquences furent graves. Déployant un inconvenant appareil militaire autour du palais le 13 dudit mois, il vint prendre dans l'assemblée des chambres son rang de duc et pair ; puis il requit, avec tout le grand orgueil d'un petit courtisan, l'enregistrement des édits repoussés par la cour. On lui refusa sa demande : alors usant des lettres de cachet dont il était muni, il y procéda lui-même, assisté du premier président, qui tout en ayant l'air de se laisser faire violence, triomphait de l'abaissement prétendu de sa compagnie. La transcription finie, Fitz-James monta dans la chambre du conseil où le parlement s'était retiré, et leur commanda de se séparer, sous prétexte que minuit ayant sonné, il était en vacation, et ne pouvait plus remplir ses fonctions. Un silence profond fut la seule réponse des magistrats ; confondu de cette conduite nouvelle pour un homme accoutumé à ramper sous des ministres et des mattresses, le duc descendit dans la grand'chambre, et fit appeler successivement les trois premiers présidens à mortier ; il signifia en particulier à chacun une lettre de cachet, qui les obligeait à se séparer de leurs confrères, ce qu'il espérait continuer jusqu'au dernier membre de la cour. Mais le quatrième président, pour parer le coup lorsqu'il fut appelé, se fit escorter du parlement en corps,

et avec cette honorable suite, entra dans la salle des plaidoyers. Il était une heure du matin ; une profonde obscurité couvrait le lieu, qui n'était éclairé que par la pâle clarté de deux bougies prêtes à finir. On peut se figurer l'impression que produisit sur le duc de Fitz-James, cette longue file de magistrats vêtus de noir, marchant un à un dans un profond silence, semblables à des ombres qui venaient reprocher au commissaire du pouvoir d'oser violer la justice jusqu'en son sanctuaire. Le duc en fut troublé, et perdant la tête, laissa au parlement la faculté de se proroger, malgré tout ce que put faire Bastard, qui mieux que lui connaissait les conséquences d'une pareille résolution. Enfin à neuf heures du matin, le 14 Septembre, finit seulement cette séance mémorable, pendant tout le temps de laquelle le palais demeura investi comme l'eût pu être une place forte. Le parlement, haï par son chef, qui lui en donna la preuve dans toutes les circonstances, arrêta d'énergiques remontrances. Fitz-James, qui se croyait vainqueur, devint furieux. Blessé déjà du mauvais accueil que les Toulousains lui faisaient, se voyant seul et fui dans une ville où il y avait tant de noblesse, il se porta aux dernières extrémités, en faisant arrêter chaque magistrat par la force armée, en les contraignant à garder les arrêts dans leurs propres maisons durant plusieurs jours.

On portait à ceux qui étaient à la campagne, de pareils ordres, et les messagers, si par hasard ils ne rencontraient pas ceux vers qui on les dépêchait, devaient rapporter au duc un certificat du curé ou des consuls du lieu qui justifiait de l'exactitude de leurs recherches. Un ecclésiastique, indigné de ces vexations, répondit à un des envoyés de Fitz-James : *Si vous êtes malade, mon ami, je vous confesserai ; si vous êtes en danger de mort, je vous administrerai ; si vous venez à mourir, je suis prêt à vous enterrer ; c'est tout ce que vous pouvez attendre de mon ministère.* Ainsi le ridicule et l'indignation poursuivaient de pareilles mesures. Ces arrêts forcés se prolongèrent jusqu'au 2 Décembre ; alors un ordre du roi enjoignit à Fitz-James de les lever. Le premier président employa ce temps à ébranler la fermeté des parlementaires par toutes sortes de ruses, de promesses, de menaces : ce fut en vain ; lui seul se montra infidèle à sa compagnie, et ses efforts retombèrent sur lui. Les magistrats rentrés, voulant venger l'honneur de leur corps par un arrêt solennel, toutes les chambres assemblées le 13 Décembre de la même année, décrétèrent de prise de corps le duc de Fitz-James, qui avait abandonné la ville, et s'était retiré au château de Montblanc à Croix-Daurade. On lui signifia cet arrêt, et dans la crainte de le voir mettre à exécution, il s'entoura plus que

jamais d'un appareil militaire. Le parlement de Paris et les pairs du royaume prirent part à cette affaire, soutenant avoir seuls les droits de juger les pairs. Le parlement de Toulouse fut dans ses prétentions soutenu par les autres parlemens du royaume, et le mot de *classes* fut prononcé, ce mot si redoutable aux ministres. Bastard, détesté de ses confrères, fut exilé par eux de toutes leurs délibérations, et le président de Niquet (voyez ce nom) occupa la place qu'il eût dû naturellement tenir. Il avait tout fait pour se faire détester, soit en voulant se distinguer des autres présidens, soit en se montrant l'ami des Jésuites au moment où la cour venait de les dissoudre dans son ressort. Il quitta Toulouse bientôt après le duc de Fitz-James, qui l'abandonna le 14 Janvier 1764, emportant avec lui la haine publique; ce dernier fut mal accueilli à Versailles, où l'on improuva sa conduite. Cependant le roi rendit le 25 Février de la même année, des lettres patentes pour imposer silence sur tout ce qui s'était passé. Le parlement ne continua pas moins à poursuivre son chef, et prit le 27 Mars suivant, une délibération conçue en ces termes : « La cour, toutes les » chambres assemblées, a arrêté » pour certaines causes et considérations à cela mouvantes, que » dans aucun temps et en aucun » cas, aucun de ses membres ne » pourrait servir avec M. le pre-

mier président Bastard, ni lui rendre visite. » Ce fut le dernier coup. Dès-lors Bastard ne revint plus à Toulouse; il donna sa démission en 1769. Il fut nommé dans la suite chancelier de S. A. R. le comte d'Artois, et mourut vers 1780.

BAUDOIN, troisième fils de Raymond V, comte de Toulouse, et de Constance de France, naquit du temps que sa mère séjourna auprès de son frère Louis VII, et fut élevé dans la cour du roi son oncle. A la suite de la mort de Raymond V, il quitta la France, et vint dans le Toulousain; mais Raymond VI son frère, sur ce qu'on ne sait quel prétexte, refusa de le reconnaître en cette qualité. Baudouin eut besoin d'avoir recours à des prélats et à des barons français, qui lui donnèrent des lettres testimoniales par lesquelles ils certifiaient la vérité de sa naissance; et Baudouin, muni de ces preuves, se représenta devant Raymond VI, qui n'osa pas pousser plus loin ses mauvais procédés. Ce prince reconnut donc Baudouin, mais ne lui assigna qu'un faible apanage dans l'héritage de leur père. Il l'employa cependant à la défense de ses intérêts; en le chargeant du soin de poursuivre en son nom la guerre qu'il soutenait en Provence, et où Baudouin remporta une victoire signalée. Son frère ne l'en récompensa pas comme il eût dû le faire, mais toujours continua à se servir de lui. Lors de la guerre

des Albigeois , Baudouin fut chargé par Raymond VI de défendre le fort château de Montferrand dans le Lauraguais que Simon de Montfort vint assiéger en 1211. Baudouin , par toutes les ressources du courage , appuyé sur le génie , trompa les efforts de l'assaillant ; celui-ci ne se flattant pas de le vaincre , essaya de le gagner dans une entrevue ; il sut si bien y manier l'esprit du prince toulousain , en lui montrant la conduite ingrate de Raymond VI à son égard , qu'il se décida sur le champ à changer de parti , et à se ranger sous les bannières des croisés. Baudouin prêta foi et hommage à Montfort , en reçut plusieurs terres et châteaux situés dans le Querci , et dès-lors se déclara l'ennemi le plus acharné de son frère. Il combattit contre lui à la bataille de Muret , et de toutes façons lui rendit de méchans offices qui exaspérèrent Raymond VI au plus haut point , et le portèrent plus tard à se souiller d'un fratricide. Baudouin , surpris et arrêté par des traîtres en 1214 , fut conduit devant Raymond VI , après avoir subi un traitement cruel. Le comte de Toulouse , les comtes de Foix père et fils , Bernard de Portelles , et plusieurs autres chevaliers de marque , s'assemblèrent hors des portes de Montauban pour juger le coupable. La tendresse du sang aurait dû le défendre , le fanatisme du parti contraire ordonna sa mort. Jugé , condamné par son propre frère ,

l'histoire ajoute , et nous le répétons avec horreur , que Raymond VI et les comtes de Foix procédèrent eux-mêmes à l'exécution. Baudouin , après avoir obtenu avec peine la permission de se confesser , fut pendu à un noyer par les mains du comte de Toulouse et de ses amis!!! Ainsi la haine que fait naître dans les cœurs les plus nobles la discorde civile , n'éclata jamais mieux que dans cette occasion. Les crimes les plus hideux se renouvelleront toujours par-tout où la faiblesse humaine préférera l'intérêt d'un parti à la voix sacrée de la nature.

BAUDUER (GUILLAUME) , prêtre , natif de Peyrusse , florissait vers le milieu du XVII. siècle. Le nom de cet auteur ne paraîtrait point dans la *Biographie Toulousaine* , si ce livre n'était pas destiné à faire connaître tous ceux qui ont acquis quelque renommée dans Toulouse. Bauduer obtint un prix aux Jeux Floraux. Son recueil de poésies porte ce titre : *Le Triomphe du Soucy* , Tolose , 1658 , in-4.° On y remarque des stances , le *Triomphe de la Croix* ou le *Tombeau de la Mort* , chant royal. Guillaume Bauduer reçut les félicitations de Boudet , Delpuech , Bedout , Muret , Lacaze , Timbal , Lacaste , Lavigne , Garipuy , et autres poètes de ce temps. Son frère J. Bauduer lui adressa aussi des vers. Cortade lui envoya cette épigramme latine :

Vascônia innumercis pugnat victura triumphis,
 Exercent illi Martis et artis opus ;
 Contendant armis , refferant de marte trophœa ,
 Solus præ reliquis artis honore nites ?
 Perge precor canta flectes heliconis alumna ;
 Et cernes florem dulciss poma sequi. *

BAYLE (FRANÇOIS), né en 1622 à Saint-Bertrand, ville du midi de la France, et mort le 24 Septembre 1709 à Toulouse, dans l'université de laquelle il était professeur, a joui pendant sa vie d'une grande réputation, dont le temps l'a presque entièrement dépouillé, et à laquelle il ne lui reste plus guère d'autre titre que celui de médecin fort érudit. Il ne fut pas du nombre de ces praticiens qui ne voient dans la médecine que l'étude de l'état maladif, et qui croient pouvoir connaître les aberrations de la nature, en négligeant d'approfondir les phénomènes qui caractérisent sa marche la plus ordinaire. Il sentit toute l'importance de la physique pour arriver à une bonne théorie médicale ; mais entraîné par l'esprit du siècle, il s'engagea dans une fausse route, et se perdit en explications chimériques semblables à celles qui ont fourni tant d'argumens, et procuré un certain avantage aux détracteurs aveugles de l'application des sciences physiques à l'art médical. Sans doute il est ridicule de soumettre les phénomènes de la vie au calcul, comme il le serait de vouloir en faire autant pour ceux de l'affinité chimique ; mais il n'en demeure pas moins constant que

les résultats de la maladie sont, comme ceux de la santé, les effets d'une cause qui diffère par des nuances seulement de celle à laquelle sont dus les phénomènes généraux de l'univers, et qu'on ne parviendra point à créer une bonne théorie tant qu'on n'appréciera pas bien l'importance de cette vérité. Bayle, soumis à l'influence de l'école de Boerhaave, en suivit les principes, mais sans les adopter dans toute leur étendue ; de sorte qu'on le range avec raison parmi les partisans les plus circonspects de la secte iatro-mathématique, dont il s'attacha principalement à combiner les dogmes avec ceux du cartésianisme, et même avec les idées des médecins chimistes. Ses ouvrages, dont nous allons rapporter les titres, sont donc peu estimables sous le point de vue de la théorie ; mais on y trouve quelques faits précieux, et souvent même des idées assez ingénieuses. I. *Syn-tagma generale philosophiæ*, Toulouse, 1669, in-8.° Manuel de philosophie rédigé d'après les principes de Descartes. II. *Dissertationes medicæ tres : de causis fluxis menstrui mulierum ; de sympathiâ variarum corporis partium cum utero ; de usu lactis ad tabidôs reficiendos, et de venæ sectione in pleuritide*, Toulouse, 1670, in-4.° *Ibid.* 1672. 2 vol. in-12. *Ibid.* 1681, 2 vol. in-12. Bruges, 1678, in-12. La Haye 1678, in-12. Bayle combat l'influence de la lune sur la menstruation : ce phénomène dé-

pend, suivant lui, d'un ferment accumulé dans les lacunes muqueuses de la matrice, qui relâche les vaisseaux sanguins. Il attribue les sympathies à la ressemblance de texture et de fonctions au voisinage des parties, et aux nerfs et vaisseaux qu'ils reçoivent en commun. III. *Tractatus de apoplexiâ*, Toulouse 1677, in-12. La Haye 1678, in-12. Toulouse, 1681, in-12, trad. en français. Paris 1677, in-8.° Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce *Traité*, ce sont les efforts que l'auteur fait pour enlever à la glande pinéale l'honneur d'être le siège de l'ame, et la description qu'il donne de plusieurs ossifications des vaisseaux de l'encéphale. IV. *Problemata physico-medica*, Toulouse 1677, in-12, La Haye 1678, in-12, *ibid.* 1681, in-12, ouvrage presque entièrement consacré à la pratique, mais peu remarquable. Adoptant les idées de Bellini, Bayle pense que le mouvement du sang est accéléré dans la partie sur laquelle on a pratiqué la saignée. V. *Dissertationes physicæ sex, ubi principia proprietatum in œconomia corporis animalis, in plantis et animalibus demonstrantur*, Toulouse 1677, in-12. La Haye 1678, in-12. Toulouse 1681, in-12. L'imagination de la mère, dit l'auteur, n'influe sur le fœtus qu'à raison de l'aliment que celle-ci lui fournit, et qui engendre en lui des esprits animaux semblables aux siens. Cette idée est assez ingénieuse. Bayle soutient avec

raison que les penchans divers des hommes résultent de la diversité dans la formation première du fœtus; mais il a grand tort de vouloir prouver que toutes les parties du corps se développent en même temps, proposition dont la fausseté est évidente. VI. *Histoire anatomique d'une grossesse de vingt-cinq ans*, Toulouse 1678, in-12, Paris 1679, in-12, traduite en latin dans les *Opera omnia*. C'est l'histoire d'un fœtus qui avait glissé dans l'abdomen, par l'ouverture d'un ulcère survenu au fond de la matrice, dont le cou était obstrué. On trouva ce fœtus bien conservé, mais enveloppé d'une couche de matière terreuse, et adhérent à l'épiploon. VII. *Discours sur l'expérience et la raison*, Paris 1675, in-12, traduit en latin, La Haye 1678, in-12, réflexions fort justes sur l'abus du raisonnement, et sur la nécessité de lui donner l'expérience pour guide et pour base. VIII. *Relation de l'état de quelques personnes prétendues possédées, faite d'autorité du parlement de Toulouse*, Toulouse 1682, in-12, *ibid.* 1693, in-12, avec l'*Histoire d'une grossesse de vingt-cinq ans*. Il n'y a point de possession; les phénomènes attribués par les fanatiques à l'influence du malin esprit, dépendent d'une lésion organique, ou d'une disposition particulière du système nerveux. IX. *Dissertation sur quelques points de physique et de médecine*, Toulouse 1688, in-12. Bayle croit

les muscles intercostaux internes destinés à abaisser les côtes. Il n'attribue le vomissement qu'à la contraction des muscles du bas ventre, et réduit l'action de l'estomac à rien dans la production de ce phénomène. Son opinion, reproduite dernièrement par Magendie, a été combattue et renversée par Isidore Bourdon. X. *Institutiones physice*, Toulouse 1700, in-4.° Paris 1701, in-4.° XI. *De corpore animato*, Toulouse 1700, in-4.° Bayle répète ici ce qu'il avait déjà dit ailleurs de l'action des muscles intercostaux, et pense que la cornée transparente peut être rendue plus ou moins convexe par l'action des muscles oculaires, suivant la distance des objets qu'on regarde. On a recueilli les opuscules de Bayle sous ce titre : *Opera omnia*, Toulouse 1700 et 1701, 4 vol. in-4.° Bayle a publié dans le Journal des Savans (1677), l'histoire d'une fille née avec une tumeur cystique attachée au petit doigt par un pédicule.

BEAUVEAU DE RIVEAU (RENÉ-FRANÇOIS DE), né en 1664, illustre par l'alliance de sa famille avec la maison royale de France, posséda toutes les qualités qui forment le grand prélat et le bon citoyen. D'abord évêque de Bayonne en 1700, il fut transféré à Tournai en 1707. Pendant le siège de cette ville par les armées confédérées en 1709, il entretenit à ses dépens toute la garnison française, donnant des

preuves éclatantes de son zèle pour la prospérité de nos armes, et de son attachement au bien de l'état. En 1703, il fut nommé à l'archevêché de Toulouse, et en 1719 il passa à celui de Narbonne. C'est à son amour pour les sciences que la province du Languedoc est redevable de son histoire, entreprise sur un si grand plan, et traitée avec tant de talent par dom Claude de Vic et dom Joseph Vaissette. Beauveau, créé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 3 Juin 1724, mourut le 4 Août 1739.

BERENGER, duc de Toulouse, était fils de Hugues, comte de Tours, que Charlemagne avait envoyé en ambassade à Constantinople l'an 811, et proche parent de Louis le Débonnaire; mais quelque illustre qu'il fût par sa naissance, il l'était encore plus par sa sagesse, sa fidélité et sa bonne conduite. Ces qualités lui méritèrent le gouvernement d'Aquitaine et de Toulouse; il ne démentit en aucune rencontre la bonne opinion que ses maîtres eurent de lui. En 818 et 819, il marcha avec Warin, comte d'Auvergne, pour réprimer la révolte de Loup Centulle, qui avait soulevé toute la Gascogne contre l'empereur. Berenger, à peine fut-il entré en Guienne, vit venir vers lui Loup Centulle, qui ne craignit pas d'offrir le combat. Il fut malheureux pour ce prince, qui non seulement y perdit son frère Gersand, mais encore la meilleure partie de ses troupes,

et lui-même tomba au pouvoir du vainqueur. Il fut mené devant Louis, et accusé de félonie par le duc Berenger et le comte Warin : ces seigneurs n'eurent pas de peine à le convaincre de rébellion ; il fut dépouillé de ses états, et exilé. Lorsque l'empereur crut devoir punir, en 832, Bernard, duc de Septimanie (voyez BERNARD), il transmit le gouvernement de cette province à Berenger en récompense de ses bons services. De là prirent naissance les querelles qui depuis ne cessèrent de s'élever entre ces deux personnages. Berenger perdit même le duché de Septimanie en 834, lorsque Bernard se fut réconcilié avec l'empereur, auquel, par ses intrigues, il était parvenu à rendre la couronne que des fils ingrats lui avaient enlevée. Lothaire de nouveau s'étant révolté contre son père la même année, s'avança jusqu'à Orléans dans l'espérance de le surprendre ; mais l'empereur, accompagné du roi de Bavière son autre fils, le prévint, et le joignit dans le Maine. Louis, fidèle à son caractère de faiblesse, fit offrir la paix à Lothaire, qui la refusa avec hauteur, espérant débaucher les troupes impériales. Trompé dans son attente, il jugea convenable de se retirer, sur-tout lorsque le roi d'Aquitaine Pepin eut rejoint l'empereur, accompagné de Berenger, à qui sa conduite et sa probité avaient fait donner le nom de Sage. Le duc fut choisi, avec deux autres seigneurs, pour

faire rentrer Lothaire dans le devoir ; Berenger parla avec tant d'éloquence, que le rebelle, touché, vint trouver l'empereur dans son camp, qui le traita en fils, et lui pardonna sa conduite séditeuse. Ce rapprochement fit beaucoup d'honneur à Berenger, qui y participa par ses sages conseils. Le duc de Toulouse ne poussa pas loin sa carrière après cet événement ; il mourut en 835, comme il se rendait à la cour de l'empereur pour y défendre les droits qu'il avait au duché de Septimanie, qu'on lui avait donné en l'ôtant à Bernard, et qu'on avait ensuite rendu à celui-ci. Leur querelle à ce sujet partageait la province, et l'on ne doutait pas que Berenger, fort aimé de l'empereur et de ses fils, ne l'eût emporté sur son concurrent, si son trépas n'eût pas mis fin à ses prétentions.

BERINGUIER (SIMON), Toulousain, vécut dans le XIV. siècle. Il renonça au monde de bonne heure, et fit profession dans l'ordre des Augustins. Il composa plusieurs ouvrages analytiques qui lui méritèrent une grande réputation ; il aimait fort l'ergotisme, et argumentait à tout venant ; on estimait alors ce genre de mérite ; aujourd'hui on dispute autant, mais on en est moins loué. Ses principaux ouvrages étaient, I. *De attributis* ; II. *De priori et post de potentis animæ* ; III. *De Trinitate, multa Augustini volumina in conclusiones reduxit*. On ignore l'épo-

que de la mort de Beringuier ; sa famille, ancienne dans Toulouse, entra dans le capitoulat pour la première fois en 1327.

BERNADET (N.), curé de l'église Saint-Etienne, et chanoine honoraire du chapitre métropolitain, naquit à Toulouse le 18 Mai 1744. Ayant fait d'excellentes études, Bernadet embrassa avec ardeur l'état ecclésiastique, et dès-lors il fut ce qu'on le vit pendant tout le cours de sa longue carrière, le modèle le plus parfait de toutes les vertus. Sa bienfaisance était si grande, que les malheureux, les orphelins, trouvaient en lui un père, un ami et un protecteur. Son zèle actif et charitable se répandait avec une égale sollicitude sur tous les infortunés de sa paroisse, et nous pourrions citer une infinité de traits qui prouvaient de plus en plus l'excellence de son caractère et l'inépuisable bonté de son cœur. La ville de Toulouse lui est redevable de l'établissement des Ecoles chrétiennes situées au faubourg Saint-Etienne ; et quelques années avant de mourir, il fit donation à la ville de l'édifice consacré à cette belle institution. Bernadet mourut le 26 Mai 1815, emportant les regrets de tous les malheureux qu'il avait secourus, et de tous les gens qui l'avaient connu. Les fidèles qu'il avait édifiés par sa piété, voulurent accompagner sa dépouille mortelle jusqu'au tombeau : le cortège fut immense ; tout le clergé de la ville assista à cette cérémonie funèbre, et le

vieillard qui en était l'objet était bien digne de cet honneur. Bernadet avait rempli le ministère pastoral pendant quarante ans avec tout le succès qu'on devait attendre de la science et de la vertu qui rendent encore aujourd'hui sa mémoire chère et précieuse à sa paroisse. Son successeur a été M. Pagan, prêtre aussi distingué par ses talens que par sa douce piété et ses bonnes œuvres.

BERNARD, évêque de Toulouse, qui vivait en 1034, souscrivit quelque temps après la donation faite à l'abbaye de Saint-Pierre de Lézat, et à Guyraud, abbé dudit lieu, par un comte Roger, qui était malade dans le château de Cazelas, situé au comté de Comminges. Ce seigneur sans doute était le souverain de ce pays. Aucun autre monument n'a conservé les faits de la vie de cet évêque de Toulouse.

BERNON ou **BERNARD**, évêque de Toulouse, assista comme témoin, au mois d'Avril 883, à l'acte par lequel la comtesse Bertheyz, veuve de Raymond I, comte de Toulouse, donna plusieurs terres à l'abbaye de Vabres. Il siégea en 887 au premier concile de Port, lieu situé dans la Septimanie, sur les confins du diocèse de Maguelonne et de Nîmes, où l'on condamna et dégrada plusieurs évêques par le bris de leur anneau, par le déchirement de leurs habits pontificaux, et en leur cassant sur la tête leur crosse pastorale. C'était presque les

assommer ; et s'ils survécurent à cette cérémonie, leurs crânes durent être plus fermes que leur foi. Bernon vivait encore en 890.

I. BERTIER (JEAN DE), baron de Montrabe, né à Toulouse en 17...., fit ses études en droit civil, et entra bientôt, après sa réception comme avocat au parlement, dans le sein de cette compagnie. Nommé président à mortier le 26 Novembre 1611, il se distingua par de grands talens et une noble fermeté. Ses qualités engagèrent le cardinal de Richelieu qui gouvernait la France, à appeler Bertier à la première présidence du parlement de Toulouse le 19 Juin 1632. Cette même année le célèbre et rebelle duc de Montmorenci leva l'étendard de la révolte; vaincu par les troupes royales, conduit à Toulouse, il dut se préparer à la mort. L'inflexible premier ministre donna de la part de Louis XIII, à la cour que Bertier présidait, la commission de juger ce héros coupable. Bertier n'occupa que la seconde place dans cette affaire ; le garde des sceaux fut mis momentanément à la tête de la compagnie. La populace toulousaine s'étant soulevée en 1633, Bertier, à diverses reprises, soit par l'éloquence de ses discours, soit par l'énergie de ses mesnres, parvint à ramener la paix. Il dut encore employer à la même époque son habileté pour réconcilier le parlement et le corps de ville, ce dernier alarmé de quelques mesures de prudence

que les magistrats avaient adoptés dans l'intérêt de leur sûreté. En 1640, Louis XIII ayant voulu établir un parlement à Nîmes, celui de Toulouse s'y opposa, et les soins que se donna le premier président dans cette circonstance, furent couronnés du succès. Il obtint, de concert avec les états de la province, la destruction de cette nouvelle cour. Bertier, fidèle à son prince, en donna des preuves lors des troubles de la régence d'Anne d'Autriche. Le parlement de Bordeaux étant en pleine révolte, écrivit à celui de Toulouse en 1649, pour l'engager à s'unir à lui ; mais Bertier, dans un discours plein de véhémence, montra l'odieux d'une pareille proposition, qui fut unanimement rejetée. Ce fut ainsi que ce digne magistrat s'éleva encore davantage dans l'opinion de ses connaissances. Sa mort, qui eut lieu le 28 Avril 1653, apporta le deuil dans Toulouse, où se perpétua long-temps le souvenir des grandes vertus de Jean de Bertier. Il portait dans son écusson, d'or au taureau effarouché de gueules, chargé de cinq étoiles d'argent posées en bande.

II. BERTIER (FRANÇOIS DE), né à Toulouse en 16...., issu de la même famille que le précédent, entra jeune encore dans la magistrature, et remplit avec distinction une charge d'avocat général au parlement de Toulouse. Son mérite bien connu porta Louis XIV, qui savait l'apprécier, à nommer Bertier premier

président du parlement de Pau. Il se distingua dans cette place ; aussi fut-il désigné par le même prince , pour venir remplir les mêmes fonctions au parlement de Toulouse en 1710 , lorsque Morand eut donné sa démission de cette importante charge. Les Jeux Floraux reçurent Bertier au nombre de leurs mainteneurs en 1713 , où il remplaça également son prédécesseur à la première présidence : la mort l'enleva en 1722 ; il laissa après lui la mémoire d'un homme de bien et d'un intègre magistrat. Sa famille existe encore à Toulouse.

BERTRAND, évêque de Toulouse , gouverna le diocèse depuis son élection en 1175 jusqu'en 1178. Il eut à combattre sans relâche contre les Albigeois , qui chaque jour faisaient des progrès. Ses domaines mêmes furent envahis par les hérétiques , ce qui ne contribua pas peu à l'envenimer contre eux. Il chercha à les accabler des foudres de l'église : ses efforts furent vains ; le temps n'était pas encore venu où cette secte devait être accablée. Bertrand mourut en 1178 , avec la douleur de la voir triomphante.

BLETERENS (AYNARD DE), conseiller au parlement de Paris avant 1443 , devint premier président de celui de Toulouse , lorsqu'il fut définitivement institué en 1444 par le roi Charles VII. Déjà , à diverses reprises , cette cour souveraine avait été établie ; mais divers motifs avaient

amené sa suppression. (Voyez d'ORGE-MONT.) Ce fut le 4 Juin de cette année , qu'en vertu d'une ordonnance du 11 Octobre de l'année précédente 1443 , ce parlement fut installé dans le bâtiment qu'il occupait encore de nos jours. La cérémonie commença par une messe au Saint-Esprit , que célébra l'archevêque de Toulouse Pierre du Moulin (voyez ce nom) , à la suite de laquelle ce prélat , assisté du fameux Jacques Cœur , avec lui commissaire du roi , et en présence de Tanegui du Chatel , des évêques de Rieux et de Lavaur , de Jean d'Estampes , procéda à l'installation du parlement ainsi composé : Aynard de Bleterens , premier président ; il est à remarquer que celui-ci prit la place d'honneur , et que du Moulin et Jacques Cœur ne venaient qu'après lui. Les conseillers laïcs étaient au nombre de six ; savoir , Jean Dacy , juge-mage de Nîmes ; Gilbert Roux ou Rouch , Jacques Gentian et Pierre Dunau , juge criminel de Carcassonne. Les conseillers clercs , en nombre pareil , étaient Jacques Laqueteur de Lassens , Elie de Pompador , Jean Gentian , Pierre Barrillet , Antoine Maron , Guillaume Bardin ; Jean des Aages et Louis Dubois , étaient , le premier avocat , et le second procureur général ; le greffier de présentation s'appelait Pierre Viaud. Nous observerons que Lafaille , avec son inexactitude ordinaire , commet un grand nombre d'erreurs dans

le récit qu'il fait de cette installation, et que le discours qu'il met dans la bouche du premier président, est tout de son invention. Le roi avait créé aussi deux seconds présidents: Jacques de Meaux fut le premier nommé; l'autre ne le fut que quelque temps après. L'archevêque de Toulouse et l'évêque de Carcassonne obtinrent le titre de conseillers d'honneur; on peut voir à l'article de Pierre du Moulin, les gages accordés à tous ces magistrats. Le parlement fut à peine établi, qu'il prit une immense supériorité sur les tribunaux de la province; tous lui furent bientôt soumis, et dès ce moment il devint à la fois le plus ferme soutien du trône, et la puissante barrière en faveur du peuple, contre laquelle se brisèrent les entreprises des grands seigneurs et des courtisans. Bletterens continua d'administrer la justice jusqu'à l'époque de sa mort, qui arriva au mois de Juin 1448. C'était un sévère magistrat, impartial, plein de courage, ami des pauvres et des malheureux; il laissa peu de bien, cela complète son éloge. On dit qu'il manqua peut-être de vastes connaissances dans le droit romain; ce fut un tort dans sa place; ou ce n'est pas assez que de ne pas être ignorant, la science des lois y est nécessaire. Le magistrat ne doit pas être homme du monde; il ne doit briller que sur le siège, et là on n'a pas besoin de paroles futiles; de profondes connaissances y sont indispensables. Aynard de Ble-

terens fut enseveli dans l'église des Jacobins.

BONHOMME (BERNARD), prévôt du chapitre régulier de Saint-Etienne de Toulouse avant 1136, fut élu par ses confrères au siège épiscopal de cette ville qu'il occupait en 1136, sans pour cela renoncer à sa première dignité qu'il conserva toujours. On trouve son nom dans le traité de paix souscrit cette année entre Raymond V, comte de Toulouse, et le vicomte de Carcassonne Raymond Trincavel. Bonhomme reçut de Montarsin d'Escalquens et de Guillemette sa femme, le don de la terre d'Escalquens, à condition de les recevoir chanoine et chanoinesse du chapitre de sa cathédrale. Cet usage existait alors; les fidèles participaient par là aux prières et aux privilèges capitulaires, et le clergé augmentait ses richesses; chacun y trouvait son compte, et tout était pour le mieux. Bonhomme termina ses jours en 1164.

BONZI (PIERRE DE), cardinal, né à Florence le 15 Avril 1631, fut nommé évêque de Beziers en 1659, et passa à l'archevêché de Toulouse en 1670, et ensuite à celui de Narbonne. Ses travaux et ses succès dans les diverses ambassades dont il fut chargé, multiplièrent pour lui les faveurs de la cour. Il devint grand aumônier de la reine, femme de Louis XIV, commandeur du Saint-Esprit en 1688, etc. Le cardinal de Mazarin distingua particulièrement ses talents pour les négociations, lors-

qu'il traita du mariage de mademoiselle d'Orléans avec le grand duc de Toscane. Il fut chargé de conduire cette princesse à son époux. Il devint ambassadeur à Varsovie en Pologne, où le roi l'envoya deux fois, et où, par sa dextérité, il contribua à l'élection de Michel Koribut Wisnowiechi, qui était agréable à la France. Il passa, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, à la cour d'Espagne, et dans toutes ces commissions, également délicates et intéressantes pour l'état, il se couvrit de gloire par son habileté; il concourut à l'élection des trois papes, Innocent II, Alexandre VIII et Innocent XII. Pierre de Bonzi termina ses jours le 11 Juillet 1703. Il fit à Toulouse, en 1673, l'établissement de la Congrégation des Filles de la Providence.

BOSC (N.), simple ouvrier, qui s'est distingué dans l'art de donner à des masses de fer des formes agréables, naquit à Toulouse vers l'an 1760. Il suivit les cours de l'académie de Peinture et de Sculpture, et se serait élevé au-dessus de la condition dans laquelle il était né; si l'extrême pauvreté de ses parens leur avait permis de lui faire donner une éducation soignée. Il fut obligé d'embrasser de bonne heure la profession de serrurier; mais il y apporta un génie inventif, et une main exercée à manier avec succès le crayon et l'ébauchoir. On a peut-être trop oublié que les anciens avaient placé Vulcain au rang des dieux. L'art de modeler

le fer, de façonner tous les métaux, est digne d'estime, et ceux qui ont vu les magnifiques bas-reliefs qui décorent les armures fabriquées sous le règne de François I, ne peuvent refuser le tribut de leur admiration aux auteurs de ces productions d'un art trop peu considéré aujourd'hui. Bachelier, le plus grand sculpteur que la ville de Toulouse ait produit, a souvent exercé son talent à donner au fer des contours élégans. Bosc a exécuté plusieurs figures remarquables par leur grâce et par la légèreté des draperies. Il a quelquefois décoré avec succès des grilles, en y plaçant des ornemens faits avec goût. Celles qui sont placées aux barrières de Muret et de Saint-Cyprien à Toulouse, et dont l'aspect est vraiment monumental, ont été faites par Bosc. Cet artiste, car il méritait cet honorable titre, est mort à Toulouse il y a peu d'années. *

BOTTEVILLE (N.), marquis, né à Toulouse en 17... , se rendit ridicule par ses écrits et la singularité de ses opinions. Condorcet, Mably, le baron d'Holbac, furent les écrivains qu'il prit pour modèle; ne possédant pas leurs talens, il chercha à les imiter. Ses écrits, qui forment deux volumes in-4.°, sont un recueil de tout ce qu'il y a de plus absurde touchant la métaphysique. C'est, suivant l'expression de Boileau, du *double galimathias*. Le marquis de Botteville mourut au commencement de la révolution, laissant un frère qui avait été évêque

d'Alet. Son ouvrage est intitulé : *Dissertations philosophiques sur différens sujets* , Paris 1777 , 2 vol. in-4.°

BOURBON (HECTOR DE), fils naturel de Jean II, duc de Bourbon et d'Auvergne, pair et connétable de France, et que ses vertus firent surnommer *le Bon*, était évêque de Lavour en 1454, lorsqu'il passa au siège archiepiscopal de Toulouse. Pierre du Lion, archevêque de cette ville, étant mort en 1491, le chapitre de Toulouse élut à sa place Pierre de Rosergio (voyez ce nom), et fit porter son élection pour être approuvée devant l'archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine; ce prélat refusa de la ratifier, d'après les ordres qu'il avait reçu du roi de France Charles VIII et du pape Innocent VIII. En même temps une petite portion du chapitre élut Hector de Bourbon; sa cause fut portée au grand conseil, où on ne la jugea pas; mais les archevêques de Bourges et de Narbonne ayant tous deux des prétentions à la suprématie de Toulouse, confirmèrent successivement la nomination de Rosergio. Le pape en même temps intervint; il fit signifier au chapitre qu'il avait de son côté donné des bulles à Hector de Bourbon, et qu'il entendait qu'on procédât à son installation. Le chapitre ne tint compte de cet ordre; il voulut maintenir son choix, ce qui fut décidé dans une assemblée tenue le 12 Juillet 1492. L'année suivante, le 22 Septembre, de

Rosergio prit solennellement possession de son archevêché. Hector de Bourbon, qui jusqu'alors n'avait point paru ouvertement dans cette affaire, s'opposa à cette prise de possession par un acte public. Le jugement de ce démêlé fut confié au parlement de Bordeaux, quoique le pape eût voulu le faire décider par son commissaire apostolique, qui rendit une sentence en faveur de l'évêque de Lavour l'an 1493. La ville de Toulouse, partagée entre ces deux prélats, se montrait vivement agitée. La noblesse tenait le parti de Bourbon, l'université et les étudiants suivaient celui de Rosergio. Le parlement rendit une ordonnance pour enjoindre aux gentilshommes forains d'avoir à vider la ville, ou à n'y paraître que désarmés; mais Charles de Bourbon, sénéchal de Toulouse, qui les avait attirés, les maintint, malgré cette défense, pour favoriser le parti de son frère. Enfin la force l'emporta sur le bon droit; Pierre de Rosergio fut dépossédé, et Hector installé à sa place, d'après l'arrêt rendu par le parlement de Bordeaux en Décembre 1494. Ce dernier archevêque termina ses jours en 1502, et fut enseveli dans le chœur de son église métropolitaine.

BOUSQUET (JEAN-JOSEPH), né à Toulouse en 1754, était marchand boucher, établi à Paris lors de la révolution. Ennemi de ses excès, fidèle serviteur de son roi, il ne craignit pas, dans la nuit du 9 au 10 Août 1792, de

pénétrer au château des Tuileries pour faire part à la famille royale des périls qu'elle courait. Ce zèle silouable devint le motif de la mort de Bousquet. Arrêté plus tard, il fut jugé et condamné par le tribunal révolutionnaire de la Seine, le 15 Septembre 1794, au dernier supplice, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec le tyran *Capet et sa femme*. Ainsi périsaient, et les nobles puissans et les simples citoyens qui montraient quelques vertus; leur trépas était dicté par ces hommes qu'on a osé dire n'être pas encore jugés!!

BRIANSON (GIRAULT DE), Toulousain, moine de l'ordre de Saint-François, vivait dans le XIV.^e siècle. Il est auteur, I. *d'un Commentaire sur les quatre Livres des Sentences*; II. *d'une Glose sur les sept Psaumes pénitentiâux*, III. *et d'une autre Glose sur les Livres de saint Denis en sa hiérarchie*.

BUXI (PIERRE), né à Toulouse vers 1460 d'Antoine de Buxi, conseiller au parlement de

Toulouse, entra dans les ordres sacrés, et se distingua par un rare talent pour l'éloquence de la chaire. Admis au rang des chanoines de l'église de Saint-Etienne, il devint dans la suite prévôt de ce chapitre. Ses grandes qualités le portèrent au siège épiscopal de Lavour : il fut nommé le 19 Septembre 1526; mais à peine un an s'était écoulé, que la mort, en terminant ses jours, enleva un modèle au clergé, et un père aux pauvres. Il expira en Octobre 1526. La maison de Buxi, fort ancienne dans Toulouse, tirait son origine de Raymond Buxi, marchand, nommé capitoul en 1264. Ses descendants remplirent depuis lui vingt-une fois les mêmes fonctions; le dernier était Pierre Buxi, capitoul en 1481. Il est à remarquer que les membres de cette famille ne prirent jamais que la qualification de *bourgeois*, sans ajouter l'article *de* avant leur nom. Ils sont éteints depuis la fin du XVI.^e siècle. Ils portaient dans leur écusson, d'or, à la tige de capilaire de sinople.

C

CABISSOL (GUILLAUME-BALTHAZAR-NICOLAS), né à Rouen en 1749 d'une famille originaire de Toulouse, où elle est encore établie. Il se destina de bonne heure aux affaires. Devenu avocat, M. de Belbeuf, procureur général au parlement de Rouen, se l'attacha comme secrétaire particulier, place qu'il occupa jusqu'à la ré-

volution. Il avait été pourvu en outre, avant cette époque, de la charge de procureur du roi de la vicomté de l'Eau. Lorsque par suite de la révolution, de nouvelles administrations furent instituées, le savoir et le mérite reconnu de Cabissol l'appellèrent successivement à celles de district et de département. Depuis ce

temps, jusqu'à sa mort, au milieu des changemens qui se sont succédés, il n'a pas cessé d'appartenir à l'ordre administratif à différens titres; il était conseiller de préfecture depuis la création de ces conseils, et remplissait en dernier lieu, avec la plus laborieuse assiduité, les fonctions de secrétaire général. Les affaires d'administration formèrent la principale occupation de sa vie, et il en avait acquis une grande connaissance; néanmoins il sut trouver quelques instans pour les consacrer à la littérature et aux arts. Il avait formé une belle collection de tableaux et de gravures. Membre de la société d'é-mulation de Rouen, la statistique du département avait été pour lui l'objet de profondes recherches. Il a lu à cette société savante plusieurs fragmens de ses travaux à ce sujet. L'un de ces morceaux a été imprimé à Rouen dans le *compte rendu de la séance publique de la Société d'agriculture*, du 2 Juillet 1816. On en a tiré à part quelques exemplaires. M. Cabissol est mort frappé d'une attaque d'apoplexie sur un domaine qu'il possédait à Jumièges le 26 Mai 1820, laissant dans sa patrie une honorable réputation.

CAFFARELLY DU FALGA (JEAN-BAPTISTE-MARIE), frère de Louis-Joseph-Marie-Maximilien, et de Philippe-Jacques du même nom, dont on trouve les notices dans cette Biographie, naquit au Falga le 1.^{er} Avril 1768. Ecclésiastique dès avant la révolution,

il se réfugia en Espagne en 1791, et ne rentra en France qu'à l'époque où le général Bonaparte chassa le Directoire exécutif en 1799. Ce premier magistrat de la République, se rappelant les services du général Caffarely, accueillit tous les frères de cet habile militaire. Il nomma Jean-Baptiste évêque de Saint-Brieux, et celui-ci occupa ce siège dès ce moment, après avoir été sacré en 1802. Il fut dans le siège épiscopal le modèle de toutes les vertus; il présida en 1803 le collège électoral du département du Nord. Il écrivit en 1805 un mandement très-remarquable sur la bataille d'Austerlitz, et se montra au concile national en 18... zélé défenseur des libertés de l'église. Sa mort, qui arriva le 11 Janvier 1815, plongea dans le deuil ses diocésains.

I. CALVET (l'abbé), supérieur honoraire du séminaire Saint-Charles, qui porte encore aujourd'hui son nom, quoique l'édifice ait eu d'autre destination (1) depuis trente ans. Il fut fondé sous l'archiépiscopat du cardinal de la Roche-Aymon de 1740 à 1743, par ses soins, et sur-tout par les libéralités de ce savant et vertueux ecclésiastique. Il naquit à Toulouse en 1688, d'une des plus anciennes familles de cette ville (2).

(1) C'est aujourd'hui la caserne de l'artillerie à pied.

(2) La maison Calvet est une des plus anciennes de Toulouse; elle fut souvent illustrée par le capitoulat; elle s'est en même temps

Calvet chercha bientôt les moyens d'être utile à son pays, et ne tarda pas à en donner des preuves, par les représentations qu'il ne cessait de faire à l'archevêque Crillon sur l'insuffisance des séminaires métropolitains d'une province qui comprenait huit grands diocèses, et plus d'un million d'âmes de population catholique. Il savait qu'avant les réglemens du concile de Trente, les évêques avaient dû se reposer de l'instruction des ecclésiastiques sur les régens du collège pour les premières études, et sur les docteurs des universités pour la théologie et le droit canon ; mais qu'il n'en était plus de même depuis le dernier concile œcuménique. Comme il était lui-même non seulement très-versé dans ces deux sciences, mais d'une piété très-éclairée, il désirait, ainsi que tous les amis éclairés de la religion, que l'on élevât plusieurs séminaires où les jeunes ecclésiastiques pussent recevoir une

signalée plusieurs fois pour la gloire de la religion et le bien de l'état. Raynal nous apprend qu'un Arnaud Calvet était un des habitans de Toulouse qui achetèrent en 1242, avec la permission du comte Raymond le Jeune, les maisons nécessaires pour construire le couvent des Carmes de cette ville, détruit en dernier lieu pour l'emplacement de la place Bourbon. Au commencement de ce siècle, Jean et Jacques Calvet, père et fils, se couvrirent de gloire aux sièges de Leucate, de Fontarabie et de Salce, où ils avaient été volontairement avec plusieurs nobles Toulousains. (Voyez l'article MERIC.)

éducation analogue à leurs saintes fonctions. Ce ne fut cependant que vers l'an 1740 que Calvet put enfin réaliser son projet ; maître d'une fortune considérable, il fit construire un des plus beaux séminaires de France, assez vaste pour renfermer deux cents ecclésiastiques. Ce séminaire a subsisté jusqu'à la révolution. Le cardinal Laroche-Aymon offrit un évêché à l'abbé Calvet, qui le refusa, et préféra le titre modeste de supérieur honoraire de son séminaire. Il mourut en 1781, en emportant les regrets des pauvres, et les amis qui l'avaient connu.

II. CALVET MADEILHAN (JOSEPH-THIBAUT, baron de), de la même famille que le précédent, naquit à Foix en 1768. Elevé à l'école de Brienne de 1775 à 1781, il fut garde du corps de Louis XVI en 1783, et resta attaché à cette arme jusqu'en 1789, époque à laquelle elle fut licenciée. En 1815, il fut nommé par le roi, questeur du corps législatif, chevalier de Saint-Louis et officier de la légion d'honneur ; il présida le collège du département de l'Ariège en 1815, 1816 et 1819, et toujours cette marque de la confiance du roi lui mérita les suffrages des électeurs. Il paraît qu'en rapprochant ces trois époques, et malgré la diversité des systèmes et des opinions dominantes, Calvet sut toujours se concilier la bienveillance de ses concitoyens, et demeurer fidèle à l'esprit du gouvernement. Cette conduite était conforme à son ca-

ractère doux et facile , ennemi de toute exagération ; il sut par ce moyen s'attirer l'estime de ceux dont il était l'ami. Calvet mourut dans sa terre de Rou-tiers (département de l'Aude), en 1820.

CAIROL (CHARLES), florissait à Toulouse dans le XVII.^e siècle, et vivait encore en 1655 ; on a de lui quelques poésies insérées dans des recueils imprimés à Toulouse. *

CANILLAC (RAYMOND DE), archevêque de Toulouse, était issu d'une noble et antique famille. Lié d'amitié avec Guillaume de Laudun son prédécesseur, celui-ci lui céda son siège en 1345, sous la condition d'une pension annuelle ; et Canillac, qui auparavant était chanoine régulier et prévôt de l'église de Maguelonne, passa au siège archiépiscopal de Toulouse. Le pape Clément VI, qui lui voulait du bien, le créa cardinal en Décembre 1350, sous le titre de Sainte-Croix en Jérusalem. Il quitta alors son archevêché, on ne sait pourquoi. Le pape Innocent VI l'appela, en 1351, à l'évêché de Palestrine, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée à Avignon le 20 Juin 1373. Son corps fut apporté et inhumé dans l'église de Maguelonne.

CAPDENIER (PONS DE), Toulousain et capitoul en 1225, homme, disent nos Annales, opulent et de grand savoir, voulut faire profiter ses concitoyens d'une partie de ses richesses. Il

fonda par son testament daté de l'an 1228, un collège pour les religieux, sous le nom d'hospice, l'affectant aux moines de l'ordre de Cîteaux en général, et à ceux de l'abbaye de Grandselve en particulier. Ce Capdenier nous porte à revenir sur le Guillaume de Capdenier dont il a été fait mention à la suite de Naugasien, dans cette Biographie. (Voyez ce nom.) A travers ces fictions historiques que nous avons rapporté, on peut démêler quelques vérités. Il est de fait qu'il a existé à Toulouse une famille illustre du nom de Capdenier ; elle était déjà connue au commencement du XIII.^e siècle ; car on trouve un Jean de Capdenier au nombre des capitouls de 1202, père sans doute de Pons. Les descendans de ces personnages furent encore inscrits dans les listes capitulaires jusqu'à la fin du XIV.^e siècle. Il est donc très-possible que dans un temps moins reculé que celui indiqué par les premiers historiens de Toulouse, il ait vécu un Guillaume Capdenier, savant professeur. On peut croire également que quelque écrivain nommé Virgile, aura disputé au fils de ce Guillaume la chaire rendue illustre par le savoir de ce dernier ; les auteurs postérieurs auront peut-être même du Pons de Capdenier, fondateur d'un collège, fait un maître habile dans la science. Le nom de Virgile n'a pas seulement appartenu au cigne de Mantoue, d'autres personnages l'ont porté comme

lui depuis l'époque où il florissait, et qui enfin pourrait nier qu'un savant plein de vénération pour ce grand poète, ne se sera pas revêtu de son nom : la chose n'est pas sans exemple. Cette hypothèse admise, la dispute d'un Virgile et d'un Capdenier fils serait expliquée, et Toulouse serait lavée d'une tache qui, bien que fabuleuse, doit néanmoins être repoussée. L'écusson de la famille de Capdenier, portait : parti ; à dextre, de gueules aux deux faces d'argent ; à senestre, d'argent aux deux faces de gueules.

CARDONNE (JEAN), avocat au parlement de Toulouse, a laissé un ouvrage écrit en vers, qui a pour titre : *Remontrances aux catholiques*, de prendre les armes en l'armée de la Croisade, instituée en la ville de Tholose contre les Calvinistes, Huguenots, traitres et rebelles, imprimées à Tholose par Jacques Colomiez, 1568. On a encore de lui les deux ouvrages suivans : I. *Las navas naveras de Joan de Cardonna, Tolosane, dictadas à la maison communa, imprimés à Tholose, per G. Bondiville*, 1558. II. *Joannis Cardonini, Tolosani in immaturum Henrici hujusce sacratiss. nominis secundi Augustiv. principis nostri obitum nenia, Tolosæ ex officia Jacobi Colomeri*, 1559.

CASEVIEILLE ou CAZAVETERI (JEAN DE), licencié en droit et avocat au parlement, fils de Jean de CASEVIEILLE, capitoul en 1521, descendait, à ce que

l'on croit, d'un Guillaume CAZAVETERI, aussi capitoul en 1204 ; il naquit vers l'an 1502, étudia les lois avec succès, et devint l'un des plus habiles jurisconsultes de son siècle. Les *Coutumes de Toulouse* occupèrent particulièrement ce savant. En 1283, Philippe étant dans la province de Languedoc, fit examiner les coutumes de la ville, conformément à la demande des capitouls, qui souhaitaient de les voir rédigées pour qu'elles eussent force de loi : on les lut d'abord dans le conseil, et l'on en retrancha vingt articles. Bertrand, abbé de Moissac, et Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse, furent chargés ensuite de les examiner de nouveau, et de s'assurer que tous les articles qu'elles contenaient étaient conformes aux usages anciens. Philippe ordonna qu'il en serait tenu deux registres, dont l'un resterait entre les mains des magistrats municipaux, et l'autre dans celles du Viguiier. Ces deux seuls exemplaires ne pouvaient suffire dans une grande ville, et néanmoins pendant plus de deux siècles et demi on n'eut pas d'autres copies. Les juges n'avaient pas étudié ces lois, et devaient cependant les appliquer ; les avocats ne les avaient jamais lues, et les invoquaient, malgré cela, avec force ; les habitans les observaient, sans trop savoir ce qu'ils faisaient, mais par une ancienne habitude qui leur en avait appris, en partie, les dispositions. Casevieille vou-

lut en faciliter la connaissance à tous ses concitoyens ; il les commenta avec soin , et les publia en 1544 (1). Ces *Coutumes* sont écrites en latin , celles de presque toutes les autres villes du Languedoc avaient été rédigées en langue romane. On les divisa en quatre parties : la première comprenait l'ordre judiciaire , qui fut entièrement abrogé dans la suite par les ordonnances des rois ; la seconde a pour objet les différentes espèces de contrats , et a beaucoup de rapport avec les lois romaines ; la troisième qui a été observée jusqu'à la révolution , est relative à la dot , à l'augment , aux émancipations , aux testamens , aux successions *ab intestat* , etc. ; la quatrième traite des prescriptions , des fiefs , des hommages , des immunités des habitans , et des bornes du territoire particulier de la ville et de la viguerie. Ces coutumes doivent être méditées par tous ceux qui , connaissant bien l'histoire morale de Toulouse , peuvent chercher dans les lois qui régissaient cette grande ville , les causes qui ont plus ou moins influé sur sa prospérité. François François , lieutenant particulier de la ville et de la viguerie , traduisit ces coutumes en français , les compara au droit romain , et les fit imprimer l'an 1615. L'avocat Geraud en avait préparé une édition qui n'a point été publiée ;

(1) Petit in-4.° imprimé par Antoine Gorcus.

enfin , Soulatges les a données de nouveau en 1784 , et avec de très-bonnes notes. Casevieuille plaïda long-temps et avec succès au parlement : on n'a pu réunir aucun détail sur la vie privée de ce jurisconsulte. Il mourut vers l'an 1575 , âgé d'environ soixante-douze ans. *

CHALETTE (N.) , né à Troyes en 1585 , reçut les premiers principes des arts du dessin dans sa patrie , et fut ensuite à Paris. Il y perfectionna son talent , et étudia avec beaucoup de succès la peinture et l'architecture ; mais il sentit qu'il manquait encore beaucoup à son instruction , et il résolut de parcourir l'Italie , et d'étudier avec soin les monumens qu'on y admire. Il fit ce voyage à pied , pourvoyant à son entretien par les divers travaux qu'il entreprit à Turin , à Gènes , à Milan et à Mantoue. Les artistes italiens ont en général un goût particulier pour les décorations : Chalette parvint à égaler les plus célèbres d'entre eux dans ce genre , qui exige des connaissances variées , une entente parfaite de la perspective , un génie inventif , et une grande prestesse de main ; mais cette partie de l'art n'occupait point exclusivement Chalette ; il étudia les tableaux des plus grands maîtres , et devint habile dans la composition. Il réussit sur-tout à peindre des portraits. Paul Veronèse et Caravage furent les artistes qu'il voulut imiter , et il le fit avec tant de bonheur , que ses productions furent souvent con-

fondues avec celles de ces maîtres fameux. En 1612, Chalette quitta l'Italie, riche d'observations et de souvenirs, mais peu favorisé par la fortune. En passant à Toulouse, il apprit que la place de peintre de l'hôtel de ville était vacante : il montra quelques-uns de ses ouvrages aux capitouls, et fut nommé. En exerçant cette charge, il eut souvent à lutter contre le mauvais goût de ceux qui l'employaient, et il dut quelquefois céder à leur volonté. Cependant aucun peintre n'avait encore aussi bien mérité de la ville. Les portraits dont il enrichissait les registres des Annales, et ceux qu'il peignait en grand pour la décoration des salles du Capitole, étaient les plus beaux que l'on eût encore vus à Toulouse. Ses têtes étaient entièrement dans le genre de Paul Véronèse, et encore de nos jours les marchands et les amateurs attribuent à ce grand maître presque tous les portraits peints par Chalette. On lui doit aussi quelques tableaux historiques dans le genre du Caravage. Parmi ceux qui nous restent de lui, on distingue *les capitouls ou magistrats municipaux de Toulouse, à genoux devant le Christ, et la Vierge consolant les prisonniers*. Ces deux tableaux sont bien peints, et d'une grande manière. Chalette montra toute sa facilité, tout son génie, dans les décorations qu'il inventa et qu'il peignit pour l'entrée de Louis XIII dans Tou-

louse le 21 Novembre 1621. Depuis le couvent des Minimes, situé assez loin hors des portes, jusqu'au palais de l'archevêché, tout l'espace était couvert d'arcs de triomphe, d'obélisques, de monumens élevés à la gloire du roi. Les arts n'avaient jamais déployé dans cette ville une pompe aussi remarquable. Louis XIII lui-même en fut surpris, et voulut voir l'auteur de tous ces objets, malheureusement éphémères, construits avec tant de goût, et qui avaient attiré l'attention de la cour. Chalette jouissait d'une grande réputation dans le midi de la France, et il n'est pas douteux que s'il avait été s'établir à Paris, on le compterait au nombre des bons artistes de son époque; mais content de peu, attaché à la province de Languedoc par l'estime que tous les hommes instruits lui portaient, retenu d'ailleurs par ses nombreux élèves et par les travaux importants dont il était chargé, ce peintre passa le reste de sa vie dans Toulouse, et y mourut en 1645. *

CLARY (FRANÇOIS DE), né à Toulouse, fut nommé premier président du parlement de cette ville le 21 Juillet 1611, en remplacement de Verdun, appelé à remplir la même charge au parlement de Paris. Ce magistrat, occupé des soins de sa profession, se distingua par de grandes vertus et beaucoup de savoir; il termina ses jours en 1615. Le Mazurier lui succéda. Ce fut pour lui que les architectes Dominique Bachelier et Souffron

bâtirent ce bel hôtel qui s'élève encore de nos jours dans la rue de la Dalbade, et qui fut construit en partie aux dépens des débris antiques trouvés dans le XVII.^e siècle dans la Garonne ; aussi le le peuple ne manque pas de dire que *la maison de pierre* (comme il la nomme) était un temple romain. Les Clary portaient dans leur écusson, d'argent, à l'aigle éployé de sable ; en chef, d'azur, au soleil d'or.

CLOCHE (ANTONIN), professeur de théologie et supérieur général des Frères Prêcheurs, naquit à Toulouse en 1626, et fut élu général de son ordre en 1686. Le Père Cloche se distingua pendant son généralat, qui dura trente-quatre ans, par beaucoup de régularité et de prudence. Il mourut à Rome au mois de Février 1710, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, et fut universellement regretté à cause de ses grandes qualités. Le Père Percin (voyez ce nom), auteur du *Monumenta conventus Tolosani*, lui dédia son ouvrage. Dans cette dédicace, le Père Percin vante sa grande piété, et sur-tout l'austérité de ses mœurs.

COLBERT (JEAN-BAPTISTE-MICHEL DE), fils du fameux ministre de ce nom, fut nommé à l'archevêché de Toulouse en 1693. Il fit rebâtir sur les dessins de Mansard, le château de Balma, qui avait jusqu'alors conservé sa magnificence gothique, ayant été construit en 1276, par l'évêque de Toulouse Bertrand

de l'Île-Jourdain. Ce beau lieu, embelli par le concours de l'art et de la nature, disparut sous le niveau révolutionnaire dans nos époques orageuses, où de nouveaux Vandales renversèrent la presque totalité de nos monuments en tous genres. Colbert édifia pareillement le palais archiépiscopal de Toulouse, l'un des plus vastes et des mieux décorés du royaume : il est aujourd'hui affecté à la préfecture, et devint palais royal lorsqu'un prince y séjourna. L'empereur Napoléon y demeura plusieurs jours lors de son voyage à Toulouse en 1808. Le duc et la duchesse d'Angoulême l'ont également habité en 1814 et 1815. Colbert allait s'occuper d'achever sa cathédrale sur les plans de Bertrand de l'Île-Jourdain, de Jean d'Orléans et de François de Joyeuse, lorsque la mort le surprit en 1713. On prétend que dans les démolitions de l'archevêché, se trouva une somme de trente mille écus d'or ; il l'offrit à Louis XIV, qui la refusant avec noblesse, la lui abandonna pour l'aider à la nouvelle construction. On doit à Michel de Colbert l'établissement des Sœurs de la Charité dans le faubourg Saint-Etienne, et celui du séminaire de Saint-Lazare en 1707.

COLIGNI (ODET DE), cardinal de Chatillon, frère du célèbre Coligni, amiral de France, qui, rebelle constant, périt assassiné durant la nuit de la Saint-

Barthelemi en 1572, lorsqu'il eût dû expirer sous le glaive de la loi. Odet dont nous nous occupons, naquit en 1515, et fut destiné dès son bas âge, par l'effet de l'abus qui existait alors dans toute sa force, à posséder les plus hautes dignités de l'église. A dix-huit ans on le nomma cardinal; à dix-neuf ans, archevêque de Toulouse, évêque-comte de Beauvais et pair de France à vingt ans. Il ne pouvait faire un chemin plus rapide; et quels services, quelles vertus l'y appelaient? il avait pris seulement la peine de naître, comme a dit le penseur Beaumarchais. Les titres, les revenus de treize abbayes et de deux prieurés, appartenaient encore à Chatillon. Cette honteuse réunion de tant de richesses ecclésiastiques n'épura pas l'âme de celui qui les possédait; il suivit le chemin de l'erreur, embrassa l'hérésie de Calvin, et pour comble de scandale, se maria enfin avec Isabelle de Hauteville, dame de Loré. Cette union criminelle fut cependant tolérée à la cour, où l'on redoutait le pouvoir des Chatillons. La femme d'Odet s'asseyait devant le roi et la reine, en qualité d'épouse d'un pair du royaume: on la nommait indifféremment, *madame la comtesse de Beauvais*, ou *madame la cardinale*. Le pape Pie IV informé de l'éclat de cette apostasie, lança ses foudres contre Chatillon, le dépouilla de la pourpre romaine, et lui retira ses évéchés. A cette nouvelle, Odet qui depuis quel-

que temps ne portait plus le chapeau rouge, le reprit avec audace, se plaisant à braver ainsi le souverain pontife. Le concile de Trente l'excommunia; Chatillon ne se montra guère sensible à cet anathème. En 1550, il céda l'archevêché de Toulouse au cardinal de Meudon. (Voyez SANGUIN.) Celui-ci étant mort en 1559, Odet reprit, malgré son abjuration, le siège qu'il avait abandonné, et les lois impuissantes durent se taire. Il résigna une seconde fois cet archevêché en 1562, au cardinal d'Armagnac, qui lui rendit en échange les abbayes de Conques et de Belle-Perches: le plus scandaleux trafic existait, et l'hérésie n'avait fait tant de progrès qu'à cause des vices du clergé catholique. Coligni ne se montra pas plus fidèle à son souverain qu'il ne l'avait été à sa religion; un apostat ne peut être ni sujet soumis, ni bon citoyen. Il prit le parti des huguenots rebelles, et combattit avec eux à la bataille de Saint-Denis en 1568. Déjà en 1564 le parlement de Paris lui avait fait son procès pour crime de lèse-majesté. Vaincu avec les factieux, il prit la fuite, et passa en Angleterre, où il chercha à soutenir les intérêts de son parti auprès de la reine Elisabeth. Au milieu de sa vie agitée, une main obscure crut devoir prendre le soin de venger la France et la religion. Odet fut empoisonné le 14 Février 1571, au moyen d'une pomme remplie d'un suc vénéneux que lui servit

un de ses domestiques. On ignora d'abord d'où le coup était parti ; on put le deviner l'année suivante après la mort de son frère. La dame de Hauteville osa réclamer son douaire au parlement de Paris, qui, en 1604, la débouta de ses indécentes prétentions : cette femme prolongeait bien tard le scandale. Le cardinal de Châtillon ne comptera jamais parmi les illustres prélats qui ont occupé le siège de Toulouse ; il en fut au contraire le déshonneur, et sa haute naissance ne servit qu'à faire mieux éclater l'indignité de sa conduite.

COMMINGES. (JEAN DE) Le pape Jean XXII voulant déposséder Gaillard de Preissac du siège de Toulouse (voyez ce nom), crut que le meilleur moyen à suivre, pour y parvenir, était d'ériger ce siège en archevêché. Pour composer cette nouvelle province ecclésiastique, il créa les évêchés de Montauban, de Saint-Papoul, de Rieux, de Lombez, de Mirepoix, de Lavaur, et lui donna encore celui de Pamiers, qu'il distraisit de la juridiction de Narbonne. Cette érection eut lieu en 1317, et Jean de Comminges qui était déjà évêque de Maguelonne depuis 1310, fut nommé premier archevêque de Toulouse. Il assista au concile de Beziers en 1321, fut promu au cardinalat en 1327, passa à l'archevêché de Porto en Portugal en 1328, et se démit alors de celui de Toulouse. Il se trouvait à Avignon en 1334, lorsque le

sacré collège, d'une voix unanime, lui proposa la papauté, à condition qu'il ne transporterait pas à Rome le siège pontifical. Jean de Comminges ne voulant point s'engager à une chose qu'il n'approuvait pas, écouta plus sa conscience que son ambition, et se montra digne de la tiare par la manière dont il la refusa. Il termina sa glorieuse carrière à Avignon le 20 Novembre 1348, ayant donné un exemple qui ne fut pas imité. Ce prélat était fort savant ; il composa plusieurs ouvrages ; deux sont connus : I. *De Passione Christi* ; II. *Sermones Diebus fortis habitis*. Il tint un concile provincial en 1319, et fonda à Toulouse le couvent des religieuses de Saint-Pantaléon, voulant que ce monastère fût composé de deux cents chanoinesses, d'une abbesse pour supérieur, et de douze chanoines réguliers prêtres pour célébrer les messes.

CONZIÉ (FRANÇOIS DE), natif du Bugey, fut successivement évêque de Grenoble, archevêque d'Arles en 1388, de Toulouse en 1391, de Narbonne en 1392, camérier du pape, et gouverneur d'Avignon et du comtat Venaissin. Il mourut le 31 Décembre 1432.

CORBENNIS (MARTIN), Toulousain, Frère de l'ordre des Augustins, et qui vivait dans le XV.^e siècle, ne passa pas dans l'oisiveté du cloître des jours qu'il consacra à l'étude et à l'instruction de ses concitoyens. Sa

vie fut pen agitée par les orages qui troublent le monde; il s'acquitt l'estime publique, et fut particulièrement considéré de Bernard de Rosergio, élu archevêque de Toulouse en 1462, et mort en 1474. On ignore l'époque où Corbennis expira; voici la liste de ses principaux ouvrages : I. un *Traité de Medio demonstrationis*; II. un *Commentaire sur le livre, Degénération et corruptione*; III. un *Commentaire sur le livre, De anima et super parvis naturalibus*; IV. un *Traité sur le canon de la Bible*; des *Commentaires sur le livre des cantiques et sur l'épître de saint Paul ad Romanos*; V. des *Commentaires sur les quatre Livres des Sentences*, texte inépuisable des déclamations de ces temps d'ignorance; VI. un *Traité sur le chapitre Firmiter, sur le chapitre, Damnanus de summa Trinitate et fide catholica*, et sur la *Décrétale, De Celebrationem Missarum*.

CORONA (RAIMOND), auteur d'un ouvrage singulier intitulé, *Canso ab loqual conoys om lo astre de la luna prima*, doit être compté au nombre des troubadours du XIV.^e siècle. Le 3 Mai 1333, il lut dans le *jardin du noble consistoire des sept Mainteneurs du Gai Savoir*, l'ouvrage que nous venons de citer : c'est une espèce de calendrier en vers. Corona obtint la violette d'or, bien que ce poème, que nous avons encore, soit plus

mauvais que beaucoup d'autres *Cansos* publiées à la même époque. Le sujet choisi par Corona ne lui inspira aucune pensée remarquable, aucun vers harmonieux; il fut plus heureux dans les stances, où il célébra *Loyse d'Izalguier*. Sa *Canso de la Violeta* est la meilleure de celles qu'il composa pour cette jeune personne, issue d'une famille illustre dans Toulouse, et qui, toujours zélée pour la prospérité de cette ville, rechercha et obtint quarante-neuf fois la magistrature municipale. *

COURTOIS (ISAAC); riche banquier de cette ville, né à Saverdun le 15 Avril 1743, et mort à Toulouse le 1.^{er} Octobre 1819. Si des savans distingués se rendent recommandables par leurs productions, d'autres attirent sur eux les regards de leurs concitoyens par la probité de leurs mœurs et la régularité de leur conduite dans la vie privée. Courtois posséda en effet toutes les qualités qui constituent l'homme de bien, et c'est ce qui lui mérita l'estime de tous ses compatriotes. Nommé membre du conseil municipal lors de sa création, il s'y fit toujours remarquer par sa modération, son dévouement à la chose publique, et le zèle non interrompu avec lesquels il s'acquitta des devoirs de cette charge honorable. Il fut en outre, pendant dix ans, l'un des administrateurs des hospices de cette ville; dans cette place, comme dans l'autre, il s'y consacra avec un

zèle et une charité sans bornes. Il fut souvent le père des pauvres et des orphelins ; aussi donnèrent-ils des marques du plus vif regret à sa mort. Courtois professait la religion protestante, et était membre du Consistoire général des églises de ce département.

CRABÈRE (JULIE DE THOMAS, dame), née à Rieux, annonça, bien jeune encore, beaucoup de talent pour la poésie ; mais une timidité presque insurmontable l'empêcha de se livrer souvent aux inspirations de sa Muse. Le *Lyce de Toulouse*, société littéraire formée durant nos troubles civils, et qui pendant quatre années remplaça les académies de cette ville, admit madame Crabère dans son sein. La première séance publique de ce corps eut lieu le 10 Floréal an VI, jour qui correspondait au 3 Mai 1797. Madame Julie Crabère y lut un *Essai poétique sur Clémence Isaure*. Ainsi après les dissensions les plus sanglantes, le nom de l'illustre bienfaitrice des Jeux Floraux fut pour la première fois rappelé aux Toulousains par une personne de son sexe qui cultivait avec succès l'art des vers. Madame Crabère croyait acquitter la dette de la patrie en rendant un hommage solennel à la protectrice des troubadours : « Clémence, disait-elle,

Clémence, si long-temps votre divinité,
De vos cœurs à jamais serait-elle effacée ?
A côté des neuf sœurs vos pères l'ont placée ;

Respectez ce décret approuvé par les cieux,
Et souffrez qu'en ce jour si propice à nos vœux,
De la main d'une femme elle reçoive encore
Le tribut que les arts doivent au nom d'Isaure.

Les recueils du temps et les journaux renferment quelques poésies de madame Julie Crabère. Connue et estimée de nos meilleurs écrivains, elle vivait loin de la capitale, heureuse au sein d'une famille respectable, lorsqu'une mort cruelle l'enleva, en 1803, aux lettres et à ses amis. On se rappelle encore les stances qui lui furent adressées par madame Bourdie-Viot :

Est-ce le Dieu de l'harmonie,
Est-ce Apollon, est-ce l'amour,
Qui nous enchantent tour à tour
Par la voix de Julie ?

.....
Ovide aimait à la folie
Une beauté qui n'avait pas
L'esprit que joint à mille appas
La nouvelle Julie.

Elle inspirait ce beau génie
Lorsqu'il inventa l'art d'aimer ;
Il eût écrit l'art de charmer,
S'il eût connu Julie.

Sous le ciel où la poésie
Naquit avec les troubadours,
On croit les entendre toujours
En écoutant Julie. *

CRILLON (JEAN-LOUIS DE BALBIS DE BERTONS DE), fut nommé à l'évêché de Saint-Pons le 11 Octobre 1713, à l'archevêché de Toulouse en 1727. Il tint en 1728, un synode

pour ranimer le zèle de son peuple dans l'observation de la discipline ecclésiastique ; passa à l'archevêché de Narbonne en

1739, devint peu après commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et mourut le 15 Mars 1751.

D

DAFFIS (JEAN), né à Toulouse en 1500, était issu d'une famille très-considerée dans la ville, entrée dans le capitoulat pour la première fois en 1461. Il fut nommé président à mortier au parlement de Toulouse en 1553, le 7 Novembre, et premier président de la même compagnie le 14 Décembre 1562, en remplacement de Mansencal décédé. Les historiens font de lui un grand éloge : il eut les vertus qui font le digne magistrat ; sa science était profonde, et son affabilité extrême. Henri III, qu'il n'importuna jamais, avait en lui une haute confiance ; il lui en donna la preuve, en l'appelant aux conférences de Nérac en 1579, où Daffis s'acquit une nouvelle réputation. Il présida le parlement en des temps d'orages ; il eut à froisser toutes les passions, et cependant il se fit aimer : c'est achever son éloge. Il mourut le 15 Août 1581. Il eut plusieurs fils dont le destin fut bien différent ; l'aîné devint premier président du parlement de Bordeaux ; le second, avocat général à celui de Toulouse, mourut en 1589, assassiné par les ligueurs avec Duranti son beau-frère. Le troisième, par une opinion opposée, donna dans tous les excès de la ligue, et fut évé-

que de Lombez. (Voyez les articles de ces deux derniers.)

DAUVET (JEAN), premier président au parlement de Toulouse, remplaça Pierre Varinier, et fut installé le 4 Janvier 1462. Ce magistrat, né d'une famille noble et originaire d'Anjou, entra de bonne heure dans la carrière brillante des honneurs civils. Le roi Charles VII, qui apprécia son mérite, l'employa en diverses ambassades ; il fut d'abord à Rome, puis au concile de Bâle en 1435, et par-tout il fit preuve d'un grand talent et d'une habileté consommée dans les affaires. Pour récompense de ses bons et loyaux services, il fut nommé par Charles VII, procureur général au parlement de Paris en 1458 : il devint premier président de celui de Toulouse, comme nous l'avons dit plus haut, par la volonté de Louis XI, qui, comme son père, sut se servir utilement de Dauvet. Ce monarque, en 1464, ayant de grands différens avec le duc de Bretagne, assembla les princes de sa maison et les grands du royaume, les prit pour arbitres entre le duc et lui, chargeant Dauvet de défendre sa cause. Ce magistrat le fit avec tant d'éloquence, que les arbitres déclarèrent juste la cause

du roi, et condamnèrent le duc de Bretagne. En 1465, il passa à la première présidence du parlement de Paris; il fut remplacé à Toulouse par de Marle. Louis XI s'étant bien trouvé des services de Dauvet, l'envoya au nombre des commissaires qui se rendirent de sa part, en 1468, auprès du duc de Bourgogne pour traiter de la paix; et Dauvet fut un de ceux qui parvinrent à la conclusion. Il termina en 1471, une vie glorieuse, employée toute entière aux intérêts du roi et de la nation.

DAUZIR (N.), troubadour qui florissait vers l'an 1354, parut avec éclat dans les jeux poétiques institués trente ans auparavant par *les sept Mainteneurs*. On ne sait s'il naquit à Toulouse; les événemens de sa vie nous sont entièrement inconnus. L'une de ses pièces est une traduction du Décalogue en langue romane; nous avons cru devoir la rapporter ici, parce qu'elle peut servir à faire connaître les formes de cette langue à l'époque où vivait Dauzir.

En Dieu ses plus deves fernamen creyre,
Tot poderos, de tot lo mon fizeyre;
No jures Dieu q'il sien veray son nom
Per degan fag, si he no veres cum.
Cessa d'obrar dimenges e gran festas
Per Dieu servir, e per fugir temp-stas,
En aquest mon, Veulhas ondrar ton p-yre
Los tiens parens, omes vielhs e ta mayre.
No fassas mort si no voles morir,
Pel jurjamen losquals ten deu vehir
De Dieu lo fils. Garda te d'adulteri
Que Deus o vol, e lo ditz al sauteri.
Dugana re no cuelhas ges ni panes
Mas leyálmén sin vols que ten afaues
No fassas ges lun testimoni fals

Ni vertadier tant grat que sia mals.
Ortz, ni mayzos, terras, vinhas, ni prat-z
De ton vezi not mostre cobeytat-z:
A tom vezi layssa la molher sua
Si eun tu voli qom te lassés la tua.
*

DELGA (N.), chirurgien dentiste, né à Toulouse, et mort dans cette ville en 1809, mérite d'être cité comme un homme habile dans son art. Sa réputation s'était établie de bonne heure, et souvent des particuliers riches qui croyaient ne pouvoir trouver, même dans de grandes villes, une main aussi heureuse, l'ont appelé à de grandes distances. Dans sa jeunesse il fit plus d'une fois le voyage de Ferney, pour donner ses soins à Voltaire. La reine Marie-Antoinette, tourmentée par une dent dont l'extraction paraissait tellement difficile, qu'aucun homme de l'art n'osait la tenter, manda le dentiste de Toulouse, d'après le conseil de quelques personnes du pays; il vint, visita la bouche de la reine, offrit, sans hésiter, d'arracher la dent, et montra dans sa dextérité une confiance qui étonna cette princesse, qui voulut bien consentir à se laisser opérer. Delga fit l'opération, qui fut aussi prompte qu'heureuse. Il ne manqua à la réputation de cet homme habile, que d'habiter la capitale; mais il aima mieux revenir dans sa modeste patrie, afin d'être utile à ses concitoyens, qu'il soulagea aussi souvent qu'il put le faire. Il a laissé d'excellens élèves, parmi lesquels on distingue M. Camels, jeune chirurgien

dentiste, qui a déjà fait d'heureuses cures.

DESINNOCENS DE MAURENS (N.), mort à Toulouse en 1810 dans la soixante-quinzième année de son âge, avait été président à mortier au parlement de cette ville en 1787. Il fut député aux états généraux ; il s'y fit remarquer par la solidité de son caractère, et les bonnes intentions qu'il apporta dans cette fatale et trop malheureuse assemblée.

DÉSIRAT (N.), né Toulouse, et mort dans cette ville le 24 Novembre 1776, dans sa soixante-seizième année. Désirat, après avoir fait ses études, et reçu les degrés d'avocat, se destina à suivre la carrière du barreau, et ne tarda pas à en devenir un des membres les plus distingués. Dans sa longue et glorieuse carrière, il se montra toujours juste et probe ; rien n'échappait à sa sagacité, et sur le simple exposé de l'affaire la plus épineuse, il la développait avec une précision et une clarté qui ne laissait rien à désirer aux parties. Toujours vrai dans ses décisions, la flatterie n'eut jamais aucun empire sur son ame. Désirat se faisait un plaisir d'aider de ses conseils et d'éclairer de ses lumières les jeunes avocats qui se destinaient à parcourir ce brillant emploi ; aussi ses confrères eurent toujours pour lui la plus grande déférence. Son mérite lui valut le chaperon de capitoul, qu'il accepta moins pour illustrer son

nom et sa famille, que parce qu'il crut pouvoir se rendre utile à ses concitoyens.

DEUPIÉ (**BERNARDE**), née à Toulouse vers l'an 1520, cultivait les belles-lettres, suivant Nogerolles, auteur contemporain, qui avait dans son recueil conservé plusieurs ouvrages de cette dame. Bernarde Deupie signa avec plusieurs autres femmes Toulousaines de tout rang, la requête en vers présentée en leur nom aux Jeux Floraux en 1540, pour demander à concourir, avec les poètes, aux distributions des fleurs nouvellement établies par Clémence Isaure. Les Mainteneurs reconnurent la justice de la réclamation, et les dames purent disputer les prix qu'une d'entre elles avait fondé pour le génie. Il est à regretter que les ouvrages de Deupie se soient perdus. Il ne reste d'elle, à ce que nous croyons, que le souvenir de son amour pour les beaux arts ; il suffit à lui assurer l'immortalité. On ignore les particularités de la vie et l'époque de la mort de cette illustre Toulousaine. (Voyez E. FONTAINE, LIGOUNE, SPINETE, PESCHAIRA, MARRIE, Clémence ISAURE, etc.)

DILLON. (**ARTHUR-RICHARD**) La famille de Dillon, originaire de Normandie, passa en Angleterre avec Guillaume le Conquérant, sous Henri II ; elle s'établit en Irlande, où elle conserve encore une grande existence. Il n'y a guère plus de trente ans qu'elle réunissait quatre pairies ; deux

depuis se sont éteintes. Arthur Dillon de la branche aînée, qui avait suivi en France les malheureux Stuarts, naquit à Saint-Germain en Laye en 1721. La nature l'avantagea des grâces du physique et des qualités de l'esprit. Nommé évêque d'Evreux, il passa sur le siège de Toulouse en 1758, et peu de temps après fut transféré à celui de Narbonne, qu'il occupait au commencement de la révolution. Dillon, menacé dans ses jours, abandonna la France qui était devenue sa patrie, et fut en Angleterre réclamer cette protection que ses ancêtres avaient dénié. Elle lui fut accordée; d'abondans secours, tirés de sa famille et du gouvernement, lui permirent de soulager les émigrés français: il termina ses jours en 1808. Il avait été membre de l'académie des Jeux Floraux; et la ville de Toulouse, reconnaissante de tout ce que ce prélat avait fait pour elle, donna son nom à cette belle promenade, située sur un des quais de la Garonne dans le faubourg Saint-Cyprien, et qui s'appelle encore le cours Dillon.

DOMATIO (GERAUD DE), Toulousain, poussé par l'amour de la retraite, entra d'abord dans l'ordre des Dominicains, et devint en peu de temps professeur de théologie. On s'occupait beaucoup de cette importante science dans le XIV.^e siècle, où Domatio vivait. Nous ne savons s'il parvint à la rendre plus claire; ses ouvrages ne sont pas venus

jusqu'à nous. Ils lui valurent de grandes récompenses; il fut élevé à la dignité de général de son ordre, et peu après créé cardinal du titre de Sainte-Sabine.

DRULHE, député de la Haute-Garonne à la Convention nationale en Septembre 1792, vota, lors de l'assassinat de Louis XVI, dans les termes suivans : *Dans un moment où la constitution républicaine n'existe pas, et où le vaisseau de l'état peut être emporté par un orage, je vote pour la réclusion jusqu'à la paix; au bannissement à cette époque, et à la mort si Louis rentrait en France après avoir été déporté.* Drulhe fut réélu en 1795, au conseil des anciens; il fit cette année un rapport contre les manœuvres des prêtres réfractaires, et proposa néanmoins, en 1796, de rappeler les lois qui prononçaient la peine de la déportation contre les ecclésiastiques turbulents. Il lut le premier article de la loi sur la constitution civile du clergé; et toujours fort occupé du sort des ecclésiastiques, il fit excepter de la déportation les prêtres mariés, et ceux qui servaient aux armées. Ce député plaçait bien ses tendresses. Il demanda aussi que l'île des Cygnes, sur la Seine devant Passy, fût distraite de la vente des biens nationaux, et termina par cette motion la partie active de sa vie politique.

DUBERNARD (GUILLAUME-LOUIS), professeur de la faculté de médecine de Toulouse, mé-

decin de l'Hôtel-Dieu, membre de la société d'Agriculture, membre de la société et correspondance royale de Médecine, inspecteur des eaux minérales, etc. naquit à Saint-Girons en 1728. Il fit ses premières études à Toulouse dans le collège des Doctrinaires; ses progrès furent rapides, et le firent bientôt distinguer de ses nombreux condisciples. Il soutint avec éclat plusieurs thèses générales de philosophie sous le Père Raynal, supérieur de ce collège. Dubernard, après avoir terminé ses classes, suivit son cours de médecine dans la Faculté de Toulouse, et y reçut le grade de docteur en 1747. Bientôt après, la Faculté perdit un de ses membres; la chaire vacante fut mise au concours; Dubernard, quoique très-jeune, entra en lice, et triompha de son concurrent; mais n'ayant pas atteint sa trentième année, il ne put être nommé professeur. L'année suivante il fut plus heureux; il se présenta de nouveau, et ses succès ayant été couronnés, il fut nommé professeur de matière médicale, de chimie et de botanique. En 1770, il fut appelé à la place de médecin de l'hospice civil; il y entra avec de grandes connaissances, et avec le désir de bien faire. Dubernard traversa heureusement les orages de la révolution, et lors de l'établissement de l'école de médecine en 1806, il fut réintégré dans ses fonctions, et s'y livra avec un nouveau zèle, lorsque la mort le surprit le

3 Novembre 1809, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, laissant deux enfans, l'un médecin, et qui depuis long-temps a acquis de justes droits à l'amitié de ses concitoyens, et l'autre, qui après avoir brillé dans le barreau de Toulouse, a été nommé par le roi à la place de conseiller à la cour royale de cette ville. Dubernard a laissé quelques dissertations intéressantes; l'une a pour titre : *De universa medica, de vino, de aquis mineralibus medicis*; l'autre : *De febribus tertianis autumnalibus irregularibus*, qui seule suffirait pour attester ses vues profondes en médecine, et cette pénétration qui caractérise le vrai médecin.

Gardeil (voyez ce nom) s'exprime ainsi sur l'opinion qu'il avait touchant cet ouvrage : « La nature, » la marche et le traitement de » cette maladie ont été, pour la » première fois, bien développées » à Toulouse dans une excellente » thèse soutenue aux écoles de » médecine en 1767. Elle est intitulée : *De febribus tertianis autumnalibus irregularibus*. » Je la traduirais en entier, si je » voulais rapporter ce qu'elle contient de curieux et d'utile. »

DUBOURG (MARIE-JEAN-PHILIPPE), était issu d'une famille ancienne et noble du Languedoc, qui a donné à l'église et à l'état des sujets distingués, (voyez l'article DUBOURG); il naquit à Toulouse le 23 Août 1751. Dubourg reçut sa première éducation dans la maison pater-

nelle; il annonça dès son bas âge une vocation bien prononcée pour l'état ecclésiastique, ce qui engagea à lui conférer la tonsure, quoiqu'il fût encore fort jeune. Ce fut au collège d'Harcourt, à Paris, qu'il fit ses humanités; il montra beaucoup de facilité pour l'étude des langues anciennes et modernes. Après avoir fini son cours de philosophie et de sciences physiques, il entra au séminaire Saint-Magloire pour y suivre le cours de théologie, et se préparer aux ordres. Il prit les degrés en Sorbonne, et parvint même au doctorat ayant à peine atteint sa vingt-septième année. De retour à Toulouse, l'abbé Dubourg se livra aux fonctions de son ministère; il ne tarda pas à obtenir un canonicat dans l'église Saint-Etienne, et n'en continua pas moins ses œuvres avec le plus grand zèle, et sur-tout la plus grande ferveur. Au commencement de l'année 1788, l'archevêque de Brienne ayant été transféré au siège de Sens, eut pour successeur à Toulouse, M. de Fontanges, qui sut bientôt apprécier le mérite du chanoine Dubourg. Ce fut aussi à lui qu'il laissa ses pouvoirs lorsque la persécution commença à s'élever contre le clergé; il ne pouvait choisir un administrateur plus zélé, plus courageux, plus dévoué aux intérêts de l'église. Ce fut aussi à cette même époque que plusieurs autres évêques voisins, en quittant la France, lui remirent le soin de leurs trou-

peaux. On le vit dès-lors animer tant ses coopérateurs, que tous les fidèles répandus sur la surface d'un si vaste territoire, par ses leçons, par ses exemples, par son zèle apostolique et son immense charité. Dès-lors il fut regardé, avec raison, comme le principal auteur du bien qui s'opérait; aussi fut-il en butte à toutes les persécutions que l'on fit éprouver à tous les ecclésiastiques dans ces temps de malheur et de désastre. Le moment arriva enfin où il fut permis aux confesseurs de la foi de paraître en public, et de recevoir les hommages solennels des peuples pour lesquels ils s'étaient sacrifiés; dans cet intervalle de temps, Dubourg continua ses soins à l'église Sainte-Anne. Le concordat de 1801 procura aux catholiques le libre exercice de leur religion. Dubourg fut nommé pour remplir le siège de Limoges; il sacrifia ses goûts, ses inclinations, pour obéir à la voie de la Providence. L'ambition n'influa en rien sur sa détermination; ses vues furent pures et sans aucun mélange d'intérêt personnel. Il fut sacré le 7 Juin 1802. Le sacre eut lieu à Paris dans l'église des Carmes, par M. de Roquelaure, archevêque de Malines. Sous son épiscopat s'élevèrent une foule de fondations religieuses, parmi lesquelles on distingue principalement les Frères des Ecoles chrétiennes, institutions aussi modestes qu'elles sont utiles. Dubourg mourut le 29 Janvier

1822, âgé de soixante-dix ans, laissant une vie exempte de reproche, et un souvenir qui ne s'effacera de long-temps de la mémoire des fidèles qu'il administra pendant l'espace de vingt années. Ses aumônes furent considérables ; la plupart sont demeurées ensevelies, parce qu'il évitait avec le plus grand soin l'éclat et l'ostentation.

DU FAUR SAINT-JORY (ARNAUD), Toulousain, devint procureur général du parlement de cette ville en 1483, le 12 Novembre. Il fut chargé par sa compagnie, en 1504, d'aller engager les états de la province de Languedoc à solliciter la création de six conseillers qui augmentassent d'une chambre celles qui déjà formaient le parlement. Du Faur aurait dû ne s'occuper que du soin de sa charge; mais enflé d'un faux orgueil, il voulut braver les lois dont il était le premier défenseur; aussi en fut-il la triste victime, et il augmenta la foule de ces coupables magistrats dont le XVI^e siècle vit les crimes et le châtiement. Il commença par soutenir en 1506, la rébellion d'un ecclésiastique qui se révoltait contre la justice, et auquel il donna asile dans sa propre maison. Le parlement instruit de cet acte, « condamna Arnaud du Faur à représenter cet ecclésiastique, » avec défense de désemparer du » palais qu'on lui bailla pour prison, jusqu'après avoir satisfait, » à peine de cinquante marcs d'or » et de suspension de sa charge;

» et on le condamna de plus à » cent livres d'amende applicables aux réparations du palais, » ce qui fut prononcé par le premier président après une sévère » réprimande. (Histoire du Languedoc, tome 5, page 101.) » Cette aventure, toute grave qu'elle était, se trouva bien légère auprès de celle qui suivit quelques années après. On trouve dans les manuscrits de Coaslin, déposés à la bibliothèque du roi, n.° 412, et dans les registres du parlement de Toulouse, que « M. Arnaud du Faur, chevalier, procureur général audit parlement, accusé d'avoir falsifié des lettres pour lever cinquante-quatre livres sur la paroisse de Saint-Jory, par arrêt du grand conseil, rendu en 1508, fut déclaré privé de l'état et honneur de chevalerie, et dudit office de procureur général; inhabile de tenir des offices royaux ; condamné de faire amende honorable audit conseil, et au parquet du parlement de Toulouse, à genoux, nue tête, une torche au poing ; ses biens acquis et confisqués, sauf le quart réservé aux enfans. » (Voyez MALRAS et ULMO.)

• **DURAND DE DOME**, Auvergnat d'origine, religieux de l'ordre de Cluni, fut élu abbé de Moissac en 1053, par saint Odilon, abbé de Cluni, du consentement de Pons, comte de Toulouse, et des autres seigneurs des environs. Les vertus de Durand attiraient sur lui les regards du public. Le chapitre de Saint-

Etienne de Toulouse l'élut au siège épiscopal de cette ville au mois de Juin 1059 , après la mort de l'évêque Pierre Roger. Arnaud signa en 1060 la donation de l'église de Saint-Paul dans le territoire de Bouconne , que fit Raymond Aton , seigneur de l'Île-Jourdain , à l'abbaye de Lezat. Durand n'avait pas abandonné le gouvernement de son abbaye ; il faut croire que la pluralité des bénéfices n'était pas alors contraire aux saints canons. Il fit cette même année 1060 , restituer au couvent de Moissac des biens qu'on avait usurpé sur lui , et l'acte en fut passé dans le vestibule de l'église de Saint-Saturin , en présence de Pons , *très-excellent comte* , et d'Adhemar , vicomte de Toulouse. En 1062 , il fit la dédicace de l'église de son monastère , rebâtie par ses libéralités. Il assista en 1066 à la donation que fit le comte Raymond de Saint-Gilles , de l'abbaye de ce nom à saint Hugues , abbé de Cluni , et à ses successeurs. Durand , ainsi que plusieurs autres évêques , furent en 1066 les arbitres de l'accord

passé au mois de Février de cette année entre Bernard , vicomte , et Guiffred , archevêque de Narbonne. L'évêque de Toulouse assista en 1068 au cinquième concile de cette ville , présidé par le cardinal Hugues le Blanc , légat du pape Alexandre II , et qui eut pour objet la simonie , et le concubinage des prêtres et des clercs incorrigibles sur ces matières , et qui l'une était la conséquence de l'autre. Durand , en 1071 , confirma l'abbaye de la Daurade de Toulouse dans la possession des biens que les *chevaliers* et les laïques lui avaient successivement enlevés. Cette année fut le terme des jours de ce prélat ; il fut honoré comme saint par les religieux de Moissac , et peut-être dut-il sa canonisation aux domaines qu'il leur avait fait rendre. Ce n'eût pas été la première fois que l'apothéose eût été concédée par la reconnaissance. L'auteur contemporain de la vie de saint Hugues , abbé de Cluni , reproche à Durand quelques petits défauts ; il les expia sans doute par ses bonnes œuvres. Yzarn lui succéda.

E

ELIZACHAR ou **HELIZACHAR** , évêque de Toulouse. Ce prélat assista l'an 861 à l'assemblée solennelle dans laquelle Raymond I , comte de Toulouse , offrit à Adaglise , abbé de Pulmat dans le Périgord , qui avait quitté ce pays avec ses religieux pour

se soustraire à la fureur des Normands , de leur bâtir un monastère. Cette généreuse proposition fut acceptée avec reconnaissance , et le couvent s'éleva à Vabres en Rouergue. L'an 863 , les reliques de saint Vincent d'Espagne ayant été transférées à Castres ,

Elizachar, accompagné de son clergé et d'une partie des Toulousains, alla en pèlerinage visiter les précieux ossemens. Pour marque de son respect à l'égard de saint Vincent, il descendit de cheval à neuf milles du monastère de Castres, et fit le reste du chemin pieds nus.

ESPAGNE ou **D'ESPANHA** (**GUIRAUD**), troubadour, né à Toulouse. Cet auteur, trop peu connu, a laissé quelques chansons que l'on retrouve dans les manuscrits 7226 et 7698 de la bibliothèque du roi. M. le comte de Rochegude en a publié une; nous en rapporterons ici deux couplets.

S'ieu en pascor no cantava ;
 Pos la fresca fuelha creis
 E la blava flor pareis ,
 Si negus hom m'en blaslava
 No m'en meravellaria ,
 Quar seria

Bens razos que m'en blasmes ;
 Per qu'ieu tenc cantar après :

Mas pauc mi val mos cants , tant es valens
 Silh de cui cant ab qui m' falh cauzimens.

Lai entr'els flums d'Ertz e sava
 Es, don m'en ven dous aureis
 Tempratz , no trop caut ni freis ,
 Que ma dolor assuava ,
 Tant qu'ieu crei que si sabia
 L'amor mia ,
 Cum l'am , ja plus no m' dones
 Sol mos cants auxir denhes ,

Qu'ieu seria del sjeu bel cor jauzens :
 Ni non volh re don sos pretz valgues mens.

La maison d'Espagne, issue des anciens comtes de Comminges, et l'une des plus considérables de Toulouse, était divisée en plusieurs branches; elle portait dans son écusson, d'argent au lion de gueules, armé et lampassé d'azur; la bordure de sinople, chargé de six écussons d'or bordés de gueules.

ESTADENS, né à Villefranche, arrondissement de Toulouse, fut nommé député à la Convention nationale par le département de la Haute-Garonne en Septembrs 1792. Il ne vota pas dans le procès régicide de Louis XVI, et fut au nombre des signataires de la protestation du 31 Mai 1793; aussi compta-t-il parmi les proscrits de cette journée. Il fut décrété d'arrestation le 1.^{er} Juin, et entra dans l'assemblée, après le 9 Thermidor, lorsqu'elle fut délivrée d'une partie des brigands qui la composaient en majorité. Un autre **ESTADENS**, peut-être de la même famille, remporta des prix aux Jeux Floraux; il fut élu mainteneur dans cette académie en 1730, et termina ses jours en 1776.

F

FERGUISUM ou **FERGUSON** (N.), peintre, né à La Haye en Hollande, vint à Toulouse vers l'an 1690, avec Adrien Van der Kabel son compatriote. Après avoir passé quelque temps dans cette ville, Van der Kabel voulut aller à Lyon, et il invita Fergusum à le suivre; mais celui-ci répondit que « les dames du Languedoc étaient tendres et jolies; que le vin de ce pays était bon, et qu'il voulait vivre et mourir dans Toulouse. » Cet artiste aimait à peindre des ruines, et sur-tout des tombeaux qu'il ornait de bas-reliefs imités avec succès, et dessinés dans le genre antique. Il peignait aussi des tabagies, des voleurs et des scènes populaires. On a encore de lui quelques paysages. Livré aux passions les plus viles, il choisit les cabarets pour ateliers, et négligeant même ses ouvrages, qui cependant étaient toujours recherchés, il employait de mauvaises couleurs, et sur-tout de la momie, ce qui a fait noircir ses tableaux, et a nuï à sa réputation. Victime de son insouciance et de son inconduite, il fut obligé d'aller chercher un asile dans l'hospice, et il y mourut en 1730, âgé d'environ soixante-cinq ans. *

FONTANGES (FRANÇOIS DE), issu d'une noble et antique famille de l'Auvergne, dont le plus beau titre n'est pas d'avoir produit mademoiselle de Fon-

tanges, maîtresse de Louis XIV, naquit dans le diocèse de Clermont le 8 Mars 1744. Il étudia la théologie, entra dans les ordres sacrés, et fut évêque de Nancy le 17 Août 1783. Il passa en 1787 à l'archevêché de Bourges; et, quand Loménie de Brienne devint archevêque de Sens en 1788, Fontanges le remplaça au siège de Toulouse; il ne fut reçu néanmoins que le 26 Février 1789. Choisi la même année, par son diocèse, pour faire partie des députés aux états généraux, il quitta sa ville archiépiscopale, dans laquelle il n'avait fait qu'un très-court séjour pour ne plus y revenir. Il se rangea à l'assemblée nationale, du côté de la minorité; refusa en 1791 de prêter le serment demandé par la constitution civile du clergé, et fut en conséquence déchu forcément de son siège, auquel fut nommé le Père Sermet. (Voyez ce nom.) Fontanges ne céda pas aux menées des agitateurs; il passa en Espagne, et continua, de ce pays, à administrer son diocèse. Il rentra en France quand le premier consul, en nous rendant la victoire, le commerce et la tranquillité intérieure, voulut assurer sur la religion l'édifice qu'il élevait. Fontanges donna la démission de son siège après le concordat de 1801, et fut appelé à l'évêché d'Autun, en conservant son titre d'archevêque. Il

adressa à cette époque une lettre pastorale à ses anciens diocésains, pour les délier de tout rapport avec lui, et pour leur commander de reconnaître l'autorité canonique de Primat. (Voyez ce nom.) Le clergé, les fidèles lui obéirent, à la réserve d'une petit nombre, qui, même aujourd'hui, persistant dans son aveuglement, se fait un jeu coupable de prolonger le schisme. Fontanges, homme de bien et prélat respectable, termina sa carrière en 1806, à la suite d'une fièvre prise dans les hopitaux d'Autun où l'avait conduit son vénérable zèle.

FOSSÉ (JEAN DE), né à Toulouse en 1551, étudia à Paris la théologie, et prit en l'université de cette ville le titre de docteur. Etant entré dans les ordres sacrés, ses grands talens le portèrent, en 1584, à l'évêché de Castres, qu'il occupa durant quarante-neuf ans. Il voulut être enseveli dans son église cathédrale, quoiqu'il se fût fait préparer un tombeau dans une des églises de Toulouse : sa grande piété égala son savoir, et sa mort, qui eut lieu le 3 Mai 1632, répandit le deuil dans son diocèse. Sa famille n'existe plus à Toulouse. Un autre Fossé (son frère) occupa aussi le siège de Castres.

FRANÇOIS (FRANÇOIS), né à Toulouse en 15... fut destiné de bonne heure à la magistrature. Il étudia les lois avec succès, et fut pourvu de l'office de lieutenant particulier en l'auditoire de la ville et viguerie.

Cette charge l'obligeait souvent d'appliquer les dispositions des *Coutumes de Toulouse*, rédigées par les ordres de Philippe III en 1283. Jean de CASEVIELLE avait donné ces *Coutumes*, avec des notes, en 1544 ; mais il avait encore laissé quelque chose d'obscur dans son explication de ces lois municipales : François voulut en éclaircir le texte, en le traduisant, et en accompagnant sa version d'un ample Commentaire. Il publia cet ouvrage en 1615, à Lyon, chez B. Ancelier, et il le dédia à M. de Clary, premier président du parlement de Toulouse. *

FREDEAU (AMBROISE), né à Paris en 1589, se livra de bonne heure à l'étude des arts dépendans du dessin, et entra dans l'école de Simon Vouet. Il y trouva le Sueur, Lebrun, Perrier, Mignard, Dorigny, Testelin, Dufresnoy, qui tous obtinrent dans la suite une grande renommée. Son application et son génie l'auraient mis aussi au nombre des artistes les plus célèbres ; mais des revers de fortune l'obligèrent à abandonner l'atelier de Vouet, et à embrasser la vie monastique. Après avoir été reçu parmi les Augustins, Fredeau fut successivement appelé dans plusieurs maisons de son ordre : à la fois peintre et sculpteur, il décorait avec goût les églises des couvens dans lesquels il faisait quelque séjour. La culture des arts et la solitude, lui rendirent le bonheur qu'il ne

pouvait plus espérer dans le monde. Ces saintes maisons, ces monastères nombreux que nous avons vu détruire, offraient à l'homme détrompé des prestiges de la grandeur et des biens de la terre, un port assuré contre les orages de la vie. On pouvait y cultiver les lettres et les arts : les révolutions n'altéraient point le régime de ces demeures tranquilles ; et si l'envie, si la haine versaient quelquefois leurs poisons jusque dans le sein des cloîtres, c'est qu'il n'existe pas de lieux où les passions ne puissent prendre la place des plus humbles vertus. Fredeau vint à Toulouse au commencement de l'année 1640. Cette ville jouissait alors de tous les biens de la paix. Les troubles excités par les partisans des nouvelles doctrines religieuses, s'apaisaient graduellement. La noblesse sentait tout le ridicule de la manie aventureuse qui l'avait distinguée pendant quelques siècles, et ne conservait plus de ses anciennes habitudes qu'une valeur brillante, apanage de tous les Français : les ecclésiastiques opposaient la pureté de leurs mœurs et leur érudition profonde, aux attaques des sectaires et à leurs axiomes spécieux. Le commerce florissait dans Toulouse : l'étude de la jurisprudence était toujours en honneur ; des opinions funestes ne divisaient point les citoyens. On aimait, et le souverain et les lois, et bien que l'on reconnût que celles-ci étaient défectueuses, personne

ne concevait le dessein de les changer à l'aide d'une révolution sanglante. Dans un tel état de choses, les arts devaient être aimés ; aussi Fredeau fut-il accueilli avec distinction. La beauté du ciel, l'urbanité des habitans, tout sembla se réunir pour l'engager à se fixer pour toujours dans cette ville. Bientôt quinze chapelles de la grande église ou du cloître des Augustins, furent ornées de peintures et de statues par les mains de cet habile artiste. Presque tous les couvens de son ordre, en France, le prièrent de leur donner quelques-unes de ses productions : sa facilité lui fournit les moyens de satisfaire à ces demandes multipliées. Il ouvrit une école dans le couvent qu'il habitait, et beaucoup de jeunes gens, parmi lesquels on remarqua Jean-Pierre Rivalz, y vinrent recevoir ses leçons. Les personnes les plus distinguées par leur naissance ou par leurs emplois, visitaient son modeste atelier, et lui donnaient hautement des marques d'estime. Ses supérieurs furent jaloux de la noble considération qu'il devait à des talens qui leur étaient étrangers ; on ferma son atelier, on le bannit de sa cellule, et il fut réduit à la condition de portier ; mais il reçut dans sa loge obscure, et presque chaque jour, les personnes qui l'aimaient, et les artistes qui voulaient profiter de ses conseils et de son exemple. Ne pouvant mettre un terme à ces hommages publics, on lui rendit sa palette et son ébauchoir,

et il travailla avec une nouvelle ardeur; mais une trop longue application, qui déjà avait affaibli sa vue, lui enleva entièrement ce sens précieux, et ses yeux éteints ne purent plus contempler les prodiges de la nature qu'il savait si bien retracer sur la toile. La fougue de son imagination nuisit toujours à la correction de son dessin, à la pureté des contours de ses figures; mais la vérité, la grâce sans affecterie, brillent dans ses ouvrages. Sous son pinceau, les enfans ont toute la simplicité, toute la candeur de leur âge; dans les traits de la mère de Dieu, il a réuni à la bonté, à la grandeur, cette pudeur virginale qui doit la caractériser. S'il peint un martyr, les yeux de ce soldat de Jésus-Christ sont animés par l'espérance; il ne regarde point les apprêts du supplice, il ne sent point les coups des bourreaux: tout à Dieu, il n'appartient plus à la terre; il contemple les cieus ouverts et la palme brillante qui doit couronner son front. Comme sculpteur, Fredeau méritait encore plus de considération que comme peintre. Dans le *Massacre des Innocens*, il a su exprimer avec énergie, tantôt la douleur maternelle,

tantôt le courage qu'inspire à une femme le désir de sauver celui auquel elle a donné le jour. Au milieu des bourreaux ensanglantés et des mères gémissantes, il a placé un enfant jouant avec un hochet, et il a réussi à exprimer ainsi l'imprévoyance de cet âge heureux où l'on ne peut redouter les attentats du crime, parce que l'on ignore même qu'il existe. Fredeau pouvait être comparé très-souvent, lorsqu'il modelait des enfans, à François Flamand; surnommé Quesnoy, le plus grand artiste moderne dans cette partie de la sculpture. L'école de Toulouse reconnaît Fredeau pour son chef; et en effet, depuis lui, il y a presque toujours eu dans cette ville des artistes qui ont formé un grand nombre d'élèves. Si, pendant soixante années, on a tenté vainement de fonder une académie enseignante, on ne doit en accuser que les singuliers scrupules de quelques capitouls timorés qui croyaient que l'on ne pouvait dessiner un modèle vivant sans se souiller par des idées obscènes. Fredeau mourut en 1673. On voit dans la galerie du Musée de Toulouse, un monument en marbre qui est consacré à la mémoire de ce religieux. *

G

GARY (PIERRE-ALEXANDRE), naquit à Cahors en 1736. Fils d'un magistrat distingué dans le présidial du Haut-Quercy, le jeune Gary reçut de son père les premières notions classiques, et ces commencemens furent marqués par d'heureuses dispositions. Ses études étant terminées, il fut reçu avocat au parlement de Toulouse en 1755, et ne tarda pas à s'y montrer avec la réputation d'homme habile, sur-tout dans la mémorable cause de Damade, où il mérita le suffrage universel de ses auditeurs. En 1764, il fut appelé à remplir la charge de capitoul, et en 1769, il fut l'un des députés chargés de présenter au roi les cahiers de la province du Languedoc. Gary fut en outre nommé par le roi, en 1771, chef de l'administration municipale de Toulouse, sous le nom de chef du consistoire. En 1781, il rentra de nouveau dans cette même administration. Ces différens emplois n'empêchèrent pas que Gary ne poursuivît avec ardeur la carrière où il s'était engagé. Les causes dans lesquelles il se fit entendre, devinrent en quelque sorte nationales par la renommée que son talent leur attira. Il employa plus d'une fois ses conseils, son crédit, pour faire prospérer les jeunes avocats qui se présentaient au barreau, maxime qui de nos jours n'est

pas souvent mise en pratique. A l'époque de la révolution, Gary rentra dans la vie privée, se retira au sein de sa famille, et ne put échapper cependant aux proscriptions qu'emmena cette funeste époque; néanmoins il supporta avec fermeté et courage sa captivité. En 1790, il avait été membre de l'administration municipale formée à Toulouse, et commissaire du roi près le tribunal de cette ville à la fin de la même année. Gary mourut en 1819, avec la réputation d'habile jurisconsulte, d'orateur distingué et d'administrateur intègre. Il a laissé un fils qui après avoir longtemps brillé au barreau, et avoir été préfet du Tarn et de la Gironde, est aujourd'hui procureur général à la cour royale de Toulouse, et officier de la Légion d'honneur.

GAUCÉLIN ou **GOSSELIN**, évêque de Toulouse, ne fit que passer sur ce siège. Il fut élu et mourut en 1178. Ce fut cette année que le cardinal de Saint-Chrysogone, et les autres prélats envoyés par le pape Alexandre III pour combattre et détruire l'hérésie des Abigeois, vinrent à Toulouse, et qu'eut lieu la fameuse affaire de l'hérésiarque Maurand. (Voyez ce nom.) Ce fut Gaucelin qui, avec l'abbé de Saint-Sernin, conduisirent ce seigneur lors de sa pénitence publique, en le frappant de verges,

depuis la prison jusqu'au pied de l'autel, où le légat l'attendait pour le réconcilier avec l'église. Il assista pareillement quelque temps après à la condamnation de deux autres fameux Albigeois, Raymond de Baimiac et Bernard Raimondi, qui, persistant dans leurs erreurs, furent solennellement excommuniés. Gaucelin allait parcourir son diocèse pour y ranimer la foi éteinte, lorsque la mort le surprit comme nous avons dit plus haut.

GAVARET (**PIERRE DE**), troubadour Toulousain, florissait dans le XIII.^e siècle. Il était ami de Pierre Durban, et tous deux sont les interlocuteurs d'un dialogue en vers composé par Gavaret. Les mœurs sont loin d'être respectées dans cette pièce, où la débauché se cache mal sous l'obscurité du langage. Peu de poésie, de grossières expressions, la caractérisent. Les plus nobles ménestrels ne se montrèrent pas toujours les plus délicats. Gavaret dont on a peu d'ouvrages, sortait d'une famille ancienne et considérée dans Toulouse. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours; on trouve huit gentilshommes de ce nom dans les listes des capitouls. Ils portaient en 1375, dans leur écusson, d'argent, à un rosier boutonné de sable, accosté de deux lions de même.

GERAUD (**JEAN**), avocat au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville en 16.... Il était considéré comme un très-bon jurisconsulte, et les libraires lui

demandèrent souvent des traités sur diverses matières de droit. On a de cet auteur, peu connu aujourd'hui, I. *Abrégé du Droit des Quartes*; II. *Traité des Droits seigneuriaux, avec les nouvelles décisions des principales questions sur les matières féodales et emphytéotiques, et la valeur des monnaies qui n'ont point de cours, mentionnées dans les anciens titres des seigneurs*, Toulouse, Jean Pech, 1680, in-12. Le frontispice de ce livre est orné d'une vignette qui représente un paysan armé d'un mousquet, et prêt à faire feu sur un pigeon perché sur un arbre; entre cet oiseau et le canon du mousquet, on lit ces mots: *Je ne te crains pas*, que le pigeon est censé adresser au paysan. Gerard avait préparé une traduction des *Coutumes de Toulouse*, mais cet ouvrage n'a pas été publié. *

GILLES (**JEAN**), né à Tarascon en 1669, mourut à Toulouse en 1705. Il fut enfant de chœur à Aix en Provence sous le célèbre maître de chapelle *Poitevin*, et eut pour compagnon *Campra*. Gilles succéda à son maître, mais quitta bientôt cette maîtrise pour s'établir à Agde. Sa brillante réputation fit naître l'envie à l'évêque de Rieux de demander pour lui la maîtrise de Saint-Etienne de Toulouse; mais elle venait d'être donnée à l'Italien Farinelli. Ce généreux musicien ayant appris tout ce que l'on disait du talent de Gilles, partit pour Montpellier où il était alors,

et lui fit tant d'instances, que Gilles ne put se dispenser d'accepter sa place. Ce fut en 1697 que cela se passa. Il venait de finir sa célèbre messe des morts, lorsqu'il cessa de vivre, et ce fut à son enterrement qu'elle fut exécutée pour la première fois. L'origine de cette messe est assez singulière. Deux conseillers au parlement de Toulouse moururent à peu de distance l'un de l'autre ; ils laissèrent chacun un fils. L'amitié la plus étroite les ayant liés dès leur jeunesse, ils convinrent ensemble de se joindre pour faire à leurs pères un superbe service. Ils engagèrent Gilles à composer une messe de *Requiem*, et lui donnèrent six mois pour la travailler à son aise. La messe étant finie, Gilles rassembla tous les musiciens de la ville pour en faire la répétition, et y invita les meilleurs maîtres de musique des environs, entre autres *Campra* et l'abbé *Madin*. Cette messe fut trouvée admirable ; cependant les deux jeunes conseillers qui avaient déjà sans doute oublié leurs pères, changèrent d'avis, et se dédirent. Gilles en fut si piqué, qu'il s'écria : *Eh bien ! elle ne sera exécutée pour personne, et j'en veux avoir l'étrenne*. En effet, étant mort peu de temps après, tous les musiciens de la ville et des environs s'étant rassemblés, la messe fut exécutée pour la première fois.

GOURDON (BERNARD), remporta en 1694 le prix de l'églantine. Ce fut le dernier qui

fut distribué par l'ancien corps des Jeux Floraux, Louis XIV ayant la même année institué l'académie. Nous avons de Bernard Courdon un recueil de poésies, intitulé : *Le Triomphe de l'Eglantine aux Jeux Floraux*, in-4.°, à Toulouse, chez Nicolas Hénault, 1694. *

GUASCONS ou **GASCONS** (MARI), dit le RHODIOR, était issu d'une noble famille de Toulouse, qui fut successivement s'établir à Florence en Toscane, et dans l'île de Rhodes, où régnait alors l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Mari naquit vers le commencement du XVI.° siècle ; un de ses oncles, commandeur de l'ordre, s'étant chargé de l'éducation du jeune homme, ne trouva pas que sa santé pût supporter les fatigues de la guerre ; il tourna ses études vers les belles-lettres. Guascons fit de grands progrès ; avant sa quatorzième année, il connaissait à fond les langues grecque et latine. A cette époque, Soliman II ayant fait le siège de Rhodes, et pris cette ville en 1522, le grand maître de l'île-Adam, dont la vertu fut supérieure à la fortune, obligé de passer en Europe, amena Mari avec lui à Paris, où ce dernier poursuivit ses travaux avec tant de succès, qu'il ne tarda pas à acquérir la réputation d'un savant de première classe. La mort de son protecteur l'engagea à se retirer dans Toulouse, qui avait été la patrie de ses pères ; elle devint la sienne par l'accueil

qu'on lui fit. Son mariage avec une jeune veuve, lui procura de grandes richesses ; il fut nommé capitoul en 1555 et 1556, charge dans laquelle sa famille avait paru des 1220, et qu'elle occupa depuis plusieurs fois. Toulouse députa Mari, à diverses reprises, vers la cour pour y défendre ses intérêts, ce qu'il fit avec autant de talent que de bonheur. Il mourut fort âgé, aimé et estimé de ses concitoyens. Lafaille possédait un recueil manuscrit d'épîtres latines adressées par Guascons à plusieurs de ses amis, et qu'il avait destinées à l'impression, comme on pouvait en juger par la dédicace. Ces lettres étaient adressées aux plus savans, comme aux plus illustres personnages du temps. Guascons avait pour armes, d'or, à trois chevrons de sable, sur le tout l'écu de France, sans brisure. Cette dernière concession si honorable avait été accordée par le roi Charles VIII, lors de la conquête du royaume de Naples, à un ancêtre de Mari, en récompense des services qu'il lui rendit dans une ambassade chez les Florentins.

GRANIER (LOUIS), de Toulouse, fut d'abord maître de musique de l'Opéra de Bordeaux ; quelques années après, il passa au service de son altesse royale le prince Charles de Lorraine, en qualité de premier violon de son spectacle. Pendant son séjour à Bruxelles, il mit en musique les chœurs, duos et trios de la tragédie d'*Athalie* : cet excellent

ouvrage lui mérita la protection particulière du prince, et fut universellement applaudi. Sa réputation le fit appeler à la musique du roi, où il gagna la vétérance, après avoir servi avec distinction ; enfin, Granier fut ensuite attaché à la direction de l'Opéra, où il obtint bientôt après la place de chef d'orchestre. Il est auteur des fragmens ajoutés dans l'opéra de *Tancredé*, de *Danchet*. Il a fait en société, avec le Père Berton, la tragédie de *Bellérophon*, représentée à la cour pour les fêtes du mariage de M. le comte d'Artois. Il a composé avec le même, le joli acte de *Théonis*, donné sur le théâtre de l'académie royale de musique. Enfin, il est auteur d'un grand nombre de belles ariettes, de plusieurs divertissemens, pantomimes, et de quelques œuvres de musique instrumentale. Ce musicien, aussi savant qu'agréable, est mort en 1800. Il était né en 1740.

GRIMAUD (BERNARD), né à Toulouse en 1600, a composé un ouvrage intitulé : *Le Dret cami del Cel, dins lo pays moundy, o la bido del gran patriarco san Benott, etc. à Toulouso, Francés Bordo*, 1 vol. in-8.° Cet ouvrage, assez singulier, est dédié à *toutis les reverends payres, à toutos las débotos, mayres, sors et frayres, qué coumbaten déjouts la réglo de san Benott*. Mort vers 1660.

GUYON, président à la cour criminelle, mort en 1807, fut du nombre de ceux qui servant

la révolution par des motifs purs, l'ont honorée autant qu'il a été en leur pouvoir; par une conduite exempte de reproche et d'intrigue, Guyon traversa la longue pé-

riode de nos agitations politiques avec une réputation d'intégrité et d'impartialité qui n'a reçu aucune atteinte. Il fut membre de la Légion d'honneur.

H

HÉRACLIEN, évêque de Toulouse en 506, assista cette année au concile d'Agde, tenu par les évêques catholiques du consentement d'Alaric, roi des Visigots, qui cependant professait les erreurs de l'arianisme. Saint Césaire d'Arles présida ce concile, sans doute en qualité de vicaire du pape dans les Gaules. Il est à remarquer que tous les Pères du concile étant réunis, ils commencèrent leur session, se mettant à genoux, et faisant des prières pour la conservation de la santé de la personne du roi Alaric leur très-glorieux et très-magnifique seigneur, pour la prospérité de son royaume, et pour lui obtenir un règne également long et heureux. Ce prince étant Arien, comme nous l'avons déjà dit, on doit conclure de là que l'obéissance des catholiques ne se borne pas à se soumettre à leurs souverains, mais encore qu'elle doit aller jusqu'à lui souhaiter des jours prospères, quels que soient sa religion et les principes qu'il professe. Un concile fut indiqué par les évêques à Toulouse l'année suivante; il ne paraît pas qu'il eut lieu, du moins les actes s'en sont perdus. On ne sait rien de plus d'Héraclien, auquel on prétend, sans

grandes preuves, qu'un certain Léonce a succédé. Catel et les historiens du Languedoc ont rejeté celui-ci des listes qu'ils ont dressées des évêques de Toulouse.

HOURDEL (V. P. F. ANTOINE), religieux Minime du couvent de Toulouse, a publié un ouvrage singulier, intitulé: *Leçons catholiques, expliquant sommairement toute la sapience chrétienne, avec des oraisons et méditations devant et après la sainte communion.* — Plus, *autres Méditations et Litanies pour les jours de la semaine*, Tolose, v.° de Jean Colomiez et P. Colomiez. Il y a eu deux éditions de ce livre; la seconde est de 1611. Hourdel l'a dédié en ces termes à J. Daffis, évêque de Lombez, et prévôt de l'église métropolitaine de Toulouse. « Monseigneur, désirant de donner voile et faire voir le jour à un petit abrégé de sapience chrétienne, fait en faveur des petits enfans et autres simpliciens, afin de le faire voler jusqu'aux frontières, où il a commencé à prendre sa naissance, et que sa navigation puisse être sans bris et sans naufrage, j'ai eu avis de vous choisir pour pilote du navire, estimant qu'estant en la sauve-garde,

d'un si illustre et si signalé prélat, sa seule réputation luy servira de passe-port pour aller par-tout, et aura honneur devant ceux qui, à raison de son style trop bas et enfantin, le mépriseraient. Chabrias, capitaine athénien, disoit qu'une armée de cerfs, conduite par un lion, estoit bien plus furieuse qu'une armée de lions conduite par un cerf. Je dis de même, que la flotte navale des petites leçons de ce sommaire de la sagesse chrétienne (bien que de bas alloy) sera mieux venue avec un tel pontife pour chef, qu'un autre plus enflée, et plus relevée conduite par un personnage de basse estoffe. » Si ces phrases nous paraissent un peu ridicules, que dirons-nous des vers suivans, composés par F. Jacques Bremant, autre religieux Minime du couvent de Toulouse? Cette pièce, faite en l'honneur du P. Hourdel, a pour titre : *Apostrophe à Cupidon sur les leçons catholiques*.

O divin Cupidon ! de Cypris les délices
Qui halet aux humains l'ambre gris des
amours,

Estends tes aslerons, quitte du ciel les
liees,

On te pare ça bas des gracieux sesjours,
Que ta douillete main, teinte de vermillon,
Que ta mère, d'amour percée en Adonis,
En courant aux attraites fit saillir du talon,
N'empoigne plus l'archet de sang par trop
verruis.

.....
.....

On ne devait guère s'attendre à trouver une *Invocation à Cupidon* en tête d'un livre qui con-

tient des *Leçons catholiques*; mais le F. Bremant s'adressait à l'esprit du jeune chrétien, qu'il nommait fils de Vénus, prenant cette dernière pour l'église. De telles allégations seraient maintenant prosrites comme inconvenantes; mais à l'époque où Bremant vivait, le goût ne dirigeait pas la plume des auteurs: on aimait avec passion l'allégorie; les poètes qui se présentaient aux Jeux Floraux, ne devaient traiter que des sujets pieux, et couverts, comme ici, d'un voile mystique. Ainsi la rose était l'image d'une ame convertie (1); Atalante celle d'Eve (2); l'arche de Noé représentait Marie (3); Hercule devint le symbole de Jésus-Christ (4); Borée fut celui de l'Esprit-Saint (5); Zéphire était l'emblème du Tout-Puissant, et l'église fut chantée sous le nom de Flore (6). Le livre du P. Hourdel est devenu très-rare, et n'est cependant pas recherché. *

HUGUES I, évêque de Toulouse, succéda vers l'an 925 à Arnaud I, et souscrivit la lettre par laquelle les évêques suffragans de Narbonne demandaient, l'an 925, au pape Jean X, le pallium pour Aymeri leur métropolitain. Il assista, en 997, au concile d'Ausède, château situé à

(1) Esprit, chant royal, couronné en 1645.

(2) Bauduer, chant royal, en 1658.

(3) Dambez, chant royal, en 1667.

(4) Loume, chant royal, en 1672.

(5) Jonquet, chant royal, en 1674.

(6) Peytevin, chant royal, en 1685.

une lieue de Saint-Pons de Thomières, où on confirma d'abord la fondation de l'abbaye de ce nom faite par Raymond Pons, comte de Toulouse en 937, et puis où l'on dévoua à l'anathème ceux qui oseraient usurper les biens de cette sainte maison. Hugues se trouva au concile de Narbonne en 940; il souscrivit en 948 les donations que fit Arnaud, comte de Carcassonne, de l'aleu de Sainte-Eulalie à l'abbaye de Montolieu. Il décéda enfin en 973, ayant fait en 952 son testament, que nous ont conservé et Catel et les historiens du Languedoc.

HUGUES II, évêque de Toulouse en 1043, souscrivit cette année, quoique absent, les actes du VII.^e concile de Narbonne, qui s'était ouvert le 17 Mai. Ce fut dans cette célèbre assemblée que Guiffred, archevêque de cette

dernière ville, se repentant de sa conduite belliqueuse, déposa les armes, et fit pénitence des excès où l'avait entraîné son ambition. Hugues II, plus attaché à ses devoirs, vécut dans l'obscurité; aussi ne trouve-t-on son nom que dans les seuls actes du concile auquel il accéda. Il ne vivait plus en 1045.

HUGUES III, évêque de Toulouse, fut élu dans le mois de Novembre 1170; il posséda en même temps l'abbaye de Saint-Saturnin de la même ville. En 1171, il reçut le cardinal Hyacinthe, légat du pape Alexandre III, envoyé dans le Languedoc pour en extirper l'hérésie des Albigeois, qui faisait chaque jour d'énormes progrès. Le légat y perdit ses soins; l'évêque ne put faire davantage, et le mal fut toujours croissant. Hugues mourut le 15 Avril 1175.

I

ISSOLUS ou ISSUS, évêque de Toulouse en Septembre 974, assista à la cérémonie de la dédicace de l'église de l'abbaye de Cuxa, avec les évêques d'Elne, d'Ausonne, d'Urgel, de Couserans et de Carcassonne. Il termina ses jours l'an 986.

IZARN fut élu évêque de Toulouse après la mort de Durand de Dome, avant le 6 Décembre 1071, comme il conste d'une charte de donation en faveur de l'abbaye de Mas-de-Garnier, par un seigneur nommé Raymond Arnaud et son fils Arnaud.

Ce fut par les sollicitations d'Izarn que Roger II, comte de Foix, signala ses libéralités envers plusieurs monastères en 1075 et 1076. Cette dernière année, Izarn, secondé avec zèle par le comte de Toulouse Guillaume IV, conçut et exécuta le projet d'unir le couvent de la Daurade à l'ordre de Cluni. Il éprouva de vives résistances de la part des religieux dont la conduite était scandaleuse; à peine célébraient-ils l'office divin, tandis qu'ils se livraient à tous les excès possibles. Poussant plus loin son travail, le pieux

Évêque s'occupa de rétablir la vie régulière parmi les chanoines de sa cathédrale, qui embrassèrent même la règle de saint Augustin. Pour les récompenser, il leur abandonna des biens considérables, et ses efforts eurent un tel succès, que la réforme s'y maintint jusqu'au commencement du XVI.^e siècle, époque de la sécularisation de ce chapitre. Izarn tourna aussi ses soins vers les édifices de l'église de Saint-Etienne, qui la plupart tombaient en ruine; il les répara, les embellit, et les dota convenablement. En 1079 se tint le sixième concile de Toulouse, que présida Hugues, évêque de Die, légat du Saint-Siège. L'évêque de Maguelonne y fut déposé comme simoniaque; c'était le méfait ordinaire du temps. Il confirma en 1085, l'abbaye du Mas-d'Azil dans la possession des biens qu'elle avait dans le diocèse de Toulouse. Dans le septième concile de cette dernière ville, tenu en 1090, et présidé par les légats du pape Urbain II, Izarn fut sans doute surpris de se voir accuser par ses ennemis de certains crimes énormes; il avait fait trop de bien pour n'avoir pas des envieux, mais il sut les confondre: il se justifia de la manière la plus éclatante, et son innocence fut pleinement reconnue. On s'occupa dans cette assemblée de la discipline et des bonnes mœurs qui couraient de grands risques avec le clergé d'alors. En 1091, il assista au onzième concile de Narbonne, avec plusieurs autres

prélats et plusieurs nobles du pays, ce qui prouve que les conciles à cette époque étaient des assemblées mixtes: point d'histoire fort importante à établir. Le pape Urbain II avait prêché la première croisade; l'Europe entière marchait vers l'Asie; le comte de Toulouse Raymond IV conduisait avec lui cent mille combattans; la comtesse Elvire son épouse voulut le suivre; des religieuses, par un zèle mal entendu, firent aussi ce voyage; une entre autres, nommée Emerie de Altgas, *ayant pris la croix sur l'épaule droite* pour aller à Jérusalem, fut recevoir la bénédiction d'Izarn. Celui-ci loua beaucoup d'abord la piété de la dame; mais ensuite il lui fit comprendre qu'il valait mieux qu'elle employât sa fortune à ériger un hospice, qu'à s'exposer aux périls d'une longue course. Emerie écouta le conseil de la raison; peu d'autres eussent fait comme elle, et les pauvres eurent un asile de plus. Izarn était en avant de son siècle; on en voit la preuve dans cette anecdote. En 1096, les religieux de l'abbaye de Cruse en Piémont, possesseurs de l'église de Sainte-Gabelle dans le diocèse de Toulouse, refusèrent de se soumettre à la redevance de vingt sous tolosains que le pape Urbain IV les avait condamnés à payer au chapitre de Saint-Etienne, pour l'acquit des droits de celui-ci sur Sainte-Gabelle. Ils s'appuyaient, dans leur résistance, des nobles et du peuple dudit lieu. Izarn jeta l'interdit sur cette église.

Il ne fut pas observé ; alors les chanoines , du consentement de l'évêque , armèrent quatre mille hommes , et furent à leur tête ravager le territoire de Sainte-Gabelle. C'était un singulier temps que celui où les procès se traitaient sur un champ de bataille , et où la victoire faisait tout le bon droit. Le chapitre belliqueux eut raison , car il fut le plus fort.

Ses adversaires se soumirent , et le cens annuel fut payé. Izarn se trouva au concile de Nîmes , qui s'ouvrit le 6 Juillet de la même année. Enfin , il mourut plein de jours , et regardé comme un saint et digne personnage en 1105 , et non en 1098 , ainsi que le dit Catel , qui sur ce point s'est trompé. Raymond Amélius du Puy lui succéda.

J

JARRIC (PIERRE DU), Jésuite , né à Toulouse en 1550 , et mort à Saintes en 1616. Jarric professa la théologie et la philosophie , d'abord à Toulouse , et ensuite à Bordeaux. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *Histoire des choses plus mémorables advenues , tant ez Indes orientales que autres pays de la découverte des Portugais , etc.* Bordeaux , Simon Millanges 1608 , 3 vol. in-4.° Cette histoire est dédiée à Henri IV. Cet ouvrage , aujourd'hui peu connu , a été cependant d'une

grande utilité à ceux qui ont écrit sur l'histoire de ces pays après du Jarric ; il peut même encore être consulté avec fruit , puisque l'on y trouve des faits très-curieux sur les mœurs et les coutumes des habitans de ces contrées , l'auteur en ayant été souvent témoin oculaire. Il y fait cependant valoir un peu trop les services que sa compagnie a rendu à ces peuples. La bibliothèque du Collège royal de Toulouse possède encore quelques manuscrits de du Jarric.

L

LABARTHE (GERAUD DE) , évêque de Toulouse nommé en 1165 , fut un des prélats qui assistèrent cette année au fameux concile de Lombers en Albigeois , où se trouvait la reine Constance de France , sœur du roi Louis le Jeune , et femme de Raymond V , comte de Toulouse. Le chef des hérétiques , qu'on nommait Henriens , et qui s'appelait Olivier ,

fut condamné et anathématisé solennellement par les Pères du concile. Labarthe , zélé pour les droits de son chapitre , voulut lui procurer de solides avantages ; il le fit rentrer en possession de plusieurs biens aliénés , et lui céda le cens annuel sur les Juifs de la ville qui lui appartenait personnellement. Ce prélat quitta en 1170 le siège de Toulouse pour

passer à l'archevêché d'Auch , où il venait d'être élu.

LAFAGE (JEAN-PIERRE DE), naquit à Mancy près de Rieux en Languedoc. Son père était syndic général des états de la province , et jouissait de la considération générale. Le jeune de Lafage montra de bonne heure un goût décidé pour l'état ecclésiastique. Il fut amené par son père à Paris lorsqu'il n'avait que onze ans. Il reçut la tonsure des mains de M. de la Roche-Aimon , alors archevêque de Toulouse ; à quatorze ans , il fut nommé au canonicat de la cathédrale de Rieux , ce qui ne l'empêcha pas de continuer son cours d'études à Paris. Elevé au sacerdoce , il se fit admettre dans la communauté des prêtres de Saint-André des Arcs , sous la direction de M. Léger , curé de cette paroisse , le même dont M. de Beauvais , évêque de Sénez , a donné l'oraison funèbre. C'est là que M. l'abbé de Lafage fit les premiers essais de son talent pour la chaire. Son frère , qui venait de succéder à M. de Lafage père dans la charge de syndic , le pressait de se fixer à Rieux , où il était chanoine , et où il avait reçu en outre des lettres de grand vicaire. M. Léger , qui avait apprécié tout ce dont était capable l'abbé de Lafage , engagea M. de Beaumont , archevêque de Paris , à l'attacher à son diocèse. Le prélat le nomma donc promoteur de l'officialité , et en 1770 il lui conféra un canonicat de sa métropole. L'abbé de Lafage conserva

néanmoins le titre de grand vicaire de Rieux ; mais il se livra spécialement à la chaire , prêcha deux fois à la cour , et se fit entendre dans les principales églises de Paris et dans plusieurs villes de province. Il se distingua dans cette carrière par une composition solide , et ne prit point pour modèles quelques abbés académiciens qui se montraient alors dans la chaire avec plus d'éclat que de fruit , et qui semblaient ployer leur style au goût d'un siècle frivole , et donner à leur élocution je ne sais quelle tournure philosophique. L'abbé de Lafage fut toujours grave et toujours chrétien dans ses discours , et parut plus occupé à toucher et à instruire , qu'à briller et à être applaudi. La révolution le surprit au milieu de ses travaux , et le dépouilla de ses ressources. Il resta en France pendant cette crise fâcheuse , et parvint à se soustraire aux fureurs des proscriptions. A l'époque du concordat , sa réputation et son mérite le firent mettre sur les rangs pour l'épiscopat. Le 6 Juillet 1802 , il fut nommé à l'évêché de Montpellier ; il refusa , et résista même aux instances qui lui furent faites ; il se fixa à Versailles dont le séjour lui plaisait. M. Charrier de la Roche , premier évêque de ce siège , s'empressa de l'attacher à son chapitre , et l'inscrivit le premier sur la liste des chanoines qui le composaient. Cette place ne fut point pour l'abbé de Lafage une place de repos ; il prêchait souvent à Ver-

sailles, plus souvent encore à Paris, où il remplit plusieurs grandes stations. Il rendit le même service à plusieurs villes de province ; l'âge semblait n'avoir rien diminué de son zèle, ni même de la force de sa voix. Son débit était simple, mais digne de la chaire. Aux talens de l'orateur, il joignait les vertus d'un excellent prêtre, et les qualités sociales. Ayant été présenté à Sa Majesté en 1814, elle le reconnut de suite, et lui rappela les époques où elle l'avait entendu. L'abbé de Lafage fut nommé pour prêcher le carême à la cour en 1815 ; mais le roi n'entendit que les six premiers sermons, à cause de l'accès de goutte dont il fut atteint à cette époque, ensuite à raison des sinistres événemens qui marquèrent le mois de Mars de cette année. L'abbé de Lafage fut plus heureux dans la station de 1818, que Sa Majesté put suivre jusqu'à la fin. Son dernier discours du jour de Pâques fut remarquable par l'à propos de son compliment au roi. C'était la première fois peut-être qu'un vieillard de quatre-vingt-cinq ans remplissait un tel ministère, et l'autorité de son âge ajoutait à celle de ses hautes fonctions. La parole de Dieu avait dans sa bouche cette noble simplicité qui la rend efficace ; il rappelait la manière des prédicateurs de la bonne école, cherchant plus à toucher qu'à briller, et paraissant bien pénétré lui-même des vérités qu'il annonçait. Les infirmités semblaient avoir

attendu, pour l'assaillir, qu'il eût terminé sa dernière station. Il perdit l'usage de ses jambes, et s'affaiblit successivement. Un érésipèle, et ensuite la gangrène, annoncèrent sa fin prochaine. Il reçut avec piété les secours de la religion ; au milieu des ardeurs de la fièvre, il chantait les louanges de Dieu. Il mourut le 23 Décembre, âgé de 78 ans.

LAMOTHE (dom RAYMOND-ODON DE), né à Sainte-Colombe, diocèse de Toulouse, en 1599, d'Antoine de Lamothe et de Marie Izalguier, se destina dès son bas âge à la vie contemplative. Il entra dans l'ordre des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, et fit profession à Toulouse le 29 Juin 1624. La vivacité de son esprit et la profondeur de son érudition, le firent bientôt connaître. Le célèbre Sponde, évêque de Pamiers, instruit de son mérite, le demanda à ses supérieurs, et voulut l'avoir avec lui. Dom Lamothe aida ce savant prélat dans la composition de ses annales. Il avait lui-même entrepris de dresser le martyrologe de France ; mais étant instruit que Dusaussai, curé de Saint-Leu à Paris, et depuis évêque de Tulles, travaillait sur le même sujet, il s'adjoignit à lui, et souffrit qu'il profitât de ses immenses recherches, en laissant publier sous le nom de Dusaussai un ouvrage dont il avait fait plus de la moitié. Il fournit également de bons mémoires à dom Mabillon, comme l'affirme dom Philippe le Cerf de

la Vieville, dans sa *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*. Dom Lamothe mourut au monastère de Saint-André d'Avignon le 23 Février 1643. C'est à tort que l'auteur de son éloge ci-dessus cité, le fait naître à Saint-Clair, diocèse de Toulouse; c'est à Sainte-Colombe, ainsi que nous l'avons dit plus haut, qu'il vint au monde. Il était neveu de Philippe de Lamothe. (Voyez ce nom dans la Biographie.) La famille de dom Raymond portait dans son écusson écartelé, 1, 4, d'azur à la tour d'argent maçonnée de sable; 2, 3, d'argent, au levrier élançé de gueules, accolé et bouclé d'or, accompagné de trois tonrteaux de gueules, deux en chef, un en pointe, et au lambel à trois pendans de même, placé au haut du quartier. La branche aînée ajoute à ces armes un écu de gueules, posé sur le tout, chargé d'une croix d'or vidée, clechée, pommetée et alaisée, avec la devise *tout ou rien*, à laquelle le baron de Lamothe-Langon, chef de la maison, a joint le cri de guerre: *Livourne! Viarreggio!* Les autres branches ont varié leur blason; mais elles ont toujours conservé la tour d'argent, qui en est la pièce principale.

LAUJOBROIS ou LAUYO-ROIS (ANTOINE DE), né à Toulouse en 1552, fut reçu conseiller au parlement en 1581. Il se montra sujet fidèle du roi Henri IV, en le servant dans la partie du

parlement de Toulouse qui s'était retiré à Beziers, et qui plus tard se réunit à l'autre portion séante à Castelsarrasin, où Laujorrois se trouvait en 1595. Il était fort charitable, et aussi pieux que savant. On a de lui un ouvrage ayant pour titre: *Sur l'institution des Avocats ou Procureurs des Pauvres, ou Mémoires tendans au renouvellement des dispositions anciennes, dont l'effet serait d'abord de faire rendre aux pauvres la même justice que les riches peuvent se procurer; ensuite de mettre ce qu'on appelle pauvres ou riches fictifs, à l'abri de ce qui achève le plus de les ruiner, moyen par degré de diminuer le nombre de mauvais procès, et par là de rapporter, autant qu'il peut se faire pour le temps, l'administration de la justice à sa première origine*. Cet ouvrage parut sous une nouvelle forme en 1761, rédigé par N., procureur au parlement de Paris, 1 vol. in-12, chez Prault, libraire. Henri IV aimait trop ses peuples pour ne pas faire attention aux vœux que Laujorrois publia à leur avantage sous son règne. Ce prince, qui ne voulait que le bien, fit publier en faveur de la production dont nous parlons, un arrêt du conseil d'état du 6 Mars 1610, suivi d'un édit royal qui en ordonna l'exécution. Il contenait des dispositions pour qu'on rendit aux pauvres la même justice qui était rendue aux riches. Ce roi avait de grandes idées; il les eût exécutées, si sa

mort ne fût pas trop promptement survenue pour le malheur de la France. Nous ignorons l'époque de celle de Laujorrois ; elle dut suivre depuis celle de son souverain en Mai 1610 ; car son nom ne se trouve pas dans la liste des membres du parlement de Toulouse , confirmés par Louis XIII le 22 Décembre de la même année.

LAURET (BERNARD), né dans les environs de Toulouse , entra dans le parlement de cette ville ; il y exerçait les fonctions d'avocat général , lorsqu'il en devint , en 1472 , le premier président par suite de la destitution de Louis de la Vernade. Il se trouvait alors l'un des commissaires du roi aux états du Languedoc , fonctions qu'il remplit également en 1482 , 1483 et 1492. L'année suivante , la peste et la famine désolant le pays , Lauret , à la tête de sa compagnie , se réfugia successivement à Revel et à Gaillac. Ils ne rentrèrent à Toulouse qu'en Janvier 1494. Les mêmes fléaux recommençant leurs ravages , la cour , en 1481 , se retira à Saint-Félix de Lauraguais , au bourg Saint-Bernard et à la Salvetat-Saint-Gilles. Lauret et tous ses confrères furent maintenus dans leurs offices par le roi Charles VIII en 1484. Ce fut sous la magistrature de Lauret que la chambre de la Tournelle fut établie en 1491 , lorsque le roi augmenta le parlement de Toulouse de huit conseillers. Lauret mourut le 7 Août 1495 , après avoir été premier

président durant vingt-trois ans. Nos annales font son éloge ; il était pieux , affable et savant ; il composa plusieurs ouvrages sur diverses matières de jurisprudence qui se sont perdus. Nicolas Bertrand , dans ses Gestes des Tolo-sains , cite un traité de Lauret , intitulé : *Des cas auxquels le juge séculier peut mettre les mains sur un prêtre , sans encourir l'excommunication.*

LE MAZURIER ou LE MAZUYER (GILLES) , Toulousain , devint premier président du parlement de Toulouse le 3 Décembre 1616 , après le décès de Clary. Il fut appelé en 1617 à faire partie de l'assemblée des notables que Louis XIII convoqua à Rouen , et il sut s'y faire remarquer par son aptitude aux affaires , et son éloquence à les développer. La ville de Toulouse lui fit à son retour en 1618 , les honneurs d'une entrée solennelle , pour lui témoigner sa satisfaction de la manière dont il avait soutenu ses droits. Il ne tarda pas cependant à se brouiller avec ses concitoyens au sujet des querelles existantes entre le parlement et le corps de ville , concernant l'élection des capitouls. Le Mazurier prit parti pour sa compagnie ; la dispute dura plusieurs années ; enfin , le premier président parvint , en 1624 , à la terminer au gré des parties. Son esprit conciliant ayant su calmer les esprits , il en était de toujours aigrir ; ceux-ci répandirent , en 1625 , des libelles affreux contre Le Mazurier , qui excité-

rent un tel mouvement dans la ville, que les capitouls crurent devoir prendre des mesures de sûreté pour que la tranquillité publique ne fût pas troublée. Le roi même prit couleur dans cette affaire, et donna ses ordres pour que les mal-intentionnés fussent punis. La prudence devait veiller à cette époque ; toute la province était en armes par suite de la révolte des Huguenots, dirigée par le célèbre duc de Rohan. C'était pour faciliter les projets des rebelles, que des factieux avaient fomenté la sédition dans Toulouse, dans l'espoir d'ameuter le peuple et de faire périr Le Mazurier, dont la fidélité importunait les protestans. Ceux-ci plus tard, et lorsqu'en 1626 le roi eut accordé un édit de pacification, accusèrent le premier président de l'avoir caché durant un jour, afin de donner le temps au parlement de condamner à mort et de faire exécuter deux principaux séditieux. Cette assertion calomnieuse tomba d'elle-même, et fut méprisée comme elle le méritait. On avait lieu de lui en vouloir ; il dirigeait à Castres, en 1626, le commissaire du roi, Auguste Galland, conseiller d'état, chargé de présider le synode national des religieux, et son habileté contrariait les menées du duc de Rohan, qui se préparait à prendre les armes, et qui ne tarda pas à le faire. Le parlement de Toulouse, dans ces circonstances, fit son devoir ; il rendit le 22 Janvier 1628, un arrêt qui, punissant de mort les adhé-

rens de Rohan, le condamnait à être déchu du titre de duc et pair, à la dégradation de sa noblesse, et à être écartelé. L'arrêt rendu par contumace fut exécuté sur la place du Salin le 5 Février suivant. Dupleix, dans son Histoire de Louis XIII, assure que le duc, pour témoigner son mépris, ou plutôt sa colère de la mesure vigoureuse du parlement, fit trancher la tête, de son côté, à l'effigie de Le Mazurier, impuissante vengeance qui ne l'avait pas relevé de sa perfidie. Le Mazurier, aussi habile magistrat qu'aimable littérateur, se montra encore citoyen intrépide, quand la peste, désolant Toulouse, y exerça ses ravages en 1630 et 1631, en ne voulant pas fuir de la ville, mais s'y renfermant pour y maintenir le bon ordre et secourir les malheureux. La contagion qui avait moissonné près de cinquante mille âmes, l'atteignit, enfin. Il mourut en 1631, victime de son dévouement magnanime, et laissant une mémoire dont le souvenir ne se perdra pas aussitôt. Il eut Jean de Bertier pour successeur.

I. LORDAT (ARNAUD DE) (1),

(1) La maison de Lordat, aussi ancienne que renommée, et qui subsiste de nos jours, était souveraine, au XII. siècle, de la vallée de ce nom, située dans les Pyrénées, au comté de Foix. Son premier auteur est Guillaume de Lordat, qui vivait en 1137. Elle compte parmi ses membres un patriarche, un prince du saint empire, des évêques, un légat du pape, des officiers généraux, des ambassadeurs, des chevaliers de

né à Toulouse vers la fin du XIII.^e siècle, devint, par son mérite, vice-chancelier de Jacques, roi d'Aragon et comte de Barcelone. Ce prince, qui appréciait ses talens, le nomma son ambassadeur auprès de Gaston, comte de Foix. Lordat conclut avec celui-ci un traité de paix le 3 Juillet 1337, qui fut ratifié par le monarque aragonnais le 9 des kalendes d'Août de la même année. Arnaud de Lordat, agissant toujours au nom de son souverain, ratifia le mariage d'Isabelle, fille de ce dernier, avec le comte de Foix, le 6 Décembre 1342. En 1343 et 1345, et en Septembre 1372, Arnaud rendit hommage à Gaston de Foix pour les châteaux de Lordat et de Saint-Victor. Il mourut peu après, étant parvenu à une extrême vieillesse.

II. LORDAT (PAUL-JACQUES DE), Toulousain, et descendant du précédent, naquit en 15.... Il commanda, lors des guerres de religion, un camp volant en Languedoc, sous les ordres de Montmorenci, entre Carcassonne et Toulouse : il sut contenir les garnisons des places huguenotes, qui avant sa venue ravageaient le pays, ayant auprès de lui son fils et les nobles les plus distingués de la province. Il défit les rebelles à Lampy; il fit lever, n'ayant que

Saint-Louis, de Malthe, etc. Elle acquit en 1719, une baronnie des états du Languedoc, qu'elle fit asseoir sur la terre de Bram. L'écusson des Lordats porte d'or à la croix de gueules.

peu de monde à sa suite, le siège de Varilles dans le comté de Foix, à quatre mille hommes que le duc de Rohan avait détachés pour investir la place, et auxquels s'étaient réunies les troupes du parti protestant qui désolaient ces contrées. Il leur tua plus de quinze cents soldats, et peu de jours après il remporta une seconde victoire auprès de la Pomarède. Ce vaillant capitaine termina ses jours en 15....

III. LORDAT (JEAN DE), baron de Bram, maréchal de camp, gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans, etc. naquit à Toulouse en 15....; il était fils du précédent et de Jeanne de Saint-Jean d'Honnoux. Destiné à la carrière des armes, il fut d'abord page de Henri IV, et de Louis XIII après la mort du premier. Instruit par son père, il l'accompagna dans toutes les expéditions périlleuses, où il se forma à la science des camps, dans laquelle il se rendit illustre. Jean de Lordat se signala principalement aux sièges de Montauban en 1621, de Montpellier en 1622, et de Pamiers en 1625. Ses brillantes qualités fixant sur lui l'attention du monarque, il fut fait mestre de camp de Louis XIII, par brevet du 13 Septembre 1635, et colonel mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom, le 10 Août 1636. Les Espagnols ayant en 1637 mis le siège devant Leucate, et le duc d'Halwin qui commandait les Français, vit Lordat accourir à son

secours , et lui rendre deux importants services : le premier fut celui d'engager les villes et la noblesse du Languedoc à fournir les sommes nécessaires au paiement des troupes ; le second fut qu'après avoir été reconnaître par mer l'état de la place et des ennemis , il fit décider l'attaque , malgré l'avis du conseil de guerre. Lordat agit dans le combat comme il avait agi dans la discussion ; il fut le premier à forcer les Espagnols , ouvrit dans la tranchée un passage au duc d'Halwin . et tomba au milieu de la mêlée , ayant eu le corps percé d'une balle. Le général venant le visiter dans sa tente , ne crut pas s'abaisser , en avouant qu'il devait à la vaillance de Lordat en partie , le bâton de maréchal de France que le roi lui donna. Ce prince voulant récompenser le baron de Bram , lui envoya , par un courrier particulier , la commission de lever le régiment de la Couronne , qui devait être composé de quarante compagnies , et les brevets en blanc pour la nomination de vingt capitaines , au choix de Lordat , lui furent remis aussi. Malgré sa blessure , il se fit transporter sur un brancard à la Rochelle , assembla et disciplina son corps , s'embarqua avec lui sur les flottes royales , commandant toutes les descentes qui eurent lieu sur les côtes d'Espagne , à la Corogne , à Saint-Antoine en Galice , et contribua à l'incendie des gallions dans le port de Castary . Il se trouva en

1638 au siège de Fontarabie , dirigé par le duc de Candale. Oublié à son poste le dernier jour de l'attaque , il ne voulut point le quitter avant que l'ordre lui en eût été transmis ; alors se retirant à la tête du seul bataillon que le fer ou le feu n'avait pas moissonné , il repoussa vingt fois les attaques des ennemis supérieurs en nombre , et furieux de sa résistance. Atteint d'un coup de mousqueton qui lui perça le bas ventre , la douleur ne l'empêcha pas d'encourager les siens , de donner ses ordres , d'effectuer sa retraite jusqu'aux fossés du château de Figuière , où les soldats qui l'avaient porté le déposèrent : là , il résista encore jusqu'à ce que le prince de Condé , instruit d'une si glorieuse défense , eût fait approcher l'armée navale , et l'eût fait recueillir lui et les siens. Louis XIII voulut voir ce héros ; il le récompensa par des éloges qui sont tout pour les Français , quand c'est le monarque qui les donne. Lordat , après un peu de repos , courut au siège de Turin en 1640 , fit plusieurs autres campagnes , revint se signaler dans le Roussillon en 1642 ; mais une de ses blessures s'étant rouvertes , il fallut qu'il abandonnât les armes , et se reposât sous ses lauriers. L'inaction ne lui convenait pas ; il sollicita de nouveau du service , fit en 1645 la campagne de Flandres en qualité de maréchal de camp. Henri de Nassau , à qui la renommée avait porté le bruit du mérite de Lordat , le demanda à

la reine Anne d'Autriche , alors régente de France depuis la mort de son époux , pour qu'il l'aidât de son épée et de ses conseils. Cette nouvelle carrière illustra encore le baron de Bram. Il se montra aussi habile politique qu'il avait été bon guerrier. Deux fois il amena le général Tromp et sa flotte aux sièges de Gravelines et de Dunkerque. Pendant son séjour en Hollande , et le 10 Août 1647 , il fut nommé gouverneur de Carcassonne ; l'état de sa santé le contraignit à rentrer dans sa patrie. Il accompagna néanmoins Louis XIV , en 1650 , au siège de la cité rebelle de Bordeaux , et fut employé à négocier auprès du faible Gaston d'Orléans dont il était le gentilhomme. Enfin ayant reçu le roi à Carcassonne en 1660 , il l'accompagna dans son voyage de Carcassonne , et mourut plein de jours et de gloire en 16.... , âgé de 96 ans.

IV. LORDAT (JEAN-PIERRE-ANNE DE) , second fils de Paul-Jacques de Lordat , second de nom , né en 1732 , mérita par son généreux dévouement une place dans un ouvrage où nous voulons sur-tout réunir les faits brillans de nos compatriotes. Lordat , reçu d'abord chevalier de Malthe , prit du service dans la marine. Il fut lieutenant de vaisseau et capitaine d'une compagnie ; il périt le 20 Novembre

1759 , lors du combat naval livré près de Belle-Isle. Monté sur le *Thésée* , il se signala par plusieurs traits d'une haute bravoure ; mais le vaisseau ayant coulé à fond , il fallut chercher le salut , en essayant de gagner le rivage ; trois hommes seulement y parvinrent. Lordat , aimé des siens , fut secouru par un matelot qui l'engagea à s'attacher à lui , se flattant de le conduire ainsi vers la grève. Mais le trajet était long , les forces du marin s'épuisaient ; il ne le faisait pas connaître , lorsque le sentiment intérieur l'emportant , il dit à Lordat : *Je n'en puis plus ; si vous ne me quittez , nous allons périr ensemble. Et si je te quitte* , répond avec vivacité le généreux Lordat , *pourras-tu te sauver ?* Sur la réponse affirmative du matelot ; Lordat levant les yeux au ciel , et s'armant du signe sacré de la rédemption , s'écria : *Il ne sera pas dit que j'ai coûté la vie à un homme qui a voulu sauver la mienne.* Il dit , et n'espérant plus qu'en Dieu , il ouvre ses bras , et tombe dans la mer , qui l'engloutit aussitôt. Le matelot parvenu sur la plage , poussait des cris de désespoir ; il déplorait amèrement la perte du jeune héros , et du moins on lui dut la connaissance de ce trait de magnanimité dont le souvenir ne doit plus se perdre.

ARTICLES SURVENUS

PENDANT L'IMPRESSION DU SUPPLÉMENT.

A

ABDALLAH, aventurier que nous ne pouvons désigner par le nom de sa famille, était fils d'un cordonnier de Toulouse, et naquit dans cette ville en 1776. Il entra dans le premier bataillon de volontaires du département de la Haute-Garonne, et se distingua par sa bravoure dans les différens combats qui illustrèrent la conquête de l'Italie par le général en chef Bonaparte. Il passa ensuite en Egypte ; il embrassa l'islamisme, ainsi que quelques autres de ses compagnons, entra dans la milice des mameluks, et fut ensuite attaché au service du pacha Mahamed-Ali. Lorsque M. de Chateaubriant arriva au Caire, on lui donna Abdallah et quatre autres mameluks français pour l'accompagner dans ses courses. Nous emprunterons le récit de cet éloquent écrivain : « Les grandes armées laissent toujours après elles quelques traîneurs ; la nôtre perdit aussi deux ou trois cents soldats qui restèrent éparpillés en Egypte. Ils prirent parti sous différens Beys, et furent bientôt renommés par leur bravoure. *Tout le monde convenait que si ces déserteurs, au lieu de se diviser entr'eux, s'étaient réunis, et avaient nommé un Bey français, ils se seraient*

rendus maîtres du pays. Malheureusement ils manquèrent de chefs, et périrent presque tous à la solde des maîtres qu'ils avaient choisis. Lorsque j'étais au Caire, Mahamed-Ali, pacha, pleurait encore la mort de l'un de ces braves. Ce soldat, d'abord petit tambour dans un de nos régimens, était tombé entre les mains des Turcs par les chances de la guerre ; devenu homme, il se trouva enrôlé dans les troupes du pacha. Mahamed, qui ne le connaissait point encore, le voyant charger un gros d'ennemis, s'écria : « Quel est cet homme ? Ce ne peut être qu'un Français ! » et c'était en effet un Français. Depuis ce moment, il devint le favori de son maître, et il n'était bruit que de sa valeur. Il fut tué peu de temps avant mon arrivée en Egypte, dans une affaire où les cinq autres mameluks perdirent leurs chevaux. Ceux-ci étaient Gascons, Languedociens et Picards ; leur chef s'avouait le fils d'un cordonnier de Toulouse. Le second, en autorité après lui, servait d'interprète à ses camarades ; il savait assez bien le turc et l'arabe, et disait toujours en français : *J'étais, j'allions, je faisons.* Un troisième, grand jeune homme,

maigre et pâle , avait vécu longtemps dans le désert avec les Bedouins , et il regrettait singulièrement ce genre de vie. Il me contait que quand il se trouvait seul dans les sables sur un chameau , il lui prenait des transports de joie dont il n'était pas le maître. Le pacha faisait un tel cas de ces cinq mamelucks , qu'il les préférait au reste de ses spahis ; eux seuls retraçaient et surpassaient l'intrépidité de ces terribles cavaliers détruits par l'empereur à la journée des Pyramides. Nous sommes dans le siècle des merveilles ; chaque Français semble être appelé aujourd'hui à jouer un rôle extraordinaire ; cinq soldats , tirés des derniers rangs de notre armée , se trouvaient , en 1806 , à peu près les maîtres au Caire. Rien n'était amusant et singulier comme de voir *ABDALLAH de Toulouse* , prendre les cordons de son caftan , en donner par le visage des Arabes et des Albanais qui nous importunaient , et nous ouvrir ainsi un large chemin dans les rues les plus populeuses. Au reste , ces rois par l'exil avaient adopté , à l'exemple d'Alexandre , les mœurs des peuples conquis ; ils portaient de longues robes de soie , de beaux turbans blancs , de superbes armes ; ils avaient un harem , des esclaves , des chevaux de première race , toutes choses que leurs pères n'ont point en Gascogne et en Picardie. Mais au milieu des nattes , des tapis , des divans que je vis dans leur maison , je remarquai une dépouille

de la patrie : c'était un uniforme hâché de coups de sabre , qui couvrait le pied d'un lit fait à la française. Abdallah réservait peut-être ces honorables lambeaux pour la fin du songe , comme le berger devenu ministre :

Le coffre étant ouvert , on y vit des lambeaux ,

L'habit d'un gardeur de troupeaux ,
Petit chapeau , jupon , panetière , houlette,
Et je pense aussi sa musette. »

M. de Chateaubriant croyait qu'ABDALLAH conservait un doux souvenir de sa belle patrie ; il ne s'abusait point. On assure que ce vaillant soldat a envoyé en 1809 d'abondans secours à sa famille qui habitait non loin de Toulouse , et qui ignorait les destins de cet aventurier. ABDALLAH , parvenu à l'un des grades les plus éminens de la milice turque , a été tué d'un coup de lance , il y a environ trois ans , dans une rencontre avec les Bedouins du désert. Il a justifié amplement tout ce que l'on répète sur l'habileté des Gascons à se créer des ressources en pays étranger. Mirabeau rapporte à ce sujet que le gardien du Saint-Sépulcre à Jérusalem était Cordelier de Gascogne , tandis que la garde du tombeau de Mahomet , à Médine , était confiée à un renégat du même pays , et qu'à la même époque un autre Gascon était cadi à Alger. Ainsi l'on voit combien était judicieuse la réponse d'Henri IV à son jardinier , qui lui montrait un carreau où il ne pouvait rien faire venir : *Mon*

enfant, semes-y des Gascons, ils prennent par-tout.... *

ABEILLE (LOUIS-PAUL), fils de Joseph Abeille, ingénieur du roi, né à Toulouse (1) le 2 Juin

(1) Cet article a été pour moi l'objet de beaucoup de recherches. Rédigé depuis le moment où j'eus le dessein de donner au public cette Biographie, il devait nécessairement y entrer, puisque j'avais suivi les documens de Chaudon, ainsi que le Journal de Toulouse, qui faisaient naître Abeille dans cette ville. Je consultai la *Biographie universelle*, et je vis, non sans étonnement, que je m'étais parfaitement trompé, puisqu'on le faisait naître à Toulon, et je fus d'autant plus pressé de retirer mon article, qu'il me paraissait impossible de croire que M. Michaud eût été induit en erreur, lui qui devait nécessairement avoir rectifié toutes celles qui avaient été commises avant lui. Un second témoin confirma pleinement ma résolution. M. Barbier fit paraître en 1820, son *Examen critique, et complément du Dictionnaire historique, etc.* Cet ouvrage était destiné à relever les fautes commises par ses prédécesseurs, et principalement celles de la *Biographie universelle*. Je feuilletai aussitôt ce livre, et j'y rencontrai l'article Abeille beaucoup mieux rédigé que par-tout ailleurs, et accompagné d'une notice fort exacte des ouvrages de cet auteur. M. Barbier donnait, ainsi que les frères Michaud, Toulon pour le lieu de naissance d'Abeille; une autorité aussi respectable que celle de M. Barbier me tira du doute où j'avais été jusqu'alors. La *Biographie toulousaine* était terminée, et il ne nous restait que quelques articles supplémentaires, lorsque je m'aperçus qu'il n'y avait point d'inconvénient à insérer l'article dans le supplément où il se trou-

1719, mourut à Paris le 28 Juillet 1807, âgé de quatre-vingt-huit ans. Dès l'année 1757, il fit partie des états de Bretagne. Ce fut alors qu'il fonda la société d'agriculture de cette province. On lui doit en société avec M. Montau-

ve; mais à peine venait-il d'être imprimé, que je pris la résolution de faire toutes les recherches nécessaires pour découvrir la véritable patrie d'Abeille; elles tendaient en même temps à mettre d'accord plusieurs Biographes distingués. Mon premier soin fut d'aller au bureau de l'état civil; M. Boissier, chef de bureau de cette administration, auquel je dois beaucoup de remerciemens, m'offrit de me laisser consulter les registres des paroisses: après avoir parcouru ceux de l'église du Taur, le hasard nous fit tomber sur celui de la paroisse Saint-Pierre. Ce fut dans celui-là que nous trouvâmes le nom d'un Abeille, né à Toulouse le 27 Juin 1719. Je vais citer textuellement l'extrait de l'acte de naissance. « Louis-Paul Abeille, fils du sieur » Joseph Abeille, ingénieur du roi, » et de dame Magdelaine de Labat, » mariés, né à Toulouse sur la » paroisse Saint-Pierre le 29 Juin » 1719, parrain très-haut et très- » puissant seigneur messire Louis » de Bernage, conseiller d'état, » intendant de la province du Lan- » guedoc; marraine demoiselle » Paule de Labat, tante mater- » nelle, etc. » Cette pièce, je crois, suffit pour prouver qu'Abeille est réellement né à Toulouse, et non à Toulon. Je m'empresse d'avouer que faute de renseignemens sur la vie privée d'Abeille, j'ai copié l'article de M. Barbier, comme le seul complet à cet égard. Abeille fut en correspondance avec Morellet, de Fourqueux, Trudaine et Dupont. (Mémoires de Morellet, p. 16, t. 1.^{er} (Note de l'éditeur.)

doin, négociant de Nantes, la rédaction de l'ouvrage intitulé : *Corps d'observations de la société d'Agriculture, de Commerce et Arts*, établie par les états de Bretagne, Rennes, 1760 et 1762, 2 vol. in-8.° et in-12. Cet ouvrage reçut un bon accueil du public; les principes qu'Abeille y développa, l'associèrent naturellement aux écrivains qui se firent connaître à cette époque sous la dénomination d'*économistes*. Dès 1763, il fit paraître à Paris quelques écrits en faveur de la liberté du commerce des grains. Les grandes connaissances qu'Abeille acquit en économie politique, le firent nommer inspecteur général des manufactures de France, et ensuite secrétaire du bureau du commerce. MM. Trudaine, Turgot, d'Invaux, Malherbes et Calonne, eurent souvent recours à ses lumières. Lorsque l'on forma à Paris, en 1785, une société royale d'agriculture, Abeille en fut un des membres les plus laborieux. Il a composé une foule d'ouvrages sur des objets relatifs à l'économie politique, aux finances, au commerce et à l'agriculture, mais aucun ne porte son nom. « Content d'avoir bien fait, dit M. le secrétaire de la société royale d'agriculture de Paris, dans la trop courte notice qu'il a consacrée à Abeille, il refusait toujours de paraître. Il existe plus d'une preuve matérielle qu'un grand nombre d'écrits très-utiles, fruit de ses veilles et de ses profondes connaissances, ont été pu-

bliés sans nom d'auteur, ou qu'ils ont, de son consentement, paru sous des noms étrangers, ou bien que d'autres écrivains se les sont attribués, sans éprouver de sa part aucune réclamation. » Pour rendre à la mémoire d'Abeille l'hommage digne de sa modestie et de ses talens, je consignerai ici tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur ses ouvrages. On lui doit donc, outre les deux volumes cités plus haut, I. *Table raisonnée des ordonnances, édits, etc. registrés au parlement de Bretagne depuis son érection jusqu'en 1750*, etc. Rennes 1757, in-4.° II. *Lettre d'un négociant sur la nature du commerce des grains*, Paris 1763, in-8.° de 23 pages, et in-12 de 24 pages. III. *Réflexions sur la police des grains en Angleterre et en France*, Paris, Mars 1764, in-8.° de 52 pages. Cette brochure fit une grande sensation; l'abbé Morellet et M. le Trône la citèrent comme l'ouvrage d'un homme très-instruit. IV. *Relation abrégée de l'origine, des progrès et de l'état actuel de la Société d'émulation et d'encouragement de Londres*, traduite de l'anglais par M. de Monticourt, Londres et Paris 1764, in-8.° de 147 pages. Les notes curieuses qui terminent ce volume sont d'Abeille. Depuis près de vingt ans la France possède une *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, conçue sur un plan beaucoup plus vaste que celle de Londres. V. *Effets d'un privilège exclusif*

sur les droits de la propriété, etc. Paris 1765, in-8.° de 82 pages. L'objet de cette brochure était de faire connaître les inconvéniens d'une déclaration du roi, donnée en 1713, qui gênait le commerce des *eaux-de-vie de cidre* en Normandie et en Bretagne. VI. *Faits qui ont influé sur la cherté des grains en France et en Angleterre*, Paris 1768, in-8.° de 48 pages. VII. *Principes sur la liberté du commerce des grains*, Paris 1768, in-8.° de 162 pages. Cet ouvrage fut critiqué dans le *Journal du commerce*; les *Ephémérides* en firent l'apologie. M. Dupont, dans ses *Ephémérides*, a cité avec éloge, analysé avec talent, ou indiqué d'une manière avantageuse, ces différens opuscules. Dans tous l'auteur a défendu les principes d'une saine politique, de la justice et de la liberté. Les numéros 3, 5 et 6, ont été réimprimés à Yverdon en 1769, dans le tome sixième d'une nouvelle édition de la *Physiocratie* de M. Dupont. VIII. *Mémoire à consulter, et consultation pour MM. Boyelleau, Lagrenée, Tremisot, Abeille et Yzact, conseillers du conseil souverain de Pondichéry*, contre un imprimé publié par le sieur de la Ronce de Colombel, ci-devant capitaine des troupes de la compagnie des Indes, contenant des faits intéressans sur l'autorité et le régime de la compagnie et de ses représentans dans les Indes orientales, 1766, in-8.° de 148 pages. IX. *Mémoire présenté par la Société*

royale d'agriculture à l'Assemblée nationale le 24 Octobre 1789, sur les abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture, et sur les encouragemens qu'il est nécessaire d'accorder à ce premier des arts, Paris, Baudouin, in-8.° de 176 pages. X. *Observations de la Société royale d'agriculture sur l'uniformité des poids et des mesures*, Paris 1790, in-8.° de 125 pages, et dans les *Mémoires de la Société royale d'agriculture*. XI. *Observations de la Société royale d'agriculture sur la question suivante qui lui a été proposée par le comité d'agriculture et de commerce de l'Assemblée nationale: L'usage des domaines congéables est-il utile ou non au progrès de l'agriculture? lues le 17 Mars 1791, in-8.° de 64 pages. L'abbé Lefèvre et l'abbé Tessier ont eu part à la rédaction de ces observations. M. Abeille a publié les *Observations de M. Malherbes* sur l'histoire naturelle, générale et particulière de MM. de Buffon et d'Aubenton, Paris 1798, 2 vol. in-4.° et in-8.°, chez Pougens. Elles sont précédées d'une introduction de l'éditeur, qui prouve des connaissances étendues, de la philosophie, de la sensibilité, et le talent d'écrire. En 1787, il avait eu la plus grande part à la rédaction d'un prospectus publié par M. le Brigand, sous ce titre: *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, 1 vol. in-4.° J'ai vu un exemplaire sur lequel*

Abeille avait lui-même déposé cet aveu.

ANDRÉ-BERNARD, poète et historien du XV.^e siècle, naquit à Toulouse en Il s'adonna de bonne heure aux sciences ; porté dans le cloître dès l'enfance, il y acquit le goût de la retraite. Né dans une ville illustrée par ses Jeux Floraux , André-Bernard cultiva la poésie ; il trouva dans la même enceinte une autre institution, moins brillante, mais plus utile, ce fut l'université, et il s'empressa de se faire recevoir docteur. Passionné pour les voyages, il résolut de quitter sa patrie, et de parcourir diverses contrées, afin d'observer leurs gouvernemens, leurs lois, leurs usages, et de connaître leur histoire. André-Bernard dirigea ses pas vers l'Angleterre ; il alla à Douvres, et fut accueilli avec distinction par Henri VIII. Il composa aussitôt des poésies en l'honneur de ce monarque, qui lui valurent une couronne de myrte et de roses qu'il reçut publiquement ; il fut en outre décoré du titre de *poète laureat*, créé en même temps his-

toriographe et bibliothécaire du roi, qui accepta aussi la dédicace de ses ouvrages. André-Bernard revint dans sa patrie, où il mourut en 15.... Il composa un grand nombre d'hymnes que l'on chante encore de nos jours dans les églises. Les différens auteurs qui nous ont transmis la vie privée d'André-Bernard, assurent qu'il n'accepta des honneurs que d'un prince jeune, alors dans le sein de l'église. Il ne célébra Henri VIII que dans les beaux jours de son règne ; il aurait craint de profaner ses talens après les révolutions religieuses et politiques qui ravagèrent l'Angleterre. André-Bernard a laissé quelques ouvrages en prose, parmi lesquels on distingue la *Vie de saint André*, celle de *saint Barthelemi*, et le *Panégyrique de saint Dominique*. Ce dernier ouvrage est resté manuscrit ; il est soigneusement conservé dans la bibliothèque du Vatican. Le buste d'André-Bernard a été placé dans la galerie des antiques du Musée, par les soins de M. du Mège.

B

BARRELIS (PONS DE), issu d'une ancienne maison de Toulouse, qui néanmoins n'entra pas dans le capitoulat, naquit en cette ville au commencement du XIV.^e siècle : la piété de ses sentimens l'engagea à renoncer au monde ; il prit l'habit religieux, et devint moine de l'ordre des

Frères de la Merci. Sa modestie l'engageait à chercher la retraite ; il fut trahi par ses talens, qui le portèrent à la dignité de général de l'ordre dont il était membre. Il se distingua par son savoir, et toujours porté d'affection pour sa patrie, il vint y rétablir le couvent de Sainte-Eulalie ou de

la Merci en 1356. Cet édifice, avec plusieurs autres monastères situés hors de Toulouse, avait été détruit en même temps que le jardin et le palais des troubadours, par suite des craintes qu'avait fait naître une irruption des Anglais dans le Languedoc. Les chroniques du Frère Bernard de la Vargas parlent avec éloges de Barrelis, et sa vie a été écrite très en détail en espagnol par Frère Alphonse Raymond, au neuvième livre de son Histoire de l'ordre de Notre-Dame de la Merci.

BARUTEL (THOMAS-BERNARD), entra fort jeune dans l'ordre des Frères Prêcheurs, ou

des Dominicains. Les sciences ecclésiastiques ne l'occupèrent pas tout entier, et il parut souvent et avec succès dans la chaire évangélique. Ses ouvrages ont été recueillis et publiés sous ce titre : *Sermons, Panégyriques et Discours*, Toulouse, Desclassan, 1788, 3 vol. in-12. Le P. Barutel mourut en 1790, heureux d'entrer dans la tombe avant la suppression des monastères, et de n'avoir pas à regretter la privation de cette paix profonde que le philosophe chrétien trouvait souvent dans la solitude du cloître, et dans l'étude des livres saints. *

C

CAPMARTIN DE CHAUPY (l'abbé), né à Grenade près de Toulouse, a laissé un ouvrage qui suppose de grandes recherches. Il est intitulé : *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, 3 vol. in-8.°, Rome 1767-1779. L'auteur ne s'est pas borné à décrire seulement la maison de campagne d'Horace, mais il explique presque toutes les antiquités de la Sabine et de l'Ombrie. Il était correspondant de l'Académie de Toulouse.

CASSAN (N.), conseiller au parlement de Toulouse, né dans cette ville en 17... ; après avoir fait de bonnes études, fut destiné par sa famille à embrasser la carrière de la magistrature. Il fut pourvu, encore fort jeune,

d'une charge de conseiller au parlement, et il s'y fit remarquer par le zèle et l'exactitude avec lesquels il remplit les devoirs de son emploi. Lors de l'exil du parlement en 1771, Cassan éprouva, ainsi que ses confrères, les disgrâces dont on se plut à frapper ce corps respectable. Lors du rétablissement de cette compagnie, il y reprit son rang ; à l'époque de la révolution, Cassan crut devoir signer cette fameuse protestation qui devait nécessairement le conduire à l'échafaud. Il fut en effet traduit à Paris, ainsi qu'une majeure partie des siens, et condamné à mort en 1794, comme signataire et membre du parlement.

CHAUBARD (N. DE), sieur

de Roquebrune, naquit à Toulouse vers la fin du XVI.^e siècle, d'une famille généralement estimée. Il exerça la profession de notaire que l'on ne croyait pas alors incompatible avec la noblesse. Il nous reste de lui un recueil de poésies manuscrites, intitulé : *Les Heures de loisir de M. de Chaubard, sieur de Roquebrune*. On y trouve des sonnets, des épîtres, des épigrammes et des madrigaux en français et en patois languedocien. Il y a beaucoup de naturel et de grâce dans ces petits ouvrages. Nous citerons ici quelques vers d'une épître qu'il adressa, la veille de la Toussaints, à une de ses parentes :

Belle cousine au poil frisé,
Aux yeux doux, au cœur déguisé,
A la face blanche et vermeille,
A l'humeur gaie et sans paille ;
Hors la jeunesse et l'embonpoint,
Qui certes ne te manquent point,
Dieu te doint, si je l'ose dire,
Ce qu'en secret ton cœur désire ;
Une belle troupe d'amans,
Des comédies, des romans,
Ou mainte aventure nouvelle
Te charme au coin de ta ruelle,
Et soit ton plus doux entretien,
Au défaut du souverain bien
Dont souvent le désir te pique.....

Lorsque l'hiver, tyran des champs,
Te ramenera dans la ville,
Dieu te doint chanson, vaudeville,
Promenade, collation,
Le récit d'une passion
Certe automne fraîchement née,
Et sur qui, toute la journée,
Damoiselles et damoiseaux
Débiteront contes nouveaux ;
Ou de quelque mauvais ménage
Qui se rencontre en mariage,
Lorsqu'il vient, pour un favori,
Querelle entre femme et mari ;
Maris bien plus fat que Caillete,

Qui rompt le dedans de sa tête
Afin de garder le dehors.
Tu sais bien que tous ses efforts
Méritent que le monde en rie,
Et que c'est pure raillerie,
Que penser garder un seul jour,
Femme qui veut faire l'amour.....

Voilà ce que je te souhaite
La veille de la bonne fête,
Pendant que cloches sonneront,
Que les morts se promèneront,
Que tout chrétien fera prière
Pour l'ame de ses père et mère,
Et leur ouvrira paradis
A force de *de profundis*.
Prie, pour ce faiseur de rimes,
Que Dieu lui pardonne ses crimes,
Principalement le malheur
D'être un peu trop ton serviteur.

Le frère aîné de Chaubard était conseiller au parlement, et il nous reste de lui quelques vers latins et français qui annoncent beaucoup de talent et de facilité.*

CORNOUAILLES (SERVAIS DE), peintre *très-excellent*, selon Noguier, vivait à Toulouse pendant les dernières années du XV.^e siècle, et la première moitié du XVI.^e Il ne reste qu'un petit nombre de ses ouvrages, remarquables par la naïveté de l'expression, la simplicité des poses et le ton de couleur. On n'a pu réunir aucune notion sur la vie de cet ancien peintre. C'est en voyant un tableau où Cornouailles avait représenté la sainte Vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus endormi, que *Chaubard de Roquebrune* fit le quatrain suivant :

L'enfant que tu vois sommeiller
Dans les bras de la Vierge pure,
Est Jésus même, et non pas sa figure :
Approche doucement de peur de l'éveiller. *

D

DEBROSSE ou **BROSSA** (**BERTRAND**), troubadour, né à Toulouse, remporta le prix de l'Eglantine l'an 1466. On voit en tête de l'ouvrage couronné, la notesuivante: *L'an 1466, mestre Bertrand Debrossa ou Brossa, bachelier en legs, gazanhet l'Anglantina.* *

DIAS, de Muret, fille et héritière de Godefroi, seigneur du château de Muret près de Toulouse, épousa Bernard, comte de Comminges. Elle fit des vers en langue romane, et son nom doit précéder ceux des plus anciens troubadours connus jusqu'à présent. Ses ouvrages ont été retrouvés dans un manuscrit du XV.^e siècle, avec ceux de Raymond V, comte de Toulouse, et de plusieurs autres poètes de l'Occitanie. Dias vivait encore en 1142. Elle eut plusieurs enfans du comte Bernard, et fut ensevelie près de lui dans l'église de l'abbaye de Bonnefont, monument de la plus grande magnificence, et dont on ne retrouve aujourd'hui que quelques ruines. *

DUBRUIT DE CHARVILLE, né à Toulouse, a composé deux pièces de théâtre, jouées seulement dans cette ville: la première a pour titre, *l'Equivoque*, et la seconde est intitulée, *les deux Sœurs rivales*. C'est tout ce qu'on sait de cet auteur.

DUMOURET (PIERRE), né à Toulouse vers l'an 1640, fut

prêtre de la Doctrine chrétienne, professeur des humanités dans le collège de l'Esquille de cette ville. Il est seulement connu par une tragédie en trois actes et en vers, intitulée: *Le Sacrifice d'Abraham*, imprimée à Toulouse 1699, in-12. Dumouret n'a composé que ce seul ouvrage; il mourut en 1700.

DUROUX (JOSEPH-MARIE), avocat distingué au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville en 17... , d'une bonne famille. Le jeune Duroux reçut de la nature les plus heureuses dispositions; aussiles cultiva-t-il avecsoin. Après avoir fait ses études, et travaillé chez un procureur, il acheta un office; pourvu de cette charge, il devint en peu de temps un des meilleurs praticiens du barreau. Une circonstance assez singulière lui fit abandonner son premier état, pour embrasser une profession plus noble, celle d'avocat. Le marquis de Sarlaboux avait un procès contre Daspe, alors président au parlement, dans lequel il s'agissait d'une demande en cassation, par des voies de faux, en faveur de Sarlaboux. Duroux occupait pour ce dernier: l'affaire ayant été plaidée de part et d'autre, il fut délibéré que la cour se réunirait en conseil pour prononcer le jugement définitif; mais quel fut l'étonnement des spectateurs, lorsque, après plusieurs heures de délibé-

rations, la cour annonce qu'il est intervenu un arrêt de partage! Duroux motive aussitôt ses conclusions, et démontre qu'en matière criminelle, il ne peut exister partage d'opinions. Ces conclusions lui valurent l'interdiction. Dans cette pénible situation, Duroux se hâta de prendre ses grades par bénéfice d'âge; dès ce moment il ne négligea aucun des études qui pouvaient lui être utiles dans la profession qu'il allait embrasser. Un avocat doit nécessairement posséder à fond la science des lois, celle-là lui est du plus grand secours. Duroux en puisa les principes dans les livres du Droit romain, ne négligeant pas toutefois la connaissance du Droit public que les jurisconsultes de nos jours ne sauraient trop approfondir. La malheureuse affaire qui avait été pour Duroux un sujet de désagrément, servit bientôt après à le réhabiliter d'une manière honorable. Il entreprit peu de temps après la défense du procès du marquis de Sarlaboux; sa plaidoirie fut brillante, et quoiqu'il eût pour adversaire un des avocats les plus célèbres du parlement (M. Tavernier), il n'en obtint pas moins gain de cause. C'est depuis lors que Duroux ne cessa de se montrer habile jurisconsulte et avocat éloquent. Sa mémoire était excellente, et son érudition n'était pas indigeste. Dès le commencement de sa car-

rière, il écrivit des plaidoyers; mais dans la suite il cessa d'employer cette méthode, et ne plaida plus que sur des extraits rédigés avec beaucoup d'ordre. Duroux se fit entendre pendant près de trente ans au barreau, toujours avec le plus grand succès. En 17... , il avait été nommé député pour présenter à Louis XV les cahiers des charges de la province du Languedoc. En 1786, il fut créé capitoul. En 1788, le corps des avocats décerna une médaille à Jamme, Lafage et Duroux; à cause de leur attachement au système parlementaire. Cette médaille porte d'un côté pour exergue, ces mots: *TOLOSANI CAUSARUM PATRONI SODALIBUS SUIJ JAMME, DUROUX, LAFAGE OBTULERE ANNO 1788*; de l'autre côté, *OB LEGES PATRIE DEFENSAS*; au bas de ces mots sont placées trois couronnes de laurier entrelacées. En 1791, il fut encore député à Paris par le corps de ville, pour concourir à la formation du département de la Haute-Garonne. Il mourut en 1811, dans la soixante-seizième année de son âge, laissant une vie exempte de reproche, et une réputation sans tache. Un de ses fils, connu par de grands succès au barreau, et par une profonde connaissance des lois, est aujourd'hui juge au tribunal de première instance.

E

ESCALONNE (N.), né à Toulouse, en 1767, d'une famille noble, embrassa fort jeune l'état ecclésiastique. A l'époque de la révolution, il s'en déclara hautement l'ennemi. Les bourreaux de cette fatale époque ne lui pardonnèrent pas de chercher à s'opposer à leur mar-

che rapide; après plusieurs perquisitions, il fut arrêté, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Toulouse, ayant à peine atteint sa vingt-septième année. Ainsi périt à la fleur de l'âge ce jeune homme qui faisait déjà concevoir de lui les plus brillantes espérances.

G

GAMELIN (JACQUES), peintre habile, membre de l'académie de Saint-Luc à Rome, naquit à Carcassonne, département de l'Aude, le 5 Octobre 1739. Son père qui jouissait d'une fortune aisée, et d'une considération méritée par ses vertus, le destina au commerce, et l'envoya étudier cette partie à Toulouse chez le baron de Puymaurin, alors propriétaire des manufactures royales de draps, qui avaient tant ajouté à la richesse de ses concitoyens. Gamelin, plus occupé d'obéir à l'impulsion secrète de son ame qui se portait vers les Beaux-Arts, qu'à se mettre au fait des secrets du négoce, couvrait les pages des livres de compte qu'on lui donnait à tenir, de dessins faits à la plume, dont le trait hardi, la composition originale, annonçait un artiste. Le baron de Puymaurin, amateur éclairé des Arts, et qui lui-même peignait avec agrément, connut bientôt le but où tendaient les

désirs de son commis. Il l'engagea à se livrer à son goût dominant; il sut, à force d'importunités, parvenir à arracher au père de Gamelin un consentement auquel ce vieillard se refusa d'abord obstinément. Le généreux protecteur ne put même en triompher en entier, qu'en promettant de fournir aux frais du voyage du jeune homme lorsqu'il serait prêt à partir pour Paris. Gamelin, libre dès ce moment, fit ses premières études régulières à l'académie de Toulouse nouvellement fondée; il y demeura cinq ans, et durant ce temps se montra presque toujours le premier parmi ses camarades. Puymaurin, qui ne le négligeait pas, l'envoya enfin à Paris, se montrant toujours son digne appui: là, Gamelin fit de nouveaux progrès; il remporta les grands prix de peinture, et reçut pour récompense, selon l'usage, une place à l'académie de Saint-Luc à Rome. La capitale du monde chrétien, riche de tant de

monumens anciens et modernes , est une immense école ouverte au génie ; Gamelin en profita ; il avança rapidement , et bientôt il dut à son pinceau une réputation glorieuse ; il la partageait avec David , Vincent , et tant d'autres élèves devenus depuis de si grands maîtres. L'amour voulut aussi occuper quelques instans de la vie de notre artiste ; une belle Romaine parla à son cœur , et le mariage vint couronner leur attachement. De retour en France , il fut habiter Toulouse en 1774 : là , nommé professeur de dessin , il travailla principalement pour son noble protecteur , et lui fit hommage de plusieurs esquisses , qui sont de véritables chef-d'œuvres. Appelé à remplir en 1776 , la place de directeur de l'académie des Beaux-Arts de Montpellier , il vint dans cette ville , où il resta long-temps ; Narbonne le posséda également. Lorsque la guerre en 1794 eut éclaté entre la France et l'Espagne , Gamelin , aussi bon citoyen que peintre savant , voulut tout à la fois défendre sa patrie , et conserver à la postérité les belles actions de ses héros. Il se rendit à l'armée des Pyrénées orientales , en fut nommé le peintre avec le grade de capitaine du génie de première classe ; « et là (dit son panégy- » riste) nos guerriers le virent , » pendant les campagnes de la ré- » volution , dessinant d'une main » aussi grande , aussi sublime que » nos victoires , tantôt du haut » d'une colline , tantôt d'une re-

» doute , souvent au sein des com- » battans , ces hauts faits d'armes , » ces événemens extraordinaires » qui placent la grande nation » au premier rang dans l'univers , » et lui ont conquis l'admiration » des ennemis. » Après la guerre , Gamelin revint à Carcassonne. Il fut nommé dans cette ville professeur d'histoire et de dessin , et mourut le 12 Octobre 1803 , comme il travaillait à peindre la bataille de Marengo. Un service solennel , une fête funèbre en son honneur , exprimèrent les regrets de ses compatriotes. On plaça auprès de son catafalque le tableau qu'il n'avait pu achever. M. Coume , son confrère à l'école centrale des Arts , prononça son oraison funèbre avec le succès dû à un beau talent qui déplore la perte d'un homme de génie. Gamelin à de grands défauts joignit de rares qualités ; il péche par le coloris , et presque toujours tombe dans le défaut de Jouvenet , celui de faire ses figures trop courtes. Il n'a pas su se défendre du faux goût de l'école française avant la révolution ; mais il rachete ces imperfections par un feu , une énergie , une fougue de compositions admirables. Il dessine fièrement ; ses batailles sont chaudes , et ont tout le mouvement que le genre exige. Il avait étudié Salvator Rosa , le Caravage , et tous les peintres qui ont représenté les actions tumultueuses des armées. Parmi ses tableaux on cite , *un Christ en croix , la bataille de la Massoure , le passage du pont*

*de Lodi, la suite des onze esquisses représentant des scènes de l'armée des Pyrénées orientales, qui sont, selon nous, les chef-d'œuvres de cet artiste ; Achille traitant Hector autour des murailles de Troie, Ulysse tuant les Prétendans de sa femme, deux grands dessins au lavis sur papier bleu, placés au Musée de Toulouse, etc. Ses ouvrages sont répandus en grand nombre à Toulouse, Carcassonne, Montpellier, Narbonne, Perpignan, Nîmes et Rome. (V. PUYMAURIN.) Gamelin, pour faciliter l'étude de son art, composa un ouvrage intitulé : *Nouveau recueil d'Os-téologie et de Myologie, dessiné d'après nature par Jacques Gamelin de Carcassonne, pour l'utilité des savans et des artistes, deux parties in-folio, imprimé à Toulouse chez J. F. Desclassan 1779, enrichi de plus de cent planches dessinées par l'auteur. Il le dédia à son premier protecteur, dont le portrait orne le frontispice.**

GILBERTUS, sculpteur, florissait à Toulouse vers le IX.^e siècle. Il fit à cette époque les statues qui décoraient les chapelles situées dans le cloître de la métropole et les chapiteaux des colonnes de ce même cloître. Nous n'avons plus qu'une très-petite partie des ouvrages de Gilbertus, et ces restes furent retirés du milieu des ruines par l'auteur de cette notice. Sur quelques-uns des chapiteaux, l'artiste a représenté l'histoire de sainte Magdelaine ;

Hérode témoignant sa tendresse à Hérodiade ; un bourreau tranchant la tête de Jean-Baptiste, et l'âme du saint reçue dans les bras du Père céleste ; la tête de Jean présentée à Hérodiade ; le départ des trois Rois, leur arrivée, et les présens qu'ils offrent à la Vierge et à son fils. Pour décorer l'une des chapelles du cloître de Saint-Etienne, Gilbertus groupa ensemble, deux à deux, huit statues d'apôtres. Elles soutenaient des chapiteaux ; dans les angles du *Sacellum* étaient placées quatre autres statues. Ces monumens sont remarquables, et pour la barbarie du dessin et pour le travail du ciseau. Les draperies de ces figures sont couvertes de pierreries. Au bas de la statue de saint Thomas, l'artiste, qui sans doute n'était pas mécontent de son ouvrage, a gravé ces mots : **GILBERTUS ME FECIT. Au-dessous de saint André, il a mis cette inscription : VIR NON INCERTVS ME CELAVIT GILBERTVS.** On ne connaît que très-peu les sculpteurs qui ont vécu pendant le moyen âge ; les ouvrages de Gilbertus peuvent lui mériter, malgré l'âpreté du style et de l'exécution, une place dans l'histoire des arts, et nous avons avec plaisir recueilli son nom, oublié depuis plus de dix siècles. Sans doute on admira jadis dans Toulouse les productions du ciseau de Gilbertus. Le goût a changé : on est revenu à l'étude de la nature et des beaux modèles ; mais il n'est pas indifférent d'examiner les monumens de ces époques reculées

que l'on connaît si peu, et que l'on vante sans cesse.

GOUDIN (N.), peintre, né à Toulouse en 17...., étudia le dessin sous le chevalier Rivalz, et chercha à imiter la manière hardie du père et de l'aïeul de ce dernier. Goudin n'avait pu faire le voyage de Rome; soutenu par ses seules dispositions, luttant contre une foule d'obstacles, il fit tout ce qu'il pouvait faire. Son goût était peu sûr, mais il dessinait avec beaucoup de correction et d'énergie. Ses dessins lavés au bistre sur papier blanc ou bleu, sont recherchés des amateurs; ses

tableaux ont moins de prix. Il était membre de l'académie de Peinture, Sculpture et Architecture de Toulouse, et devint ensuite professeur en l'école des Arts de la même ville. Il mourut en 1808. Ses principaux ouvrages sont: *Corhésus et Callirhoé; les Funérailles de Pallas; Ochus, roi de Perse; faisant enterrer vive sa sœur Occha; une suite de dessins d'après les tableaux des Rivalz, etc.* Goudin excellait principalement à peindre les batailles et les scènes animées des camps.

J

JOUVENT (N.), né à Montpellier le 7 Août 1763, était fils d'un musicien qui lui fit donner une éducation soignée. Après avoir été reçu docteur en droit, il se consacra à l'étude des lois, et suivit pendant quelque temps le barreau dans sa ville natale. A l'époque de la révolution, il vint à Paris, et le tribunal révolutionnaire qui ne tarda pas à s'établir, lui fournit le moyen de se faire connaître avantageusement, en embrassant souvent, et avec quelques succès, la défense des malheureuses victimes que les séides de cette époque immolaient à leur vengeance. Jouvent obtint bientôt après la place d'accusateur public, et il s'y fit sur-tout remarquer par sa modération et son entier dévouement, en arrachant à la mort plusieurs indivi-

us, et quelques-uns de ses compatriotes. En 1795, il fit partie du conseil des Cinq cents, où il resta peu de temps, ayant obtenu une place de juge de paix à Montpellier. Lors du rétablissement des écoles de droit, Jouvent fut nommé professeur de législation criminelle dans celle de Toulouse; il ne tarda pas à en devenir le doyen. Jouvent mourut en 1821, au moment où le roi venait de le nommer chevalier de la Légion d'honneur. Il était membre de l'académie des Jeux Floraux et de celle des Sciences. M. Carles, avocat distingué du barreau de cette ville, a obtenu, au concours, cette chaire, et malgré les intrigues d'un nouveau Forcadel, on a cette fois rendu justice au talent et au vrai mérite.

L

LAFOND (N.), médecin, né à Fos le 29 Avril 1754, fit de très-bonnes études, et se destina à embrasser la carrière de la médecine; très-jeune encore, il partit pour Montpellier, et y reçut ses grades de docteur. Après avoir parcouru plusieurs principales villes de France, Lafond vint se fixer à Toulouse. Un esprit sage, des mœurs douces, une parfaite connaissance de l'art de guérir, firent de Lafond un médecin des plus instruits de cette cité. Il inspirait une parfaite confiance par son savoir profond, et par la constante assiduité avec laquelle il visitait ses malades. Lafond est mort dans sa maison de campagne le 17 Mai 1814. Il a laissé plusieurs mémoires très-intéressans.

LEBRUN ou **BRUN** (GUILLAUME), naquit à Toulouse en 1440, d'une ancienne famille. Les premières années de la vie de ce magistrat sont peu connues. Le roi Louis XI ayant, en 1468, rétabli à Toulouse l'office de juge-mage, Lebrun fut appelé à remplir cette place, qui avait été supprimée par le monarque lors de son avènement à la couronne. Le roi le décora en même temps du titre de son conseiller et de son médecin, afin de le récompenser de ses soins, et reconnaître son habileté. La même année,

Lebrun fut député par l'hôtel-de-ville, vers Louis XI, afin d'obtenir que le parlement fût rétabli à Toulouse. Lebrun se chargea de cette honorable mission, et négocia si bien cette affaire importante, qu'il réussit complètement. Son arrivée à Toulouse fut pour lui une sorte de triomphe; il alla descendre à l'hôtel-de-ville, suivi d'un cortège immense qui était allé à sa rencontre. Les capitouls l'attendaient en corps au capitole; il leur rendit compte de sa mission, et après avoir fait lire les lettres patentes du rétablissement, il fut de nouveau salué par des acclamations publiques. Lebrun mourut, à ce que l'on croit, vers l'an 1510. Une des plus curieuses peintures qui existent sur le premier livre des annales de l'hôtel-de-ville, est celle où Lebrun est représenté assis au milieu des capitouls, avec une longue robe bleue, un chaperon rouge et à queue sur l'épaule, et sur la tête un bonnet de même couleur, et fait en pointé sans rebours. Les capitouls paraissent avec leur manteau et un semblable bonnet; un secrétaire s'y voit aussi vêtu d'une pareille robe, debout et tête nue, faisant lecture des lettres patentes, avec une grande foule d'assistans représentée derrière les capitouls.

ARTICLES OMIS.

A

AUDRA (JOSEPH), né à Lyon en 1714, ecclésiastique, professa d'abord la philosophie dans sa patrie. *L'Etat de la population de la généralité de Lyon*, qui parut sous le nom de *Mézence*, secrétaire de l'intendance, fut le fruit de ses loisirs et de ses liaisons avec l'intendant, M. de la Michaudière. En 1769, l'abbé Audra fut nommé professeur d'histoire au Collège-Royal de Toulouse, et remplit cette chaire d'une manière distinguée. La part qu'il prit dans cette ville à l'affaire de Sirven, et l'activité de ses démarches pour faire triompher son innocence, le mirent en correspondance avec Voltaire. « Vous » avez dû recevoir, lui mandait » l'auteur d'*Alzire*, le factum » des dix-sept avocats au parlement de Paris, en faveur de » Sirven : il est très-bien fait ; » mais Sirven vous devra beaucoup plus qu'aux dix-sept avocats, et vous aurez fait une » action digne de la philosophie » et de vous. » Audra jouissait d'une considération due à ses talents et à ses services, lorsqu'il publia, en 1770, le premier volume d'une *Histoire générale*. Voltaire applaudit à cette production, et écrivit à l'auteur :

« D'Alembert est bien content » de votre *Abrégé sur l'Histoire générale*. Quelques fanatiques » n'en sont pas si contents ; mais » c'est qu'ils n'ont ni esprit, ni » mœurs. A l'égard de votre sage » hardiesse, vous n'avez rien à » craindre : il n'y a pas un mot » dans votre écrit sur lequel on » puisse vous inquiéter. On sera » fâché, mais comme les plaideurs qui ont perdu leur procès. Vous avez d'ailleurs un » archevêque qui pense comme » vous, qui est prudent comme » vous, et qui sera bientôt de » l'académie. » Cet archevêque, qui était M. de Brienne, ne justifia pas les assurances de Voltaire. L'abbé Audra se démit de sa place ; un mandement de l'archevêque condamna l'ouvrage, sans désigner l'auteur, comme rempli de maximes erronées. Celui-ci, frappé de cette flétrissure, tomba malade d'une fièvre maligne, eut le transport au cerveau, et mourut en vingt-quatre heures à Toulouse le 17 Septembre 1770. Voltaire fut très-sensible à cet événement, qui, dit son éditeur, lui arrachait encore des larmes quelques jours avant sa mort. Une lettre de Voltaire à d'Alembert (21 Décembre 1770) donne de plus

grands détails sur cette affaire, et justifie la conduite de M. de Brienne, qui mit dans ses procédés tous les ménagemens qu'on pouvait désirer, qui soutint seul l'abbé Audra, durant une année

entière, contre le parlement, les évêques, l'assemblée du clergé, mais qui se vit enfin obligé de céder aux clameurs. (*Voyez la note sur le 62.^e chapitre de l'Essai sur l'Histoire générale.*)

C

CLÉRIC (PIERRE), Jésuite, natif de Beziers, mort à Toulouse en 1740, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, après y avoir professé vingt-deux ans la rhétorique, fut couronné huit fois par l'académie des Jeux Floraux. La plupart de ses poèmes se trouvent dans le Parnasse chrétien, Paris 1750, in-12. Ce Jésuite avait beaucoup de ce feu qui caractérise le poète; mais son imagination n'était pas assez réglée, et ses ouvrages manquent de correction. On a de lui une Traduction de l'*Electre de Sophocle, en vers français*, et plusieurs autres *Pièces de poésies*, en latin et en français.

I. CORNEILLAN (JACQUES DE), issu d'une ancienne famille de l'Armagnac, naquit aux environs de Toulouse vers l'an 1520; ce fut dans cette ville qu'il fit ses études, et y reçut aussi ses grades de docteur. Son oncle maternel, George de Corneillan, ayant été envoyé en ambassade vers le pape Paul III, Jacques de Corneillan l'y suivit. A leur retour, le roi nomma Jacques de Corneillan conseiller épiscopal honoraire au parlement de Toulouse; et le cardinal d'Armagnac, qui était

administrateur de l'évêché de Vabres, s'en démit en sa faveur, avec l'agrément du roi du 5 Mai 1553, et lui résigna, en 1560, celui de Rodez avec la permission du roi. Jacques de Corneillan contribua beaucoup à l'établissement du collège des Jésuites en sa ville épiscopale; il fit de grands dons à leur maison, et y créa plusieurs bénéfices. Il favorisa aussi l'établissement des religieuses de l'Annonciade dans Rodez, et fit beaucoup de bien dans les deux diocèses qu'il gouverna. Il mourut dans sa ville épiscopale, en odeur de sainteté, le 30 Août 1582, et fut inhumé dans sa cathédrale. On a de lui des statuts synodaux qu'il fit imprimer en 1557, pour son diocèse de Vabres, et un ouvrage intitulé : *Conduite que doivent mener les ecclésiastiques pour remplir dignement les devoirs de leur état*, 1569.

II. CORNEILLAN (FRANÇOIS DE), de la même famille, et neveu du précédent, fut nommé coadjuteur à l'évêché de Rodez en 1581. Il succéda à son oncle, et remplit long-temps la place de chancelier de l'université de Toulouse, et celle de conseiller-clerc

au parlement de cette ville. Son attachement inviolable à la religion, et la fidélité due à son roi, lui attira les persécutions des huguenots et des ligueurs ; ils pillèrent, en 1589, son palais de Rodez, qu'il fut obligé d'abandonner pendant plusieurs années, et s'emparèrent de tous ses revenus. Les troubles ayant cessé vers la fin de l'année 1589, ce prélat demanda pour toute récompense de son zèle et de tous ses services, une amnistie générale en faveur de ceux de son diocèse qui l'avaient offensé. De retour à Rodez, il accorda des grâces aux familles desquelles il avait le plus à se

plaindre. Henri IV, en récompense de ses bonnes actions, et pour lui donner des marques de son estime, l'honora, en 1603, d'un brevet de conseiller en son conseil d'état privé. Cet évêque établit en 1600 les Capucins dans Villefranche, et ayant été député en 1604 pour l'assemblée du clergé de Paris, il mourut en chemin le 13 Septembre à Espalion, ville de son diocèse, d'où il fut transféré et inhumé dans sa cathédrale. Philippe de Corneillan, capitoul en 1299, portait dans son écusson, d'or, aux trois corneilles de sable, la bordure composée d'or et de sable.

F I N.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

DU TOME PREMIER.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Page vj, ligne 27, Nausebond, lisez, Nauseabond.

PRÉCIS HISTORIQUE.

Page xx, ligne 15, accourt, lisez, accourt.

Page xxij, ligne 12, Castelnaud, lisez, Castelnaud.

Page xxiv, ligne 19, les, lisez, ces.

TABLES CHRONOLOGIQUES.

Page xli, ligne 40, Mamerlin, lisez, Mamertin.

Page xliij, ligne 9, Villegiscle, lisez, Willegiscle.

Page xliij, ligne 31, cardinal. Renonce, lisez, cardinal. Il renonce.

Page xlvj, ligne 34, dit, lisez, dits.

Même page, ligne 49, BRCALDO, lisez, RECALDO.

Page xlviii, ligne 13, après ces mots prévenir le lecteur, ajoutez, Lafaille, sur la foi d'un titre, prétend que le maréchal de Boucicaut a été sénéchal de Toulouse vers la fin du XIV.^e siècle; mais il n'en fixe pas l'époque.

Page l, ligne 26, 1433, lisez, 1443.

Même page, ligne 28, Hinard, lisez, Aynard.

Page liij, ligne 35, le, lisez, ce.

Page liv, après les mots Romiguière, élu président du parlement le 30 Août 1790, mettez Chauliac, 1791.

BIOGRAPHIE.

Page i, colonne 1, ligne 17, d'Henri IV, lisez, d'Henri de Navarre.

Page 2, colonne 2, ligne 33, nous avons de lui, lisez, nous avons d'Albin.

Page 11, colonne 1, ligne 36, se soumit à ses conditions humiliantes, lisez, se soumit à ces conditions humiliantes.

Page 16, colonne 1, ligne 36, dans le, lisez, du.

Page 19, colonne 1, ligne 37, Rivals, lisez, Rivalz.

Même page, même colonne, ligne 42, Rivals, lisez, Rivalz.

Page 21, colonne 2, ligne 14, après le mot Toulouse, mettez une astérisque.

Page 22, colonne 2, ligne 35, au, lisez, du.

Page 23, colonne 1, ligne 29, le cours, lisez, les cours.

Même page, même colonne, ligne 34, mises, lisez, mêlées.

Même page, colonne 2, ligne 33, Odissée, lisez, Odysée.

Page 25, colonne 1, ligne 26, l'achitecture, lisez, l'architecture.

- Page 29, colonne 1, ligne 41, plaqués, lisez, placés.
 Page 30, colonne 2, ligne 33, on croit qui s'y, lisez, qu'il s'y.
 Page 35, colonne 1, ligne 43, 1561, lisez, 1562.
 Page 45, colonne 1, ligne 32, Janin, lisez, Jurieu.
 Page 48, colonne 1, ligne 33, Mainlong, lisez, Mainbourg.
 Page 49, colonne 2, ligne 37, pouvait, lisez, pourrait.
 Même page, colonne 2, ligne 42, bibliographie, lisez, bibliographique.
 Page 52, colonne 2, ligne 7, pour le juger, lisez, pour en juger.
 Page 54, colonne 1, ligne 14, après le mot zèle, mettez une astérisque.
 Page 55, colonne 1, ligne 15, Leucissa ou Minocia, lisez, Limisso.
 Page 59, colonne 1, ligne 3, ajoutez, Les historiens ont varié sur les circonstances de la mort tragique de ce prince; plusieurs ne veulent pas qu'il ait péri de la main de Charles le Chauve. On dit que le roi, qui assiégeait la ville, ayant trouvé le moyen de décider Bernard à sortir de Toulouse, sous prétexte de traiter avec lui, le fit arrêter, et puis condamner comme coupable de félonie, par une diète qu'il assembla dans le monastère de Saint-Saturnin; Bernard eut ensuite la tête tranchée. Ainsi il expia son ambition, ses révoltes fréquentes, qui rendirent si malheureux les peuples soumis à son pouvoir. (Voyez Samuël.)
 Page 61, colonne 1, lignes 5 et 6, Moncalm, lisez, Monchal.
 Même page, même colonne, ligne 26, diatreba, lisez, diatriba.
 Page 62, colonne 1, ligne 1, 1075, lisez, 1095.
 Même page, colonne 2, ligne 15, déjà prêté, lisez, refusé.
 Page 63, colonne 1, ligne 1, le, lisez, ce.
 Page 64, colonne 1, ligne 26, Rutitim, lisez, Rulitim.
 Page 65, colonne 2, ligne 4, après le mot Elizabeth, ajoutez, Il a été traduit en allemand.
 Page 67, colonne 1, ligne 32, 1793, lisez, 1794.
 Page 73, colonne 1, lignes 13 et 14, 1667, 1670 et 16..., lisez, 1673.
 Page 74, colonne 2, ligne 13, après le mot proie, ajoutez, La ville de Grenoble fit, en 1551, un traité avec Jean de Boyssoné, alors conseiller au parlement de Chambéry, et le chargea de professer pendant trois ans le droit civil dans son université.
 Page 76, colonne 2, ligne 22, essayé, lisez, essuyé.
 Page 77, colonne 1, ligne 30, après le mot souvent, ajoutez, en.
 Page 80, colonne 2, ligne 40, après le mot ni, ajoutez, en.
 Page 83, colonne 1, ligne 32, le sujet très-difficile, lisez, le sujet peu difficile.
 Même page, colonne 2, ligne 28, des, lisez, les.
 Page 84, colonne 1, ligne 13, fait pour, lisez, fait sur.
 Page 87, colonne 1, ligne 35, la mort de cette dame, lisez, la mort de mademoiselle de Calages.
 Page 89, colonne 1, ligne 16, après le mot survenu, ajoutez, à leur naissance.
 Page 93, colonne 1, ligne 1, cunclus, lisez, conclus.
 Page 102, colonne 2, ligne 17, 1331, lisez, 1351.
 Page 107, colonne 1, ligne 33, II., lisez, XIII.
 Même page, colonne 2, ligne 16, II., lisez, XIII.
 Page 114, colonne 1, ligne 21, les habitudes, lisez, les liaisons.
 Page 122, colonne 2, ligne 15, après les mots à la législation, supprimez tout le reste de la phrase jusqu'au point, l'auteur de la notice ayant oublié que le corps législatif impérial était muet.
 Page 123, colonne 1, ligne 23, après le mot ouvrage, mettez deux

points et deux guillemets avant les mots à la, et *supprimez-les après le mot livre*, ligne 25.

Page 128, colonne 1, ligne 9, 1793, *lisez*, 1794.

Page 131, colonne 1, lignes 4 et 5, roi de Toulouse et de Gisèle, *lisez*, roi de Toulouse, et de Gisèle.

Page 131, colonne 2, ligne 24, élu, *lisez*, nommé.

Page 133, colonne 2, ligne 8, Meaupou, *lisez*, Maupeou.

Page 142, colonne 1, ligne 27, le catalogue des tableaux, *lisez*, le catalogue de ses tableaux.

Page 143, colonne 1, ligne 5, génie, *lisez*, caractère studieux.

Même page, même colonne, ligne 28, qu'il parviendrait, *lisez*, qu'il y parviendrait.

Même page, colonne 2, ligne 16, avalent, *lisez*, avait.

Page 146, colonne 2, ligne 13, et qui ne lui rentra jamais, *lisez*, et qu'il ne recouvra jamais.

Page 152, colonne 2, ligne 21, 1793, *lisez*, 1794.

Page 154, colonne 1, ligne 10, 1793, *lisez*, 1794.

Même page, même colonne, ligne 17, président à mortier au, *lisez*, président de la chambre des enquêtes du.

Page 160, colonne 1, ligne 37, Theil, *lisez*, Thill.

Page 171, colonne 1, ligne 21, Il est mort à Paris en 1766; il était né à Thian près Paris, *lisez*, Desgrouais était né à Thian; il mourut à Paris en 1766.

Même page, colonne 2, ligne 20, Fangeaux, *lisez*, Fanjeaux.

Même page, même colonne, ligne 13, d'imposition, *lisez*, d'impositions.

Page 172, colonne 1, ligne 18, TBOY, *lisez*, TROY.

Page 179, colonne 2, ligne 13, *ajoutez*, On a imprimé plusieurs fois un autre ouvrage du même auteur; il est intitulé: *Traité de l'insaisissabilité et du pouvoir de l'église*, un vol. in-12.

Page 180, colonne 2, ligne 39, 1787, *lisez*, 1788.

Page 181, colonne 1, ligne 11, en 1788, *lisez*, en Octobre 1788.

Même page, colonne 2, ligne 20, fermeté, réparant, *lisez*, fermete le 17 Janvier 1794, réparant.

Page 183, colonne 1, ligne 38, la, *lisez*, sa.

Même page, colonne 2, ligne 18, les, *lisez*, ces.

Page 184, colonne 2, ligne 10, 1793, *lisez*, 1794.

Page 186, colonne 1, ligne 32, Il désirait de revenir, *lisez*, Il désirait revenir.

Page 192, colonne 2, ligne 18, du salut public, *lisez*, de salut public.

Page 199, colonne 2, ligne 3, eu, *lisez*, en.

Page 201, colonne 1, ligne 29, Cominges, *lisez*, Comminges.

Page 204, colonne 2, ligne 34, des, *lisez*, ses.

Page 205, colonne 1, ligne 2, Pelleve, *lisez*, Pellevé.

Même page, même colonne, ligne 29, *ajoutez*, Il fut auteur d'un ouvrage de jurisprudence très-estimé, que l'avocat de Ferrières donna après la mort de ce grand magistrat; il était intitulé: *Stephani Durantii, quæstiones ex utroque jure decisæ*. C'était un recueil fait avec soin et beaucoup de méthode, des arrêts du parlement de Toulouse, sur les principales questions de droit. Il paraît que du May est l'auteur de la vie de Duranti; mais cependant on ne peut former à ce sujet que des conjectures, les initiales D. M. pouvant convenir à beaucoup d'autres noms. Duranti, enflammé par son zèle pour la religion catholique, contribua à l'établissement de plusieurs communautés religieuses, celle des Jésuites entre autres. Il aida aussi

celui des confréries des Pénitens noirs, bleus et gris ; amateur des belles-lettres, il fut le protecteur zélé de l'université de Toulouse, n'épargnant rien pour y attirer les plus habiles professeurs de son temps. Enfin, il engagea les capitouls à bâtir le collège de l'Esquille. Il avait fondé des rentes destinées à marier chaque année un certain nombre de filles pauvres et vertueuses, comme aussi l'association dite de la *Misériscorde*, dont les membres s'occupaient à soulager la misère des prisonniers, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Page 207, colonne 1, ligne 33, Besiers, lisez, Beziers.

Page 208, colonne 2, ligne 12, la, lisez, sa.

Page 211, colonne 1, ligne 14, 884, lisez, 484.

Page 216, colonne 2, ligne 43, mémoire, lisez, mémoires.

Page 219, colonne 2, ligne 10, néanmoins, lisez, non moins.

Page 220, colonne 2, ligne 16, l'Edinburgh-Review, lisez, l'Edinburgh-Review.

Page 223, colonne 1, ligne 18, uniververselle, lisez, universelle.

Page 225, colonne 1, ligne 8, se repose, lisez, se reposa.

Même page, colonne 2, ligne 32, Anne Bourg, lisez, Anne Dubourg.

Page 228, colonne 2, ligne 31, 1783, lisez, 1535.

Même page, même colonne, ligne 42, assez servi, lisez, long-temps servi.

Page 230, colonne 2, ligne 26, larmet, lisez, larmes.

Page 232, colonne 2, ligne 43, verrous, lisez, verrons.

Page 242, colonne 1, ligne 33, Besiers, lisez, Beziers.

Page 242, colonne 2, ligne 37, après les mots (Voyez CUIJAS), ajoutez, Il avait beaucoup écrit sur l'histoire ; on cite son ouvrage intitulé, I. *De Gallorum imperio et philosophiæ*, in-4.°, 1569, Paris. C'est dans cette production peu estimée, qu'il attribua au géant Polyphème la fondation de Toulouse, prétendant que ce personnage donna à la ville qu'il bâtissait, le nom de sa femme ; ce n'était pas la nymphe Galathée. On a de Forcadel également plusieurs traités de jurisprudence portant tous des titres bizarres et inconvenans. II. *Sphæra Juris*. III. *Necyomantia Juris*. IV. *Cupido Jurisperitus*. V. *Aviarium Juris civiis*, 1549, Lyon. Il a écrit en outre un livre dans lequel on trouve de la singularité, et qui est intitulé, *Prometheus seu de raptu animorum*. Des vers français aussi mauvais que sa prose latine. VI. *Le Chant des Seraines (des Syrènes, à ce que disait l'auteur)*, avec plusieurs autres compositions nouvelles, trois fois réimprimés, ce qui donne une haute opinion de la littérature à cette époque. VII. *Epi-grammata*, Lyon 1334, in-8.° Son fils donna après sa mort un recueil de ses poésies, sous le titre d'*Œuvres Poétiques*, etc. et on réunit tous ses ouvrages en un vol., in-fol., à Paris en 1595.

Page 245, colonne 2, ligne 24, Voyez le Supplément, lisez, Voyez Additions et Corrections.

Même page, même colonne, ligne 24, ajoutez en note, Quelques peintures anciennes représentent Foulques à cheval, tenant d'une main une lance, et de l'autre un bouquet de roses. Suivant l'auteur qui a écrit en langue romane les vies des troubadours, ce fut par jalousie que la vicomtesse Azalais chassa Foulques de sa cour. Bar-ral avait deux sœurs, Laure de Saint-Jorlan et Mabile de Pontève : elles habitaient Marseille. Foulques les voyait souvent, et l'on aurait pu croire qu'il était amoureux de l'une et de l'autre. Azalais crut qu'il chérissait particulièrement Laure, et que celle-ci ne dédaignait pas les vœux du troubadour. Elle fit éclater hautement sa jalousie, ordonna à Foulques de quitter la Provence, et de renoncer à Laure.

Elle ajouta qu'elle ne voulait plus être l'objet de ses chants. Catel a donné dans ses Mémoires sur l'histoire du Languedoc, quelques-uns des hymnes que Foulques, converti et évêque de Toulouse, adressait à la Vierge. On trouve une partie des autres ouvrages de ce troubadour, dans le *Choix de Poésies*, par M. RAYNOUARD, et dans le *Parnasse occitanien*, par M. de ROCHEGUDE. *

Page 249, colonne 1, ligne 17, il, lisez, Fourquevaux.

Page 251, colonne 2, ligne 23, supprimez, voyez le supplément.

Page 256, colonne 1, ligne 31, le vit, lisez, la vit.

Page 259, colonne 1, ligne 12, composés, lisez, composées.

Même page, colonne 2, ligne 31, ajoutez, Cette notice avait déjà été publiée à Toulouse, en 1816, dans le n.° 72 du Journal de cette ville. M. Alphonse MAHUL, si avantageusement connu par plusieurs ouvrages pleins de goût et d'érudition, a fait aussi mention de Galaut dans sa *Notice sur quelques articles négligés dans les Dictionnaires historiques*, in-8.°, Paris 1818. Il est probable que M. MAHUL avait lu la notice insérée dans le Journal de Toulouse.

Page 260, colonne 2, ligne 10, magnificam, lisez, magnificam.

Même page, même colonne, ligne 14, Tabul, lisez, Tubal.

Page 263, colonne 2, ligne 30, ajoutez, Lorsque Gardeil donna au public, en 1801, sa traduction des œuvres d'Hypocrate, il chargea M. le docteur Tournon, professeur adjoint à l'école de médecine de Toulouse, et aussi profond praticien qu'habile botaniste, de donner ses soins à l'impression de cet important ouvrage. Il l'engagea également à dresser une table raisonnée des œuvres du père de la médecine. Elle eût formé un volume in-8.°; mais ce savant ayant été nommé médecin en chef de l'hôpital militaire de Bayonne en 1808, abandonna son travail presque achevé, et le perdit même en entier en ayant égaré le manuscrit. On doit à M. Tournon la *Flora toulousaine*.

Page 264, colonne 2, ligne 6, 1773, lisez, 1763.

Page 266, colonne 1, ligne 29, voyez le supplément, liez, voyez additions et corrections.

Page 268, colonne 1, ligne 36, d'Alembert convenait qu'il n'était pas, lisez, convenait que cet auteur n'était pas.

Page 269, colonne 1, ligne 10, défricher, lisez, dessécher.

Même page, colonne 2, ligne 3, trouve, lisez, trouva.

Page 272, colonne 2, ligne 32, 1793, lisez, 1794.

Page 281, colonne 1, ligne 34, Gramond, lisez, Grammont.

Même page, colonne 2, ligne 12, Gramond, lisez, Grammont.

Page 283, colonne 2, ligne 14, 1793, lisez, 1794.

Page 285, colonne 1, ligne 38, Rivals, lisez, Rivalz.

Page 288, colonne 1, ligne 21, des, lisez, de.

Page 294, colonne 1, ligne 9, 1793, lisez, 1794.

Page 303, colonne 2, ligne 4, 1595, lisez, 1695.

Page 307, colonne 2, ligne 17, disant, lisez, prétendant.

Page 316, colonne 1, ligne 6, avec succès, lisez, avec succès.

Page 317, colonne 1, ligne 2, il, lisez, ils.

Page 319, colonne 1, ligne 29, ondzar, lisez, ondrar.

Page 327, colonne 1, ligne 9, Rivals, lisez, Rivalz.

Page 330, colonne 2, ligne 22, notre historien d'une pleurésie, lisez, l'historien Bardin d'une pleurésie.

Même page, même colonne, ligne 28, qu'étant mort, lisez, que sa mort étant survenue.

Même page, même colonne, ligne 34, ajoutez, On trouve dans les *Essais de Littérature*, journal imprimé à Paris chez Jean Moreau,

essai 1.^{er}, mois d'Octobre 1708, page 248, l'histoire des voyages d'Isalguier, mais mêlée de beaucoup de mensonges. On donne Isalguier pour savant botaniste, lorsqu'il n'était que curieux voyageur. On prétend que les Jésuites de Lyon conservèrent dans leur bibliothèque le manuscrit original où Anselme Isalguier avait écrit de sa main le récit de ses aventures. On a droit de s'étonner que ces Pères n'aient pas songé à en faire jouir le public. La branche aînée des Isalguier, représentée par Pierre, capitoul de ce nom en 1353, avait pour armes, de gueules, à la fleur d'Isalgue d'or, le croissant d'azur, chargé de quatre flammes de gueules. Gallois Isalguier, chevalier, capitoul en 1372, portait : Parti, à dextre, de gueules à la fleur d'Isalgue d'or; à senestre, fuselé d'or et d'azur. Jean Isalguier, capitoul en 1412, écartelait; 1, 4, de gueules à la fleur d'Isalgue d'or; 2, 3, d'or aux deux croisettes de gueules en pal. La fleur d'Isalgue d'argent appartenait sans doute aux branches cadettes. MM. d'Isalguier qui existent aujourd'hui la portent ainsi dans leur blason.

Page 332, colonne 1, ligne 13, plusieurs, lisez, plusieurs.

Page 333, colonne 1, ligne 12, triennal, lisez, trimestriel.

Page 334, colonne 2, ligne 3, excellente, lisez, excellente.

Même page, même colonne, ligne 7, tangente, lisez, tangenta.

Même page, même colonne, ligne 8, le, lisez, et

Même page, même colonne, ligne 12, affar, lisez, affar.

Page 358, colonne 2, ligne 23, lisez, M. Barbier, dans son Dictionnaire des auteurs pseudonymes, attribua à Lafaille la traduction du traité de Nicole, de la beauté des ouvrages d'esprit, et particulièrement de l'épigramme, imprimé avec le recueil de plus beaux endroits de Martial, traduit par pierre Costar, Toulouse 1689, 2 vol. in-12. Nous n'avons pas en nos mains l'ouvrage de M. Barbier; aussi ne pouvons-nous pas apprécier la force des indices qui l'ont décidé à attribuer à Lafaille la traduction ci-dessus citée. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les divers Biographes de Lafaille ne les connaissaient pas, et qu'il est singulier qu'à Toulouse, où de vieilles traditions se conservent, on ait ignoré celle-là.

Page 360, colonne 1, ligne 21, Comynhial, lisez, Cominhal.

Même page, même colonne, lignes 22 et 23, ses magistrats eux-mêmes qui formaient, lisez, ses magistrats eux-mêmes qui composaient.

Page 364, colonne 1, ligne 36, 1320, lisez, 1520.

Page 373, colonne 1, ligne 26, 2499, lisez, 1489.

Page 376, colonne 2, ligne 13, mortt, lisez, mort.

Même page, même colonne, ligne 13, ajoutez, M. Alphonse MARTZ, littérateur distingué, a fait depuis une excellente traduction de Macrobe. Cet ouvrage le place au nombre des savans qui honorent la littérature ancienne par leurs talens et leurs succès. *

Page 377, colonne 2, ligne 42, Bologne, lisez, Bretagne.

Page 378, colonne 2, ligne 23, silius, lisez, filius.

Page 384, colonne 2, ligne 12, vers 1790., ajoutez, Il avait composé une Histoire du parlement de Toulouse, qui n'a point paru.

Même page, même colonne, ligne 38, vivant, lisez, vivement.

Page 387, colonne 1, ligne 27, supprimez, il.

Page 397, colonne 2, ligne 42, acquitta, lisez, acquitte.

Page 398, colonne 1, ligne 8, les maintint, lisez, le maintint.

SUPPLÉMENT.

Page 402, colonne 1, ligne 6, 1136, lisez, 1132.

Même page, même colonne, ligne 8, 1136, lisez, 1133.

Même page, colonne 2, ligne 31, 1301, lisez, 1501.

Même page, même colonne, ligne 36, de Vabres, lisez, de celui de Vabres.

Page 408, colonne 1, ligne 38, tamon, lisez, lasum.

Page 409, colonne 2, ligne 23, leur, lisez, lui.

Page 410, colonne 1, ligne 4, le, lisez, ce.

Même page, colonne 2, ligne 32, rentrés, lisez, rentrant après les vacances.

Page 411, colonne 2, ligne 12, du, lisez, durant le.

Page 417, colonne 1, ligne 24, prouvaient, lisez, prouveraient.

Page 418, colonne 1, ligne 7, 17..., lisez, 15....

Même page, colonne 2, ligne 25, connaissances, lisez; conci-toyens.

Page 419, colonne 2, ligne 26, six, lisez, quatre.

Même page, même colonne, ligne 31, du nombre pareil, lisez, au nombre de six.

Page 420, colonne 2, ligne 6, 1136, lisez, 1163.

Même page, même colonne, ligne 8, 1136, lisez, 1163.

Page 421, colonne 1, ligne 18, II, lisez, XI.

Page 422, colonne 1, ligne 10, en, lisez, depuis.

Page 424, colonne 1, ligne 42, naquit au Falga, ajoutez, département de la Haute-Garonne, arrondissement de Villefranche.

Même page, colonne 2, ligne 20, 18..., lisez, 1811.

Page 436, colonne 2, ligne 4, voli quon te laazset, lisez, volt quon te layse.

Page 440, colonne 2, ligne 7, dès-lors, lisez, dès cet instant.

Page 451, colonne 2, ligne 14, avec le père Berton, lisez, Berton père.

Page 458, colonne 2, ligne 11, 78, lisez 88.

NOTICES

Rédigées par l'Auteur du Précis historique et des Tables chronologiques qui précèdent la Biographie toulousaine.

~~~~~

Antonius Primus ; II. Bardin , I. Bernard , II. Bernard , I. Bertrand , Boggi ; Cailhava , Calages , Calas , Cardaillac , Castela , Castelmaur , Cazalés , Chorson , Combettes , Cujas ( pour la partie historique seulement ) ; I. Daffis , II. Daffis , Daguin , Didier , I. Dubarri , II. Dubarri , III. Dubarri , Dubourg , Dupont , Duranti ; Egfrid , Escalquens , I. Eudes , II. Eudes , Euric ; Faugers , du Faur , I. Fieubet , II. Fieubet , III. Fieubet , IV. Fieubet , Figueira , Florence , II. Foix , Folcaudi , Forcadel , Foulques , Fournier , Fredelon , Fulcrand ; Galtier , Ganno , Garaud , Gardeil , Garipuy , Gayraud , Godolin , Gontaud , I. Gouazé , II. Gouaze , III. Gouazé , Gramont , Grenier , I. Guillaume , II. Guillaume , III. Guillaume , IV. Guillaume , V. Guillaume , VI. Guillaume ; Hadancourt , I. Hautpoul , II. Hautpoul , Hazera , Hélie , I. Hubert , Hunauld ; I. Ile , II. Ile , Ile-Jourdain , Isnand , Izalguier ; Jamme , Jeanne , Joncono , Joyeuse ; Labroquère , Lacapelle-Taillefer , III. Lafage , IV. Lafage , Lafaille , Lagorée , Laperrière , Laruette , Laudun , Launebode , Lion , Lobra , Lombard , Lombarda , Loménie , Lupus .

### *Notices du Supplément.*

Abundantius , Aldebrandi , Alerio , Angele , Anglure , Ardouin , Armagnac , I. Armand , II. Armand , Arrichus , Astric , I. Aton , II. Aton , Audouin , Auréli , Aurival , Austrovalde , Ayrat ; Barreli , Bastard , Baudouin , Beauveau , Berenger , Beringuier , Bernard , Bernon , I. Bertier , II. Bertier , Bertrand , Bleterens , Bonhomme , Bonzi , Bourbon , Brianson , Bousquet , Buxi ; Caffarelli , Canillac ,

Capdenier , Clary , Colbert , Coligny , Comminges , Congié ,  
Corbenis , Crillon ; Daffis , Dauvet , Deupie , Dillon , Do-  
matio , Dufaur , Durand de Dome ; Elisachar , Estadens ;  
Fontanges , Fossé ; Gaucelin , Gavaret , Guascon ; Hera-  
clien , Hugues I , Hugues II , Hugues III ; Issolus , Isarn ;  
Labarthe , Laujorois , Lauret , Le Mazurier , Lordat I ,  
Lordat II , Lordat III , Lordat IV.

*Notices survenues pendant l'impression du Supplément.*

Gamelin , Goudin.













